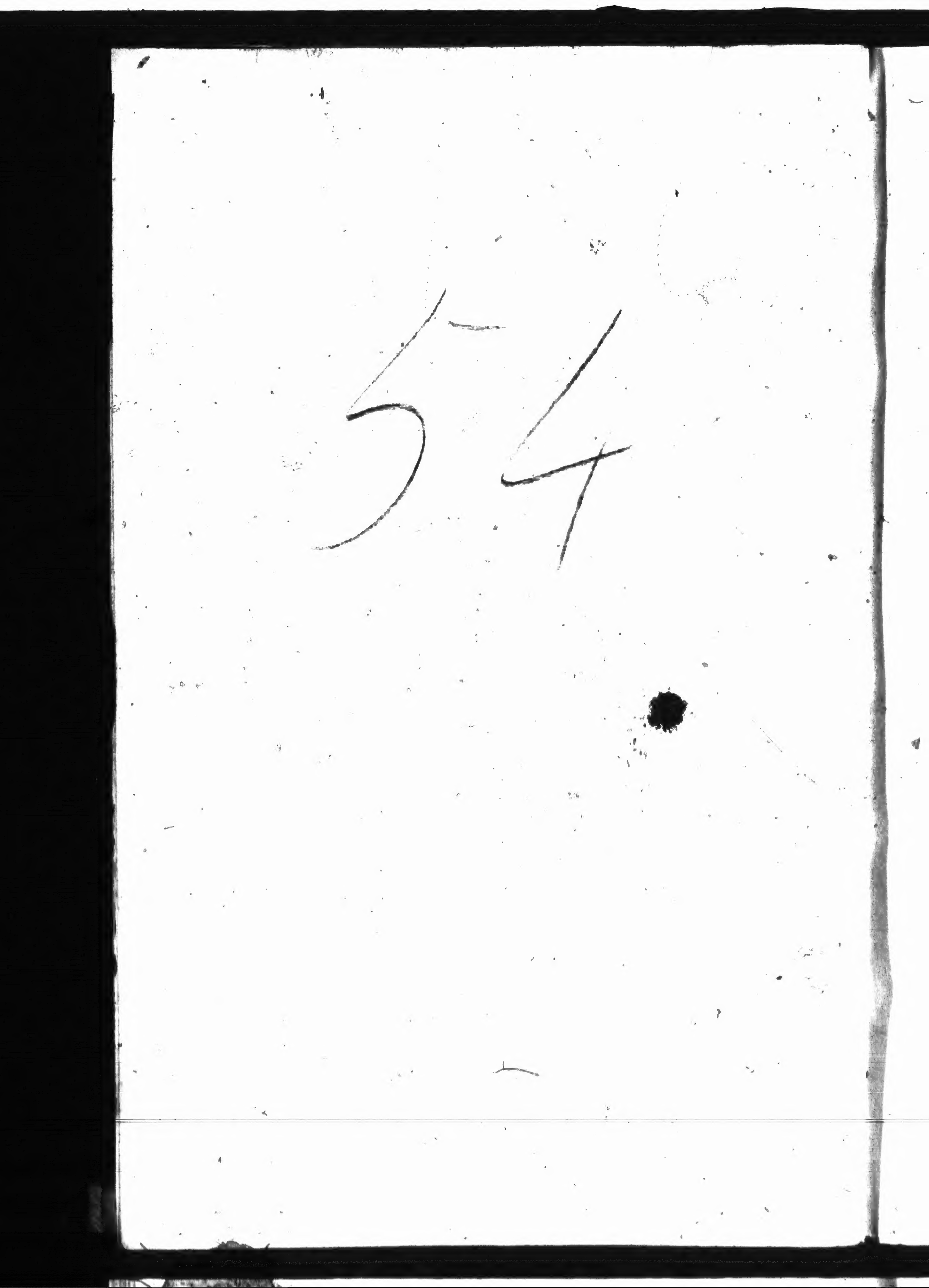
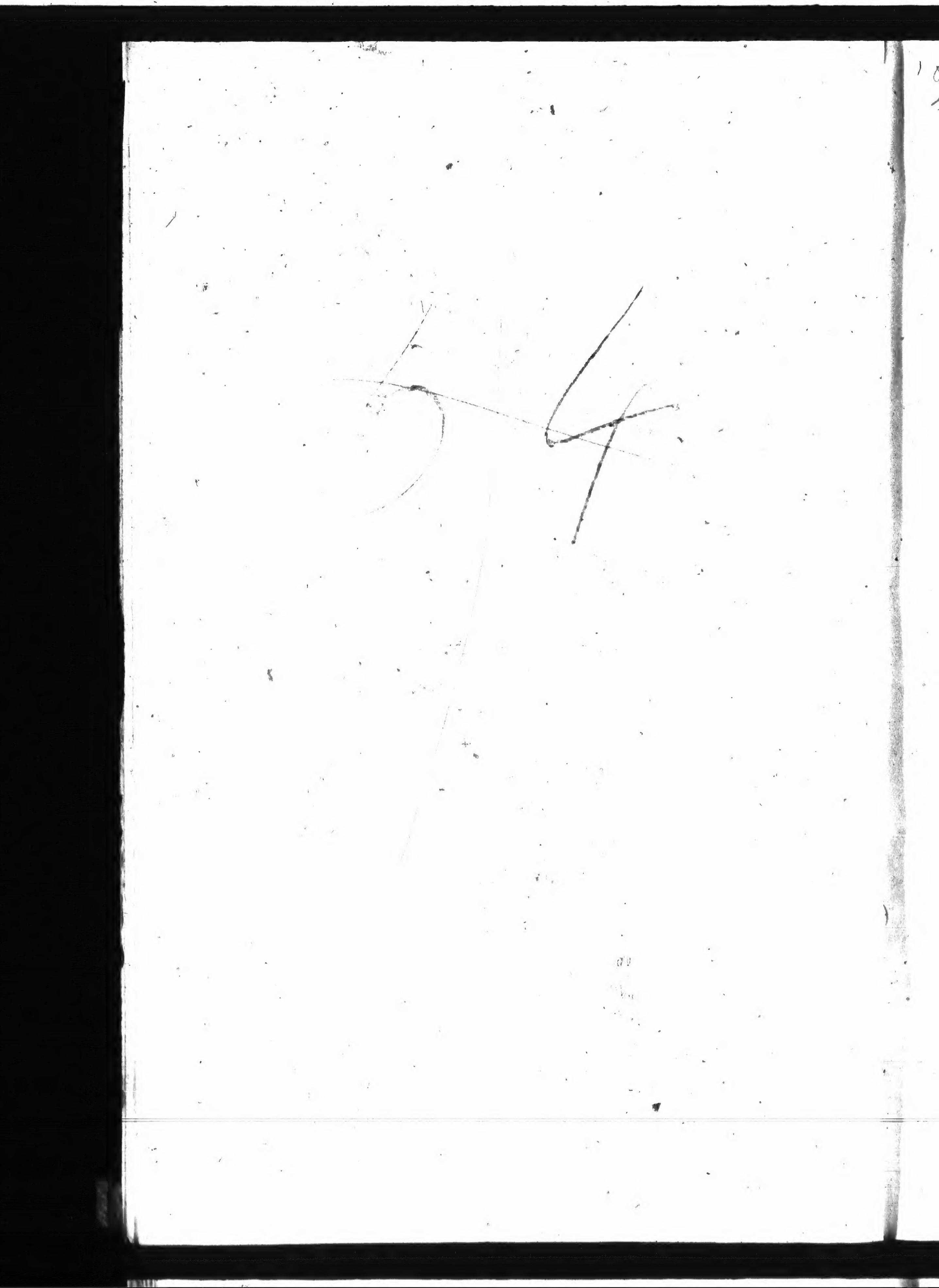

54

CÉRÉMONIES
RELIGIEUSES
DE TOUS LES
PEUPLES DU MONDE.

TOME VII.

Suite des Cérémonies Religieuses des Idolâtres.



HISTOIRE GÉNÉRALE DES CÉRÉMONIES, MŒURS, ET COUTUMES RELIGIEUSES DE TOUS LES PEUPLES DU MONDE.

Représentées en 243. Figures dessinées de la main de

BERNARD PICARD:

Avec des Explications Historiques, & curieuses;

Par M. l'Abbé BANIER, *de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & par M. l'Abbé le* MASCRIER.







A PARIS,

Chez ROLLIN Fils, Quay des Augustins, à Saint Athanase, & au Palmier.

M. DCC. XXXXI

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
CÉRÉMONIES,
MŒURS ET COUTUMES
RELIGIEUSES
DE TOUS LES
PEUPLES DU MONDE.

PREMIERE PARTIE DU TOME VII.

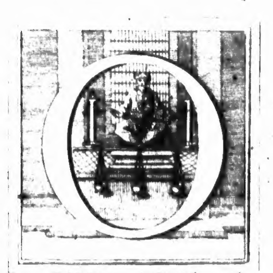
Contenant les Cérémonies Religieuses des Américains.



CÉRÉMONIES, MŒURS ET COUTUMES RELIGIEUSES DES AMÉRICAINS.

PREMIERE PARTIE.

Ce que les Américains pensoient de leur origine, & de celle du Monde. Idée de leur Idolâtrie, &c.



N ne doit pas s'imaginer que les Américains, peuples sauvages & vagabonds, se soient jamais accordés à former un systême sur leur origine & sur celle de l'Univers. On trouve cependant parmi quelques-uns d'eux des traditions quoiqu'aussi confuses, que grossiérement imaginees, qui peuvent former une espéce de Théogonie & de Cosmogonie. Voici en effet, selon le Pere *Laffiteau* (*a*) de quelle maniére les Iroquois, qui sont parmi ces Sauvages une nation des plus considérables, racontent leur origine, & celle de la terre.

Dans le commencement, disent-ils, il n'y avoit que six hommes, (les peuples du Brésil, & ceux du Pérou conviennent d'un pareil nombre). Comme il n'y avoit point encore de terre, pour leur servir d'habitation, ces six hommes étoient portés dans les airs, au gré des vents. Comme ils n'avoient point de femmes, il falloit nécessairement que leur espéce manquât à leur mort. Mais ils apprirent heureusement qu'il y en avoit une dans le ciel; & il fut résolu que l'un d'eux qu'ils nomment le Loup, s'y transporteroit, s'il en trouvoit le moien. L'entreprise cependant paroissoit impossible, lorsque quelques oiseaux aiant chargé le député sur leurs aîles, lui servirent heureusement de voiture pour arriver au ciel. Il n'eut garde d'y entrer, il étoit trop avisé pour cela. Ainsi aiant apperçu près des avenues de ce séjour une fontaine, il se cacha un peu, ne dou-

(*a*) *Mœurs des Sauvages de l'Amérique*. T. I. p. 43. de l'Ed. in-4°.

tant pas que la femme céleste n'y vînt puiser de l'eau. Il ne fut pas trompé dans son attente : elle y vint peu de temps après ; & le galant l'aiant abordée, & lui aiant fait quelques présens, (on ne sçait pas trop ce qu'il put lui donner) il s'en fit aimer & en obtint les dernieres faveurs. Le maître du ciel s'en étant apperçu quelque temps après, la chassa du ciel, comme indigne d'un pareil séjour ; & une tortuë la reçut sur son dos. Lorsqu'elle fut descenduë en bas, la Loutre & quelques-autres poissons pûiserent dans le fond de l'eau de la bouë & de la vase, dont ils environnerent le corps de la tortuë, & formerent par ce moien une petite Isle, qui s'aggrandit peu-à-peu. Voilà selon ces sauvages quelle fut l'origine de la terre. Du commerce que cette femme avoit eu avec le député nâquirent deux enfans, dont l'un qui avoit des armes offensives, tua son frere qui n'en avoit point. Dans la suite cette même femme eût d'autres enfans des deux sexes, d'où sont sortis tous les autres hommes.

Il n'est pas difficile de juger que cette tradition, quelque défigurée qu'elle soit, est sans doute un reste de la premiere histoire du monde ; d'Eve chassée du paradis terrestre pour sa désobéissance, & du meurtre d'Abel par Caïn. Car enfin, il n'est pas impossible que les Sauvages sortis des autres hommes, quoique confinés dans un païs si éloigné de celui de leurs premiers peres, aient conservé un souvenir qu'ils ont bien pû alterer, mais non pas effacer totalement de leur mémoire.

Quoiqu'on ne connoisse pas aussi exactement les traditions des autres peuples de l'Amérique, il y a bien de l'apparence qu'ils pensoient la plûpart sur leur origine à peu près comme les Iroquois, puisque les peuples du Pérou & ceux du Brésil convenoient qu'il n'y avoit eû d'abord que six hommes, comme on vient de le dire.

Mais ce n'est pas seulement par leur cosmogonie que ces Sauvages conviennent avec d'autres peuples de notre continent, puisque celles des Pheniciens & des Chaldéens en approchent assez ; ils leur ressemblent encore plus par leurs fables. Ils croient, par exemple, que la pluie tiroit son origine d'une jeune fille qui habitoit au milieu des nuës, où elle s'amusoit à badiner avec son frere. Celui-ci ne manquoit pas de lui casser sa cruche qui étoit pleine d'eau, & d'abord la pluie tomboit sur la terre. Rien certainement ne ressemble tant aux Nymphes des fontaines & aux Dieux des fleuves, qui versent sans cesse de l'eau de dedans leurs urnes. Ces Sauvages d'ailleurs croioient comme les Grecs, qu'il y avoit des Dieux qui habitoient dans les fleuves & dans les lacs ; & dans une de leurs principales fêtes les peuples du Mexique noioient solemnellement un jeune garçon pour tenir compagnie à ces divinités des eaux.

On trouve encore d'autres ressemblances entre les fables adoptées par ces peuples & celles des habitans de notre continent, ainsi qu'il paroîtra dans la suite. Disons seulement ici, 1. Que selon les traditions du Pérou l'Ynca Manco-Guina-Capac, fils du soleil, trouva le moien de retirer du fond des forêts les habitans du païs qui y vivoient à la maniere des bêtes, & les rassembla dans une ville où il les obligea de se soumettre aux loix qu'il y établit. Orphée en fit autant des Grecs, & il passoit aussi pour être le fils d'Apollon. Il est singulier, remarque un Auteur ingénieux (a) que les imaginations de ces deux peuples si éloignés les uns des autres se soient accordées à croire fils du soleil ceux qui avoient des talens extraordinaires. 2. Si les Grecs & nos anciens Gaulois avoient un respect religieux pour les arbres qu'ils croioient être le séjour des Dryades & des Hamadryades, les Abenaquis, ainsique le rapporte le Pere *Laffiteau* (b) avoient un arbre consacré, duquel ils racontoient plusieurs merveilles, & qu'on voioit toujours chargé d'offrandes & de présens. On sçait aussi qu'en général les Américains avoient des bois sacrés ; à peu près comme les autres Idolâtres de notre continent. 3. Pour ce qui concerne les sortileges, les evocations & les enchantemens, les Peuples du nouveau Monde ressemblent entierement à ceux de l'ancien. 4. Même croiance chez les uns & chez les autres au sujet des Genies bienfaisans ou nuisibles, répandus dans les airs ; mêmes sacrifices pour apaiser les derniers lorsqu'on les croioit irrités, & même négligence pour le culte de ceux qu'on croioit ne pouvoir nuire. 5. Pour ce qui est des Fêtes & des cérémonies Religieuses qui les accompagnent, qu'on lise l'Auteur que je viens de citer, & on verra combien elles avoient de rapport avec celles de notre monde, sur tout avec les Orgies & quelques autres. 6. Quant à l'immortalité de l'ame & à son état après la mort, les Americains ont pensé à peu près comme les Grecs. Ils croioient en effet que les ames de ceux qui avoient mené une vie dereglée, alloient habiter dans certains lacs bourbeux & marécageux, assez semblables par les descriptions qu'ils en font au Styx & à l'Acheron ; au lieu que ceux qui pendant leur vie avoient aimé la justice,

(a) M. de Fontenelle, *Origine des fables.* | (b) *Lieu cité*, Tome I. page 149.

alloient dans des lieux agréables, tels que les Champs Elisées. 7. Dans leurs funérailles, & dans les devoirs qu'ils rendent aux morts, les Sauvages de l'Amérique ne different pas beaucoup des Grecs & des Romains. Ils ont comme ceux-ci des pleureuses à gages; font comme eux des festins en l'honneur des morts; & ce qui est encore plus surprenant, ils distinguent, comme les Grecs, l'ame de son simulachre, persuadés que pendant que l'ame est dans le séjour délicieux dont on vient de parler, l'ombre erre autour du lieu où le corps est enterré. 8. Le feu sacré, conservé par presque toutes les Nations du monde, est aussi l'objet du culte des Américains; & si les Perses, les Grecs & plusieurs autres Peuples avoient des Temples de figure ronde destinés à la garde de ce feu, dans la Louisiane, les Natchez en ont un où une sentinelle veille sans cesse à la conservation du feu sacré, qu'on ne laisse jamais éteindre. Dans chaque bourgade même, sur-tout chez les Iroquois & les Hurons, le lieu des assemblées publiques est remarquable par le feu qu'on y entretient avec soin; & personne n'ignore, pour peu qu'il ait lû les relations de l'Amérique, que les Temples étoient & en grand nombre, & extrêmement respectés dans le Perou, sous le regne des Yncas. 9. Mais ce qui est encore plus surprenant, est que dans le même pais, il y avoit des Communautés de filles destinées au service du Soleil, qui est le feu par excellence, dont les loix, suivant *Garcilasso de La Vega* (a), qui étant de la race des Yncas, pouvoit être bien instruit de leurs usages, étoient semblables à celles des Vestales Romaines, & les châtimens pour celles qui péchoient contre le vœu de chasteté que les unes & les autres étoient obligées de faire, précisément les mêmes; car au Pérou, comme à Rome, on les enterroit toutes vivantes. Ceux qui les avoient séduites étoient punis au Pérou plus séverement qu'à Rome, puisque le supplice qu'on leur faisoit souffrir, s'étendoit non seulement sur toute leur famille, mais encore sur le lieu de leur naissance, dont on faisoit punir tous les habitans. 10. Les Américains avoient ainsi que les Idolâtres de notre continent des Idoles souvent monstrueuses, comme celles des Egyptiens, ou chargées de symboles, assez semblables à celles que nous nommons *Panthees*. Ils en avoient qui ressembloient à celles de Priape & de quelques autres Dieux, comme on peut s'en convaincre en jettant les yeux sur les figures qu'en a fait graver le Pere *Lafiteau* d'après les Voiageurs. 11. La coutume de sacrifier dans des lieux élevés, usage si ancien, & tant de fois reproché par les Prophétes aux Israëlites qui donnerent souvent dans cette superstition, étoit aussi pratiquée par les Américains. On n'a pour s'en convaincre qu'à lire la relation du sieur de Rochefort (b) dans l'endroit où il parle de la montagne d'Olaim, sur laquelle les Apalachites, Peuples de la Floride, vont tous les ans sacrifier au Soleil, dans une caverne qui sert de Temple à ce Dieu. 12. Le respect des Américains pour des Idoles, qui ne sont que de pierres informes, ou quelquefois des espéces de colonnes de figure conique, prouve encore que leur idolatrie ressemble à celles des Anciens, qui avant qu'on eut inventé l'art de la sculpture, rendoient un respect religieux, ou à de simples pierres, ou à des colonnes, ou à une simple epée, comme les Scytes. 13. Les sacrifices des Sauvages du nouveau Monde étoient d'abord très-simples, comme ils l'étoient parmi les premiers Idolâtres de notre continent; & cette simplicité dure encore parmi quelques-unes de leurs Nations. L'on se contente d'offrir à ces Dieux les fruits de la terre, ou de leur faire des libations avec de l'eau. D'autres se contentent de jetter dans le feu quelques feuilles de tabac en l'honneur du Soleil, ou dans les fleuves ou les rivieres, pour apaiser les Genies qu'ils croient y présider. Les Caraïbes offrent la *cassave* & l'*ouicou*, c'est-à-dire, leur pain & leur boisson, aux Dieux qui veillent à la conservation de ces plantes, à peu près comme les Grecs & les Romains sacrifioient à Bachus & à Cerès. Mais comme dans l'Amérique, ainsi que parmi nous, cette premiere simplicité ne dura pas toujours, les Sauvages qui l'habitent pousserent, comme dans notre continent, la fureur & la barbarie jusqu'à immoler aux Dieux des victimes humaines, surtout dans le Mexique. La relation du sieur le Moyne nous apprend aussi, que dans la Floride on offroit en sacrifice les enfans au Soleil, comme les Ammonites les immoloient, quoique d'une maniere differente à *Moloch*, qui représentoit le même Dieu. 14. Dans l'un & dans l'autre continent, les sacrifices ont toujours été accompagnés de danses, de festins, & d'autres réjouissances.

Mais pour bien faire connoitre la Religion, & les cérémonies superstitieuses des Peuples de l'Amérique, nous devons entrer dans un plus grand détail, en suivant toujours dans cette premiere Partie l'Auteur que nous avons dessein d'abréger; comme

(a) L. [illegible], c. 1.

(b) *Histoire des Isles Antilles.*

dans la seconde, on rapportera le précis de la plûpart des Relations de ceux qui ont voiagé dans le nouveau Monde.

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale *de l'*idolâtrie *& des* cérémonies superstitieuses *des* Peuples *de l'*Amérique; *& leur* conformité avec celles *de* plusieurs Peuples de notre Continent.

COMME l'Editeur Hollandois dans ce qui regarde les Américains n'a pas profité de ce qu'en avoit dit le P. *Laffiteau*. d'où nous avons extrait une partie de l'article qu'on vient de lire, nous croions faire plaisir au Lecteur, & contribuer à la perfection de cet ouvrage de donner un abregé du livre de ce sçavant Jésuite, dans lequel nous trouverons bien des rapports entre les Peuples de l'Amerique & ceux de notre continent qui avoient échapé aux voiageurs les plus attentifs.

Ceux qui ont voiagé dans l'Amérique, ont porté des Peuples qui l'habitent des jugemens bien differens, mais également faux. Les uns ont regardé les Sauvages comme des espéces de bêtes brutes qui n'avoient aucun sentiment de religion, nulle idée de bienséance, ni de vertu. Les autres, parmi lesquels est principalement Monsieur le Baron de la *Hontan*, leur ont prêté des raffinemens en matiére de Religion, & leur font tenir des discours si subtils & si profonds sur la Divinité, qu'à peine nos plus grands Métaphysiciens en seroient capables. Mais les Sauvages de l'Amérique ne sont ni aussi subtils que le pretendent les derniers, ni aussi grossiers que le veulent les premiers. Ils raisonnent peu en matiére de Religion: mais à l'exemple des autres Peuples ils en ont quelque teinture, une connoissance quoique confuse d'un Etre supérieur à eux, qui peut leur faire du bien & du mal, leur procurer ou leur refuser d'abondantes récoltes, &c. & il n'y en a aucun d'eux qui n'ait mis en usage quelque pratique, ou pour l'appaiser quand ils le croioient courroucé, ou pour se le rendre favorable; & je ne sçache pas qu'on ait encore trouvé dans toute la Terre aucune societé d'hommes, qui n'ait eu ses principes de Religion.

Envain les Athées prétendent s'autoriser dans leur incrédulité, en se persuadant que les Peuples barbares n'ont d'eux-mêmes aucun sentiment de Religion, & que l'origine du Culte Divin se doit à l'industrie des Législateurs, qui profiterent de leur grossiereté & de leur sotte crédulité, pour leur persuader des choses capables de retenir leurs esprits par la crainte; mais que les Philosophes & les gens d'esprit, dans lesquels ils s'efforcent de trouver un Atheïsme raffiné, n'ont eu garde de croire, quoiqu'ils parlassent eux-mêmes de la Religion dans les plus beaux termes.

C'est penser & parler gratuitement de ces Philosophes; au lieu qu'on devroit en juger par les raisons qu'ils nous rendent sensibles. » C'est un témoignage assuré & » infaillible de la vérité d'une chose, quand tout le monde universellement la croit » vraie, disent *Cicéron* & *Séneque*. Tel est le sentiment de la Divinité, qui est pro- » fondement gravé dans tous les cœurs, car il n'y a pas une seule Nation, quelque » barbare, & quelque dépourvûe de loix, ou de mœurs qu'elle puisse être, qui ne » croie qu'il y a des Dieux. «

Les Voiageurs auroient tenu un langage bien différent, s'ils eussent été moins pressés de donner des relations au Public. Le premier coup d'œil est trompeur, & c'est pourtant sur ce premier coup d'œil qu'ils ont jugé, sans se donner la peine d'aprofondir les sujets. Il auroit fallu d'abord posseder les Langues du païs, avoir de fréquentes & de longues conferences avec les Prêtres & les autres Ministres de la Religion, & ne point dire d'abord, comme ils ont fait, ou que quelques-uns de ces Peuples n'en avoient point, ou sur les moindres rapports juger que celle de quelque Peuple ressembloit à celle des habitans de notre continent.

Tout le fond de la Religion ancienne des Sauvages de l'Amérique (c'est toujours le P. *Laffiteau* qui parle) est le même que celui des Barbares, qui occuperent en premier lieu la Grece, & qui se repandirent dans l'Asie, le même que celui des Peuples qui suivirent Bachus dans ses expeditions militaires, le même enfin qui servit de fondement à toute la Mythologie Païenne & aux fables des Grecs. Sur cette idée

je crois pouvoir établir le système de Religion des Sauvages de l'Amérique, dont je vais maintenant montrer la conformité avec cette Religion ancienne.

Dieu s'étoit trop manifesté à nos premiers Peres, pour qu'ils pussent le méconnoître, & le laisser ignorer à leur postérité. Il ne s'étoit pas contenté de se peindre à leurs yeux dans la beauté de ses ouvrages, & de leur parler au cœur par le témoignage de leur conscience : il se montra encore à eux autant que Dieu peut se rendre sensible, les instruisant ou par lui-même, ou par le ministére de ses Anges, liant avec eux conversation comme d'homme à homme, ainsi que l'Ecriture sainte nous le représente, s'entretenant avec Adam & les autres Patriarches de l'Ancienne Loi. C'est dans ces sortes de communications qu'il voulut bien leur servir de Maître, leur enseignant, non-seulement tout ce qui concernoit la dignité de son Etre & l'honneur qui devoit lui être rendu ; mais s'ouvrant encore à eux sur les points essentiels des Mystéres de la Foi, sur les espérances qu'il leur donna d'une éternité heureuse, leur promettant un Libérateur qui leur ouvriroit les portes du Ciel, qui remédieroit au mal qu'avoit fait le peché, & leur montrant la route qu'ils devoient tenir dans la pratique des vertus, pour ne pas s'écarter de la fin qu'il leur proposoit.

Ainsi les hommes eurent d'abord des idées claires de Dieu, autant que le permettoit l'état de voiageurs où nous sommes. Ils eurent aussi un culte réglé, dont Dieu même leur avoit sans doute dicté les Loix, desquelles ils ne devoient point se départir. Ces idées de Dieu & ce culte furent assez long-tems purs & sans mélange, selon les apparences ; & malgré la dépravation du cœur des hommes, avant & aprés le Déluge, Dieu fut connu & honoré : mais ces idées si saintes & si pures s'altérerent beaucoup dans la suite, & dégenererent en une idolâtrie aussi grossiere qu'absurde. Ce n'est pas ici le lieu d'en examiner ni l'origine, ni les progrès : il suffit de sçavoir qu'à la découverte du Nouveau Monde, elle étoit montée au plus haut point d'absurdité. On a remarqué cependant par tout, que malgré l'égarement de l'esprit humain, & la multitude des Dieux qu'on adoroit, les Peuples les plus sauvages de l'Amérique en reconnoissoient un supérieur aux autres : reste de l'ancienne Tradition.

A cette idée répond parfaitement la leur au sujet de l'Etre Suprême. Chez les Peuples du Pérou, par exemple, le *Pachacamac*, ou l'Etre suprême, & le *Viracocha* qui est le Dieu Createur : les mêmes vestiges se voient également chez toutes les Nations qui passent pour barbares. Généralement toutes celles de l'Amérique, soit errantes, soit sédentaires, ont des expressions fortes & énergiques, qui ne peuvent marquer qu'un Dieu. Elles le nomment *le grand Esprit*, quelquefois le Maître & l'Auteur de la vie. Il n'est pas jusqu'aux Outaouas, lesquels entre tous ces Peuples paroissent les plus brutes & les moins spirituels, qui dans leurs invocations & leurs apostrophes, ne le nomment le Créateur de toutes choses.

Quelques Nations semblent même être persuadées, que cet Etre Supérieur leur parle en quelque sorte par le bruit de son Tonnerre qu'il fait gronder sur leurs têtes. Jean de Laet dit que les Américains Méridionaux donnent au tonnerre un nom dans leur Langue, lequel rendu dans la notre signifie *La voix* ou *le son de la suprême Excellence*. En effet ceux qui ont les premiers voiagé vers ces contrées, disent que quand ils parloient de Dieu à ces Barbares, & qu'ils vouloient leur en donner une idée, ils les entendoient se dire les uns aux autres, c'est *Toupan*, terme qui est le même dont ils se servent pour signifier le Tonnerre.

CHAPITRE II.

Culte *du* Soleil.

DANS la Théologie Hieroglyphique des Anciens, le Soleil, avant même les erreurs du Sabaïsme, fut regardé comme le symbole de Dieu le plus expressif. Il fut aussi le premier des ouvrages de Dieu qui attira l'attention des hommes, & dans lequel ils se proposérent d'honorer le Souverain Maître, lequel ne pouvant tomber sous les sens, leur devenoit en quelque sorte sensible dans ce Globe qui paroit animer le monde, & porter partout une heureuse fécondité, en dispersant les tresors de chaleur & de lumiere, qui sortent de son sein, comme de leur source. Le Soleil a été tellement le symbole hieroglyphique de la Divinité chez toutes les Nations, que

tous les noms, qu'on donnoit aux Dieux du Paganisme, se rapportent au Soleil : de sorte que cet astre étoit en même tems Cœlus, Saturne, Jupiter, &c. ce que Macrobe & quelques sçavans Mythologues après lui ont très-bien prouvé.

Le Soleil est la Divinité des Peuples de l'Amérique, sans en excepter aucun de ceux qui nous sont connus. Ce n'est pas seulement au Pérou que le Soleil étoit honoré d'un culte particulier, & que les Rois le regardoient comme l'auteur de leur origine.

Outre le culte que les Sauvages rendent au Soleil, ils reconnoissent encore plusieurs Esprits ou Génies d'un ordre inférieur, que les Iroquois nomment *Hondat-Kon-Sona*, c'est-à-dire, *Esprits de toutes sortes*. Le nombre n'en est point déterminé : leur imagination leur en fait voir dans toutes les choses naturelles, mais encore plus dans celles dont les ressorts leur sont inconnus, qui sont extraordinaires, & qui ont quelque air de nouveauté.

Quoiqu'ils leur donnent en général le nom d'Esprit d'*Okki*, ou de *Manitou*, qui leur sont des noms communs avec le premier Etre, ils ne les confondent pourtant jamais avec cet Etre Supérieur, & ne leur donnent jamais certains noms particuliers qui le désignent lui seul, tels que sont les noms *Chemin*, *Areskoui*. Ces Esprits sont tous des Génies subalternes ; ils reconnoissent même dans la plûpart un caractere mauvais, plus porté à faire du mal que du bien. Ils ne laissent pas d'en être les esclaves, & de les honorer plus que le grand Esprit qui est bon : mais ils les honorent par un effet de cette crainte, qui a le plus contribué à maintenir la superstition & l'idolatrie.

On trouve encore parmi eux un reste du premier culte des Paiens pour les lieux élevés, pour des pierres coniques, & pour les bois consacrés, comme les chênes des forêts de Dodone, ou comme ceux qu'honoroient les Druydes.

Le sieur de *Rochefort* dans sa digression sur les Apalachites, Peuples de la Floride, fait une description magnifique de la montagne d'Olaïme. C'est, dit-il, une montagne consacrée au Soleil, d'une figure parfaitement ronde, très-haute, & d'une pente extrêmement roide. On y monte en tournoiant par un chemin assez large, qui a des reposoirs en plusieurs endroits pratiqués dans le roc en forme de niches. Vers le sommet, & du côté de l'Orient, se trouve une caverne que la nature semble avoir formée exprès pour y servir de Temple ; & c'est-là que quatre fois l'année, c'est-à-dire, au tems des deux semailles, & des deux moissons, toute la Nation des Apalachites se rendoit avec les Joüas, qui sont leurs Prêtres, pour y célébrer des fêtes à l'honneur du Soleil. Rien ne représente plus naturellement que le fait cette description, la méthode antique d'offrir des sacrifices sur les lieux hauts. Cette caverne a tout le goût de l'antiquité la plus reculée, & nous met comme sous les yeux les antres consacrés à Apollon, à Bachus, & aux autres Divinités dans le Pinde, dans le Parnasse, l'Olympe, & généralement dans toutes les montagnes consacrées par les exercices de Religion.

Une Relation manuscrite d'un Prêtre du Séminaire des Missions Etrangéres porte que dans le Temple des Natchez, Peuple de la Louisiane, on conservoit très-précieusement une de ces pierres coniques dont je viens de parler. Elle étoit enveloppée de plus de cent peaux de chevreuil mises les unes sur les autres. Un Voiageur avide & ignorant croiant y trouver quelque trésor, enivra la Garde du Temple, & profita du tems de son ivresse pour visiter ce qui étoit caché sous un si grand nombre d'enveloppes. Il fut bien mortifié, ne trouvant qu'une pierre pyramydale : mais le recit qu'il a fait de cette avanture nous a découvert un autre trésor qu'il ne cherchoit pas, en nous faisant voir une Divinité des premiers tems du Paganisme, couverte des peaux des victimes qui lui étoient offertes. Nous avons plusieurs témoignages des Auteurs, qui nous assurent que les Amazones & plusieurs Peuples de l'Orient n'avoient dans leurs Temples que de ces sortes de pierres coniques, pyramydales ou uniformes, qui leur representoient la Divinité. En quoi l'Idolatrie des uns & des autres se ressemble assez.

Les Abenaquis qui habitent sur les côtes de la nouvelle France, entre la nouvelle Ecosse & la nouvelle Angleterre, ont eu un arbre célebre dont ils racontent plusieurs merveilles, & qui étoit toujours chargé de leurs vœux. Cet arbre étoit extrêmement vieux, & la mer aiant beaucoup miné les terres, il s'étoit soutenu pendant plusieurs années contre la violence des flots, ce qui servoit à entretenir l'idée qu'il y avoit en lui quelque chose de divin ou qui tenoit du prodige : il tomba néanmoins à la fin. Les descendans de ces Sauvages qui aujourd'hui font tous profession du Christianisme, disent que leurs ancêtres furent extrêmement surpris de cette chute, qu'ils avoient cru

impossible

impossible; mais que malgré cet accident, ils ne laissérent pas de conserver un respect religieux pour cet arbre renversé, & toutes les fois qu'ils passoient par cet endroit, ils attachoient encore des offrandes au bout des branches qui s'élevoient sur la surface des eaux. [illegible] sieur de *Laet* (a) nous apprend que les peuples du Bresil tâchent d'appaiser leurs D[illegible] en plantant un pieu en terre & y mettant au bas quelques offrandes. Tous les Sauv[illegible] ont des monumens à peu près semblables. Pour ce qui est des Statuës & des Idoles, outres celles qui étoient adorées dans le Pérou & dans l'Empire du Mexique, il y en avoit encore dans quelques Temples des Nations des Indes Espagnolles & dans ceux de la Virginie. Parmi ces Idoles il y en avoit de symboliques, qui étoient des composés monstreux, ou des figures horribles, sous lesquelles le Démon, disoient-ils, s'étoit souvent apparu à eux, & qu'ils honoroient par crainte (b). D'autres n'étoient que des figures grossiéres d'hommes ou de femmes. En quelques endroits ces Idoles n'étoient que de petits marmousets de cotton ou de bois, que les Peuples superstitieux conservoient avec vénération, ou bien les ossemens de leurs Chefs & de leurs Devins, selon le témoignage d'Antoine Ruis (c). Ce qui paroitra plus surprenant, est qu'il y en avoit aussi qui adoroient des Priapes & les Phalles célébrés par les mysteres de Bacchus, & qui en portoient des figures pendues au col (d). On peut dire néanmoins en général, que le grand nombre des Peuples Sauvages n'a point d'Idoles, & qu'ils n'ont pas donné dans cet excès comme l'aveugle Antiquité, ou les Nations des Indes Orientales: mais en matiére d'autres superstitions, elles vont toujours en croissant parmi eux, & ils en ont poussé aussi loin l'extravagance & la grossiereté, que les Nations les plus infatuées du paganisme.

CHAPITRE III.

De la Pyrolatrie, *ou du* culte *du* feu.

COMME nous aurons souvent occasion dans la suite de parler de cette espéce d'idolâtrie qui rendoit un culte religieux au feu, nous nous contenterons de dire seulement ici qu'elle étoit répandue, non seulement dans le Pérou & dans le Mexique, mais encore chez les Peuples les plus sauvages; qu'on y avoit des espéces de Pyrées & de Prytanées, c'est-à-dire des lieux destinés à conserver le feu sacré, ainsi que les anciens Perses, les Cappadociens, les Grecs & tous les autres Peuples qui adoroient Vesta; cette Déesse au raport d'Ovide n'étant autre chose que le feu.

(e) *Nec tu aliud Vestam, quàm vivam intellige flammam.*

Ils avoient aussi comme les Romains des Vestales assujetties aux mêmes Loix & aux mêmes châtimens, comme nous le dirons dans la suite.

Je ne sçai au reste si jamais les Iroquois & les Hurons ont eu des Temples. Il n'en paroît aujourd'hui aucun vestige, non plus que dans les anciennes Relations: mais le feu de leurs foiers dont les Anciens avoient fait leurs Dieux domestiques, leur tient lieu d'autels, & leurs cabannes de Conseil leur servent de Temples: elles ne différent en rien des Prytanées des Grecs ou des Curies Romaines. Dans leurs expressions métaphoriques, le feu de Conseil a quelque chose de très-sacré: il est censé toujours allumé: il est même comme le symbole de toutes les affaires qui ont connexion avec la Religion & le gouvernement. Mais tous ces articles que nous ne faisons que toucher ici légerement, seront traités dans la suite plus en detail.

Les Oumas, Peuples de la Virginie & de la Floride, ont aussi des Temples, & à peu près les mêmes devoirs de Religion. Ceux de la Virginie y ont même une Idole qu'ils nomment *Oki* ou *Kiouasa*, laquelle veille à la garde des morts. Personne n'ignore, combien les Temples du Pérou étoient célébres sous le régne des Yncas: mais ce qui doit causer de l'admiration, ce sont les Communautés de Vestales qu'ils avoient fondées, avec des Loix à peu près semblables, & plus severes encore que celles des Vestales Romaines. (f) L'Ynca *Garcilasso de la Vega*, dans l'histoire qu'il nous a laissée des Rois ses Aieux, écrit, qu'ils avoient etabli des Communautes de filles, obligées à vouer une virginité perpetuelle, & à se consacrer au Soleil en qua-

(a) *Hist. Occ[illegible]*, Lib. XV. Cap. 2.
(b) *Du Tertre*, Tome VII. Cap. 1.
(c) Ant. Ruis, *Conq. Espir. en Paraguai, &c.*
(d) *Lopés de Gomara*, Lib. III. C. 21.
(e) Ovid. *Fast.* 6.
(f) Garcilasso, *Comm. Reales* Lib. IV. C. 1. & seq.



lité d'épouses. Dans Cusco Capitale de leurs Etats, il y avoit plus de 200 de ces Vierges renfermées, qui gardoient une cloture si étroite, que non seulement elles ne pouvoient sortir, mais que pas un homme n'étoit si hardi, que d'oser en approcher. Le Souverain lui-même, quoiqu'audessus de la Loi, s'abstenoit de leur rendre visite, pour donner l'exemple à ses sujets du respect qu'ils leur devoient. On n'admettoit dans celui-là que des filles de la race du Soleil, pour lui donner des épouses dignes de lui; & on les lui consacroit avant l'âge de 8 ans, pour s'assûrer qu'on les lui présentoit pures.

Les Temples du Mexique, & le feu qu'on y consacroit, n'étoient pas moins célébres que ceux du Pérou. Ces Temples avoient de grands appartemens destinés pour des Vierges qui les desservoient. On y mettoit toutes les filles généralement dès qu'elles avoient atteint l'âge de 12 à 15 ans. Ces filles n'y étoient quelquefois que pour an, & quelquefois pour toute leur vie : quand elles étoient âgées, elles devenoient les maîtresses des autres.

Pierre le Martyr rapporte, que quelques Isles de l'Amérique ne sont habitées que par des femmes, & quelques Voiageurs ajoutent, qu'à l'exemple des Druydesses, elles ne s'appliquent qu'aux affaires de Religion.

On ne peut point assûrer en général, que tous les Peuples de l'Amérique aient eu leurs Vestales: mais on sçait que les Iroquois en ont certainement qu'ils nomment *Jeouinnon*, & qui étoient Vierges par état. Je ne puis pas dire qu'elles étoient proprement leurs fonctions de Religion. Tout ce qu'on sçait, est qu'elles ne sortoient jamais de leurs cabannes; qu'elles s'y occupoient à de petits ouvrages, uniquement pour s'occuper. Le Peuple leur portoit du respect, & les laissoit tranquilles. Un petit garçon choisi par les Anciens, & qui étoit comme le *Camillus*, ou *Casmilus* des Paiens, leur portoit les choses nécessaires: mais on avoit soin de le changer, avant que l'âge eût pû rendre ses services suspects.

CHAPITRE IV.

Des Sacrifices.

APRÈS la Pyrolatrie, ou le culte du feu sacré, qui étoit un culte permanent, & comme le fond de celui de Vesta, ou de la mere des Dieux, viennent les sacrifices qu'on peut regarder comme un culte passager, tels que sont les prieres qui les accompagnent, les offrandes de toute espéce, & les fêtes, lesquelles quoique reglées par la coutume ou par la dévotion, ont leurs momens marqués, & ne durent pas toujours.

Les sacrifices des Sauvages étoient simples, surtout dans les commencemens. Quelques animaux pris dans les troupeaux, les plantes, les fruits de la Terre, quelques herbes, quelques racines, dont les hommes faisoient leur nourriture, & qui leur servoient à quelque usage, en étoient la matiére.

Cette simplicité dura long-tems, après même que la Religion eut commencé à être altérée par la superstition. Suivant la méthode antique, les Sauvages offrent encore le bled de leurs campagnes, & les animaux qu'ils ont pris en chassant; ils jettent du tabac & d'autres herbes dont ils se servent en guise de tabac, dans le feu à l'honneur du Soleil : ils en jettent aussi dans les Lacs & dans les Riviéres à l'honneur des Génies qui y président. La *Cassave* & l'*Ouicou* que les Caraibes exposent sur une espéce d'autel au fond de leurs Cabannes, ou qu'ils mettent devant certains pieux qu'ils enfoncent en terre, sont les presens de Bacchus & de Cérès, leur vin & leur pain, qui sont la matiere de leurs sacrifices. Nos Iroquois exposent quelquefois à l'air, au sommet de leur Cabannes, des branches d'arbre & des coliers de porcelaine, des tresses de leur bled d'Inde, & des animaux même qu'ils consacrent au Soleil. Les Montagnais & les Peuples du Nord élevent au haut des perches des chiens vivans attachés à des nœuds coulans, & ils les laissent expirer en cet etat à l'honneur de leurs Divinités. Les Nations errantes attachent des peaux de bêtes sauvages aux arbres, qu'ils honorent d'un culte religieux. Les Floridiens selon nos premieres Relations, elevoient toutes les années au haut d'un poteau la depouille d'un Cerf, qu'ils remplissoient de toutes sortes de fruits, & qu'ils ornoient de guirlandes & de couronnes champêtres. La maniére néantmoins la plus commu-

ne d'offrir des Sacrifices est de jetter dans le feu l'offrande, ou la partie de la victime offerte à la Divinité, après la lui avoir présentée par une espéce de harangue ou de priére.

Nous dirons peu de chose ici du Sacrifice barbare des victimes humaines, parce qu'en parlant des Peuples différens qui habitent le vaste Continent de l'Amérique, nous ferons voir qu'il étoit généralement en usage.

Nous ne dirons rien non plus de leurs Bacchanalles, assez ressemblantes à celles des Peuples de l'ancien monde. Il suffit de remarquer d'avance, qu'il n'y a dans l'Amérique presque aucune cérémonie religieuse qui ne soit accompagnée de danses, d'instrumens de musique, & de festins publics, précisément comme chez les Idolâtres de notre monde. Nos Iroquois & généralement tous les Sauvages, conservent encore le même caractére dans leurs sacrifices, dans leurs festins, dans leurs danses, dans leur musique, dans leurs acclamations & dans les instrumens dont leur musique est soutenue.

Leur forme de sacrifice ne différe absolument en rien de celle que nous a décrit *Apollonius* de Rhodes. Ce sont les cuisses d'un chevreuil, d'un ours, où de quelque autre bête sauvage que ce soit, qu'ils jettent au feu, qu'ils couvrent, & qu'ils arrosent de graisse, priant le Soleil d'accepter cette offrande, d'éclairer leurs pas, de les conduire & de leur donner la victoire sur leurs ennemis, de faire croître les bleds de leurs campagnes, & de leur faire avoir une chasse, ou une pêche heureuse ; accompagnant ces sortes de harangues de figures & de métaphores, dont leur stile de Conseil est rempli, & qui portent avec elles tout le goût de l'Antiquité.



CHAPITRE V.

Conformité *de* quelques-unes *de leurs* Fables avec celles *de nos* Idolâtres.

QUOIQU'ON ne puisse peut-être pas pénétrer si avant les vestiges qui nous restent de la Religion ancienne des Sauvages, quelques-unes de leurs fables designent néanmoins un Dieu Créateur & un Dieu Réparateur. Mais celle qui a le plus de raport à la Mere des Dieux des Orgies, est cette femme chassée du Ciel dont nous avons deja parlé, & à qui ils rapportent l'origine des hommes. Les Hurons la nomment *Ataentsic* : c'est un nom composé d'*Ata*, qui designe la personne, & de *Enta* qui dans la composition signifie un excès de longueur ou d'eloignement de tems & de lieu, ou qui est un superlatif en matiere de bien & de mal. Ce mot d'*Ata* n'est point different de l'*Ata* ou l'*Ate* d'Homere, & de l'*Atté* de l'Evasme des Bacchantes. Cette femme est l'aieule de *Tharonhiaouagon* leur Dieu, qu'ils supposent être né aussi dans le tems, & avoir vêcu parmi les hommes. Mais bien differente de son petit-fils, qui ne cherche qu'à faire du bien, elle est d'un tres-mauvais naturel : elle ne se nourrit que de la chair des serpens & des vipéres ; elle préside à la mort ; elle succe elle-même le sang des hommes, qu'elle fait mourir de maladie & de langueur ; elle est la Reine des Manes, qui lui doivent le tribut de tout ce qui a été enseveli avec leurs corps, & elle les oblige à la divertir en dansant avec elle ; car ils mettent toute la félicité dans ces danses, qui aïant été un des principaux devoirs du culte religieux, doivent aussi avoir été l'objet de la beatitude.

Ne diroit-on pas en effet, que dans cette femme d'un mauvais naturel qui ne se nourrit que de la chair des serpens, & à qui tous les hommes vont faire hommage après leur mort, on voit cette Eve pécheresse, laquelle écouta trop facilement les discours séducteurs du malin esprit, qui lui parloit par la bouche du serpent, & qui par là donna entrée à la mort, dont son peché fit à tous ses enfans une necessité & une loi ? Il est remarquable d'un autre coté, qu'ils ne nomment entre leurs Divinités humanisées que cette femme & son fils, ou petit-fils, sans faire aucune mention du Pere, par où il semble qu'ils ont confondu comme les Anciens, l'une & l'autre Vesta, ou pour mieux dire l'une & l'autre *Até*. Le P. *Lafiteau* (a), d'accord en

(a) P. 235. Tom. 1. in 12.

cela avec les Peres de l'Eglise & plusieurs Sçavans de ces derniers tems, prétend que cette fable est un reste de la tradition d'Eve & de sa désobeïssance: tradition conservée, quoique fort défigurée, parmi plusieurs Peuples de l'ancien & du nouveau Monde. Mais ce qu'il ajoute de l'idée que ces mêmes Peuples ont eue du serpent, du culte qu'on lui a rendu, est si singulier, qu'il est bien difficile de ne pas croire avec lui, qu'on avoit conservé chez les différentes Nations une idée, quoique confuse, de ce premier serpent qui séduisit Eve.

CHAPITRE VI.

Pratiques *de* Religion observées *assez* généralement *chez* différentes Nations *de* l'Amérique, conformes à celles *de* quelques Peuples de notre Continent.

LA coutume qu'avoient les Tybaréniens de se mettre au lit aux couches de leurs femmes, est une pratique de Religion, qui semble avoir une connexion naturelle avec le péché originel, & qui paroît être une pénitence pour les parens, instituée pour l'expiation de ce péché. Cette coutume est surtout en usage chez les Galibis, les Caraïbes, les Brésiliens, & les autres Sauvages Méridionaux. Les rigueurs de cette pénitence volontaire, qui consiste dans des jeunes austéres, & dans beaucoup d'autres superstitions, commencent dès que leurs femmes se sont declarées enceintes: mais dès qu'elles sont délivrées de leur fruit, ces austérités sont beaucoup plus rigoureuses. Car alors le mari suspendant son Hamach vers le toit de la cabane, bien loin de s'y faire traiter avec délicatesse par son épouse, ainsi que quelques Auteurs l'ont écrit, il s'y ensévelit dans la retraite & le silence, & observe un jeûne de six semaines, si rigide, qu'au bout de ce tems-là, il en sort décharné comme un squélette; après quoi il est obligé d'aller tuer un certain oiseau pour sa relevée. C'est ce qu'en a écrit le sieur *Biet* (*a*). Le Pere *du Tertre* ajoute, qu'après les quarante jours expirés, ils font un festin à leurs parens & à leurs amis (*b*) des extrémités des pains de cassave qu'ils ont entamés pendant leur jeûne, & dont selon l'usage, ils ne peuvent manger que le milieu. Avant que de commencer à manger, tous les invités découpent la peau de ce miserable avec des dents d'Acouti, animal dont la chair a le goût de celle du Lapin, & tirent du sang de toutes les parties de son corps, ensorte qu'ils en font, dit-il, un malade réel, d'un malade de pure imagination. Ce n'est pas tout; car apres cela ils prennent soixante ou quatre-vingt gros grains de piment, ou poivre d'Inde, le plus fort qu'ils peuvent trouver, & après l'avoir bien broié dans l'eau, ils lavent avec cette eau pimentée les plâies & les cicatrices de ce pauvre malheureux, lequel ne souffre guéres moins que si on le bruloit tout vif. Cependant il ne faut pas qu'il dise un seul mot, s'il ne veut passer pour un lâche & un infâme. Cette cérémonie achevée, on le ramène à son lit, où il demeure encore quelques jours, tandis que les autres vont faire bonne chere, & se réjouir à ses depens. Son jeûne dure encore l'espace de six mois, pendant lesquels il ne mange ni oiseaux, ni poissons, dans la persuasion où ils sont, que cela feroit mal à l'enfant, & que cet enfant participeroit à tous les defauts naturels des animaux, dont le pere auroit mangé.

Ce jeûne si long & si rigoureux, ne se garde qu'à l'occasion des premiers nes: ils en sont quittes à meilleur marché pour les autres qui doivent suivre. (*c*) *Thevet* assûre, que pendant ce tems-là les femmes Brésiliennes qui ont accouché, font une abstinence plus longue & plus austére que leurs maris. Selon le Pere *du Tertre* (*d*), celles des Caraïbes des Isles sont traitées avec moins de rigueur. Je ne sçache pas que dans l'Amerique Septentrionale, les maris imitent en ce point ceux de la Méridionale: mais pour ce qui est de leurs femmes, il est certain qu'après leurs

(*a*) Biet, *Voiage de la terre équinoxiale*, Liv. III. Ch. 13.
(*b*) Du Tertre, *Hist. nat. des Antil.* Traité VII. Ch. 1. §. 4.
(*c*) Thevet, *Cosmogr. univ.* Liv. XXI. Ch. 5. p. 916.
(*d*) Du Tertre, *Ibid.*

couches, elles obfervent un régime, qui a tout l'air d'une pénitence. On plongeoit enfuite les enfans dans l'eau, & on leur donnoit un nom. Toute la parenté etoit invitée à la cérémonie de nommer l'enfant, & l'on faifoit un feftin, qui étoit peut-être originairement un facrifice.

Il eft conftant qu'il y avoit, & qu'il y a encore quelque chofe d'approchant chez les différentes Nations de l'Amérique, comme on peut s'en affûrer par le témoignage de différens Auteurs qui en ont écrit. Je me contenterai de rapporter ce que difent fur cela le Pere du Tertre & le fieur Nicolas Perrot. Huit jours après les fix mois de ces jeûnes rigoureux, dit le Pere *du Tertre* (*a*), le pére invite un de fes plus intimes amis, pour être le Parrain de l'enfant, ou une Marraine fi c'eft une fille, qui après avoir banqueté à leur mode, coupent un peu de cheveux au-devant de la tête de l'enfant, lui percent le gras des oreilles, l'entre-deux des narines, où l'on paffe deux ou trois fils de coton, de peur qu'elles ne fe rebouchent, & la lévre de deffous. S'ils croient que l'enfant foit trop foible pour fupporter cette douleur, ils différent jufqu'au bout de l'an, fe contentant de lui couper les cheveux. Cela fait, ils lui donnent le nom qu'il doit porter toute fa vie. Ils ne laiffent pourtant pas d'en prendre d'autres: mais celui-là demeure toujours; & en reconnoiffance, le pére & la mére de l'enfant oignent le col & la tête du Parrain & de la Marraine, avec de l'huile de Palmifte.

Quand un enfant, dit (*b*) le fieur *Perrot*, foit mâle, foit femelle, eft parvenu à l'âge de cinq ou fix mois, le pére & la mére font un feftin de ce qu'ils ont de meilleur, auquel ils invitent un Jongleur avec cinq ou fix de fes Difciples. (Ce Jongleur eft ce qu'étoient autrefois les Sacrificateurs.) Le pére de famille, en lui adreffant la parole, lui dit, qu'il eft invité pour percer le nés & les oreilles de fon enfant, & qu'il offre ce feftin au Soleil, ou à quelqu'autre Divinité prétendue, dont il déclare le nom, la priant d'avoir pitié de fon enfant & de lui conferver la vie. Le Jongleur répond enfuite felon la coutume, fait fon invocation à l'efprit que le pére a choifi. On lui préfente à manger & à fes Difciples; & s'il refte quelques mets, il leur eft permis de les emporter avec eux. Quand on a fini de manger, la mére de l'enfant met devant les conviés des pelleteries, des chaudiéres, ou d'autres marchandifes, & remet fon enfant entre les mains du Jongleur, qui le donne à tenir à un de fes Difciples.

Après avoir fini fa chanfon à l'honneur de l'efprit invoqué, il tire de fon fac un poinçon plat, fait d'un os, & une groffe alêne. Du poinçon il perce les deux oreilles de l'enfant, & de l'alêne il perce le nés. Il remplit les cicatrices des deux oreilles avec de petits rouleaux d'écorce, & dans le nés il met un petit bout de plume, qu'il y laiffe jufqu'à ce qu'il foit guéri avec un certain onguent, dont il le penfe. Quand il eft guéri, il y met du duvet de Cigne, ou d'Outarde.

Les féparations des femmes & des filles au tems de leurs ordinaires, & leurs purifications, qui étoient en ufage chez les Gentils, comme chez les Juifs, ont eu encore la Religion pour principe, & paroiffent avoir été établies comme des remedes au péché. Elles font très rigoureufes en Amérique (*c*), où on leur fait des cabanes à part, comme à ceux qui étoient attaqués de la lepre parmi les Juifs. Elle paffent alors pour être fi immondes, qu'elles n'ofent toucher à rien, qui foit d'ufage. La premiére fois que cela leur arrive, elles font trente jours féparées du refte du peuple; & chaque fois on éteint le feu de la cabane d'où elles fortent, on en emporte les cendres, qu'on jette hors du Village, & on allume un feu nouveau, comme fi le premier avoit été fouillé par leur préfence. Chez les Peuples qui habitent les bords de la Riviére de la Plata, on les coût dans leur hamach, comme fi elles étoient mortes (*d*) fans y laiffer qu'une petite ouverture à la bouche pour ne leur pas ôter l'ufage de la refpiration. Elles reftent dans cet état, tandis que cela dure; après quoi elles entrent dans les épreuves par où doivent paffer toutes celles qui ont atteint l'âge de puberté. Plufieurs Idolâtres des Indes Orientales pratiquent fuivant Tavernier & d'autres Voiageurs le même ufage.

(*a*) Du Tertre, *Ibid.*
(*b*) *Mémoires manufcrits* du fieur N. Perrot.
(*c*) La Poterie, *Hift. de l'Amériq. Sep.* Tom. III.
(*d*) Antonio Ruis, *Conqueft. efpiritual del Paraguai*, ff. 19.

CHAPITRE VII.

Des Initiations.

SI quelque chose eſt capable de prouver la conformité des pratiques Religieuſes des Peuples de l'Amérique avec ceux de notre Continent, c'eſt l'article qui regarde les Initiations. On ſçait que les Grecs, les anciens Perſes, & d'autres Peuples encore avoient introduit dans leur Religion pluſieurs myſtéres, pour leſquels ils avoient un grand reſpect : tels étoient entr'autres ceux de Samothrace, les Orgies, ceux d'Eleuſis, ceux de Mythras, & quelques autres. Quoique les Anciens qui en ont parlé, aient obſervé un ſilence religieux ſur les cérémonies qui ſe pratiquoient dans ces myſtéres, ils en ont aſſez dit pour ne pas nous laiſſer ignorer les pratiques des Initiations auxquelles il falloit ſe ſoumettre, pour y participer.

Ces Initiations demandoient un aſſez long eſpace de tems, & pluſieurs épreuves également gênantes & pénibles. On étoit obligé de paſſer par deux états, dont le premier étoit un état d'expiation, & le ſecond, un état de ſanctification & de perfection. Je n'ai pas deſſein de m'étendre ſur toutes les pratiques qu'il falloit obſerver, pour être reçû à ces myſtéres. Celles qu'on étoit obligé d'obſerver pour ceux de Mythras, étoient ſi longues & ſi dangéreuſes, qu'il en coutoit quelquefois la vie à ceux qui s'y ſoumettoient. (a) Il ſuffit de ſçavoir en général que la retraite, le jeûne, l'abſtinence des plaiſirs même permis, la continence, la priére, & les ſacrifices, étoient les préparations les plus ordinaires. Nous allons voir maintenant la reſſemblance des pratiques des Américains avec celles des Peuples que j'ai nommés.

Initiations *des* Peuples *de la* Virginie, *& de* quelques autres.

L'AUTEUR de l'Hiſtoire de la Virginie eſt celui qui nous donne une connoiſſance plus parfaite de ce qui ſe pratiquoit ſur cela parmi les Barbares de l'Amérique Septentrionale, & qui nous met plus en voie d'en faire comparaiſon avec les Initiations des Anciens. Voici comme parle ſon Traducteur.

Les Indiens, dit-il, ont des Autels & des lieux deſtinés aux ſacrifices. On dit même qu'ils ſacrifient quelquefois de jeunes enfans : mais ils le nient, & prétendent qu'ils ne les écartent de la ſocieté que pour les conſacrer au ſervice de leur Dieu. *Smith* nous donne la relation d'un de ces ſacrifices célébré de ſon tems, ſur le raport de quelques perſonnes qui en étoient les témoins oculaires. Voici ce qu'il en dit.

(b) Ils peignirent de blanc quinze jeunes hommes des mieux faits, qui n'avoient pas plus de 12 à 15 ans ; & après les avoir amenés dehors, le Peuple paſſa toute la matinée à danſer, & à chanter au tour d'eux avec des ſonnettes de ſerpent à la main. L'après-midi ils les placérent tous ſous un arbre, & l'on fit entr'eux une double haie de gens armés de petites cannes attachées enſemble. On choiſit alors cinq jeunes hommes, qui allerent prendre tour à tour un de ces garçons, le conduiſirent à travers la haie, & le garantirent à leur propre dam, avec une patience merveilleuſe, des coups de canne qu'on fit pleuvoir ſur eux.

Pendant ce cruel exercice, les pauvres meres pleuroient à chaudes larmes, & préparoient des nattes, des peaux, de la mouſſe & du bois ſec pour ſervir aux funerailles de leurs enfans. Après que ces jeunes garçons eurent ainſi paſſé par les baguettes, on abatit l'arbre avec furie, on rompit en pieces le tronc & les branches, l'on en fit des guirlandes pour les couronner, & l'on para leurs cheveux de ces feuilles.

Mes témoins ne purent voir ce que devinrent les enfans : mais on les jetta tous les uns ſur les autres dans une vallée, comme s'ils étoient morts, & l'on y célebra un grand feſtin pour toute la compagnie.

Le Werowance (c'eſt à-dire le Devin) interrogé ſur le but de ce ſacrifice, répondit que les enfans n'étoient pas morts ; mais que l'Okée ou le Diable ſuçoit le

(a) Voiez ſur cela le P. de Montfaucon, *Antiq.* expl. T. 1. & *la Mythologie* de M. l'Abbé Banier, T. 1. *in*-4. I. c.

(b) *Hiſt. de la Virginie* traduite de l'Anglois, imprimée à Orl. 1707. p. 272.

sang de la mammelle gauche de ceux qui lui tomboient en partage, jusqu'à ce qu'ils fussent morts; que les cinq jeunes hommes gardoient les autres dans le désert l'espace de neuf mois; que durant ce tems-là, ils ne devoient converser avec personne; & que c'étoit de leur nombre qu'ils tiroient leurs Prêtres & leurs Devins. Là finit la relation du Capitaine Smith. Je ne sçai, continue l'Auteur, si le Capitaine Smith a été mal informé dans cette relation, ni si le conte d'Okée qui suce le sang de la mammelle gauche, est un tour du Médecin, ou du Prêtre, qui est toujours Médecin, pour sauver sa réputation en cas qu'il y ait quelqu'un de ces enfans, qui vienne à mourir sous sa discipline. Mais je croirois plutôt le dernier que ce beau Roman de l'Okée: du moins l'Histoire du Capitaine Smith ne paroît autre chose qu'un exemple de leur *Huscanawement*, (ce mot répond à celui d'*Initiation*,) & il ne s'est trompé sur quelqu'une des circonstances, que parce qu'alors cette cérémonie lui étoit tout à fait inconnue.

On ne la célébre d'ordinaire qu'une fois en quatorze, ou en seize années, à moins que leurs jeunes hommes ne se trouvent plus souvent en état d'y être admis. C'est une discipline, par laquelle tous leurs jeunes hommes doivent passer, avant qu'ils soient reçûs au nombre des grands hommes, où des *Cacharouses* de la Nation; au lieu que s'il en faut croire le Capitaine Smith, ils n'étoient mis à part que pour suppléer à l'Ordre de la Prêtrise. Voici de quelle maniére on *Huscanawe*.

Les Gouverneurs de la Ville choisissent les jeunes hommes les mieux faits, & les plus éveillés qu'il y ait, & qui aient amassé quelque bien par leur voiages, & à la chasse, pour être *Huscanawés*, ensorte que ceux qui refusent cette épreuve, n'oseroient demeurer avec leurs compatriotes. On fait d'abord quelques-unes de ces folles cérémonies que le Capitaine Smith a raportées : mais la principale est la retraite de ces jeunes hommes dans les bois, où on les enferme plusieurs mois de suite, sans qu'ils y aient aucune société, ni d'autre nourriture que l'infusion ou la décoction de quelques racines qui bouleversent le cerveau. En effet ce breuvage, qu'ils appellent *Wisoccan*, joint à la sévérité de la discipline, les rend fols à lier, & ils continuent dans ce triste état dix-huit ou vingt jours ; on les garde enfermés dans un enclos bien fort fait exprès pour cet usage, & dont j'en vis un en 1694 qui appartenoit aux Indiens de Paumaünkie. Il avoit la figure d'un pain de sucre, & il étoit ouvert par tout en guise de treillis, pour donner passage à l'air. Il n'y avoit pas encore un mois que treize jeunes hommes y avoient été *huscanawés*, & qu'on les avoit mis en liberté. D'ailleurs on débite à cette occasion, que ces pauvres malheureux boivent tant d'eau du Fleuve Léthé, qu'ils en perdent le souvenir de toutes choses, de leurs parens, de leurs amis, de leur bien, & même de leur Langue. Lorsque les Médecins trouvent qu'ils ont assez bû de ce *Wisoccan*, ils en diminuent peu à peu la doze, jusqu'à ce qu'ils les aient ramenés à leur premier bon sens. Mais avant qu'ils soient tout à fait bien rétablis, ils les conduisent à leurs différentes Villes. Après avoir essuié une si cruelle fatigue, ces jeunes hommes n'osent pas dire qu'ils se souviennent de la moindre chose, dans la crainte qu'on les *huscanaweroit* une seconde fois; & alors le traitement est si rude, qu'il n'en échape guéres la vie sauve. Il faut qu'ils deviennent sourds & muets, & qu'ils apprennent tout à nouveaux frais. Je ne sçai si leur oubli est feint ou réel; mais il est sûr qu'ils ne veulent rien connoître de ce qu'ils ont sçû autrefois, & que leurs Gardiens les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient tout appris de nouveau. C'est ainsi qu'ils recommencent à vivre après être morts en quelque maniére, & qu'ils deviennent hommes en oubliant qu'ils aient jamais été enfans. Si quelqu'un d'eux vient à mourir dans ce cruel exercice, je m'imagine qu'alors la Fable d'Okée, que Smith raporte, sert d'excuse pour le cacher; car, dit-il, Okée devoit avoir ceux qui lui tomboient en partage, & l'on disoit que ceux-là avoient été sacrifiés.

Ma conjecture est d'autant plus probable, que je sçai de certitude qu'Okée n'a pas toujours part à chaque *huscanawement*. En effet, si les Indiens de Paumaünkie ne ramenérent pas deux de leurs jeunes hommes de cette cruelle cérémonie, qu'ils firent en l'année 1694. d'un autre côté les *Appamatuks*, (Ci-devant une puissante Nation, mais qui est aujourd'hui bien affoiblie) ramenérent toute la jeunesse qu'ils avoient envoiée en 1690. à ce terrible apprentissage.

La peine que les Gardiens de ces jeunes hommes se donnent, est si extraordinaire, & ils doivent observer un secret si religieux durant tout le cours de cette rude discipline, que c'est la chose du monde la plus méritoire de se bien acquitter de cette charge, & le moien le plus sûr de parvenir aux plus grands emplois du Païs, dès la premiére distribution qui s'en fait: mais aussi peuvent-ils compter sû-

rement d'être bientôt expédiés à l'autre monde, si par légereté, ou par négligence, ils manquoient tant soit peu à leur devoir.

J'ai remarqué d'ailleurs, que ceux qu'on avoit *huscanavés* de mon tems, étoient de beaux garçons bien tournés, pleins de feu, de l'âge de quinze à vingt ou vingt-cinq ans, & qui passoient pour riches. Cela me faisoit croire d'abord que les vieillards avoient trouvé cette invention pour s'emparer des biens de la jeunesse, puisqu'en effet ils les distribuent entr'eux, ou ils les destinent à quelque usage public, & que ces jeunes hommes sont réduits à brusquer de nouveau la fortune.

Les Indiens abhorent cette pensée; & ils prétendent qu'on n'emploie un remede si violent, que pour délivrer la jeunesse des mauvaises impressions de l'enfance, & de tous les préjugés qu'elle contracte, avant que leur raison puisse agir. Ils soutiennent que mis alors en pleine liberté de suivre les loix de la nature, ils ne risquent plus d'être les dupes de la coûtume ou de l'éducation, & qu'ils sont plus en état d'administrer également la justice, sans avoir aucun égard à l'amitié, ni au parentage.

Initiations *des* Caraïbes.

On trouve des vestiges des Initiations parmi les Caraïbes, accompagnées de jeûnes très-rigoureux, & d'autres épreuves extraordinairement difficiles à soutenir, pour les filles & les garçons qui entrent dans l'âge de puberté, de même que pour admettre un jeune homme au rang des Guerriers; pour faire passer un Guerrier dans l'ordre des Capitaines; pour l'installation d'un Chef général; & pour l'inauguration des Devins. Il est fâcheux que les Auteurs ne nous aient donné de toutes ces choses qu'un détail grossier & imparfait. On ne laisse pas d'y reconnoître un caractére de Religion, mais dont il ne reste plus néanmoins qu'une vaine ombre. *Thevet* (a) qui a été lui-même le témoin de toutes ces épreuves, nous donne un détail de tout ce qui se passe à cette occasion parmi les Peuples du Brésil. Je rapporterai ici en substance ce qu'il en dit.

Initiations *des* filles adultes.

Ce n'est pas sans sujet qu'on a donné, dit-il, à cette premiére purgation un nom qui signifie, peur échue ou advenue; car les filles ont véritablement raison d'apprehender ce terrible moment, qui est comme le signal d'un véritable martyre pour elles. On commence donc par leur brûler les cheveux, ou par les leur couper avec une dent de poisson, le plus près de la tête que cela se peut. Après cela on les fait tenir debout sur une pierre platte, qui leur sert de grais pour travailler leur porcelaine, & pour polir les pierres vertes, dont ces Nations font divers ornemens; & avec une dent d'Acouti, on leur tranche la chair depuis le haut des épaules jusqu'au dos, faisant une croix de biais & plusieurs autres découpures, de maniere que le sang en ruisselle de toutes parts. On s'apperçoit bien de la douleur que ressentent ces pauvres filles par leur grincement de dents, & par leurs différentes contorsions: mais la honte les retient, & pas une n'ose laisser échapper un seul cri. On frotte ensuite toutes ces plaies avec de la cendre de courge sauvage, qui n'est pas moins corrosive que la poudre à canon, ou du salpêtre, ensorte que jamais les marques ne s'effacent; après quoi on leur lie les bras & tout le corps d'un fil de coton, on leur pend au col les dents d'un certain animal, & on les couche dans leur hamach, si bien enveloppées que personne ne peut les voir. Elles y sont au moins trois jours entiers sans pouvoir en descendre, & passent tout ce tems-là sans parler, sans boire, ni sans manger.

Ces trois jours étant expirés, on les fait descendre de leur *hamach* pour les délier, & on leur fait poser les pieds sur ce même grais, où on leur a fait la premiere opération de les inciser, afin que d'abord elles ne touchent point la terre de leurs pieds. De-là elles sont remises dans leur lit, où elles sont nourries de racines cuites, & d'un peu de farine & d'eau, sans qu'elles puissent user de quelqu'autre viande, ou de quelqu'autre breuvage que ce soit. Elles sont dans cet état jusqu'à la seconde purgation, après laquelle on leur découpe tout le reste du corps depuis la tête jusqu'aux pieds, d'une maniére encore plus cruelle que la premiére fois. On les remet de nouveau dans leur hamach, où elles sont un peu moins gênées à la vérité pendant le second mois,

(a) Thevet, *Cosmog. univ.* Tom. II. Liv. 21. p. 913.

mois, & où elles font une abstinence un peu moins austére : mais elles ne peuvent encore sortir, ni converser avec qui que ce soit de la cabane, & ne s'occupent qu'à filer, & à éplucher du coton. Le troisiéme mois on les frotte d'une couleur noire, faite d'huile de jenipat, & elles commencent à sortir pour aller aux champs.

(a) Quoique *Thevet* ne parle point d'instruction, il y a cependant apparence que c'est pendant ce tems-là, qu'on les instruit du fond de leur fausse créance. Cet Auteur ajoute qu'un vieux Portugais, qui étoit du nombre de ceux qui avoient découvert les premiers ce païs-là, lui avoit dit qu'ils avoient tâché d'ôter cette superstition à ces Peuples ; mais que les Devins aiant été consultés, s'y étoient opposés fortement, en disant que s'ils cessoient d'observer cette coutume, *Maire Monan* les feroit tous perir. *Maire Monan* est le nom qu'ils donnent à un être, auquel ils attribuent à peu près les mêmes perfections que nous donnons à Dieu, qui n'a, disent-ils, ni commencement, ni fin, qui a créé le Ciel, la terre & toutes choses ; mais qui pourtant s'est incarné & changé en enfant pour soulager par ses enseignemens la nécessité de son peuple.

Le même Auteur (b) parle d'une autre cérémonie de Religion pratiquée à la Floride, laquelle paroît avoir été instituée dans le même esprit & interesser les jeunes filles de la même maniére.

Les Floridiens ont, dit-il, des fêtes qu'ils célébrent en certains tems avec des cérémonies fort étranges. Le lieu où se fait la fête, est un grand circuit de terre bien uni, fait en rond près de la maison du Roi, de laquelle ceux qui sont députés pour la solemnité d'icelle, sortent peints & emplumés de diverses couleurs, & s'acheminent jusqu'audit lieu. Là, où étant arrivés, ils se rangent en ordonnance, & suivent trois autres, lesquels sont différens à eux, tant en peintures qu'en façon de faire. Chacun de ces trois porte une tabourasse en son poing, lorsqu'ils commencent à entrer au milieu du rond, lesquels dansant & chantant fort piteusement, sont suivis des autres, qui leur répondent ; mais après qu'ils ont chanté, dansé, & tournoié ce rond par trois fois, ils se prennent à courir par le milieu des épaisses forêts, tout ainsi que des chevaux debridés, & lors les femmes continuent tout le reste du jour en pleurs si tristes & lamentables que rien plus ; & en telle furie, elles saisissent les bras des jeunes filles, lesquels elles incisent fort cruellement avec des écailles de moules bien aiguës, de sorte que le sang en découle, lequel elles aspergent en l'air avec une branche, ou rameau d'arbre, s'écriant *He Toia! Toia! Toia!* par trois fois. Ces trois qui commencent la fête sont nommés *Jaonas*, & sont comme les Prêtres & Sacrificateurs, auxquels ils ajoutent foi & créance, partie, pour autant que de race ils sont ordonnés aux sacrifices, & en partie aussi, d'autant qu'ils sont si subtils Magiciens, que toute chose égarée est incontinent recouverte par leur moien. Au bout de deux jours, ceux qui s'en sont ainsi fuis parmi les bois, retournent en la place : puis étant arrivés, ils commencent à danser d'une gaieté de cœur, & à rejouir leurs peres, lesquels par leur antiquité trop grande, ou bien par leur naturelle indisposition, ne sont appellés à cette fête. Les danses finies, ils se mettent à manger d'une avidité si grande, qu'ils semblent plutot devorer la viande que la manger ; d'autant que le jour de la fête, ni les deux jours en suivant qu'ils sont dedans les bois, ils ne boivent, ni ne mangent choses du monde.

Initiation *d'un* Guerrier.

Le Ministre *Rochefort* donne la Relation qui suit, de la maniere d'admettre un jeune homme dans le corps des Guerriers.

Avant que les jeunes gens soient mis au rang de ceux qui peuvent aller à la guerre, ils doivent être declarés soldats en présence de tous leurs parens & amis qui sont conviés d'assister à une si solemnelle cérémonie. Voici donc l'ordre qu'ils observent en ces occasions. Le pere qui a auparavant convoqué l'Assemblée, fait seoir son fils sur un petit siege, qui est posé au milieu de sa case, ou du carbet ; & après lui avoir remontré en peu de paroles tout le devoir d'un généreux soldat Caraïbe, & lui avoir fait promettre qu'il ne fera jamais rien qui puisse flétrir la gloire de ses predécesseurs, & qu'il vengera de toutes ses forces l'ancienne querelle de leur Nation, il saisit par les pieds un certain oiseau de proie, qu'ils appellent *Mansfenis* en leur Langue, & qui a,

(a) Thev. *Cosm. univ.* Tom. II. Liv. XXI. p. 913. & 918.

(b) *Ibid.* Liv. XXIII. Ch. 1. p. 1004.

été préparé longtems auparavant pour être emploié à cet usage, & il en décharge plusieurs coups sur son fils jusqu'à ce que l'oiseau soit mort, & que sa tête soit entiè[illegible]. Après ce rude traitement, qui rend ce jeune homme tout étourdi, il lui [illegible] (a) tout le corps avec une dent d'Acouti; & pour guérir les cicatrices [illegible] a faites, il trempe l'oiseau dans une infusion de grains de piment, & il en frotte rudement toutes ses blessures, ce qui cause au pauvre patient une douleur très-aiguë & très cuisante : mais il faut qu'il souffre tout cela gaiement sans faire la moindre grimace, & sans témoigner aucun sentiment de douleur. On lui fait manger ensuite le cœur de cet oiseau, & pour la clôture de l'action, on le couche dans un lit branlant, où il doit demeurer étendu de son long, jusqu'à ce que ses forces soient presque toutes epuisées à force de jeûner : après cela il est connu de tous pour soldat, il se peut trouver à toutes les Assemblées du Carbet, & suivre les autres dans toutes les guerres qu'ils entreprennent contre leurs ennemis.

Initiation *d'un* Capitaine.

Le sieur *Biet* (b) dans son voiage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne en l'année 1652. parle ainsi de la maniére de faire un Capitaine parmi les *Galibis*, qui sont les Caraïbes de la terre ferme.

Premiérement celui qui veut être fait Capitaine, vient d'abord dans sa case avec une rondache sur la tête, baissant les yeux, sans regarder & parler à personne, & sans en rien témoigner même à sa femme, ni à ses enfans. Il se va mettre dans un coin de la case, jusqu'à ce qu'on lui ait fait un petit retranchement comme une prison, où à peine se peut-il remuer. On lui pend son lit au haut de la case afin qu'il ne parle à personne. Il ne sort de ce lieu que pour aller à ses nécessités, & pour subir les rudes épreuves que lui font ressentir les autres Capitaines ses voisins.

Secondement on lui fait garder un jeûne très-rigoureux pendant six semaines, que les Chrétiens auroient bien de la peine à faire pour l'amour de Dieu. On ne lui donne qu'un peu de millet bouilli & bien peu de cassave, de laquelle il ne mange que le milieu. Pendant ce tems-là les Capitaines voisins le viennent visiter soir & matin : ils le font venir devant eux, lui représentent avec leur éloquence naturelle, que s'il veut parvenir à la gloire de Capitaine où il aspire, il doit être courageux, & qu'il doit se comporter généreusement dans toutes les rencontres où il se trouvera parmi ses ennemis; qu'il ne doit craindre aucun danger pour soutenir l'honneur de sa Nation, & pour prendre vengeance de ceux qui ne manquent pas de les maltraiter, quand ils les ont pris en guerre.

Cette harangue qu'il a écoutée attentivement, etant finie, on lui fait ressentir combien il souffriroit s'il étoit pris par leurs ennemis, par le moien des coups qu'ils lui donnent à l'heure même. Il se tient debout au milieu du carbet les mains sur la tête. Chaque Capitaine lui charge sur le corps trois grands coups d'un foüet, qui n'est pas moindre que le foüet d'un cocher. Il est fait de racines de Palmiste : les jeunes gens sont emploiés durant ce tems-là à les faire. Il ne reçoit que trois coups d'un même foüet, de sorte qu'il en faut un pour chaque Capitaine, & ainsi il en faut beaucoup. L'on fait cela deux fois le jour pendant six semaines. Il est frappé en trois endroits de son corps : le premier coup au tour des mammelles; le second au milieu du ventre, & le troisiéme environne les cuisses; & comme ces coups sont donnés avec grande roideur, & de toute sa force, chaque coup [illegible] corps & en [illegible] ruisseler le sang à grosses goutes; pendant lequel tems, il [illegible] pas que le Capitaine prétendant se remuë tant soit peu, & donne aucun signe de la douleur qu'il souffre. Si le nombre des Capitaines est grand, ce sont autant de bras tout frais, qui ont de la force pour lui faire sentir de furieuses atteintes. Après avoir ainsi été traité, il se retire dans sa casematte, se couche dans son lit, au haut duquel on met tous les foüets auxquels il a été foüeté, pour marque de son trophée.

Les six semaines de cette premiére & très-rude épreuve, dans laquelle il a fait [illegible] constance admirable, etant passées, on lui en prépare une autre capable de [illegible] les plus forts & les plus robustes. Pour le mettre dans cette épreuve, on fait un grand vin (c'est-à-dire un festin à boire) auquel au jour préfix, tous les Chefs de la Contrée viennent avec leur equipage, tous en bonne conche & bien parés.

(a) Scarifier est un terme de Chirurgie, qui signifie decouper, taillader.

(b) Liv. III. Ch. 12. p. 376.

Ils mettent pied à terre devant l'habitation. Etant tous arrivés en vûe de la case, ils se mettent dans les buissons ou halliers, où tous ensemble ils font des cris & des hurlemens horribles, puis ils entrent dans la case aiant tous la fleche sur l'arc. Ils vont prendre le Capitaine prétendant, déja tout exténué à cause du jeûne exact qu'on lui a fait faire, & des coups de foüet qu'on lui a fait ressentir; ils l'apportent dans son lit qu'ils attachent à deux arbres, & d'où ils le font lever. On l'encourage comme au commencement; & pour éprouver s'il sera courageux, chacun des Chefs lui donne un coup de foüet de toute sa force. Il se remet dans son lit, & on amasse quantité d'herbes très-fortes & très-puantes qu'ils mettent au tour de son lit. On y met le feu, ensorte qu'il ne le touche pas, mais qu'il en sente seulement la chaleur. La fumée de ces herbes puantes, avec la chaleur du feu, lui fait souffrir d'étranges maux : il est à demi fol dans son lit où il demeure constamment : il y tombe dans des pâmoisons si grandes, que l'on diroit qu'il est mort. Quand on le voit dans cet état, on lui donne à boire pour le faire revenir à soi; étant revenu, on l'exhorte de rechef à être courageux, on redouble son feu qui dure beaucoup de tems.

Pendant que ce pauvre misérable est dans ces souffrances, les autres boivent & mangent comme des pourceaux, & le voiant enfin presque mort, ils lui donnent un étrange remede pour le faire revenir à lui. Ils lui font un collier & une ceinture de palmiste, qu'ils remplissent de gros fourmis noirs, dont la piqueure d'un seul se fait ressentir trois ou quatre heures. On lui met ce collier & cette ceinture qui le fait bientôt revenir, à cause des cuisantes douleurs que cela lui fait souffrir. Il se leve, & quand il est debout, on lui verse un Canari plein de *Palinot*, qui est une de leurs boissons, sur la tête au travers d'un *Manaré*, ou crible du païs. Il se va aussi-tôt laver dans la plus prochaine fontaine ou riviere; & étant rentré dans sa case, il se remet de rechef dans sa retraite, & afin que tous les enfans de la case & tous ceux qui en sont se souviennent de cette cérémonie, on les foüette tous sans exception, sans épargner même les femmes, si elles ne s'enfuient bien promptement.

On fait recommencer au Capitaine prétendant un nouveau jeûne, mais non pas si rigoureux que le premier; car quelqu'un des Capitaines ses voisins a soin de lui aller tuer quelques petits oiseaux. Le tems de ce jeûne étant expiré, il est proclamé Capitaine; on lui donne un arc tout neuf & des fleches, avec tout ce qui lui est nécessaire.

Ce n'est-là cependant encore qu'un petit Capitaine; car pour être un grand Chef, il faut des épreuves bien plus rigoureuses que le sieur Biet a ignorées, que le sieur de Rochefort n'a fait qu'effleurer imparfaitement, & que le P. Laffiteau a tirées des lettres (a) du Pere *De la Neuville* Jésuite, lequel aiant demeuré quelque tems dans l'isle de Cayenne au voisinage de ces Peuples, a été à portée d'avoir de bons Mémoires de leurs mœurs. Voici ce qu'il en dit.

Initiation *d'un* Capitaine Général.

LE Gouvernement des Gaianois est Monarchique. Ils n'ont qu'un Chef, auquel ils obéissent aveuglement : c'est ordinairement le plus ancien de la Nation qu'on choisit, si d'ailleurs il a toutes les qualités nécessaires pour soutenir cette dignité; c'est-à-dire, s'il a de la force, de la valeur, de l'adresse; s'il est actif, laborieux, sobre, patient, fécond en ressources & en stratagêmes; enfin s'il connoît le païs, & s'il sçait les chemins qui conduisent chez toutes les Nations. Le plus ancien manque-t-il de ces qualités, ils en choisissent un autre, qu'ils éprouvent par un rude Noviciat, pour s'assurer qu'il est tel qu'ils le souhaitent. Ils commencent d'abord par le faire jeûner plus de neuf mois d'une maniere très-rigoureuse, ne lui donnant par jour qu'autant de mil qu'il en peut contenir dans sa main. Ils lui font porter des fardeaux enormes; ils l'obligent de faire sentinelle presque toutes les nuits à l'entrée du Carbet : ils envoient des Députes à la découverte, ou chez les Nations voisines, puis à leur tour ils contraignent le Prétendant d'aller sur les traces des Députés, afin de l'accoutumer à connoître toutes les routes. Il n'est point de bornes ou de fontaines un peu marquées dont il ne doive sçavoir la situation, prêt de le prouver en y portant une branche cassée au premier ordre : enfin il doit avoir en tête la Géographie naturelle de tout son païs. Pour le familiariser à la douleur, on l'enterre souvent jusqu'à la ceinture dans une fourmilliere pleine de ces grosses fourmi.

(a) Lettres du P. de la Neuville : *Mem. de Trevoux*, Mars 1723.

dont la piqueure donne des fiévres de vingt-quatre heures aux François, & on l'y laisse un tems considérable. D'autre fois on se contente d'enchâsser trois ou quatre cens de ces fourmis dans des feuilles, de maniere que la tête passe d'un coté & le corps de l'autre; on coud toutes ces feuilles animées en guise de colliers, de bracelets, de ceintures, de jarretiéres & de couronnes, dont on orne le Roi novice. Je laisse juger avec quelles douleurs. C'est ainsi qu'on le forme à la Roiauté.

Quand on le juge assez éprouvé, on fait l'inauguration en cette maniére. Toute la Nation assemblée va chercher le Prétendant, qui est à une lieue, ou plus, caché sous des feuillages, comme pour faire entendre qu'il fuit les honneurs; ou bien comme l'ont dit deux de ces Rois, afin de lui faire connoitre qu'on l'a tiré de la poussiére pour l'élever sur le trône; ce qui se confirme par une autre cérémonie: car chacun des assistans va en cadence mettre le pied sur sa tête, après quoi on le leve; & tous se prosternent, & jettent leurs arcs & leurs fléches à ses pieds. Le Roi à son tour met le pied sur la tête de ses sujets, puis on le ramene en triomphe au Carbet, où il trouve un grand festin préparé pour les femmes. Avant que de manger, il faut qu'il donne encore une preuve de son adresse, en lançant une fléche dans une tasse de la grosseur d'un œuf, attachée sur le haut du toit. Cela fait, chaque femme lui sert tour à tour une tasse d'*Ouicou* qu'il est obligé de boire, afin de montrer qu'il a autant de force pour boire que trente hommes, de même qu'il en a eu assez pour se contenter durant trente jours de la nourriture qu'un homme pourroit aisément prendre en un seul jour. Comme il est contraint de vomir souvent, ce repas a plus l'air d'une rude question, que d'un festin. Du reste, ses sujets l'imitent parfaitement, & ne cessent de boire & de manger que toutes les provisions ne soient épuisées.

La cérémonie finie, le nouveau Capitaine est censé avoir plein pouvoir & entiere autorité sur toute la Nation, qui ne fait plus rien que par ses ordres, & par son mouvement. C'est lui qui fait la guerre ou la paix à son gré.

» On ne doit pas se persuader, dit l'Auteur que je copie, que toutes ces rigoureuses » épreuves qu'il faut subir chez ces Peuples Barbares pour être admis au rang des » Guerriers, des Capitaines, & de Chef Général de la Nation, ne soient que des » coutumes purement civiles, & des usages établis par les Législateurs, afin de former le corps aux exercices les plus pénibles, & de rendre l'ame capable des plus » hautes entreprises, en le mettant dans la nécessité par ces épreuves volontaires de » se faire un courage à toute épreuve. La Religion en est certainement le principe, » comme elle l'étoit dans l'Antiquité pour les soldats de Mithras, pour les Lacedé- » moniens, qu'on flagelloit devant l'autel de Diane Orthie, & pour les Héros qui se » faisoient initier aux mystéres de Samothrace, ou d'Eleusine. Nous devons juger de » ce qui se faisoit chez les Caraibes, où il y a peu de Religion apparente, par ce qui » se pratiquoit pour des sujets semblables au Perou, & au Mexique, où la Religion » étoit si bien marquée, qu'il n'y a peut-être jamais eu de Nations Idolâtres, où la » Religion ait été plus en regle.

» Quoique je ne me sois pas proposé, continue-t-il, de traiter des mœurs des Mexi- » quains & des Peruviens, lesquelles ont été bien écrites par l'Ynca *Garcilasso*, par » *Acosta*, *Lopès de Gomara*, *Oviedo*, *Herrera*, & plusieurs autres Auteurs Espagnols, » je ne laisserai pas de dire ici quelque chose de leurs initiations militaires, pour » montrer que la Religion aiant été le motif de leurs épreuves, on doit aussi se for- » mer la même idée de celles dont j'ai déja parlé. «

Initiations *des* Yncas du Pérou.

(*a*) On n'admettoit à ces Initiations, dans le Perou, que les enfans de la race du Soleil, c'est-à-dire les fils des Yncas, qui composoient une famille nombreuse, & étendue dans l'Etat, & qui étant celle des Rois & des Princes de leur sang, devoit aussi se distinguer des familles populaires par des vertus propres de leur origine céleste, & bien supérieures à celles du commun des hommes.

(*b*) On commençoit ces Initiations, dit *Garcilasso de la Vega*, à l'âge de 15 à 16 ans, & elles étoient d'une condition absolument requise pour sortir de l'enfance, pour recevoir les marques honoraires de l'age viril, & jouir de ses prerogatives,

(*a*) Le P. Lafitau *ibid.*
(*b*) Garcilasso de la Vega *Comment. Real.* lib. VI. Cap. 24.

ſur tout pour être habile à porter les armes, & à exercer quelque charge dans l'Empire. Elles étoient en même tems un noviciat des plus rigoureux, dans lequel on les exerçoit à ſupporter toutes ſortes de travaux, & à ſe rendre capables de ſoutenir toutes les diſgraces de la fortune. Il étoit pour ces Novices d'une extrême conſéquence de ſortir de ces épreuves avec honneur ; car ſi pendant le cours de cet examen, ils laiſſoient paroitre de la foibleſſe, ou de la lacheté, il en rejailliſſoit ſur eux, & ſur leurs parens les plus proches, une infamie qui les déshonoroit. Auſſi les péres, les méres, les freres, les ſœurs, les oncles, & les jeunes gens, ne ceſſoient de faire pendant ce tems-là des vœux continuels au Soleil, qu'ils accompagnoient de ſacrifices, de jeunes, de mortifications, & de toutes ſortes d'exercices de Religion, afin que le Soleil leur donnât la force & le courage néceſſaire, pour fournir avec gloire la pénible carriére de ces violentes épreuves.

Chaque année donc, ou de deux ans en deux ans, on faiſoit le choix de jeunes Princes, propres à être initiés ; & on les mettoit dans une maiſon conſacrée à cet uſage, ſous la conduite de quelques vieillards experimentés, qui étoient les maîtres de ces Novices, & qui avoient charge de les éprouver & de les inſtruire.

Les épreuves commençoient par des jeûnes de pluſieurs jours de ſuite, pour leur apprendre à ſouffrir la faim & la ſoif. On les réduiſoit preſque à l'inanition, & on ne leur donnoit à certains tems marqués que quelques poignées de bled d'Inde, & de l'eau pure. On doubloit le tems de ces jeûnes, à meſure qu'ils ſe montroient plus capables de les ſupporter, & on les leur faiſoit pouſſer auſſi loin, que cela ſe pouvoit preſque ſans mourir.

De la même maniere qu'on leur avoit appris à dompter le corps par la faim & par la ſoif, on les accoutumoit auſſi à le matter par les veilles. On les mettoit en ſentinelle des dix & douze jours de ſuite, pendant leſquels les ſurveillans les viſitoient exactement ; & ſi on en trouvoit quelqu'un endormi, on le renvoioit, en diſant qu'il étoit encore trop enfant pour être admis aux honneurs.

Le tems de ces premieres épreuves étant paſſé, on les éxercoit à la courſe. On les conduiſoit pour cet effet à un lieu ſacré parmi eux, d'où cette courſe commençoit & ſe continuoit juſqu'au pied de la Citadelle, laquelle en étoit éloignée d'une lieue & demie, & où étoit planté un étendard, qui étoit deſtiné à celui qui arrivoit le premier, qu'on choiſiſſoit auſſi pour être à la tête des autres. Les derniers & ceux à qui le cœur avoit manqué dans la courſe, étoient notés d'infamie, & renvoiés avec honte. Les parens qui appréhendoient ces ſortes d'affronts, couroient avec leurs enfans, ou ſe placoient ſur le chemin de diſtance en diſtance, & les excitoient par tous les motifs les plus propres à réveiller en eux les ſentimens de l'honneur.

On leur apprenoit à travailler de leurs mains, à faire tout ce qui étoit néceſſaire pour leurs beſoins, ſurtout leurs armes, leurs ſouliers & tout ce qui eſt de l'équipage d'un ſoldat. On leur montroit enſuite à ſe ſervir de ces armes, en les exerçant à toutes ſortes d'operations militaires, à lancer le javelot, à tirer de l'arc & de la fronde, à porter de grands fardeaux, & à donner toutes ſortes de preuves de force & d'adreſſe.

Souvent on les faiſoit lutter les uns contre les autres. Quelquefois on les diviſoit en deux troupes : on leur faiſoit attaquer & défendre une Place ; & dans ces ſortes de combats où l'animoſité & l'émulation les excitoient, ils ſe piquoient quelquefois ſi vivement, qu'ils ſe faiſoient de cruelles bleſſures, dont il y en avoit qui mouroient. Quelquefois un de leurs Maîtres prenant un bâton à deux bouts, ou une eſpece de pique, ſe mettoit au milieu d'eux, faiſoit le moulinet, s'eſcrimant avec une viteſſe & une légereté incroiable, portant ce bâton ou cette pique, tantot à l'un tantot à l'autre, juſqu'à leurs yeux, comme s'il vouloit les percer, ou ſur leurs jambes comme s'il avoit intention de les rompre. Ceux qui baiſſoient tant ſoit peu la vue, ou qui retiroient le pied, étoient auſſitot mis hors des épreuves, [illegible] qu'on diſoit que [illegible] apprehendoient ſi fort des armes qu'ils ſçavoient bien ne devoir pas leur nuire, [illegible] ſçauroient ſoutenir l'aſpect de celles de leurs ennemis. On exerçoit d'autres [illegible] leur patience, en frappant leurs bras & leurs jambes nues, avec de grandes branches d'oſier, pour voir quelle figure ils feroient en recevant ces coups, & s'ils [illegible] paroiſſoient trop ſenſibles, on les rejettoit, en diſant, [illegible] qu'ils ne pouvoient pas ſouffrir les coups de ces branches ſi tendres & ſi [illegible] encore moins à l'épreuve des bleſſures & des coups violens [illegible] ennem[illegible]

Pendant tout ce Noviciat, on ne les éxerçoit pas seulement aux armes, mais on les formoit à toutes les vertus néceſſaires pour remplir les differentes charges de l'Etat; & on les mettoit en ſituation de ſouffrir toutes ſortes de beſoins & de néceſſités, afin qu'ils euſſent éprouvé par eux-mêmes toutes les miséres où étoient expoſés les Peuples, auxquels ils devoient un jour rendre juſtice & donner le bon éxemple.

Les Maîtres de ces Novices leur donnoient tous les jours des leçons, leur repréſentant ſans ceſſe l'honneur qu'ils avoient d'être de la race du Soleil. Ils leur mettoient ſans ceſſe devant les yeux, les vertus, & les actions héroïques de leurs ancêtres, leur religion, leur pieté, leur amour pour la juſtice, leur zèle contre le vice, leur valeur, leur clemence & leur douceur pour leurs ſujets, leur modération dans le gouvernement de leur Empire, leur tendreſſe envers les pauvres, leur liberalité, leur magnificence Roiale.

L'héritier preſomptif de la Couronne, bien-loin d'être diſpenſé de toutes ces épreuves, étoit traité avec encore plus de rigueur que les autres. On lui diſoit que c'étoit plutôt par ſes vertus qu'il devoit mériter de regner, que par un foible droit d'aîneſſe, ou d'héritage, qui ne ſuppoſoit en lui aucun mérite perſonnel. On le faiſoit coucher ſur la dure, jeûner, veiller, travailler, ſouffrir, comme le moins conſidére d'entr'eux. On humilioit ſans ceſſe ſon orgueil; & il étoit toujours le plus mal vêtu, afin que lorſqu'il ſeroit ſur le trone, & environné de toute la ſplendeur d'un Dieu ſur la terre, il ne mépriſât pas les pauvres, & que ſe ſouvenant qu'aiant eté comme l'un d'eux, il apprît à avoir de la compaſſion pour les miſérables, à faire des graces, & à mériter le nom de *Huachacuyac* qu'ils donnoient à leurs Rois; nom qui ſignifie l'Amateur & le bienfaicteur des pauvres.

Après qu'on avoit fourni la carriére de cette rigoureuſe épreuve, le Souverain leur faiſoit la cérémonie de leur percer les oreilles & les narines. Les principaux Princes de ſa Cour, qui l'aſſiſtoient, leur donnoient les autres marques de ſa dignité. Ils étoient alors déclarés de véritables Yncas, ou véritables fils du Soleil; & cette ſolemnité étoit terminée par des ſacrifices, & par les autres marques de réjouiſſance qui ont coutume d'illuſtrer les plus grandes fêtes.

Initiation *des* Chevaliers *au* Méxique.

OUTRE les épreuves que devoient ſubir dans leurs Temples généralement tous les Mexicains, de l'un & de l'autre ſexe à un certain âge, il y en avoit encore parmi les Nobles pour différens dégrés d'élévation par où ils paſſoient, afin de parvenir juſqu'au trone du Souverain, dont la dignité étoit elective. (a) Ces degrés d'elévation pour les militaires, étoient comme divers Ordres de Chevalerie, ſuperieurs les uns aux autres, & qui étoient diſtingués par differens noms & differentes marques ou habits d'Ordre. Ces Ordres avoient auſſi leurs Initiations. Voici ce que le Pere *Laffiteau* en rapporte ſur l'autorité des Voiageurs.

(b) Pour être fait *Tecuitle*, qui étoit l'Ordre de Nobleſſe, le premier auprès du Roi, il falloit être du Sang des Seigneurs les plus qualifiés de l'Etat, & s'être diſtingué par des actions extraordinaires. Celui qui aſpiroit à cet honneur, s'y préparoit de longue main, & faiſoit avertir de ſon deſſein, trois ans auparavant, tous ſes parens, tous ſes amis, tous les Seigneurs & *Tecuitles* de ſa Province.

Tous étant aſſemblés, & les augures aiant été pris pour le choix d'un jour heureux, tout le Peuple accompagnoit le Proſelyte au Temple le plus ſuperbe de la Ville, où étoit reverée la plus celebre Divinité du Païs, qui étoit ſelon le témoignage de (c) *Solis*, le Dieu des armées. Les Parens, les amis & les Seigneurs invités le conduiſoient par deſſous les bras, lui faiſoient monter l'eſcalier du Temple juſqu'à l'Autel, où il ſe mettoit dans la poſture que demandoit la pieté, l'humilité, & la patience. Le Grand Prêtre alloit ſe preſenter à lui lorſqu'il étoit dans cet état, & avec un os pointu de Tigre, ou bien un ongle d'Aigle, il lui perçoit le nez de pluſieurs petits trous, où il mettoit quelque morceau d'Ambre noir, pour empêcher les chairs de ſe rejoindre. Il lui faiſoit enſuite un diſcours tres-odieux, où il lui diſoit les choſes du Monde les plus déſagréables, les injures les plus atroces;

(a) Acoſta, *Hiſt. Mor. de las Ind. as*, Cap. 2[illegible].
(b) Lopez de Gomara, *Hiſt. Gen.* Lib. II. Cap. 78
(c) De Solis, *Conquiſta de la nueva Eſpagna*, Lib. III. Cap. 1[illegible] page 24

& ne se contentant pas de l'insulter purement en paroles, il le frappoit ignominieusement, & le depouilloit tout nud, autant que la bienséance pouvoit le permettre. Le Prosélyte ainsi dépouillé, se retiroit tout honteux dans une Salle du Temple, où il s'occupoit seul à la priére & à d'autres éxercices de Religion, tandis que ceux qui l'avoient accompagné, faisoient un sacrifice dans le goût des Anciens, c'est-à-dire, un festin mêlé de chant, de danses, & d'autres marques de réjouissance, après lesquelles chacun se retiroit sans dire mot au Novice, qu'on laissoit seul dans sa retraite. A l'entrée de la nuit, on lui apportoit tout ce qui lui étoit nécessaire pour les quatre jours qu'il devoit y séjourner; quelques haillons grossiers pour se couvrir, un peu de paille, quelques ais pour s'asseoir, des couleurs pour se peindre en noir, des poinçons pour se percer & pour faire diverses incisions sur son corps, de l'encens, & un encensoir pour encenser les Idoles; & on le commettoit à la garde de trois personnes expérimentées, pour l'instruire de ce que devoit sçavoir un homme de sa profession. Quelques-uns de ces Novices passoient tout ce tems sans manger & sans prendre le moindre repos. On leur donnoit néanmoins quelques épis de bled & un peu d'eau pour se soutenir dans l'extrême foiblesse. On leur permettoit aussi de dormir, pourvû que ce fût étant assis. Hors des momens marqués, les surveillans leur en faisoient passer l'envie, en les perçans avec des especes d'alênes d'un bois fort pointu & dont les atteintes étoient fort vives. Vers le minuit le Novice alloit encenser les Idoles, & leur offroit quelques goutes de son sang; il alloit aussi autour de l'enclos du Temple, & en quatre endroits differens il creusoit la terre, & y ensevelissoit des cannes de roseau, teintes du sang qu'il avoit tiré de sa langue, de ses mains, de ses pieds, &c. Ces quatre jours étant écoulés, il demandoit permission au Grand-Prêtre d'aller continuer ses épreuves dans les autres Temples, & alloit ainsi pendant le cours d'une année de Temple en Temple, où c'étoient toûjours de nouvelles épreuves, sans qu'il eût la liberté pendant ce tems là d'approcher de sa maison, de rendre des visites à ses parens, & d'en recevoir, toûjours obligé de vivre dans la continence, dans la retraite & dans de continuelles austérités.

Enfin l'année étant révolue, & un jour heureux aiant été choisi dans leur Calendrier pour achever la cérémonie, les *Tecuitles*, les Seigneurs, les parens & les amis du Novice venoient le prendre, le lavoient, le décrassoient & le ramenoient avec pompe dans le Temple où il avoit été conduit la premiére fois. Là, au pied de l'Autel on le dépouilloit de ses vieux haillons; on lioit ses cheveux sur la nuque du col avec un cuir rouge, d'où pendoient plusieurs belles plumes; on le couvroit d'un manteau très-fin par dessus lequel on en mettoit encore un autre très riche, qui etoit l'habit particulier de l'Ordre: on lui mettoit aussi en main un arc & des fléches, & le Grand Prêtre faisant un long discours au nouveau Chevalier sur ses obligations, l'exhortoit a prendre des sentimens propres de l'etat où il venoit d'etre elevé.

La Cerémonie se terminoit par un grand sacrifice ou superbe festin, par des danses, des chansons usitées dans ces sortes de têtes, par le son des instrumens & par les acclamations du Peuple, après quoi les Seigneurs invités etoient gratifies de quelques presens de la part du nouveau Chevalier, & chacun se retiroit chez soi.

Initiations *des* Rois *du* Méxique.

Le Roiaume du Mexique etant electif (a), dès qu'on avoit rendu les derniers devoirs au Roi defunt, les Rois & les Princes Electeurs (b) s'assembloient, pour choisir parmi les jeunes gens du rang des militaires, un sujet propre a être elevé à cette dignite suprême. Le choix etant fait, il y avoit deux tems, qui etoient comme deux fetes marquees, celui de son Election, & celui de son Couronnement.

Au moment même de l'Election, & apres que celui qui avoit eté élû avoit accepte, on le depouilloit presque tout nud & on le conduisoit au Temple, accompagné d'une grande foule de gens de tous les Ordres du Roiaume. Deux Seigneurs lui aidoient a monter les degres jusqu'aux Autels. Il etoit precede de deux Rois premiers Electeurs, revetus des marques de leurs dignites, & suivi de quelques personnes necessaires a la Ceremonie. Tout le reste se tenoit en bas avec respect. Le

(a) Acosta, Lib. VI Cap. 14

(b) [illegible] Lib. II Cap. [illegible]

Roi étant monté adoroit l'Idole, en touchant la terre de l'un de ses doigts & le baisant. Il se mettoit ensuite devant elle en posture de suppliant.

Le Grand-Prêtre revêtu de ses ornemens, accompagné d'un grand nombre de Prêtres vêtus de longues Aubes, comme les Prêtres Egyptiens, venoit oindre le corps du Prince élû, & le frottoit d'un jus extrémement noir. Il faisoit après cela sur lui quelques aspersions, & lui jettoit sur la tête un manteau semé de têtes de mort; sur ce premier, un second de couleur noire, & sur ce second un troisiéme de couleur bleüe, tous semés de têtes de mort comme le premier. Il lui pendoit au col certains lacets rouges avec d'autres plus petits, auxquels étoient attachés quelques symboles, qui avoient tous leur signification mystique. Il lui mettoit aussi sur les épaules une phiole pleine d'une poudre, dont l'effet étoit de garantir contre toute sorte d'enchantemens, & de sortiléges: il attachoit à son bras gauche un sachet d'encens, & lui mettoit ensuite à la main droite un encensoir. Le Roi élû se levoit alors, encensoit l'Idole & s'asséioit.

Le Grand-Prêtre s'approchoit de lui de nouveau, & après un long discours, lui faisoit prêter serment qu'il maintiendroit la Religion de ses Peres, qu'il observeroit les loix de ses prédecesseurs, qu'il feroit une guerre vive aux ennemis de l'Etat, & qu'il rendroit la justice à ses Sujets.

On le conduisoit ensuite dans un appartement du Temple qui lui etoit destiné, & où il y avoit un lit prêt, & on l'y laissoit seul. Il passoit quatre jours dans cette solitude, sans sortir du Temple, s'occupant à des priéres, des sacrifices, dans lesquels il mêloit toujours quelques goutes de sang, tirées de differentes parties de son corps, & d'autres exercices de Religion & de pénitence. Il falloit avant que d'être couronné, qu'il fit quelque entreprise contre les ennemis de l'Etat.

A son retour tout le Peuple sortoit en foule au devant de lui. Le Grand-Prêtre d'une part, suivi de tous les Ministres des Autels, les Electeurs & les Grands Seigneurs de l'autre, alloient à sa rencontre en ordre de procession. L'air retentissoit cependant des acclamations de joie, & du son des instrumens, au milieu desquels le Monarque Victorieux, enflé de ses succès, faisoit son entrée publique, accompagné des gens de guerre, qui conduisoient les Prisonniers, & portoient les dépouilles des ennemis vaincus. Il alloit droit au Temple, où après avoir offert le sacrifice, entendu l'éloge de ses belles actions & de sa valeur, on lui donnoit alors solemnellement, & pour la premiére fois, les marques de l'Empire ou de la dignité Roiale. On le revêtoit d'habits très-précieux; on attachoit à ses oreilles & à ses narines des pierres d'un tres grand prix; on mettoit dans sa main droite un estoc d'or armé d'une pierre à feu, symbole de la justice; dans sa gauche un arc & des fleches, pour signifier qu'il etoit l'arbitre de la paix & de la guerre; & sur sa tête un ornement qui n'etoit ni une couronne, ni un diademe, mais une espece de Mitre.

Apres cela il montoit sur son Trone, où il recevoit les hommages, & ecoutoit les Harangues que lui faisoient les differens Corps de l'Etat. De là on le conduisoit au Palais, où la joie & les festins succedoient a la gravite de cette Ceremonie

Initiations *des* Peuples Barbares *de* l'Amérique Septentrionale.

Les Hurons, les Iroquois, & les Nations Algonquines ont aussi leurs Initiation qu'ils pratiquent encore. Tout ce qu'on en sçait, est qu'elles commencent avec l'age de puberté, qu'ils se retirent dans les bois, les jeunes gens sous la direction d'un ancien ou d'un Devin, & les jeunes filles sous la conduite d'une matrone. Ils jeunent pendant ce tems là fort severement, & tandis que leur jeune dure, ils se noircissent le visage, le haut des epaules & de la poitrine. Ils observent en particulier tres soigneusement leurs reves, & en font un rapport exact à ceux qui les dirigent. Ceux ci examinent avec un soin scrupuleux la conduite de leurs disciples, & conferent souvent de ce qui les regarde, ou de ce qui leur arrive avec les anciens & les anciennes, pour statuer sur cela ce qu'ils doivent prendre pour leur *O[illegible]*, ou leur *Manitou*, d'où doit dependre le bonheur de leur vie. Ils en tirent aussi des consequences pour sçavoir a quoi ils doivent être propres pour la suite, desorte que c'est comme une epreuve pour connoitre quelle doit être leur vocation. Je ne doute pas que leurs Initiations & leurs epreuves ne fussent a peu pres semblables a celles des Peuples de la Virginie, dont nous avons parlé d'abord m[illegible].

foit

soit qu'ils eussent déja beaucoup perdu de leurs coutumes, lorsque les Européens ont commencé à les fréquenter, soit qu'ils se cachassent d'eux soigneusement pour leurs mystéres, soit enfin que les Européens n'aient pas été assez attentifs à les examiner, ou assez capables de bien penétrer l'esprit de ce qu'ils leur voioient faire, nous n'en avons point de détail exact dans les Relations anciennes, & il ne nous reste que quelques traces & quelques connoissances générales, mais qui sont insuffisantes pour en former des conjectures assez probables. Le Pere *le Jeune* & le Pere de *Brebeuf* (a) font mention de leurs jeûnes & de leurs retraites. Le premier en parle ainsi.

Ils gardent par fois un jeûne très-rigoureux, non pas tous, mais quelques-uns qui ont envie de vivre long-tems. Mon hôte voiant que je ne mangeois qu'une fois par jour pendant le Carême, me dit que quelques-uns d'entr'eux jeûnoient pour avoir une longue vie, mais il ajouta qu'ils se retiroient tous seuls dans une cabane à part, & que là ils ne buvoient & ne mangeoient quelquefois huit jours, quelquefois dix jours durant. D'autres m'ont dit qu'ils sortent comme des squelettes de cette cabane, & que par fois on en rapporte à demi morts. Je n'ai point vû de grands jeûneurs, si bien de grands dîneurs.

J'ai vû, dit le même Auteur, faire une autre dévotion au Sorcier; laquelle comme je crois, n'appartient qu'à ceux de sa profession. On lui dresse une petite cabane éloignée d'un jet de pierre ou de deux des autres. Il se retire là dedans pour y demeurer huit jours, dix jours, ou plus, ou moins. Or vous l'entendez jour & nuit criër, hurler & battre son tambour. Mais il n'est pas tellement solitaire, que d'autres ne lui aident à chanter, & que les femmes ne le visitent. C'est-là où il se commet de grandes saletés.

Le Pere *le Jeune*, remarque fort judicieusement le P. Laffiteau, n'entendoit que très-imparfaitement le langage des Sauvages, comme il l'avoue lui-même. Il rapporte bien ce qu'il a vu, mais il étoit obligé de deviner les reponses qu'on donnoit aux questions qu'il faisoit. Ceux qui en sont là, débitent plûtot les choses comme ils les conçoivent, que comme elles sont en effet.

Initiation finale *d'un* Devin Caraïbe.

APRÈS que le jeune Proselyte qui veut être fait Devin, a fourni sa longue carriere sous la conduite d'un ancien Piaye, qui en est tellement le maître, que ses plus proches parens & amis n'ont pas même la liberté de le voir & de lui parler; après avoir soutenu les rigueurs de ces potions abominables de jus de tabac, de ces jeûnes affreux, & des assauts fréquens que lui livrent pendant la nuit les autres Devins, qui lui déchiquetent tout le corps avec des dents d'Acouti, le Myste vient trouver son disciple à l'entrée de la nuit, qui doit mettre fin à ses épreuves. Il lui represente fort au long la dignité du rang où il va être élevé; lui exagere l'honneur & les avantages qu'il recevra, aiant un Esprit familier qui lui sera affecté, qu'il pourra évoquer quand il lui plaira, & dont il pourra se servir selon les divers besoins qu'il en aura; il lui explique enfin tout l'ordre de ce qui doit se passer dans le cours de cette nuit, & il l'exhorte à ne point se laisser épouvanter par les choses extraordinaires qui doivent lui arriver.

Cependant les femmes par ordre du Devin nétoyent une cabane. Elles y suspendent trois lits ou Hamacs, l'un pour l'Esprit, le second pour le Piaye, & le troisiéme pour le Proselyte. Elles dressent ensuite avec des paniers, ou des petites tables d'osiers, & de latanier, qu'elles mettent les unes sur les autres, une espece d'Autel à l'extremité de la cabane, sur lequel on met quelques pains de cassave & un vaisseau plein d'*Ouicou*, pour l'Esprit à qui on en fait le sacrifice.

Vers le milieu de la nuit le Devin & son disciple entrent seuls dans la cabane. Le premier après avoir fumé une feuille de tabac roulée, entonne de toutes ses forces, & presque en hurlant une chanson magique, qui est suivie à l'instant, s'il faut s'en raporter au recit de ces Barbares, d'un bruit horrible dans les airs, mais qui est encore assez éloigné. Le Devin l'aiant entendu, éteint le feu, & en couvre jusqu'à la moindre étincelle, car les Esprits, à ce qu'ils assurent, n'aiment que les tenebres & l'obscurité.

Aussi tôt que les feux sont éteints, le *Maboya* ou l'Esprit entre dans la cabane par le

(a) Relat. de la Nouv. France, p. 84.

toit avec la même vehemence, & le même éclat que fait la foudre qui tombe au plus fort d'un violent orage. Le Devin & son Prosélyte lui rendent leurs devoirs, & il se lie entr'eux une conversation, dont ceux qui sont dans les cabanes voisines, attentifs à ce qui se passe, ne perdent pas une parole.

L'Esprit commence à parler le premier d'une voix contre-faite, semblable à la voix de ceux qui font parler les Marionnettes. Il demande au Devin quel est le sujet pour lequel il l'a évoqué, & l'assure en même tems qu'il est prêt à l'écouter, & à exaucer tous ses desirs. Le Devin le remercie, & le prie en peu de paroles de prendre place auparavant, & de toucher au festin qui est preparé pour lui; après quoi il garde pendant quelque tems un profond silence.

L'Esprit répondant, comme il faut, à cette invitation, prend d'abord possession de son Hamac, avec une agitation qui fait trembler toute la cabane; il se dispose ensuite à manger, & on entend un cliquetis violent de dents & de machoires, comme si en effet il mangeoit & dévoroit tout ce qui lui est présenté. Ce n'est-là cependant qu'un jeu, & on ne manque jamais de trouver après la ceremonie les pains aussi entiers, & le vaisseau aussi plein qu'ils l'étoient lorsqu'on les a mis sur l'Autel. Les Caraïbes néanmoins sont persuadés que l'Esprit en prend ce qui lui convient; & ce qui en reste, & qui paroit entier, est comme sacré. Il n'y a que les anciens Piayes qui puissent en manger; encore faut-il qu'ils se soient purifiés pour cela, & qu'ils aient une certaine netteté de corps qui les en rend dignes.

Ce bruit de dents étant fini, le Devin quitte son Hamac, & se met à terre en posture de suppliant, assis sur ses talons à la maniere des Caraïbes, & parle en cette sorte.

Je t'ai appellé, non-seulement pour te rendre les devoirs de mon respect & de mon obéïssance, mais encore pour mettre sous ta protection ce jeune homme qui est ici present. Fais donc ensorte qu'il descende ici tout maintenant un autre Esprit semblable à toi, afin que ce jeune homme le serve, & s'engage à lui aux mêmes conditions & pour la même fin, pour laquelle je te sers depuis tant d'années.

Je le veux, répond l'Esprit, avec des marques d'une joie sensible: Vous allez être exaucés dans le moment. En effet, un second Esprit donne des signes à l'instant de sa presence par un bruit aussi effroiable que celui qu'avoit fait le premier à son arrivée. Leurs sens sont alors fascinés pendant un assez long espace de tems par des prestiges sans nombre, qui les mettent presque hors d'eux-mêmes.

Le jeune Prosélyte effraié & presque mort de peur, saute alors de son Hamac, & se mettant aussi en posture de suppliant, dit ces paroles d'une voix tremblante: Esprit qui veux bien me prendre sous ta protection, sois favorable, je te prie, à mes desseins. Je suis perdu sans ton secours: ne me laisse pas mourir miserablement, & rends-toi propice à mes demandes, de maniere que je puisse t'évoquer toutes les fois que je le voudrai, & que cela sera necessaire pour le bien de ma Nation.

Prends courage, repond l'Esprit invoqué: sois-moi fidele, je ne t'abandonnerai point dans tous tes voiages de terre & de mer, & je serai à tes côtés dans tous les dangers où tu te trouveras; mais sçache aussi que si tu ne me sers pas avec fidelité, & de maniere à me contenter, tu n'auras pas de plus cruel ennemi que moi. Cela dit les Esprits s'évanouissent, faisant retentir toute la cabane, & tout le voisinage d'un coup éclatant de tonnerre, qui met le comble à l'effroi de ces deux malheureux Esclaves de Satan.

On accourt alors sans perdre de tems de toutes les cabanes voisines avec de la lumiere; on entre en foule dans celle où vient de se passer toute cette scene, & on enleve dans leurs lits ces miserables qu'on trouve renversés par terre, tremblans, demi morts & presque sans sentiment. Leurs parens & leurs amis mettent tout en usage pour les faire revenir. On les rechauffe par le grand feu qu'on allume, & on les fait boire & manger. Si le Lecteur est informé de ce qui se passoit à Eleusis la derniere nuit de l'Initiation, il n'aura pas de peine à voir la ressemblance qui s'y trouve. Des tenebres affreuses accompagnées d'un bruit épouventable; une lumiere passagere qui ne laissoit appercevoir que des objets effraians; enfin un calme & la vue d'un sejour delicieux: tout cela ressemble assez à ce qu'on vient de lire de l'Initiation des Devins Caraïbes. Même manege, mêmes prestiges dans l'une & dans l'autre.

CHAPITRE VIII.

Fête *des* Songes.

OUTRE la liberté qu'ont les Initiés de demander en particulier tout ce qui a été l'objet de leurs rêves, ils ont encore une fête générale, qui est comme la fête des songes ou des désirs. Elle tient quelque chose de la coutume ancienne des Orientaux, de se tenter par des énigmes & par des emblêmes allégoriques; & elle est en même tems une suite des Bacchanales & des Saturnales. Nos Sauvages la nomment *Onnonhouarori*, *la folie* ou *le renversement de tête*, parce qu'ils paroissent alors être veritablement fous. Tout le Village entre dans une espéce d'accès de phrénesie. Chacun se déguise à sa maniere. Ils se font des masques d'écorce d'arbre, qu'ils percent à l'endroit des yeux & de la bouche. Ils se peignent & s'habillent d'une maniere extraordinairement bizarre. En cet équipage ils courent comme des forcenés de cabane en cabane, rompant, brisant & renversant tout, sans que personne y puisse trouver à redire, & pense même à s'en plaindre. Les plus sages cependant s'écartent dans les champs; car c'est un tems dont on profite pour satisfaire les haines & les vengeances particulieres. Ils crient à pleine tête qu'ils ont rêvé; laissent deviner à ceux à qui ils se présentent quel est l'objet de leurs rêves, qui sont désignés partie dans les différens emblêmes de leur déguisement hieroglyphique, & partie dans quelques paroles énigmatiques qu'ils prononcent dans leurs chansons. C'est à celui qui a deviné de paier & de satisfaire le désir du Masque; ce qu'ils font avec plaisir, chacun se faisant un sujet de gloire d'avoir pu donner la solution de leur difficulté. On les charge ainsi de présens de toutes sortes, & on les voit sortir chargés de haches, de chaudieres, de porcelaines, de meubles, en un mot, de tout ce qui peut satisfaire leur envie, sur tout de viandes qui servent à entretenir la fête, laquelle enfin se termine par aller jetter, disent-ils, la folie hors du Village, à peu près comme le bas peuple en Europe va ensevelir *Carême prenant*. Après la Fête on rend à chacun tout ce qu'il a donné, qui n'étoit pas le mot de l'Enigme.

Comme la plûpart des fêtes des Sauvages se célébrent pendant la nuit, & qu'à celle-ci on les voit courir par le Village & dans les cabanes, portant des tisons à la main ou des flambeaux d'écorce de bouleau, j'ai quelque soupçon, dit le Pere Laffiteau, que celle-ci doit sa premiere origine aux courses qu'on faisoit à l'honneur de Bacchus, de Pan, de Cerès, de Vulcain, de Promethee, de Minerve, &c. & qu'on appelloit la fête des Torches ou des Lampes, dont nous trouvons plusieurs vestiges dans les monumens anciens, & dans les Auteurs qui en ont parlé, & dont on rapporte l'origine à des tems si reculés, qu'on en attribuoit l'institution aux Dieux mêmes. Les plus celebres de ces fêtes étoient les *Panathenées* à Athenes, à l'honneur de Minerve; les Lupercales à Rome, à l'honneur de Pan; & la fête des Lampes en Egypte, en memoire d'Isis. Je ne doute point, continuë-t-il, que la fête des Lanternes qui se fait avec tant de pompe chez les Chinois, & dont nous avons une description si magnifique dans les Mémoires du Pere le Comte, ne soit aussi un reste de ces fêtes Paiennes.

Observons en finissant cet article, que tous les Initiés n'ont pas la même vertu dans la même étendue. Les Sauvages croient qu'il y a des personnes que les Esprits favorisent davantage, qui sont plus éclairées que le commun, dont l'ame sent non-seulement ce qui les concerne personnellement, mais qui voient jusques dans le fond de l'ame des autres, qui percent à travers des voiles qui les couvrent, & y apperçoivent les desirs naturels & innés qu'elle a, quoique cette ame elle-même ne les ait pas apperçus, ou qu'elle ne les ait pas declarés par les songes, ou bien que ceux qui auroient eu ces songes, les eussent entierement oubliés. C'est ce qui leur a fait donner le nom de *Saiotkatta* par les Hurons, d'*Agotsinnachen* par les Iroquois, c'est à dire, Voians, parce qu'ils voient les hommes dans leur interieur. L'Ecriture sainte donne le même nom aux Prophetes du Seigneur. Mais comme ils ajoutent à cette science des choses cachées le pouvoir de faire encore d'autres merveilles par le moien de leurs chansons, & de leurs danses lymphatiques, ils leur donnent aussi le nom d'*Arendiouannens*, c'est à dire de *Chantres Divins*, que l'aveugle Antiquité

donnoit à Orphée & à tous ceux qui étoient remplis de l'esprit de Divination. Enfin le commerce qu'ils ont avec les Esprits leur fait attribuer le nom d'*Agotkou*, qui est le même qu'ils donnent aux Esprits & aux Génies du second ordre, avec qui on suppose qu'ils ont une étroite liaison. Les noms de *Piayes*, *Boiés*, *Pages*, &c. qu'on leur donne chez les differens Peuples de l'Amérique, reviennent à ces mêmes significations.

CHAPITRE IX.

La Métempsycose, *&* *l'*Etat *de l'*Ame *après la* Mort.

COMME les Ames au sortir de leurs corps n'étoient pas dignes de joüir de la felicité parfaite, & qu'il n'y avoit de felicité parfaite que lorsqu'elles étoient élevées au rang des Dieux, elles avoient bien des épreuves par lesquelles il leur falloit passer, avant que tout ce qu'il y avoit d'impur & de souillé en elles, fût entierement épuré. C'est ce qui a donné lieu à la *Palingénésie*, à la *Métempsycose* Pythagoricienne, ou transmigration successive des Ames en plusieurs corps. On voit encore des idées parmi les Sauvages de cette Métempsycose: mais ils n'en ont pas poussé si loin l'extravagance que les disciples de Pythagore, & les Gymnosophistes des Indes. Une opinion de cette nature leur seroit trop préjudiciable; car sans la chasse & la pêche la plupart mourroient de faim. Je ne crois pas non plus que quelque opinion qu'ils aient eue de cette Métempsycose, ils aient jamais apprehendé qu'en tuant quelque bête à la chasse, ils délogeassent de son corps l'ame de quelqu'un de leurs Ancêtres, ni qu'ils aient jamais estimé assez quelque animal que ce puisse être, pour souhaiter que leur ame passe de droit fil dans son corps, comme pensent les Brachmanes des Indes, qui s'estiment heureux de mourir en tenant la queuë d'une vache. Les Sauvages de l'Amérique persuadés que l'ame ne meurt pas avec le corps, ont imaginé pour sa demeure des lieux assez semblables aux Champs Elisées & au Tartare des Grecs. Ces lieux, dont l'un est un séjour agréable, où l'on a la liberté de chasser & de pêcher, l'autre, un endroit affreux & couvert de ténébres, sont toujours à leur Occident: ce qui est très-remarquable, car c'étoit aussi vers cette partie du monde que les Grecs plaçoient le Roiaume de Pluton; & si Homere, selon la Mythologie de son tems, a dit que les ames des Héros s'exerçoient à la course, à manier des chevaux, &c. les Americains croient que la chasse & la pêche, qui sont leurs exercices favoris, feront toute la felicité de ceux qui ont bien vécu. Mais il est tems de venir à notre seconde Partie, où l'on verra plus en détail les Cérémonies Religieuses des differens Peuples qui occupent le vaste continent de l'Amérique



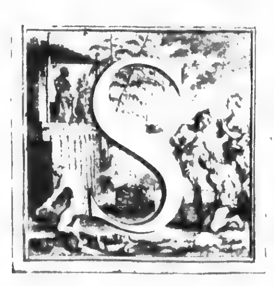


CÉRÉMONIES, MŒURS ET COUTUMES RELIGIEUSES DES AMÉRICAINS.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*De l'*Origine *des* Américains.



I les Anciens ont excellé en quelque chose sur les Modernes, on peut décider hardiment que ce n'est pas du coté de la Navigation : ceux qui ont quelque connoissance de l'Antiquité ne nous contesteront pas cet article. Que les Anciens aient trafiqué aux Indes ; qu'ils aient doublé le Cap de Bonne Espérance ; qu'ils aient connu l'Islande sous le nom de *Thulé* ; qu'ils soient entrés dans l'Ocean Hyperboréen ou glacé ; qu'ils aient reconnu le Cap *Tabin* bien loin au de là du Fleuve *Obi* ; à la bonne heure (*a*) : mais tout cela n'est pas à comparer aux decouvértes des Modernes ; & quand même les premiers auroient eu une connoissance beaucoup plus étendue qu'on ne la leur attribue ordinairement sur cet article, ils n'auroient pas été en état d'en profiter, à cause de la lenteur & des defauts de leur Navigation. Personne ne disconvient aujourd'hui du peu de connoissance qu'ils avoient des vents, & de la prevention qui regnoit chez eux au sujet de la Zone Torride, qu'ils croioient

(*a*) On doit consulter à ce sujet le sçavant *traité du commerce des Anciens*, par M. *Huet*, ancien Evêque d'Avranches.

inhabitée ; sans parler des bornes étroites de leur Astronomie & du défaut de la Boussole. Toutes ces raisons prouvent assez qu'ils n'étoient pas en état de soutenir de longs voiages sur mer, & par consequent, qu'ils ne pouvoient connoître que par hasard des terres aussi eloignees que l'Amerique. Il est presqu'inutile de renouveller ici ce qui a été dit sur ce sujet, ni de nous étendre sur une matiére qui nous meneroit fort loin, si nous nous engagions à la suivre : il suffit de dire, qu'on ne voit aucune apparence que les Anciens aient eu des correspondances réguliéres avec les habitans du Continent que nous appellons le Nouveau Monde, ni qu'ils aient jamais formé le dessein d'y envoier des Colonies. Ainsi la prophétie de Seneque le Tragique, & ce que l'on trouve dans Elien, Platon & quelques autres, touchant des terres inconnues, ne doit être regardé que comme des conjectures, ou comme le fruit de leur imagination ; ou si l'on veut que l'Atlantique fût autrefois une Isle aussi celébre par son etendue que par le courage de ses habitans qui selon Platon porterent la guerre jusques dans l'Attique, & que cette Isle qu'on ne trouvoit plus dans l'Océan du tems du Philosophe que je viens de nommer, avoit été submergée, on accordera tout cela : mais on dira en même tems que cette Isle n'étoit pas ni le Continent de l'Amérique, ni les Isles voisines, mais ou les Canaries, ou quelques autres Isles proche de la cote occidentale de l'Afrique, & que quelques vaisseaux ou Phéniciens ou Carthaginois y aiant été jettes par quelques coups de vent, ces mêmes Peuples qui n'en connoissoient pas la position, ne la retrouvant plus, publiérent qu'elle avoit été submergee. Quoiqu'il en soit, pour revenir à l'Amerique, comment a été peuplé ce vaste Continent ; quand l'a-t-il eté ; par quel coté y sont venus ses habitans ; comment les Américains avoient ils pu en perdre le souvenir, & negligé une correspondance qui pouvoit se perpetuer de pere en fils à la faveur de la tradition ? C'est là ce que nous ignorons, & sur quoi nous allons donner quelques remarques, qui rouleront principalement sur l'origine des Americains. Aprés cela nous en donnerons quelques autres, sur la conformité des Coutumes de ces Peuples avec celles des Peuples de notre Hemisphére.

Purchas dans son *Recueil de Voiages* croit que l'Amérique n'est habitée que depuis quelques siécles, & se fonde sur ce que ce Continent ne s'est pas trouvé aussi peuplé dans le tems de sa decouverte, qu'il auroit du l'être, s'il avoit commence à se peupler du tems d'*Abraham*, ou même seulement du tems de la naissance du Sauveur. S'il est vrai, dit-il, que ce continent soit habité depuis les premiers siécles du Monde, d'où viennent ces grands vuides dans le milieu de l'Amerique ? Et pourquoi ces Pais, d'ailleurs si beaux, si fertiles & si agreables, n'ont-ils pas reçu dans leur sein des Colonies, qu'ils meritoient infiniment mieux que les parties Septentrionales de l'Europe & de l'Asie ? Les Mexicains, qui se regardent comme le plus ancien Peuple de l'Amerique, & qui pretendent avoir envoie des Colonies dans le Perou & dans le Chili, ne prouvent pas même une antiquite de dix siecles. Ces raisons ne sont pas convaincantes. 1. Il n'est pas impossible que l'Anthropophagie de la plûpart de ces Peuples, les guerres cruelles qu'ils se font continuellement, & les sacrifices d'hommes aient contribue depuis long tems au defaut d'habitans dans le Nouveau Monde. L'année que les Espagnols entrerent dans le Mexique, on y avoit sacrifie plus de trente mille ames aux Idoles. Il est vrai que l'Histoire du Mexique & du Perou, qui sont les deux principales Monarchies de ce Nouveau Monde, ne remonte pas fort haut : mais est-ce une preuve capable de persuader que ces deux Etats soient demeures deserts & inhabites pendant quatre ou cinq mille ans ; & ne doit-on pas croire plutot, que la barbarie des premiers habitans a fait negliger à ceux-ci le soin de transmettre à la posterite l'histoire de leur origine ? Les Chroniques de la plus grande partie des Peuples de l'Europe ne vont pas au de là des tems de la Republique Romaine ; & le grand *Odin*, Legislateur des Païs Septentrionaux, trouve difficilement deux mille ans d'Antiquité. Rome & la Grece remontent plus haut : mais elles ont bien de la peine à trouver mille ans de superiorite sur les autres Peuples de l'Europe. Par delà on ne trouve chez eux que fables & illusions. Enfin excepté les Juifs & les Chinois, aucun Peuple ne peut se vanter d'une certitude historique de quatre mille ans : encore faut-il passer aux Chinois une infinite de faits qu'on n'est pas en etat de leur contester, faute de connoitre assez leur Histoire & le progrès de leurs sciences.

On aura d'ailleurs beaucoup de peine à se persuader, que les établissemens des Peuples en Amerique ne soient pas l'affaire d'une longue suite de siecles, si l'on considere que dans les premieres decouvertes les Espagnols ont trouve les Isles de l'Amerique aussi peuplees que le Continent, & si l'on a egard a cette grande diversite

de Langues que les Voiageurs y remarquent, on jugera aisément qu'elle ne peut pas s'être formée au point où elle est en sept ou huit cens ans. Ceux qui ont étudié le progrès des Langues vivantes sçavent assez que le François, l'Italien, l'Anglois & quelques autres Dialectes du Latin, de l'ancien Saxon ou de l'Allemand, ne s'étant formes que depuis huit ou dix siécles, n'ont pû perdre jusqu'à présent les marques sensibles de leur origine; ce qui justifie l'antiquité des Langues Américaines, dont la diversité pourroit bien être le fruit de la premiére confusion des Langues. Mais exposons le sentiment des Sçavans sur la maniére dont ce païs a été peuplé.

Plusieurs ont crû que l'Amérique avoit été peuplée par les Phéniciens & les Carthaginois. Ils se sont fondés sur les grandes navigations de ces Peuples, qui équipoient des flottes considérables qu'ils envoioient au delà du détroit de *Gibraltar*, des Isles *Canaries* & de celles du *Cap Vert*, connues des Anciens, à ce que l'on croit, sous le nom d'Isles *Gorgades*. Il est bien vrai que les Isles du *Cap Verd* sont les Terres les plus voisines de l'Amérique: mais cela ne veut pas dire que les Pheniciens aient visité les Cotes de l'Amérique. Pour les courses de ces Phéniciens au delà des Isles *Gorgades*, elles pouvoient s'etendre vers le Midi, plutot que vers l'Occident. Ce seroit alors dans les parties Meridionales de l'Afrique qu'il faudroit chercher les Terres inconnues que les Pheniciens ont decouvertes, selon les Anciens. D'autre coté s'il est vrai que les *Antilles* leur aient été connues sous le nom d'*Isles Hesperides*, & que la navigation, qui n'est aujourd'hui que de vingt-cinq à trente jours depuis les *Gorgades* aux *Hesperides*, ait été pour eux de quarante, terme peu long eu égard à leur peu d'expérience; on ne voit que les seuls Carthaginois qui aient été à portée d'entreprendre de pareils voiages. La situation de leur païs, & les talens qu'ils se connoissoient pour le commerce pouvoient leur avoir donné l'envie de courir cette etendue de mer qui est entre l'Afrique & le Nouveau Monde, après avoir établi une correspondance assez reglée entre Cadix & les *Cassiterides*, qui sont nos Açores. Si tout cela étoit véritable, il pourroit bien être que les Carthaginois & les autres Phéniciens etablis en Afrique & en Espagne eussent transporté des habitans aux Açores, aux Antilles, &c. & même de là au Continent de l'Amérique. Dans la suite, après avoir fait une course de plusieurs centaines de lieues depuis les Côtes d'Afrique jusqu'au Golphe de Mexique, il n'étoit pas impossible que ces Navigateurs essaiassent d'en faire une autre jusqu'à la Cote du Continent.

Quelques preuves qu'on apporte pour appuier cette opinion, il y a beaucoup plus d'apparence que les premiéres Colonies de l'Amérique s'y sont rendues par terre, & que s'il y en est allé par mer, c'est plutôt par accident que de propos deliberé. Il est très possible que des Matelots Phéniciens ou Carthaginois y aient été jettés par l'orage; qu'ils s'y soient établis par necessité, & qu'ils y aient perdu leur Langue, & le peu de teinture qu'ils pouvoient avoir des arts & des sciences de leur païs; ce qui est d'autant plus facile à croire, que de tout tems les gens de mer ont ete fort ignorans & presque barbares. Les Peruviens conservoient autrefois des traces de ces navigations forcées; & les premiers Espagnols qui ont recueilli les debris de leur Histoire, parlent de gens venus du cote de la mer, qui dans la suite subjuguerent le Pais. La tradition leur faisoit regarder comme des geans des hommes qui leur paroissoient extraordinaires dans leur origine; peut être étoient-ils de véritables geans, puisqu'on nous assure qu'on a deterre des os monstrueux en grandeur du cote de *Puerto Viejo* & dans la Vallee de *Tumbez*. Il y a tel Sçavant dans le monde qui charmé de cette decouverte, appelleroit ces geans un reste des enfans d'Enak dont il est parlé dans le Livre du Deuteronome, & conjectureroit ensuite à perte de vue, que les pauvres Cananeens depossedes par Josué allerent se refugier au *Perou*. Parlons serieusement: les *Balses*, les *Piroques*, les Canots sont à peine capables de soutenir une navigation de quelques lieues. Ni ceux d'Asie, ni ceux d'Afrique, ni aucun Europeen n'ont pu hasarder de tranchir une vaste etendue de mer sur des vaisseaux d'une pareille construction; & comme d'autre coté il ne paroit pas que les Indiens Occidentaux aient jamais connu d'autres bâtimens, on croit facilement, que si tant est qu'un orage ait jetté quelques miserables sur une cote deserte du Nouveau Monde, dans un tems où l'on n'entendoit presque point la construction des vaisseaux, ils ont bientot eté forces d'oublier leurs premieres habitudes, & de se consoler de cette perte par la propagation de leur espece dans des terres, où la fortune les avoit conduits malgré eux.

Dans le fond, il est plus naturel de faire prendre la voie de terre aux premieres Colonies du Nouveau Monde: on elude par là les difficultes qu'on pourroit faire sur le passage des bêtes sauvages. Cependant on ne sçauroit dire quand cette

transmigration s'est faite ; & peut-être est-elle à peu près aussi ancienne que le deluge, dont les Peruviens ont conservé quelque connoissance. Ils disent que six personnes se sauverent d'un deluge universel, & que ces six personnes retablirent le Genre humain ; que *Mangocapac* premier Yncas etoit descendu d'une de ces six personnes, &c. C'est-là la seule trace qui soit restee chez eux de ce qui s'est passé dans la premiere Antiquité ; car du reste les Annales Peruvienes renferment à peine l'histoire de quatre siecles : mais quelles Annales ? Les *Guappas* ou *Quippos*, c'est à dire de certains cordons avec des nœuds destinés à marquer les évenemens, font le fond de toute leur chronologie. Nous en parlerons dans la suite : mais avant que de nous determiner sur l'origine des Americains, il est bon de voir si le pretendu rapport que l'on trouve entre les mœurs & les coutumes des Américains & des Pheniciens, peut faire soutenir raisonnablement que ceux-ci sont les peres des premiers.

Nous ne disons rien du rapport que l'on a trouvé dans la coutume de se loger sous des cabanes, & de changer de demeure : les Américains ont cette conformité avec les *Nomades*, avec les Arabes Scenites, avec les Scytes, &c. comme avec les Pheniciens. La comparaison qu'on pourroit faire de l'idolâtrie de ces peuples, se peut faire aussi à celle des autres peuples de notre Hemisphere. Voici un rapport qui seroit beaucoup plus marqué, si l'on pouvoit en justifier la verité. C'est celui des Langues de ces deux peuples. Sans étaler ici une érudition que les Etymologistes prodiguent assez volontiers, nous nous contenterons de dire, qu'une douzaine de mots, dont le son & la signification sont les mêmes dans les Langues de deux peuples si éloignés, n'est guéres capable de prouver qu'ils soient sortis d'une même tige. Cependant s'il étoit vrai que les Carthaginois, après avoir découvert les *Hesperides*, eussent reconnu le Continent de l'Amérique, ils pourroient bien y avoir laissé leur Langue avec une partie de leur monde ; & cette Langue pourroit bien s'y être presqu'entiérement perdue dans les Langues Américaines, au point de n'y plus subsister qu'en une douzaine de mots. Essaions de soutenir cette espece de paradoxe, quoique dans le fond nous soions assez convaincus que les établissemens de l'Amérique se sont faits par terre, & que les Phéniciens d'Afrique n'y ont eu que très peu de part. 1. Il est certain qu'avec le tems la Langue Phéniciene se corrompit de telle sorte en Afrique, qu'elle devint un jargon mêlé de Libyen & d'autres jargons des peuples voisins. 2. Cette Langue qui dégénéroit de la sorte, étant portée en Amérique par un petit nombre de gens qui s'y établirent, se perdit bientot sans doute, & ne laissa que de foibles restes d'elle-même. *Emanuel de Moraes* croit que la beauté du climat aiant attiré beaucoup de Carthaginois en Amérique, la Republique qui craignoit de perdre ses habitans, fut obligée de defendre ces voiages sous peine de mort. Après cela les Colonies abandonnees devinrent sauvages ; les familles se separerent, & se dispersérent. On corrompit son langage ; on inventa des mots nouveaux ; & l'on se fit avec le tems un jargon qui n'etoit ni Punique, ni Americain. On prendra ceci pour un badinage : mais enfin ce que nous avançons n'est pas impossible. Après tout, quel Sçavant osera dire que les Langues des Pais les plus voisins de l'Afrique ne soient pas mêlees de mots Puniques, & Libyens, ou même Cantabres corrompus ; & qui est celui qui peut se vanter d'avoir examiné assez à fond le genie & les etymologies de ces Langues Américaines, pour pouvoir décider ensuite que l'on n'y trouve point de trace des Idiomes d'Afrique, & des lieux que les Carthaginois ont occupes en Espagne ? On pourroit pousser beaucoup plus loin ces conjectures, si la Langue des Antilles ne s'etoit perdue, après la destruction que les Espagnols ont faite des habitans de ces Isles.

Quelques Auteurs croient que les Americains doivent leur origine à la dispersion des dix Tribus des Israëlites. On en a dit quelque chose lorsqu'on a parlé *des Cérémonies des Juifs*. Il est vrai qu'on a trouve des traces de Judaïsme dans le *Jucatan*, & sur les Cotes de la Mer du Sud ; par exemple, une espece de Circoncision qui pouvoit bien être l'effet de la necessite, sans qu'il fut necessaire de l'aller puiser dans le Judaïsme. (*a*) *Emanuel* de *Moraes*, Portugais, qui avoit long tems voiage en Amerique, a tâché de prouver que les Juifs & les Carthaginois sont les Peres communs des Americains. Nous venons de rapporter son sentiment touchant la transmigration des Carthaginois. Voici ce qu'il allegue pour defendre celle des Juifs au Bresil. Les Bresiliens, dit-il, ne se marient que dans leurs familles, comme les Juifs ne se marioient que dans leurs Tribus. Les uns & les autres appellent leurs oncles peres & leurs tantes meres, les cousins freres, &c. les uns & les autres

(*a*) Cite par *Purchas*

donnent

nent un mois au grand deuil, & portent des robes qui leur descendent jusqu'aux [illegible]ions. C'est peu de chose que ces rapports, dont les uns sont forcés, & les autres entierement faux. Nous en laissons le jugement au lecteur.

Le grand *Grotius* veut (*a*) que les Américains de Panama soient originaires de Norwege. Les Norwegiens allerent d'abord en Islande: d'Islande ils passerent en Groenlande par la Frislande: de Groenlande ils se répandirent dans l'Estotislande, qui fait partie du Continent de l'Amérique Septentrionale; & de là ils envoierent des Colonies dans l'Isthme de Panama. Il faut avouer qu'une chose semble prouver, que les Peuples de Panama & du Mexique sont originaires du Nord: c'est la tradition des Mexicains, qui déclarerent autrefois aux Espagnols, que leurs Ancêtres étoient venus du Nord. A l'egard de l'Estotislande, on dit qu'il y a en ce Païs-là une Ville appellée *Norumbégue*, laquelle conserve encore dans son nom des marques du passage des Norwégiens. Malheureusement pour cette opinion, il n'y a pas la moindre trace de Ville dans les parties Septentrionales de l'Amérique; & si on en excepte ceux qui habitent dans les Villes bâties par les Europeens, les autres Naturels du Païs forment tout au plus des Villages d'un certain nombre de feux. D'ailleurs ce que *Zeni*, qui le premier découvrit la Frislande & l'Estotislande, rapporte de ces decouvertes, paroit un roman aussi fabuleux du moins, que la *découverte de la Terre Australe* par *Sadeur*. *Laet* dans sa Dissertation sur l'Origine des Américains nous paroit avoir bien réfuté les raisons que *Grotius* allégue, pour prouver que les Peuples du *Mexique* & de *Panama* sont originaires de Norwége: car ici, comme dans bien d'autres occasions, il est plus aisé de refuter le sentiment des autres, que d'en établir un qui souffre moins de difficulté.

Pour ce qui est des Péruviens & des autres Peuples de l'Amérique Méridionale, Grotius a pretendu prouver qu'ils sont originaires de la Chine. Le genie vif & pénetrant des uns & des autres, leur commune Idolâtrie à l'égard du Soleil, les caracteres hyéroglyphiques de ces deux peuples, & plus que tout cela le voiage de *Mangocapac*, qui vint d'*outre-mer* peupler le *Pérou*, & se rendit le Législateur de ses habitans, ont paru à ce grand homme des raisons propres à défendre son opinion.

Laet répond, que les Péruviens n'ont jamais approché de l'habileté des Chinois, & qu'il s'en faut de beaucoup, que l'on ait trouvé au *Pérou* d'aussi beaux ouvrages qu'à la Chine: mais on pourroit fort bien lui repliquer, qu'il ne s'ensuit point de cette raison, que les Péruviens ne sont pas issus des Chinois. Les Péruviens ne seroient pas le premier peuple, qui auroit dégeneré de son origine. Il ajoute, qu'avant l'arrivée des Espagnols ils ignoroient entierement l'usage des bâtimens à voile, & qu'il n'y a point d'apparence que les Péruviens eussent absolument oublié leur Patrie & l'art de naviger; surtout si l'on considere, qu'à cause des vents qui soufflent ordinairement de l'Est sous la Ligne, il est plus facile d'aller du Perou à la Chine, que de la Chine au Perou. Les Jonques Chinoises sont peu propres à traverser cette vaste étendue de mer, qui regne entre la Chine & le Perou: d'ailleurs il étoit bien plus naturel aux Chinois d'aller débarquer du monde au Mexique, à cause que ce Païs est beaucoup plus voisin de la Chine. L'Adoration du Soleil n'a rien de commun chez les Peruviens avec l'Idolatrie des Chinois, qui ne rendent aucun culte à cet Astre: au lieu qu'il est adoré par plusieurs peuples de l'Amérique Septentrionale, d'où il y a beaucoup d'apparence que les Peruviens sont venus par l'Isthme de *Panama*. Il est étonnant que *Grotius* ait attribué l'usage de l'écriture à ce Peuple; puisque l'Ynca *Garcilasso* dit positivement dans son histoire, qu'ils ignoroient l'art d'ecrire. *Mangocapac* n'etoit point Chinois. Les Peruviens le disoient (*b*) né d'un rocher, qu'ils montrent encore aujourd'hui près de *Cusco*.

Il faut convenir que l'origine des Américains est fort obscure. Elle le seroit moins, si l'enfance de ces peuples avoit ete moins sauvage, & si dans la suite ils avoient connu les secours, dont les Peuples de notre Hemisphère se sont servis pour conserver leur histoire. L'Amérique ne nous fournit aucun Monument. Ses peuples vivoient au jour la journée, sans se soucier ni du passé ni de l'avenir: c'est ainsi que vivent encore les Sauvages, qui habitent les Païs où les Européens n'ont pas penetré. Rendons nous justice: nos origines sont-elles fort claires? Connoît-on celles des François, des Espagnols & des Allemands? Les ténebres des premiers habitans de l'Europe ne sont-elles pas impenetrables? Toute la difference que nous

(*a*) Cité par *M*[illegible], Auteur d'une *Description de l*[illegible] en Hollandois.

(*b*) *Coreal*, Voiage aux Indes Occidentales Tom. 2. Ch. 8.

voions entre les Américains & nous, est que le Christianisme a fixé l'Epoque de nos Histoires, & nous a forcés, pour ainsi dire, d'abandonner à l'erudition des Critiques les fables & les prodiges du Paganisme qui l'ont précedé. Les tems de l'Idolâtrie Europeene sont une source inepuisable de conjectures & de fables, dont les Grecs & les Romains ne sont pas exemts, ainsi qu'on l'a dit, puis qu'on ne peut commencer la veritable histoire des Grecs qu'à la premiere Olympiade, & celle des Romains à la fondation de Rome. Voici les conjectures que nous allons produire sur l'origine des Americains.

Il y a beaucoup d'apparence, que l'Amérique s'est trouvée aussi peuplée qu'aujourd'hui quelques siecles après le deluge. La formation des Etats suivit de près ce grand évenement : mais elle se fit successivement, à mesure que les familles se divisoient, & que les enfans devenant eux-mêmes peres d'une nombreuse lignée, se virent obligés de s'eloigner du Païs de leur naissance. Les Etats se formerent par ces separations, auxquelles l'ambition & le desir d'être maître pouvoient dès lors contribuer. Cependant il est vraisemblable que l'Asie n'envoia des Colonies, qu'après s'être vue dans la necessité de chasser des enfans, qui devenoient en etat de s'établir par eux-mêmes. Ces etablissemens etoient d'abord très faciles. On s'adonnoit uniquement à l'Agriculture ; on passoit sa vie à mener paître des troupeaux : c'est par les moiens que ces occupations rustiques pouvoient fournir à des gens, dont les passions etoient encore assez neuves, que s'est faite la premiere conquête des Terres de l'Asie, & l'envoi des premieres Colonies. Un Berger, Chef d'une nombreuse famille, maître de plusieurs troupeaux, & qui se trouvoit bien établi en Chaldee, envoioit un de ses enfans, ou quelqu'autre personne de sa dependance à plusieurs lieuës de chez lui avec un detachement de bœufs, d'anes & de chameaux. Le troupeau marchoit, paissant à petites journees, & s'eloignoit insensiblement du veritable proprietaire. Cependant le detachement augmentoit : de ce troupeau naissoit un autre troupeau. Le Berger qui n'etoit d'abord que Commis, devenoit lui-même maître & pere de famille : il se retranchoit à son tour une partie de son bien, le donnoit en heritage à l'enfant qu'il vouloit depaiser, ou le cédoit à quelqu'un qui alloit s'etablir plus loin. Nous presumons que de cette maniere cent ans suffirent, pour peupler beaucoup plus que mediocrement l'Europe, l'Asie & l'Afrique, & cent autres pour peupler le Continent de l'Amerique.

Supposons pour cet effet qu'au tems du Deluge Sem, Cham & Japhet aient eu chacun douze enfans, & que ces enfans aient tous ete en état de se marier dans l'espace de quinze à dix-huit ans après le Deluge. L'Ecriture à la verite ne parle pas des enfans de Noë : mais en cette occasion son silence, & les femmes qu'elle donne aux trois fils de Noé, permettent la conjecture qu'on avance ici. Or il est très-possible que douze ans après leurs mariages ces douze enfans se soient vus une posterité de quatre cens trente-deux personnes. De cette maniere Noë peut s'être trouvé Chef de plus de cinq cens personnes dans l'espace de trente annees, & si l'on suppose alors dix enfans à chacun des arrierepetits fils de Noé, ces quatre cens trente-deux personnes peuvent avoir donné la vie à quatre mille trois cens vingt enfans en dix ans de tems. Tout cela peut s'être fait dans l'espace d'un demi siecle : ainsi en les multipliant toujours par dix, & laissant vingt à vingt cinq ans d'intervalle d'une generation à l'autre, l'Asie, l'Europe & l'Afrique peuvent avoir contenu quatre cens trente deux millions de personnes cent cinquante ans apres le Deluge. Il semble que cela ne sçauroit être contesté, quand même on n'auroit egard qu'au cours ordinaire de la generation. Il est vrai qu'on donne dix enfans à chaque Chef de famille, & qu'il se peut que plusieurs de ces Chefs en aient eu beaucoup moins : mais en recompense combien n'en voit-on pas aujourd'hui qui en ont au dela de dix, & si l'on fait attention à ce que raconte M. *Burnet* (a), touchant Mrs. *Tronchin* & *Calandrin* de Geneve, dont le premier » a l'age de 75. ans s'est vu 115 enfans, ou personnes mariées à ses enfans, qui » le pouvoient appeller pere, & l'autre à 47. ans ne laissoit pas d'avoir 1[illegible]5. per» sonnes pour ses neveux ou pour ses nieces, par ses freres & par ses sœurs, « si, dis je, l'on fait attention à ces deux exemples, on trouvera que notre calcul est au dessous du mediocre pour un tems, où la misere & les soucis de la vie n'avoient pas encore detruit la vigueur des hommes, ni introduit la necessité de se priver du mariage, qui est la voie legitime de la generation, dans la crainte de ne pouvoir nourrir sa famille. Mais quand même la generation des hommes se feroit faite

(a) *Voiage d'Italie & de Suisse*. P. 497. Edit. de 1718

pendant cent cinquante années d'une maniere beaucoup plus lente que nous ne l'avons supposé, & qu'elle n'auroit produit que quatre cens millions d'hommes ; quand même de quatre cens millions on en rabatroit encore trente pour les morts prématurées ou violentes, les maladies, & les guerres, qui vraisemblablement n'étoient pas aussi sanglantes alors qu'elles l'ont été dans la suite ; il est très possible que de trois cens soixante dix millions d'hommes, il s'en soit détaché quelques millions, pour aller chercher fortune en Amérique. Supposant ensuite que la génération ait beaucoup souffert des fatigues de ces voiages & du changement de Climat, &c. il se trouvera pourtant que dans l'espace de cinquante ans, dix ou douze millions d'hommes auront tout au moins pû fournir à l'Amérique quarante millions d'enfans.

On ne doit pas regarder ce que nous avançons ici comme un Paradoxe, ni former contre notre supputation des difficultés, qui ne sont appuiées que sur le cours actuel de la vie humaine. Les hommes n'avoient pas encore inventé dans ces premiers tems toutes les irrégularités qui, en abregeant la vie, ont abregé la génération. La vie champêtre des premiers siécles, l'indolence des Americains, qui a passé de pere en fils jusqu'à leur derniére postérité, & la tranquillité de ces Peuples dégagés des soucis qui nous consument, n'étoient pas capables de ruiner la santé des hommes, & de les vieillir avant le tems. Nous n'en dirons pas davantage sur une matiére qui nous meneroit trop loin. Il suffit d'avoir prouvé qu'il est possible, & même vraisemblable, que cette partie du monde ait commencé de se peupler environ cent quarante ans après le Déluge, & quelques années après la confusion des Langues.

Ces Colonies passerent du Nord de l'Asie en Amérique par la Tartarie. Diverses raisons appuient cette opinion. 1. Le P. *Hennepin* rapporte (*a*) » qu'étant parmi les *Issatis* & les *Nadouessans*, il y vint quatre Sauvages en Ambassade chez » ces peuples. Ils venoient de plus de cinq cens lieuës du coté de l'Ouest. Ils » avoient marché quatre Lunes. Ils ajoutoient, continue-t-il, que leur Païs étoit » à l'Ouest, & que nous étions au Levant à l'égard de leurs contrées, qu'ils avoient » toujours marché pendant ce tems là sans s'arrêter que pour dormir, & pour tuer » à la chasse de quoi subsister. » Le P. *Hennepin* conclud de là qu'il n'y a point de *Détroit d'Anian* ; car ces Sauvages déclarerent » n'avoir traversé aucun grand Lac, » c'est ainsi qu'ils appellent la Mer. Ils assurerent encore, que toutes les Nations » de leur connoissance qui habitent à l'Ouest & au Nord Ouest des *Issatis*, n'ont » aucun grand Lac aux environs de leurs vastes Païs, mais seulement des Rivie» res qui descendent du Nord au travers des Nations voisines de leurs confins » du coté du grand Lac, c'est à-dire de la Mer, dans la Langue des Sauvages « &c. Ces peuples occupent sans doute le Nord de la *Californie*, & s'étendent peut-être jusqu'aux frontiéres de la *Tartarie* Orientale, du *Japon* & de la Terre de *Jesso*. La conjecture paroît assez vraisemblable. (*b*) On ne connoit point le Nord du *Japon* ; & l'on ignore s'il est Isle ou Terre ferme, s'il est attaché à la Terre de *Jesso*, ou s'il en est separé par un Detroit. Les Japonois l'ignorent aussi, ou font semblant de l'ignorer. Ils disent que les peuples qui habitent au dessous d'eux, c'est à-dire à leur Nord & à leur Nord-Est, sont sauvages & intraitables : cependant ils avouent » que ces Païs sont de grande étendue, qu'ils y ont penetré bien » avant, sans en avoir jamais trouvé le bout, & sans avoir pû apprendre ni par » leurs voiages, ni par la relation de ceux du Païs, jusqu'où il s'étend ; qu'ils » avoient entrepris divers voiages pour ce dessein, que le manquement de vivres » les avoit fait retourner sur leurs pas, sans achever cette découverte, &c.« Tout cela suppose qu'ils y ont fait de longues courses, & qu'ils ont une connoissance un peu plus exacte que nous de toute cette étendue de Païs, dont nous ne connoissons que très peu de chose sous le nom de *Jesso*. Cependant cette Terre doit être extrêmement considérable, s'il est vrai qu'elle touche d'un coté à l'Asie, & de l'autre à l'Amérique, ce qui, selon M. de Lisle, fait un espace de mille ou douze cens lieuës (*c*) entre l'extrémité de la *Californie* & l'extrémité de la *Tartarie*.

Voici une particularité, qui prouve que ces Peuples connoissent des terres qui s'étendent fort loin au Nord, au Nord-Est & à l'Est de l'Asie. On lit dans la *Re*-

(*a*) *Nouv. Découverte dans l'Amérique Sep.* Edit. d'Utrecht 1697.

(*b*) *Lettre de M. de Lisle* dans le Tom. III. du *Recueil de Voiages au Nord. Ambassades des Hollandois au Japon. Relation du Japon* dans le Tom. III. du *Recueil de Voiages au Nord.*

(*c*) *Lettre sur la Californie* dans le Tom. III. du *Recueil de Voiages au Nord.*

lation des Ambassades des Hollandois au Japon, qu'on leur fit voir une Carte, où la Terre de *Jesso* étoit contigue au *Japon* du coté de la Province d'*Occhio*. La côte de cette Terre s'avançoit par le Nord-Est vers l'Amérique. On n'y voioit aucune trace du prétendu Detroit d'*Anian*, & par conséquent nulle communication de la Mer du *Nord* à la Mer du *Sud*. Les Japonois montrerent cette Carte aux Hollandois, pour leur prouver qu'il étoit impossible de faire par Mer le tour de la *Tartarie*, comme ils supposoient en avoir eu le dessein.

2. Ceux qui ont reconnu exactement les parties Occidentales de l'Amérique, ont remarqué qu'elles sont beaucoup mieux peuplées, que les parties Orientales qui regardent l'Europe. Cette preuve seule nous paroitroit peu convaincante. En voici une meilleure. On peut appeller la Tartarie (a) la *Pepiniere de toutes les Nations*. (b) Presque tout l'ancien Monde est aujourd'hui gouverné par les Peuples du Nord; & tous ces Peuples sont originaires de la grande Tartarie, dont les habitans accoutumés de tout tems, comme les Peuples de l'Amérique, à une vie active & laborieuse, n'ont la plupart aucune demeure fixe, & ne peuvent se résoudre à se renfermer dans des Villes. Les incursions perpétuelles des Tartares sur les Terres de leurs voisins, & leurs guerres obstinées ne different pas de celles des Américains Septentrionaux. En un mot si la Tartarie s'est de tems en tems dégorgée, pour ainsi dire, avec impetuosité sur l'Europe & sur l'Asie, pourquoi n'en auroit elle pas fait autant sur l'Amérique, dont elle est si voisine dans ses parties les plus Septentrionales?

3. Outre cette ressemblance dans la maniére de vivre, on en trouve une autre dans le visage & dans la taille. On objectera que les Americains doivent l'avoir perdue depuis tant de siécles. Nous répondons qu'ils peuvent avoir conservé l'air & les manieres des Tartares leurs Ancêtres; & nous le prouvons par les Peuples de la Lombardie, qui n'ont pas trop dégénéré des anciens Lombards, non plus que les Normans en France, les Grenadins descendus des *Mores* dans le Roiaume de *Grenade* en Espagne, & les Turcs dans la Gréce Européene & Asiatique. Les *Lombards* modernes sont en général aujourd'hui les hommes les plus barbus de l'Italie; en cela semblables aux anciens Lombards, que l'on prétend avoir pris (c) leur nom de leurs longues barbes. Les Gascons & les Languedociens ont retenu la voix haute & menaçante, & l'air brusque des anciens Goths leurs prédécesseurs. Les Espagnols en ont retenu la froideur & la fierté, qui peu à peu s'alliant ensemble, ont formé ce que nous appellons depuis long-tems la gravité Espagnole, qu'ils ont portée avec eux à Naples, & dont ils ont laissé une partie aux Peuples des Pais-bas. Les *Normans* ont conservé le teint, le flegme & les détours des Peuples du Nord, dont ils sont sortis. Les Grenadins, surtout ceux qu'on nomme (d) *Alpuxares*, ont herité de l'adresse des Mores; & quoique Chretiens, ils s'abstiennent encore de boire du vin comme les Mahometans. Les Turcs ont introduit une partie de leurs manieres Scythiques, & de l'extérieur Tartare dans les Pais où ils se sont habitués dans la suite. D'un autre côté, les nouveaux venus acquierent insensiblement l'air & les manieres des lieux où ils s'etablissent, & font avec le tems un melange qu'il n'est pas impossible de discerner, pourvû qu'on veuille l'examiner avec attention. Les Phisionomies des anciens Peuples se remarquent aujourd'hui sur les visages de leurs descendans, & toutes les Revolutions de l'Italie, pendant lesquelles le sang s'est detourné si souvent de sa véritable source, n'ont pu faire perdre aux Italiens modernes des traits par lesquels ils peuvent justifier, qu'ils sont directement ou indirectement les successeurs & les enfans des anciens Peuples d'Italie. Enfin, pour confirmer l'opinion de ceux qui croient que les Américains sont originaires de la Tartarie, nous appellerons en témoignage *Frobisher*, qui dit (e) que les Sauvages, qu'il trouva au Nord Ouest de l'Europe sur la Côte de l'Amerique, » avoient le même » air que les Tartares, de grands cheveux noirs, le visage large, le nes plat, un » teint basané; que ces Peuples sont errans comme les Tartares, & divisés en ban» des sans demeure fixe, &c. «

On pourroit encore alléguer divers usages propres à prouver que les Américains sont d'origine Tartare: nous en rapporterons quelques-uns. Lorsque chez les Tartares, & chez la plus grande partie des Peuples de l'Amerique, un Prince ou un

(a) *Officina Gentium.*
(b) *Huetiana.* P. [illegible]0. Edit. d'Amsterd. 1723.
(c) *Paul Diacre.* Livre 1. de son Histoire.
(d) Voi. *Vairac* dans son *Etat présent de l'Espagne.* L. 1.
(e) *Recueil de Voiages au Nord.* To. VI. Edit. de 1725. p. 48. & 65

Cacique vient à mourir, on obſerve d'enterrer avec lui quelques Domeſtiques. Les uns & les autres mépriſent les richeſſes, le commerce & les ſciences, & préférent à ces occupations domeſtiques la chaſſe & les courſes, qu'ils font très-ſouvent à quatre ou cinq cens lieuës de leurs campemens ordinaires. Les anciens Peuples du Nord de l'Europe & de l'Aſie ſe peignoient le corps; témoin ce que l'Hiſtoire nous apprend des (a) *Pictes*, Peuple de *Scythie*, chez qui l'uſage de ſe peindre étoit fort ſemblable à celui que nos Voiageurs ont remarqué dans l'*Amérique*, principalement au *Mexique* & à la *Floride*. Les *Goths* ſe peignoient auſſi le viſage & le corps avec du cinabre. Enfin la maniére de faire la guerre par ſurpriſe, & en ſe tenant en embuſcade, ſi fort eſtimée des Tartares & des Américains; les haines irréconciliables des uns & des autres; le mépris qu'ils ont pour la mort; la coutume de déférer les honneurs du Conſeil aux Anciens, tandis que les plus jeunes & les plus vigoureux marchent à la guerre, ce qui ſe pratique chez pluſieurs Tartares, & s'eſt pratiqué long-tems parmi les Goths & les autres Nations venues du Nord de l'Europe & de l'Aſie, comme cela s'obſerve toujours chez les Peuples Américains; cette férocité qui porte les uns & les autres à boire le ſang de leurs ennemis; la ſubordination des jeunes aux vieux, qui régne entr'eux dans les exploits militaires & dans les Conſeils; le caractére peu patient de tous ces Peuples, ſemblent autoriſer l'origine que nous avons donnée aux Américains. Après tout, nous ne regardons pas comme des preuves evidentes les raiſons que nous venons d'établir, & nous les ſoumettons volontiers au jugement des Sçavans.

Avant que de finir ce Chapitre, nous rapporterons deux ou trois étymologies, que (b) *Vander Myl* a tirées de ſon imagination, pour prouver que l'ancienne Langue Tartare eſt peu différente de l'Allemande, & qu'elle ſubſiſte encore dans quelques mots ſur les frontiéres de la *Tartarie* & de l'*Amérique*. *Tenduc*, qui eſt la derniére Province Tartare du coté de l'*Amérique*, ſignifie, dit-il, (c) l'*extremité*; *Anian*, nom d'un autre Roiaume Tartare voiſin de la *Californie*, ſignifie, (d) *entrée*. On trouve près d'*Anian* une grande étendue de Païs, auquel on a donné le nom de (e) *Bergo*: *Vander Myl* y trouve heureuſement un trait d'Hiſtoire très-remarquable; c'eſt que les *Scythes*, après avoir abandonné leur patrie, allerent ſe réfugier ou ſe cacher dans cette Terre de *Bergo*. Ces étymologies vont de pair avec celles de (f) *Laquais* & de *tire-Larigot* de la façon de M. *Menage*. *Goropius Becanus*, que la fureur étymologique poſſédoit auſſi, avoit dérivé long-tems auparavant la Langue Hebraïque, & les noms des anciens Patriarches de ſon Flamand. Selon lui (g) *Adam*, *Methuſela* & quelques autres Patriarches, portoient dans leurs noms des marques évidentes de leur origine. Comparons le Peuple etymologiſte à ceux qui s'exercent aux Anagrames. On peut également appliquer aux uns & aux autres la penſée de *Colletet*, & dire hardiment,

Que tous ces renverſeurs de noms
Ont la cervelle renverſée.

A toutes nos remarques touchant les premiéres Colonies envoiées en *Amérique*, & l'origine de ſes Peuples, nous ajouterons les voiages que fit l'an 1170 un certain *Madoc*, Gallois d'origine, vers les parties Septentrionales de ce Continent. Les gens de ce *Madoc* abandonnés dans la ſuite par leurs compatriotes d'Angleterre, ſe rendirent bientot ſauvages: ils conſervérent ſeulement de leur origine quelques mots Gallois que *David Ingram* Navigateur Anglois remarqua dans leur langage, (h) & l'adoration de la Croix, dont le culte fut porté par eux ou par leurs deſcendans à *Cumana* & à *Cozumela*. D'autres croient que les Gallois debarquérent aux Iſles *Açores*. A l'égard de la prétendue Croix de S. André, que les premiers Navigateurs Eſpagnols trouverent à *Cumana*, & qui, dit-on, y etoit adorée long-tems avant l'arrivée des Chrétiens en ce Païs-là, il faut la mettre au rang des circonſtances fort douteuſes, ou tout au moins fort trompeuſes. On doit faire le même jugement de la Croix, que les Inſulaires de *Cozumela*, ou *Acuzamil*, adoroient

(a) ——— ——— *Ferroque notatas*,
Perlegit exanimes Picto moriente figuras
dit *Claudien*.

(b) *Deſcription de l'Amérique* par *Montanus*.

(c) *T'ende den Hoek*.

(d) *Aangangh*.

(e) De *Berghe*, qui en Hollandois veut dire *cacher*.

(f) Il derivoit *Laquais* de *Verna* & *tire-larigot* de *fistula*.

(g) *Adam* champ de haine, *haat-dam*, *Methuſela* *ma ki uealig*, qui eſt heureux.

(h) *Purchas*. p. 8.o. du premier Volume.

aussi avant l'arrivée des *Espagnols*. Nous parlerons de cette adoration dans la suite.

Les mêmes Espagnols trouvérent des Negres à *Caracas*, entre Sainte Marthe & *Carthagene*. Il est possible que des tempêtes en aient porté des Côtes d'Afrique sur celles de l'Amérique. Il n'est pas impossible non plus (*a*) que des Indiens des parties Méridionales de l'Asie, & des Isles qui en sont voisines, soient entrés dans l'Amérique par les Terres Australes qui sont proche de l'Asie; & que de là ils soient allés porter des recrues au *Chili*, au *Paraguai* & au *Pérou*. Enfin il peut être arrivé, que l'Amérique ait reçu des habitans des parties Septentrionales de l'Europe; que par exemple des *Lapons* & des *Samoiedes* aient été portés sur les glaces ou dans leurs canots en *Groenlande*, que de là leur postérité se soit étendue jusques dans l'*Estotislande* & successivement plus loin. Quoiqu'il en soit, cela ne détruit pas notre sentiment; *que les premiers Américains sont venus en Amérique par la Tartarie*, quoiqu'il soit vrai aussi qu'elle a été peuplée par différens endroits, comme le prouvent des différences bien marquées qui se trouvent entre ses différens habitans. Un Auteur qui seroit dans les idées des *Præadamites*, trouveroit la solution de toutes ces difficultés, en faisant naître les Américains d'un autre *Adam*. Pour eux, en général ils se croient issus (*b*) d'un lac ou d'une Fontaine, ou même sortis de dessous terre; aussi grossiers en cela que les anciens barbares de notre Monde, qui comptoient les chênes parmi leurs Ancêtres. Mais nous parlerons plus amplement de cela dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE II.

De leur Idolâtrie; *de leurs* Sentimens *touchant la* Divinité, *le* Paradis, &c. *& de leurs* Sacrifices.

NOUS ne prétendons pas traiter cette matiére en Philosophes: cela nous méneroit trop loin, & d'ailleurs ne conviendroit pas à notre dessein, qui ne demande qu'un simple rapport historique. Il y a deux sortes d'Idolâtries, l'une & l'autre presqu'aussi anciennes que le Genre humain. La premiere a fait rendre aux Astres & aux Elemens ce qui n'etoit du qu'à Dieu: la seconde beaucoup plus variée que l'autre, a eu les hommes pour objet. Elles ont pour fondement l'orgueil & la crainte de l'homme. Sur l'un il a elevé, qu'on nous permette ce terme, toutes les figures, tous les caractéres, toutes les choses qu'il a cru capable de lui rendre la Divinité sensible; & plutôt que d'en concevoir trop peu, il a multiplié son idée en mille manieres differentes. Il n'a pas oublié la nature humaine, qu'il a taché d'annoblir aussi, en lui attribuant tout ce qu'Adam & ses premiers descendans connoissoient de la Divinité. Sur l'autre il a bâti un (*c*) édifice superbe, dans lequel il a renfermé une infinité de choses qu'il a cru devoir être agreables aux Dieux, sans oublier même les moindres colifichets. C'est de là que sont sorties toutes les observances qui courent le monde depuis tant de siécles, & toutes les opinions bizarres qui n'ont cessé de paroître depuis les premiers tems qui suivirent la dispersion du genre humain. En vain quelques Peuples ont plus rafiné que les autres dans la maniere d'honorer leurs Dieux: le fond a toujours ete le même, c'est-à-dire, la plus grande dépravation de l'esprit humain. Il n'est pas toujours nécessaire que les Peuples aient des liaisons ensemble, & se prêtent mutuellement des lumieres, pour en venir à se ressembler dans les idées & dans les opinions: mais il seroit plus difficile de rendre raison du rapport que l'on trouve entr'eux de ce coté là, si chaque Pais produisoit une espece differente d'hommes. Tous ces differens cultes, tous ces sentimens extraordinaires sont ils moins desagreables a Dieu, que l'incréduliré d'un Athee? Le fameux (*d*) Baile s'est determine pour l'incredulite: mais avant lui *Lescarbot*, Auteur d'une *Histoire* de la Nouvelle France, avoit déclare » qu'il prisoit davantage celui qui n'adore rien, que celui qui adore des Créatures sans vie, » ni sentiment, car, ajoute t'il, tel qu'il est, il ne blasphême point & ne donne point » la gloire de Dieu à un autre; vivant (de verite) une vie qui ne s'eloigne

(*a*) *Purchas.* Ibid.
(*b*) *Purchas.* Ibid.
(*c*) Le faux culte du Paganisme, &c.
(*d*) Dans les *Pensées sur les Cometes.*

» gueres de la brutalité : mais celui là est encore plus brutal, qui adore une chose morte & y met sa fiance. Celui qui n'est imbu d'aucune mauvaise opinion est » beaucoup plus susceptible de la vraie adoration que l'autre, étant semblable à un » tableau nud, lequel est prêt à recevoir telle couleur qu'on lui voudra bailler. « Ceux qui ont converti des Athées & des Idolâtres peuvent décider sur la justesse de cette comparaison.

Les anciens Idolâtres ont tous eu des Dieux subalternes, qu'ils reconnoissoient pour Vicaires, ou Lieutenans d'un Dieu suprême. Ce sentiment moins extraordinaire que l'Atheïsme, a passé jusqu'aux Idolâtres les plus sauvages. Les Voiageurs assurent que les peuples du *Canada*, & les autres Sauvages de l'Amérique Septentrionale, craignent le Diable, & qu'ils reconnoissent des Génies jusques dans les choses inanimées : cependant ils croient un Dieu » qui a créé toutes choses, quoiqu'ils disent qu'outre » ce Dieu il y a un Fils, une Mere & le Soleil, ce qui fait quatre. Dieu, disent-ils » encore, est par dessus tout. Le fils & le Soleil sont bons ; mais la Mere ne vaut rien, » & les mange ; le Pere n'est pas trop bon ». Les Virginiens qui croient aussi plusieurs Dieux de diverses conditions, les soumettent à un Dieu superieur. Il semble que les Floridiens reconnoissent le Soleil pour le Dieu Suprême ; en quoi leur culte se rapporteroit à celui de plusieurs anciens Gentils, qui l'ont regardé comme le plus grand & le plus puissant de tous les Etres. Les *Zémes* des Indiens de l'Isle *Espagnole* étoient soumis à un Etre eternel, immuable & infini. Enfin il n'est pas difficile de remarquer, qu'il y a dans tous les hommes un fond de raisonnement naturel, qui leur apprend qu'ils doivent dépendre d'une Puissance qui surpasse de beaucoup les forces de l'humanité ; & quelque eloignée que la pratique des plus sauvages d'entre les Idolâtres Américains paroisse de cette idée, on observe pourtant qu'il ne faut pas emploier beaucoup d'argumens, pour les ramener à ce grand principe. » Ils croient, dit l'*Escarbot* (a), en un qu'ils appellent *Cudouagni*, & disent qu'il parle souvent à eux. » Ils disent que quand il se courouce à eux, il leur jette de la terre aux yeux « Les Brésiliens craignent aussi le Diable qu'ils appellent *Anian*. Nous laissons les différens noms que les Peuples modernes lui donnent. Ils l'associent presque tous avec Dieu, & adorent également l'un & l'autre : mais ils craignent beaucoup plus le Diable. Ces idées que les Sauvages de l'Amérique se font de Dieu & du Diable reviennent assez aux deux principes des Orientaux, que les anciens Perses ont reconnus sous les noms d'*Arimanes* & d'*Oromases*. Le culte des Dieux nuisibles & des mauvais Génies etoit établi chez les Grecs & chez les Romains sur le même fondement. Les Sauvages de la *Nouvelle Yorck* croient que les mauvais Génies causent les douleurs du corps. Ceux de l'Amerique Méridionale attribuent des Génies aux fleches. Dans le fond cette opinion pourroit recevoir un sens aussi raisonnable, que celle que les Anciens ont eue d'une Ame du Monde & d'un Esprit universel, qui pénetre tous les Etres.

Spiritus intus alit, totamque infusa per artus.
Mens agitat molem ———

Le peu de connoissance que les Idolâtres Américains ont conservé de l'Etre Suprême, est noié, pour ainsi dire, dans une infinité de contes ridicules & grossiers : suites naturelles des fausses idées qu'ils ont de sa nature & de sa substance. Il est difficile d'alleguer rien de raisonnable pour justifier l'origine de ces contes, & de prouver que l'etrange dérangement que l'on trouve dans leurs idees, soit autre chose que l'effet d'une imagination dereglee, & d'une ignorance etablie chez eux depuis plusieurs siecles. Nous n'avons qu'une remarque à faire sur ce sujet : C'est que si l'on examine de pres l'idee, & le caractere que les Sauvages attachent à la Divinité, on trouvera 1. Qu'ils se font comme les enfans un Dieu proportionné à la force de leur genie. 2. Qu'ils le font agir conformement a leurs exercices & à leurs inclinations. 3. Qu'ils font consister sa toute-puissance à leur donner tout ce qui peut satisfaire ces inclinations. 4. Que le suprême bonheur de cette Divinite se trouve dans une parfaite jouissance de ce qui fait l'objet de la felicite de ceux qui lui rendent des hommages. 5. Que ces idees descendent de pere en fils, & qu'il y a apparence qu'elles ont toujours ete cultivees sur la grossierete des premiers habitans de l'Amerique.

Nous en avons l'exemple chez nous. Un pere ignorant veut donner l'idée de Dieu à son enfant, qui à peine commence à parler. Il le lui représente à la vérité comme le plus puissant de tous les Etres, mais en y mêlant toujours des qualites & des

(a) *Lescarbot* Liv. II. Ch. 11. de son Histoire *de la Nouv. France*

foiblesses, qui tiennent de l'humanité. Si l'enfant aime le jeu, lorsque le pere voudra l'obliger à faire son devoir, il ne manquera pas de lui dire, que, s'il est sage, Dieu lui donnera des jouets. Toutes les promesses, toutes les menaces du pere seront du même caractere. Il ne parlera à son enfant que de plaisirs sensuels, de friandise, de petits badinages, & d'autres puerilités de cette nature, auxquelles il fera intervenir assez gravement cet Etre éternel, dont il a lui-même une connoissance fort imparfaite. En donnant à cet Etre une forme corporelle, mais plus belle & plus parfaite que la sienne, il lui attribuera toutes les passions qui le gouvernent, & ne pourra s'empêcher d'y mêler certains défauts, que son ignorance lui a toujours fait regarder comme de bonnes qualités. L'enfant élevé dans ces idées, & destitué des moiens qui pourroient lui faire acquérir une connoissance plus juste, que celle qu'il a reçûe dans son enfance, ajoute avec le tems ses propres extravagances à celles dont on l'a imbu. Nous allons plus loin. Supposons qu'un Prince Chrêtien defende à ses sujets d'entretenir aucune correspondance avec leurs voisins; qu'il leur ote l'usage des livres; qu'il bannisse les Arts & les Sciences de ses Etats; qu'il leur ordonne de passer leur vie à la chasse, à courir les bois, &c. que ces successeurs imitent exactement son exemple: nous ne craignons pas de dire qu'au bout de deux ou trois siecles, ce peuple, aussi sauvage que ceux du Bresil, aura confondu les foibles traces de sa Religion dans les extravagances les plus grossieres, & que son ignorance se trouvera établie sur le pied de celle du Nouveau Monde. De là il est aisé de conclure que les Américains n'ont eu besoin que d'eux-mêmes, pour établir leurs faux principes, & que s'il y a quelque conformité entr'eux & les Idolatres de notre Hemisphere, en ce qui regarde l'idée qu'ils se sont faite de l'Etre Supreme, elle ne peut être que fortuite.

Il en est de même des idées, que les peuples de l'Amérique se sont faites du Paradis & de l'Enfer. Ceux du *Canada* croient qu'après leur mort ils iront dans de beaux champs verts, garnis de toute sorte d'arbres, de fleurs & de fruits. Ils n'oublient pas de mettre dans leur Paradis la chasse & le commerce des pelleteries. Les Virginiens n'accordent le Paradis qu'à leurs concitoiens. » Ils croient, dit *Lescarbot*, qu'après » la mort les gens de bien sont en repos, & les méchans en peine. Or les méchans » sont leurs ennemis, & eux les gens de bien: de sorte qu'à leur opinion, ils sont tous » après la mort bien à leur aise, & principalement quand ils ont bien defendu leur » Païs, & bien tué de leurs ennemis. « Cependant suivant le temoignage du même Auteur, ils ont retenu avec l'immortalité de l'Ame quelque idée de la resurrection des corps. » Ils font, dit-il, des contes de certains hommes ressuscités; comme d'un, » lequel après sa mort avoit été près l'entrée de *Popogusso*, qui est leur Enfer: mais » un Dieu le sauva, & lui donna congé de retourner au monde, pour dire à ses amis » ce qu'ils devoient faire pour ne point venir en ce miserable tourment. « Ce *Popoguss*o, l'Enfer des Virginiens, ainsi qu'on vient de le dire, est une grande fosse qu'ils placent fort loin à l'Occident de leur Païs, où ils disent que leurs ennemis brûlent toujours. Les Bresiliens qui naissent dans un climat fort chaud, & assez capable d'inspirer la gaieté, que les Voiageurs reconnoissent generalement dans le temperamment de ces Sauvages, assurent » (*a*) que les Ames de ceux qui ont vécu en gens de bien, s'en iront » derriere les hautes montagnes trouver les ames de leurs ancêtres, & habiter avec » elles dans des jardins agréables, où elles riront, chanteront & sauteront eternelle» ment. Vivre en gens de bien, c'est chez eux massacrer les ennemis & les manger. « Le courage naturel à ces peuples leur fait regarder comme damnables ceux qui ont vécu sans honneur, & sans avoir eu soin de se defendre contre l'ennemi. Ils les abandonnent au Diable, & croient qu'il leur fera souffrir des maux eternels. Enfin tous ces Sauvages proportionnent les peines & les recompenses de l'autre Monde aux idées qu'ils ont acquises, ou qu'ils se sont faites eux mêmes de la vertu & du Vice, du bonheur & du malheur de cette vie, & c'est en cela que consiste uniquement leur conformité avec les Païens anciens & modernes de notre Hemisphere. Nous croions qu'il seroit fort inutile de pousser plus loin le parallele, & que les hommes n'ont gueres besoin de leurs voisins pour enfanter des absurdités. On pense au sujet d'une autre vie selon les usages que l'on a suivis en celle-ci: pour en convenir, il ne faut faire qu'une mediocre attention à la nature des Champs Elisées & du Tartare des Anciens, au *Surgim* & au *Padalam* des Indiens Orientaux, &c. Ces idées ont passé dans les autres Religions, & parmi des peuples qu'on ne traite pas de Sauvages. Le Paradis des Mahometans en est un exemple: les Chretiens mêmes ne peuvent s'empêcher

(*a*) *Coreal*, Voiage aux Indes Occidentales, Tom. 1. p. 224.

s'appeller

d'appeller à leur secours des idées grossiéres, lorsqu'il s'agit de représenter l'Enfer & le Paradis.

De tout ce que nous venons de dire il résulte, que tous les Peuples du Monde sentent la nécessité d'adorer un Etre souverain. Cette nécessité suppose une dépendance de l'homme : par conséquent de quelque maniére qu'on se représente cet Etre, on ne peut que se le représenter plus grand que soi. Cette dépendance donne aux plus sauvages quelque connoissance du peché ; leur montre la nécessité des prieres, & celle de la repentance. Il faut se rendre la Divinité propice, & se concilier avec elle. Le peché attire les peines : mais la réconciliation qui suppose la pratique de la Vertu, fait espérer les récompenses. Les Américains ont conservé ces idees, qui conduisent insensiblement à l'immortalité de l'Ame ; & même à la résurrection des corps qu'une partie de ces Peuples n'a point ignorée. Les Péruviens plus éclairés que les autres Peuples du nouveau Monde, voiant que les Espagnols déterroient les corps des *Yncas* pour s'emparer des richesses qu'on avoit ensevelies avec eux, les prierent instamment de ne pas disperser ces os, de peur que cela ne les empêchât de ressusciter. Il est vrai que les Américains ont gâté des principes si purs & si simples par le mélange des extravagances les plus affreuses ; ce qui est d'autant moins étrange chez eux, qu'ils auroient droit de nous reprocher, qu'avec toutes nos lumiéres nous sommes tombés souvent dans la même faute. Tout cela n'est point surprenant. Le fondement de la croiance est la suite de l'ancienne tradition transmise à tous les hommes : le reste est l'ouvrage de ces mêmes hommes.

Les Sacrifices & les Encensemens n'étoient en usage que chez les Peuples du *Mexique* & du *Pérou*, parmi les Caraïbes des Isles Antilles & dans la Virginie. Cette maniére de servir Dieu, établie chez toutes les Nations du Monde avant la naissance de Jesus-Christ, pouvoit s'être conservée par tradition en *Amérique* depuis l'arrivée des premiéres Colonies. Pour les Victimes humaines, qui ont ensanglanté les Autels des Peuples de l'un & de l'autre Hemisphére, il est difficile d'en dire rien de raisonnable. Pourroit-on trouver quelque idée d'humanité dans la barbarie de ces Sacrifices? Cependant il est vraisemblable, que les premiéres victimes de cet ordre furent offertes pour fléchir la miséricorde divine en des occasions, où pour derniére ressource, on ne voioit plus que le sang humain qui fût capable d'appaiser les Dieux irrités. C'est peut-être ce que l'on peut dire de plus raisonnable sur cet article ; & il semble même que l'on pourroit justifier par la mort du descendant du Roi Saül, l'origine que nous donnons à cette coutume. Il est encore vraisemblable, que dans la suite ces sacrifices barbares furent continués en mémoire de l'évenement qui leur avoit donné naissance ; & commence qui regarde le faux culte, l'esprit humain s'accommode beaucoup mieux de l'excès que des justes bornes, on ne put se résoudre à revenir de cette dévotion barbare. On devoüa l'étranger & l'ennemi à ses Dieux. Tels pouvoient être les motifs d'un culte où la haine, l'orgueil & la superstition trouvoient également leur compte, & qui par conséquent peut s'être établi en Amérique, sans que ses Peuples en aient emprunté l'idee des autres Nations. Nous croions aussi qu'il faut mettre au rang de ces sacrifices la mort que les Bresiliens & les autres Sauvages de l'Amérique font souffrir à leurs captifs.

CHAPITRE III.

De leurs Devins ; *de leurs* Prêtres ; *& de* quelques-unes *de leurs* Prophéties.

NOUS ignorons pourquoi *Lescarbot* ne peut se résoudre à (a) donner le nom de Prêtres *à ceux qui font les cérémonies & les invocations des Démons entre les Indiens Occidentaux, sinon entant qu'ils ont l'usage des sacrifices & dons qu'ils offrent à leurs Dieux.* L'idée n'est pas trop juste. On peut donner le nom de *Prêtres* à tous ceux qui sont destinés à guider & à instruire les Peuples dans leur Culte Re-

(a) *Histoire de la Nouvelle France.*

ligieux, de quelque nature qu'il soit. Il y a chez les hommes certaines idées, que l'on peut appeller originales, à cause de leur simplicité. Le nom de Prêtre en présente une de cette nature. Ce mot qui est Grec d'origine, signifie Ancien. Il suppose donc que les Prêtres doivent être anciens; & cela est fondé sur un raisonnement très simple, que les Sauvages font comme nous. Les personnes âgées sont plus sages, plus pieuses, & naturellement plus à l'epreuve des passions que les jeunes gens: par conséquent elles sont plus en état de se présenter devant Dieu, & de le prier pour les hommes. Elles ont acquis plus de lumiéres: par conséquent elles sont plus capables d'instruire. Il est donc bien plus conforme à la nature, que les Anciens aient la direction du Culte Religieux, qu'il ne l'est de l'abandonner à de jeunes gens peu sages, encore moins pieux, pleins de passions, sans expérience, sans lumieres, & dont le caractére ne peut qu'être désagreable à l'Etre Suprême. Les Américains ont conservé l'idée originale que présentoit autrefois le nom de Prêtre: mais nous l'avons perdue peu de tems après la naissance du Christianisme. Tous ceux qui chez eux président au Culte Religieux sont pris des Anciens du peuple, & cela se pratiquoit généralement dans la premiére Antiquité.

Le Clergé Mexicain avoit autrefois un Chef, que l'on pouvoit comparer au grand Pontife des anciens Romains. Il pouvoit avoir aussi quelque rapport à celui que les Luthériens d'Allemagne appellent *Antistes*, ou *Surintendant*, espéce de Prélat sans crosse & sans mitre, qui donne le branle aux affaires Ecclésiastiques des Eglises Luthériennes. Nous connoissons trop peu l'Etat Ecclésiastique du Mexique, pour comparer au Pape, ni même au *Mufti*, le Doien ou le Chef du Clergé de cet Empire. A l'égard des autres Peuples de l'Amérique, il ne faut pas douter que leurs Prêtres n'aient des Supérieurs, qui dirigent comme ailleurs tout ce qui concerne la Religion & son Culte. Les hommes s'accommodent assez d'une dépendance, qui laisse espérer que chacun pourra gouverner à son tour.

La plûpart des Prêtres Américains sont en même tems Medecins. Ceux de la Floride portent toujours avec eux des sacs remplis d'herbes & de drogues, pour les malades qu'ils ont à traiter, & (*a*) qu'ils traitent d'une maniére, qui tient en même tems du Prêtre, du Médecin & du Charlatan. Ce n'est pas seulement aux *Indes Occidentales* que la Médecine est entre les mains des Prêtres. La même chose se voit en *Asie* & en *Afrique*: tant il est naturel de croire que Dieu communique particuliérement les moiens de guérir les hommes, à ceux qui sont les dépositaires du culte Religieux. Cette idée est peut-être aussi ancienne que le Monde. Toute l'Antiquité Paienne a crû que les Dieux étoient les Auteurs de la Médicine; & c'est par une suite de cette croiance; que les Paiens ont mis les premiers Médecins au rang des Dieux. » En toute Nation du Monde, dit *Lescarbot*, la Prêtrise a toujours été reverée; » & ce d'autant plus, que ceux de cette qualité sont comme les médiateurs d'entre Dieu » & les hommes. Au moien de quoi ils ont souvent possedé le Peuple, & assujetti les ames à leur dévotion, & sous cette couleur se sont autorisés en beaucoup » de lieux par dessus la raison. Celui aussi qui peut réveler les choses absentes » pour lesquelles nous sommes en peine, non sans cause est honoré de nous; & principalement quand avec ceci il a la connoissance des choses propres à la guérison » de nos corps, choses merveilleusement puissantes pour acquerir du crédit & autorité entre les hommes. « Il y a un enchaînement si naturel entre ces idées, qu'il n'est pas étonnant que les Sauvages de l'Amérique & les autres peuples du Monde que nous regardons comme barbares, l'aient conservé dans toute sa simplicité.

Les anciens Médecins emploioient aussi dans leur art les charmes & les enchantemens, comme les Américains le pratiquent encore aujourd'hui; soit qu'ils prétendissent se donner plus de poids par des impostures, que les peuples grossiers & superstitieux prenoient pour des graces du Ciel, ou que les Peuples d'alors prissent pour magie & enchantement, ce qui passoit les bornes de leur capacité. Quoiqu'il en soit, l'Europe, toute polie, toute sçavante qu'elle est, n'a pu encore se purifier entiérement de cette idée grossiére, à laquelle nous devons une infinité de mauvais livres de secrets, qui tachent d'allier la Médecine avec de prétendues operations magiques. Du reste nous ne la regardons plus comme un Art, qui ne puisse marcher qu'avec la Prêtrise, quoiqu'il soit assez ordinaire de trouver en Allemagne des Ministres, qui sont en même tems Médecins & Chirurgiens, & qui pis est Charlatans. A prendre les choses en un certain sens, les sciences se donnent la main: nous convenons même que des lumieres médiocres suffisent pour les voir toutes ensemble.

(*a*) Voiez Coreal, *Voiage aux Indes Occidentales*. Tome premier.

L'assemblage que les Allemans font de la Médecine & de la Théologie, ne seroit-il pas venu des anciens Prêtres Germains, qui, comme les *Druides* des anciens Gaulois leurs voisins, unissoient aussi la Religion & la Médecine?

La Religion & les Conseils des Prêtres influent comme chez nous, dans les déliberations des Peuples du nouveau Monde. La même prévention qui fait qu'on se confie aux Prêtres pour la guérison des corps, leur donne une autorité plus que médiocre dans les affaires d'Etat. Ils jouent leur rôle avec assez d'adresse, pour n'être pas inférieurs aux autres Clergés du Monde. Nous trouvons un exemple de cette adresse chez un peuple des plus Sauvages de l'Amérique » Les Bresiliens, » dit *Lescarbot*, ont leurs *Caraïbes*, lesquels vont & viennent par les Villages, fai- » sant accroire au peuple qu'ils ont communication avec les Esprits, moiennant quoi » ils peuvent non seulement leur donner victoire contre leurs ennemis, mais aussi que » d'eux dépend l'abondance ou sterilité de la terre. « Ils font accroire aux Peuples, dit (*a*) *Coreal*, en parlant des Prêtres Brésiliens » qu'ils ont une secrette intelli- » gence avec *Agnian*, & qu'ils peuvent donner de la force & du courage à qui il » leur plait, pour pouvoir surmonter leurs ennemis. Ces Prêtres sont des Anciens » des *Aldeas*, qui se vantent que c'est par eux que les plantes & les fruits croissent. » Ils ont assez d'imposture pour pouvoir jouer le rôle d'*Agnian*, & persuader en- » suite aux Sauvages que c'est lui qui les maltraite & les tourmente. Ils s'en plaignent » sur tout la nuit. C'est qu'elle est plus favorable à l'imposture. « Les Prêtres des autres Religions exigent quelquefois la même confiance de leurs Peuples, en les flattant que la victoire, l'abondance & les autres benédictions du Ciel sont duës uniquement à leur zèle & à leurs priéres. On peut même ajouter qu'il n'y a point d'Ecclésiastique des autres parties du Monde, qui ne veuille être regardé comme l'Agent, ou comme l'Ambassadeur de son Dieu; & ce caractére qu'il s'attribue étant le plus glorieux que l'on puisse imaginer, il est difficile qu'il augmente l'humilité.

Dans toutes les fausses Religions, les Ministres se proposent premiérement d'établir leur domination sur les consciences; & pour arriver à leur but, ils croient devoir persuader qu'ils ont des secrets particuliers pour disposer des graces du Ciel. Qu'on n'objecte pas que ceux du Brésilien sont méprisables. Ils font un effet merveilleux sur les Sauvages; & cela suffit pour justifier ce que nous avançons ici. Si sa méthode est différente de celles que le Bramine, le Derviche, le Bonze, & le Talapoin mettent en usage, le plan n'en est pas moins le même; & l'on doit être assuré qu'un *Boié* qui soufle le courage sur une assemblée de Sauvages, tire aussi bon parti de ce mystére prétendu, qu'un Bramine de son eau du Gange, ou d'une ablution qu'il fait avec de la bouze de vache.

Les Indiens Occidentaux ont, à l'exemple des autres peuples, des Oracles & des Prophéties. Telles étoient celles qui avertirent les *Mexicains* de la prochaine descente d'un peuple étranger, quelque tems avant la venue des Espagnols en *Amérique*. Il en est de ces Prophéties, comme de celles que les Histoires des Grecs & des Romains nous ont conservées. Les unes & les autres sont équivoques, applicables à tout autre événement qu'à celui auquel on a jugé à propos de les appliquer, souvent faites après coup. On doit porter un pareil jugement de tous les prodiges, qui accompagnérent la chute de *Montezuma*, lesquels étoient d'une nature propre à les faire mépriser, si le hazard eût voulu qu'ils se fussent rencontrés avec des évenemens indifferens, mais qui furent infiniment respectés, parce qu'ils précédérent ou accompagnérent la révolution du Mexique: à quoi il faut ajouter le caractére superstitieux des Mexicains. Ces Peuples avoient sans doute leurs Tites-Lives, & leurs Valeres Maximes, qui ne laissoient échaper aucun de ces prétendus prodiges.

Leurs Oracles sont du même ordre que ceux des anciens Paiens, c'est-à-dire toujours douteux, ordinairement faux, & quelquefois véritables par hazard. L'avarice & la fourberie des Prêtres y ont bonne part. En voici un exemple qui vaut bien ceux qui nous restent de l'Antiquité Paienne. Un Indien traversant un bois apperçut dans les arbres un mouvement qui lui parut surnaturel. Effraié de ce prodige il adresse la parole à celui de tous ces arbres, qui lui sembla le plus agité: mais l'arbre ne daignant pas se communiquer à l'Indien, lui ordonna d'aller chercher un *Boié*, & ce fut à lui que l'arbre s'ouvrit, en lui déclarant qu'il falloit consacrer une Image, un Temple & des Sacrifices au Dieu, qui dans la suite a été l'objet de l'adoration de ces Indiens, sous le nom de *Yocahwagamaracotti*. On décerna donc

(*a*) Tome premier de ses *Voiages*.

à ce nouveau Dieu, sur la parole du *Boié*, tous les honneurs du Culte Religieux. Voilà ce que nous tirons d'une citation de *Jeronimo Roman*, laquelle se trouve dans *Purchas*. D'ailleurs les Prêtres sçavent aussi bien que nous, prévenir ceux qui viennent les écouter par certaines (*a*) affectations préliminaires, & les assortir de gestes & de postures, qui nous paroissent ridicules, mais qui aident à préparer l'attention, & font ainsi l'effet qu'ils souhaitent sur l'esprit de ceux qui attendent les décisions de ces Jongleurs. Nous convenons assez que ces maniéres ne sont bonnes que chez des Américains: il faut pourtant avouer aussi qu'elles sont fondées sur des préjugés, dont on voit peu de personnes exemtes. C'est 1. que Dieu est toujours merveilleux; 2. qu'il est l'ennemi de la simplicité; & 3. qu'il ne se communique jamais aux hommes, sans détraquer les ressorts de la Nature. C'est sur ces trois préjugés que le Paganisme ancien & moderne a fondé toutes les extravagances de ses Oracles; & comme ces préjugés sont universels, il ne faut pas être surpris que même le Christianisme n'en soit pas tout-à-fait exemt.

La danse & le chant sont fort en usage chez les Peuples du Nouveau Monde; & il paroît, ainsi que nous l'avons dit, dans ces deux pratiques quelques traces d'un Culte Religieux. Pour leurs chansons, elles roulent sur les beaux faits de leurs Peres, & sur la ruine de leurs ennemis.

Il ne faut pas oublier, que les Prêtres des Américains les plus sauvages observent comme ailleurs de porter des marques de leur profession. Nous avons déja parlé des sachets, que les *Jouanas* des Floridiens ont à la ceinture en qualité de Médecins. Les *Boiés* des Brésiliens tiennent à la main des Maraques. C'est ainsi qu'ils appellent certaines calebasses creuses, ornées de plumes, & pleines de petites pierres. Ils marchent la *Maraque* à la main avec toute la confiance possible. Si nous connoissions mieux les Prêtres des autres Peuples, nous leur trouverions, comme aux notres, des marques qui tiennent à l'esprit, & ne se perdent jamais. Chez nous ces marques consistent en certaines habitudes, que l'on contracte insensiblement: un air qui se répand sur le visage; des maniéres particuliéres de saluer; des expressions d'un certain ordre, qui se glissent dans la conversation la plus polie & la plus naturelle; l'œuil & la voix, le geste, la démarche, l'attitude même du corps font reconnoître l'homme d'Eglise. Mais qu'on ne croie pas que l'Ecclésiastique soit marqué tout seul au coin de sa profession. Il n'est point de métier qui ne porte son caractére; & ce caractére est presque toujours indélebile. On assûre encore que la Dignité de Prêtre est héréditaire chez les Sauvages de l'Amérique, & que les secrets de l'art passent de Peré en fils jusqu'à la derniére postérité. Il en est de même aux Indes Orientales, où le *Bramine* voit ses enfans croitre & devenir *Bramines*. Chez les Juifs le sacerdoce & la Prêtrise ne sortoient pas de la Tribu de *Levi*. La dignité de Prêtre étoit aussi héréditaire chez les anciens Egyptiens: mais les Chrétiens ont abandonné cet usage. *Jeronimo Roman* cité par *Purchas* a écrit dans sa *République des Indiens*, que le Chef du Clergé Mexicain étoit de la Maison Roiale, ou au moins de la premiére Noblesse de l'Etat. Dans les familles de qualité l'aîné des garçons succédoit aux biens de son Pere, le second étoit consacré à la Religion.

CHAPITRE IV.

De la Naissance *des* Enfans; *de* quelques usages *des* Accouchées; *de la* Polygamie; *de la* maniére d'élever *les* Enfans; *de l'*amour *des* Peres *&* *des* Meres *pour leurs* Enfans, *&* *de l'*imposition *des* Noms.

IL n'y a qu'une maniére de naître: mais la naissance de l'homme a introduit une infinité de coutumes, dont la plupart ont degeneré en cérémonies. Entre ces coutumes, il y en a que la nécessité a introduites qui sont apparemment de tous les

(*a*) Un Maçon, que la longueur des préliminaires d'un certain Prédicateur ennuioit, disoit qu'il étoit long-tems à *échafauder*. Voiez les *Menagiana*.

Païs: telles font celles de laver les enfans après leur naiſſance, & de leur impoſer des noms. Pour ce qui eſt de l'uſage de les couvrir, & de les emmaillotter dès qu'ils ſont nés, il s'en faut bien qu'il ſoit univerſel chez les Peuples d'aujourd'hui, & qu'il l'ait été chez les Anciens. Par exemple, autrefois les Cimbres plongeoient les enfans nouveaux nés dans la nége, afin de les endurcir au froid & à la fatigue. Les Eſpagnols les portoient à la Riviere: (*a*) au Breſil, les hommes, qui ſont les ſages femmes de leurs Epouſes, reçoivent les enfans, & leur coupent le cordon à belles dents. Le Pere, après avoir lavé ſon enfant, le peint de rouge & de noir. On ignore l'uſage de l'emmaillotter: on le porte ſans autre façon au hamac, où le Pere met près de ſon enfant, ſi c'eſt un garçon, un petit arc de bois, de petites fléches & un petit couteau. L'accouchée n'eſt pas mieux traitée que ſon petit nouveau né. Elle va ſe laver elle-même après s'être délivrée de ſon fruit; marche à l'ouvrage, & ne s'en porte pas plus mal. Dirons nous que c'eſt l'effet du Climat? On auroit tort de le croire, puiſque les femmes des Paiſans n'en uſent pas autrement en Livonie, ſoit par rapport à elles ou par rapport à leurs enfans, ni celles des Sauvages de l'Amérique Septentrionale, s'il faut ajouter foi à la Relation du (*b*) P. *Hennepin*. Les femmes, dit ce Pere, vont accoucher ſeules en quelque endroit à l'écart, & reviennent enſuite à l'ouvrage. Il ſeroit inutile de faire paſſer en revue toutes les Nations barbares, pour montrer la conformité de leurs uſages en cette occaſion, & pour prouver aux Européens, que la délicateſſe de leur conſtitution eſt beaucoup moins l'effet du Climat, que de la molleſſe qu'ils héritent de leurs Peres, & qu'ils tranſmettent à leur poſtérité. Malgré les épreuves auxquelles on eſt expoſé dans la miſere, les enfans des pauvres deviennent forts & robuſtes, propres au travail & à la fatigue, tandis que les perſonnes riches mettent au monde des enfans infirmes ou contrefaits: ſemblables à ces plantes foibles, dont la culture coute aux Curieux des peines inexprimables, & qui cependant déshonorent toujours la nature.

Nous venons de parler de la vigueur des femmes Américaines. En quelques endroits de l'Amérique Méridionale non ſeulement elles agiſſent après leurs couches, mais même elles vont ſervir leurs maris, qui ſe mettent au lit pour elles. (*c*) Cette coutume étoit auſſi en uſage chez les anciens Eſpagnols & chez les Tibareniens, Peuple voiſin de la Cappadoce. On auroit de la peine à comprendre, que des Nations ſi éloignées les unes des autres euſſent pû ſe communiquer une coutume injuſte & bizarre, qui par conſequent ne paroît pas fondée ſur la nature; puiſqu'elle veut au contraire que le mari donne du ſecours à ſa femme dans une circonſtance, qui chez nous expoſe ſouvent à des ſuites fort dangereuſes. On ne peut juſtifier cet uſage qu'en ſuppoſant à ces femmes une vigueur extraordinaire, qui ne les abandonne pas dans le travail de l'enfantement. Il faut ſuppoſer encore, que cette vigueur ſeconde leur activité naturelle, & qu'un exercice beaucoup plus ſalutaire qu'une tranquillité de pluſieurs ſemaines, telle qu'eſt celle de nos accouchées, aide aux Américaines à ſe purger des impuretés qui ſuivent les couches. Pour ce qui eſt de l'autre partie de l'uſage, il ne paroît pas qu'on puiſſe la ſauver de l'extravagance.

Ces remarques nous obligent d'en faire d'autres au ſujet des femmes Américaines. Les Voiageurs aſſurent (*d*) qu'étant enceintes elles n'ont plus de commerce avec leurs maris; ce qui eſt très conforme au deſſein de la nature. Le ſcrupule des Floridiens va, dit-on, juſqu'à ne pas manger de ce que leurs femmes ont touché pendant leur groſſeſſe. On ajoute qu'étant attaquées de la maladie de leur ſexe, elles demeurent ſeparées de la Societé civile; ce qui s'accorde avec la bienſéance naturelle, que l'homme ne perd jamais de ſens froid. La nature ſe propoſe de créer des hommes ſains & parfaits: elle ne ſçauroit les produire au milieu des impuretés périodiques du ſexe. Le Judaïſme qui s'accorde fort bien avec les loix naturelles, n'obſerve pas moins exactement cet uſage. Nous n'en dirons pas davantage ſur une matiére, qu'il faut laiſſer aux Médecins.

Il eſt plus difficile de juſtifier la conduite des Américains, & leurs ſentimens par rapport à la pluralité des femmes. D'abord il ſe preſente pour eux un grand préjugé; c'eſt la polygamie des anciens Juifs. Nous lui oppoſons une raiſon qui

(*a*) *Coreal* dans ſes *Voiages aux Indes Occidentales*. Tome premier.

(*b*) Recueil de *Voiages au Nord*. Tome V.

(*c*) *Cœl. Rodig. Lection. Antiq.* L. XVIII. Cap. 22.

(*d*) De la Potterie *Hiſtoire de l'Amérique Septentr.* Tome II. *Coreal* Tom. II. de ſes Voiages

ne peut être regardée comme indifférente : c'est qu'on ne sçauroit trouver dans la polygamie, ni cette amitié constante & égale qui doit être mutuelle entre le mari & la femme, ni l'affection qui doit regner dans une famille, ni le bonheur qu'un bon pere doit procurer à ses enfans. La polygamie des Juifs ne peut se défendre par les Loix divines, quoique les exemples lui paroissent favorables. A l'égard du Christianisme, il se tait sur la pluralité des femmes : cependant il seroit facile de produire de la part de cette Religion des défenses indirectes fondées sur le caractere de sa Morale, & sur cet esprit de justice & d'humanité que l'on reconnoît en elle. Ces raisons sont fortes : mais il n'en est pas ainsi de l'objection qu'on pourroit faire, que les Princes doivent défendre la polygamie pour le bonheur de l'Etat, & pour empêcher les désordres des familles. Il ne nous paroît pas que cette raison soit suffisante. L'Histoire Sainte nous fournit peu d'exemples de ces prétendus désordres : celle des Mahometans n'en fournit guéres davantage. Ceux-ci prennent des mesures pour assurer les biens & les successions, & pour arrêter la jalousie & l'ambition des femmes : à quoi l'on peut ajouter l'excessive autorité des peres & des maris, qui tient les familles en régle, & ne permet pas à ceux qui en sont les membres de s'opposer aux volontés de leurs Chefs. Un *Polygamiste* dira encore, que quand même on supprimeroit tout ce que la nature corrigée par la vertu dicte au Genre humain, & ce que la Morale du Christianisme enseigne en particulier aux Chrétiens contre la polygamie, on trouveroit pourtant, que le grand nombre de femmes ne seroit pas capable de renverser les Etats, ni de ruiner les familles : que pour empêcher les désordres, il suffiroit de tenir les femmes dans la servitude ; de les regarder comme des objets donnés à l'homme pour le plaisir & pour la propagation de son espéce ; de les traiter comme des Etres animés, à la verité, mais qui ont une ame ordinairement plus foible que celle de l'homme. Enfin il ne faudroit, ajoutera-t'il, leur accorder que cette amitié impérieuse, qu'un maître ne refuse pas à un valet dont il est content. Telle est en effet l'idée que les Nations *Polygamistes* se font des femmes. Un seul homme, dit-on, peut avoir plusieurs femmes, les entretenir, leur accorder à toutes les soins qu'il est juste de leur accorder, & tout cela sans s'incommoder, sans porter aucun préjudice à la Société Civile. Telle est l'idée des Américains & de quelques autres peuples. Il y en a qui la poussent plus loin. Non seulement un homme peut seul suffire à tous ces soins, mais même il le doit, selon la Loi des Mahométans. Il semble que dans leurs principes la continence soit un péché contre la nature. Un de leurs Livres sacrés porte » qu'au jour du Jugement la terre sur laquelle un homme vi- » vant en célibat avoit accoutumé de coucher, se levera contre lui & dira : quel » crime avois-je commis, qu'un homme ennemi de la nature m'ait foulée, moi qui » travaillois incessamment à la génération & à la production des Etres ? « Ce texte est trop beau pour ne pas mériter une interprétation aussi agréable aux passions humaines, que conforme aux intentions de la nature. Les Docteurs Persans enseignent, qu'il faut donner une femme à un jeune garçon dès qu'il ressent l'aiguillon de la convoitise ; & que c'est une œuvre méritoire que de soulager la passion d'amour. Sur ce principe on ne refuse pas aux jeunes garçons des filles esclaves, ou des concubines, dès qu'ils sollicitent pour en avoir ; & l'on doit en inférer, que celui qui s'émancipe à faire une telle demande ne péche pas davantage contre la bienséance, que s'il demandoit à manger. Voiez *Chardin* au Tome second de ses *Voiages* page 257. Edit. d'Amsterdam 1711. Ce qu'il y a de singulier dans cette conduite si digne de la nature dépouillée de la raison, est que selon ce Voiageur, elle n'est que pour les Mahométans, & qu'il n'est permis qu'à eux de prendre des concubines, ou d'épouser plusieurs femmes. Cette maxime est propre à convertir beaucoup de gens à la Loi Mahométane. Ils couvrent cette défense d'une raison plus badine que sérieuse. Toutes les Religions, disent-ils, ont leurs austérites & leurs voluptés, qu'il ne faut pas separer. La Religion Chretienne permet de boire du vin à plaisir, & ne permet qu'une femme : celle des Mahometans permet la pluralité des femmes, & défend l'usage du vin.

Les femmes Américaines nourrissent les enfans qu'elles mettent au monde ; ce qui est conforme aux devoirs que la nature exige des meres. Les Juives & les Allemandes étoient aussi autrefois les Nourices de leurs propres enfans ; & l'ancienne Grece n'en usoit pas autrement, comme cela se prouve par le témoignage d'Homere, &c. cependant l'usage d'avoir des nourices étrangeres fut dans la suite assez commun en Grece & à Rome. Notre dessein n'est pas de promener le Lecteur par toute l'Antiquité, pour lui faire voir de quelle façon les meres agissoient

autrefois envers leurs enfans. Ce que nous venons de dire suffit. (*a*) Un autre usage remarquable des Américaines du Nord, est d'attacher leurs enfans sur une planche bien unie, envelopés d'une fourure de castor, sans bandes, ni couches, comme on le pratique en Europe: si elles les enmaillottent, c'est avec des bandes de peaux larges, qui ne gênent point ces petites créatures. Ces meres sauvages observent de tenir les enfans, qui sont attachés de la maniére que nous venons de le dire, en une telle situation, qu'ils aient la tête en haut & les pieds en bas; & pour éviter que les ordures ne portent du prejudice à leur santé, elles mettent en façon de goutiere, & à quelque petite distance du corps, une écorce de bouleau par où ces ordures s'écoulent. Dans l'Amérique Méridionale on prend encore moins de précaution pour les enfans, puisque non seulement on y ignore l'usage du maillot, mais qu'on laisse au contraire leurs membres en pleine liberté, en posant les enfans tout nuds sur la terre ou dans un hamac, jusqu'à ce que ces petites créatures soient en état d'agir elles mêmes. Avec si peu de précaution on ne voit parmi ces Sauvages ni boiteux, ni tortus ni bossus: tant il est vrai que souvent la simplicité de la nature est préferable aux soins excessifs d'une Mere Européene. On répondra, que le Climat où nous naissons ne permettroit pas de nous élever à la maniere simple des Sauvages: mais convenons de bonnefoi, que nous nous défions un peu trop de la nature.

Ce que nous venons de dire nous conduit à l'amour des peres & des meres pour leurs enfans. (*b*) On prétend que de ce coté là les Américains l'emportent sur les Europeens: du moins l'emportent-ils sur les Grecs, qui exposoient leurs enfans, & sur les Romains qui les vendoient, lorsqu'ils n'avoient pas le moien de les nourrir. Les Païsans Livoniens font la même chose, à ce qu'on assure: mais ils justifient assez bien ce procedé, qui paroît dur & barbare. Ils disent que *leurs enfans sont beaucoup mieux entre les mains des étrangers, parce qu'ils cessent alors d'être exposés à la tyrannie* de la Noblesse Livoniene, qui n'a rien par où elle se distingue mieux que par son orgueil, & qui traite ses Vassaux avec plus de barbarie qu'elle n'en auroit pour ses chiens. Les Américains aiment aussi d'avoir grand nombre d'enfans. Peut-être ne regardent ils pas une nombreuse posterité comme une bénédiction de Dieu; ce qui étoit l'opinion des Juifs: mais du moins la croient ils conforme aux intentions de la nature.

En géneral les hommes ne révoquent guéres en doute ce dernier principe: ceux même qui ont des enfans malgré eux, & qui bornent au plaisir le commerce criminel qu'ils entretiennent avec les femmes, sont obligés de souffrir qu'elle aille à son but. Ceux des deux sexes qui donnent dans ces excès, haïssent plutot qu'ils n'aiment les enfans qu'ils mettent au monde; & voilà ce qui est l'origine d'une guerre continuelle entre la nature & l'honneur, guerre qui cause des déreglemens extraordinaires, lesquels ne finiront qu'avec les siécles. La nature veut que ceux qui ne cherchent qu'à satisfaire leurs passions, soient punis de l'abus criminel qu'ils font d'elle, en leur donnant des enfans qu'ils n'attendoient pas. L'honneur, qui n'est autre chose que l'effet de cette probité gravée dans le cœur de tous les hommes, selon laquelle on est obligé de convenir intérieurement, que les desordres de la vie violent les loix de la nature, fait périr des créatures qu'il ne peut regarder que comme des affronts, qu'il reçoit de la part des hommes. Il semble que c'est-là la vraie source de la barbarie de ceux qui détruisent les enfans nés hors d'un mariage légitime, ou qui sont les fruits des débauches des deux sexes. Comme chez les Americains les bornes du mariage sont incomparablement moins resserrées que chez nous, il en résulte que quelques sauvages qu'ils nous paroissent, ils ne portent pas l'inhumanité & la barbarie, jusqu'à détruire les fruits que produit le commerce des deux sexes. Disons plus: l'interêt & les soucis de la vie sont moins étendus chez eux que chez nous; ils ne craignent pas les mésalliances. Dégagés de toutes ces idées incommodes, ils se marient quand il leur plait, & de la maniére qu'ils le jugent à propos. Les enfans qui leur naissent sont attendus comme des secours, au lieu que nous les craignons souvent comme une charge: tant il est vrai que malgré l'adoucissement de nos mœurs, nous nous écartons bien plus en ceci des idées naturelles, que les Sauvages Américains; ce qui n'est pas extraordinaire, leurs occupations étant infiniment plus bornées que les notres, leur vie plus conforme à la simplicité de la nature, & leur esprit à l'abri de la plûpart des circonstances, desquelles nous faisons dépen-

(*a*) *Hennepin*, Voiage en un Païs plus grand que l'Europe, dans le To. V. du Recueil de *Voiages au Nord*. *Lescarbot*, Histoire de la Nouvelle France.

(*b*) *Lescarbot*, Histoire de la Nouvelle France.

dre notre bonheur. L'expérience vérifie ce que nous établissons. Nous voions tous les jours, que les personnes moins dissipées ont beaucoup plus d'attention pour leur famille, & que ceux qui resserrent leur bonheur dans un petit nombre de circonstances, trouvent beaucoup de charmes dans la médiocrité dont la nature se contente.

Nous nous étendrons fort peu ici sur les exercices, ausquels les Peuples de l'Amérique forment leurs enfans. On sçait assez que depuis le moment qu'ils commencent d'être capables d'agir, on ne leur apprend qu'à manier l'arc & la fleche, ou une espéce de massue, dont ils se servent pour assommer leurs ennemis. On les éleve aussi à la chasse & à la course. Tous ces exercices les rendent agiles & vigoureux : ils sont peu sujets aux maladies qui en Europe attaquent les nerfs, & la nature qui chez eux n'est pas gênée par une vie molle ou sédentaire, à laquelle nous n'élevons que trop nos enfans, prend plaisir à donner aux Sauvages l'étendue & la proportion, que le corps de l'homme doit avoir naturellement. De plus il est certain que ces peuples qui ne doivent presque rien qu'à la nature, ont appris par l'expérience, que l'exercice dégage d'une infinité de mauvaises humeurs, qui en croupissant dans le corps humain, empêchent la circulation de celles qui sont destinées à l'entretenir, & à l'augmenter.

On ne sçauroit révoquer en doute ce que nous avançons ici, qui se prouve par la méthode dont ils usent, pour guérir la plûpart de leurs maladies. D'ailleurs on observe que le nombre de gens malfaits & incommodés est très considerable en certains Païs de l'Europe, où l'activité du corps est méprisée, & qu'il ne seroit pas difficile d'y faire de grandes recrues de boiteux & de bossus. Les anciens Grecs étoient aussi fort appliqués aux exercices du corps, surtout à Lacédémone, où l'on notoit d'une espéce d'infamie ceux qui ne s'exerçoient point en leur jeunesse : il n'y avoit pas jusqu'aux femmes, qui n'apprissent à lutter comme les hommes. On y enseignoit aux enfans qui n'avoient encore que cinq ans une (*a*) danse fatiguante, que l'on regardoit comme une espéce d'introduction aux exercices militaires. A l'égard des Romains, ils ne poussoient pas à beaucoup près si loin cette *discipline de corps* si cultivée chez les Grecs : dans les premiers tems de la République, ils étoient soldats & laboureurs. Dans la suite occupés uniquement de la conquête du monde, à peine se donnoient ils quelques heures de loisir pour étudier les arts & les sciences, qu'ils reçurent assez tard des Grecs. Quoi qu'il en soit, il y a beaucoup d'apparence, que leur vie étoit plus active que la notre. Pour ce qui est des anciens Germains, & des autres Peuples dont il nous reste quelques monumens, il est certain qu'ils élevoient leur jeunesse d'une maniére assez semblable à celle des Américains.

Les Peuples du nouveau monde bornent l'éducation de leurs enfans aux exercices dont nous venons de parler. Ils s'embarassent très peu de cette culture de l'esprit si nécessaire pour former l'homme à la reflexion, & pour l'élever au dessus des bêtes. Ils ignorent les sciences, & ne connoissent des arts que ce que la nécessité les a forcés d'en inventer de plus grossier pour l'usage de la vie. Ces légers principes qu'ils ont conservés touchant la Divinité, leur origine & leur sort après cette vie ; ces devoirs de l'humanité qu'ils n'accordent qu'à leurs amis, & qu'ils refusent presque toujours à leurs ennemis ; ces foibles lueurs de vertu qu'on remarque en eux, & ces sentimens d'équité, à la faveur desquels ils mettent d'assez justes bornes entre l'usurpation & une possession légitime : tout cela n'est qu'une suite de l'imitation de ceux à qui ils doivent la vie, un effet des lumieres naturelles qui ne s'éteignent jamais entiérement dans les hommes, quoiqu'il y en ait d'assez brutaux vers le Détroit de Magellan, pour faire juger qu'ils en sont absolument destitués. Mais s'il étoit possible de passer quelques mois avec ces Sauvages, on reconnoîtroit bientôt qu'ils sont obligés d'observer un ordre & certains preceptes dictés par la nature, & qu'une bonne éducation ne fait qu'étendre & embellir. Quoique nous venions de dire ici que les Américains négligent d'orner l'esprit de leurs enfans, & de leur apprendre à se gouverner par principes ; nous trouverons pourtant des exceptions à cette conduite dans la suite de cet Ouvrage, lorsque nous dirons comment les Mexicains remettoient aux Prêtres leurs enfans âgés de quatorze à quinze ans, pour les faire élever dans la connoissance de la Religion & de leurs devoirs, & que nous rapporterons quels étoient les principes d'éducation en usage chez les Peruviens, & quelques autres Peuples du Nouveau Monde.

Nous tirons de *Lescarbot*, que nous avons déja cité plusieurs fois, ce qui re-

(*a*) La *Pyrrique*.

garde

garde l'impoſition des noms. Cet Auteur dit, *(a)* que chez les Peuples de la Nouvelle France, le fils ainé porte le nom de ſon Pere, en ajoutant une particule à la fin du nom, pour ſervir de diminutif. Par exemple, ajoute-t'il, l'ainé de *Membertou* s'appellera *Membertouchi*, c'eſt-à-dire le petit ou le jeune *Membertou*. Celui qui ſuit l'ainé reçoit le nom qu'il plait au Pere de lui donner; & s'il y en a un troiſiéme, on lui donne le nom du ſecond avec un diminutif comme au premier: de ſorte que ſi le ſecond s'appelle *Actaudin*, le troiſiéme s'appellera *Actaudinech*. Ce diminutif varie, ſelon que le nom auquel il eſt joint le demande. C'eſt ainſi qu'en Italie de *fanciullo* enfant, ont fait *fanciullino* petit enfant, & de *ragazzo* garçon, *ragazzetto*. Lorſque le Pere, ou le frere ainé viennent à mourir, ceux qui reſtent après eux changent de nom, pour éloigner les triſtes idées que le nom du défunt doit exciter naturellement. Nous dirons en paſſant, que le bon homme *Leſcarbot* blame ceux qui donnent des noms Chrétiens aux Sauvages, prétendant que c'eſt une profanation. Pour prouver ce qu'il avance, il allégue l'exemple d'Alexandre le Grand, qui ne vouloit pas qu'on s'appellât Alexandre, à moins qu'on ne ſe rendit digne de porter ce nom par la pratique de la vertu.

Les Breſiliens donnent à leurs enfans le nom de la premiere choſe qui s'offre à leur imagination, ou de l'objet qui leur eſt le plus agréable. Les noms des Méxicains & des Péruviens ſont du même caractere. Ils en ont auſſi, par leſquels ils expriment quelques qualités brillantes, ou des defauts conſidérables. Nous ne diſons rien de ceux qui ont de la conformité avec les noms des anciens Hebreux, qui ſouvent ſervoient à rappeller à la mémoire des gens certains évenemens conſiderables. Cela ſe remarque encore aujourd'hui dans les noms des Orientaux modernes. Pour les autres obſervations, on pourroit les faire généralement ſur toute ſorte de noms.

CHAPITRE V.

Des Langues Américaines, &c.

LES Langues des Américains ont leur juriſdiction, leurs bornes & leurs révolutions, comme les notres, & même *(b)* le langage varie *(c)* d'une Province à l'autre comme chez nous. Ces Langues doivent ſouffrir des changemens ſurprenans & promts, s'il eſt vrai que le Dictionnaire, ou Vocabulaire Canadois de Jacques Quartier, qui alla faire des expeditions en ce Païs là environ l'an 1533. n'ait point été entendu des François qui voiagerent en Canada du tems de Leſcarbot, lequel a fait cette remarque quatre-vingt ans après la navigation de Jacques Quartier. Il dit dans ſon *Hiſtoire de la Nouvelle France*, L. III. Ch. VII. que les Sauvages du Canada ont une Langue particuliere qui eſt connue à eux ſeuls, » ce qui me fait douter, ajoute-t'il, de ce que j'ai dit, que la langue qui étoit en *Canada* au tems de Jacques Quartier n'eſt plus en uſage; car » pour s'accommoder à nous, ils nous parlent du langage qui nous eſt plus familier, auquel il y a beaucoup de Baſque entre mêlé. « Il faut attribuer des changemens ſi ſubits à la corruption que les Européens ont introduite dans les Langues Américaines, & aux éloignemens volontaires & ſouvent forcés de ces Peuples, dont les Cantons & les Villages reſtent toujours aux plus forts, juſqu'à ce que ceux-ci ſoient à leur tour delogés par d'autres. Ou plutot ne peut-on pas les attribuer, ces pretendus changemens, à l'Auteur même du vocabulaire, qu'il fit avec négligence, & ſans trop entendre la Langue du Païs. La prononciation met ſi ſouvent de la varieté entre le diſcours & l'écriture, qu'un Americain lui même, s'il ſçavoit lire les Dictionnaires qu'on a faits de leurs langues, ne l'y entendroit pas. Et il en ſeroit ainſi ſans doute de bien d'autres Peuples parmi leſquels on n'a pas une longue habitude, & qu'on ne voit, pour ainſi dire, qu'en paſſant.

(a) *Hiſtoire de la Nouvelle France* L. III Ch. 2.

(b) *Leſcarbot.* L. III Ch. 7. de l'*Hiſtoire de la Nouvelle France.*

(c) *Leſcarbot* dit en une même Province. Il paroit que par Province, il entend un Païs entier, comme la *Virginie* ou la *Floride*. Cette diverſité de Langues va beaucoup plus loin, s'il eſt vrai, qu'il faille un interprete pour s'entendre les uns les autres à dix lieues de diſtance. Voiez *Hennepin* pag. 105. de la *Nouvelle Decouverte dans l'Amerique Septent.* Edit d'Utrecht 16[illegible].

Les Péruviens se servoient autrefois pour les mystéres de leur Religion d'une Langue particuliére, qui n'étoit entendue que de leurs Prêtres. Plusieurs Nations de notre Hemisphère ont encore le même usage, & portent cette affectation jusqu'aux choses qui concernent les sciences, dont ils enveloppent les secrets dans une Langue inconnuë au peuple. Tels sont les Siamois & les Chinois. Cela se pratique aussi géneralement dans toutes les Indes Orientales; & les anciens Egyptiens n'ont pas été le seul Peuple, qui se soit servi d'un langage particulier, pour les mysteres de la Religion.

Voici quelques remarques que nous tirons de *Lescarbot* sur les Langues du *Canada*. Soit faute d'atttention, soit habitude vicieuse, qu'il n'est pas impossible de détruire par la reflexion, il arrive aux Peuples du *Canada*, de ne pouvoir prononcer certaines syllabes, ou certaines lettres. C'est ainsi qu'ils changent l'V. en B. & l'F. en P. & que de la Voielle V. precedant une autre Voielle ils en font *ou*. Ajoutons à cela, que chaque Langue a dans sa prononciation des difficultés, qu'un étranger ne surmonte qu'après une longue attention. Les François & les Hollandois ne sçauroient bien prononcer le *th* des Anglois: le *ch* des Allemans n'est pas moins difficile pour les François, surtout lorsqu'il est suivi d'une consonne; & les Allemans ne prononcent pas mieux les deux *ll* mouillées des François. Un homme à qui une Langue étrangere est devenue assez familiere, a souvent bien de la peine à s'empêcher de transporter en cette Langue les idées particulieres & les tours de sa Langue maternelle. Ce n'est pas tout: on imprime, pour ainsi dire, le caractere de sa Nation dans l'accent & dans l'expression de la Langue en laquelle on s'exprime. Le Hollandois représente la pesanteur & la grossiereté de son Païs; l'Allemand, la rudesse & la brusquerie assez naturelles à l'Allemagne; l'Anglois, la legereté de sa Nation; l'Espagnol, ses rodomontades; l'Italien, sa mollesse; & le François, sa fierté. Soions persuadés, que le même génie se trouve dans les Peuples des Indes Occidentales.

Les Langues Américaines nous fournissent encore deux ou trois remarques. Il paroît par les échantillons que les Voiageurs nous ont donnés de ces langues, que les moins polies sont les plus simples. La raison en est naturelle. On peut presque comparer les Peuples de l'Amérique aux enfans: les uns & les autres n'ont pas la force de s'écarter de la simplicité de la Nature; & ce défaut de capacité ou d'experiente les oblige à reduire leur langage à un petit nombre de termes & d'expressions, qui peuvent présenter diverses idées différentes, selon l'objet dont on parle. C'est ainsi que la Lune est appellée par certains Sauvages de l'Amérique *Soleil de la nuit*, & que les Hebreux ont nommé le Sepulchre *Maison des vivans*. Ces mêmes Hebreux ont un terme qui signifie (*a*) *ouvrir* & *défaire*, parce que ces deux idées sont assez semblables. Par cette raison, un enfanr qui voudra que sa nourrice lui ote ses gands ou ses souliers, demandera fort bien qu'elle les lui ouvre. C'est encore dans cette simplicité naturelle qu'il faut chercher la raison des infinitifs, dont les Américains & les enfans se servent souvent, au lieu de l'impératif & du present. Enfin c'est dans cette même simplicité, que l'on trouve l'origine du défaut d'articles & de liaisons, assez ordinaire dans les Langues des Sauvages, & dans les expressions des enfans qui commencent à parler.

Une autre remarque à faire, est sur les Racines & sur les Monosyllabes. Les Racines sont à proprement parler l'enfance des Langues: Notre comparaison se justifie par les premiers sons articulés des enfans qui apprennent à parler. Ils sont tous monosyllabes. Dès que la parole leur devient plus familiere, ils s'attachent particulierement aux mots dissyllabes: mais ce n'est qu'à la longue & peu à peu, qu'ils apprennent à prononcer les mots composés de plusieurs syllabes.

Avancerions nous un paradoxe, si nous soutenions que des enfans qu'on abandonneroit, même après les avoir privés de la frequentation des grandes personnes, sans autre moien pour s'entretenir que le peu de paroles qu'ils auroient aprises jusqu'à l'âge de cinq a six ans, formeroient entr'eux une Langue très simple & très abregée, qui ne seroit guéres composée que de Monosyllabes & de Dissyllabes? Nous croions remarquer cela dans les Langues de plusieurs Peuples de l'Amérique. Ces Langues sont restées dans une espéce d'enfance, à cause du peu de communication qu'ils ont eu avec le reste des hommes. En un mot, la simplicité de leurs Langues & celle de leurs idées ont une même origine.

On n'a pas remarqué que les Peuples des Indes Occidentales eussent l'usage des

(*a*) פתח.

lettres. Nous parlerons en tems & lieu des Hiéroglyphes des Méxicains, & des *Guappas* du Perou, qui étoient aussi en usage parmi plusieurs autres Peuples de l'Amérique Méridionale. Le P. *Hennepin* & quelques autres Voiageurs témoignent, que les Sauvages Américains ne peuvent se lasser d'admirer, comment avec le secours de l'écriture & du papier il est possible de communiquer ses pensées à ceux qui sont éloignés de nous. Ils croient qu'il y a en cela de la magie, ou du sortilége.

CHAPITRE VI.

De l'Habillement *des* Américains.

TOUS les Sauvages de l'Amérique ne sont pas nuds; & parmi ceux qui le sont, il en est peu qui ne couvrent les parties qui doivent être couvertes. Cependant nous n'avons garde de mettre la pudeur au rang de ces idées qu'on a appellé *innées*. Elle est un effet de l'éducation & de la coutume. La nature n'a rien de honteux. Les enfans qui ne s'en écartent jamais, n'ont pas honte de se découvrir; ils ne rougissent pas de leur nudité: mais aussitot qu'on a commencé à leur apprendre les conséquences de la nudité, & l'idée que tous les hommes doivent attacher à cet état, ils se forment à la pudeur, & rougissent comme leurs parens & leurs maîtres. D'où vient donc que certains Sauvages, sans aucune éducation & sans la moindre idée de bienséance & d'honnêteté, couvrent cette partie de leur nudité qu'il n'est pas permis de voir? Nous répondons, qu'une longue tradition peut avoir entretenu cette coutume chez eux, quoi que de tems immémorial ils en aient oublié la cause. Leurs premiers Ancêtres pouvoient avoir conservé le souvenir de la desobeïssance du premier homme, laquelle a rendu la nudité si honteuse, que les personnes les moins chastes ne voient guéres certains objets nuds, sans rougir aussi facilement, que s'ils souffroient une véritable peine à les voir. Quelques Peuples Sauvages ignorent si parfaitement l'usage de se couvrir, qu'ils se présentent aux yeux de ceux qui sont habillés avec autant de simplicité & d'ignorance, qu'un enfant de trois ou quatre ans. Ce n'est pas que dans le fond ils soient plus grossiers que les autres: mais ils ont eu le malheur de perdre plutôt les idées, que d'autres Sauvages aussi brutaux pour le moins ont sçu conserver par un seul effet du hazard.

Les Anciens *Pictes* n'étoient pas encore vêtus au tems de l'Empereur *Severe*: mais ils s'adoucirent dans la suite par le commerce qu'ils eurent avec les Romains; & la coutume de s'habiller qui s'introduisit chez ce Peuple, fut un effet de cette politesse & de cette bienseance, que les Romains leur inspirerent. La necessite n'y eut point de part. Les *Hotantots* du Cap de bonne Esperance, & plusieurs autres Peuples d'Afrique vont encore nuds, de même que quelques Insulaires voisins de l'Asie. La noirceur & la salete servent aux uns de voile, & les couleurs sont d'un pareil usage aux autres. Il pourra arriver un jour que ces Peuples suivent les modes, & qu'ils diversifient autant que nous leurs habillemens. Ceux d'entr'eux qui ont soin de leur pudeur, se couvrent par devant d'un morceau de toile ou de peau, qu'ils attachent du mieux qu'ils peuvent autour des reins; & marchent en cet etat avec autant de bonne opinion d'eux mêmes, que l'Europeen le mieux vêtu. Qu'on ne croie donc pas que la coutume de s'habiller soit un effet de la raison: ne pourroit-on pas l'avoir en partage dans la nudite, & s'accoutumer a voir le corps humain en état de pure nature, comme on s'accoutume à voir des statues sans draperie? Nous ne pretendons pas cependant justifier la nudite des Sauvages, & nous convenons aisement, qu'il est infiniment plus poli & plus raisonnable de se vêtir, que d'aller nud, & qu'il y a dans nos manieres à ce sujet, beaucoup moins de danger pour les mœurs, que dans celles des Sauvages dont nous parlons.

Les Sauvages vêtus de l'Amerique Septentrionale portent sur le dos un manteau de peaux de Castor cousues ensemble: d'autres simplement portent sur les epaules la peau d'un Ours, ou de quelqu'autre bête feroce. C'est là l'habillement le plus simple & le plus naturel: aussi est il le premier en date. C'etoit en effet notre ancien habillement; & cet usage qui duroit dans la Grece aux temps heroiques, ou les Hercules & plusieurs autres portoient pour tout vêtement la peau des animaux qu'ils

tuoient, s'est conservé jusqu'à nos jours parmi les Peuples qui habitent les extrémités septentrionales de notre Continent. Toute la façon que mettent les Samoïédes & les Sibériens dans l'usage de cet habillement, est de tourner en Eté le poil des Ours & des autres bêtes dont ils se couvrent, en dehors, & pendant l'Hiver, en dedans.

Ceux des Américains qui se couvrent de plumes trempées dans quelque liqueur visqueuse, pour les faire tenir à leurs corps, s'éloignent déja de cette simplicité, & donnent dans la vanité des parures. Les Canadois attachent au col leur manteau de peau, en telle façon qu'ils ont ordinairement un bras hors de l'habillement : mais quand ils sont au logis, ils quittent le manteau, à moins qu'il ne fasse froid. Les femmes ajoûtent la ceinture au manteau : en Hiver les uns & les autres accompagnent cet habillement de bonnes manches de Castor. Il n'y a pas beaucoup de différence entre cette maniére de s'habiller, & celle des anciens Allemans, qui, selon *César*, ne se couvroient que de peaux, qui leur laissoient une bonne partie du corps découverte. Quelques autres Peuples sauvages (*a*) se couvrent d'une espéce de natte A l'égard des jambes, *Lescarbot* dit, que les *Canadois* allant à la chasse se servent *de bas de chausses grands & hauts, comme nos bas à botter, lesquels ils attachent à leur ceinture, & à côté par dehors il y a un grand nombre d'aiguillettes sans aiguillon.* Cette chaussure a quelque conformité avec nos pantalons. Quelquefois au lieu de bas, ils s'enveloppent la jambe d'un morceau d'étoffe qu'ils lient sous le genou, & qu'ils appellent *mitasses*, à ce qu'on nous dit dans une Relation inserée au Tome V. du Recueil de *Voiages au Nord*.

(*b*) Ces mêmes Sauvages vont ordinairement la tête nue, & les cheveux abbatus sur les épaules, sans les nouer ni les attacher. Quelquefois les hommes en lient une partie sur le sommet de la tête, & laissent pendre le reste. Il y en a qui les conservent, d'autres les coupent entiérement, ou les brûlent avec des pierres rougies au feu. Plusieurs Peuples du Nord laissent tomber d'un côté leurs cheveux en cadenette, & de l'autre les brûlent avec ces pierres. Les Nations qui sont au Sud du Canada, les brûlent jusqu'aux oreilles. Les Floridiens & quelques autres Sauvages les troussent comme la queue d'un Cheval : les hommes y mettent ensuite des plumes en guise d'aigrette, & les femmes, à ce que dit *Lescarbot*, une aiguille à trois pointes. Plusieurs de ces Peuples frottent leurs cheveux avec de l'huile, comme nous avec de l'essence, & mettent ensuite sur leurs têtes du duvet, ou de petites plumes d'oiseau. Cet ornement est bisarre : mais dans le fond l'est-il beaucoup plus que la poudre d'or des Anciens, ou que la poudre avec laquelle nos Petits-Maîtres modernes affectent de blanchir leurs cheveux ou leurs perruques ?

Nous mettons au rang des coutumes conformes à la nature celle de porter les cheveux longs, qui est générale chez les Indiens Occidentaux. Elle l'étoit aussi autrefois dans les Gaules, & même par toute l'Europe. Pour les Gaules, on sçait qu'une partie de cet Etat etoit appellée autrefois (*c*) *Gaule chevelue*. Il est vrai que dans la suite la coutume devint particuliére : les Peuples François portérent les cheveux courts ; & il n'y eut que les Rois de France qui pendant la durée de la premiere Race, les portérent fort longs. Couper les Cheveux à un Fils de France, c'etoit alors le déclarer déchu du droit de la succession à la Couronne. Avant que la Chine fût conquise par les Tartares, les Chinois n'étoient guéres moins amoureux de leur longue chévelure que nos vieux François. Ils se flattoient, dit *Maffée*, qu'à l'article de la mort un bon Génie les prendroit par les cheveux, & les enléveroit au Ciel. Pour leurs Bonzés, ils les ont courts, parce qu'en qualité de Ministres privés & de Conseillers de la Divinité, ils peuvent se passer d'un tel secours.

Il étoit assez ordinaire aux Anciens d'aller tête nue ; & l'on observe que chez les Egyptiens, on ne la couvroit que dans la tristesse. Les Juifs, les Carthaginois, &c. (*d*) en usoient ainsi. D'abord les Romains adoptérent le même usage : mais avec le tems ils le perdirent. Peut-être cette coutume étoit-elle fondée sur une opinion assez raisonnable, qui est que l'air durcit la tête, & lui donne une solidité qu'elle n'acquiert pas si facilement etant couverte. Si cette opinion a lieu, il n'est pas étonnant que les Anglois se battent si bien à coups de tête, puisqu'ils sont accoutumés dès l'enfance à l'avoir nue. Elle a lieu en effet ; & personne n'ignore ce que rapporte Herodote de ce champ de bataille, où l'on remarquoit que les cranes des Perses & des autres Peuples, dont l'usage étoit d'aller la tête couverte, étoient tendres & faciles

(*a*) *Lescarbot*, Histoire de la Nouvelle France, L. III. Ch. 9.

(*b*) *Ibid.*

(*c*) *Gallia comata.*

(*d*) Voiez *Solerius* de pileo.

à casser, au lieu que ceux des autres, qui alloient tête nue, étoient extrémement durs.

Avant que de finir cet article, nous tirerons de *Lescarbot* deux ou trois remarques, où il fait voir le rapport des Américains avec quelques autres Peuples en ce qui regarde la parure de la tête. » Les Gots, dit-il, laissoient pendre leurs cheveux à » gros floccons frisés sur les épaules, » comme nous venons de le dire des Américains du Nord. » Les Swabes, Peuples d'Allemagne, les entortilloient, nouoient & » attachoient au haut de la tête, ainsi que nous l'avons dit des Souriquois & Armouchiquois. En une chose les Armouchiquois sont différens des Souriquois & » autres Peuples Sauvages. C'est qu'ils s'arrachent le poil de devant, & sont à demi » chauves, ce que ne font les autres, à rebours desquels Pline récite qu'à la chute » des monts Riphées étoit anciennement la région des Arymphéens, que nous ap- » pellons maintenant Moscovites, lesquels étoient tous tondus, tant hommes, que » femmes, & tenoient pour chose honteuse de porter des cheveux. Voilà comme une » même façon de vivre est reçue en un lieu, & réprouvée en l'autre. «

CHAPITRE VII.

Des Ornemens *du* Corps.

LES couleurs dont les Indiens Occidentaux se peignent le visage, sont une espéce de fard, plus grossier à la vérité, & couché moins délicatement que celui de nos Dames & de nos Petits-Maîtres : mais il y a quelque apparence que les Indiens de l'Amérique vont en partie au même but, & que les beautés simples de la nature ne leur semblent pas toujours assez touchantes, pour s'en contenter. Nos Dames, & même nos Petits-Maîtres sur le retour, se fardent aussi pour réparer les outrages, que les débauches & les années font à la nature : mais les Indiens ne poussent pas le raffinement si loin. Les couleurs ne leur servent encore que d'ornement.

L'usage du fard est très ancien : les Prophétes l'ont censuré chez les Juifs. Les Romains se peignoient quelquefois en rouge, & peignoient de même leurs Dieux. Les Ethiopiens & plusieurs autres Peuples d'Afrique se peignoient de la même couleur. Les Pictes ne se contentoient pas des couleurs simples : ils se *matachoient* (*a*) le corps avec toutes sortes de figures d'animaux, & même dès la plus tendre enfance. Ces ornemens qui nous paroîtroient fort irréguliers, étoient si fort de leur goût, que pendant longtems ils ne pûrent se résoudre à s'habiller, tant ils craignoient de gâter ces belles peintures avec lesquelles ils enjolivoient leurs corps. Les Américains emploient différentes couleurs pour se *matacher* : à l'égard du visage, le bleu, le rouge, le noir & le blanc entrent souvent dans la composition de leur teint. Cependant il est permis à chacun de suivre son goût particulier. Ils se peignent de même la tête, les bras, les jambes, les cuisses ; & afin que les marques de cette peinture durent autant que leur vie, (*b*) après en avoir tracé le dessein sur la peau, on la pique jusqu'au sang avec une aiguille, ou avec un petit os bien aiguisé : ensuite on frote l'endroit piqué d'une poudre de la couleur que demande celui qui se fait *matacher*. Les *Pictes* (*c*) pratiquoient la même chose avec un instrument de fer : mais les Goths se rougissoient la face & le corps avec du cinabre. On voit par ce petit détail, que l'usage de se colorer a regné autrefois chez divers Peuples de notre Hémisphère, & que notre fard, qui n'est qu'un coloris plus fin & plus délicat que celui des Américains, tient en quelque façon la place de celui-ci sur le visage des personnes les plus polies des Cours de l'Europe.

Passons à d'autres ornemens plus bizarres, & plus extraordinaires que les couleurs. Les Virginiens (*d*) s'impriment sur le dos certaines marques, par lesquelles on peut reconnoître sous quel Chef ils vivent. On trouve un exemple de cette coutume chez les Romains. Leurs Soldats portoient la marque impériale ; & cette marque sous l'Empereur Constantin le Grand étoit une Croix, qu'il leur faisoit imprimer sur l'épaule. Par un principe de zéle & de dévotion pour la Croix de N. S. J. C. les premiers Chrétiens se la faisoient imprimer sur la main ou sur le bras : aujourd'hui

(*a*) C'est le terme dont on se sert en Amérique, pour exprimer cette maniere de se peindre.

(*b*) *Voiages au Nord*, Tome V.

(*c*) ——— *Ferroque notatas*
Perlegit exanguis Picto moriente figuras.
Claudian. *de Bello Getico.* V. 417.

(*d*) Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, L. III. Ch. 11.

même, on ne revient guéres du Pélerinage de Jérusalem & du S. Sépulcre, sans un semblable témoignage de son enrollement spirituel sous les Enseignes du Sauveur. Les Bresiliens ont l'usage des balafres & des taillades, dont il n'y a point d'exemple en Europe. » Ceux d'entr'eux, dit *Coreal*, (*a*) qui veulent passer pour gens de réputation, & qui ont mangé beaucoup d'ennemis, se font des taillades & des balafres » à la poitrine, & en d'autres endroits du corps. Après cela ils y font pénétrer une » poudre noire, qui rend ces balafres hideuses. A voir ces taillades de loin, on les » prendroit pour des pourpoins déchiquetés à la mode de nos Peres. «

Si les taillades & les balafres n'ont point d'exemple chez nous, il n'en est pas ainsi de quelques-autres ornemens des Indiens Occidentaux. La difference qui se trouve entr'eux & nous, est qu'en Europe ces ornemens dépendent uniquement de la mode, au lieu que les Américains plus constans trouvent toujours le même agrément dans leur parure ; parce que sans s'embarrasser de ce que pensent les autres, ils n'ont d'attention que pour ce qui flatte les sens. C'est pour cela qu'ils recherchent les couleurs, dont la nature est de réjouir la vue ; que dans leurs jours de réjouissance ils s'attachent sur tout aux plus vives, & qu'ils aiment les taillades, parce qu'elles font juger d'eux qu'ils sont gens de cœur & bons Soldats. Quoique la mode dégrade chez nous les couleurs quand il lui plait, il est néanmoins très-sûr que les sens l'emportent, & que nous sommes contraints d'en juger comme les Sauvages. Un principe d'honneur pourroit nous déterminer aux balafres & au taillades, si nos Princes faisoient publier par un Edit, que tous ceux qui n'auroient pas la précaution de se faire déchiqueter à la Bresilienne, seroient declarés lâches & déchus de l'estime du Public. On verroit bientôt des milliers de gens qui se distingueroient par les balafres ; & peut-être en cette occasion, quelques-uns des moins courageux piqués d'honneur prendroient-ils leur parti aussi promtement que les plus braves. Ceux à qui le mal feroit peur, pratiqueroient des moiens pour se taillader sans douleur, & quand on seroit venu à bout de corriger l'amertume de la douleur, on embelliroit les taillades à la façon des Sauvages : alors la mode s'en établiroit par toute l'Europe. Ceci n'est point un paradoxe : tous les hommes craignent le mépris. Il suffit qu'autrefois quelques Bresiliens distingués parmi leurs compatriotes se soient avisés d'attacher une certaine gloire aux balafres, pour que dans suite leurs descendans aient reçu aveuglément cette coutume bizarre, dont la négligence pouvoit les faire mépriser.

Les Américains ont, comme nous, l'usage des pendans d'oreilles, des brasselets, & des colliers : mais chez eux il est également suivi de l'un & de l'autre sexe ; & il en étoit de même chez les Anciens à l'égard des joiaux destinés à l'ornement du visage. Les Américains ont aussi des pendans de nés, & de levres. Les anciens Hebreux portoient (*b*) des bagues au front, & même au nés ; ce qui se pratique encore aujourd'hui dans les Indes Orientales. Les Bresiliens ont la levre interieure percée dès leur enfance ; & l'on y passe pour l'ornement un os blanc comme de l'ivoire : quelquefois au lieu d'un os ils passent dans l'ouverture de la levre du jaspe, ou une emeraude batarde ; souvent même ils en enchassent dans leurs joues.

A l'égard des pendans d'oreilles, il seroit inutile de faire le dénombrement des Peuples qui en ont adopté l'usage : il ne le seroit pas moins de compter ceux qui ont reçu l'usage des brasselets & des colliers. Les Américains le poussent bien plus loin que nous. Ils portent aux jambes & autour du corps ces ornemens, que nous ne portons qu'aux bras & au col : mais les perles & les emeraudes ne sont pas toujours la matiere de ces ornemens. Les Bresiliens & quelques-autres Peuples estiment infiniment les coquilles, & la verroterie que les Europeens leur portent. Au defaut de ces choses, quelques Sauvages s'accommodent de petits morceaux de cuivre, de quelques pierres de couleur, & même d'arrêtes de poissons ; plus supportables cependant en cette depravation de goût que les Hottantots du Cap de Bonne Esperance, qui se parent avec des tripes & des boiaux dont ils s'environnent le corps, sans avoir même souvent la precaution de les vuider. Certains Peuples du Canada, que *Lescarbot* nomme *Armouchiquois*, » ont, dit il, une façon de mettre aux poignets » & au-dessus de la cheville du pied ès jambes, des lames de cuivre faites en forme » de menottes, & au defaut du corps, c'est à dire aux hanches, des ceintures façonnees de tuiaux de cuivre longs comme le doigt du milieu, enfilés ensemble » de la longueur d'une ceinture, proprement de la façon qu'*Herodian* récite avoir

(*a*) *Voiages aux Indes Occident.* Tome premier, p. 188.

(*b*) Gen. Ch. 24. v. 47.

(*c*) *Ubi supra.* Ch. 12.

» été en usage entre les Pictes, quand il dit qu'ils se ceignent (a) le corps & le col
» avec du fer, estimant cela leur être un grand ornement, & un témoignage qu'ils
» sont bien riches, ainsi qu'aux autres Barbares d'avoir de l'or. «

N'oublions pas entre les ornemens de tête, les fronteaux de plumes de plusieurs couleurs fort estimés des Brésiliens, ni les aigrettes des Méxicains, ni les couronnes de poils d'Elan peints en rouge, & attachés à une lisiére, dont les Canadois ceignent leur tête. Le mérite de ces ornemens n'est pas absolument inconnu en Europe: il faudroit y être bien étranger pour ignorer le long régne des plumets, que l'inconstance des François a presque bannis, mais que les autres Européens n'ont pas encore disgraciés. Les Dames ont porté long-tems des bouquets de plumes & des aigrettes, dont l'usage n'est pas entiérement aboli, & pourra même renaître un jour. Les modes meurent & ressuscitent plusieurs fois: nous en appellons à l'expérience.

Le *Tochan* a autour du col de petites plumes extrémement fines, jaunes & rouges. Elles servent en quelque façon de mouches aux Brésiliens. Ils se les appliquent sur les joues avec de la cire: mais cet ornement est reservé pour les jours de cérémonie. Si au lieu de mouches, nos Dames appliquoient de ces plumes rouges sur leur visage, les yeux en seroient ils choqués? C'est un problême dont nous demandons la solution au beau sexe, & aux petits Abbés de ruelle.

CHAPITRE VIII.

De la Beauté *des* Américains.

IL y a des beautés générales, qui frappent également tous les hommes: de même il est une laideur si complette, qu'il n'y a qu'une voix à son égard. Nous ne croions pas qu'on puisse trouver aucun Peuple au Monde, qui soit capable d'admirer la taille d'un cul de jatte ou d'un bossu, ni que personne pût être charmé de la beauté d'un homme, qui auroit la bouche où les autres ont les oreilles. Il pourra fort bien arriver que l'on n'ait pas de justes idées sur les proportions des Créatures: mais que l'on s'oublie jusqu'à admirer un homme dont la tête seroit la moitié du corps, ou un cheval dont les quatre jambes seroient inégales en figure & en proportion, c'est ce qui est impossible & ce qui révolte les bêtes mêmes, puisqu'on observe qu'elles étoufent ou abandonnent les monstres qu'elles mettent au Monde. Qu'on ne dise pas que l'Auteur de la nature pouvoit créer les Etres tout autrement qu'ils ne sont. Il le pouvoit sans doute: mais supposons qu'il eût jugé à propos de créer les hommes bossus, il auroit peut-être accompagné nos bosses de certaines proportions qui nous sont inconnues, & dont les beautés auroient été aussi touchantes, aussi naturelles que celles d'une taille fine & dégagée.

Nous regardons comme des gens qui n'ont pas une juste idée des proportions, les Peuples qui écrasent le nés à leurs enfans, & ceux qui leur applatissent la tête: mais nous ne mettons pas au même rang les Peuples qui aiment les petits fronts, ni ceux qui estiment les cheveux roux, &c. parce que les petits fronts & les cheveux roux ne péchent pas contre les régles de la proportion. Pour ce qui est des premiers, on sçait que les Noirs d'Afrique preferent les nés camus & les narines bien larges aux nés grands & aquilins. Ils trouvent en Amérique des gens de leur goût, & même d'un goût encore plus dépravé. Les Brésiliens écrasent le bout du nés à leurs enfans; & ce bizarre dérangement de la plus belle partie du visage, joint aux ouvertures qu'ils ont aux joues, feroit sur nos yeux un effet des plus extraordinaires. Les Peuples du Mississipy n'ont pas des idées plus raisonnables sur la beauté. Ils estiment, dit un Voiageur anonyme, (b) les têtes en pointe, & presque de la forme d'une Mitre. Les circonstances de son récit sont trop remarquables, pour ne pas les insérer ici. » La Mere couche son enfant sur une planche, sur laquelle
» est étendue un morceau de peau de bête. L'extrémité de cette planche a un trou,
» où la tête se place, & est plus bas que le reste. L'enfant étant couché tout nud elle

(a) *Herod.* L. III. Cap. 47.

(b) *Voiages au Nord.* Tom. V.

» lui renverse la tête dans ce trou, & lui applique sur le front & sous la tête une
» masse de terre grasse, qu'elle lie de toute sa force entre deux petites planches.
» L'enfant crie; devient tout noir; & les efforts, qu'on lui fait souffrir vont si
» loin, qu'on lui voit sortir du nés & des oreilles une liqueur blanche & gluan-
» te, dans le tems que la mere lui pése sur le front. C'est ainsi qu'il dort toute
» les nuits, jusqu'à ce que le crane ait reçu la forme que l'usage veut qu'il pren-
» ne. «

On remarque que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale sont fort bruns, ou tout au moins d'une couleur olivâtre, comme les Espagnols & les Portugais. On dit qu'ils doivent cette couleur (a) à l'huile & à la graisse dont ils se frottent, pour se garantir des mouches & des maringoins: mais cette raison nous paroît foible. Les Samoiedes & les Groenlandois, qui vivent dans un Climat incomparablement plus froid que celui des Canadois & des Peuples du *Mississipy*, & par conséquent moins exposé à la piqueure des moucherons, sont cependant beaucoup plus basanés que ceux-ci. Il est assez étonnant que les Américains, qui naissent entre les deux Tropiques, ne soient pas noirs comme les Africains qui naissent sous la même Latitude. Ceux qui alléguent pour cause de la noirceur des Africains la malédiction de Noë sur la posterité de Cham, débitent une raison qui n'est bonne que dans un Sermon. Pour la détruire, il suffit d'appeller en témoignage les Egyptiens, qui ont retenu long-tems le nom de Cham leur Pere, & qui cependant ne sont guéres plus basanés que les Espagnols. Nous aimons mieux nous en tenir aux raisons alléguées par *Lescarbot*. (b) » Les ardeurs de la Libye qui causent cette noirceur d'hommes
» sont engendrées des grandes terres, sur lesquelles passe le Soleil, devant que de
» venir là, d'où la chaleur est portée toujours plus abondamment par le rapide mou-
» vement (du Soleil) à quoi aident aussi les grands sables, lesquels sont fort sus-
» ceptibles de ces ardeurs, mêmement n'étant point arrosés de quantité de riviéres
» comme est l'Amérique, laquelle abonde en Fleuves & Ruisseaux autant que Pro-
» vince du Monde: ce qui lui donne de perpetuels rafraichissemens, & rend la
» région beaucoup plus temperée; la terre aussi y étant plus grasse & retenant
» mieux les rousées du Ciel, lesquelles y sont abondantes, & les pluies aussi à cause
» de ce que dessus. Outre cela le Soleil quittant les Terres de l'Afrique, donne
» ses raions sur un élement humide par une si longue route, qu'il a bien de quoi
» succer des vapeurs, & en entrainer quand & lui grande quantité en ces parties là;
» ce qui fait que la cause est fort différente de la couleur de ces deux Peuples, &
» du tempérament de leur terre. « On a beaucoup raisonné, & on raisonne encore tous les jours au sujet de cette noirceur de quelques Peuples d'Afrique; & peut-être qu'on n'en rendra jamais de meilleures raisons que celles qu'allegue le Voiageur qu'on vient de citer.

Du teint passons aux cheveux. Les Américains, tant Septentrionaux que Méridionaux, les ont généralement noirs & longs: mais on assure qu'ils ne blanchissent pas aussi facilement que ceux des Européens; aussi sont ils moins livrés que nous aux débauches & aux soucis, sources ordinaires d'une vieillesse prématurée. On prétend aussi que les Sauvages blanchissent plus tard que nous, à cause qu'ils n'ont pas la tête couverte. Les *Canadois* aiment les cheveux noirs, roides & luisans de graisse: ils se moquent des têtes frisées, & ne peuvent souffrir qu'on porte barbe. Ce passage est tiré de la *Mothe le Vaier*, Lettre 145.

A l'égard de la beauté des cheveux, notre goût n'est pas exemt de bizarrerie. Autrefois on aimoit assez les cheveux tirant sur le roux. La régle n'étoit cependant pas sans exception. Les Romains les haïssoient autant que nous, puisque *Martial* dans une de ses Epigrammes les compte parmi les défauts, qu'il reproche à un certain *Zoile*. Les Juifs panchoient pour les cheveux roux, à ce qu'on assure; & l'on prétend que le Prophète Roi *David* étoit un de ces blondins, qui approchent beaucoup des rousseaux. Aujourd'hui on a de la peine à les souffrir. Les Egyptiens (c) haïssoient aussi les blondins & les rousseaux, à cause que Typhon, l'ennemi juré d'Osiris, étoit roux: & qui sçait si par maniére d'injure, l'on ne disoit pas chez eux *poil de Typhon*, comme le Peuple dit aujourd'hui *poil de Judas*? Car c'est l'opinion du vulgaire. Il s'imagine que Judas, qui trahit J. C. étoit roux. Du reste il seroit assez difficile de décider pour la brune ou pour la blonde, parce que cha-

(a) Lescarbot *ubi suprà.*
(b) *Ibid.*
(c) *Cælius Rhodigin.* L. 30. Cap. 21.

cune

cune a son mérite. Les charmes languissans de la blonde plaisent aux uns, & les vivacités de la brune aux autres?

Qui dit brunette, il dit spirituelle;
Il dit aussi vive comme un Démon.

C'est la décision de Monsieur de *Fontenelle*, dans les jolis vers qu'il a faits sur les blondes & sur les brunes. Mais si l'on s'arrête aux décisions des anciens Poëtes, on prononcera pour les blondes. Aussi donnent ils ordinairement ce trait de beauté aux Déesses. A l'égard de la barbe, on dit que les Sauvages en font peu de cas. Les François, & presque tous les Européens sont à peu près d'accord avec eux sur cet article; & l'on ne voit guéres en Europe que les Suisses, les Frisons, & les Docteurs du Luthéranisme en Allemagne, qui s'opposent à la dégradation de ces longues barbes, qui en Orient sont l'objet du respect & de la vénération (a) des Arabes. On n'ignore pas la peine qu'eut le Czar Pierre le Grand à réduire ses Sujets à couper leurs barbes. On peut voir l'agréable détail dans lequel entre à ce sujet l'ingénieux Sécretaire de l'Academie des Sciences dans l'Eloge de ce Prince.

Les Anciens estimoient les grands yeux bleus. Nous ne les haïssons pas: mais nous leur préferons de grands yeux noirs. Croiroit-on qu'autrefois les yeux verdâtres aient été estimés de nos François, & qu'un Peuple dont le goût régle celui de toute l'Europe, l'ait eu si bizarre & si particulier? Cependant il n'est rien de plus vrai. Le Sire de *Coucy* fait l'éloge des yeux verds dans une Chanson. *Lescarbot* nous fournit le passage de cet ancien maître en amour.

Au commencier la trouvai si doucette,
Qu'onc ne cuidai pour li maux endurer;
Mes ses clers vis, & sa frèche bouchette,
Et si bel œil vert, & riant & cler,
M'ont si sorpris, &c.

Nous sommes revenus de ce goût: les grands yeux noirs l'emportent sur les bleus, les verds & les gris. Cependant nous ne méprisons pas les petits yeux noirs & brillans, qu'il nous plaît d'appeller *Chinois*, parce qu'en général les Chinois les ont fort petits, & que par la même raison nous pourrions appeller *Tartares*, ou *Scythes*. Les Sauvages de l'Amérique Septentrionale les ont ordinairement noirs & assez grands; mais ceux du Mississipy les ont petits & agréables.

Les Américains sont grands & bienfaits, fort légers & fort agiles. Nous en avons donné une raison, qu'il seroit inutile de repéter. Ceux des Sauvages qui vivent dans les montagnes, ont plus d'agilité que les habitans des plaines & des vallées. Les alimens contribuent encore à cette légereté: mais l'air du climat y influe-t'il moins? Nous tenons du terroir comme les arbres. Si le germe qui nous fait naitre est porté dans un autre climat, il perd insensiblement ses premieres qualités, pour en acquérir de nouvelles. Ces changemens sont-ils moins dûs aux influences de l'air qu'une infinité d'effets qui en dépendent? Que l'on tire les Miquelets de leurs montagnes, & qu'on les envoie peupler les Marais des *Païs-bas*, leurs enfans seront avec le tems aussi matériels que les Naturels du Païs. Si au contraire on envoie ceux-ci dans les Pyrénées, ils acquéreront bien-tôt la légereté des Miquelets; & les Flamands leurs ancêtres ne trouveront plus en leurs descendans cette graisse fatiguante si estimée chez eux, & cette corpulence étendue, où l'esprit, pour être fort au large, n'en est cependant pas mieux logé.

Nous allons plus loin. On peut faire dégénérer les Naturels d'un Païs, en changeant chez eux le gouvernement, la police, les modes & la Religion. C'est ainsi que les Tartares ont dépravé les coutumes de la Chine, & les Japonois celles des Chinois leurs Ancêtres. Le Christianisme a fait des changemens infiniment plus considérables que ceux là en Europe; & le Mahométisme n'en a pas fait de moindres en Asie & en Afrique. Un homme qui prie Dieu à la maniere des Protestans, observe des ménagemens & des bienséances, qui ne conviennent pas à un Catholique. L'un & l'autre s'habituent enfin de telle sorte à leurs bienséances, qu'elles deviennent presque naturelles; & quand même dans la suite l'un épouseroit la Religion de

(a) *Voiage de la Palestine.*

l'autre, il se trouveroit qu'à les bien examiner, l'un & l'autre auroient toujours quelque teinture de leurs premiers sentimens.

Donnons encore un exemple très-sensible de la manière dont une Nation peut non seulement changer de mœurs, mais même de qualités corporelles. (*a*) *Ammien Marcellin* & *César* nous le fourniront. Le premier dit que les Gaulois étoient fort grands, qu'ils avoient les cheveux blonds, & le teint blanc, le regard féroce, & la voix toujours menaçante; qu'ils étoient courageux; qu'ils aimoient beaucoup le vin; & qu'ils avoient grand soin d'être propres & bien habillés. *César* (*b*) nous les dépeint comme amateurs de la nouveauté, & d'un caractére assez léger: il ajoute qu'ils étoient fort superstitieux. Pourroit-on bien reconnoître nos François au témoignage de ces deux Historiens? En général les François n'ont plus les qualités corporelles qu'*Ammien Marcellin* leur attribue. Ils sont aujourd'hui d'une taille médiocre: ils ont les cheveux noirs, au moins châtains ou bruns, le teint de même, le regard mâle sans être farouche, la voix forte, & la parole ferme sans être brusque & ménaçante. Ils sont assez sobres, & boivent plûtot pour s'exciter à la joie qu'ils aiment naturellement, que pour le plaisir qu'ils trouvent au vin. Du reste il est très vrai qu'ils ont conservé l'amour de la propreté, le penchant à la nouveauté qui ne paroît que trop dans les modes, & l'humeur inconstante que *César* reproche à leurs ancêtres: mais si cet Empereur vivoit encore, il nous rendroit justice au sujet de la superstition, & conviendroit sans peine qu'on n'en doit point taxer les François de notre siécle. Pour la politesse que toute l'Europe reconnoît dans nos François, ce Prince l'accordoit à ceux de son tems, & convenoit qu'ils étoient (*c*) plus polis que les Allemans.

Ce que nous venons de dire suffit, pour faire comprendre qu'il n'est nullement impossible qu'un Peuple change de mœurs & d'habitudes; & qu'il ne l'est pas même, que la postérité d'un homme agile & vigoureux degenére entiérement de cette vigueur, en conséquence des habitudes que son esprit aura contractées, soit par des principes de Religion, ou pour se conformer au gouvernement, ou pour se soumettre à la tyrannie de la mode. Presque tous les Peuples de l'Univers, même ceux des parties les plus Septentrionales du Monde, ont été exposés à ces changemens; & si les Sauvages Américains n'en ont reçu aucune altération, ils doivent ce bonheur à l'attachement qu'ils ont conservé pour la Nature. Dévoués entiérement à elle, ils ne font guéres que ce qu'elle veut, & s'écartent peu de ses régles: mais d'un autre coté ils sont grossiers jusqu'à la brutalité; ils n'ont ni nos sentimens, ni nos distinctions, ni nos cérémonies, ni nos maniéres, qui en Europe sont les vrais caractéres de l'humanité. Qu'un Sauvage vive & s'habille comme nous; qu'il soit un débauché poli, mais qu'il cesse de manger les gens; nous pourrons l'adopter sans peine. Nos bizarreries & nos excès sont raisonnables. Un Cacique qui boit dans une marmite à deux anses, & la vuide à peu près d'un trait, ou qui choisit pour sa femme la premiere qui lui plait, ne sera jamais qu'un Cacique: mais un jeune Seigneur qui couche dix bouteilles de vin par terre dans une soirée, & visite vingt lieux de débauche dans une nuit, ne déroge en rien à l'humanité. *Credat Judæus Apella.*

CHAPITRE IX.

Des Exercices *des* Américains, &c.

NOUS commencerons par la danse. Elle est peut-être aussi ancienne, que le Pere du Genre humain. S'il n'en est pas l'inventeur lui-même, il est très possible qu'il en ait vû les commencemens; & l'on ne doit pas douter que la justesse de l'oreille, qui dans la suite des tems a réglé & mesuré les pas de cet exercice, n'ait été possédée par la première postérité d'Adam. Il est même assez vrai-semblable que la danse a pris naissance en ce premier âge, où l'homme n'etoit pas encore en proie aux soucis, & où il habitoit un climat qui par son abondance & ses excellentes productions n'inspiroit que la joie & la vivacité. Les anciens Juifs dansoient à la gloire de Dieu, & les Païens à l'honneur de leurs Idoles, ainsi que nous l'avons dit dans le Discours preliminaire qui est à la tête de cet Ouvrage. Les Ro-

(*a*) L. XV. Cap. 12. *César.* L. VI.
(*b*) Liv. IV. & Liv. VI.
(*c*) *César*, Livre IV.

mains instituérent un ordre entier de Prêtres Danseurs, sous le nom de *Saliens*. Les Indiens Orientaux, anciens & modernes, & les Peuples de l'Amérique ont également consacré la danse dans leurs dévotions. Les Floridiens dansent pour remercier le Soleil de quelque faveur signalée : les Canadois prient aussi leurs Dieux en dansant. En un mot les Virginiens, les Mexicains, les Péruviens &c. ont non seulement admis les danses dans le Culte Religieux, mais même des postures & des mouvemens fanatiques, que le Mahométisme n'a pas exclu de ses dévotions.

Du sacré venons au prophane. Les Indiens Occidentaux croient la danse fort salutaire à la santé ; & c'est à cause de cela qu'ils font faire souvent des exercices très violens à leurs malades. *Socrate* & quelques autres Anciens avoient la même opinion de la danse. Nous n'avons pas diminué l'estime qu'elle mérite : au contraire nous l'avons plûtôt portée à l'excès, qu'entretenue dans ses justes bornes. Il est vrai que le desir d'avoir bonne grace & de briller dans les parties de plaisir, y a plus de part que l'envie de se bien porter. Quoiqu'il en soit, elle est aujourd'hui d'un si grand usage, qu'il est difficile de l'ignorer avec bienséance. Les Dames ont de la peine à souffrir qu'on la méprise. Elles préferent la légereté d'une capriole, & la justesse d'un pas de menuet au plus solide raisonnement d'un homme d'esprit, qui de sa vie n'a sçû que marcher.

Les Sauvages Américains s'acquittent de cet agréable exercice à leur maniére ; & s'y proposent comme nous de réjouir leurs hôtes, de régaler ceux qu'ils honorent, & de se divertir eux-mêmes. Notre légereté étant fort inférieure à la leur, il ne faut pas douter qu'ils ne portassent la danse plus loin que nous, si l'on donnoit à leurs mouvemens une forme plus exacte & plus réguliere, puisqu'ils joignent à la légereté une justesse d'oreille admirable. Les danses des Sauvages de la Nouvelle France (*a*) se font presque toujours en rond, & même sans changer de place. Ils dansent avec beaucoup de vivacité, en frappant de leurs pieds la terre, & s'élevant ensuite en demi saut. Ils tiennent les mains fermées & les bras en l'air, comme un homme qui menace. Nous avons quelques contre-danses qui ont du rapport à cette danse Canadienne. Un des danseurs, apparemment celui qui mêne le branle, chante seul, sans que les autres fassent *Chorus*, comme cela se pratique à nos rondes : mais de tems en tems les danseurs font une espéce d'exclamation. Il ne faut pas oublier que les danses accompagnent les délibérations d'Etat, & les affaires les plus sérieuses de leur Conseil. Quelques Peuples de l'Amérique Méridionale ont une coutume bien plus extraordinaire : ils vont en dansant (*b*) déclarer la guerre à l'ennemi. Le détail que nous pourrions donner ici sur le rapport de la danse des Virginiens & des Americains Méridionaux avec la notre, nous entraineroit au delà des bornes que nous nous sommes prescrites, seroit ennuieux, & nous éloigneroit trop de notre but principal, qui est de ne parler que des usages qui ont quelque rapport à la Religion.

Disons quelque chose du chant des Américains. Quoiqu'ils n'observent, ni régle ni art, ils en tirent des usages qui leur sont communs avec tous les autres Peuples. Le chant leur sert à louer les Dieux & les hommes, à se divertir & à regler les pas de leurs danses. On croit assez qu'il n'y a ni élégance, ni delicatesse dans les chansons des Sauvages : cependant on y trouve des figures, quelque élevation, des expréssions distinguées du langage populaire, un sens mysterieux & enveloppé, des inversions de phrases, des saillies qui sont l'effet de ce qu'on appelle verve ; en un mot tous les déreglemens causés par cette fureur Poëtique, qui de tout tems a trompé les Peuples, & leur a persuadé qu'elle parloit comme les Dieux.

Mais pourquoi les Sauvages participeroient-ils moins que nous à cette fureur ? Sont-ils faits autrement que les Peuples de notre Hemisphere ? Ont-ils des organes differens, un autre cerveau ? Et par consequent seroient-ils moins sujets que nous à l'entousiasme qui produit les vers, à cette imagination dereglée que les Poëtes eux-mêmes ont nommée yvresse, sans penser peut-être à la justesse de la comparaison, & sans avoir le jugement assez libre pour considérer de sens froid, que ceux qui se plaisent à ces égaremens ressemblent en quelque façon aux yvrognes ? Un esprit de ce caractére n'a besoin ni de litterature ni d'un long etalage de faits, pour se faire aggréger au rang des Poëtes : mais il lui faudra de la culture pour embellir la nature, & polir des talens que l'on ne sçauroit refuser aux Américains, sans ruiner les temoignages de tous les Conquérans du Nouveau Monde & de nos

(*a*) *Lescarbot*. L. III. Ch. 15.

(*b*) Voiez dans la preface du To. IV. du *Recueil de Voiages au Nord* ce que l'on a remarqué là-dessus, & sur la danse du Calumet.

meilleures Relations, qui assûrent que tous ces Peuples ont l'usage de la Poësie; qu'ils font des Chansons à la gloire de leurs Dieux & de leurs Héros, comme nous le pratiquons aujourd'hui, & comme le pratiquoient autrefois les Peuples de l'Antiquité, même les Scythes, les Cimbres, les Goths & les Allemans, &c.; qu'enfin c'est par ce moien qu'ils ont conservé la tradition de plusieurs évenemens remarquables, & quelques traces de leur Histoire. C'est ce qui a été pratiqué de même dans les premiers Siécles du Monde; c'est-à-dire, dans les tems d'Orphée, de Linus, & de Musée, qui étoient peut-être tout ensemble Poëtes, Prophétes & Historiens. Faut-il s'étonner après cela, que les premiers tems soient obscurcis par une nuée de fables, qui à la faveur de l'entousiasme Poëtique ont inondé l'Histoire des anciens tems, & nous ont dérobé la connoissance de celle de nos Ancêtres?

Car les anciens Peuples de l'Europe étoient des *Chansonneurs* éternels, qui réduisoient grossiérement en vers tout ce qui leur paroissoit remarquable, pour conserver plus facilement par ce moien le souvenir des évenemens. On sçait que la Poësie a cet avantage, & que la cadence, la rime, ou la mesure des mots soulagent extrémement la mémoire. Nous croions que les Indiens Occidentaux peuvent avoir fait cette expérience aussi-bien que nous, qui conservons encore aujourd'hui l'usage des priéres en vers pour l'instruction du petit Peuple & de nos enfans. A l'égard de ce que nous venons de dire, que les chansons étoient les Monumens historiques des anciens Peuples de l'Europe, & qu'elles le sont des Américains, on n'ignore pas les avantages des Vaudevilles, dont l'usage est sur-tout répandu en France : mais tout le monde ne sçait pas que (a) Charlemagne connoissant l'utilité de cette Poësie vulgaire, » fit faire des Laïs & des Vaudevilles contenant les gestes des Anciens, » & voulut qu'on les fit apprendre par cœur aux enfans, & qu'ils les chantassent, » afin que la mémoire en demeurât de Pere en fils, & de race en race.

La Chasse & la Guerre sont les autres occupations des Sauvages : elles l'étoient des anciens Peuples de l'Europe. Ceux qui habitent aux bords de la Mer & des Riviéres, s'adonnent aussi à la Pêche. Les Canots dont ceux-ci se servent, ne sont pas sans exemple dans l'Antiquité. Ils sont faits de peaux cousues ensemble, ou d'osier travaillé fort proprement, ou d'écorces d'arbres, comme les petites barques Egyptiennes, qui au rapport de (b) *Lucain* étoient de la même écorce dont les Anciens faisoient leur papier. Le cofret dans lequel Moïse fut mis, lorsqu'on le jetta dans le Nil, étoit apparemment une espéce de Canot. Les Anglois, (c) les Saxons & les Ecossois en avoient d'osier doublé de cuir. *Lescarbot* croit que les Poëtes ont imaginé la fable des Siréenes sur les Canots. Il devoit ajouter celle des Tritons & des Néreïdes. Ceux qui voioient de loin ces petites barques faites pour une seule personne pouvoient être assez simples, pour s'imaginer que la personne & la barque étoient un Monstre demi-homme & demi-poisson.

Les Sauvages Américains n'habitent pas dans des lieux fermés de murailles & de portes; en quoi ils ont conservé une image des établissemens des premiers habitans du Monde. Vers la *Nouvelle Andalousie*, dans l'Amérique Méridionale, chacun (d) renferme & borne ses terres avec une espéce de rets, tissu de *Bexuco*, qui est une sorte de coton; & on éleve cette muraille à peu près à demi hauteur d'homme. On assûre que l'Indien qui romproit où déferoit ce rets, se rendroit coupable d'un grand crime; ce qui fait voir que ces Peuples conservent toujours au milieu de leurs ténébres les principes de l'équité naturelle. Par un autre motif, les Lacédemoniens ne voulurent pas que leur Capitale fût revêtue de murailles. Ils prétendoient qu'elle ne devoit avoir d'autre défense, que le courage & la valeur de ses Citoiens. Autrefois les Allemans & les Anglois ignoroient entiérement l'usage des briques & de la chaux.

La confiance ou la bonne foi de ces Peuples nous oblige de dire quelque chose du larcin, sur lequel on n'a pas toujours eu la même idée. Il paroît par les Relations de nos Voiâgeurs, que les Americains ne se volent guéres entr'eux. Le peu de valeur de leurs biens, & la facilité qu'ils ont de les acquérir, empêchent un crime que les anciens Lacédémoniens regardoient comme un jeu d'adresse, ou plutot comme un avis contre la négligence, & (e) les anciens Allemands comme un exercice propre à détourner la jeunesse de l'oisiveté : mais ceux-ci vouloient

(a) *Lescarbot* Hist. &c. L. III. Ch. 15.

(b) *Conseritur bibula Memphitis Cymba papyro.* Lucanus. *Pharsal.* L. IV

(c) *Quin & Aremoricus Piratam Saxona tractus Sperabat, cui pelle salum sulcare Britannum Ludus, & assuto glaucum mare findere lembo.* Sidon. Apollin. Carm. VII.

(d) *Voiages de Coreal.* Tome premier page 13.

(e) *Cesar.* Livre VI.

que l'on dérobât hors des limites de l'Etat. Il est vraisemblable que les Sauvages Américains sont dans le même sentiment. Ils ne font aucune difficulté de piller les Européens & leurs autres ennemis. Quoiqu'il en soit, le larcin est absolument contraire aux loix de la justice naturelle ; & il est étonnant que les Romains aïent eu assez d'indulgence envers ce crime, pour le permettre en certaines fêtes, que l'on appelloit (*a*) *Quadrigatiorum lusus*. Il est vrai que l'Historien qui nous apprend ce fait, dit que cela se faisoit par maniére de divertissement : mais combien de friponneries ne cachoit-on pas sous ce voile ? (*b*) Les Egyptiens avoient autrefois un Prince, Chef, ou Capitaine des voleurs, comme on a de pareils Chefs aujourd'hui à Paris, à Londres & en quelques autres grandes Villes. L'Auteur que nous citons en cite un autre, qui assure que le même usage est établi dans les Etats du Prête-Jan. Cependant ces exemples ne justifient pas le larcin ; & l'on feroit bien injuste, si l'on s'avisoit de prouver par là que les Egyptiens, les François, &c. honorent le vol. D'un autre côté les Japonois ne souffrent aucune sorte de vol, & le punissent avec tant de séverité, que les maisons peuvent rester toujours ouvertes au Japon.

Passons aux occupations des femmes. Le bon homme *Lescarbot* commence par celle de *faire de beaux enfans*, à quoi il exhorte sur tout les femmes qui iront habiter la Nouvelle France, *afin d'y produire force Créatures qui chantent les louanges de Dieu*. Il prouve cette occupation par l'étymologie du nom Hébreu, & montre que Dieu a disposé la femme, cette terre vivante, comme celle que nous habitons.

Les femmes des Sauvages se destinent uniquement aux occupations domestiques, telles que sont les soins du ménage, l'agriculture, &c. mais elles n'assistent point aux Conseils des hommes, & ne mangent point avec eux. Comme on ne sçauroit accuser les Américains de jalousie, aussi ne peut on les comparer de ce côté là aux Italiens & aux Espagnols, qui excluent leurs femmes, autant qu'ils le peuvent, de la societé des hommes, ni aux Mahométans & autres Peuples Orientaux, qui les enferment dans un Serrail. Il est donc vraisemblable que le mépris seul à part à cette conduite, & que la férocité des Sauvages ne leur permet pas d'en user autrement avec leurs femmes. Les Gaulois, même les Allemands, tout grossiers que l'Antiquité Romaine nous les représente, traitoient le sexe avec plus de courtoisie. Ils admettoient les femmes à leurs festins & à leurs Conseils ; & les plus belles parties de plaisir ne se faisoient guéres sans elles. Tacite observe même que les anciens Germains croioient voir quelque chose de divin en elles. De là leur *Avelleda* & tant d'autres Déesses Meres dont on a découvert les Statues dans la Germanie & dans les Gaules, & jusques dans l'Angleterre. (*c*)

Les siécles du Christianisme enchérirent en politesse & en galanterie. De combien de beaux faits d'armes à l'honneur des Dames l'histoire galante de nos Ancêtres ne nous parle-t'elle pas ? Que de lances rompues pour l'amour d'elles ! Que de combats à outrance, pour défendre leur beauté ! Que de Duels entrepris, pour faire reconnoître les charmes de sa Maitresse à quatre ou cinq cens lieuës à la ronde ! Mais dans le fond cette politesse pour les Dames ne laissoit pas d'être mêlée de beaucoup de férocité. Les devoirs que notre siécle fait rendre au beau sexe, ne vont guéres jusqu'à se faire tuer pour une Maitresse ; & s'il en étoit d'assez aveugles pour exiger une pareille galanterie, elles courroient risque de vieillir en paix dans ces idées de la vieille mode. La politesse est plus naturelle aujourd'hui. Disons mieux : c'est maintenant un beau vernis qui cache les plus grands desordres. Nos galanteries, moins précieuses & plus inconstantes que celles de nos Ancêtres, laissent le chemin ouvert au mépris & à la débauche. Qu'il nous soit permis de hasarder un paradoxe : les Sauvages Américains, tout destitués qu'ils sont de nos lumieres, se gouvernent avec plus d'égalité.

Nous finirons ces remarques, par la déference des femmes Américaines pour leurs maris. Elle est moins rare chez les Americains que chez nous. Toujours renfermées dans la sphere de leur menage, elles ne pensent pas à se dissiper comme les notres ; & de cette façon les mariages n'en valent que mieux. On observe que les ménages bornés, où chacun garde exactement son poste, sont generalement assez heureux : mais une maison reglée sur ce pied là ne donne à la femme

(*a*) *Suet.* in *Ner.* C. 16.
(*b*) La *Mothe le Vayer*, Lettre XXXV.

(*c*) Voyez sur cet article une Dissertation de M. l'Abbé *Banier* dans les *Mémoires de l'Acad. des Belles Lettres*.

ni égalité ni supériorité, parce qu'il résulte nécessairement des occupations de la femme, qu'elle doit être inférieure & soumise. Celles de nos femmes qui ne voient pas le grand monde, s'accommodent encore un peu de ce principe de soumission: les autres ne le croient bon que pour la femme d'un *Toupinamboux*.

CHAPITRE X.

Du Commerce *des* deux Sexes, & *des* Mariages *des* Américains.

IL n'est point de Peuple au Monde dont la férocité ne soit désarmée par l'amour. Quelque brutaux que puissent être les Sauvages, ils ont leurs formulaires de galanterie, & des sentimens de tendresse que les feux de l'amour épurent. Pour lors il se forme en eux un contraste de douceur & de rudesse, qui nous paroîtroit sans doute aussi ridicule que celui de nos Païsans amoureux; quoi que dans le fond, l'un & l'autre ne soient ni plus bisarres, ni plus étranges que celui des gens de Cour. Le principe qui fait l'amour nait avec les Sauvages comme avec nous. Que ce principe se développe dans le cœur d'un Sauvage, d'un Européen & d'un vieux bourru, il ne différera jamais que dans la maniere de se développer. Le Sauvage du Canada qui va se coucher auprès de sa belle, en attendant qu'elle daigne éteindre l'allumette qu'il lui présente, ne se trouve pas plus en contradiction avec la raison, qu'un Européen élevé aux belles manieres, qui distribue galamment à sa Maîtresse toutes les perfections de la Nature, & l'en dépouille avec la même facilité, quand le feu de l'amour est éteint, ou que le (*a*) vieux bourru de Moliere, qui, après une déclaration conforme à son caractere, perd sa férocité naturelle pour assurer sa Maîtresse,

Que son Amour la touche au dernier point,
Qu'il veut qu'il ait sa récompense.

mais qui se voiant ensuite trompé, donne au Diable tout le sexe avec la belle.

C'est un sexe engendré pour damner tout le monde.
Je renonce à jamais à ce sexe trompeur,
Et je le donne tout au Diable de bon cœur.

En un mot le ridicule est égal en Europe & en Amérique. L'Ancien d'un Canton Iroquois danse l'allumette d'aussi bonne grace auprès d'une jeune Iroquoise, qu'un vieux Seigneur chez nous cajole une fille de quinze ans; & l'amour ne badine pas moins élegamment dans le cœur d'un *Boié*, que dans celui des hommes les plus respectables par leur caractere. Le vieux galant Européen n'est donc pas en droit de se moquer de l'Iroquois, ni le Ministre du *Boié*, ils doivent se rendre justice, & convenir qu'on peut differer dans la maniére, mais que la nature est toujours le peintre. On doit se dire que les idées que notre galanterie nous fournit, nous charment par habitude, & non par raison.

A l'égard de l'art d'aimer des Americains, on comprend assez par tout ce que nous avons dit, qu'il ne feroit guéres de notre goût. Cependant il a moins de régles, parce qu'il va droit au but: mais si la simplicité de cet art permet de cueillir facilement les Roses, il ne les donne pas toujours sans épines. Le Galand fait les avances en Amerique, & la fille y marchande souvent comme ici. Toute la douceur qu'on trouve, c'est que la régle de cruauté n'est pas à beaucop près si générale que chez nous; & nous sommes très-persuadés que les bienséances y sont mal gardées. L'Amour qui connoit le terrain, n'attaque les Américains qu'avec les seules armes de la Nature. Pour eux, ils ignorent l'art de rougir de leurs blessures, parce qu'ils n'y reconnoissent aucune honte & ignorent encore les langueurs & les delais, que l'usage a introduits chez nous dans les diverses methodes établies, pour guérir ces sortes de blessures.

(*a*) *Ecole des Maris.*

L'usage veut que le Sauvage & la Sauvagesse aient promtement recours au remede. L'idée que ces Peuples ont des filles, qu'ils regardent comme des terres vacantes & libres, qui doivent appartenir au premier occupant, facilite, comme on peut croire, & abrege les formalités, & par conséquent est un grand obstacle à cette galanterie délicate, qui chez nous occupe les plus beaux jours de la vie. Malheureusement c'est à cette idée qu'il faut attribuer aussi les affreux desordres des Américains, & les infâmes prostitutions des filles nubilles : prostitutions poussées si loin (*a*) en certaines Provinces du *Pérou*, qu'il n'y avoit point de filles qui trouvassent mieux ni plutot à se marier, que celles qui étoient le plus dissolues, & le plus abandonnées à tout venant. Autrefois le Paganisme admettoit ces impuretés en plusieurs lieux de sa domination, & elles ne sont pas encore abolies aux Indes Orientales, comme on l'a vû dans le volume précédent. L'Editeur Hollandois ajoute à tort, que le Christianisme même conserve encore des traces honteuses de ces débauches, si opposées à la dignité de la Religion de J. C. Nous convenons que le libertinage n'est que trop répandu, même dans les Païs Chrétiens. Mais quelque lieu que cet Auteur ait prétendu désigner dans la Notte par laquelle il a cru devoir éclaircir cet article, si l'on en excepte L. & A. que cet Ecrivain n'a certainement pas eu en vue, nous ignorons qu'il y ait aucune Ville Chrétienne, où le déreglement & la débauche soient autorisés par le Gouvernement, bien loin de l'être par la Religion, comme ce Protestant l'insinue.

C'est un usage établi généralement chez les Peuples des Indes Occidentales, comme chez ceux de notre Hémisphére, que celui qui recherche une fille en mariage la demande au Pere ; sans quoi il n'est pas juste qu'il l'obtienne. Il faut aussi que le Prétendant ait de l'industrie pour gagner sa vie. Le premier usage est conforme aux Loix naturelles : l'autre a sa source dans l'amour d'un Pere pour ses enfans. Le nom de Sauvages que nous donnons à ces Peuples, persuade trop legerement qu'ils ont étouffé ces idées : on se trompe. Il en est peut-être d'assez brutaux, pour n'en avoir conservé qu'une legere apparence : mais il n'en est aucun assez dénaturé, pour les avoir entiérement perdues. Ils semble même qu'en général les Américains s'écartent moins que nous de ces deux usages. Nous avons une infinité d'exemples d'enfans soustraits par libertinage, ou par d'autres motifs criminels aux volontés de leurs Parens, de filles enlevées, de filles qui se font enlever, de mariages clandestins, & de mariages honteux, d'enfans qui s'unissent par les liens de l'Hymen sans aucune ressource pour gagner leur vie, & sans avoir la volonté de s'en procurer : mais les Sauvages ne tombent-ils jamais dans ces fautes ? Nous n'en sçavons rien. Il seroit difficile de mettre en cette occasion des bornes absolument justes entre la conduite du Sauvage & celle de l'Européen : cependant s'il est permis d'ajouter foi aux Relations de nos Voiageurs, le Sauvage suit mieux que nous les Regles que la Nature prescrit à cet égard. Disons même qu'il est moins en état de les violer, n'étant pas environné d'une infinité d'objets agréables & amusans, qui offusquent nos lumieres, & nous font oublier quelquefois les préceptes de la vertu les plus communs ; qui se présentent sans cesse à notre imagination ; qui nous désolent par leur présence importune, quand la Nature & la raison deféndent de leur obéir ; & qui enfin nous encouragent à l'imitation de ceux avec qui nous vivons : imitation vicieuse, mais dont on n'ose secouer le joug, parce qu'il est dangereux de se rendre ridicule, en ne vivant pas comme les autres. Le grand art de la politesse est, dit-on, de se former aux usages établis de longue main, & pratiqués par les personnes que le rang distingue : mais parmi ces usages combien n'en voit-on pas de pernicieux, qui échauffent les passions, & qui les mettent sans cesse aux prises avec les devoirs de la Religion ? Malheur au Misanthrope qui s'avisera de les attaquer.

(*b*) *Il faut parmi le monde une vertu traitable :*
A force de Sagesse on peut être blamable.
La parfaite raison fuit toute extrémité,
Et veut que l'on soit sage avec sobrieté.
Cette grande roideur des vertus des vieux âges
Heurte trop notre siécle, & les communs usages.

Le libertinage de notre siécle nous fourniroit d'excellens Commentaires sur ces maximes.

(*a*) *Hist. des Yncas du Pérou.*

(*b*) *Moliere* dans le *Misanthrope.*

Voions quelles idées les Américains se font de la nécéssité du Mariage. Si le *sçavoir vivre* nous oblige tous les jours d'adoucir la sévérité de la vertu, & nous permet de préférer l'usage du monde aux austérités de la sagesse, il n'en est pas ainsi des femmes. Il a plû aux hommes de les rendre esclaves d'un devoir qu'ils ont appellé honneur. Cet honneur ne se contente pas de leur défendre toute galanterie, il leur défend encore de témoigner la moindre envie de se marier, ni de faire une déclaration d'amour dans les formes. Il veut qu'un sexe beaucoup plus foible que l'homme, dissimule la plus violente de toutes les passions. Que s'il se trouve des filles, qui plus hardies que le commun de leur sexe, se délivrent quelquefois avec un courage sans exemple de la captivité de cet honneur tyrannique; découvrent généreusement les sentimens de leurs cœurs; envoient des cartels d'amour à leurs amans; poussent leurs conquêtes avec rapidité; & non contentes de prendre les cœurs d'emblée, enlevent jusqu'aux personnes: de tels exemples ne feront jamais que des exceptions hardies à la régle, que les hommes ont prescrite au beau sexe sur la pudeur. La rareté rend ces exemples moins contagieux. Le grand nombre n'ose les suivre; & celles dont la vertu est médiocre, se contentent de se plaindre de l'injustice des hommes, & de s'écrier comme (a) *Amaryllis* dans le *Pastor fido*,

Que votre bonheur est extrème,
Cruels Lions, sauvages Ours,
Vous qui n'avez dans vos amours,
D'autre régle que l'amour même!
Que j'envie un semblable sort!
Et que nous sommes malheureuses!
Nous en qui les Loix rigoureuses,
Punissent l'amour par la mort.

La conduite des Sauvages est plus grossiére sans doute que la notre. Comme ils ignorent entiérement les régles de la bienséance, ils permettent au sexe d'aimer & de le déclarer. Mais ordinairement une fille Sauvage ne séche pas de langueur: on écoute ses soupirs; & le Pere obéissant à l'institution de la Nature, fait passer bien vite la fille entre les bras de l'Epoux. Une chose aide à marier promtement les jeunes Americaines; c'est la médiocrite du ménage. Nous avons dit qu'un Pere veut que le Mari de sa fille ait de l'Industrie: cette industrie se réduit à très-peu de chose. Un Sauvage n'a besoin d'autre gagne-pain que d'un arc & d'un carquois: son domicile est une cabane; les principales pieces de son menage un branle, un boucan & quelques peaux de Castor. Croit-on qu'il faille beaucoup de soucis & de peines, pour commencer un tel établissement? Les enfans naissent; la famille augmente; on la dresse à la fatigue. En attendant que les enfans soient en âge de gagner eux-mêmes leur vie, on court les bois pour leur trouver de quoi diner; & comme il n'en coute que des courses, on est toujours assuré de trouver la provision à la pointe de la fleche.

Les préliminaires du Mariage durent au *Canada* pour le moins six mois, quelquefois un an; & pendant ce tems-là le Galand, à ce que dit *Lescarbot*, » se peinturera le visage » pour être plus beau, & aura une robe neuve de Castors, Loutres, ou autres choses, &c. » Mais les *Brésiliens* plus impatiens ne mettent aucune distance entre l'amour & le Mariage. Des qu'un garçon est en âge de prendre un engagement, il lui est permis de songer à s'en donner un: il parle aux Parens de la fille, ou, si elle n'en a point; à ses amis, à ses voisins. S'ils l'accordent, il la prend, & d'abord elle est sa femme; s'ils la refusent, il se retire & jette les yeux sur une autre. Cependant on ne se tient pas à une seule.

La prostitution des filles nubiles est en usage chez la plupart des Indiens Occidentaux. On assure que ceux de Ceilan offrent de même civilement leurs filles & leurs femmes à leurs Hotes: mais, ajoute-t-on, il faut que l'Hote soit d'une qualité qui merite cette courtoisie. *La Peirere* dans sa Relation d'Islande inserée au Tome I. du *Recueil de Voyages au Nord*, » dit que les filles Islandoises offrent aux » Etrangers qui n'ont pas de femmes, de coucher avec eux, & que les Peres même » presentent leurs filles aux Etrangers; que si leurs filles deviennent grosses, ce leur » est un grand honneur. « Mais un Islandois pretend que l'on calomnie ses Compatriotes. Cela peut être d'usage en certains lieux, & ne l'être point dans d'autres.

(a) Traduction de l'Abbé *Regnier Des Marais.*

La

La bevuë la plus ordinaire aux Voiageurs est de rendre toujours général pour une Nation, ce qu'ils ont observé dans un canton particulier. Quoi qu'il en soit, cette coutume met une différence infinie entre le gout des Maris Américains, & la délicatesse des notres. Les anciens Thraces ne croioient pas que les galanteries de leurs filles fussent criminelles : mais étoient-elles mariées, on les observoit de près ; & c'étoit un crime capital que de violer la foi conjugale. Pour les Indiens Orientaux, ils sont assez du gout des Américains sur cet article, comme nous l'avons dit ailleurs. Un Droit Seigneurial connu autrefois en plusieurs endroits de l'Europe, prouve que la virginité de l'Epouse n'appartenoit pas toujours au Mari vassal. (*a*) On assure » que ce droit a subsisté en Ecosse long-tems après l'établissement du Christianisme, » & que le Roi *Macolme* II. eut beaucoup de peine à abolir cette coutume. Il fallut que les Epouses paiassent au Seigneur une certaine somme d'argent. On assure » encore que les Gentilshommes Savoiards & Bourguignons ont joui long-tems du » même droit. « Ajoutons à cette coutume singuliére celle d'engager une femme pour un certain terme, autrefois en usage chez les Romains, & pratiquée aujourd'hui par les Chinois. Les Parthes & les Lacedémoniens pratiquoient le même usage ; & le sage Caton ne dédaigna pas d'en donner un exemple à la République Romaine, en prêtant sa femme à l'Orateur *Hortensius* son ami. L'Auteur des *Lettres Historiques & Galantes* cite une avanture fort semblable à celle-là ; & *Brantome* rapporte dans ses *Mémoires des Dames Galantes*, l'exemple d'un vieux Mari qui permit à sa femme de faire l'amour, & de lui donner un *Grand-Vicaire*, lui recommandant seulement de le choisir discret & modeste, & promettant de tenir comme siens les enfans qui naîtroient de ce commerce, d'où s'ensuivit » qu'elle peupla la maison de deux ou trois » petits enfans, où le Mari, parce qu'il y touchoit quelquefois, pensoit avoir part, » & le croioit, & le monde & tout ; & par ainsi le Mari & la femme furent très-» contens, & eurent belle famille. » Croiroit-on qu'autrefois le sage Solon avoit ordonné par une Loi, que si la femme n'étoit pas contente de son Mari, il lui seroit permis d'avoir recours à ses Parens, & de se dédommager avec eux de la foiblesse de l'Epoux ? Les Peuples du Pégu achetent les filles, à condition d'essaier leur humeur, leurs maniéres, &c. Si on ne s'accorde pas, il est libre au Mari de les renvoier. Les Parens qui sont les vendeurs, les reprennent & rendent l'argent : mais le Mari garde pour soi les enfans. (*b*) Les Esseniens qui faisoient une Secte assez considérable parmi les Juifs, examinoient pendant trois ans si la personne qu'ils vouloient épouser étoit assez saine, pour bien porter des enfans.

Lescarbot croit que les Sauvages Américains sont plus chastes que les Peuples de notre Hémisphere, & donne trois raisons de cette prétendue chasteté : la nudité, principalement celle de la tête, où la matiere qui sert à la génération prend sa source ; le défaut d'épiceries, de sel & de vin ; & l'usage du tabac. Si les Peuples de l'Amérique sont plus chastes que les autres, c'est qu'ils sont moins gênés dans leurs amours, par les raisons que nous avons deja alleguées ; qu'ils se marient dès que la Nature commence a parler, & que la polygamie diversifie les objets de leur amour ; car elle est d'un usage général dans toute l'étendue du Nouveau Monde, ainsi que dans l'Asie & dans l'Afrique. Mais il y auroit de la contradiction à citer la continence des Américains, après ce que nous avons dit des prostitutions de leurs filles ; & si on ajoute à cela ce que les Voiageurs nous racontent de celles de la Floride, le bon *Lescarbot* ne passera que pour un Voiageur peu exact.

Les Américains, peut-être faudroit-il en excepter quelques Sauvages des Terres Australes, qui au rapport des Voiageurs, ne gardent aucunes regles, évitent trois degrés de parenté dans leurs mariages ; sçavoir celui du fils avec sa mere, du pere avec sa fille, & du frere avec sa sœur. Leurs contrats & leurs promesses de mariage ne tiennent qu'à leur parole, de même que leurs divorces, & pour le douaire, c'est une chose a peu près inconnue en Amérique. Solon & quelques autres Sages de la Grece ne vouloient pas qu'on dotât les filles : mais le motif de ces Sages n'a pas lieu chez les Indiens Occidentaux. L'indifference que ceux-ci temoignent pour les richesses, est l'unique cause qui fait qu'ils se soucient peu d'un appas, auquel la plûpart des maris se prennent chez nous : mais Solon, avoit pour objet de conserver la paix & l'egalite dans les menages des Atheniens ses Compatriotes. Il craignoit que cet usage de doter les mariees, pratiqué sans doute dès lors chez la plus grande partie de leurs voisins, ne detruisît l'une & l'autre.

(*a*) *Biblioth. Germ.* Tom. I.

(*b*) *Joseph*, L. II. C. 12. de la *Guerre contre les Romains*.

Paſſons aux devoirs des femmes. Nous ne diſons rien de la culture des Terres, qui chez les Américains eſt ordinairement du reſſort des femmes; ni des ſoins du ménage; ni de celui qu'elles ſont obligées de prendre de leurs enfans. Il n'eſt point de Païs au monde, où l'on n'exige plus ou moins ces deux derniers devoirs des femmes, quelque biſarres que les uſages y ſoient d'ailleurs. Nous ne pretendons parler que de la foi conjugale à laquelle les hommes aſſujettiſſent les femmes, ſans pretendre s'y aſſujettir eux-mêmes. On aſſure que les Americaines ſont aſſez fidelles à leurs maris, & qu'en général ces Peuples ont en horreur & puniſſent même de mort la débauche des femmes mariées, tandis qu'ils s'embarraſſent fort peu des galanteries de leurs filles, ainſi que nous l'avons déja dit. On ſent aſſez combien cette idée eſt naturelle. Elle ne le ſeroit pas moins chez nous, ſi la Religion & la raiſon ni corrigeoient la nature, ou du moins ſi l'honneur du monde ne la contraignoit de cacher ſes dereglémens. Diſons même ſans détours, que ſi l'on pouvoit ſupprimer l'honneur, on verroit une infinité de filles qui voudroient devenir Sauvages, & qui chercheroient dans un Célibat à la Bréſilienne ce qu'elles ſouhaitent de trouver dans un honnête mariage.

Quoiqu'il en ſoit, un Américain, dit-on, date du premier jour du mariage la vertu de ſon épouſe, & ſe repoſe dès lors ſur ſa foi; au lieu que chez nous, le plus débauché de tous les hommes ne s'expoſeroit pas volontiers à prendre pour femme une fille qui auroit fait le moindre faux pas, quelqu'aſſurance qu'elle lui donnât de ſa foi. Un Sauvage raiſonne tout autrement. Il ſuppoſe qu'une fille peut faire de ſon corps ce qu'elle veut, parce qu'elle eſt libre. A-t'elle donné ſa parole? Eſt-elle engagée à celui qui en veut faire ſa femme? La voilà déchue du pouvoir que la liberté lui donnoit. Tel eſt le principe des Americains; & c'eſt là-deſſus que peut-être fondée leur jalouſie qui, s'il eſt vrai qu'ils en aient, n'approche pas de celle que nous connoiſſons aux Italiens & aux Eſpagnols, puiſque les Américains ne pratiquent ni verroux ni grilles pour mettre à couvert un honneur, que toutes les forteresſes de l'Univers ne ſçauroient défendre, quand une femme s'eſt réſolue à le perdre; qu'ils ne confient point à des Eunuques la garde des femmes; & qu'enfin ils ignorent des moiens ſans nombre, » dont s'aident, ainſi s'exprime (a) » *Brantome*, les pauvres jaloux Cocus, pour brider, ferrer, gêner & tenir de court » leurs femmes, qu'elles ne faſſent le ſaut, bien qu'avec tous ces moiens ils y » perdent leur eſcrime; car quand une fois les femmes ont mis ce vert coquin » dans leurs têtes, le plus beau remede, ſeure & douce garde que le mari jaloux » peut donner à ſa femme, c'eſt de la laiſſer aller à ſon plein pouvoir. « Le Sauvage a recours au divorce, lorſqu'il a des preuves de l'infidelité de ſon épouſe; après quoi la femme devenue libre, & rendue à elle-même par la rupture des liens du Mariage, peut, dit-on, s'engager avec un autre Mari. Il faut que la jalouſie ſoit bien forte, pour qu'il puniſſe de mort une infidelité. Le François a rarement recours au divorce, moins encore à la peine de mort, que ni les Loix du Chriſtianiſme, ni celles des hommes n'autoriſent; mais ce n'eſt pas l'amour de la Religion, ou la crainte des Loix qui arrêtent ſa violence. Il prend le parti que lui dicte ſon humeur libre & volage. Il paie ſa femme infidelle en même monnoie, & court les ruelles: plus raiſonnable mille fois que les Italiens, ces Argus melancoliques, qui ont ſans ceſſe les yeux ouverts ſur la cauſe pretendue de leur deshonneur.

A Paris ce n'eſt pas comme à Rome:
Le Cocu qui s'afflige y paſſe pour un ſot;
Et le Cocu qui rit pour un fort honnête homme.
Quand on prend comme il faut cet accident fatal,
Cocuage n'eſt point un mal.

A l'egard des devoirs des maris envers leurs femmes, les Américains ne les portent pas fort loin. Tout ce que nous avons dit ne prouve pas, que leurs femmes ſoient d'une condition plus relevée que nos ſervantes: mais la jalouſie dont nous venons de parler, les rend incomparablement plus eſclaves en Orient qu'en Amérique. Pourroit-on imaginer rien de plus triſte qu'une priſon eternelle, où l'on eſt environné, ſervi, toujours épié par des Eunuques, très ſouvent noirs & affreux? où l'on eſt livré à des penſées criminelles que l'oiſiveté fait naître, & que le

(a) *Mémoires des Dames galantes*

commerce du Monde dissiperoit souvent? C'est ce qui a fait dire à *Laberius*, qu'une femme qui est seule n'a que de mauvaises pensées: *Mulier, quæ sola cogitat, malè cogitat.* En verité il faut convenir que la jalousie aime à s'aveugler! La Religion Chrétienne nous oblige à traiter les femmes avec de certains ménagemens, que l'on n'a pas en Asie. L'Evangile nous ôte le droit (*a*) de vie & de mort sur leurs personnes: il nous prescrit l'humanité à leur égard: il veut que nous traitions comme nous-mêmes un sexe, avec lequel l'Alcoran permet d'agir comme de maître à valet. Nous n'ignorons pas qu'on trouve chez nous de grandes exceptions à la régle de l'Evangile, & que beaucoup de maris témoignent plus de mépris & de dureté à leurs femmes, qu'on n'en pourroit concevoir dans la conduite du mari le plus bizare qui soit en Turquie; que plusieurs autres ne sçauroient comprendre, qu'une femme épousée *en face d'Eglise* soit autre chose qu'une bonne servante, engagée solemnellement pour toute sa vie; qu'enfin il en est plusieurs, qui non contens de tenir leurs femmes dans l'esclavage, & de leur refuser tout ce qui peut rendre la vie agréable, se plaisent à les exposer aux mépris des étrangers; leur ôtent le privilege que la nature leur donne, de se faire respecter de leurs enfans; & se font une espéce de mérite de les tourner en ridicule. Mais la conduite de ces maris n'est pas moins méprisée des gens d'honneur, que celle des femmes coquettes & libertines. Les principes du Christianisme nous donnent également de l'aversion pour la dureté des maris, & pour le libertinage des femmes.

La conduite des Américains est mieux suivie & bien plus conforme à leurs idées. Suivant les Voiageurs, l'amitié que ces Peuples ont pour leurs femmes, n'est pas une amitié d'égal à égal: elle ressemble à celle d'un maître envers son valet; c'est une amitié de support. Ils supposent qu'elles sont nées pour servir, & que tout ce qu'on doit faire est de leur pardonner leurs fautes. Cette amitié n'est donc établie que sur la nécessité de satisfaire aux besoins de la nature, & à l'obligation indispensable de conserver le genre humain. Dès que ces motifs cessent, on nous assure que leur amitié cesse aussi; & c'est pour cela, continue-t'on, que les vieilles femmes sont regardées chez eux comme une marchandise de rebut. Il faut pourtant convenir, qu'il est étonnant qu'avec de tels principes les Coquettes soient aussi rares dans le Nouveau Monde, qu'elles sont communes dans le notre.

Nous finirons ces remarques par les sentimens de divers Peuples sur les bâtards. Nous les rendons en quelque façon responsables du crime de ceux qui leur ont donné la vie; & nous les méprisons comme s'ils étoient criminels eux-mêmes. Mais si tout ce qu'on a écrit des prostitutions des filles Americaines est véritable, les bâtards du Nouveau Monde ne doivent point être exposés à des distinctions desagréables. Cependant quelques Peuples de l'Amérique sont, à ce qu'on assure, si jaloux de la pureté du sang, qu'ils excluent de la succession Roiale celui qui chez nous seroit le véritable heritier, & appellent au contraire le fils de la sœur à la succession. Tel est l'usage de la *Virginie* & du *Canada*. Cela se pratique aussi à *Cochin*, & dans le Roiaume de *Lowando* en Afrique. Ces Peuples en usent de même pour les autres héritages. Comment conciliera-t'on ces idées? Quoiqu'il en soit, la Religion Juive excluoit autrefois les bâtards du sacerdoce; & l'Eglise Catholique a cru devoir suivre son exemple: mais quelques autres Religions ne les traitent pas si rigoureusement. Les Protéstans ne feroient aucune difficulté de recevoir un Ministre bâtard; & l'on assure que chez les Mahométans, les enfans qu'une Mahométane (*b*) conçoit pendant le Voiage de la Mecque sont reconnus pour légitimes, & adoptés dans la race de Mahomet, avec le privilege de porter le turban verd, comme veritables enfans de ce Prophete. Tel est l'effet de la dévotion sur le cœur d'un Musulman. Elle le porte à (*c*) donner un caractere de sainteté à ce qui pourroit en d'autres tems réveiller toute la fureur de sa jalousie. Qu'on mette quelques Chrétiens dans un pareil cas, peut-être iront-ils [illegible] loin que les Musulmans?

A l'égard de l'Antiquité, elle n'a pas toujours eu de l'aversion pour les bâtards. On a fort remarqué le libertinage perpetuel des Dieux, & que sous le [illegible] du Paganisme le Ciel étoit peuplé de bâtards. Il étoit juste que le défaut de naissance dans les Dieux & les demi-Dieux excusât celui des hommes: mais loin de s'en

(*a*) Les anciens Romains traitoient fort durement leurs femmes, ce qui étoit un effet de la grossiereté des premiers tems de la République.

(*b*) Un Musulman ne doit point avoir de commerce avec sa femme, pendant le pélerinage de la Mecque. *La Mothe le Vayer.* Lettre 43. au Tome premier de ses Œuvres in folio.

(*c*) Les Descendans de Mahomet sont réverés comme des Saints.

estimer moins pour être d'une naissance suspecte, quelques fameux Conquérans ont voulu, à quelque prix que ce fût, passer pour bâtards des Dieux. Plusieurs grands hommes de l'Antiquité se sont contentés de l'être des demi-Dieux ou des Nymphes. N'oublions pas l'expédient que prirent les Lacédémoniens, épuisés d'hommes par les guerres violentes qu'ils eurent à soutenir contre les Messeniens. Ils envoiérent de jeunes gens à leurs femmes, permirent à leurs filles de coucher avec leurs esclaves, & autorisérent les premiers venus à vivre à discrétion avec elles : mais ils chassérent dans la suite les enfans sortis de ces commerces illégitimes, qui allérent en Italie, où ils bâtirent la Ville de Tarente. Nos idées ne sont plus les mêmes. Nous pensons mieux que les Anciens, sans vivre pourtant avec plus de retenue : mais nous ne souffririons pas que l'on fit chez nous des recrues de bâtards. De telles levées tireroient à conséquence, & dépeupleroient les Provinces. Il vaut mieux passer le mal sous silence, & se supporter mutuellement dans le mariage.

Le nœud d'hymen doit être respecté ;
Veut de la foi, veut de l'honnêteté.
Si par malheur quelque atteinte un peu forte
Le fait clocher d'un ou d'autre côté,
Comportez-vous de maniére & de sorte,
Que le secret ne soit point éventé.

CHAPITRE XI.

De la maniére de vivre des Américains.

IL ne faut chercher ni luxe ni délicatesse dans la maniére de vivre de ces Peuples. Leur vie est l'image de celle des premiers siécles du Monde, de ces tems où l'on ne vivoit que de légumes, de glans & de fruits. Il n'est pas plus surprenant qu'ils se passent d'une infinité de choses connues chez nous, qu'il l'est que nous ne puissions nous en passer : mais entrons un peu dans le detail.

Avant la venue des Européens, les Américains ne connoissoient pas l'usage du pain dont nous nous servons. Ils faisoient sécher, & broioient ensuite des racines qu'ils réduisoient en une pâte, dont ils faisoient souvent des gâteaux. Ils cuisoient cette pâte de plusieurs maniéres differentes. C'étoit selon l'occurence ou de la bouillie, ou de la farine : mais s'il falloit se préparer à la course, à la chasse ou à la guerre, ils faisoient durcir cette pâte pour s'en servir en voiage, comme nous nous servons de biscuit. Tous ces usages durent encore chez les Sauvages. Quelques uns de ces Peuples ont celui du *Maiz*, qui est une espéce de grain qu'ils mangent ordinairement roti : c'est ainsi (a) que les Juifs & plusieurs autres Peuples de l'Antiquité mangeoient autrefois le blé. La nourriture des premiers Romains approchoit beaucoup de la simplicité de celle des Indiens Occidentaux. D'abord ils vecurent comme eux de bouillie & de racines, que la main même d'un Général d'Armée ratissoit, & cuisoit sous la cendre du foier. Dans la suite, & long-temps après la fondation de la Republique, ils apprirent l'usage du pain.

A l'egard des autres alimens des Américains, ils consistent en fruits de la terre, en gibier & en poisson, sans autre sauce que l'appetit ; car ils ne connoissent ni ragouts ni autres apprêts. On assure même que les Peuples de l'Amerique Septentrionale (b) ignorent entiérement l'usage du sel, dont les Anciens faisoient un cas si extraordinaire, qu'ils l'ont appellé divin. Ceux-ci ne l'oublioient ni à la table ni à l'Autel, & faisoient souvent leur repas d'un morceau de pain & d'un peu de sel. Pour remedier à la corruption des viandes, les Sauvages de l'Amerique les boucanent, ou les sechent au Soleil ; ce qui revient à l'usage de les fumer, qui est fort commun en Allemagne.

Pour ce qui [illegible] la boisson des Américains, [illegible] d'abord la considerer dans toute sa simplicité [illegible] la necessité fait avoir recours [illegible], & le plaisir au vin, ou à quelque liqueur équivalente. Le bruvage le plus naturel, & le seul que nos premiers peres aient connu, est l'eau. Le vin & les autres b[illegible] ne furent inventées

(a) Ruth Ch. II. v. 14. (b) Lescarb[illegible]

qu'après le déluge ; cependant l'établissement de ces boissons artificielles ne fit pas oublier si-tôt l'usage de l'eau : les Héros eux-mêmes en buvoient souvent à leur ordinaire, comme on peut le voir dans *Homere*. Les Sauvages de l'Amérique en usent aussi : mais comme cette boisson froide n'est pas capable d'exciter la vivacité, & ne réveille ni la joie ni l'appétit, il n'est pas étonnant qu'ils aient inventé des liqueurs fortes, parmi lesquelles il n'en est pourtant aucune qui ait du rapport à celles qui sont en usage en Europe. Le *Caouin* des Brésiliens étant un extrait de Maïz, pourroit peut-être se comparer en quelque façon à l'*eau de vie de grain*, & au suc de genévre dont la populace s'enivre en Hollande, si la maniére dont le breuvage Brésilien s'apprête n'étoit absolument différente.

Quoiqu'il en soit, les Indiens Occidentaux font avec leurs boissons fortes les mêmes excès, que les Peuples de notre Hemisphére font avec le vin, &c. Le Brésilien noie ses chagrins, & trouve une source intarissable de consolations dans le *Caouin* comme nos buveurs dans le vin. Un Floridien qui s'enivre de son *Cassiné*, y cherche tout le plaisir qu'un matelot Hollandois cherche dans le jus de genévre, & s'étourdit à la guerre avec le secours de cette liqueur, comme nos Soldats avec de la poudre à canon détrempée dans de l'eau de vie, quand il faut monter à l'assaut. Les Orientaux font un pareil usage du suc d'Opium. On observe que les Américains n'ont pas moins de penchant à l'ivrognerie, que plusieurs Nations Européenes ; & si l'on en croit (*a*) les Relations, un buveur de la Floride mettroit hors de combat le plus assûré buveur d'Allemagne, & le plus déterminé Suisse. Ils tiendroient tête aux Héros des premiers tems, qui buvoient dans des gobelets d'une grandeur si démesurée, qu'un jeune homme n'en pouvoit soutenir le poids : ils ne craindroient pas ces vastes coupes de Russie, qu'un Etranger est obligé de vuider jusqu'à la derniere goute, dût-il après cela coucher sous la table ; & si les *Boïés* de la Virginie & de la Floride soutiennent avec intrépidité la force de leur *Cassiné*, nos Ministres Allemands ne témoignent pas moins de bravoure aux vandanges de Bacchus.

A l'égard des Américaines, leur ivrognerie ne céde guéres à celle des hommes. Nos Européenes ne sont pas absolument exemtes de ce defaut. On accuse les femmes du Nord d'aimer les breuvages forts. Les Angloises boivent à l'excès du *Punch* & des bieres fortes : les Hollandoises ne boivent pas moins volontiers le vin doux & l'eau de vie ; & ni les unes, ni les autres ne regardent pas le cabaret comme un rendévous, qui soit indigne de leur sexe. Pour les Dames Françoises, plusieurs d'entr'elles ont perdu aujourd'hui la coutume de tremper leur vin, & commencent à s'accommoder de la violence d'une liqueur, que les Romains défendirent long-tems à leurs femmes à cause des suites fâcheuses auxquelles l'ivresse peut exposer leur honneur. En effet il est difficile que la vertu ne s'égare dans les fumées de Bacchus. Le vin dissipe la honte ; assûre la main de l'amour, & couvre d'un voile agréable ces scrupules, que la tempérance montre trop à découvert. Toute l'eloquence, toute la finesse d'une declaration d'amour faite de sens froid, ne vaut pas la hardiesse qu'inspire le vin.

Espérez peu de vos discours !
L'Amour ne céde pas toujours
A l'ardeur la plus raisonnable.
Souvent en buvant de bon vin,
On trouve le plus court chemin,
Pour rendre la belle traitable.

Il faut avouer que les maniéres simples & grossiéres des Sauvages, si éloignées par consequent de cette politesse qui nous est devenue presque naturelle, ne font pas concevoir une belle idée de leurs festins. Ils mangent très-malproprement à terre & avec les doigts, n'aiant d'autre couvert que le pavé, sans s'essuier ni la bouche ni les mains. Ils donnent souvent à chaque Convié la portion qui lui revient du repas : (*b*) c'est ainsi qu'en usoient les anciens Grecs. Ils ignorent l'usage des fourchettes & des serviettes : mais comme la bouillie est un de leurs principaux alimens, la necessité leur a appris à faire (*c*) des cuilliers, qui imitent fort imparfaitement les notres. Des Relations parlent aussi (*d*) de certaines buchettes, dont quelques-uns de ces Peuples se servent au lieu de fourchettes, pour porter la viande à

(*a*) *Lescarbot*, *Coreal*, &c.
(*b*) Feithii *Antiq. Homer.* L. II.
(*c*) *Lescarbot*.
(*d*) *Relation de la Louisiane*. Tome V. du *Recueil de Voyages au Nord*.

la bouche ; ce qui a du rapport aux petits bâtons (*a*) dont les Chinois se servent au même usage. A peine les Américains avoient-ils celui de couper les viandes : avant la venue des Européans chez eux, ils les déchiroient sans autre façon. (*b*) En quelques endroits de l'Amérique Septentrionale, celui qui donne le repas ne mange point, & ne s'occupe qu'à servir ses Hôtes : en d'autres il chante jusqu'à ce que le repas soit fini ; & s'il ne fait pas l'office de chantre, il en donne la commission à quelque personne de sa dépendance.

On convient sans peine que toutes ces maniéres sont si bisarres & si grossiéres, qu'il est difficile de ne pas les traiter de sauvages : cependant notre Ancien Monde peut en opposer de fort semblables au Nouveau. On assure (*c*) que les Chinois n'assistent point aux repas qu'ils donnent : les Persans, dit-on encore, ne se servent point de couteaux à table, & présentent les morceaux tout taillés à ceux qu'ils ont invités. Mais laissons les maniéres des Peuples qui sont éloignés de nous, & cherchons en Europe des exemples de cette grossiereté, que nous avons trouvée dans les Sauvages. Il n'y a pas long-tems que les Hollandois ignoroient l'usage des napes & des serviettes : un linge bleu faisoit le tour de la table, & passant de main en main, étoit seul destiné à essuier la bouche & les doigts des Convives. Ce Peuple ne connoissoit d'autre fourchette que les doigts, qui souvent même servoient encore & de cuilliers & de couteaux. Il est vrai que l'excessive propreté, dont les Dames Hollandoises se piquent chez elles, étoit en partie la cause de la dégoutante simplicité de leurs repas : mais ce motif ne rend la simplicité Hollandoise ni plus aimable, ni plus digne d'être imitée, que celle que nous connoissons aux Américains. Nous observerons en passant, que les Cuisiniers François ont donné aux Hollandois & à toutes les Nations de l'Europe, d'excellentes leçons sur le bon goût & sur les aprêts. Les principes auxquels on les a formés ne se perdront pas si-tôt.

Les Anciens avoient des Festins de Religion : les Sauvages en ont de pareils. Il s'y agit souvent de préparatifs de guerre, qu'ils accompagnent toujours de quelques Cérémonies Religieuses. Ces Festins sont aussi mêlés de chansons à l'honneur de leurs Dieux & de leurs Héros, & de malédictions contre l'ennemi. Nous ne pratiquons plus aujourd'hui de semblables Cérémonies : mais nous remarquerons que les Allemans traitoient autrefois de la guerre & de la paix dans leurs Festins. Les anciens Perses avoient la même coutume. Nous ne trouvons rien dans les notres, qui se ressente de la pieté que l'on attribue à ceux des Anciens, si ce n'est la solemnité de certains jours, qui souvent nous excite à boire & à manger avec nos amis, pour des desseins fort différens de ceux que la pieté doit inspirer. Après tout qui nous assurera, qu'il y ait eu beaucoup de religion dans les Festins Religieux des Anciens ? Défaisons nous de cette prévention qui nous aveugle sur l'Antiquité, & nous fait parler avec entousiasme de la vertu de nos Ancêtres. Les préliminaires du repas étoient autrefois pour les Dieux : on leur sacrifioit ; on leur faisoit des libations ; on leur adressoit des priéres. Un Signe de Croix, un *Benedicite* sont les préliminaires des notres. Chez les Allemans les priéres de table sont assez bien proportionnées à la longueur de leurs repas.

Au *Canada* les femmes (*d*) ne mangent point avec les hommes : elles ont un lieu séparé pour elles. Cet usage s'observe en Espagne & en Italie, mais par des motifs qui peut être sont inconnus au *Canada*. Le François plus raisonnable, & presque le seul au monde qui naisse avec des maniéres libres & aisées, fait peu de cas de la bonne chére, si les Dames ne sont de la partie. Les Gaulois ses predecesseurs avoient la même deference pour le sexe ; & les Allemans, que l'on accuse à tort de n'en avoir que pour le bon vin, étoient du caractére des anciens Gaulois. Les uns & les autres admettoient les femmes aux Festins, & même aux Conseils. Les premiers Romains uniquement occupés de la conquête de l'Univers, meprisoient tout ce qui ne portoit pas le nom de Soldat, & traitoient avec beaucoup de dureté leurs femmes & leurs enfans. La galanterie ne s'introduisit dans la République qu'avec le luxe ; & le beau sexe ne fit l'honneur des Festins de Rome, qu'après que les Romains, infiniment plus polis que leurs Ancêtres, mais en même tems beaucoup moins guerriers, eurent quitté Mars pour l'Amour. Les Hollandois font des parties de plaisir avec les Dames, comme si elles n'y étoient pas : rien de plus commun chez eux que de voir les hommes séparés des femmes dans un même appar-

(*a*) *Memoires de la Chine par le P.* le Comte.
(*b*) *Lescarbot*, ubi sup.
(*c*) *La Mothe le Vayer*, Lett. 14. Tom II. de ses Oeuvres in fol.
(*d*) *Lescarbot*, ubi sup.

tement. Un Sexe s'y divertit, sans prendre part aux plaisirs de l'autre, & le galant y quitte sa maîtresse avec autant de respect & de gravité, que s'il ne la connoissoit pas. Le principe qui separe les Sauvages d'avec les femmes n'est pas à beaucoup près le respect. C'est au contraire le mépris : c'est un air de superiorité qu'ils se donnent sur un sexe, qu'ils ne croient fait que pour leur usage. Dans son origine, le principe des Hollandois n'étoit peut-être pas trop éloigné de celui des Sauvages du *Canada*. La fierté brusque de cette Nation nous persuade, que les Hommes s'y croient fort supérieurs aux femmes ; & l'idée grossiere qu'ils ont de la liberté, ne leur permet guéres de se prêter aux égards, que la politesse demande ailleurs pour les Dames. Pour prouver en quelque façon ce que nous venons d'avancer, voions la signification du mot, qui en langue Holandoise désigne une femme mariée. On ne peut le traduire en François que par ces deux-ci, (*a*) *femme Domestique*. Quoiqu'il en soit, on auroit tort d'attribuer aujourd'hui aux Hollandois du mépris pour le beau Sexe : on voit qu'ils font de leur mieux, pour surmonter le caractere dominant de leur Païs. Après tout, il est certain que la maniére dont leur jeunesse est élevée, éloigne les garçons des honnêtes filles, parce qu'on ne leur enseigne pas le moien de les fréquenter avec politesse ; d'où il résulte que sur la matiére d'amour ils ne sçavent que ce que (*b*) le fils de Frere Philippe ne pouvoit ignorer à vingt ans. Du reste on peut dire d'eux, sans vouloir choquer les particuliers, qui peuvent faire exception à ce défaut général de la Nation,

(c) Qu'ils sont très-neufs hors la boutique,
Et quelque peu d'Arithmétique.

D'un autre côté, les jeunes filles peu accoutumées à voir des hommes, ignorent parfaitement l'art de se défendre contre leurs ruses, & tombent dans leurs filets avec une facilité, qui prouve le peu d'expérience qu'elles ont de la légereté des hommes. Il seroit difficile de trouver un Païs, où le Sexe fût plus naïf & plus ingénu en amour, ni où il se persuadât mieux, qu'un conteur de fleurettes vise directement au mariage.

On assure que les Sauvages Américains observent exactement entr'eux les devoirs de l'humanité. Peu jaloux de l'abondance des biens, ils se partagent mutuellement leur chasse & leurs provisions, sans se charger des soucis qui rongent ailleurs les hommes, & qui les allarment si fort quand ils jettent les yeux sur l'avenir, qu'on peut dire d'eux avec raison ce que le Chevalier de Cailli a dit d'un Avare.

Qu'ils veulent avoir dequoi vivre après leur mort.

» Les Sauvages, dit (*d*) *Lescarbot* que nous avons déja cité souvent, ont cette cha-» rité mutuelle, laquelle a été ravie d'entre nous depuis que le mien & le tien ont » pris naissance. Ils ont l'hospitalité, propre vertu des anciens Gaulois, lesquels con-» traignoient les passans & les Etrangers d'entrer chez eux, & y prendre la refection. « On peut dire à la louange des François, qu'ils sont vrais imitateurs de l'hospitalité des anciens Gaulois ; car il n'y a point de Nation qui ait plus d'égards pour les Etrangers. Les Allemans ont hérité de leurs Ancêtres ce caractere si digne de l'humanité, & si estimé chez les premiers hommes, que chacun se faisoit alors un devoir de loger les Etrangers & les voiageurs. On dit encore que les anciens Grecs, & les Romains après eux, avoient la coutume de serrer avec soin pour les étrangers une portion de ce qui se desservoit de leur table. Les Loix Judaïques recommandoient aussi fort expressément d'avoir de la charité pour les Etrangers.

Lorsque les Sauvages de l'Amérique Septentrionale s'assemblent pour des affaires publiques ou particulieres, l'ouverture des deliberations se fait par la pipe. On doit convenir que l'usage du tabac n'est pas moins commun en Asie, qu'aux Indes Occidentales. Les Turcs en font leurs délices : la passion de ces Musulmans pour le tabac est même si grande, (*e*) qu'on voit quelquefois des Turcs empalés pour leurs crimes, demander aux passans une pipe de tabac. Il y a plus de cent cinquante ans que cette plante s'est fait connoitre en Europe : depuis ce tems-là le tabac a fait une fortune des plus rapides, & s'est acquis chez nous une réputation, qui durera jusqu'à la consommation

(*a*) *Huisvrou.*
(*b*) Voiez les *Contes de la Fontaine.*
(*c*) *Ibid.*
(*d*) *Histoire de la nouvelle France.* Tout ce que rapporte cet Auteur des Américains Septentrionaux, peut se dire aussi des Méridionaux.
(*e*) *Thevenot* dans ses Voiages.

des siécles. Les Anglois, & les Hollandois surtout, ont la coutume d'offrir la pipe à ceux qui les viennent visiter. Nous ne nous étendrons pas davantage sur le mérite d'une plante qui n'est pas ennemie du vin, & qui entretient fort agréablement la méditation des gens de Lettres. *Lescarbot* écrit, que les Sauvages du *Canada* soutiennent quelquefois la faim pendant huit jours par le moïen de la fumée du tabac.

CHAPITRE XII.

De leurs Maladies; & de la Méthode qu'ils emploient *à les* guérir

LES Américains se guérissent très-souvent de leurs maladies par un éxercice violent. Cette méthode est conforme à la Nature, qui par le mouvement du corps se débarasse de plusieurs superfluités dangereuses, brise les particules grossiéres qui embarassent le sang, lui rendent la fluidité necessaire, lui aident à dissoudre par sa circulation les humeurs épaisses qui le corrompoient. Ces principes sont naturels. Le désir de vivre & de conserver sa santé enseigne ces raisonnemens: cependant ils sont dûs à une expérience réiterée que les Américains ont acquise insensiblement comme nous. Il est certain que le seul exercice du corps feroit chez nous plus de cures, que les plus habiles Médecins n'en peuvent faire avec leurs drogues, si l'on ne se livroit à la mollesse, & si la crainte de la mort n'ôtoit la force & le courage aux malades. L'exercice continuel de nos Artisans les garantit de beaucoup d'infirmités, auxquelles ils se verroient exposés s'ils avoient le loisir d'être malades. Il ne faut donc pas être surpris, que les Americains toujours actifs soient plus sains & plus vigoureux que nous.

Les Floridiens ont l'usage des vomitifs comme nous, mais ils ne les emploient guéres que dans les grandes maladies. Ils scarifient les parties attaquées de rumatisme. Les Brésiliens & ceux de la nouvelle Andalousie ont aussi l'usage des vomitifs: mais ils guérissent les rumatismes par la friction. L'excessive chaleur du jour, & la grande fraicheur des nuits assez ordinaires en ces Climats Méridionaux, peuvent avoir appris à ces peuples l'utilité de la friction. » Quelque ridicules que nous paroissent les usages des » Américains dans la cure des maladies, il faut supposer qu'il y a quelque raison legitime » qui les autorise. « C'est ainsi que s'exprime *Coreal.* Les Brésiliens font faire de longues diettes à leurs malades, & défendent leur méthode par cet Aphorisme véritable; *qu'il faut tuer le mal par la faim.* Les Américains observent encore de faire suer leurs malades. Nos Médecins anciens & modernes ont converti en sistêmes toutes ces pratiques différentes, que la seule expérience autorise chez divers Peuples du vieux & du Nouveau Monde. Les Péruviens ne se servoient que des simples pour la guérison de leurs malades; mais pour les fluxions & autres maladies extérieures, ils emploioient ou le feu naturel, ou le feu artificiel; remède connu autrefois des Egyptiens, qui s'en servoient non seulement contre les fluxions, mais même contre des maladies plus fâcheuses. Les Maures emploient aussi le feu dans leurs Maladies, sur tout pour la guérison des maux de tête.

On sçait assez que les hommes les mieux constitués sont exposés à des maladies dangereuses; qu'un simple atome peut causer des maux incurables, & qu'enfin nous naissons tous (*a*) avec de malheureuses dispositions à des infirmités sans nombre. Il ne faut que jetter les yeux sur la Description Anatomique du corps humain, pour voir que la vigueur de l'homme, sa capacité, ses lumieres, son intelligence ne tiennent à rien, & que la délicatesse des ressorts qui le font agir est beaucoup plus merveilleuse, que celle de la plus parfaite de toutes les montres. C'est cette délicatesse qui a fait dire, que le passage de la santé à la maladie est imperceptible; que la vie & la mort se touchent; que la mort nait avec l'homme;

> (*b*) *Qu'il commence à mourir long-tems avant qu'il meure;*
> *Qu'il périt en détail imperceptiblement.*

A considérer l'homme dans cet état de misere, il y aura lieu de s'étonner qu'il

(*a*) *Totus homo à natura morbus.* | (*b*) *Mad. Des-Houlieres.*

puisse

puisse résister seulement la moitié d'un siécle à des fatigues infinies : cependant il les méprise ; il s'y expose ; il se défend courageusement contre les maux qui l'environnent ; & prolonge même sa vie au delà des bornes étroites qui lui sont prescrites. Ce n'est point à la Médecine qu'il doit sa force : c'est à des travaux sans soucis ; à une vie uniforme ; à cette tranquillité dont nous nous sommes privés malgré nos lumieres, & que la simple nature accorde aux Américains ; enfin à cette indifférence pour les biens, qui ne se trouve guéres que chez les Sauvages. Les Voiageurs nous apprennent qu'avec ces secours ils vivent sains & robustes jusqu'à cent ans, & même bien au delà. (*a*) *Lescarbot*, après avoir dit que les Américains Septentrionaux vivent ordinairement cent quarante ou cent soixante ans, ajoute, *qu'en tout âge les Sauvages de la Nouvelle France ont toutes leurs dens* ; ce qui est peu commun chez nous passé cinquante ans. Il ne l'est guéres plus de vivre au delà des soixante. Ni les Cours des Princes, ni les Bourgeois même ne peuvent produire que peu d'exemples de personnes qui parviennent à quatre-vingt ans : mais on en trouve plusieurs de cet âge à la Campagne, dans les bois & dans les montagnes, où les soucis, les passions & les plaisirs ne pénetrent pas si facilement. Le Nord de l'Europe, les montagnes de la Suisse & quelques Provinces de France nous fournissent aussi des exemples d'une longue vie ; ce qui cependant est fort au-dessous de ce que les Relations du Nouveau Monde nous apprennent de la vieillesse vigoureuse, & de la longue vie des Américains.

Les Prêtres Médecins des Sauvages emploient souvent les charmes & les enchantemens pour la guérison de leurs malades. Nous avons parmi nous un ordre de gens, qui abuse de la crédulité du vulgaire par une méthode assez semblable à celle de ces imposteurs Américains. (*b*) Les Ensalmistes, ou plûtôt les Anselmistes se vantent de guérir les plaies par des paroles : les *Sauveurs* font accroire aux Espagnols qu'ils ont la même vertu par le nom de Sainte Catherine : d'autres en Italie prétendent guérir la morsure des Serpens au nom de Saint Paul ; d'autres au nom de Saint Huber. Il seroit inutile de donner ici le détail d'une infinité de moiens superstitieux, que l'on a mis en œuvre pour guérir les maladies. Les uns sont abolis ; les autres subsistent encore, & trouvent du crédit chez le Peuple. Quand ces pratiques ridicules seront détruites, il s'en élevera de nouvelles sur leurs ruines. Les Anciens sont tombés avant nous dans les mêmes extravagances, & nous nous en moquons aujourd'hui. L'Amérique pourroit nous en reprocher de pareilles.

Les Sauvages font quelquefois parade de leur constance. (*c*) Ils prennent des charbons allumés, & les mettent sur leurs bras : (*d*) ils se font des incisions, &c. Sans alléguer des exemples de cette nature, l'Histoire de la découverte des Indes Occidentales sera un monument éternel du courage de ces Peuples Idolâtres au milieu des tourmens que le zéle Espagnol leur faisoit souffrir, pour les attirer à la foi de JESUS-CHRIST. Les Pénitences, les austerités & la discipline du Méxique, du Pérou, de la Virginie, &c. se trouvent dans les Cultes anciens & modernes. Surtout la discipline des jeunes gens des Païs que nous venons de nommer est très remarquable : mais le noviciat des Capucins ne l'est pas moins ; & si nous passons aux Mahométans, nous trouverons chez eux des recrues de Fidéles qui souffrent pour la gloire de Dieu & de Mahomet. Les anciens Lacédémoniens éprouvoient à l'Autel de Diane la patience de leurs enfans. De jeunes garçons de 15. ou 16. ans se fouettoient tous nuds, jusqu'à ce que le sang coulât aux yeux de la plus chaste des Déesses. Les anciens Perses éprouvoient par une discipline très longue & très rude ceux qui vouloient entrer dans le Collége des Mages. Une des moindres épreuves étoit celle du feu & de l'eau.

(*a*) *Histoire de la Nouvelle France.*
(*b*) *Naudé*, Apologie pour les grands hommes accusés de Magie. Edit. de 1712.
(*c*) *Lescarbot* ubi suprà.
(*d*) *Corral* & autres.

CHAPITRE XIII.

De la Civilité *des* Américains; *de leurs* Vertus *&* *de leurs* Vices.

LES Sauvages de l'Amérique n'ont point ce détail de civilité, dans lequel nos usages nous font entrer. Ils ignorent cet échange de complimens, & cette agréable, mais passagere affabilité, qui sont les deux sources des faux jugemens que l'on fait, sur le caractére de ceux avec qui l'on se rencontre dans le commerce de la vie civile. Ils ignorent tout ce que nous appellons bienséances, & ne gênent que le moins qu'ils peuvent les volontés de la Nature. Ils n'ont ni la retenue, ni la propreté, ni la discrétion que le *sçavoir vivre* nous apprend, & ne connoissent que fort imparfaitement le respect que l'on se doit d'égal à égal, & de maître à serviteur. Toutes ces qualités ne s'accordent guéres avec un genre de vie, où l'on connoît moins la societé par ses agrémens, que par la nécessité de s'unir. Ajoutons qu'elles ne s'acquierent que par l'usage du monde, en fréquentant des personnes pour lesquelles on est forcé d'avoir des égards, soit à cause de leur âge, soit à cause de leur rang; ou parce qu'elles sont étrangeres, ou parce qu'on ne les connoît pas. Les Sauvages Américains, uniquement occupés à pourvoir aux nécessités de la vie, que la Nature n'étend pas au delà de la médiocrité, s'embarassent peu de tous les égards qui nous font dépendre les uns des autres. En un mot, si l'on excepte l'obéissance que ces Peuples rendent à leurs Chefs, la déference qu'ils témoignent à leurs Anciens, & celle des enfans pour leurs Parens, on peut dire qu'ils méprisent tous les principes qui ménent à la politesse des mœurs. On peut fort bien comparer les Sauvages aux enfans. Les idées naturelles des uns & des autres ne s'accommodent que des maniéres qui autorisent leur indépendance: ils renoncent volontiers à tout ce qui peut les gêner. De là nous tirerons ces maximes; que plus on aime l'indépendance, & moins on est susceptible de politesse; que l'arrogance & la grossiéreté sont ordinaires aux Républicains; & qu'au contraire la subordination qui est établie dans les Monarchies, entretient la politesse. Ceux qui connoissent les mœurs des Républicains modernes, & qui ont bien lû l'histoire des anciennes Républiques, ne prendront pas pour des paradoxes les maximes que nous venons d'avancer.

Nous ne prétendons pas comprendre les Méxicains & les Péruviens dans le caractere que nous avons attribué aux autres Américains. L'Histoire de ces Peuples nous fournit de grandes preuves de leur politesse, à la vérité différente de la notre, mais cependant aussi estimable, puisqu'elle étoit fondée sur les mêmes régles, qui établissent le *Sçavoir vivre* dont nous nous vantons. Les Méxicains adoucissoient par l'éducation la grossiéreté qui est naturelle aux enfans; formoient leurs inclinations; (*a*) leur enseignoient la modestie & la civilité, même la maniere de marcher & d'agir; corrigeoient les défauts de la jeunesse; empêchoient le progrès des passions naissantes. Les Péruviens ne se donnoient pas moins de peine pour former la jeunesse de leur Etat. Les uns & les autres entretenoient chez eux une subordination, qui n'a rien d'insuportable, quand elle est établie sur la naissance que la Providence nous a marquée, ou sur le rang qu'elle nous assigne, & que la tyrannie n'y a point de part. Sans cette subordination les hommes n'ont plus de vrais égards les uns pour les autres, parce qu'ils tâchent tous de s'attribuer une égalité pleine d'insolence & d'orgueil. Cela est évident en certains Païs, où le moindre faquin décide sur la conduite de ses Souverains, & se compare hardiment aux premieres personnes de sa Patrie; parce qu'il se trouve revêtu d'un bien qui suspend le jugement de ses concitoiens, & sans lequel il paroitroit aussi grossier, que les Sauvages des Indes Occidentales.

(*b*) Les Sauvages de la Nouvelle France n'observent en s'abordant aucuns preliminaires d'amitie: ils vont droit où ils doivent aller; s'asseoient etant arrives; se mettent à fumer, & font ensuite passer la pipe de main en main. Ce que les Canadiens pratiquent avec la pipe, se pratique avec le verre par les Allemands &

(*a*) *Histoire de la Conq. du Mexique.*

(*b*) *Lescarbot* ubi supra.

par les Peuples des Païs-bas. Ils boivent à la ronde dans le même verre, & celui qui regale boit le premier : cependant cet usage s'abolit parmi les gens de condition. Quand les Floridiens arrivent à leurs Assemblées, ils se saluent mutuellement après avoir salué leur Chef & les plus anciens de l'Assemblée. Nous gardons le même ordre dans notre maniere de saluer.

Nous observons de saluer ceux qui éternuent, & souvent même de leur faire quelque souhait. Les Anciens Paiens ont eu cette coutume avant nous ; & l'Yncas *Garcilasso de La Vega* (*a*) témoigne qu'elle étoit en usage à la *Floride*.

Les Sauvages ont les mêmes principes de vices & de vertus que nous avons : on sçait assez que cette proposition est incontestable. On sçait qu'un enfant Américain & un enfant Européen, qui viennent de naître, ne different en rien encore, & que Dieu a créé l'un & l'autre pour être des créatures raisonnables : cependant nous ne sçaurions nous empêcher de mettre une extrême différence entre eux & nous. Peu s'en est fallu qu'on ne les ait regardés comme des gens d'une autre espéce. Essaions de détruire un préjugé qui, au tems de la découverte du Nouveau Monde, a fait périr des millions d'Américains, & ne nous autorise que trop encore à violer à l'égard de ceux qui restent les droits de l'humanité. Nous voions dans l'Histoire de la découverte de ce Continent de beaux exemples de courage & de valeur ; & on trouve dans l'Amérique Septentrionale la force & l'intrépidité, qui ne sont pas les moindres parties de la Vertu héroïque. Enfin tous ces Peuples craignent beaucoup les reproches, & la honte que traine après soi la lacheté. » Ils » sont, dit *Lescarbot*, excités à bien faire par l'honneur, d'autant que celui en-» tr'eux est toujours honoré & s'acquiert du renom, qui a fait quelque bel ex-» ploit. « En récompense il faut avouer qu'ils tombent dans un vice bien opposé à la magnanimité ; c'est la vengeance, à laquelle les Peuples de l'une & de l'autre Amérique ont une inclination surprenante, & qui dégenere en brutalité : mais il y a même en cette vengeance une espéce de générosité. Ils l'exercent contre les hommes, parce qu'ils ont la force de leur résister, (*b*) & sauvent la vie aux femmes & aux petits enfans. Ils retiennent ceux-ci dans un esclavage perpétuel. Les Peuples de l'Antiquité en usoient de même. Les Peuples de l'Amérique en général poussent si loin le ressentiment & le souvenir des injures qu'on leur a faites, qu'il leur arrive souvent d'aller à travers les bois chercher leurs ennemis à sept ou huit cens lieuës.

Les Péruviens faisoient observer dans leur Empire le premier principe de la Morale dicté aux hommes par la Loi naturelle ; sçavoir de ne rien faire aux autres que ce que nous voudrions qu'on nous fit. Nous avons déja donné des exemples de cette équité naturelle, qui est comme gravée dans le cœur de l'homme. Les Américains observent les uns envers les autres une fidelité inviolable, & resserrent les liens de leurs sociétés avec un désinteressement qui n'est pas commun ailleurs. Ils réservent pour leurs ennemis les ruses & les subtilités, même le parjure ; ce qui est l'effet de l'orgueil des hommes. Car nous avons tous quelque penchant à exclure du droit naturel, ceux qui ne sont pas de notre société : mais ce penchant, qui surtout se fait sentir en tems de guerre, n'est pas également violent dans les cœurs de tous les hommes. Quoiqu'il en soit, c'est peut-être à cette disposition qu'est du le mépris que l'on a pour les etrangers & pour leurs manieres, & ces façons de parler injurieuses, dont les François eux-mêmes n'ont pû se défaire encore. *C'est un Allemand, il me prend pour un Allemand, il entend aussi peu raison qu'un Suisse.* Il faut avouer que ces expressions caracterisent fort bien ces Peuples : mais un Allemand seroit il moins en droit de dire, *c'est un François*, s'il vouloit donner l'idée d'un homme léger & changeant ?

Les Américains sont ennemis de l'avarice. Insensibles aux peines & aux plaisirs que donnent des biens preparés de longue main, ils n'amassent que les provisions nécessaires à la vie, & tiennent le reste pour superflu. On observe que dans les échanges qu'ils font avec les Européens, ils s'attachent particuliérement à l'utile ; & s'il en faut croire les Voiageurs, ils l'estiment beaucoup plus que nous. Un d'entr'eux dit à ce sujet, qu'ils mesurent la valeur des choses à l'usage qu'ils prétendent en tirer ; au lieu que chez nous la valeur des choses dépend très-souvent de notre imagination, & d'un faux éclat qui flate la vanité. Il est pourtant certain qu'ils ne sont ni moins vains ni moins glorieux que nous : mais la maniére est differente, & leurs idées sont moins corrompues.

Ils aiment assez à donner : ils ne se visitent guéres sans se faire mutuellement

(*a*) *Histoire de la Conquête de la Floride.* | (*b*) *Lescarbot* ubi suprà.

des préſens. Il ſeroit plus difficile de donner une idée avantageuſe de leur tempérance & de leur ſobrieté, que de leur libéralité. Nous avons deja parlé de l'inclination qu'ils ont à boire avec excès. Ils mangent de même, ſouvent, & avec diſſolution. Dans leurs Feſtins publics, principalement après une grande chaſſe, ils font bouillir dans de grandes chaudiéres des Ours: & en mangent enſuite avec une voracité qui ſurpaſſe celle des animaux, & à tel excès, qu'ils ſont obligés de ſe coucher dans la ſalle même du Feſtin, juſqu'à ce que la digeſtion en ſoit faite.

Voilà à peu près à quoi ſe réduit ce qu'on pourroit dire touchant les vertus & les vices des Sauvages. Un plus long détail ſeroit inutile, & rendroit ſuſpect tout ce qu'on avanceroit ſur cette matiére. Nous diſons qu'ils ſuivent mieux que nous les régles de la Nature : mais ils naiſſent comme nous avec le germe des paſſions ; & ce germe pourra ſe developper un jour. Qu'on les expoſe à tous les objets dangereux qui corrompent notre jugement : s'ils réſiſtent toujours à la tentation, il faudra convenir de bonne foi qu'ils ont un naturel plus heureux que nous.

CHAPITRE XIV.

*De l'*Agriculture *des* Américains.

NOUS n'avons que peu de remarques à faire ſur ce ſujet. Ces Peuples ne cultivent point la terre à notre maniére. (*a*) » Ils la remuent avec des crocs de » bois, (ou plutôt avec des piéces de bois pointues) nétoient les mauvaiſes herbes » & les brûlent (ſur la terre. Les cendres de ces herbes ſervent à l'engraiſſer, ce qui ſe » pratique de même en pluſieurs endroits de l'Italie.) Ils engraiſſent auſſi leurs champs » de coquillages de poiſſon : puis aſſemblent leur terre en petites mottes eloignées » l'une de l'autre de deux pieds ; & le mois de Mai venu, ils plantent leur bled » dans ces mottes de terre, à la façon que nous faiſons les feves, fichant un bâton, » & mettant quatre grains de bled ſéparés l'un de l'autre dans le trou, & entre les » plantes dudit bled ils plantent des féves. La moiſſon faite, ils ſerrent leur bled » dans la terre en des foſſes qu'ils font en quelque panchant de colline, pour l'egout » des eaux, garniſſant de nattes ces foſſes : & cela font ils parce qu'ils n'ont point » de maiſon à étages, ni de coffre pour le ſerrer autrement ; puis le bled conſervé » de cette façon eſt hors la voie des Rats & des Souris. «

» Pluſieurs Nations de deça, continue l'Auteur qui nous fournit ce paſſage, ont » eu cette invention de garder le bled dans des foſſes ; car *Suidas* en fait mention, » & *Procope* au ſecond Livre de la Guerre Gothique dit, que les Goths aſſiegeant » Rome tomboient ſouvent dans des foſſes, où les habitans avoient accoutumé de » retirer leurs bleds. *Tacite* rapporte auſſi que les Allemans en avoient ; & ſans » particulariſer davantage, en pluſieurs lieux de France ils gardent aujourd'hui » le bled de cette façon. » Au tems des [illegible] les Anciens aſſembloient le Peuple pour labourer ou fouir, & l'on preparoit en même tems de quoi boire & ſe rejouir, comme cela ſe pratiquoit autrefois, & comme on l'obſerve encore aujourd'hui chez tous les Peuples de l'Univers. Il n'a pas eté neceſſaire qu'un Peuple ait emprunté cet uſage d'un autre, il eſt naturel de ſe rejouir lorſque les biens nous arrivent, & nous délivrent des ſoins que demandent l'indigence. Il y a peut être bien d'autres coutumes dont les Sçavans cherchent l'origine & la communication d'une Nation à l'autre, qui n'ont pas d'autre principe.

(*a*) [illegible]

CHAPITRE XV.

Des Guerres des Américains.

LES Guerres des Américains ne sont causées ni par l'avarice, ni par l'ambition, mais par une espéce de point d'honneur, qui fait que l'un ne veut pas céder à l'autre, & presque toujours pour des injures, dont la mémoire passe chez eux de pere en fils comme un héritage. Cette humeur guerriere est peut-être aussi ancienne que les premiers établissemens des Asiatiques en Amérique. Voici du moins ce qu'on croit pouvoir avancer sur cet article.

Les hommes naissent libres & ennemis de la contrainte : mais avec ce caractere ils aiment à se faire des sujets. Ils ne peuvent souffrir de concurrent : cependant ils veulent trouver de l'émulation. Quand ils l'ont trouvée, ils ne se contentent pas de disputer, ils veulent vaincre : ont-ils vaincu, ils veulent abaisser l'Emule. Où les trouver ces Emules? Les Puissances du Ciel sont trop élevées ; les bêtes ne sont pas en état de disputer avec nous sur le point d'honneur : il faut donc chercher dans sa propre espéce des sujets capables d'entretenir cette émulation ; & voilà l'origine des guerres éternelles des Americains. Qu'on examine attentivement les disputes, le point d'honneur, les petites guerres & les haines des enfan[illegible]) trouvera le même principe. Ils se querellent par émulation ; méprisent, soumettent, mortifient le vaincu. Celui-ci se releve, secoue le joug ; se vange. La querelle devient serieuse ; & la haine succéde à l'émulation. C'est aussi à cette jalouse émulation, effet naturel de l'orgueil humain, qu'il faut attribuer l'amour des anciens Grecs pour la guerre. Ils étoient si prévenus en sa faveur, qu'ils reconnoissoient cette inclination pour la premiere des vertus; & que pour mieux marquer le respect qu'ils avoient pour elle, ils tiroient du nom du Dieu de la Guerre (*c*) le mot qui exprime l'excellence de la bonté. Ils avoient la coutume de se tenir toujours armés : ils alloient armés aux festins, aux plaisirs, aux réjouissances dont ils honoroient les Dieux, & ne perdoient jamais de vue cette émulation chatouilleuse, si bien marquée dans le caractére des Heros de l'ancienne Grece. Les Americains, en qui nous connoiss[illegible] moins cette vertu heroïque dont nous faisons assez volontiers hommage aux Grecs, & même aux Romains, observent aussi de se tenir continuellement armés. On remarque le même genie dans les Peuples guerriers de l'Asie, & dans les anciens Peuples du Nord. Enfin ne diroit-on pas que les Espagnols ont voulu du moins conserver l'image d'une coutume, que leurs Ancêtres les Cantabres & les Iberiens n'avoient pas moins adoptée, que les autres Peuples guerriers de l'Antiquité? On sçait avec quel attachement les Espagnols modernes gardent l'epée [illegible] côte, & que les plus vils Artisans de cet Etat y attachent leurs Lettres de Nobless[illegible]

Tous les Peuples de l'Amérique commen[illegible] leurs guerres par des motifs établis sur la Loi naturelle, qui permet d'user de represailles. On leur a tué leurs compatriotes, leurs amis, leurs proches. Il s'agit de les venger. Les Anciens sont les Orateurs : ils animent à la guerre, donnent le signal de la marche, & ne cessent en marchant d'exhorter les guerriers à la vengeance. On sçait que les Grecs avoient la même coutume, & que le chant de quelques Poesies, qui contenoient des exh[illegible]tions à la vertu militaire & au [illegible] de la mort, servoit chez eux de preliminai[illegible] au combât. La mélodie du ch[illegible] étoit d'une nature à faire le même effet que le[illegible]

Les harangues des Bresiliens durent, [illegible] dit on, quelquefois six heures. Quelques Peuples de la Nouvelle France éprouvent le sort de la guerre d'une façon assez remarquable [illegible] Ils se font attaquer par [illegible] femmes, & se battent contre elles dans toutes les formes. S'ils en sont vaincus, c'est pour eux un bon augure ; mais s'ils les battent, c'est un présage de leur malheur. Les Americains Septentrionaux déclarent la guerre par le refus du Calumet, & les M[illegible] par le refus de recevoir les [illegible] leurs qu'on leur envoie. Nous parlerons de toutes les ceremonies du Calumet en un autre endroit. Ceux qui representent le Calumet qu'on refuse de recevoir, se retirent

(*c*) [illegible]
Mars [illegible]

après avoir fait la danse de guerre, sans que le Peuple ennemi viole en aucune façon envers eux le droit des gens. Ne pourroit-on pas comparer ces cérémonies à nos Déclarations de guerre par des Hérauts, à son de trompe, &c. ?

La mêlée commence par de grands cris, qui sont en usage chez les Peuples les plus civilisés. On dit que les anciens Lacédémoniens faisoient le contraire, & qu'ils commençoient la bataille avec beaucoup de silence & de phlegme. N'étoit-ce pas un raffinement de ce Peuple, qui cherchoit à se distinguer en tout des autres Nations ? En effet, soit les mouvemens qu'excite la présence de l'ennemi, soit qu'on veuille s'animer au combat, le tumulte & les cris sont plus naturels que le silence & la taciturnité. Pour s'animer encore davantage, les Brésiliens jouent d'une espéce de flutte qu'ils font avec les os des jambes de leurs prisonniers. Et la vue de ces os, & le son de ce funeste instrument animent également ces Peuples, dont l'acharnement inconcevable trouve des exemples même chez les Nations les plus polies. Le son de nos Trompettes, le bruit des Tambours & des Timbales, & de pareilles fanfares, sont-ils emploiés à d'autre dessein qu'à animer les hommes & les chevaux ?

Il est du devoir des Guerriers Sauvages de se refuser quartier : il l'est encore plus de périr en se défendant, & après avoir exterminé beaucoup d'ennemis. Leur courage n'est pas une fougue passagére que la moindre résistance arrête ; ce n'est point un feu, qui s'allume & s'éteint tout d'un coup, effet d'une violente agitation des esprits, qui se calmant ensuite trop soudainement abandonnent l'ame à des reflexions, qui lui représentent toutes les horreurs de la mort. Ils ne cédent qu'à la surprise, & à des coups qui ôtent le pouvoir & la volonté de périr en se défendant. Ils se battent avec la même vigueur, pour empêcher que leurs morts ne tombent entre les mains des ennemis. Les anciens Grecs presqu'aussi féroces que les Sauvages Américains, les abandonnoient aux bêtes des chams après les avoir mutilés : mais pour prevenir ces indignités, on se battoit pour ces morts ; ou si l'on ne pouvoit mieux faire, & s'il arrivoit que ces morts fussent des Princes ou des Géneraux, on les rachetoit à prix d'argent. L'exemple de Priam qui va avec de riches présens à la tente d'Achille, pour racheter le cadavre d'Hector, n'est pas le seul que nous fournisse l'Antiquité. Souvent on regloit un cartel pour les enterrer ; ce qui de tout tems s'est observé chez des Peuples civilisés.

On dit que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale (a) tuent tous ceux qui sont en état de résister ; au lieu que les Meridionaux emmenent leurs prisonniers pour les engraisser, & pour les manger ensuite ; ce qui est peut être une espéce de sacrifice, ou au moins une cerémonie religieuse. Sur quoi cependant nous devons observer, que suivant quelques Voiageurs très instruits, l'Antropophagie des Americains est fort au dessous de ce que les Espagnols & les Portugais en ont écrit. Quoiqu'il en soit, plusieurs anciens Peuples ont immolé leurs ennemis à leurs Dieux, & c'est ainsi que les Peuples du Mexique, du Perou & de la Floride l'ont pratiqué, suivant le témoignage de nos Voiageurs. Nous trouvons dans l'Histoire sainte quelques exemples de cette destruction religieuse : qu'il nous soit permis de donner ce nom à la maniere dont les Juifs exterminerent les Cananéens, & les autres Peuples infideles. Dieu le vouloit pour sa gloire, & parce que les Cananéens le pratiquoient ainsi à l'honneur de leurs Idoles, il ordonna aux Juifs d'user de ces represailles. Nous ne dirons rien des autres raisons alleguées par les Théologiens, pour justifier cette conduite.

Les Brésiliens choisissent pour leur Capitaine, ou Cacique, celui qui a tué le plus d'ennemis. Si l'on en croit *Lescarbot*, (b) qui devoit connoitre un Païs où il avoit sejourné assez long tems, les Chefs, ou Capitaines des Sauvages du *Canada* parviennent à cet honneur par succession de valeur. C'est-à-dire que le fils est élu, s'il a la vertu du pere ; mais s'il dégenere, on choisit un autre Chef. Il reste une foible image de cette ancienne coutume en quelques Etats de l'ancien Monde. A l'égard des Sauvages, il est vraisemblable que leur [illegible] avenement sont [illegible] ideé naturelle [illegible] que « le Chef doit être uniquement redevable de son élevation au choix de ceux qui [illegible] « sentent d'être ses sujets, qu'il n'est [illegible] qu'à cause de son habileté & de sa [illegible] « que sa capacité venant à manquer, il faut se soumettre à un autre Chef. » Ces [illegible] vimes sont admirables dans un Gouvernement, dont les [illegible] aboutissent à des guerres perpetuelles. Alors la necessité de se defendre determine entierement au choix d'un homme de tête & de cœur. Mais cette methode pourroit être dangereuse dans nos Etats, où les vues [illegible] de la politique, & les [illegible] imbrables des cabales jetteroient bien tôt les Peuples dans la division & dans la misere, peut être même dans l'Anarchie, infiniment plus funeste que le regne d'un Prince privé de qualités.

(a) *Lescarbot*, *Creuxi*, *Hennepin*, &c. (b) *L. I. Hist. de la Nouv. France.*

nécessaires à la Roiauté. La guerre fait chez nous un corps séparé de la politique; & par cette raison ses Charges sont électives: mais les premiers Peuples du Monde ne mettoient aucune difference entre le Capitaine & le Roi; de sorte qu'il falloit necessairement deferer le pouvoir au plus courageux. Ce pouvoir n'étoit point borné, quand il s'agissoit de guerre, mais il l'etoit dans les Conseils & dans les affaires doméstiques. Un Auteur judicieux a très-bien remarqué (*a*) qu'Agamemnon étoit contredit dans les Conseils, mais qu'il menoit en maître absolu les Grecs au combat. Avant que les Romains eussent fait descente en l'Isle de la grande Bretagne, les anciens Anglois choisissoient des Chefs qui les menoient à la guerre; réservoient le Gouvernement politique aux Assemblées des Peuples; & se rendoient armés à ces Assemblees, qui pouvoient avoir beaucoup de rapport à celles des Canadiens, & des Iroquois, soit pour la manière de s'y rendre, ou pour celle de les tenir. Quelques Peuples d'Allemagne pratiquoient anciennement la même chose; ce qui ne les empêchoit pas d'élire un Prince ou un Roi, qui n'etoit qu'un General d'Armée, *Dux*; & afin que dans le doméstique il ne fit rien de contraire au bien de l'Etat & à la sureté de ses compatriotes, les principaux du Peuple veilloient attentivement sur ses actions, & presidoient, comme les Anciens parmi les Sauvages Americains, aux Assemblees publiques. Les Floridiens, quoique gouvernes par des Chefs plus absolus, ne s'eloignent [illegible]s de cet usage, puisqu'au rapport des Relations, ces Chefs ne sont que les premiers Guerriers de la Nation.

Les Armes des Americains sont l'arc, la fleche & la massue; c'est ainsi que l'on peut appeller la *Tacape* des Bresiliens, & le Casse-tête des Iroquois & des Canadiens. Ces Armes sont de l'invention du premier Age du Monde: on n'en connoissoit point d'autres dans la premiere Antiquité; & on en a trouve l'usage établi chez tous les Peuples qu'on a découverts. Tous ces Peuples vont (*b*) nuds à la guerre: mais ils portent une espéce de *pavois*, qui leur couvre tout le corps à la façon des anciens » Gaulois, desquels ceux qui ne pouvoient guaier les riviéres se mettoient sur » leurs boucliers, qui leur servoient de bateaux. Avec ces pavois ils ont chacun sa » masse de bois, le carquois sur le dos, & l'arc en main; marchant comme en dansant, « & portant en guise d'enseignes & d'etendarts les chevelures des ennemis qu'ils ont assommés à la guerre. Selon *Coreal*, les pavois des Bresiliens sont larges, plats & ronds comme le fond d'un tambour. (*c*) On dit des Sauvages » qu'ils emmenent ordinairement avec eux des Concubines, pour amuser la jeunesse, afin de » bannir de leur esprit le souvenir qu'ils ont d'avoir quitté leur patrie. Quelque eleve que soit à nos yeux le mérite des Heros de l'ancienne Grece, il nous sera permis de les comparer aux Guerriers du Missisipy & du Canada. Ils menoient, comme les Iroquois & les Hurons, leurs Concubines & leurs maitresses à la guerre, & ces Concubines etoient ordinairement des prisonnieres de guerre. Personne n'ignore que c'est sur un different qui arriva entre Agamemnon & Achille à l'occation de la maitresse du premier, & de l'enlevement de celle du second, qu'Homere a for[illegible] me le plan de son Iliade.

Les embuscades & les escarmouches de ces Sauvages ont beaucoup de rapport à la maniere de combattre qui est en usage chez les Tartares. Nous en avons dit quelque chose dès le commencement de cette seconde Partie. C'est ainsi que se battoient autrefois les Parthes & les Massagetes &c. Après le combat les Guerriers se retirent avec precipitation, & enlevent la chevelure de ceux qu'ils ont tues, mais s'ils emmenent les prisonniers, ils ne leur enlevent la chevelure, qu'après leur avoir fait souffrir des sup[illegible] inexprimables, qui ne finissent que par un dernier acte de barbarie, qu'ils [illegible]pellent (*d*) *boire le bouillon de son ennemi*. En effet ils boivent son sang, & le font [illegible] fie à leurs enfans. *Enlever la chevelure*, c'est prendre toute la peau de la tête avec les cheveux: ils la gardent comme un monument de leur valeur, & celui qui en [illegible] nombre de chevelures passe pour un Guerrier accompli. Les Anciens [illegible] se contentoient pas de tuer leurs ennemis: ils lui enlevoient la tête, revenoient au camp avec ce trophee de leur victoire, portoient quelquefois ces têtes pendu[illegible] au poitrail de leurs chevaux, & les attachoient ensuite solemnellement aux portes, ou à la muraille d'un Temple. Souvent ils les embaumoient & les conservoient avec soin, pour montrer dans l'occasion à leurs amis ce monument de leur valeur. Les Boiens prenoient les cranes de leurs ennemis, & les garnissoient d'or ou d'argent, après les avoir vuides pour les faire servir de gobelets. Tous ces usages vont au même but: c'est d'eterniser cette valeur, ou plutot cette ferocite, qui chez les Grecs

(*a*) [illegible] Antiq. Homer. [illegible] II.
(*b*) *Lescarbot* ubi sup.

(*c*) La *Poterie*, Histoire de l'Ameriq. Sept.
(*d*) La *Poterie* ubi supra.

& chez les Romains se paroit du nom de vertu, & qu'il nous plaît de traiter de barbarie, lorsqu'il s'agit des Iroquois ou des Hurons.

CHAPITRE XVI.

*De l'*Amour *de la* Patrie.

L'AMOUR de la Patrie n'est pas toujours l'effet du raisonnement, ou du devoir d'un honnête homme, & il ne faut pas s'imaginer que toutes les fois qu'on pense au Païs natal, on n'ait en vue que le bonheur de l'Etat, le bien du Prince, le salut de ses Concitoiens. Cette affection, si estimée des Anciens qu'elle en a mérité des statues, n'est souvent (a) *qu'un charme physique qui nous lie, qui nous attache à la piéce de terre que nous avons la premiére foulée aux pieds.* C'est l'effet de l'éducation, de l'habitude, du tempérament; une suite du préjudice que la *transplantation* cause à nos corps, qui semblables aux plantes, ne peuvent s'accommoder à toute sorte de climats, souvent même s'affoiblissent, & perdent leurs bonnes qualités dans un terroir étranger. Il est certain que beaucoup de personnes se trouvent dans ce fâcheux état, que l'on appelle ordinairement *Maladie du Païs:* le pis est, que cette maladie est presque toujours accompagnée d'une indisposition d'esprit, que les plus beaux raisonnemens ne sçauroient guerir, & qui est au dessus des forces de la Médecine.

Nous trouvons dans les plus Sauvages de tous les hommes les caractéres qui forment un amour raisonnable de la Patrie, & ceux auxquels on peut reconnoître la maladie du Païs. L'Antiquité nous fournit d'excellens exemples du premier: mais l'Histoire Moderne n'en produit pas de moins remarquables, & si l'on jette les yeux sur les Conquêtes des Espagnols au Mexique & au Perou, on y verra des Peuples sacrifier leurs biens & leurs vies à l'amour de la Patrie, & combattre avec toute l'intrépidité possible. Pourquoi donc ne rendrions nous pas aux Americains la même justice qui est dûe aux Grecs, & aux Romains, aux François, aux Suisses & aux Hollandois; en un mot à tous ceux que nos Historiens ont immortalisés, pour avoir défendu courageusement leur Patrie & leur liberté? Les Americains n'ont pas été animés d'un autre esprit que les Peuples de notre Hemisphere. Nés aussi libres que nous ils n'étoient nullement obligés de nous ceder leurs biens & leur liberté. Serions-nous assez injustes pour n'attribuer qu'à la brutalité des Bêtes Sauvages, ce que l'Amour de la Patrie a fait faire aux Indiens Occidentaux. Dom *Antoine de Solis*, Auteur de l'*Histoire de la Conquête du Mexique*, ne peut s'empêcher d'accorder aux Mexicains la gloire d'avoir poussé la defense de leur Etat jusqu'aux derniers efforts de valeur & de patience. Ajoutons à cet aveu le généreux discours de l'Empereur *Montezuma* à Cortez après la perte de son Empire, puisqu'on y trouve toute la grandeur d'ame que nous admirons dans les Heros de nos Histoires. Les Peuples du Perou n'ont reçû le joug des Espagnols qu'après avoir combattu vaillamment pour la défense de leur Païs, & fait contr'eux tous les efforts dont ils etoient capables au milieu des Guerres Civiles qui déchiroient alors leur Patrie. Depuis de [illegible] Peuples du Chili disputent sans relâche leur liberté: ceux de la Floride [illegible] pu [illegible] encore subjugués. Qu'on aille chez les plus Sauvages des Indes [illegible] on y remarquera certainement quelques traits du caractere, auquel no[illegible] le véritable Amour de la Patrie. La brutalité des Nations du Bresil, [illegible] nouveau Mexique, du vaste Païs où coule la Riviere des Amazone[illegible] principes aussi solides, que ceux qui nous font agir.

A l'egard de cet autre amour de la Patrie, qui mérite bien plûtot le nom de [illegible]ladie ou d'infirmité, les personnes raisonnables ne le prend[illegible] C'est au contraire une indisposition très dangereuse, qu[illegible] meilleures chôses, qui porte à mépriser toutes les bonnes qualités des Etranger[illegible] prévient injustement contre leurs lumieres. Ceux que cette maladie attaque ne rai[illegible]nent plus. Tout leur deplait, tout les choque: les arbres, les plantes, le[illegible] pas à beaucoup près les propriétés qu'ils decouvrent en ce que la ter[illegible] produit [illegible] eux. Un *Sol* étranger corrompt la nature: ils s'y corrompent eux même. Les Elem[illegible]

(a) [illegible] *Mo*[illegible], Œuvr. diver. Patrie.

y contractent des qualités infiniment différentes, & toujours nuisibles : l'air y reçoit des influences pernicieuses : les usages y sont bizarres, les coutumes extravagantes, les pratiques ridicules. A peine accordent-ils aux étrangers le privilége de raisonner. Tout ce qui n'est pas de leur Païs natal est grossier, barbare, affreux.

Des Nations entiéres, même très-éclairées, ne peuvent s'empêcher, malgré leurs lumiéres, de tomber dans plusieurs de ces excès. Les Grecs & les Romains appelloient barbares tous les autres Peuples. Les Chinois prétendent être les seuls éclairés dans l'Univers. Lorsque les Espagnols commencérent leurs conquêtes dans le Nouveau Monde, les Méxicains virent avec une surprise extraordinaire l'industrie & la valeur de ces nouveaux venus : ils ne pouvoient concevoir qu'il y eût ailleurs qu'au Méxique de la politesse & des lumiéres. Les Anglois décident assez hardiment sur leur mérite au préjudice des étrangers : ils méprisent les maniéres & les usages des autres Païs ; ils se plaisent même à paroître étrangers chez leurs voisins. Les François ne leur doivent guéres de ce côté-là : on sçait qu'ils ont pour les coutumes de leur Païs une complaisance aussi aveugle, que celle des Peuples dont nous venons de parler. Toutes les Nations du Monde donnent la préférence à la Terre qu'elles occupent : quelqu'ingrate, quelque stérile qu'elle puisse être, elle a pour eux des charmes inexprimables. Tel écoute avec plaisir les grenouilles de ses marais, qui se trouvant à quelques lieuës de sa Patrie, ne pourroit souffrir la mélodie d'un rossignol. Tel autre vit tranquillement parmi les loups & les ours de ses Montagnes, & trouve plus de grace dans la brutalité de son Canton, que dans l'ingenieuse politesse des François. Il semble que des gens de ce caractere soient du naturel des Plantes sauvages, qu'il faut laisser croître dans la bourbe des marais, ou dans les montagnes. » Nous voions les Suisses, dit » la Mothe le Vaier (a) que nous prenons pour les hommes d'Europe de la plus grosse » pâte, quoiqu'il s'en trouve de très-excellens en toute sorte de professions, être sujets » à une foiblesse pour ce regard. La plupart de ceux qui quittent leurs Cantons incultes » & sauvages pour venir en France ou ailleurs, tombent dans une maladie qu'ils nom» ment *Heimvei*. Le seul désir de revoir leur Païs les rend si hetiques & si imbecilles, » qu'ils courent fortune de la vie, s'ils ne retournent visiter leurs foiers, & leurs mon» tagnes aussi affreuses qu'infertiles.

Après tout, la douceur que les Sau[illegible] du Groenland éprouvérent à la Cour de Dannemarck, ne les empêcha pas de regretter la pauvreté de leur Patrie, ni de cher[illegible] cher de revoir, au péril même de leur vie, les glaces du Septentrion. (b) Le Roi de Dannemarck en aiant fait enlever deux, pour apprendre l'etat de leur Païs, leu[r] Langue, &c. les faisoit nourrir & les entretenoit avec tout le soin possible. Cependant dès qu'ils trouverent l'occasion de se derober a la vigilance de leurs Gardes, ils aimerent mieux se hazarder de traverser a la nage un grand bras de mer, que de demeurer dans un Païs infiniment plus agreable que le leur. Mais un exemple plus singulier encore de ce souvenir de la Patrie, est celui de la femme de Nabuchodonosor, qui etant [illegible] la Médie, Païs rempli de montagnes, ne pouvoit au milieu de la Cour la plus magnifique & la plus brillante, s'accoutumer a la vûe des belles plaines de la Chaldée, & ce fut par complaisance pour elle, suivant les Anciens, que ce Prince fit faire ces superbes jardins, soutenus sur des voutes & des colonnes d'une hauteur prodigieuse, où il fit elever avec des depenses infinies des montagnes & planter des bois, qui rappelloient à la Reine le souvenir de sa chere Patrie. Après cela serons-nous surpris que des Peuples accoutumés aux voiages, & civilisés par le commerce des Etrangers, preferent leurs steriles campagnes aux plaines riantes & fertiles de leurs voisins, qu'ils habitent plus volontiers entre les rochers & sous des neges eternelles, que dans le voisinage des vignes & des orangers, qu'enfin ils se felicitent chez eux de la pesanteur de leur temperament, & la mettent paisiblement au dessus de cette legereté du génie si estimée des autres Peuples ? On aime a se faire des idées avantageuses de [illegible] naissance, de son caractere, de son etat, on met tout en œuvre pour faire sentir [illegible] prétendus avantages aux Etrangers, & l'on essaie de prendre le pas sur eux [illegible] que la bienséance le peut permettre. Ceux qui n'ont frequenté que les gen[s] [illegible] Province, ont ordinairement ce defaut. Ecoutons un de nos François [illegible] neuf, & qui n'a rien vû. Il ne doute pas que la France ne soit le premier [illegible] l'Univers. Il s'imagine que toute la Terre doit flechir le genou devant son Ro[i] [illegible] parle qu'avec emphase des avantages de sa Patrie. C'est beaucoup, s'il ne cite [illegible] les *Toupinambous* & les *Mar*[illegible], comme [illegible] de ce qu'il [illegible]

(a) Tom. II. [illegible] [illegible]

CHAPITRE XVII.

Du Commerce *des* Américains ; *de leurs* Procès, *de leurs* Esclaves , *&c.*

LES Américains, principalement les Sauvages, ne vendent ni n'achetent à prix d'argent. Tout leur commerce consiste à troquer, comme cela se pratiquoit dans les premiers tems, & lorsque l'on ignoroit encore tous les artifices, que l'avarice a inventés pour enrichir les negocians. Autrefois les Indiens Orientaux & plusieurs anciens Peuples ne connoissoient point d'autre maniere de négocier que le troc. *(a)* Lycurgue même donna une Loi, pour etablir chez les Spartiates un usage, qui rendoit l'or & l'argent bien moins necessaires qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Il ne paroit pas que les Peuples de l'Amérique aient aucune connoissance de ce que nous appellons *pratique* & chicane, ni par consequent qu'ils aient besoin de Notaires, d'Avocats & de Procureurs, miserables supots de l'injustice des hommes. Les affaires civiles se terminoient chez les Mexicains par l'autorité d'un Tribunal, qui jugeoit en derniere instance. Tous les jugemens étoient sommaires & sans écritures : le demandeur & le defendeur paroissoient chacun avec ses raisons & ses témoins ; & la contestation etoit decidée sur le champ. Le seul délai qu'on pût apporter à la decision d'une affaire contestée, étoit l'appel au Tribunal superieur, où le Prince presidoit lui-même. Heureux Païs ! où celui qui disputoit son bien contre un ravisseur, n'etoit pas exposé à le perdre par la chicane étudiée de ses propres défenseurs. Aussi chercheroit-on vainement dans ce Païs des Maisons ruinées de vingt procès gagnés, pour parler le langage du celebre *Despreaux*.

La justice du Pérou s'administroit avec la même brieveté qu'au Mexique. Les Floridiens ont recours à l'arbitrage & au jugement de leurs Caciques, dont la decision, à ce qu'on dit, sert de Loi sans appel & sans mecontentement des Parties. *(b)* On dit encore que les Turcs ne se sont pas chargés de toutes les formalités captieuses de notre Jurisprudence, & que le nombre de ceux qui font profession de cette science parmi ces Infideles est si petit, que dans toute l'etendue de l'Empire Ottoman il n'y a pas tant de gens de justice, que dans la seule ville de Paris. (c) Chacun plaide sa cause en Perse, même les femmes, & l'on n'y voit ni Procureurs, ni Notaires, ni Avocats. Il est vrai qu'avec cela les procedures y sont assez difficiles : mais on a du moins l'avantage d'eviter les longs detours d'un chicaneur, à qui la plus juste cause ne sert jamais qu'a faire sa main. D'où vient donc que les Chretiens, qui font profession d'une Religion pleine de moderation & d'equité, paroissent beaucoup plus enclins aux procès, que tous les Peuples dont nous venons de parler ? Un Proverbe Espagnol dit, que les Juifs se ruinent à leurs Pâques, les Mores à leurs Noces, & les Chretiens à leurs Procès. Est-ce une suite de leurs grandes lumieres, qui les rendent plus ingénieux & plus penetrans ? Ou plutot ne devroient ils point ce caractere au mélange de Loix & de Coutumes qui s'est formé en Europe, par celui d'une infinité de Peuples barbares sortis du Nord.

Les Americains n'ont point d'autres esclaves que ceux qu'ils font à la guerre, ainsi que cela se pratiquoit autrefois chez les Peuples de l'Antiquité. Ceux-ci les revendoient souvent : c'etoit même chez eux un commerce tres considerable. Les Ameri[illegible] affranchissent quelque [illegible] servent ordinair[illegible] [illegible] deux [illegible] peut être doit on regarder comme une [illegible] [illegible] de que[illegible] [illegible] On dit que parmi les Anciens ceux de l'Ile de Chio furent [illegible] qui allerent acheter dans les Païs etrangers, non des prisonniers, n[illegible] [illegible] Historien Grec ajoute, que ces avares marchands attirerent sur eux la colere des Dieux. Ils furent, dit-il, opprimés par ces esclaves d[illegible] Peuples Chretiens, qui font aujourd'hui [illegible] [illegible] Afrique [illegible] de Negres [illegible] Occidentales, n'ont ils point à craindre un pareil sort.

[illegible]

CHAPITRE XVIII.

De leurs Cérémonies funébres, *&c.*

QUELQUE bizarres & ridicules que nous paroissent les différentes maniéres de pleurer les Morts établies dans le Monde, il est certain que le principe en est juste, raisonnable & naturel. Tous les hommes ne peuvent s'empêcher d'accorder à ceux qui leur appartiennent, ou qu'ils estiment, ces derniers témoignages de leur affection : mais les transports de leur douleur sont l'effet de leur temperament, ou de leur inclination. L'idée que l'on s'est faite ensuite de l'état des hommes après la mort, soit par la Tradition ou par la Religion, a été capable d'ajouter beaucoup de choses au tempérament & à l'inclination, ou au moins de mettre en régle, & de réduire en Coutume Nationale cette douleur si juste, si raisonnable, si naturelle. Nous croions que telle est à peu près l'origine de toutes les Cérémonies funebres que nous connoissons, même de celles que nous trouvons les plus ridicules. Essaions de justifier ce que nous venons d'avancer, en donnant, pour ainsi dire, les preuves Généalogiques de deux usages pratiqués en quelques Cérémonies funébres.

On assure que certains Peuples ont la coutume de se couper les cheveux en signe de deuil; d'interroger leurs Morts sur la cause de leur départ de ce Monde, & de leur demander fort sérieusement s'ils ont manqué de quelque chose en cette vie, si l'on a négligé d'avoir soin d'eux, quel a été le sujet de leur chagrin, &c. Voici comment cette coutume peut s'être établie. Quelque personne de marque en aiant perdu une autre qui lui étoit chére, s'abandonne aux larmes & aux regrets; se dépouille de ses ornemens; & dans l'excès de sa douleur se désespere, s'arrache les cheveux, adresse des plaintes au défunt, passe même des plaintes aux invectives, revient ensuite à cette tendresse affectueuse qui parle toujours dans la premiére douleur, apostrophe le défunt en plusieurs maniéres, & veut presque l'obliger à rendre raison de sa mort. On convient sans peine que la douleur est violente, & qu'elle est l'effet d'une amitié qui ne l'est pas moins : mais elle l'est aussi d'un temperament fort vif, qui ne s'accommode pas des passions muettes. Nous avons dit que cette personne est de marque : cela suffit pour lui trouver des imitateurs, des sujets, des serviteurs qui pleureront comme elle pleure, qui se couperont les cheveux pour l'amour du mort, qui lui adresseront des plaintes, &c. N'oublions pas que celui qui pleure, & celui qui est pleuré étant des gens de considération, l'on pourra celebrer pour l'amour d'eux un anniversaire pareil à cette douleur si vive & si naturelle, dont nous avons donné la description. D'autres personnes imiteront la Ceremonie; & la chose tournera insensiblement en formulaire. Si l'on ajoute à cela des idées, que la superstition prête assez com[mu]nément aux cérémonies des Morts, & celles que les Peuples le moins éclairés o[nt] conservées de l'immortalite de l'ame, on pourra peut-être remonter à l'origine de plusieurs coutumes aussi bizarres, que l'est celle d'interroger les defunts sur le sujet de leur mort.

(a) Les Sauvages de l'Amérique Septentrionale pleurent les morts, & les gardent aprés leur decès. L'Auteur que nous citons dit qu'ils se servent d'une espece de baume, pour preserver les corps de la pourriture : mais un Ecrivain plus moderne (b) parle aussi d'un vermillon qu'on applique sur le visage du mort, & donne à ce baume le nom *d'huile d'animaux*. Il seroit fort inutile de rappeller ici ce que tout le Monde sçait de l'ancienneté des embaumemens, & de leur usage chez les Egyptiens, les Juifs, les Péruviens, &c. Ces Peuples Americains observent aussi la coutume de pleurer les morts plusieurs jours de suite, & de chanter des chansons funébres à leur louange. Les Parens du defunt & quelques vieilles s'acquittent de ce devoir, ce qui etoit de même en usage chez les Romains. Ils avoient de (c) vieilles Pleureuses à gage, & certains (d) chants funebres que des flutes destinees aux funerailles accompagnoient. Les Græcs n'emploioient que des hommes aux chants mor

(a) Lescarbot, dans l'*Histoire de la Nouvelle France.*
(b) *La Potterie*, Hist. de l'Amerique Septentrion.
(c) *Præficæ.*
(d) *Nænia.*

tuaires : mais les Hébreux ajoutoient aux chants, aux pleurs & aux lamentations, les jeûnes, le sac & la cendre. Aujourd'hui les Catholiques & les Luthériens chantent aussi pour les morts.

Nous laissons aux Parens & aux Amis les pleurs, que la nature ou la tendresse exigent d'eux : nous voions même avec quelque satisfaction les larmes qui n'ont d'autre source que la bienséance, quoiqu'elles paroissent aussi naturelles que les véritables, dans les mouvemens d'affection qu'excite d'abord la vue d'une personne, qui pendant sa vie étoit liée en plusieurs maniéres à ceux qui la pleurent. Il ne nous appartient pas de caractériser ces larmes si souvent trompeuses, si communes en tous les siécles, sur-tout si familiéres aux femmes. Il en est qui se désespérent avec autant de facilité, que si elles avoient aimé véritablement ; & on peut lire dans l'Escarbot l'agréable description qu'il fait du deuil de ces femmes. On nous dépeint la douleur des Gasconnes & des Languedociennes comme une source abondante de saillies originales, qui tarit deux ou trois jours après la perte de l'objet qu'elles paroissent regretter. Ces saillies sont accompagnées de pleurs, de gémissemens, d'exclamations, de sanglots. Des amies mêlent leurs larmes à celles de l'affligée. Elles pleurent parce qu'elles voient pleurer, & soupirent avec autant d'amertume, que si elles étoient fort touchées. Le concert de larmes & de sanglots se fait entendre à plusieurs maisons à la ronde ; & pendant qu'il dure, on donne un detail exact des belles qualites du defunt ou de la défunte. La vivacité du Climat fournit à l'imagination une infinité de particularités touchantes ; mais cette vivacité les fait oublier avec la même promtitude : l'affligée se met bientot en état de consoler celles qui pleuroient à son intention, & de se consoler elle-même le plutôt qu'il lui est possible.

Quelques Sauvages de l'Amérique se barbouillent le visage avec du noir, pour marquér leur deuil. Les Juifs mettoient de la cendre sur leur tête : les Heros d'Homére & de Virgile se rouloient dans la poussiére, & s'en couvroient aussi la tête. En tems de deuil les Americains Septentrionaux ne se coupent point les cheveux, & affectent pour témoignage de leur affliction, de n'avoir que de mauvais habits sur le corps. Les anciens Grecs portoient aussi des habits crasseux & uses : mais ils se coupoient les cheveux, & les jettoient sur le mort qu'ils avoient cheri, ainsi que les Floridiennes le pratiquent encore à l'egard de leurs maris ; car comme ce n'est que l'imagination qui inspire tous ces differens mouvemens, ils peuvent se trouver en differens Païs, comme en differens tems. Nous en parlerons dans la suite de cet Ouvrage. Les Egyptiens, les Juifs & plusieurs autres Peuples Orientaux déchiroient leurs habits pour témoigner leur tristesse. Les premiers ne se coupoient point les cheveux : mais il se barbouilloient le visage, s'abstenoient pendant soixante douze jours de plusieurs sortes d'alimens, ne se lavoient point, ne prenoient aucun plaisir, & passoient tout ce tems-la dans les pleurs. Les Mexicains emploioient dix jours aux obseques de leurs morts ; les anciens Thraces faisoient les obseques trois [illegible] ap[illegible] le décès. Nous citons ces exemples, pour montrer la conformite des Americ[illegible] avec les autres Peuples du Monde, en ce qui regarde les Ceremonies funebres ; cependant il seroit inutile d'entrer ici dans un plus long detail de ces Coutumes, puisque nous y reviendrons dans la suite.

Les Americains brulent ou enterrent avec le mort tout ce qui lui a servi pend[illegible] sa vie, même une partie de ses richesses. Les Mexicains & les Peruviens lui donnoi[illegible] aussi des domestiques pour lui tenir compagnie, ou pour le servir après cette v[illegible]. Dans (a) Homere [illegible]chille fait porter des armes sur le bucher de son cher Patrocl[illegible], egorge une douz[illegible] de jeunes hommes pour l'amour de ce favori, lui donne [illegible] chevaux & des chiens, [illegible] expedie enfin tout ce qu'il croit devoir lui être agreable en l'autre Monde. [illegible] Gaulois, les Peuples de la Grande Bretagne & [illegible] Germains pratiquoient les mêmes usages. Ces Peuples, dit on, enterroient avec [illegible] morts tout ce qui leur appartenoit, non pas à dessein de s'en servir en l'autre M[illegible] de, mais afin q[illegible] [illegible] vans de la perte q[illegible] [illegible] Il n'est pas même permis de [illegible] parmi les Sauvages de la Nouvelle France, [illegible] comme un ge q[illegible] on leur [illegible]

Les Juifs & les C[illegible] enterrent le[illegible] morts. [illegible] en est tres ancien [illegible] precede celui de bruler [illegible] corps, & l'on observe que les Romains [illegible] les premiers tems [illegible] Republique. En [illegible] leurs morts ; mais l[illegible] les plus [illegible]

(a) [illegible]

forme de tonneau, & font ordinairement ces fosses dans leurs *Aldeas*. Les anciens Romains, & quelques autres Peuples ensévelissoient très souvent les morts dans leurs propres maisons & dans leurs jardins; d'où, selon *Servius*, est venue la coutume d'adorer les Dieux Domestiques, que les Anciens appelloient Lares. Cependant les Loix des XII. Tables ordonnoient que l'inhumation des corps se fit hors de la Ville. (*a*) Les Brésiliens ont un autre usage assez remarquable : c'est de chanter à l'honneur des morts toutes les fois qu'ils passent près de leurs tombeaux ; ce qui est une espéce de commémoration que ces Sauvages font pour eux.

Les Sauvages du Canada, les Missisipiens, & plusieurs Nations de l'Amérique Méridionale font des présens à leurs morts. Cet usage revient à celui de quelques Peuples de l'Antiquité, qui portoient libéralement aux défunts ce qu'ils croioient devoir leur être agréable en l'autre Monde.

CHAPITRE XIX.

De la maniére *dont les* Américains conservoient l'Histoire.

(*b*) NOUS avons dit que les Américains ignoroient l'usage de l'Ecriture. Cependant on assure que les Peuples de la Nouvelle Espagne, & principalement ceux du Jucatan, faisoient avec des feuilles d'arbres certains livres, dans lesquels ils écrivoient, ou representoient les évenemens mémorables. On y voioit la maniere dont ils divisoient les tems, l'idée qu'ils avoient du cours des Astres, ce qu'ils sçavoient de la Physique & de l'Histoire naturelle. Si cela est bien véritable, le papier du Jucatan devoit avoir quelque rapport avec celui des anciens Egyptiens. Le zele destructeur des Moines & des Prêtres Espagnols, qui prenoient pour des operations magiques, & des pratiques superstitieuses tout ce qu'ils n'entendoient pas, fit condamner ces précieux monumens au feu : ainsi il est impossible de déterminer au juste le rapport de ces Livres avec les notres. Ce qu'on en peut dire de plus certain, est qu'ils étoient pleins d'Hiéroglyphes & de peintures, qui servoient à representer des évenemens historiques, & les Phénomenes de la Nature. Telle etoit l'ancienne écriture des Egyptiens : telle est encore celle des Chinois ; & je ne doute nullement que ce n'ait eté la premiére de toutes.

Nous parlerons de l'année Méxicaine dans la suite de cet Ouvrage : maintenant il suffira de donner une idée générale de ces caractéres, ou figures hieroglyphiques. Pour designer l'année que les Espagnols entrérent dans le Mexique, ils peignoient sur une roue, qui chez eux signifie le cours de l'annee, un homme avec un chapeau, & vetu à l'Espagnole. Fernand Cortez qui conquit ce beau Roiaume, fut surpris de voir que son arrivée, sa descente, les coups de canon qu'il avoit fait tirer, que tout cela, dis je, avoit eté annoncé à Montezuma & aux Méxicains, de la maniere qu'on vient de dire qu'ils ecrivoient. Mais comme cette maniere d'exprimer les pensées ne donnoit pas une idée assez complete des objets, ils suppleoient à ce defaut, en apprenant par cœur des discours en prose, & des Pieces de Poesie de la façon de leurs Sçavans. Ces Pieces servoient de Commentaires aux Hiéroglyphes, & conservoient, en passant de bouche en bouche, la tradition des evenemens. C'est de cette derniere maniere que les anciens Grecs, avant qu'ils eussent l'usage de l'ecriture, transmettoient à leurs descendans les évenemens les plus considerables de leur Histoire ; & on peut, je pense, en dire autant des autres Peuples.

A l'egard des Peuples du Perou, ils n'avoient ni lettres, ni caracteres à la façon des Chinois, ni chifres comme les Arabes, ni hieroglyphes à la maniere des Egyptiens. Cependant ils avoient quelque connoissance de la peinture : mais elle etoit fort grossiere. En general ils ne tenoient point d'autres Regitres, ou Memoriaux, que la Tradition orale, & les *Quippos* ou *Quippos*. Ces *Quippos* etoient des cordons de coton ou de boiaux, auxquels d'autres cordons etoient attaches, avec des nœuds de distance en distance, & de differentes couleurs, suivant les choses dont ils vouloient se ressouvenir. Les [illegible] etoient plus ou moins gros, selon l'idee qu'[illegible] [illegible] exprimer. Il est difficile de concevoir tout ce que ces cordons leur representoient, ni tous les secours que leur memoire en recevoit. Il suffit de dire qu'ils leur

(*a*) *Cicer.* ubi supra.

(*b*) *Acosta*, Histoire des Indes.

ſervoient d'Annales, de Codes, de Loix, de Rituels, de Cérémoniaux, &c. & qu'ils faiſoient avec les cordons, leurs cordelettes, leurs nœuds, leurs couleurs, autant de combinaiſons différentes, que nous en faiſons avec les vingt & trois lettres de l'Alfabet. Ces *Quippos* étoient ſous la garde de certains Officiers publics, que l'on appelloit *Quippocamaios*, dont la Charge répondoit en quelque façon aux Notaires, aux Sécretaires d'Etat, & à nos gardes d'Archives.

Les Péruviens ſe ſervoient auſſi de petites pierres qu'ils diſpoſoient en forme de roue, quand ils vouloient apprendre quelque choſe par cœur, & conſerver la mémoire d'un fait remarquable. C'étoit un foible équivalent de l'écriture, mais qui cependant témoignoit à ſon défaut l'effort d'imagination, dont l'eſprit humain eſt capable. Au tems de la découverte de l'Amérique, les Péruviens que les Miſſionnaires Eſpagnols convertiſſoient à la foi Chrétienne, apprenoient les principes de la Religion avec ces petites pierres diſpoſées en roues. L'une de ces roues exprimoit le *Credo*, l'autre le *Pater*, l'autre l'*Ave*, &c.

Paſſons à la diſpoſition des caractéres, ou plûtôt des Hiéroglyphes des Mexicains. Souvent ils les arrangeoient en cercle, ou de bas en haut, ou du centre à la circonférence. Toutes ces maniéres n'ont aucun rapport avec la maniére d'écrire des Latins, des Grecs, des Hébreux & des Chinois: mais elles prouvent que l'eſprit & l'imagination ont toujours aſſez bien ſervi les hommes, pour ſe rappeller ce qu'il y avoit d'important à ne pas oublier dans les temps paſſés.





CÉRÉMONIES, MŒURS ET COUTUMES RELIGIEUSES DES AMÉRICAINS.

TROISIEME PARTIE,

Où l'on explique les Cérémonies Religieuses de chaque Peuple de l'Amérique.

CHAPITRE PREMIER.

Religion *des* Peuples *de la* Baie *de* Hudson, &c.



E Nord de l'Amérique est si peu connu, & ce que les Relations en disent est si incertain, qu'il seroit impossible de donner une description raisonnable de la Religion de ses Peuples.[a] Voici ce que nous avons pu en recueillir : c'est que les Sauvages qui habitent aux environs de la *Baie de Hudson* n'ont aucun principe distinct de Religion, & que chacun, si l'on en croit un Voiageur qui a decrit assez exactement cette Baie, s'y fait un Dieu à sa mode, auquel il a recours dans ses besoins, par exemple, quand il est malade. C'est ne dire que très peu de chose, en s'exprimant de la sorte. Nous ne sçavons pas mieux quelle idée les Sauvages du *Détroit de Frobisher*, & des Côtes situées au Nord-Ouest de l'Europe, se font de la Divinité. Peut-être est elle la même, que celle des autres Sauvages de l'Ameri-

(*a*) *Relation de la Baie de Hudson* dans le T. VI. du *Recueil de Voiages au Nord*, de la premiere Edition.



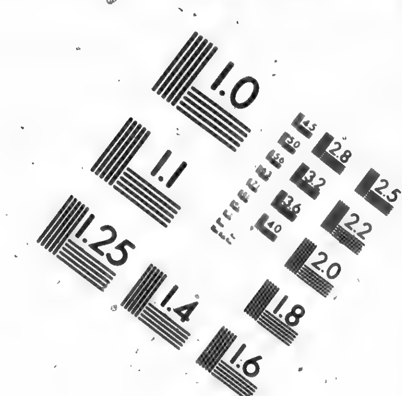
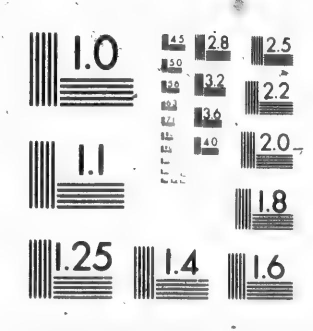


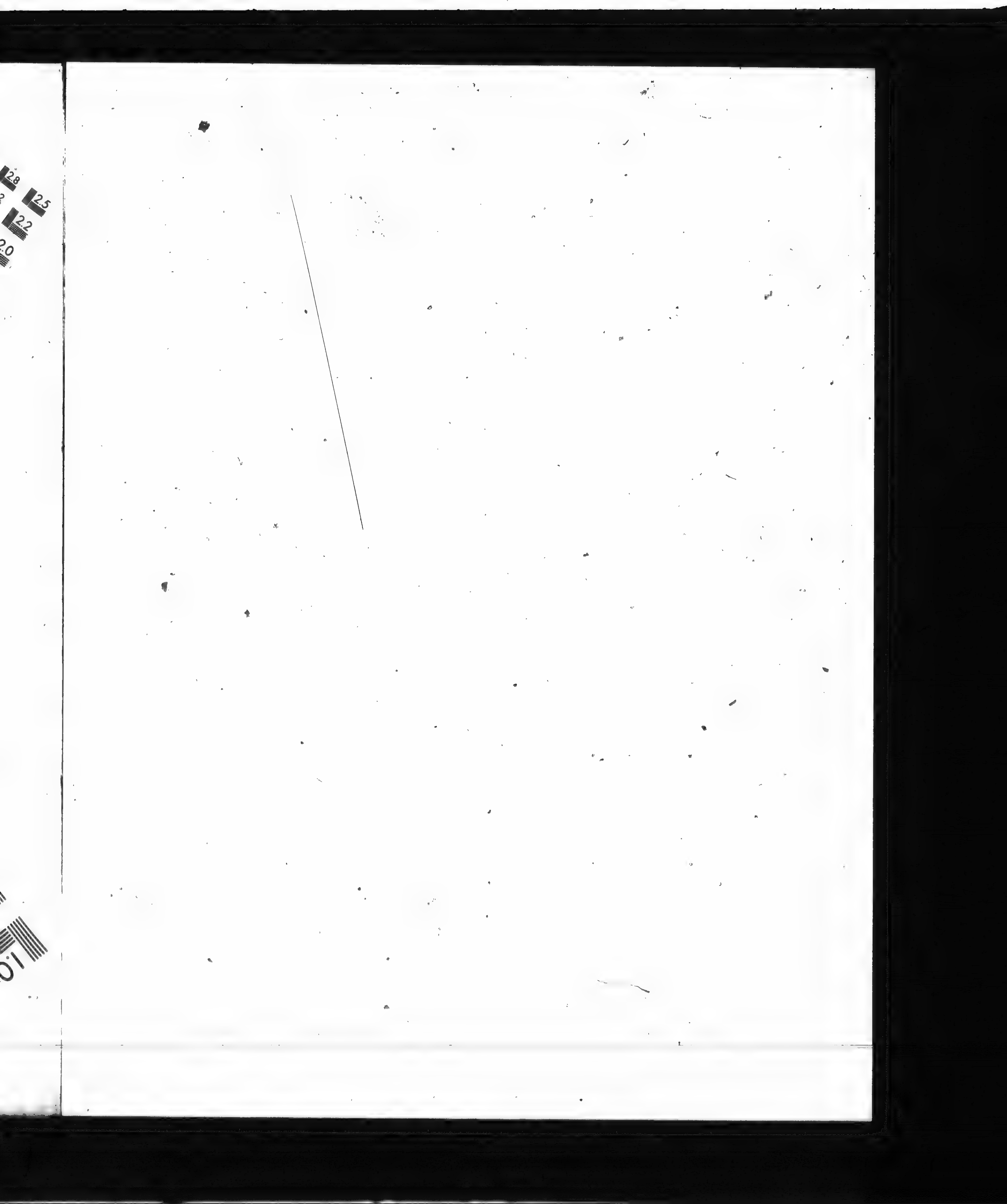
IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6″

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



que Septentrionale: mais puisqu'on ne sçauroit dire précisément en quoi consiste leur Idolâtrie, il vaut autant se taire sur ce sujet, que paier de fables la curiosité du Lecteur.

(*a*) Un Voiageur dit avec beaucoup de raison, que la vie errante & libertine éloigne l'esprit du Sauvage de la connoissance de Dieu : cette réflexion est sensée. Nous avons une preuve de cette verité dans la conduite des gens du Monde. Cependant, continue-t-il, les Sauvages, c'est-à-dire, selon lui, les Peuples les plus Septentrionaux de l'Amérique, qui font la traite avec les Anglois & les François pour le Castor & les autres pelleteries, les Sauvages, » ne sont point insensibles au bon- » heur & aux disgraces qui leur arrivent. Ils semblent avoir quelque principe du Ma- » nicheisme. Ils reconnoissent un bon & un mauvais Esprit. Ils appellent *Quichema-* » *nitou* le Dieu de prospérité, celui dont ils s'imaginent recevoir tous les secours de » la vie, qui préside dans tous les effets heureux de la nature. « Ils appellent *Matchimanitou* le mauvais Esprit, l'ennemi de la prospérité de l'homme, celui qui les afflige, auquel ils attribuent les maux qu'ils souffrent. Ils croient que le Soleil est le bon principe, & la Lune le mauvais; ce qui a quelque rapport à la croiance des Anciens, qui attribuoient à la Lune des influences mauvaises & pernicieuses. Ils donnoient à Pluton le Dieu des Ténebres, & à Proserpine sa femme, qui dans le Systême des Anciens est la même que la Lune, la direction de tout ce qui se fait entre la terre & la Lune. Ces deux Divinités nocturnes étoient les fidelles dépositaires de nos maux. Au reste *Manitou* est le nom que tous les Peuples dont il est ici question, donnent à un Génie qu'ils croient résider en ce qui a vie, & même dans les choses inanimées. Ils adorent ce Génie dans tout ce qui frappe leurs sens. Un Oiseau, un Bœuf, un Ours, une fléche ont un *Manitou*. Chaque Sauvage a son *Manitou* particulier, qu'il regarde comme son Dieu tutélaire : cela revient à l'opinion de plusieurs Peuples anciens & modernes, que chaque homme a son Génie familier qui le gouverne jusqu'à la mort. (*b*) Ils l'exposent dans leurs Cabanes, & lui font » des sacrifices de Chiens ou d'autres Animaux. Les Guerriers (Ilinois) portent » leurs *Manitous* dans une natte, & ils les invoquent sans cesse, pour remporter la » victoire sur leurs ennemis. Les Charlatans (c'est-à-dire les Jongleurs) ont pareil- » lement recours à leurs *Manitous*. «

Les Sauvages dont nous parlons semblent reconnoître le Soleil pour le Souverain Maître de l'Univers. Ils l'encensent avec du tabac; & cela s'appelle chez eux (*c*) *fumer le Soleil*. Voici comment ils pratiquent une Cérémonie Religieuse, que nous croions pouvoir désigner sous le nom d'*encensement*. Les Chefs des familles s'assemblent dès la pointe du jour chez quelqu'un des principaux Chefs, qui allume le Calumet, le présente trois fois au Soleil Levant; & pendant qu'il le conduit avec ses deux mains selon le cours du Soleil, jusqu'à ce qu'il arrive au point où il a commencé, il lui adresse ses vœux, lui demande sa protection, le supplie de le diriger en ses entreprises, & lui recommande toutes les familles du Canton. Ensuite le Chef fume dans le Calumet, & le présente à l'Assemblée; afin que ceux qui la composent *fument le Soleil* chacun à leur tour.

Avant que d'aller plus avant il faut donner ici la description du *Calumet*. (*d*) » C'est » une maniére de Pipe fort longue faite de pierres rouges, enjolivée de têtes de » (*e*) Pics-bois, & de Canars branchus, oiseaux qui se perchent sur les arbres. La » tête de ces Oiseaux est de la plus belle ecarlate qui se puisse voir, & parée de » beaux plumages. Ils suspendent ou attachent au milieu du bâton qui fait le corps » du *Calumet*, des plumes d'ailes d'un oiseau qu'ils appellent *Kibou*, qui est une » sorte d'Aigle. On ne fait aucune entreprise considérable qu'auparavant on n'ait dan- » sé le *Calumet*. Calumet, dit encore *La Hontan* dans ses Voiages, est un mot Normand, derivé de Chalumeau. Les Normans l'établirent dans les premiers Voiages qu'ils firent au Canada. Les Iroquois appellent le *Calumet*, *Ganandoë*, & les autres Sauvages *Paogan*. Toutes les Relations s'accordent à dire que les Sauvages de l'Amerique Septentrionale ont une vénération extraordinaire pour le *Calumet*; qu'ils le regardent comme un mystére, & comme un présent que le Soleil a donné aux hommes.

(*a*) La Poterie *Histoire de l'Améri. Sept.* Tom. I. 1722.

(*b*) *Lettre du Pere M[illegible] Missionnaire aux Ilinois* dans le XI. Recueil des *Lettres Edifiantes & Curieuses*.

(*c*) La *Poterie* ubi suprà.

(*d*) Ibid.

(*e*) *Peaks* en Anglois. Voiez l'*Histoire de la Virg.* 12. 1706. Edit. d'Amsterdam.

Lo

COUTUMES

récisément en quoi consiste leur
paier de fables la curiosité du

que la vie errante & libertine
eu : cette réflexion est sensée.
ite des gens du Monde. Cepen-
lui , les Peuples les plus Sep-
es Anglois & les François pour
e sont point insensibles au bon-
t avoir quelque principe du Ma-
Esprit. Ils appellent *Quichema-*
ent recevoir tous les secours de
la nature. « Ils appellent *Mat-*
ité de l'homme, celui qui les
nt. Ils croient que le Soleil est
elque rapport à la croiance des
nauvaises & pernicieuses. Ils don-
oine sa femme, qui dans le Sy-
rection de tout ce qui se fait
rnes étoient les fidelles déposi-
-tous les Peuples dont il est ici
n ce qui a vie, & même dans
ce qui frappe leurs sens. Un
itou. Chaque Sauvage a son *Ma-*
éclaire : cela revient à l'opinion
ue homme a son Génie familier
dans leurs Cabanes, & lui font
es Guerriers (Ilinois) portent
t sans cesse, pour remporter la
-dire les Jongleurs) ont pareil-

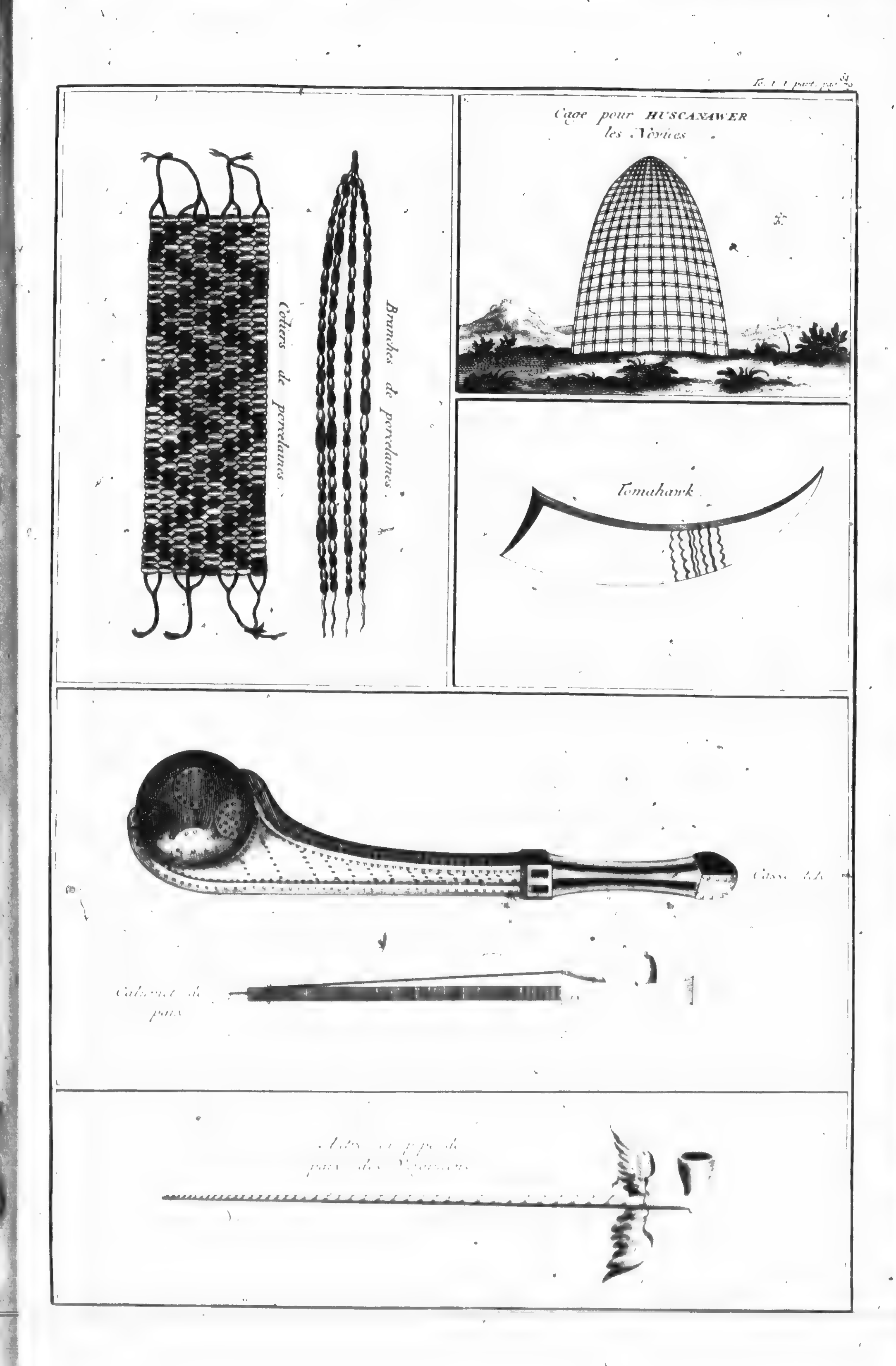
oître le Soleil pour le Souverain
& cela s'appelle chez eux (c)
érémonie Religieuse, que nous
Les Chefs des familles s'assem-
incipaux Chefs, qui allume le
pendant qu'il le conduit avec
u'il arrive au point où il a com-
tection, le supplie de le diriger
illes du Canton. Ensuite le Chef
, afin que ceux qui la compo-

escription du *Calumet*. (d) » C'est
rouges, enjolivée de têtes de
se perchent sur les arbres. La
qui se puisse voir, & parée de
lieu du bâton qui fait le corps
appellent *Kibou*, qui est une
able qu'auparavant on n'ait dan-
ns ses Voiages, est un mot Nor-
irent dans les premiers Voia-
e *Calumet*, *Ganandoé*, & les au-
lent à dire que les Sauvages de
rdinaire pour le *Calumet*, qu'ils
esent que le Soleil a donné aux

Poterie ubi suprà.

en Anglois. Voiez l'*Histoire de la Virg.*
Edit. d'Amsterdam.

La



Le P. *Hennepin* parle de ce Calumet avec beaucoup plus de précision. (*a*) » Le » *Calumet*, dit-il, est une grande Pipe à fumer, de marbre rouge, noir ou blanc. » Elle ressemble assez à un marteau d'armes: la tête en est bien polie; & le tuiau, » long de deux pieds & demi, est une canne assez forte, ornée de plumes de tou- » tes sortes de couleurs, avec plusieurs nattes de cheveux de femmes, entrelassés de » plusieurs maniéres. On y attache deux ailes; & cela le rend assez semblable au Ca- » ducée de Mercure, ou à la baguette que les Ambassadeurs de Paix portoient autrefois » à la main. Cette canne est fourée dans des cols de Huars, qui sont des oiseaux » tachetés de blanc & de noir, gros comme nos Oies, ou dans des cols de canars » branchus. Ces canars sont bigarrés de trois ou quatre couleurs différentes. Chaque » Nation embellit le *Calumet* selon son usage, ou selon son inclination particuliere. » Le *Calumet* sert d'assurance à tous ceux qui vont chez les Alliés des Nations qui le » donnent. C'est un symbole de paix; & l'on est généralement persuadé qu'il arrive- » roit de grands malheurs à celui qui violeroit la foi du *Calumet*. C'est le seau de » toutes les entreprises, des affaires de conséquence, & des cérémonies publiques. « La *Hontan* dans ses Voiages dit, (*b*) que le tuiau du *Calumet* » a quatre ou cinq » pieds de long. Le corps de cette pipe a huit pouces, (apparamment de diametre) & » la bouche où l'on met le tabac trois. « Les petites différences qui se rencontrent dans les Voiageurs, viennent seulement de ce qu'ils parlent de différens cantons, où chacun fait le *Calumet* & l'enjolive à sa maniere.

Revenons à la Religion de ces Peuples. Ils ne pratiquent la Cérémonie de *fumer le Soleil* qu'en des occasions de conséquence; car dans le culte ordinaire, ils s'adressent à leur *Manitou* qu'ils portent toujours avec eux, & qu'ils reçoivent ordinairement de leurs *Jongleurs*. L'Auteur de l'*Histoire de l'Amérique Septentrionale* (*c*) dit que certains Sauvages, qui habitent vers les Côtes, croient que dans les tempêtes l'esprit de la Lune se met au fond de la mer, & y excite l'orage. Pour l'appaiser, ils lui sacrifient ce qu'ils ont de meilleur dans le Canot, jettant tout à la mer, même le tabac. Le sacrifice est accompagné du chant, & de quelques autres cérémonies qui tendent à chasser ce mauvais Esprit.

Pour sçavoir l'évenement de leurs affaires, ces Sauvages s'adressent à leurs *Jongleurs*: ceux-ci rendent leurs Oracles avec beaucoup de cérémonies, & d'une maniére qui ne manque pas d'artifice. Le *Jongleur* fait avec des perches enfoncées dans la terre, une Cabane ronde qu'il entoure de peaux de *Caribous*, ou d'autres Animaux, avec une ouverture enhaut assez large pour passer un homme. Ce *Jongleur* s'y enferme seul; chante, pleure, s'agite, se tourmente; fait des invocations, des imprécations, des conjurations; demande au *Matchimanitou* ce qu'il souhaite. Celui-ci répond avec fracas; en quoi il n'y a rien qui choque la haute idée que tous les hommes se font de la Majesté Divine. Cette idée ne permet pas de croire que les Dieux parlent sans beaucoup de bruit, ni même sans commettre quelque désordre dans la Nature. Si le Jupiter d'Homére hausse le sourcil, l'Olympe tremble; s'il parle, les élemens sont émus. La voix de Mars ressemble à celle de six ou sept mille hommes, qui crioient en même tems. D'abord l'entousiasme du Jongleur se fait appercevoir par un bruit sourd, comme d'une roche qui tombe; & toutes les perches sont agitées avec une violence si surprenante, que l'on croiroit que tout se renverse. C'est au milieu de cette agitation sacrée que le Jongleur rend l'Oracle. Nous donnons cette description sur la foi du Sieur *de la Potterie*; & on n'a pas de peine à s'appercevoir, que le prétendu Prophéte est un charlatan plus fin & plus rusé que ceux qui le consultent, & ausquels il lui est facile d'en imposer.

(*a*) *Nouvelle Découv.* dans l'*Amérique Sept.* Utrecht. 1697.

(*b*) On voit ici la figure du *Calumet*.

(*c*) La *Potterie*, Tome I.

CHAPITRE II.

Religion *des* Peuples *qui habitent sur les bords du* Missisipy ; *des* Canadiens, *des* Sauvages *de* Terre-Neuve, *des* Iroquois, *&c.*

SI l'on en croit le P. *Hennepin* (*a*) on ne voit aucun véritable sentiment de Religion, ni aucun culte réglé parmi ces Peuples. *Quelques idées confuses & quelque espéce de vénération pour le Soleil, qu'ils reconnoissent, mais seulement en apparence, pour celui qui a tout fait, & conserve tout*, font à peu près leur Religion. Quand les *Nadouessans* & les *Issatis* prennent du tabac, ils jettent leurs regards sur le Soleil; & comme cet Astre est le seul objet qui leur inspire un respect Religieux, lorsqu'ils ont allumé le *Calumet*, ils le lui presentent & le prient d'y fumer. Ces Peuples, & tous ceux qui habitent sur les bords du Missisipy, ne donnent qu'au Soleil les foibles marques de cette reconnoissance, que nous devons à l'Etre Supréme. Ils lui offrent les prémices de leur Chasse dans la Cabane de leur Chef, qui met sans doute à profit les offrandes que son Peuple fait à cet Astre. Quand ils apperçoivent l'Aurore, ils envoient au Soleil levant la premiere fumée de leurs *Calumets*, en marmottant quelques paroles, qui sont peut-être leurs prieres du matin. Ensuite ils fument vers les quatre parties du Monde. On assure que (*b*) les habits de cérémonie de quelques-uns de ces Peuples ont ordinairement deux Soleils figurés, & qu'ils portent sur le corps des représentations de Taureaux Sauvages, de Cerfs, de Serpens, &c.

Le Religieux que nous citons ici, donne un détail plus circonstancié de la Religion de ces Nations, & des sentimens sur lesquels elle est fondée, dans sa troisiéme *Relation de la Louisiane*, qui porte pour titre, *Voiage en un Païs plus grand que l'Europe*. Voici la substance de ses paroles. » La plus grande partie de ces Barbares » croit la Création du Monde. Le Ciel, disent ils, la Terre, & les hommes ont » été faits par une femme, qui gouverne le Monde avec son fils. C'est, continue » le P. *Hennepin*, peut-être à cause de cela que ces Sauvages content leurs généalo» gies par les femmes. Le fils est le principe du bien, & la femme la cause du mal: » cependant ils croient que l'un & l'autre jouissent également d'une parfaite felicité. » La femme, disent-ils encore, tomba du Ciel enceinte; & fut reçue sur le dos » d'une tortue qui la sauva du naufrage. « Il semble qu'on puisse remarquer dans ce systême bizarre quelque légere idee des verités contenues dans l'Histoire de la chute du premier homme, telles que Moïse les rapporte. » D'autres Sauvages de ce mê» me Continent croient, qu'un certain Esprit, que les Iroquois appellent *Otkon*, » ceux de la Virginie *Okée*, & d'autres Sauvages qui demeurent au bas du Fleuve S. » Laurent *Atabauta*, est le Créateur du Monde, & qu'un nommé *Messou* en a été » le réparateur après le Deluge. Ils disent que *Messou* allant un jour à la chasse, ses » chiens se perdirent dans un grand lac, qui venant à se deborder couvrit la terre » en peu de tems. Ils ajoutent que par le moien de quelques animaux, il répara le » Monde avec cette Terre. Les Sauvages qui habitent au haut du Fleuve Saint Lau» rent, & du *Missisipy*, disent qu'une femme descendit du Ciel, & voltigea quelque » tems en l'air, cherchant où poser son pied. La Tortue lui offrit son dos. Elle l'ac» cepta, y fit sa demeure. Dans la suite les immondices de la Mer se ramasserent au» tour de la Tortue; & il s'y forma insensiblement tout autour une grande étenduë » de terre. Cependant la solitude ne plaisant point à cette femme, il descendit d'en» haut un Esprit, qui la trouvant endormie s'approcha d'elle. Elle devint enceinte » après cette aproche, & accoucha de deux garçons qui sortirent de son coté. » Ces enfans devenus grands s'occuperent à la chasse, & comme l'un etoit beau» coup plus habile chasseur que l'autre, la jalousie fit naitre bientot la discorde. Ils » vécurent dans une haine irreconciliable. Le mal-adroit, dont l'humeur etoit farou» che, traita son frere si mal, que celui-ci fut obligé de quitter la Terre, & de

(*a*) *Nouvelle Decouverte dans l'Amerique Septentrionale.*

(*b*) *Voiage en un Païs plus grand que l'Europe* par le P. *Hennepin*, To. V. du *Recueil de Voiages au Nord.*

» se retirer dans le Ciel. Après cette retraite, l'Esprit retourna vers la femme ; & » de cette seconde entrevue nâquit une fille, qui est la Mere des Peuples de l'Amérique Septentrionale. « Le Lecteur pourra trouver quelque rapport entre cette fable & l'histoire de *Caïn* & d'*Abel*, telle que Moïse nous l'a conservée.

Le Sieur de la *Potterie*, dans son *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, donne un Systême de la Création, suivant les Sauvages, assez différent de celui-là. » Les Sauvages » croient & tiennent pour assuré, qu'ils ont tiré leur origine des Animaux, & que le » Dieu qui a fait le Ciel s'appelle *Michapous*. Ils ont quelque idée du déluge, & croient » que le commencement du Monde n'est que depuis ce tems-là ; que le Ciel a été créé » par ce *Michapous*, lequel ensuite créa tous les Animaux qui se touvérent sur des bois flo» tans, dont il fit un caieu, qui est une maniére de pont, sur lequel il demeura plusieurs jours » sans prendre aucune nourriture. *Michapous*, disent-ils, prévoiant que toutes ses Créa» tures ne pourroient subsister long-tems sur ce pont, & que son ouvrage seroit impar» fait, s'il n'obvioit aux malheurs & à la faim, & ne se voiant alors que Maître du » Ciel, se trouva obligé de recourir à *Michinisi* le Dieu des eaux, & voulut lui em» prunter de la terre pour y loger ses Créatures. Celui-ci ne se trouva pas disposé à » écouter la demande de *Michapous*, qui envoia tour à tour le castor, le loutre & le » rat musqué chercher de la terre au fond de la mer, sans pouvoir récouvrer que fort » peu de grains de sable ; & cela seulement par le moien du dernier. « *Michapous* mit habilement le peu de sable à profit, puisqu'il servit de levain à une haute montagne. Le Renard fut invité de tourner autour de cette montagne : *Michapous* l'assûra que ces tours agrandiroient la terre. Le Renard tourna donc quelque tems, pour augmenter le Globe terrestre : Mais il se lassa bientôt, & *Michapous* acheva le reste. Confrontez cette Relation du Sieur de la *Potterie* avec ce qui a été dit dans le Chapitre I. de la premiere Partie sur la formation de la Terre. Pour concilier ces différentes Traditions, on peut penser que la *Potterie* parle d'un Canton de Sauvages, & le Pere Laffiteau d'un autre. Il n'y a rien là d'extraordinaire : ce que *Sanconiathon* nous apprend de la croiance des Phéniciens sur l'origine du monde, & *Bérose* des Chaldéens, sur le même sujet, se ressemble encore moins ; quoique ces deux Peuples ne fussent pas fort éloignés l'un de l'autre.

Les idées de ces Sauvages sur plusieurs Phénomenes de la Nature, comme les tremblemens de terre, le tonnerre, les feux céléstes, &c. ne sont pas moins extraordinaires. Ils en ont de très-bisarres sur l'origine des bêtes & sur la création de l'homme, qu'ils font naître de la corruption des premiers animaux que *Michapous* détruisit, à cause de la discorde qui régnoit entr'eux. Ces hommes nouvellement créés inventérent contre les bêtes l'arc & les fleches. Un jour il arriva qu'un d'entr'eux s'étant écarté des autres, découvrit une cabanne dans laquelle il trouva *Michapous*, qui lui donna une femme, & limita les devoirs de l'un & de l'autre. La chasse & la pêche furent le partage de l'homme ; la cuisine, la quenouille, & tous les soins du ménage furent destinés à la femme. *Michapous* fit pour les compagnons de cet homme des contrats de mariage de même teneur. Il les maria tous de sa main ; leur donna puissance sur les animaux ; & les avertit qu'il les avoit créés pour mourir, mais qu'après leur mort ils iroient dans un lieu de plaisir. Les hommes vécurent heureux & contens pendant quelques siécles : mais le genre humain s'étant extrémement multiplié, il fallut chercher de nouveaux Païs de chasse. La discorde & la jalousie se mélerent enfin parmi ces Chasseurs ; & voilà l'origine de la guerre.

Ce même Auteur nous apprend que les Sauvages font des festins à l'honneur de *Michapous*, & qu'on est obligé d'y manger toutes les viandes jusqu'aux os, qu'ils consacrent à *Michapous* & aux Génies. C'est un mauvais présage pour le Maître du festin, lorsque les conviés ne mangent pas tout ce qui leur a été présenté. Il doit s'attendre à plusieurs traverses dans ses entreprises. Ils immolent, à ce qu'il dit, des chiens au Soleil.

(*a*) Champlain rapporte une autre opinion de quelques Sauvages du *Canada* sur la Création, &c. Il y a, disent-ils, un seul Dieu Créateur de toutes choses. Après avoir créé la Nature, il prit un certain nombre de fleches, les planta dans la terre, & tira l'homme & la femme de ce germe digne du caractére de ces Peuples, qui ne vivent que pour se détruire par la guerre. Ils croient une *quaternité*, c'est-à-dire une Essence Divine en quatre personnes, sçavoir Dieu qui est le Pere, le Fils, la Mere & le Soleil. Cette Mere est le principe du mal.

Otkon, *Qkée* chez les Virginiens, *Atahauta*, *Manitou* chez les Canadiens, &c. sont

(*a*) Dans ses Voiages.

ſont des noms qui dans les différens langages de ces Peuples expriment peut-être la même idée. C'eſt l'Eſprit univerſel, qui donne l'être & le mouvement à la matiére. C'eſt la cauſe premiere, dont les Sauvages conçoivent la puiſſance & les facultés à leur maniére, & toujours fort confuſément. Mais pourroit-on même attendre un pareil raiſonnement de ces Peuples? puiſque, ſi l'on en croit le P. *Hennepin*, ils n'ont jamais fait en matiére de Religion le moindre uſage de leur raiſon, & qu'ils ſont même, ſelon lui, *incapables de raiſonnemens communs & ordinaires ſur ce ſujet. Cependant*, ajoute-t'il, *on trouve pourtant chez eux des ſentimens confus de Divinité.* (*a*) *Les uns reconnoiſſent le Soleil pour Dieu; d'autres un Génie qui domine dans l'air. Quelques-uns regardent le Ciel comme une Divinité, &c. Les Nations du Sud ſemblent croire un Eſprit univerſel. Ils s'imaginent qu'il y a un eſprit en chaque choſe, & même dans celles qui ſont inanimées.* Ils leur adreſſent des prieres & des vœux, ils conjurent les Rivieres, les torrens, & ces caſcades effroiables, que les Relations du Miſſiſſipy & du Canada appellent des *Sauts*: ils accompagnent ces conjurations de l'offrande de quelques peaux de Caſtor, qu'ils attachent aux branches d'un arbre voiſin du *Saut*. S'il y a ſur leur route quelque torrent, ou des chutes d'eau, ils y jettent une peau de Caſtor, du tabac, de la porcelaine, &c. C'eſt un ſacrifice, par lequel ils eſpérent attirer ſur leurs perſonnes la bénédiction de l'Eſprit qui réſide dans le torrent. Le détail des prieres conſiſte à demander bonne chaſſe à l'Eſprit du *Saut*; à le ſupplier de ſe laiſſer traverſer ſans riſque; à implorer ſa protection contre l'ennemi; & à le mettre de la partie dans la vengeance qu'ils méditent. Revenus de leur expédition, ils lui immolent des priſonniers.

» Cependant, continue ce Religieux, ils n'ont point de Cérémonie extérieure de » Religion, qui montre qu'ils rendent quelque Culte à la Divinité. On ne leur voit » ni Sacrifice, ni Temple, ni Prêtre, ni aucune marque de Religion. Ils croient ſeu» lement, qu'un Eſprit univerſel leur inſpire ce qu'ils doivent faire « qu'il dirige leurs ſonges & leurs penſées; juſques là que s'ils ſe croient inſpirés à tuer un homme, ou à faire quelqu'autre mauvaiſe action, ils ne croiront pas commettre un crime en exécutant leur projet. On ſent aſſez les contradictions de ce bon Pere dans tous les raiſonnemens qu'il fait ſur la Religion des *Miſſiſſipiens*. Qu'appelle-t'il rendre un Culte à quelque Divinité? S'ils croient qu'un Eſprit Univerſel gouverne le Monde, & pénetre non ſeulement tout ce qui eſt animé, mais même tout ce qui ne l'eſt pas; ſi d'ailleurs ils croient devoir ſuivre les mouvemens qu'il leur inſpire, ſe confier en lui, & lui adreſſer des Prieres & des Sacrifices; n'eſt-ce pas avoir un Culte, & quelques Cérémonies Religieuſes?

Ces Peuples ont des Jongleurs, qui rendent les Oracles; interprétent les ſonges, qu'ils regardent comme des ordres & des avertiſſemens de Dieu; prédiſent l'avenir; (*b*) ſe vantent même de faire venir la pluie, le beau tems, le calme, l'orage, la fertilité, & de rendre la chaſſe heureuſe. On peut croire qu'ils ne manquent ni de détours, ni d'adreſſe pour défendre leur impoſture, quand l'événement ne répond pas à la prédiction. Nous ne nous étendrons pas davantage ſur leur Jonglerie, qui ne différe en rien de celle dont nous avons déja parlé.

On aſſure que ces Sauvages attribuent une ame raiſonnable à pluſieurs ſortes d'animaux, & qu'ils ont ſurtout de la vénération pour les os d'Elan & de Caſtor. Ils s'imaginent que les ames de ces animaux viennent voir de quelle maniére on traite leurs corps; qu'elles en avertiſſent enſuite & les vivans & les morts; & que s'il arrive qu'on les traite mal, les animaux de cette eſpéce ne veulent plus ſe laiſſer prendre, ni dans ce Monde ni dans l'autre. Il faut croire que l'adreſſe & la ſubtilité de ces animaux ſont l'origine de cette opinion des Sauvages.

Nous finirons le caractere de l'Idolâtrie de ces Peuples par un trait digne de leur ignorance, & de cette foibleſſe d'eſprit qui eſt inévitable dans les ténebres dont ils ſont envelopés: c'eſt qu'ils croient aux prodiges, & qu'ils craignent le tonnerre. On en voit, dit le P. *Hennepin*, (*c*) qui portent toujours avec eux un corbeau décharné, qu'ils diſent être le maître de leur vie. D'autres choiſiſſent un hibou, une coquille de mer, un os: cependant le cri d'un hibou les effraie; ils en tirent un mauvais augure. Il y a apparence que cet oiſeau n'eſt pas leur Eſprit familier.

Les *Natches*, autre Peuple du Miſſiſſipy, ont chez eux de tems immémorial une eſpéce de Temple où ils conſervent du feu, qu'un Prêtre deſtiné à la garde du Temple a ſoin d'entretenir allumé. (*d*) Cet édifice eſt dédié au Soleil, dont ils prétén-

(*a*) Les Peuples qui habitent aux environs du *Miſſiſſipy*.
(*b*) *Hennepin* ubi ſupra.
(*c*) *Idem* ubi ſuprà.
(*d*) Voiez Tome V. du *Recueil des Voiages au Nord*.

dent que la famille de leur Chef est descendue. Les *Tensas*, ou *Taenças*, adorent la même Divinité. Ces Peuples lui consacrent aussi des Temples, des Autels, des Prêtres, avec un feu qu'ils entretiennent, comme les *Natches*, à son honneur. Ce feu perpétuel étoit, comme l'on sçait, le symbole du Soleil chez plusieurs Nations de l'Antiquité. A tous les déclins de la Lune, ils portent par forme de Sacrifice à la porte du Temple un grand plat rempli de ce qu'ils ont de plus délicat, dont leurs Prêtres font une offrande à cet astre deifié.

Nous donnerons sur la foi de (*a*) l'Auteur de la *Relation de la Louisiane*, qui a été publiée sous le nom du *Chevalier de Tonti*, la description d'un de ces Temples du Soleil. » Il est enfermé, dit-on, dans le circuit d'une grande muraille. L'espace qui » est entre deux forme une espéce de parvis, où le Peuple se proméne. On voit au-» dessus de cette muraille un grand nombre de piques, sur la pointe desquelles on » met les têtes des ennemis, ou des plus grands criminels. Au-dessus du frontispice » on voit un gros billot fort élevé, entouré d'une grande quantité de cheveux, & » chargé d'un tas de chévelures en forme de trophées. Le dedans du Temple n'est » qu'une nef peinte, ou bigarrée en haut par tous les côtés, de plusieurs figures dif-» férentes. On voit au milieu de ce Temple un grand foier qui tient lieu d'Autel, » où brûlent toujours trois grosses buches mises de bout en bout, que deux Prêtres » revêtus de cappes blanches ont soin d'attiser. C'est autour de cet Autel enflammé, » que tout le monde fait ses prieres avec des hurlemens extraordinaires. Les prieres » se font trois fois le jour; au lever du Soleil, à midi & à son coucher. On y voit » un cabinet ménagé dans la muraille. C'est le Tabernacle du Dieu. Deux Aigles » éploiées & tournées vers le Soleil, y sont suspendues. « Cette description nous donne une assez belle idée du Culte Religieux des Peuples du Mississipy. S'imagineroit-on devoir trouver un appareil si éclatant de dévotion sur les bords d'un Fleuve, où l'on ne croioit rencontrer que des Sauvages grossiers & brutaux? Mais aussi tout ce que ce spectacle a de brillant, ne seroit-il point l'ouvrage de l'imagination du Voiageur?

Les Peuples du *Canada* donnent le nom de (*b*) *Grand Esprit* à cet Etre Supréme, que les autres Sauvages reconnoissent pour l'*Esprit Universel*. Ces Peuples raisonnent très-conséquemment, s'il en faut croire le Voiageur auquel (*c*) un Moine défroqué a prété sa plume & son caractére. » Ils prouvent, dit-il, l'existence de l'Etre Supré-» me par la composition de l'Univers, qui fait remonter à un Etre supérieur & tout » puissant; d'où il s'ensuit que l'homme n'a pas été fait par hazard. Ils adorent cet » Etre supérieur de la maniére du monde la plus abstraite; & voici comment ils s'ex-» pliquent. L'existence de Dieu étant inséparablement unie avec son Essence, il con-» tient tout, il paroît en tout, & il donne le mouvement à toutes choses. Enfin tout » ce qu'on voit, & tout ce qu'on conçoit est ce Dieu, qui subsistant sans bornes, sans » limites, & sans corps, ne doit point être représenté sous la figure d'un vieillard, ni » de quelqu'autre chose que ce puisse être, quelque belle, vaste ou étendue qu'elle » soit; ce qui fait qu'ils l'adorent en tout ce qui paroît au Monde. Cela est si vrai, » que dès qu'ils voient quelque chose de beau, de curieux ou de surprenant, sur tout » le Soleil & les autres Astres, ils s'écrient ainsi! *ô Grand Esprit*, nous te voions par-» tout. C'est de cette maniére qu'en refléchissant sur les moindres bagatelles, ils re-» connoissent un Etre Créateur sous ce nom de *Grand Esprit*, ou de maître de la vie. « Pourroit-on mieux paraphraser & justifier plus ingénieusement la maniére obscure & incertaine, dont il paroît que ces Peuples Sauvages expriment leur croiance touchant le premier Principe de la Nature? La Méthode avec laquelle il les fait raisonner sur les mystéres de la Religion Chrétienne, n'est pas moins subtile. On y voit étalées toutes les difficultés, qu'un Libertin est capable de former, ou de recueillir pour la détruire.

(*a*) Insérée dans le Tome V. du *Recueil de Voiages au Nord*.

(*b*) Le Baron *de la Hontan* dans ses Voiages.

(*c*) » Le Sieur *Gueudeville Ex-Catholique*, Auteur » des Dissertations qui composent l'*Atlas Historique*, & de plusieurs autres Ouvrages. Ce Moine » défroqué qui a semé la bouffonnerie dans la plus » grande partie de ses Ecrits, ne l'a pas épargnée » dans les Voiages du Baron de la *Hontan*, qu'il » a cru rendre plus agréables par là, quoique » souvent aux dépens de la vérité. A l'égard des » Sauvages du Canada, s'ils raisonnoient avec tou-» te la précision qu'il leur attribue, on pourroit » croire qu'ils ont quelque idée de notre dialecti-» que. « On observera que cette Note est de l'Editeur Hollandois. Pour nous, il ne nous arrivera jamais d'insérer rien de personnel dans cet Ouvrage.

Sacrifices & Adorations *des* Sauvages *du* Canada.

NOUS avons dit que les Peuples du Canada & ceux de la Baie de *Hudson*, &c. donnent le nom de *Kitchi-Manitou* au Grand-Esprit. Ils lui attribuent le bien ; comme au contraire ils attribuent le mal à ce mauvais Génie, dont nous avons déja parlé sous le nom de *Matchi-Manitou* : mais outre cela ils établissent des Intelligences bien ou mal faisantes dans tout ce qu'ils trouvent merveilleux ; & selon que les choses leur paroissent utiles ou pernicieuses, ils font présider sur elles de bons ou de mauvais Génies. La *Hontan* dit qu'ils mettent l'or & l'argent au nombre de ces derniéres choses : l'idée est assez juste. Ils voient une partie des soins & des fatigues, que les François se donnent pour amasser des richesses : que diroient-ils, s'ils voioient ici l'avarice des Européens dans toute son étendue ?

Les Sauvages, dit la *Hontan*, ne font jamais de Sacrifices de Créatures vivantes au *Kitchi-Manitou* : mais ils brûlent à son honneur des Marchandises qu'ils trafiquent avec les François ; & le sacrifice va quelquefois à plus de cinquante mille écus. Voici le détail que ce Voiageur nous donne de toute la Cérémonie. On choisit pour la solemniser un jour serain, & un tems calme. Alors chaque Sauvage porte son offrande sur le bucher. Ensuite quand le Soleil est le plus élevé sur l'Horison, les jeunes Canadiens se rangent autour du bucher avec des écorces allumées, pour mettre le feu. Les Guerriers chantent, & dansent jusqu'à ce que le Sacrifice soit consumé, pendant que les vieillards haranguent le *Kitchi-Manitou*, & présentent de tems en tems au Soleil leurs *Calumets* allumés. Les danses & les chansons durent toute la journée ; & les hommages du *Calumet* se rendent depuis le lever du Soleil jusqu'à son coucher, en observant de l'adorer à son levant, à son midi, & à son couchant. La planche représente le Sacrifice des Canadiens à *Kitchi-Manitou*. Au reste, quoiqu'en dise l'Auteur d'où nous tirons ceci, les Sauvages du Missisipy immolent des prisonniers aux Génies, qu'ils croient présider sur les eaux, ainsi qu'on l'a dit ci-devant.

Nous donnerons ici le formulaire des prieres que font les Sauvages dans le Sacrifice dont parle la *Hontan*. Ils demandent au *Grand-Esprit*, à ce *Kitchi-Manitou*, qu'ils reconnoissent pour le maître de leur vie, qu'il les protége contre les méchans, & qu'il leur accorde sa faveur ; qu'il conserve le courage & la force des Guerriers ; qu'il fortifie l'esprit des vieillards, & qu'il leur inspire de bons conseils ; qu'il augmente & conserve leurs familles ; qu'il garantisse leurs enfans des mauvais esprits & de la main des méchans, afin que ces enfans consolent & réjouissent la vieillesse de leurs parens. Ils le prient de répandre sa bénédiction sur les moissons, sur les villages & sur les Chasseurs ; de les instruire de sa volonté par des songes ; & de les conduire après leur mort au Païs des Ames.

Leurs chansons roulent sur la beauté des Ouvrages de la Nature, sur la bonté de Dieu, sur leurs victoires & la défaite de leurs ennemis. Les femmes font des harangues au Soleil quand il se leve, & lui présentent en même tems leurs enfans. Les Guerriers sortent du Village pour danser la danse du *Grand-Esprit*, lorsque cet Astre va se coucher : cependant il n'y a point de jour fixé pour les sacrifices & pour les danses particuliéres. C'est le Baron de la *Hontan* qui nous fournit ce détail.

Nous sommes persuadés, qu'un long séjour, & des courses de quelques années dans ces Païs Septentrionaux de l'Amérique, nous procureroient un détail plus exact, plus clair & beaucoup plus suivi de la Religion de ces Peuples : mais il faudroit que le Voiageur écartât ses préjugés ; qu'il eût plus d'etude & plus de lumiéres que n'en ont ordinairement ceux qui courent les Païs ; qu'il eût la capacité nécessaire pour déveloper l'origine des principes des Sauvages ; & sur-tout qu'il eût assez de patience & de douceur pour raisonner avec eux. Quelque brutaux & grossiers que soient les Peuples dont nous venons de parler, on a pu voir qu'ils ne sont nullement athées, & que leur grande ignorance ne les empêche pas de remonter à une premiére Cause, supérieure à ces Génies qu'ils croient résider dans tous les Etres. Pour ce qui est de leur conversion au Christianisme, on prétend qu'elle est très-difficile, & qu'ils restent fermes dans leurs idées, sans pouvoir se résoudre à goûter les mysteres du Christianisme, qu'ils écoutent avec une indifférence capable de démonter le zéle d'un bilieux dévot. Les raisons qu'ils alléguent pour refuser d'embrasser le Christianisme, se réduisent souvent à la réponse que fit un Prince Idolâtre des Indes Orientales à l'Archevêque de Goa. (a) *Si Dieu avoit voulu que je fusse Chrétien, je le serois dès ma naissance.*

(a) *Histoire du Christ. des Indes* par M. *de la Croze*. L. IV.

Canada.

de *Hudson*, &c. don-
ent le bien ; comme
ous avons déja parlé
ent des Intelligences
selon que les choses
bons ou de mauvais,
ore de ces dernières
des fatigues, que les
, s'ils voioient ici l'a-

e. Créatures vivantes
dises qu'ils trafiquent
nte mille écus. Voici
On choisit pour la
ge porte son offrande
rison, les jeunes Ca-
pour mettre le feu.
it consumé, pendant
de tems en tems au
toute la journée ; &
jusqu'à son coucher,
nt. La planche repré-
uoiqu'en dise l'Auteur
des prisonniers aux
i-devant.
ages dans le Sacrifice
Kitchi-Manitou, qu'ils
les méchans, & qu'il
Guerriers ; qu'il fortifie
augmente & conserve
ts & de la main des
sse de leurs parens. Ils
llages & sur les Chas-
nduire après leur mort

ure, sur la bonté de
mmes font des haran-
ems leurs enfans. Les
rit, lorsque cet Astre
fices & pour les danses
tail.
quelques années dans
détail plus exact, plus
mais il faudroit que le
lumières que n'en ont
nécessaire pour déve-
it assez de patience &
s que soient les Peu-
ement athées, & que
remière Cause, supé-
Pour ce qui est de leur
, & qu'ils restent fer-
eres du Christianisme,
de d'un bilieux dévot.
sme, se réduisent sou-
es à l'Archevêque de
ma naissance.



LE GRAND SACRIFICE des CANADIENS a QUITCHI-MANITOU ou le GRAND ESPRIT

On assure, qu'on ne remarque presqu'aucun signe de Réligion dans les Sauvages de *Terre-neuve* : mais les a-t-on assez frequentés ? Les connoît-on assez pour l'assurer ?

Cérémonies Nuptiales *des* Peuples *de la* Baie *de* Hudson, *du* Missisipy *&* *du* Canada.

Une (a) *Relation de la Baie de Hudson* nous apprend que les Sauvages de cette Baie prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir : ils ont même la coutume d'épouser les sœurs de leurs femmes, parce qu'ils croient qu'elles s'accommoderont mieux ensemble, que si elles étoient étrangéres. (b) Un autre Auteur assure que le même usage se pratique par les Peuples de la Louisianne ; & que rien n'y est plus commun, que de voir quatre ou cinq sœurs femmes d'un même mari. Celle qui devient mere la premiére a des prérogatives, qui consistent à être exemte de plusieurs travaux du ménage. A l'égard des préliminaires du mariage, un Sauvage qui en veut à quelque fille abrége ordinairement la galanterie. Il s'explique dès qu'il a conçu de l'amour ; & pour obtenir l'objet qui le charme, il régale la famille de sa maîtresse, & fait quelques présens au pere de cette belle. On la lui accorde : il l'emmene sans marchander pour la dot.

Ce que le Pere *Hennepin* rapporte sur le mariage de ces Peuples, est plus exact & plus detaillé. Il dit » que leur mariage n'est point un contrat civil. Le mari & la » femme n'ont pas intention de s'obliger pour toujours. Ils se mettent ensemble, » continue-t-il, pour tout le tems qu'ils s'accordent entr'eux, & que la sympatie » subsiste entre les parties. « La discorde commence-t-elle à se glisser dans le ménage, ils se séparent sans autre formalité. Ils marient leurs filles très-jeunes ; & quoique l'age ne permette pas encore le commerce du mari avec sa femme, celle-ci ne laisse pas d'avoir soin de son petit ménage : cependant le mari va à la chasse, & porte à son beau-pere les profits de sa journée.

Souvent même on se marie, sans entrer dans tout le détail de l'amour : point de caresses, point de conversation ; point de badinage, pour se connoître avant que de s'unir d'un nœud qui n'est que trop funeste ailleurs. Supposons, par exemple, qu'un Sauvage & une Sauvagesse se voient pour la premiére fois de leur vie, & que tout à coup l'envie d'en venir à l'hymen prenne l'un d'eux. Celui qui ressent cette envie brusquera fort bien les régles, qui doivent s'observer en cette occasion. L'amoureux Sauvage demandera sans façon à celle dont il voudroit faire sa femme, si elle veut de lui ; & celle-ci répondra oui ou non, sans aller consulter sa famille. Le Lecteur pourra observer que ce qu'il vient de lire est contraire à ce qu'on a dit dans une autre occasion : mais notre dessein n'est pas de concilier les différentes Relations dont on se sert, encore moins d'en ôter les contradictions. Il y auroit en cela du danger de se méprendre ; & peut-être que celle des Relations qu'on préfereroit aux autres, seroit la moins sincere de toutes. Quoiqu'il en soit, le consentement donné tête à tête est suivi d'abord d'une espéce de cérémonie, que l'on peut regarder comme l'effet d'une modestie Sauvagesse, & de la future œconomie de cette femme. C'est que le soir de ses nôces, la fiancée prend une hache, s'en va couper du bois dans les champs, en prend ensuite sa charge, met son bois à terre devant la porte de la cabane du futur époux, & s'assied auprès de son bien aimé, qui pour toute caresse lui dit ; *il est heure de se reposer.* Quelque tems après celui-ci se rend auprès d'elle, & se couche.

Le Pere *Hennepin* ajoute que l'amitié de ces Sauvages est fort incertaine ; & qu'après avoir rompu ensemble, ils ne se voient plus qu'avec la derniére indifférence. Quand la séparation se fait, la femme emporte quelquefois ses hardes & les pelleteries ; quelquefois aussi elle n'emporte qu'une bande d'étoffe qui lui sert de juppe, avec une couverture. Les enfans suivent leur mere, qui continue de les nourrir, parce que les biens de chaque famille, ou de chaque *Tribu*, (ainsi s'exprime le Pere *Hennepin*,) sont communs. Il y en a qui suivent leur pere : mais en général les Sauvages qui font divorce, laissent les enfans à leurs femmes, & disent qu'ils ne croient pas qu'ils soient d'eux. Cela est fondé, s'il est vrai qu'elles soient aussi commodes que le prétend le Pere *Hennepin* : du moins paroît-il par tout ce qu'il en dit, qu'elles n'aiment pas le joug de la foi conjugale ; & qu'elles se séparent très-volontiers de leurs maris. Les hommes ne sont pas de meilleure foi sur l'article. Un Sauvage qui se trouve en course, loue

(a) Dans le Tom. VI. du *Recueil de Voiages au Nord.*

(b) *Ibid.* Tome V.

une femme pour quelques jours, ou même pour quelques femaines, fans que les parens de cette femme prife à terme y trouvent à redire, parce qu'ils gagnent des pelleteries à ce commerce. La femme légitime, ou pour mieux dire la premiére femme, garde le logis, & fait les femailles, pendant que l'autre court le Païs avec le mari: mais celui-ci étant de retour chez lui, renvoie cette compagne de voiage avec des préfens, & revient à fa femme domeftique; à moins que les charmes de la voiageufe n'aient ruiné fa rivale dans l'efprit du mari commun. N'oublions pas que la femme a le même droit, & qu'il lui eft permis de fe dédommager de l'abfence de fon époux.

Ce que nous venons de rapporter de la maniére dont ces Sauvages jugent du Mariage & de la foi conjugale, n'empêche pas les exceptions. De même que nous avons parmi nous des gens Sauvages fur ces articles, ils en ont auffi parmi eux qui obfervent les devoirs attachés au Mariage, & qui ne le regardent pas comme un joug, mais comme un état de félicité. En un mot on trouve au Canada des maris, qui aiment leurs femmes fort tendrement.

(a) Dès qu'un homme a fait les préfens aux parens de fa *future*, elle lui appartient: c'eft un achat dans les formes. Quelquefois les parens prennent les enfans de leurs gendres, & leur rendent les préfens qu'ils en ont reçus; ce qui arrive fort rarement. Nous avons dit dans la Partie précedente, que ces Peuples ont peu de penchant à la jaloufie. Cependant il y a des Sauvages qui, auffi jaloux que des Italiens, puniffent avec févérité les infidélités de leurs femmes. Un mari de ce caractere coupe le nés ou les oreilles à fa femme, la tue même, fans qu'il lui en coute autre chofe qu'un préfent aux parens de la défunte, pour effuier, difent-ils, leurs larmes.

(b) Les Guerriers Sauvages ne fe marient point avant vingt-cinq ou trente ans, de peur d'épuifer leur jeuneffe dans le commerce des femmes. Ceux qui approchent d'elles avant cet âge, paffent en quelque façon pour des lâches, ou du moins pour des gens qui ne font bons ni à la guerre, ni à la chaffe. Qu'on ne s'imagine pas qu'ils en foient plus chaftes, pour vivre dans ce célibat. Les *Canadiens* croient qu'une chafteté conftante caufe des vapeurs & des maux de reins: ainfi le jeune Guerrier qui veut entretenir fa fanté, doit *courir l'allumette* une fois toutes les femaines. (c) C'eft le terme dont on fe fert, pour défigner les courfes nocturnes des Amans du *Canada*.

Nous allons décrire ces amourettes du *Canada* fur le rapport du B. *de la Hontan*. Nous fupprimerons feulement tous les ornemens, & toutes les fleurs dont cet Auteur a chargé fon récit, parce qu'il paroît que fon imagination a prefqu'été le feul guide qu'il a fuivi. On ne peut donc fe hazarder à croire fur fa parole un Voiageur fi oppofé au Pere *Hennepin*, dont le récit fimple & naturel perfuade mieux que les embelliffemens d'un Moine qui fe plaît à déguifer la vérité. On ne parle jamais de galanterie aux *Sauvageffes* durant le jour. Elles prétendent que la nuit eft plus propre pour les fleurettes. » (d) Dès qu'un jeune homme, après avoir » rendu deux ou trois vifites à fa Maîtreffe, foupçonne qu'elle l'a regardé de bon » œil, voici comment il s'y prend pour en être tout-à-fait perfuadé. Il faut remar- » quer que les Sauvages vivent dans une efpece d'égalité, conforme aux fentimens » de la Nature, & qui les met à l'epreuve des voleurs & des ennemis domeftiques; » ce qui fait que leurs logemens font ouverts de nuit & de jour. Deux heures après » le coucher du Soleil, les efclaves ont foin de couvrir les feux, avant que de fe » retirer. Alors le jeune Sauvage entre bien couvert & bien enveloppé dans la Ca- » banne de fa belle; allume au feu une efpece d'allumette; puis s'approche du lit de » la Dame. Si elle éteint l'allumette, il fe couche auprès d'elle: mais fi au lieu de » cela elle s'enfonce dans la couverture, il fe retire; car c'eft une marque qu'elle » ne veut pas le recevoir. « Voilà ce que c'eft que cette allumette, dont toute la cérémonie eft repréfentée ici fur quatre figures.

Le même Auteur affure, que ces amoureufes Sauvageffes boivent le jus de quelques racines, pour s'empêcher de concevoir, ou pour faire perir leur fruit; car s'il arrivoit qu'une fille eût fait un enfant, elle ne trouveroit jamais à fe marier. Il faut donc qu'elles foient bien fures de ne manquer jamais l'avortement, » ce qui eft plus fin- » gulier, ajoute-t'il, eft qu'elles permettent au Galant de s'affeoir fur le pied de » leur lit fimplement pour caufer, & que s'il en furvient un moment après un autre » qui foit plus de leur goût, elles n'héfiteront point à lui accorder les dernieres fa-

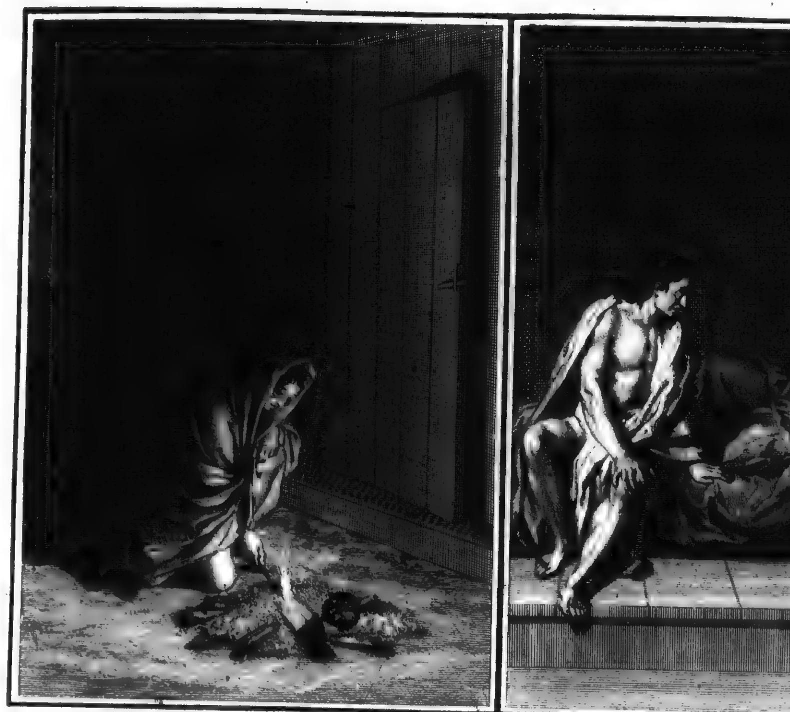
(a) Le P. *Hennepin* dans le To. V. du *Recueil de Voiages au Nord*.

(b) *Hennepin* ubi fupra, & le B. *de la Hontan*.

(c) V. La *Hontan*.

(d) C'eft le B. *De la Hontan* qui parle.

» veurs,



SAUVAGE qui alume une ALUMETTE, pour aller trouver sa MAITRESSE.

SAUVAGE en conversation avec sa MAITRESSE étant assis sur le pied de son Lit.



SAUVAGE dont la MAITRESSE se cache dans sa couverture ne voulant pas le recevoir.



SAUVAGE dont la MAITRESSE éteint L'ALUMETTE pour le recevoir.

» veurs. La raiſon de ceçi eſt, qu'elles ne veulent point dépendre de leurs Amans; « & cette maniére d'agir juſtifie ce que nous avons avancé, touchant l'idée que ces Peuples ont de la liberté du ſexe, dans cet état d'indépendance qui précéde le Mariage.

Un Sauvage du *Canada*, après s'être acquis la réputation de brave guerrier, en ſe ſignalant contre les ennemis de ſa Nation, prend-il la reſolution de ſe marier ? Il fait un bail, à un certain nombre d'années. Les engagemens à vie ſeroient pour eux un vrai ſuplice, au moins un eſclavage inſuportable. Le Sauvage cherche donc une fille qui lui convienne : enſuite les parties s'accordent, & communiquent le mariage prémédité aux parens, qui s'aſſemblent dans la Cabane du plus ancien d'entr'eux. C'eſt là qu'on trouve au jour aſſigné un feſtin à la Canadoiſe. Chacun s'y rend bien pourvû de joie : on y chante; on y danſe la danſe du mariage. Après ces divertiſſemens les parens du futur époux ſe retirent, à la réſerve de quatre des plus vieux; & pour lors la nouvelle épouſe ſe préſente à l'une des portes de la Cabane accompagnée de quatre vieilles parentes. Le plus décrépit des quatre parens de l'époux la vient recevoir, & la conduit auprès de ſon futur dans un lieu où les deux épouſés demeurent debout ſur une natte. On leur préſente une baguette qu'ils prennent chacun par un bout, pendant que les vieillards font de très courtes harangues. Les mariés ſe haranguent auſſi tour à tour en tenant toujours la baguette, qu'ils rompent enfin en pluſieurs morceaux, dont ils font la diſtribution aux témoins. Après cette cérémonie, on enméne la mariée hors de la Cabane; & les jeunes filles qui l'attendent à la porte la reconduiſent chez ſon pere, où l'époux eſt obligé de l'aller voir juſqu'à ce qu'elle ſoit mere. Dès lors elle fait ſon paquet; renonce à la maiſon paternelle; ſe retire chez ſon mari, & vit en communauté avec lui, tant que le mariage ſubſiſte.

(*a*) L'Auteur de l'*Hiſtoire de l'Amérique Septentrionale* nous apprend d'autres circonſtances aſſez curieuſes touchant les cérémonies nuptiales des Peuples du *Canada*. C'eſt, dit-il, la coutume qu'après que le galand s'eſt aſſuré du cœur de ſa belle, il parle à ſon pere, ou du moins à ſon plus proche parent, qui prend la commiſſion d'aller trouver de nuit celui de la fille. Il l'éveille; allume ſa pipe, & la lui préſente en lui demandant ſa fille. Quand les ſentimens ſont d'accord, le pere du jeune homme fait aſſembler tous les parens de ſon côté : c'eſt pour leur déclarer qu'il va marier ſon fils. Ces parens apportent dans ſa Cabane le plus de marchandiſes qu'ils peuvent, pour dotter le jeune Sauvage. La mere du garçon porte une partie de ces marchandiſes à la Cabane de la fille; & dans ce moment la mere de la fille dit à celle-ci, qu'elle l'a mariée à un tel. La belle ne peut s'en dédire : il eſt même de ſon honneur d'y conſentir ſans replique; & par un abus étrange, ajoute l'Auteur que nous citons, les peres, les meres & les freres ainés peuvent proſtituer cette fille, parce que ſon corps n'eſt pas à elle, mais à ſes parens. Cependant elle pleure ſa virginité, à ce qu'il dit en (*b*) un autre endroit. Celle qui a reçu les préſens les diſtribue à toute la famille, en lui donnant avis de la nouvelle alliance. Chacun contribue à la dot de la mariée. La mere & la ſœur du jeune homme apportent auſſi des préſens à la future, que l'on équipe ſuperbement le jour de ſes noces. Cela veut dire qu'on lui met ſur le corps une bonne peau de caſtor, & qu'on lui parfume les cheveux avec de la graiſſe d'ours. Ainſi ajuſtée elle ſe rend chez ſa belle mere, qui la dépouille de ſes ornemens, lui en donne d'autres en échange, & une chaudiere. Elle retourne chez ſon pere : on l'y déshabille encore. La mere lui donne une charge de maïz qu'elle apporte à ſon mari, qui la déshabille une troiſiéme fois. Les deux familles ſe partagent tous les préſens de la dot.

La continence du nouveau marié eſt exemplaire : il la porte juſqu'à ſe défendre pendant ſix mois les approches de ſon épouſe. Cependant il lui eſt permis, ſuivant les Loix Canadienes, de conſommer le mariage quatre jours après la cérémonie : mais il ſe perſuade que la modération eſt un témoignage autentique de l'eſtime qu'il a conçue pour ſon épouſe, & veut qu'on croie qu'il n'enviſage que l'honneur de s'allier dans la famille. C'eſt ainſi que s'exprime à peu près l'Auteur que nous tranſcrivons. C'eſt à lui à répondre de la verité exacte de ce qu'il avance, ou de la broderie dont il l'accompagne peut être. » Au bout de l'an, ajoute-t'il, la mariée s'en retourne » chez ſa mere, qui devient maîtreſſe de la chaſſe, de la péche & de tout ce que ſon » gendre peut avoir. Celui-ci qui ne trouve plus ſa femme au logis, ſe doute bien

(*a*) La Potterie, *Hiſtoire de l'Amérique Septent.* Tome II.

(*b*) *Ibid.* Tome premier.

» qu'elle est chez sa mere : il va l'y trouver, lorsqu'il croit que tout le monde est en» dormi. Le pere & la mere de la jeune femme sont aux aguets pendant qu'elle repose, » ou fait semblant de reposer, après tous ces préliminaires, au coin de son feu. Le ma» rié n'est pas si-tôt entré, qu'il connoît que ce feu lui est destiné : il s'assied auprès » de sa femme. Le beau pere se leve avec indifférence ; remplit sa pipe, & la lui don» ne à fumer. La belle mere lui apporte un plat de viande ; le met à ses pieds : il man» ge sans dire mot. « Pour conclusion, il reste deux ans avec son beau pere, & pendant ce tems-là chasse, pêche, commerce ; tout appartient à sa belle mere, ainsi que nous venons de le dire.

Voici (*a*) le formulaire de vie, que doivent suivre d'abord ces deux nouveaux mariés. La bienséance leur défend de se parler pendant le jour, excepté pour se dire quelques duretés. La pudeur sauvage exige expressément cette conduite. Lorsque les deux ans sont accomplis, le gendre se sépare du beau pere, & fait son ménage particulier, à moins qu'il ne pense à se donner une belle sœur pour seconde femme. » Le mari ne doit en prendre d'autre, que de la part des parens de son beau pere, qui » peut lui donner ses autres filles. S'il n'en a pas, la belle mere adopte pour son gendre » une fille esclave, ou lui donne quelque niéce. « C'est l'interêt, dit-on ; qui fait la régle de cette coutume. » Tout ce qui revient au gendre appartient à la belle me» re ; & comme il arriveroit que s'il prenoit une seconde femme dans quelqu'autre » famille, la mere de cette seconde femme auroit le même droit que celle de la premiere, on a jugé à propos de fixer en quelque façon l'inconstance des maris sauvages, en les obligeant de n'épouser que les filles d'une même famille, lorsqu'il leur prend envie d'avoir plusieurs femmes à la fois. Nous trouvons quelque chose de pareil dans l'Histoire de Jacob. Il épousa Rachel & Lia : il épousa jusqu'à leurs servantes. La premiere femme a des prérogatives sur les autres ; ce qui est une source de jalousie dans la famille des femmes, & cause des querelles domestiques, que le mari commun souffre, & regarde avec un sens froid dont il prétend même se faire honneur. Il croit que la jalousie de ses femmes est un témoignage de leur amour.

Nous passons aux suites du mariage. Les (*b*) Sauvages de la Nouvelle France préferent les filles aux garçons, & prétendent qu'elles sont le soutien de la famille.

Une femme attaquée du mal périodique du Sexe est éloignée de la Société civile. On éteint tous les feux de sa cabane : on nétoie le foier : on en jette toutes les cendres : on allume de nouveaux feux avec une pierre à fusil. La malade est condamnée à demeurer dans une cabane éloignée & tout-à-fait séparée des autres. La separation dure huit jours. On ne boit pas dans le ruisseau où elle a bu : on évite d'y puiser de l'eau ; & la malade a soin d'y mettre des marques, qui font connoître l'état où elle est. Lorsqu'une fille se trouve atteinte pour la premiére fois de cette maladie, elle est trente jours sans voir personne que des femmes qui ont soin d'elle ; & pendant ce tems-là elle se *matache* avec du charbon. Quand une femme est enceinte, elle n'a plus de commerce avec son mari jusqu'à ce que l'enfant ait deux ans ; & si elle est prête d'accoucher, on lui prépare une cabanne où elle reste trente jours, & quarante, si elle accouche de son premier enfant. Le Baron *de la Hontan* dit, qu'elles observent une espéce de purification de trente jours pour un garçon, & de quarante pour une fille. Toutes ces coutumes ont du rapport aux Loix Judaïques. A l'egard de celle qui veut que le mari & la femme n'aient aucun commerce ensemble jusqu'à ce que leur enfant ait deux ans, elle est trop raisonnable pour que le Lecteur n'en reconnoisse pas tout le merite. Si elle est vraie, les Sauvages ne sont pas trop sauvages sur cet article. Le même Auteur ajoute, que quand l'accouchée est en danger de mort, on la rapporte dans son logement ordinaire : mais après qu'elle est rétablie, ou si elle vient à mourir, on abat la cabane que l'on transporte en un autre endroit.

La stérilité est une des principales causes du divorce des Américains, quoiqu'il soit permis chez ces Peuples de se séparer quand on le juge à propos. Le Baron *de la Hontan* dit, que les Canadiens s'avertissent ordinairement huit jours d'avance, & alléguent alors les meilleures raisons qu'ils peuvent trouver, pour se quitter avec quelqu'apparence d'honnêteté. En genéral, ajoute t'il, ces Sauvages n'y regardent pas de si près, & donnent pour toute raison quelque maladie supposée, le desir de se reposer, ou la tranquillité dont ils ont besoin pour retablir leur santé. Heureux remede ! dont la recette est trop chére en Europe, pour l'emploier aussi facilement

(*a*) La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septent.* | (*b*) La Poterie. Ibid.



CEREMONIE NUPTIALE du CANADA.



MANIERE dont les PEUPLES du CANADA font le DIVORCE.

qu'en Amérique. Cependant il est certain que cette recette nous seroit d'un grand usage, & qu'elle porte avec soi un caractère de félicité qui n'est pas commun.

Quand au *Canada* un mari & une femme ont résolu de se séparer, voici la Cérémonie qu'ils pratiquent. On porte dans la Cabane, où le mariage s'est fait auparavant, les petits morceaux de la baguette qui avoit servi à cette occasion. On les brûle solemnellement; après quoi voilà un divorce formel, qui se fait sans dispute ni querelle. Les femmes ont également comme les hommes la liberté de se remarier: cependant une espéce de bienséance ne veut pas qu'elles *convolent en secondes noces* du vivant du premier mari. Lorsque le mari & la femme se séparent, les enfans se partagent également; car les enfans, ajoute le Baron, sont le trésor des Sauvages. Si le nombre est impair, la femme en a plus que le mari.

Les deux Figures représentent le Mariage & le divorce des Peuples du Canada.

A cinquante ans les femmes ne trouvent plus de maris, parce que les Canadiens regardent comme une folie de se marier à des femmes trop âgées pour pouvoir en avoir des enfans. Ils ne trouvent rien de touchant dans les charmes usés d'une femme sur le retour. Quel est le parti que choisissent celles que leur âge fait mépriser? Elles pourroient cacher prudemment quelques années, selon l'usage constant de nos vieilles. Si la sincérité ne leur permet pas de tromper les hommes, il faut avouer qu'elles la poussent plus loin que nos Dames. Une Canadienne vieille & amoureuse adopte un Prisonnier de Guerre, & lui sauve la vie. On doit être persuadé que l'Esclave n'est pas un des moindres Guerriers: quoi qu'il en soit, on peut croire aussi qu'il n'est pas ingrat, & qu'il témoigne vivement la reconnoissance que mérite une passion qui donne la vie à tous les hommes.

Des Jongleurs; *de la* maniére *dont les* Sauvages en usent *avec les* Malades, *&c.*

Tous les Sauvages dont nous parlons sont fort sains, & exemts de grand nombre de maladies auxquelles nous sommes exposés. Les Canadiens (*a*) sont sujets à la petite vérole & aux pleurésies: mais comme avec cela ils sont très-robustes, quand un homme meurt à l'âge de soixante ans, ils disent qu'il est mort jeune, parce qu'ils vivent souvent cent ans, & même au-delà. Une (*b*) *Relation de la Baie de Hudson*, que nous avons déja citée quelquefois, nous apprend que les Sauvages de cette Baie ont une vieillesse très-vigoureuse. Mais lorsque dans un âge décrépit leur vigueur est absolument épuisée, ils se déterminent à une mort volontaire, dont voici la Cérémonie.

Le vieillard décrépit fait un festin à sa maniére; y convie la famille, & lui adresse la parole dans un dernier discours, qui roule sur l'union & les intérêts de la maison. Ensuite il choisit celui de ses enfans qu'il aime le mieux; lui présente une corde qu'il se passe courageusement autour du cou, & le prie de l'étrangler, parce qu'il se regarde comme un fardeau inutile au Monde. Les Massagettes rendoient autrefois un pareil service à leurs vieux Parens. Les Sauvages de la Baie, ajoute-t'on, s'estiment heureux de mourir dans un âge décrépit; ils se flattent de renaître en l'autre Monde à l'âge des enfans à la mamelle, & de vivre alors dans une jeunesse éternelle: mais s'ils ont le malheur de mourir jeunes, il leur arrive tout le contraire en l'autre vie. Ils renaissent vieux & infirmes. Cette idée ridicule pourroit bien s'être formée sur une opinion reçue autrefois des anciens Juifs, & de plusieurs autres Peuples; qui est, que la longue vie est un présent du Ciel, qu'elle est la recompense de la vertu, & que les Dieux punissent en cette vie par les infirmités, & ensuite par la mort ceux qui ne sont pas gens de bien.

Un des remédes le plus en usage parmi tous ces Peuples, est la sueur. Ils ont diverses manières de se la procurer: mais celle que les Nations du haut Missisipy pratiquent est trop remarquable, pour n'en pas donner ici la methode. On fait faire une étuve, dans laquelle le malade entre tout nud avec des personnes aussi nues que lui, & qui doivent avoir soin de le froter. Cette étuve est couverte de peaux de Taureaux sauvages, de cailloux & de morceaux de rochers tout rouges. Le malade enfermé dans cette étuve doit retenir de tems en tems son haleine; & pendant qu'un Jongleur chante de toute sa force, ceux qui sont dans l'étuve avec le malade chantent aussi, en frotant le corps du pauvre patient. La *Hontan* donne une

(*a*) La *Hontan*, ubi supra.

(*b*) Dans le Tome V. du *Recueil de Voiages au Nord.*

autre description du lieu, où les Sauvages du *Canada* se font suer. » L'endroit, dit-il, » est une espéce de four couvert de nattes & de peaux, &c. On met au centre une » écuelle pleine d'eau de vie brûlante, ou de grosses pierres enflammées ; ce qui » cause une si grande chaleur, qu'en moins de rien on y sue prodigieusement. » Ils ne passent jamais huit jours sans suer, & ne craignent pas de se jetter tout humides de sueur dans l'eau ou dans la neige, même en hiver.

Ils ont l'usage de guérir les maux de cuisse & de jambe par le moien des scarifications, qu'ils font à ces parties avec un couteau de fer ou de pierre. Ensuite ils frotent ces plaies avec de l'huile d'Ours, ou avec de la graisse de bêtes fauves. Ils ont des remédes contre le venin des serpens ; & sçavent composer des breuvages contre les fiévres.

Tous ceux que l'on appelle *Jongleurs*, sont parmi ces Peuples Médecins & Prêtres. Ils ne parviennent à la dignité de *Jongleur* qu'après un noviciat, (*a*) lequel consiste » à s'enfermer neuf jours dans une cabanne, (*b*) sans manger, & avec de » l'eau seulement. Là aiant à sa main une espéce de gourde remplie de cailloux, » dont le Novice fait un bruit continuel, il invoque l'Esprit, le prie de lui parler, » de le recevoir Médecin, & cela avec des cris, des hurlemens, des contorsions, » & des secousses de corps épouvantables, jusqu'à se mettre hors d'haleine, & écu- » mer d'une maniére afreuse. Ce manége, qui n'est interrompu que par quelques » momens de sommeil auquel il succombe, étant fini au bout de neuf jours, il sort » de sa cabanne, en se vantant d'avoir été en conversation avec l'Esprit, & d'a- » voir reçu de lui le don de guérir les maladies, de chasser les orages, & de chan- » ger les tems. « Le P. *Hennepin* ajoute à ces particularités, qu'on ne peut s'imaginer rien de plus horrible que les cris & les contorsions de ces *Jongleurs*, lorsqu'ils mettent en pratique leurs prétendus enchantemens. Il est certain qu'ils s'acquittent de tout cela avec beaucoup d'adresse : mais en général les cures qu'ils peuvent faire avec le secours de ces tours de passe-passe, paroissent plûtôt l'effet du hasard, que de la connoissance des maladies. Il faut pourtant leur accorder l'usage de plusieurs simples ; & l'utilité que leur expérience réïtérée découvre dans les sueurs, les scarifications & les frictions dont nous venons de parler, ne doit pas être méprisée. Il y auroit également de l'injustice, à soutenir qu'ils ne guérissent personne, & à nier que le peu de gens qu'ils guérissent ne soit plus que suffisant, pour entretenir leur crédit.

Un *Jongleur*, dit la *Hontan*, est une espéce de Médecin, ou pour mieux dire, de Charlatan, qui s'étant guéri d'une maladie dangéreuse, est assez fou pour s'imaginer qu'il est immortel, & qu'il a la vertu de guérir toutes sortes de maux, en parlant aux bons & aux mauvais Esprits. Tout le monde se raille des ces *Jongleurs* en leur absence : on les regarde comme des fous qui ont perdu le bon sens par quelque violente maladie ; cependant on les laisse approcher des malades, soit pour les rejouir, ou pour voir ces Opérateurs gesticuler, sauter, crier, hurler, &c. Tout ce tintamare se termine par demander un festin de cerf ou de grosses truites pour la compagnie qui a le plaisir de se divertir.

Ce *Jongleur* vient voir le malade & l'examine fort soigneusement, promettant en même tems de faire déloger le mauvais Esprit. D'abord il se retire seul dans une petite tente faite exprès, où il chante, danse & hurle comme un *loup garou*. Ensuite il vient sucer le malade en quelque partie du corps, & lui dit, en tirant des osselets de sa bouche, que ces osselets sont sortis de son corps, qu'il prenne courage, puisque sa maladie est peu de chose, & qu'afin d'être plûtot guéri, il doit envoier ses Esclaves à la chasse aux Elans & aux Cerfs, puisque c'est de-là que dépend sa guérison. C'est par des artifices presqu'aussi grossiers, que nos Charlatans tâchent de se maintenir en Europe. N'oublions pas une particularité remarquable ; (*c*) c'est que si le *Jongleur* manque d'adresse à trouver des raisons pour justifier la mort de la personne qu'il a traitée, on le tue souvent sans autre forme de procès.

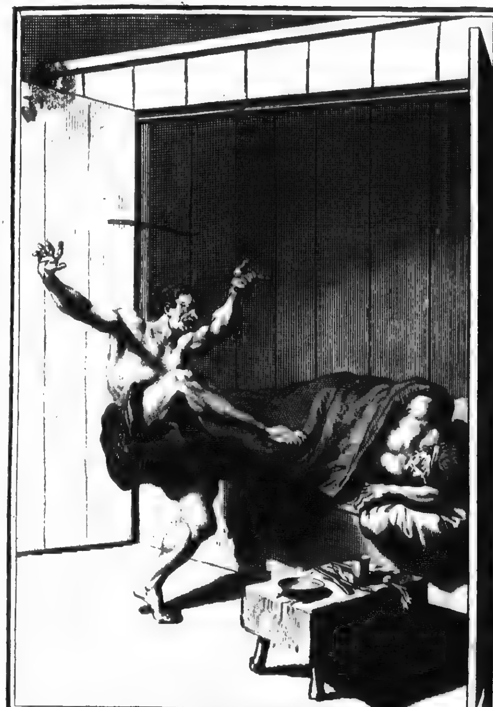
(*d*) L'ouverture de la *Jonglerie* se fait par un festin : les Anciens assistent à la cérémonie. Le médecin s'y rend chargé d'un sac qui contient ses médicamens, & tenant à la main une *gourde* emmanchée d'un bâton qui passe au travers. D'abord il entonne des chansons sur ses remédes, & marque la cadence avec sa gourde, qui

(*a*) *Relation* de la *Louisiane* dans le Tome V. du *Recueil de Voiages au Nord*.

(*b*) Un jeûne de neuf jours ne paroit guéres vraisemblable.

(*c*) *Relation*, &c. ubi supra.

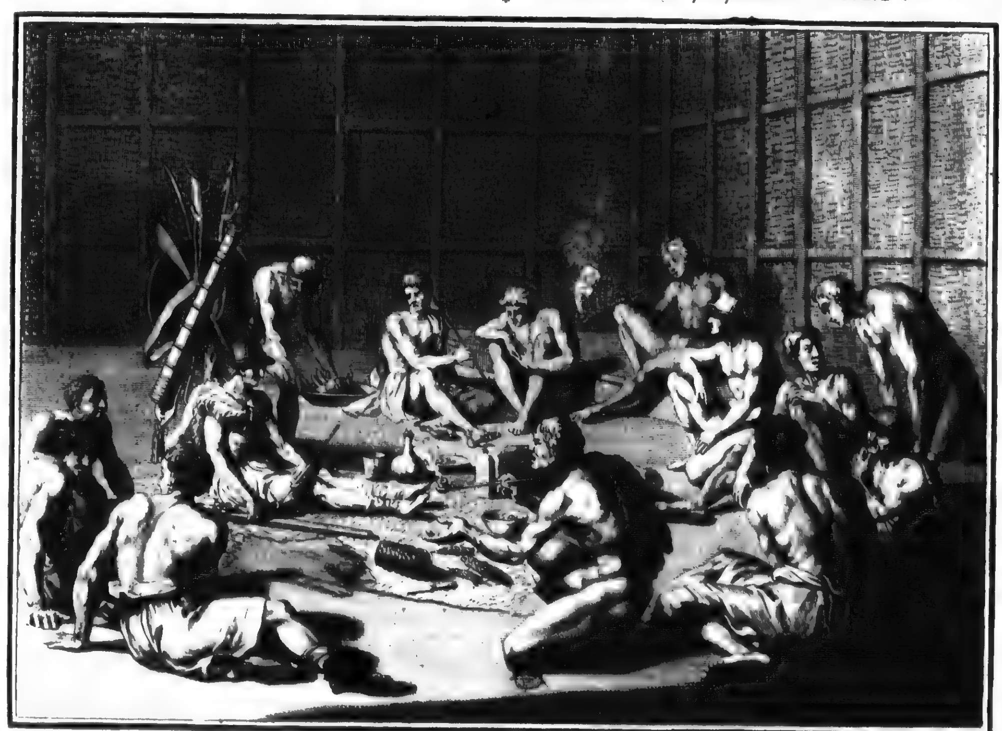
(*d*) La Potterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*.



JONGLEUR qui vient querir un MALADE.



ESCLAVES qui pleurent le MORT.



Les PARENS demandent au DÉFUNT la cause de sa MORT.

est remplie de petites pierres. L'entousiasme saisit bientôt ceux qui composent l'assemblée: l'on n'entend plus que le mélange des voix & des gourdes. Après cela le Médecin étale des drogues; fait quelques invocations, & recommence à chanter, toujours dans une agitation extraordinaire. Ensuite le *Jongleur* s'approche de son malade avec toute la confiance d'un habile Médecin, & tourne plusieurs fois en cadence autour de lui, pendant que l'assemblée chante. Enfin il touche le patient par tout le corps; l'examine avec l'attention d'un homme qui est connoisseur, ou qui veut persuader qu'il l'est; & après l'avoir examiné, lui déclare gravement qu'il a un sort en tel endroit de son corps, qu'il faut l'ôter, qu'il y va donner ses soins, que la maladie est difficile, & qu'il faudra faire bien des choses pour réussir à la guérir. Les parens du malade écoutent l'arrêt de cet Esculape; s'abandonnent à sa bonne foi; & lui demandent ses bons offices pour le patient. On chante des chansons sur la plaie, ou sur la partie malade, & l'on apporte une chaudiére pour y mettre les présens destinés au Prêtre-Médecin, qui tout occupé en apparence des moiens qu'il doit emploier pour guérir son patient, songe, ou fait semblant de songer aux remédes nécessaires. Revenant ensuite comme d'un profond assoupissement, il déclare qu'il connoît le mal. On le croit: on lui livre le malade. Après qu'il l'a bien tourmenté par les remédes qu'il lui applique, ou qu'il lui fait avaler, & par les mouvemens violens qu'il lui fait faire, il annonce aux assistans que le malade est guéri, ou qu'il ne l'est pas. Un *Jongleur* adroit n'en vaut pas moins, & ne perd rien de l'estime que son art lui a acquise, lorsque son malade meurt entre ses mains: il se tire d'affaire, en attribuant le défaut de réussite au mauvais état du malade, à la puissance du sort, à la volonté des Esprits qui s'opposent à l'efficacité de ses remédes.

La profession de *Jongleur* est lucrative; celle de Charlatan ne l'est pas moins en Europe. (a) Les Ilinois & les Nations du Sud excellent en Maîtres *Jongleurs*. Ces Sauvages se vantent de pouvoir tuer un ennemi, qui est à deux cens lieues d'eux. Pour cet effet ils font la figure de cet homme, & tirent dans la figure une fléche vis-à-vis du cœur. D'autres prennent un caillou de la grosseur d'un œuf de pigeon, & font quelques conjurations sur ce caillou. Il s'en forme, disent ils, un pareil dans le corps de leur ennemi. Voilà justement nos figures de cire, dont l'usage n'a duré que trop long-tems.

On rapporte une autre maniére assez remarquable d'exercer cette sorte de médecine. Lorsqu'un malade se croit ensorcelé, ou du moins quand le *Jongleur* lui persuade qu'il l'est, celui-ci suivi d'une bande d'apprentifs *Jongleurs* se rend dans la cabanne du malade, que l'on étend devant lui par terre sur une peau de Castor, ou de quelqu'autre animal. Le Médecin touche du doigt toutes les parties du corps du patient, jusqu'à ce qu'il vienne à la partie affligée, où le prétendu sort a été jetté. Un des Disciples du Maître *Jongleur* applique sur la partie malade une peau de chevreuil pliée en plusieurs plis; après quoi le médecin se jette à corps perdu sur le possédé, suce la peau, écume, se frappe le dos, & n'épargne pas même celui du malade qu'il presse sur toutes les parties de son corps, afin que le charme en sorte. Il sort en effet. Le *Jongleur* montre à l'assemblée le charme, qu'il avoit caché subtilement dans sa bouche, ou dans les replis de la peau. Cependant il n'est pas toujours à propos que le charme sorte au premier signal, la prudence veut que l'opération soit variée: aussi arrive-t'il souvent qu'elle est reiterée plusieurs fois de suite sans aucun succès. Il est vrai que c'est aux dépens du malade: mais là comme ici il vaut mieux nuire au malade qu'à l'art.

Quelques-uns de ces *Jongleurs* donnent des secrets, ou des charmes pour la guerre & pour la chasse. (b) Un Auteur qu'il ne faut suivre qu'avec précaution, à cause des fautes d'exactitude qui se remarquent dans sa Relation, dit que les plus fameux *Jongleurs* sont ou bossus ou boiteux; qu'ils font passer quelquefois leur malade au travers des flâmes & des feux du Village; que pour obtenir sa guérison, ils ordonnent des danses dans lesquelles les femmes & les filles se prostituent; qu'ils plongent le malade tout nud dans l'eau, ou dans la nege au fort de l'hiver.

Ils consacrent en quelque façon les remédes dont ils se servent; & la cérémonie s'en fait avec beaucoup de mystére. On les met sur une peau: on ordonne un festin solemnel: on danse toute la nuit autour des remédes. On doit croire après cela qu'ils sont plus salutaires & plus efficaces. Le *Jongleur* met dans son sac les médicamens consacrés.

(a) La *Potterie* ubi supra.

(b) La *Potterie* ubi suprà.

Les gesticulations bizarres des *Jongleurs* sont bien exprimées dans la premiére figure de la Planche, qui représente les cérémonies funébres de ces Peuples.

Cerémonies Funébres *des* Peuples *du* Canada, *du* Mississipy, *&c.*

LE P. *Hennepin* (a) rapporte, que les *Nadouessans* pleurent ceux qu'ils ont perdus à la guerre, pour exciter leurs compatriotes à la vengeance, & que leurs larmes durent jusqu'à ce qu'elle ait été satisfaite. La *Relation* qui porte le nom du Chevalier de *Tonti* dans le Tome V. du *Recueil de Voiages au Nord*, parle d'une Nation du *Mississipy*, qui pleure à la premiére vuë des Etrangers. La raison en est, qu'ils s'imaginent que leurs parens ou amis décédés ne sont qu'en voiage, qu'ils attendent toujours leur retour; & ils ne perdent point l'espérance de trouver un jour leurs parens parmi ces Etrangers. Elle porte encore qu'ils pleurent beaucoup plus à la naissance de leurs enfans qu'à leur decès, parce qu'ils regardent leur naissance comme une entrée dans un champ de misére & d'infortune.

Ils croient la transmigration & l'immortalité de l'Ame. Quelques Sauvages s'imaginent qu'elle doit passer dans le corps de quelque animal; d'autres, qu'ils iront revivre, après avoir été de grands guerriers & gens de bien, chez une Nation parfaitement heureuse, à qui la chasse ne manque jamais: si au contraire ils ont mal vécu, ils doivent s'attendre de ressusciter chez une nation malheureuse & dénuée de chasse. (b) Les Caciques, ou Chefs des *Natches* prétendant être descendus du Soleil, croient y retourner après leur mort. Les Peuples qui habitent aux environs du Mississipy & du Canada s'imaginent, à ce que dit le P. *Hennepin*, » que l'Ame n'abandonne point le corps incontinent après la mort. Ils enterrent avec le mort » son arc, ses fléches, du blé, de la viande, afin qu'il ait dequoi se nourrir, en attendant qu'il soit arrivé au Païs des Ames; & comme ils en donnent à toutes » les choses sensibles, ils disent, que les hommes chassent encore après leur mort » les ames des Castors, des Elans, des Renards &c. « Les raquettes ont aussi des ames pour les animer, sans quoi les Chasseurs de l'autre Monde ne pourroient pas s'en servir à passer les neges: celles des arcs & des fléches leur aident à tuer les bêtes, celles de l'hameçon & des filets, à pêcher &c. Il est bon de donner un échantillon de ces folies, qui ne sont peut-être que des suites de l'idée qu'ils se font d'un Génie universel, ainsi que nous l'avons dit. Ils croient encore, que les ames des défunts se promenent pendant quelque tems parmi les vivans, & prennent part à toutes leurs rejouissances: aussi leur laissent-ils une portion de leurs festins.

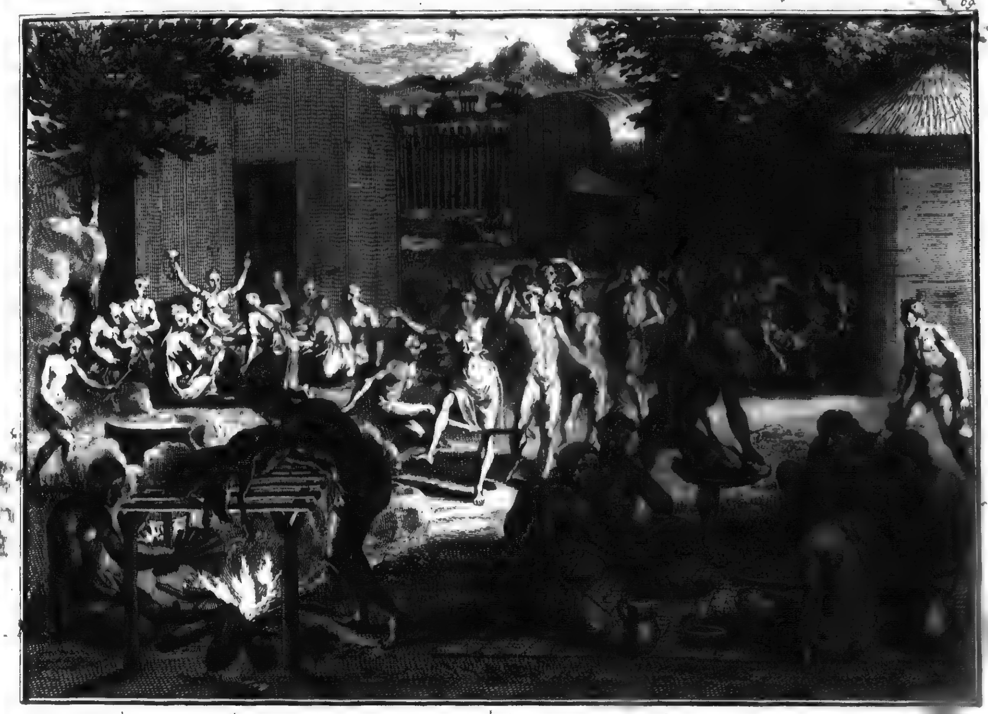
A l'égard de la sépulture de leurs morts, ils la font avec autant de magnificence qu'ils le peuvent. Ils parent les morts; leur peignent le visage & le corps de plusieurs sortes de couleurs. Après cela ils les mettent dans un cercueil d'écorce d'arbre, dont ils polissent fort proprement la superficie avec des pierres ponces fort legeres. Ils font une palissade autour du tombeau, qui est toujours élevé à sept ou huit pieds de terre. Le Sieur de la *Potterie* dit qu'ils couvrent le cadavre d'écorces d'arbre, sur lesquelles on jette de la terre & des pierres, & qu'on entoure de pieux, afin que les animaux sauvages ne le deterrent pas. Ces funérailles, ajoute-t'il, ne se font de cette maniére que dans les Villages. Lorsqu'ils meurent en campagne, on les met dans un cercueil d'écorce entre les branches des [illegible], ou on les éleve sur quatre pilliers.

Nous avons parlé des festins que ces Sauvages font pour les [illegible] & les malades. Ils en font aussi pour les morts: en quoi ils ressem[illegible] presque tous les autres Peuples anciens. Ces repas repondent à la circonstance qui en est la cause. Tout s'y passe avec tristesse: les parens du mort gardent le silence; la danse & le chant en sont exclus. Tous les Conviés y font des presens aux parens, & les jettent à [illegible] pieds après leur avoir fait un compliment de leur façon. *Voilà*, disent ils, *pour [illegible], ou pour lui faire une cabanne, ou pour environner son tombeau d'une pa[illegible].*

[illegible] portent le deuil un an entier; & pendant ce tems-là il ne leur est point [illegible] se divertir. Le pere & le frere du mari défunt ont soin de la veuve. Le Baron *de la Hontan*, dit au contraire, que le veuvage des Peuples du Canada

(a) En sa *Nouvelle Découverte d'un très-grand Païs* &c. Edit. d'Utrecht 1697.

(b) *Relation de la Louisiane* Tome V. du *Recueil de Voiages au Nord.*



REJOUÏSSANCES des PEUPLES du CANADA, pendant que l'on porte le DÉFUNT, a la Cabane des M[illegible]*.*



CONVOI FUNÈBRE des PEUPLES du CANADA.

ne dure que six mois. » Et si pendant ce tems-là celui des deux conjoints qui reste, » songe à l'autre deux nuits de suite pendant le sommeil, il s'empoisonne d'un grand » sens froid : mais si le veuf ou la veuve ne rêve qu'une seul fois au défunt ou à » la défunte, ils disent que l'Esprit des songes n'étoit pas bien assûré que le mort » s'ennuiât *au Païs des Ames*, puisqu'il n'a fait que passer, sans avoir osé revenir. « Alors ils ne se croient plus obligés d'aller tenir compagnie au mort. Il est bien juste qu'en de pareils cas ils attendent une seconde sommation ; & quand ils n'iroient voir le défunt qu'à la dixiéme, ce seroit toujours un grand effort de bonne foi & d'amitié.

Plusieurs de ces Nations solemnisent des fêtes à l'honneur des morts. On tire leurs os des tombeaux : on les transporte même en d'autres sépulchres, après les avoir ornés de peaux & de coliers de porcelaine. Tout cela sert, disent-ils, à soulager les pauvres défunts. La célébration de ces fêtes revient tous les ans : mais ils n'ont point de (a) jour limité pour cette sorte de solemnité. Ils s'envoient réciproquement des députés pour solemniser ces anniversaires. En un mot les Peuples de l'Amérique Septentrionale pratiquent très-scrupuleusement tout ce qui peut honorer la mémoire des défunts. Ils vont pleurer sur leurs tombeaux ; ils y gémissent ; ils y récitent des prieres ; ils font des présens aux parens qui vivent encore, afin, disent-ils, d'*essuier leurs larmes*. Ils ont des cérémonies particuliéres pour les enfans des personnes qui leur sont chéres. Ils mettent leurs corps dans une peau qui est peinte de plusieurs couleurs, & les portent ensuite au sépulchre sur une espéce de traîneau : mais ils ne font aucun présent aux parens de ces enfans ; au contraire ils en reçoivent eux-mêmes, pour *essuier leurs propres larmes*.

N'oublions pas de remarquer, que le mort s'en va bien équippé & bien muni. (b) On lui donne des souliers neufs, un fusil à feu, une hache, des colliers de porcelaine, un calumet, une chaudiere, de la viande, du tabac, & un pot de terre plein de *Sagamité* ; c'est de la bouillie faite de blé. Si le mort étoit un Guerrier, on l'équippe à la guerriére : on lui donne son arc & ses fléches ; & les Ames de ces fléches ne manquent jamais de suivre leur maître. Il n'y a pas jusqu'à celles des chaudiéres qui ont servi au guerrier défunt, qui ne soient de la partie, & qui ne se fassent un plaisir de l'aller servir dans un Païs délicieux qu'ils placent à leur Occident, & qu'ils croient habité par des Chasseurs éternels ; car la seule idée qu'ils ont de ce Paradis, est qu'ils y chasseront toujours. Cette idée charnelle leur ôte le moien de comprendre celle que nous nous faisons des félicités du Ciel. Si après avoir écouté long-tems de sens froid ce qu'on leur dit sur l'inaction, ou même l'inutilité des sens après cette vie, on s'avise de leur demander s'ils ne trouvent pas nos sentimens sur le Paradis plus raisonnables que les leurs, ils répondent qu'*ils ont leur Paradis, & nous le notre*. Dira-t-on après cela que les Sauvages Américains fructifient beaucoup dans la Religion Chretienne ? Un bon Missionnaire ne doit il pas perdre une partie de cette patience, qui est le plus grand ornement de notre Religion, (c) lorsqu'un Sauvage lui dit : *Tu n'as point d'esprit de nous demander ce que nous pensons d'un lieu (d) si élevé au-dessus de nos têtes, où il est impossible que les hommes montent. Peux tu nous montrer par l'Ecriture, dont tu nous parles, un homme qui soit revenu de là haut, & la maniére dont il y est monté ?* Si les *Ames de ceux de ton Païs vont au Ciel, voilà qui est bien pour eux : mais nous n'allons point au Ciel après notre mort ; nous allons au Païs des Ames*, &c. Ce n'est pas la force du raisonnement qui démonte la raison du Missionnaire ; c'est plutot le défaut de prise, s'il est permis de parler ainsi. On ne peut attaquer un Sauvage par la révélation : il ne la croit pas. L'attaquera-t-on par la nature, ou l'amenera-t-on à la foi avec le secours des lumiéres de la raison humaine ? C'est une entreprise dont l'homme seul n'est pas capable : elle n'appartient donc qu'au Saint-Esprit. C'est lui qui fait le miracle de nos conversions, s'écriera le Missionnaire.

Le Baron de la *Hontan* rapporte quelques-autres particularités, touchant les Cérémonies funébres que nous venons de décrire sur la foi du Pere *Hennepin*. » Dès » qu'un Sauvage est mort, dit-il, on l'habille le plus proprement qu'il est possible » (On oint tout son corps, dit la *Poterie*, & ses cheveux d'huile d'animaux ;) & les » esclaves de ses parens viennent le pleurer. Ni meres, ni sœurs, ni freres n'en pa» roissent nullement affligés. Ils disent qu'il est bienheureux de ne plus souffrir ; car » ils croient que la mort est un passage à une meilleure vie. Dès que le mort est ha» bille, on l'assied sur une natte comme s'il étoit vivant. Ses parens se rangent autour

(a) La Potterie *Histoire de l'Amérique Sept.*
(b) Le P. *Hennepin* ubi supra.
(c) *Idem* ibid.
(d) Le Ciel.

» de lui, & chacun lui fait une harangue : on lui raconte ses exploits : on lui récite » les beaux faits de ses Ancêtres. Le dernier Orateur s'explique en ces termes. « A moins que le Baron n'ait embelli son récit de circonstances tirées de son imagination, il faut avouer qu'un Panégyriste du Canada tourne les choses d'une maniére très-sensée, & qu'il pense assez finement. » Te voilà, dit l'Orateur Sauvage, assis » avec nous. Tu as la même figure que nous : il ne te manque ni bras, ni tête, ni » jambes. Cependant tu cesses d'être ; & tu commences à t'évaporer comme la fu- » mée de cette pipe. Qui est-ce qui nous parloit, il y a deux jours ? Ce n'est pas toi ; » car tu nous parlerois encore : il faut donc que ce soit ton ame, qui est à présent » dans le grand Païs des Ames avec celles de notre Nation. Ton corps, que nous » voions ici, sera dans six mois ce qu'il étoit il y a deux cens ans. Tu ne sens rien, » & tu ne vois rien, parce que tu n'es rien. Cependant à cause de l'amitié que nous » portions à ton corps lorsque l'esprit t'animoit, nous te donnons des marques de » vénération &c. «

» Après que ces harangues sont finies, les parens sortent pour faire place aux » parentes, qui font le même compliment au défunt. Ensuite on l'enferme vingt heures » dans la cabane des morts ; & pendant ce tems là on fait des danses & des festins (a) » qui ne paroissent rien moins que lugubres. Les vingt heures étant expirées, ses escla- » ves le portent sur leur dos jusqu'au lieu où on le met sur des piquets de dix pieds » de hauteur, enseveli dans un double cercueil d'écorce, dans lequel on met ses » armes, du tabac, des pipes & du bled d'Inde. Pendant que ces esclaves portent le » cadavre, les parens & les parentes dansent en l'accompagnant, & d'autres esclaves » se chargent du bagage, dont les parens font présent au mort, & le transportent » sur son cercueil. Les Sauvages de la *Riviére Longue* brulent les corps. Ils les con- » servent dans des cavaux, jusqu'à ce qu'il y en ait un assez grand nombre pour les » brûler tous ensemble ; ce qui se fait hors du Village, dans un lieu destiné pour » cette cérémonie. Les Sauvages ne connoissent point de deuil, & ne parlent jamais » des morts en particulier, c'est-à-dire, en les nommant par leur nom. Ils se moquent » de nous, lorsqu'ils nous entendent raconter le sort de nos Parens, de nos Rois, de » nos Généraux, &c. «

» Dès qu'un Sauvage est mort, ses esclaves se marient à d'autres femmes esclaves, » & deviennent libres. Les enfans qui proviennent de ces mariages sont adoptés, & » réputés enfans de la Nation, parce qu'ils sont nés dans leurs Villages, dans leurs » Païs ; & qu'ils ne doivent pas, disent-ils, porter le malheur de leurs Peres, ni venir » au monde dans l'esclavage, puisqu'ils n'ont certainement contribué en rien à leur » création. Ces mêmes esclaves ont soin d'aller tous les jours en reconnoissance de » leur liberté, offrir au pied du cercueil de leur maître quelques pipes de tabac. «

(b) Lorsqu'il meurt un enfant aux Sauvages de la Baie de *Hudson*, le Pere, ou la Mere, coupent une partie des cheveux du petit mort ; en font un paquet en maniére de poupée, & le mettent au plus bel endroit de sa cabane. On y ajoute ce qu'il a de plus précieux. La Mere porte vingt jours le deuil de l'Enfant, & raconte sa douleur aux bons amis de la famille, qui viennent lui rendre visite. Le mari leur fait un festin, leur donne à fumer ; & ceux-ci lui font des presens. Les Amis doivent manger tout ce qui leur est presenté : mais le Pere affligé ne mange rien, & se contente de la fumée de son tabac.

(c) Ceux qui ont assisté aux obséques profitent de la dépouille du mort ; & s'il n'a- voit rien, c'est à ses parens à y suppleer. Le deuil consiste à ne se point couper les cheveux, à ne pas les graisser, à se negliger entiérement, & à ne porter que des haillons. Le pere & la mere portent le deuil de leur fils. Les garçons le portent du pere, & les filles de la mere.

Maniére *de tenir les* Conseils *chez les* Peuples *du* Canada *&* *du* Mississipy.

(d) Le Conseil de ces Peuples est composé des Anciens de la Nation, c'est-à- dire des Vieillards au-dessus de soixante ans. Avant que le Conseil s'assemble, le

(a) Le P. *Hennepin* dit le contraire, ainsi qu'on vient de le voir. M. de la *Potterie* s'accorde mieux avec le P. *Hennepin* en cette circonstance, qu'avec le Baron de la *Hontan*.

(b) La *Potterie*, Histoire de l'Amérique Septentrionale.

(c) La *Potterie*, ubi suprà.

(d) Le Baron *de la Hontan* dans ses Voiages.

Crieur

Crieur l'indique par les cris qu'il fait dans toutes les rues du Village. Alors les Anciens se rendent à une cabane, qui est le lieu du Conseil. Ils s'y asseient en forme de lozange ; & après qu'on a déliberé sur ce qu'il est à propos de faire pour le bien de la Nation, l'Orateur sort de l'assemblée. Les jeunes gens le renferment au centre d'un cercle qu'ils forment. Ensuite ils écoutent avec beaucoup d'attention les délibérations des Vieillards, en criant à la fin de toutes les périodes, *voilà qui est bien*.

La mystérieuse cérémonie du *Calumet*, qui est comme le seau des délibérations de ces Peuples, nous permet de mettre leurs Conseils parmi les Cérémonies Religieuses.

Leurs Danses.

(a) Cette même raison nous oblige à parler ici de leurs Danses. Ils en ont de plusieurs sortes : celle du *Calumet*, la danse du Chef, la danse de Guerre, la danse du Mariage, & la danse du Sacrifice. Elles différent dans la cadence & dans les sauts. Toutes ces danses ont leur agrément : celle du *Calumet* est la plus belle. On la danse pour faire accueil à des Etrangers, ou pour recevoir des Ambassadeurs. Si ces Etrangers, ou ces Ambassadeurs arrivent par terre, ils doivent envoier un Messager au Village, pour avertir qu'ils portent le *Calumet* de paix. Quelques jeunes gens s'avancent alors, & se rangent en ovale. Les Etrangers s'approchent d'eux : ils dansent ensemble, & forment un autre ovale autour de celui qui porte le *Calumet*. La danse dure une demi-heure ; après quoi l'on conduit ces Etrangers au festin. Si ceux-ci arrivent par eau, ils doivent envoier un Canot au Village avec le *Calumet* de paix à la proue en forme de mât. Un autre Canot part du Village, pour se rendre au-devant de l'Etranger.

Cérémonies *de* Guerre *des* Peuples *du* Canada, *du* Mississipy, *&c.*

Nous commencerons la description de ces Cérémonies par celle du *Calumet*. Les Sauvages de l'Amérique ont le *Calumet* de guerre & le *Calumet* de paix : ils distinguent l'un & l'autre, selon le Pere *Hennepin*, par la difference des plumes dont ils sont ornés. Lorsqu'une Nation, après avoir porté le *Calumet* chez une autre, est attaquée de l'ennemi, celle qui a reçu le *Calumet* est obligée de défendre les intérêts de la Nation attaquée. Si dans le fort du combat un Médiateur présente le *Calumet*, on fait aussi-tôt suspension d'armes. Si les deux partis l'acceptent, & fument dans le *Calumet*, la paix est faite, & chacun se retire chez soi : mais il est permis de le refuser, sans violer pour cela le droit que les Sauvages lui attribuent, & qui est le même que chez nous le Droit des Gens. (b) Son plumage rouge signifie que l'on offre du secours ; le blanc & le gris mêlés ensemble annoncent une paix profonde, & un secours offert, non seulement à ceux à qui l'on presente le *Calumet*, mais encore à leurs alliés. Un *Calumet* rouge d'un coté, & de l'autre blanc & gris, marque en même tems la paix & la guerre ; la paix pour le Peuple que le coté mêlé de blanc & de gris regarde ; la guerre pour ceux vers qui le rouge est tourné.

Les grandes entreprises des Sauvages sont toujours précedées d'une danse du *Calumet*. Cette danse cimente les Alliances ; elle prepare à la guerre ; elle marque aussi la joie publique, comme chez nous les feux que l'on alluma après une victoire signalée & à la naissance des Princes, &c. Enfin elle est l'equivalent de nos Bals : car les Sauvages du *Canada* donnent souvent aux Etrangers qu'ils distinguent le divertissement du *Calumet*, comme nous celui du Bal.

Nous allons décrire cette danse du *Calumet*, que le *Baron de la Hontan* & les autres Voiageurs appellent la *danse de guerre*. Cette Cerémonie se fait l'hiver dans une Cabane, & l'été en pleine campagne. Alors on environne de branches d'arbres la place du Bal : on y etend une grande natte de jonc peinte de diverses couleurs ; & sur cette natte, qui sert de tapis de pied, on pose le *Maniton*, ou le Dieu tutélaire de celui qui fait la danse. On place le *Calumet* à la droite de ce Dieu ; car la fête se celebre à son honneur, du moins c'est lui qui y preside. On eleve aussi autour du *Calumet* un

(a) Le même. *Ibid.*

(b) La *Potterie*.

trophée d'arcs, de fléches, de casse-têtes & de haches. Après cet arrangement, & peu de tems avant que la danse commence, c'est-à-dire a mesure que l'Assemblée se forme, on va saluer la Divinité. L'hommage consiste à le parfumer de tabac. Ceux qui ont les plus belles voix occupent les meilleures places : les autres se placent en rond sous les branches. Les uns & les autres y sont assis sur leur derriere. Un des principaux de l'Assemblée prend respectueusement le *Calumet*, & le soutenant des deux mains, le fait danser en cadence en dansant lui-même, observant toujours de s'accorder aux voix des chanteurs. Tous les mouvemens du *Calumet* sont bisarres, & peut-être significatifs. Tantot on le montre à l'Assemblée ; quelquefois on le presente au Soleil ; souvent on le panche vers la terre ; on lui étend les ailes, comme pour le faire voler ; enfin on l'approche de la bouche des Assistans, comme si l'on vouloit leur donner le *Calumet* à baiser. C'est là le premier Acte de cette rejouissance que l'on peut appeller religieuse. On fait ensuite un combat au bruit d'un tambour, ou d'une espece de timbale : le son de cet instrument guerrier est quelquefois mêlé à celui des voix. Alors le Sauvage qui tient le *Calumet* invite quelque jeune Champion à venir prendre des armes qui sont cachées sous la natte, & le defie au combat. Le jeune Guerrier prenant son arc, ses fleches & sa hache, attaque celui qui tient le *Calumet*. Le combat se fait en cadence ; & la victoire se declare enfin pour le *Calumet*, qui d'abord avoit paru tourner le dos. Il etoit indubitable que le sort decideroit en sa faveur. Le troisiéme Acte de la Cérémonie est tout à l'honneur du vainqueur du jeune Guerrier. Il recite ses faits militaires à l'Assemblee. Au recit de chaque exploit (*a*) il donne un coup de massue sur un poteau planté au centre du cercle ; & quand il a fini son récit, le President de l'Assemblée fait present au Guerrier d'une belle robbe de Castor. Le *Calumet* passe ensuite dans les mains d'un autre Sauvage ; de là à un troisiéme, & ainsi de suite, jusqu'à ce que toute l'Assemblee se soit acquitée du même devoir. S'il s'agit d'une alliance en cette danse du *Calumet*, le President fait la conclusion de la Ceremonie, en donnant le *Calumet* aux Deputes de la Nation alliee.

Ces Sauvages déclarent la guerre, en renvoiant un prisonnier à la Nation avec laquelle ils veulent se brouiller. On lui donne une hache, dont le manche est peint de rouge & de noir, avec ordre de la remettre à ses Compatriotes. On renvoie même quelquefois jusqu'à trois ou quatre prisonniers, après avoir exigé d'eux avant leur depart, qu'ils ne serviront point dans cette occasion. Les declarations de guerre commencent par un festin, auquel le Chef de l'entreprise invite tous ses amis. C'est un Conseil de table, qui pourroit bien avoir du rapport à ceux des anciens Germains. Le P. *Hennepin* dit qu'ils font quelquefois dix ou douze festins avant leur depart. Quoiqu'il en soit, le Chef y fait part de son dessein, & des mesures qu'il va suivre pour l'executer. Les Chansons & les danses du *Calumet* accompagnent l'ouverture qu'il a faite de son entreprise. Il y fixe le jour du départ & le lieu du rendez-vous. On choisit ordinairement la nuit, afin de mieux derober sa marche : mais lorsqu'elle doit être generale, les preparatifs s'en font avec beaucoup d'eclat. On fait des festins & des sacrifices ; les femmes & les filles ont ordre de se prostituer, pour mieux mettre les Guerriers dans les interêts de la patrie. Enfin on accorde des honneurs extraordinaires à ces heros ; & on leur paie d'avance par des presens les chevelures qu'ils se promettent d'enlever aux ennemis.

Suivant le B. *de la Hontan*, les Sauvages du Canada commencent à faire la guerre à vingt ans, & cessent de porter les armes a cinquante. Depuis vingt ans jusqu'a cinquante on les appelle *guerriers*. Ces *guerriers* n'entreprennent rien sans l'avis des Anciens, auxquels ils doivent proposer tous leurs desseins. Les Anciens deliberent sur ces desseins, apres quoi l'Orateur sort de la Cabane du Conseil, & fait sçavoir la resolution qui y a ete prise, de la maniere que nous l'avons dit.

Si le premier Chef marche, dit le même Auteur, il fait sçavoir dans tout le Village par son Crieur le jour qu'il donnera le festin de guerre. Alors ceux qui ont envie d'etre du parti sont porter leurs plats a la Cabane de ce grand Chef. Apres que l'Assemblee est formee, le grand Chef sort dans la Place publique la Massue a la main, suivi de ses Guerriers qui s'asseient autour de lui. Aussitot six Sauvages, portant chacun l'instrument de guerre qui a du rapport a la tymbale, viennent s'accroupir au pied du poteau plante au centre du Cercle. En même tems le grand Chef regarde fixement le Soleil, & toute la troupe des Guerriers l'imite : en cet etat il harangue le Grand Esprit, ou plutot il lui fait une priere. Ensuite on offre le Sacrifice

(*a*) La *Hontan* dans ses Voiages.

Les préparatifs de guerre durent l'espace de deux à trois mois. Le Chef chante toutes les nuits des chansons guerrieres ; car chaque Guerrier a sa *Chanson de guerre*, qu'il peut chanter, pourvû qu'il ait fait une Campagne. Outre cela le Chef jeûne de deux en deux jours ; fait sa chaudiére à part ; prépare avant son départ un festin solemnel, auquel tous les Guerriers du canton sont invités ; attache des chaudiéres & des colliers de porcelaine aux perches de sa cabane ; donne des présens & en reçoit. Avant que d'aller en Campagne, il harangue les Anciens, en leur déclarant à peu près le tems qu'il destine à sa course. Ensuite il se met en marche, & chante sa *chanson de mort*. Cette chanson est remplie de termes qui expriment tout ce que la fureur peut dicter. Ce qu'il y dit de moins fort, est qu'il abandonne son corps au sort de la guerre. Il chante, dit-on, jusqu'à l'execution de l'entreprise, & jeûne tous les jours jusqu'au soir. Son visage est alors *mataché* de noir : ses soldats se *matachent* à peu près de même, (a) afin, disent-ils, que leurs ennemis ne les voient point pâlir de fraieur. Il mange seul.

Quelques Peuples du *Canada* font le lendemain de leur départ une fête solemnelle, pour obtenir du Grand Esprit un heureux retour. Voici le précis de la Description qu'en donne un Voiageur témoin oculaire de la Fête, & qui d'ailleurs a pû connoître à fond les Céremonies & les Coutumes de ces Peuples. » (b) Il se fit, dit-il, un festin solemnel le lendemain du départ des Miamis, pour obtenir de l'Esprit un heureux retour. Ils dresserent un Autel, sur lequel ils exposerent leurs *Dieux*. C'étoit des peaux d'Ours agencées en maniére d'Idoles, dont ils avoient barbouillé les têtes d'une terre verte. A mesure que *les dévots* passoient *en revûe devant ces Divinités*, ils faisoient les génuflexions requises. Les Jongleurs, *& tous ceux de cet ordre*, tenoient à la main leurs sacs de Medecine & de Jonglerie : ils jettoient, disoient-ils, le sort sur ceux qu'ils vouloient faire mourir ; *& l'on en voioit alors qui feignoient de tomber morts*. Les Jongleurs leur mettoient quelque drogue sur les lévres : ils paroissoient ressusciter ces morts en les secouant rudement. On faisoit plusieurs figures grotesques & ridicules ; on dansoit au son des Gourdes & des Tambourgs ; *on se divisoit en deux troupes, dont l'une attaquoit, l'autre défendoit* ; & ces Combatans avoient pour armes des peaux de Loutres & de Couleuvres. Ces peaux, disoient-ils, donnoient la mort à ceux sur qui ont jettoit le sort. : *mais par un effet tout contraire, elles rendoient la vie aux amis. Le Maitre de Cérémonie marchant gravement entre deux Vieillards & deux femmes, alla lui même signifier l'heure de la Cérémonie à tout le Village, imposant en même tems les mains sur tous ceux qu'il rencontroit, comme pour leur donner sa bénédiction ; & ceux qui la recevoient se jettoient par terre, & embrassoient les jambes de ce Maitre de Cérémonie, croiant sans doute qu'après cela ils en auroient bien meilleure part à la faveur du Grand Esprit. On ne vit ensuite que danses pieuses & saintes ; on n'entendit que chiens déplorans à leur maniére la rigueur du sort, qui les faisoit servir de victimes, pour appaiser la colere du Grand Esprit, & pour attirer sa bénédiction sur le Peuple. Enfin l'on sacrifia les pauvres bêtes.* Après *cela les Jongleurs travaillerent à ressusciter, c'est-à-dire à tirer d'exstase* des personnes mortes *en apparence* ; & ces personnes *rendues à elles-mêmes* dansoient à part, tandis que d'autres faisoient à leur tour les mortes. Hommes, femmes, filles, garçons mouroient pêle-mêle, ressuscitoient de même. « *Les Jongleurs mouroient & ressuscitoient comme les autres. Les exstases furent suivies de miracles. Quelques-uns avalerent des bâtons d'un pied & demi de longueur, & quelques-autres des plumes de Cygne & d'Aigle. Ils moururent. Un Jongleur les ressuscita. Ils allerent danser pour remercier les Dieux*. Ces Cérémonies durent cinq jours sans relache. La nuit, on se mettoit à couvert ; le jour, on retournoit en Procession à la Place publique du Village. La devotion finit par des largesses que le Peuple fit aux Jongleurs.

Les Guerriers enmenent avec eux des femmes & des concubines. Quand ils sont près des terres de l'ennemi, ils envoient à la découverte, & détachent quelques-uns d'entr'eux, afin que le corps de bataille ne soit point surpris. Lorsqu'ils ont fini leurs entreprises, qui sont ordinairement des coups fourrés & des embuscades, ils enlevent la chévelure des morts, & font ce qu'ils appellent le *cri lugubre*. Ils avertissent même l'ennemi, mais en se sauvant à toutes jambes, qu'il vienne donner la sepulture à ses morts, car ces Peuples, tout dépouillés qu'ils nous paroissoient de l'humanité, croient qu'il est du devoir des hommes d'accorder sans delai aux morts les hon

(a) *Hennepin*, Voiage en un Pais, &c.

(b) La Potterie, *Histoire de l'Amerique Sept.* La description que l'on donne n'est que dictée sur son récit : c'est pour cela qu'elle est en partie en lettre Italique.

neurs de la ſépulture. Voilà ce que les Ilinois & les autres Sauvages du Canada pratiquent à l'égard des Iroquois, ſuivant la *Hontan*. Tous ces Sauvages ſe partagent dans leurs familles les priſonniers qu'ils ont faits : mais ce qu'il y a de ſingulier, eſt que ces priſonniers, qu'ils expoſent en public avec une baguette à la main de ſept à huit pieds de long, ornée de bouquets de plumes blanches, chantent ſans diſcontinuer pendant qu'on décide de leur ſort, & malgré les inſultes qu'ils doivent attendre de leurs ennemis. On peut voir la deſcription qu'en donne le Pere *Hennepin*, & ce que nous allons dire à leur ſujet dans l'article qui ſuit.

(*a*) En revenant de l'expédition, on fait aſſidument ſa Cour aux principaux Chefs. Les jeunes Guerriers danſent le *Calumet* dès que la nuit vient, & qu'il faut camper. Le Capitaine à qui ils rendent cet hommage, leur envoie un Guerrier de ſa famille, pour les faire fumer l'un après l'autre dans ſon *Calumet* de guerre. Nous diſons que c'eſt un hommage : il ſe peut auſſi que ce ſoit un Acte de ſuppliant. La fin de cette Cérémonie » ſe faiſoit tous les jours, à ce que dit le P. *Hennepin*, par ceux qui avoient eu » des parens tués à la guerre. Ils prenoient pluſieurs fléches, leſquelles ils préſentoient » croiſées par la pointe à leurs Chefs, en pleurant amérement. «

Le Chef tient pendant la guerre une eſpéce de table ouverte, où les principaux Sauvages ſe rendent. On danſe chez lui après le repas ; & tandis qu'une partie de l'aſſemblée danſe, on entend les pleurs & les gémiſſemens de ceux qui ont perdu leurs parens, ou leurs amis à la guerre. Cette cérémonie qui paroît d'abord une réjouiſſance, ne devient plus qu'un mélange biſarre d'affliction, de joie & de cruauté. Ces Peuples allient aſſez bien des paſſions, que l'on ne croit guéres capables de s'accorder.

Maniere *dont ces* Peuples *traitent leurs* Priſonniers *de* Guerre.

Dès qu'un Priſonnier eſt lié, il chante ſa *Chanſon de mort*, parce qu'il ſçait bien que ſa vie ne tient preſqu'à rien. Voici le ſtile de cette Chanſon, que nous tenons d'une perſonne née dans la nouvelle *York*. » Je ſuis brave & intrépide : je ne crains » aucune ſorte de mort ; car je ſuis un Guerrier qui mépriſe les ſupplices les plus » affreux. Ceux qui les craignent ſont des lâches & des poltrons. Ils ſont pires que » les femmes. La vie n'eſt rien pour ceux qui ſont courageux. Que le déſeſpoir & la » rage abîment mes ennemis ! Que je les dévore ! Que je boive leur ſang ! &c.

La Campagne étant finie, ou pour mieux dire la courſe, les Sauvages retournent à leur Village. En approchant, ils font autant de cris de mort qu'ils ont perdu d'hommes ; & lorſqu'ils ſont prêts d'arriver chez eux, ils recommencent le *chant lugubre* autant de fois qu'ils ont tué d'ennemis. Cependant les jeunes gens de douze à quinze ans ſe rangent en haie, armés de bâtons, pour frapper les priſonniers, & les coups redoublent, dès que les Guerriers ont fait leur entrée, & que l'on voit paroître les chévelures des ennemis portées comme des drapeaux, ou plûtôt comme des trophées qui annoncent les exploits de ces Guerriers. Le lendemain le Conſeil s'aſſemble, pour diſtribuer les priſonniers. On les donne preſque toujours aux femmes qui ont perdu leurs maris, & aux filles qui ont perdu leurs Peres.

(*b*) Après que la diſtribution eſt faite, ceux qui ſont devenus les Maîtres de ces priſonniers ont droit de vie & de mort ſur leurs perſonnes. On a ſoin de les bien nourrir : on leur donne même les (*c*) meilleurs morceaux, afin qu'ils aient la force de ſouffrir la mort avec conſtance.

Nous avons dit que la mort de ces priſonniers eſt une eſpéce de Sacrifice. Cela ſe juſtifie par l'arrêt de condamnation. Si (*d*) celle à qui un priſonnier vient d'écheoir veut qu'il meure, elle lui dit que ſon pere, ſon frere ou ſon mari n'ont point d'eſclave pour les ſervir dans le *Païs des Morts* ; qu'il faut donc qu'il parte inceſſamment pour aller les ſervir. Un témoin oculaire qui nous a fourni la *Chanſon de mort*, ajoute que ſouvent elles diſent à l'eſclave condamné à mort ; *il faut que ta mort apaiſe l'ame de celui que tu as tué*. Les Iroquois ornent de ce qu'ils ont de plus précieux le priſonnier deſtiné au feu. Après l'avoir engraiſſé long tems, ainſi que nous l'avons deja dit,

(*a*) *Hennepin*, nouvelle Decouverte.
(*b*) La [illegible] ubi ſupra.
(*c*) La *Potterie*, *Hennepin* dans la *Nouvelle Découverte*.
(*d*) La *Hontan*.

ils le conduisent au poteau du supplice, garni de Colliers de porcelaine depuis les pieds jusqu'à la tête.

Après la condamnation l'on attache l'esclave au poteau, & on lui brûle tout le corps avec des instrumens de fer, pendant qu'il chante la chanson de mort. La constance du misérable que l'on brûle de la sorte, est admirable. On ne lui voit point verser de larmes: s'il en versoit, on lui reprocheroit sa foiblesse. Il conserve au milieu des tourmens une tranquillité étonnante; se moque même de ses bourreaux, & leur reproche qu'ils ne s'entendent pas à brûler les gens. Le Baron de la *Hontan* dit que les prisonniers sont traités beaucoup plus cruellement, lorsqu'il y a des preuves qu'ils ont tué des femmes & des enfans. S'ils peuvent vérifier qu'ils n'ont fait mourir que des hommes, on se contente de les tuer à coup de fleche ou de fusil. Aprés bien des tourmens reïterés, on enleve au prisonnier la chevelure avec la peau, qu'on laisse pendre sur ses épaules; & on lui applique sur la tête une écuelle pleine de sable brûlant, pour lui étancher le sang. Ensuite on le délie du poteau; ce qu'ils appellent donner la vie au prisonnier; & on le conduit à coup de pierres du coté du Soleil couchant, car les Sauvages placent le séjour des ames à l'Occident, ainsi que nous l'avons déja dit. Alors on le déchiquette tout en vie encore, & lorsqu'enfin il est expiré, tout le monde court la nuit, & frappe à droite & à gauche à coups de bâtons: c'est ainsi, disent-ils, qu'ils chassent l'ame de ce prisonnier, qui pourroit bien s'être cachée, pour tirer vengeance des maux & des indignités qu'on a fait souffrir à son corps. Quelques jours après l'exécution des prisonniers, on fait une fête solemnelle, pendant laquelle on se régale. Les danses & les chansons n'y sont pas oubliées: mais le grand objet de la fête, est la distribution des chevelures enlevées aux captifs, & à ceux qui en ont tué dans le combat. Les guerriers attachent à cette chevelure un collier de porcelaine, qui représente le corps de celui qui a été tué.

Il arrive assez souvent, que celle à qui l'on donne un prisonnier pour esclave, se laisse toucher à la pitié, lui accorde la vie, brise ses liens, & se l'attache par ceux de l'amour. Quel que puisse être le motif qui fait accorder la vie à l'esclave, il faut le rehabiliter solemnellement dans l'état de liberté, dont il étoit déchu par les malheurs de la guerre. On l'*adopte*; & pour cet effet on le conduit au bord de l'eau pour l'y laver. Les femmes & les filles pleurent encore la mort de celui dont il prend la place: mais les hommes chantent des chansons de guerre, & couvrent le corps de l'adopté d'une robbe neuve de Castor; après quoi il devient parent de la famille, à laquelle il étoit échu en partage dans le combat. Cette Cerémonie s'appelle aussi *enfantement*. (*a*) On en célebre la solemnité par un festin, où le prisonnier est adopté pour fils, frere, oncle, cousin, ou neveu, selon son âge, ou sa qualité.

Au reste on doit remarquer, que les anciens Scythes enlevoient aussi la peau de la tête & la chevelure à leurs ennemis. C'est ainsi que le dit *Cœlius Rhodiginus*, sans cependant citer son garant.

Nous finirons cet article par une coutume, qui doit contribuer infiniment à animer le courage de ces Peuples. C'est qu'ils ne font point d'échange de leurs prisonniers. » Dès qu'ils sont liés, dit la *Hontan*, ils sont considerés comme morts, tant » de leurs parens, que de toute leur Nation, à moins qu'ils n'aient été si fort blessés, » qu'il leur ait été impossible de se tuer eux-mêmes. En ce cas on les reçoit, *pourvû qu'ils* » *aient pû se sauver des mains de leurs ennemis*; au lieu que quand les premiers reviendroient, ils seroient méconnus, même de leurs proches, & personne ne voudroit » absolument les recevoir. «

Cérémonies Superstitieuses *de ces* Peuples, *avant que d'aller à la* Chasse.

C'EST le P. *Hennepin* (*b*) qui parle de cette Cerémonie pratiquée par les Iroquois & par les Peuples du Missisipy. Quelques jours avant que d'aller à la chasse des Taureaux Sauvages, les Anciens de ces Peuples envoient cinq ou six de leurs Chasseurs dans les endroits, où se fait la Chasse aux Taureaux. Ces Chasseurs y dansent le *Calumet* avec autant de cérémonie, que s'ils se trouvoient parmi des Nations alliées, & lorsqu'ils sont de retour, on expose pendant trois jours à la vûe de tout le monde des

(*a*) *Hennepin*, Voiage en un Pais plus grand que l'Europe.

(*b*) *Voiage en un Pais plus grand que l'Europe* dans le Tome V. du *Recueil de Voiages au Nord*.

chaudiéres ornées de plumes. Pendant ces trois jours une femme distinguée marche en Procession, avec la Chaudiére sur son dos, à la tête d'un grand nombre de Chasseurs. Cette troupe suit un Vieillard qui porte avec beaucoup de gravité en guise d'enseigne, ou d'étendard, un morceau de toile, ou quelque chose de pareil. » Ce Vieil-» lard, à ce que dit le P. *Hennepin*, en donnant la description d'une de ces Proces-» sions dont il fut témoin oculaire, fit faire trois ou quatre fois halte aux Chasseurs » ou Guerriers, pour pleurer amérement la mort des Taureaux qu'ils espéroient de » tuer. A la derniere pause, les Anciens de la troupe envoierent deux des plus habiles » Chasseurs à la découverte des Taureaux Sauvages. Ils leur parlérent bas à l'oreille à » leur retour, avant que de commencer la Chasse de ces Animaux. Ensuite ils allumé-» rent de la fiente de Taureau séchée au Soleil, & amorcérent leurs *Calumets* de ce » feu nouveau, pour faire fumer les Chasseurs qu'ils avoient envoiés à la découverte. » Après la Cérémonie, cent hommes allérent par derriere les montagnes, & cent » autres marchérent d'un autre côté, pour enfermer les Taureaux, &c. «

La premiere Chasse d'un jeune Sauvage est précedée d'un jeûne religieux, auquel il se prépare avec cette attention qui manque rarement à ceux *qui, au sortir de l'enfance, font leur Noviciat* en quelque état que ce soit. Le jeûne dure trois jours. Le Novice doit se *matacher* le visage avec du noir. C'est un hommage qu'il croit être dû au Grand Esprit. Il choisit dans chaque espéce de bêtes sauvages un morceau qu'il lui consacre, & qui est si saint, qu'aucun autre Sauvage que le Chasseur n'ose y toucher, pas même pour apaiser sa faim.

Leurs Vœux.

LES Relations ne nous parlent pas de cette Dévotion. Voici le seul exemple que nous puissions en donner. (*a*) Lorsque les Sauvages se trouvent dans la disette, ils promettent au Grand Esprit, qu'une portion de la premiere bête qu'ils tueront, sera donnée pour l'amour de lui à quelqu'un des plus considérables de la Nation, & qu'on ne mangera pas de l'animal, avant que la distribution en soit faite. » Il arive, dit » l'Auteur cité, qu'ils gardent quelquefois la bête pendant deux mois, « attendant toujours qu'il se trouve une personne de marque, pour lui donner le *morceau voué*. Si en attendant la bête se gâte, il la brûlent pour en faire un sacrifice. Ceux qui ne font aucun vœu pour fléchir la clemence du Grand Esprit, se recommandent au moins à leur *Manitou*. Ils lui présentent trois fois la pippe allumée; font des lamentations; lui demandent grace; le prient de les exaucer; & lui recommandent leurs personnes & leurs familles. Cet usage est mêlé de chants lugubres.

Armoiries *&* Hiéroglyphes *des* Sauvages.

NOUS ne croions pas que le Lecteur soit fort prévenu en faveur de l'habileté des Sauvages sur le fait du blason: mais comme il plaît au Baron de la *Hontan* d'appeller Armoiries certaines figures grossiéres, que ces Peuples peignent sur les arbres comme des monumens de leurs victoires, & qu'ils révérent peut-être comme des Divinités, nous leur donnerons aussi le nom d'Armoiries. Voici ce que c'est. Lorsqu'un parti de Sauvages a remporté quelque avantage sur les ennemis, les vainqueurs, en retournant en leurs Païs, ont accoutumé de peler des arbres jusqu'à cinq ou six pieds de hauteur dans tous les endroits où ils s'arrêtent, & de peindre sur ces arbres dépouillés de leur écorce quelques images grossiéres, qui sont ou des Figures hiéroglyphiques & symboliques du caractére qu'ils s'attribuent, ou des Images de leur Genie tutélaire. Ces Images sont faites avec du charbon pilé, & broié dans de la graisse ou dans de l'huile.

Ces Peuples se servent aussi d'Hiéroglyphes pour exprimer leurs pensées. Le B. de la *Hontan* nous en fournit quelques exemples: tel est celui-ci. Les Armes de France avec une hache au-dessus & plusieurs dixaines, signifient que les François ont *levé la hache*, c'est-à-dire declaré la guerre, & combatu contr'eux avec autant de Guerriers qu'il y a de dixaines dans la figure.

(*a*) La *Potterie* ubi suprà.

Année de ces Peuples.

(*a*) L'ANNE'E des Hurons, & de plusieurs autres Peuples du Canada & du Missisipy, est composée de douze Mois Lunaires synodiques, avec cette difference, qu'au bout de trente Lunes ils en laissent passer une de surnumeraire, qu'ils appellent la *Lune perdue*. Tous ces Mois Lunaires ont des noms qui leur conviennent. Ils appellent le mois de Mars la *Lune aux vers*, parce que ces Insectes commencent alors d'eclorre; le mois d'Avril la *Lune aux Plantes*; le Mois de Mai la *Lune aux hirondeles*; & ainsi des autres. Les Flamans ont le même usage dans leur Langue. Ils appellent le Mois de *Fevrier*, le (*b*) *Mois dans lequel on emonde les arbres*; (*c*) le Mois d'Avril, le Mois *où les prés son en etat d'etre fauchés*, &c.

Il faut expliquer ce que nous avons dit de la *Lune perdue* des Sauvages. (*d*) Supposé que Mars soit le trentiéme Mois Lunaire de ces Peuples, & qu'ainsi il achéve la revolution de trente mois, il y aura entre Mars & Avril une *Lune perdue*; après quoi on comptera la Lune d'Avril pour la premiere de la Révolution synodique de trente Mois. C'est là la seule explication, dont il semble que le récit du Baron soit susceptible.

Au lieu de semaines, dont ces Peuples n'ont pas l'usage, ils comptent depuis le premier jusqu'au vingt-sixiéme de leurs Mois Lunaires; ce qui contient justement l'espace de tems qui court depuis l'instant auquel la Lune commence à faire voir le fil du Croissant sur le soir, c'est ainsi que s'exprime la *Hontan*, jusqu'à ce qu'elle devienne presque imperceptible au matin. C'est ce qu'ils appellent le *Mois d'illumination*. » Par exemple, dit cet Auteur, un Sauvage dira, je partis le premier du » *Mois des éturgeons*, qui est le Mois d'Aout, & je revins le 29 du *Mois du blé* » *d'Inde*, qui est celui de Septembre. Ensuite le jour suivant, qui étoit le dernier, » je me reposai. Cependant comme il reste encore trois jours & demi de *Lune* » *morte*, comme ils parlent, pendant lesquels il est impossible de la voir, ils leur ont » donné le nom de jours nuds. « On conçoit assez les embaras & les obscurités de cette supputation.

Les Sauvages réglent leur jour artificiel & la nuit par quart, demi-quart, moitié, trois quarts, Soleil Levant & Couchant, Aurore & Vêpre. On dira que cette supputation ne peut-être exacte, lorsque le Soleil ou la Lune ne paroissent pas sur leur Horison. La *Hontan* repond, qu'une longue expérience & une attention extrême, qui n'est guéres le partage des gens distraits comme nous, leur apprend à connoître exactement l'heure du jour & de la nuit, quoique le tems soit couvert.

Leurs Mémoriaux, *lorsqu'ils traitent de quelque* Affaire.

LES Hieroglyphes servent à ces Peuples pour exprimer leurs pensées, ainsi que nous l'avons deja dit. Mais lorsqu'ils traitent de quelque affaire capitale, ils se servent de Colliers. (*e*) Ce sont des grains de porcelaine, ou des morceaux de coquille coupés en long, noirs & blancs, enfilés & arrangés d'une telle maniere, qu'ils font diverses figures assez agreables. Ces Colliers ont deux pieds de long sur trois à quatre pouces de large. Ils leur servent en quelque façon d'ecriture, lorsqu'il s'agit de quelque negociation, ou de terminer un procès, &c. Les Guerriers en font des bracelets & des ceintures, qu'ils mettent sur des chemises blanches. Le Lecteur comprendra mieux l'usage de ces Colliers, en lisant dans les Relations des Voiageurs les negociations des François ou des Anglois avec les Sauvages. Il suffit de lui dire, que chaque Collier renferme un point à traiter, ou quelque circonstance notable. Par exemple, s'il s'agit de négocier avec une Nation auparavant ennemie, ou si l'on veut communiquer des affaires à un Allié, on lui enverra autant de Colliers, que l'on a de choses à menager. L'un signifiera un avis; l'autre sera un compliment de condoléance, une reconciliation; celui ci temoignera que l'on entre dans un dessein; celui-là que l'on prend part à quelque entreprise, &c

(*a*) *La Hontan*
(*b*) *Snoeimaand.*
(*c*) *Grasmaand.*

(*d*) *La Hontan*, ubi supra.
(*e*) *La Poterie*, ubi supra. Voiez la figure de ces Colliers dans la planche, qui represente le *Calumet*.

CHAPITRE III.

Religion *des* Peuples *de* Cibola, *de la* Nouvelle Albion, *du* Nouveau Méxique, *de* Californie, *&c.*

SI l'on doit ajouter foi à la Relation du Moine *Marc de Nisa*, qu'*Antoine de Mendosa*, Viceroi de Méxique, envoia avec quelques autres Espagnols à la découverte des Côtes Septentrionales de l'Amérique situées sur la Mer du Sud, *Zuny* ou *Cibola* est un Etat assez bien reglé, pour ne devoir pas être regardé comme la demeure d'un Peuple Sauvage. Les gens y habitent dans des Villes où l'on voit des maisons de pierre, & vivent sous une forme de Gouvernement, qui laisse entrevoir qu'ils n'ignorent pas absolument ce qui sert à entretenir la Police: mais cela n'empêche pas, que ce peu de Religion qu'on a reconnu en eux ne soit extrêmement bizarre, s'il est vrai, comme le rapporte *François Valquès*, que ce Peuple de *Cibola* n'adore que l'eau, » à cause, lui disoient ils, qu'elle fait croître les grains & » les autres alimens; ce qui montre qu'elle est l'unique soutien de notre vie. « Un Sçavant ne manqueroit pas de s'étendre ici sur le culte rendu à l'eau par le plus grand nombre des Peuples Idolâtres, & nous remeneroit insensiblement à la philosophie que *Thalès* avoit puisée en Asie, & qui enseignoit que l'eau étoit le principe de toutes choses. Pour nous, nous nous contenterons de dire qu'il suffit à ces Peuples de voir que l'eau fait croître les arbres, les grains & les plantes, & que tout cela languit dans les grandes sécheresses, que cela leur suffit, dis-je, pour lui rendre un culte Religieux.

François Drake, fameux Navigateur Anglois du sixiéme Siécle, découvrit la *Nouvelle Albion* sur la Mer du Sud à 38 ou 40 Dégrés de Latitude Septentrionale. Il crut reconnoître des marques de Religion chez les habitans de cette Côte. Il vit des femmes qui se déchiroient les joues, qui pleuroient, qui se maltraitoient en plusieurs façons; & tout cela lui parut quelque chose de religieux. Il eut l'honneur de saluer le Roi, ou le Cacique du Païs, & toute sa Cour. Leur parure & leurs ornemens, qui consistoient en plumes, peaux de lapins & en plusieurs couches de couleurs placées bizarrement sur le corps du Roi & de ses Courtisans, ne furent pas capables de tenter *Drake*, en faveur de qui le Roi de la *Nouvelle Albion* voulut abdiquer la Couronne. Sa Majesté la posa lui-même sur la tête de l'Anglois; lui mit autour du col la Chaine Roiale, & accompagna d'une chanson toute cette Cérémonie: mais il eut beau faire. L'Anglois refusa la Dignité Roiale avec autant de générosité, que le Souverain de la *Nouvelle Albion* la lui offroit. On pourroit nous demander quelles marques de Religion on a pû trouver en tout cela: mais il faut le demander à *Drake* lui-même. Il dit que ces Sauvages se mêlant parmi ses gens, pleurerent, gémirent, se déchirerent le visage, en leur faisant des offrandes, & que ses Anglois tâcherent de leur faire comprendre qu'il falloit adresser son culte au vrai Dieu. Du reste il ne nous apprend pas en quoi pouvoit consister celui de ces Sauvages. Il est difficile de dire quelque chose de solide sur des conséquences tirées de quelques signes ordinairement trompeurs, du moins fort équivoques, & qui peuvent signifier toute autre chose qu'un culte Religieux.

Tout ce qu'on peut dire de la Religion des Peuples du *Nouveau Mexique*, est qu'ils adorent des Idoles. Veut-on quelque chose de plus? Les dévots Idolâtres ont chez eux des Oratoires pour servir le Diable. Dans ces Oratoires, ils lui offrent de la viande pour son entretien. Ils lui dedient des Chapelles en des lieux élevés: (*a*) le Diable va s'y divertir, & s'y delasse ordinairement, lorsqu'il se trouve obligé de voiager d'une Ville à l'autre. On remarquera que les Voiageurs s'epargnent un grand détail, en faisant intervenir le Diable en toutes les idees que les Peuples Idolâtres se font de l'Etre suprême. C'est en matiere de Religion le systême des *Qualités Occultes*. Les Sauvages de la Province de *Los Quires* paroissent adorer le Soleil, la Lune & les Etoiles. Telle étoit l'ancienne & la premiére Idolâtrie. La conjecture est ici fondee sur ce qu'on a vû chez eux des tentes & des pavillons,

(*a*) Voiez *Purchas*.

où ces corps célestes étoient peints. En général on dit que tous ces Peuples entretiennent une correspondance fort étroite avec le Démon; car c'est ainsi que nos Voiageurs appellent ces Esprits qui font l'objet du culte de la plûpart des Peuples du Nouveau Monde, comme il l'a été de l'Ancien. L'opinion où l'on étoit que l'Univers étoit peuplé de génies subalternes, les uns bons, les autres mauvais, a été sans contredit une des plus générales; & tout le monde n'en est pas encore bien revenu.

Fernand Alarchon croiant avoir remarqué que les Californiens adoroient le Soleil, usa pour les gagner d'un moien qui n'a rien d'Apostolique: après tout il s'agissoit de procurer de nouveaux sujets à son Roi, & des fidéles à la Religion. Il leur declara que le Soleil l'avoit envoié, pour les exhorter à la paix & à l'union. Quelques Indiens doutérent de la vérité de la Mission: » pourquoi, lui répondirent » ils, a-t'il tardé si long-tems à vous envoier? *J'étois trop jeune auparavant*, leur dit-il. La réponse étoit bonne à donner à un Sauvage. La conclusion de la conférence fut que les Naturels le reconnurent pour fils du Soleil. Le pretendu fils du Soleil voulant faire des Elus, éleva une Croix de bois, & commanda à ses Espagnols de l'adorer, pour servir d'exemple aux Infidéles. Il prescrivit à ceux-ci le tems & la forme de l'Adoration. Aiant remarqué sans doute qu'ils adoroient au matin le Soleil levant, il leur dit qu'il falloit adorer la Croix à la même heure. Le Pere *Picolo*, dans son (*a*) *Mémoire touchant la Californie*, rapporte qu'il ne put remarquer parmi les Californiens *aucune forme de Gouvernement, ni presque de Religion & de Culte réglé.* » Ils adorent la Lune: ils se coupent les cheveux. Je ne sçai ajoute-t'il, si » c'est dans le décours, à l'honneur de leurs Divinités. Ils les donnent à leurs Prê- » tres, qui s'en servent à diverses sortes de superstitions.

Cérémonies Nuptiales, *& autres* Coutumes *des* Indiens *du* Nouveau Méxique.

(*b*) La Polygamie est en usage chez ces Peuples. On dit cependant que les Indiens de *Cibola* n'épousent qu'une seule femme, & que ceux de *Californie* ne permettent pas que leurs filles frequentent les hommes. Ils punissent de mort l'adultere. Le veuvage des femmes dure six mois; après quoi il leur est permis de se remarier.

Les Californiens & leurs voisins ont chez eux des garçons, qui sont obligés de porter l'habit de femme. Le Mariage leur est défendu; & l'infamie du crime est poussée si loin, que celui qu'on prostitue venant à mourir, son frere est obligé de succéder à ses débauches. L'impudicité que nous indiquons ici avec autant de ménagement que le sujet peut le permettre, tourne en devoir chez ces misérables Peuples; & pour récompense ces débauchés vivent des charités du Public. Ils vont de porte en porte demander leur pain. Les autres Indiens de l'Amérique Septentrionale tombent dans les mêmes excès, & cachent sous le nom d'*Hermaphrodites* la honte de ce déguisement.

Les Indiens de *Cinaloa* adoptent des Etrangers dans leur famille, selon l'usage reçu parmi les *Nadouessians* & autres Peuples de l'Amérique Septentrionale. On fourre dans le gosier de celui qui doit être adopté une baguette, qui lui fait rejetter avec violence tout ce qu'il a dans le corps. C'est là sa régeneration.

(*c*) Lorsqu'un d'entr'eux tombe malade, & paroit en danger de mort, on creuse au plûtôt une fosse. Dès qu'il est expiré, on le brûle avec sa maison & ses effets: on enterre ces cendres; & l'on répand sur la fosse une poudre, dont ceux qui honorent la mémoire du défunt composent un breuvage fort. Ils en boivent jusqu'à l'yvresse. Les Californiens ont aussi la coutume de brûler leurs morts, & avec eux tout ce qui leur a appartenu. Quand pour toute preuve on n'auroit devant les yeux que cet usage bisarre, il n'en faudroit pas davantage pour se convaincre, que ces Peuples sont persuadés de l'immortalité de leur ame.

(*a*) Tome III. du *Recueil de Voiages au Nord.*
(*b*) Tiré de *Purchas.*
(*c*) Ibid.

CHAPITRE LV.

Religion *des* Peuples *de la* Virginie.

NOUS commençons cette description par un trait d'Histoire, qui sert à défendre la grandeur d'ame des Peuples que nous appellons *Sauvages*. (*a*) *Oppechancanough*, Empereur des Virginiens, aiant eu le malheur de tomber entre les mains des Anglois, le Chevalier *Berckley*, Gouverneur de la Colonie Angloise, voulut un jour le faire voir en Public. Le Prince Virginien, à qui la vieillesse avoit tellement appesanti les yeux, qu'il ne pouvoit les ouvrir sans le secours d'un de ses sujets, entendant beaucoup de gens autour de lui, se fit ouvrir les yeux à l'instant. La vue de cette multitude le mit en colere. Il demanda fiérement qu'on fit venir le Gouverneur, lui fit des reproches de la maniére dont on le traitoit; & lui dit avec dédain, » si le sort vous avoit fait tomber entre mes mains, je n'aurois jamais eu la lâcheté » de vous exposer à la risée de mon Peuple. » Nous rapportons cette circonstance, parce qu'elle sert à justifier les Indiens de l'Amérique sur plusieurs idées grossiéres & puériles, que certains Voiageurs leur attribuent, non seulement par rapport à la Religion, mais même par rapport aux notions les plus communes de la bienséance.

(*b*) Voici ce qu'un Auteur ne dans ce Païs a écrit touchant la Religion des Peuples de la Virginie. » Ces Indiens, dit-il, regardent comme un sacrilege de réveler » les principes de leur Religion; « d'où il faut conclure, que si leurs voisins sont dans le même sentiment, l'impossibilité que nous trouvons à concilier les Relations qui nous viennent de ces Païs-là, n'a rien d'étonnant. Il ne l'est pas non plus, qu'un Voiageur détruise le récit de celui qui l'a précedé. Il ne faut qu'une attention mediocre pour remarquer, qu'ils attribuent souvent à un même Peuple des idées directement opposées & toujours confuses, parce qu'ils n'ont pu apprendre que superficiellement les choses, & qu'ils les ont saisies avec précipitation & sans examen: cependant si l'on veut les écouter, ils soutiendront hardiment qu'ils parlent toujours comme instruits. » Un jour, continue l'Auteur que nous citons, nous tombâmes sur » le *Quiocosan*, ou Temple des Indiens à une heure que tout le monde étoit à un » rendez-vous, pour consulter sur les bornes des terres que les Anglois leur avoient » données. Ravis de trouver une si bonne occasion, nous resolumes d'en profiter. » Après avoir ôté de la porte de ce Temple douze ou quinze troncs de bois, dont » elle étoit barricadée, nous y entrâmes, & nous n'apperçumes d'abord que les murailles toutes nues & un foier au milieu. Cette maison avoit autour de dix huit pieds » de large & trente de long, avec un trou au toit pour donner passage à la fumée. » La porte du Temple étoit à l'une des extrémités. En dehors & à quelque distance » du Bâtiment, il y avoit des pieux tout autour, dont les sommets étoient peints, » & representoient des visages d'homme en relief. Nous ne découvrimes aucune fe- » nêtre en tout ce Temple; ni d'autre endroit par où la lumiere pût entrer, que la » porte & le trou de la cheminée. D'ailleurs nous remarquâmes, qu'à l'extremité » opposée à la porte, il y avoit une séparation de nattes fort serrées, qui renfer- » moit un espace d'environ dix pieds de long, & où l'on ne voioit pas la moindre clar- » té. Nous eûmes d'abord quelque repugnance à nous engager dans ces tenebres: » mais enfin nous y entrâmes, & trouvâmes vers le milieu de l'enclos des pieux, sur » le sommet desquels il y avoit de grandes planches. Nous tirâmes de là trois nattes » roulées & cousues, dont l'une contenoit quelques ossemens, l'autre un coutelas à » l'Indienne, que les Virginiens nomment (*c*) *Tomahawk*. On avoit attaché à l'un » de ces *Tomahawk* la barbe d'un Coq d'Inde peinte en rouge; & les deux plus » longues plumes de ses ailes pendoient au bout, attachées avec un cordon de cinq » ou six pouces. La troisiéme de ces nattes renfermoit quelques pieces de rapport, » que nous primes pour l'Idole des Indiens. Le détail de ces pieces de rapport con- » sistoit en une planche de trois pieds & demi de long, où l'on voioit une entaillure » en haut, pour y enchasser la tête, & des demi cercles vers le milieu qui étoient » cloués à quatre pouces du bord, & servoient à representer la poitrine & le ventre

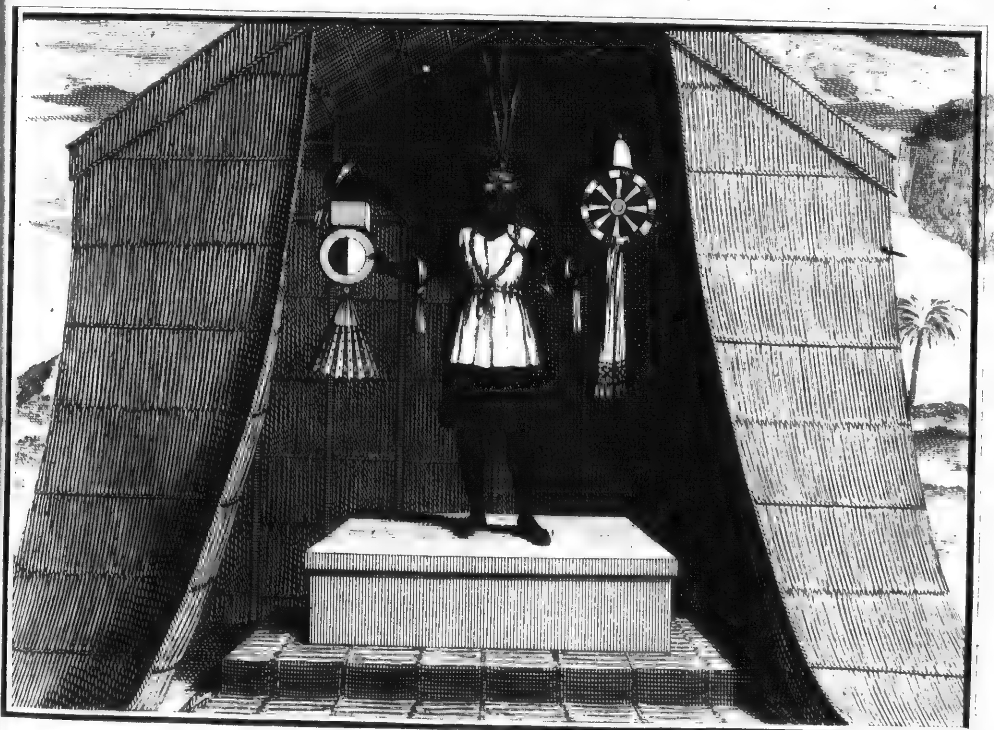
(*a*) *Histoire de la Virginie*, Edition de 1706.

(*b*) *Histoire de la Virginie*, &c.

(*c*) Voiez la Planche qui représente le *Calumet*.



KIWASA IDOLE des VIRGINIENS.



Le DIEU des VENTS, autre Idole des VIRGINIENS.

» de cette ſtatue. Au deſſous il y avoit une autre planche plus courte de la moitié » que la précedente, & que l'on y joignoit avec des morceaux de bois, qui enchaſ» ſes de part & d'autre s'étendoient à quatorze ou quinze pouces du corps, & ſer» voient, à ce que nous crûmes, à former la courbure des genoux, lorſqu'on ajuſtoit » cette Image. Nous trouvâmes encore dans la natte des piéces de toile de coton » rouge & blanc, & des rouleaux faits pour les bras, pour les cuiſſes, & les jambes, » qui plioient au genou.

» Il ſeroit difficile de voir aujourd'hui quelqu'une de ces Images, parce que les » Indiens ont grand ſoin de les cacher à la vue du Public. Nous mîmes les habits » de celle dont nous parlons ſur les cercles, pour en faire le corps ; nous y fixames » les bras & les jambes, pour nous en former l'idée : mais la tête, & les braſſelets » magnifiques dont on la pare ordinairement, n'y étoient pas, ou du moins nous ne » pûmes les trouver. Lorſque cette Image eſt revêtue de ſes ornemens, elle doit pa» roître fort vénérable dans ce lieu obſcur, où le jour n'eſt introduit qu'à la faveur » d'une des nattes de la cloiſon, qu'on releve, & de cette lumiére ſombre qui vient » de la porte, & du trou de la cheminée du Temple. Ces ténébres ſervent à exciter la » dévotion du Peuple ignorant : mais ce qui contribue à maintenir l'impoſture, c'eſt » que d'un côté le principal des Magiciens y entre tout ſeul, & qu'il peut remuer » l'Image ſans que perſonne s'en apperçoive, & que de l'autre, un Prêtre ſe tient » avec le Peuple, pour l'empêcher de pouſſer la curioſité trop loin, ſous peine d'en» courir ſes cenſures & l'indignité de la Divinité. «

Les Virginiens donnent divers noms à cette Idole. Les uns l'appellent *Okée* ; d'autres, *Quioccos* ou *Kiwaſa*. Peut-être faut-il regarder ces noms comme des Epithetes, qui changent ſelon les fonctions qu'ils attribuent à cette Divinité, ou ſelon les differentes idées qu'ils s'en forment dans leurs exercices de dévotion, & dans leurs diſcours ordinaires. » D'ailleurs, dit l'Auteur que nous citons, ils croient que cette » Idole n'eſt pas un ſeul Etre, & qu'il y en a pluſieurs de même nature, outre les Dieux » tutélaires. « Ils donnent à tous ces Etres ou *Génies* le nom général de *Quioccos*. Ainſi nous deſignerons particuliérement ſous le nom de *Kiwaſa* l'Idole dont nous parlons.

Le Graveur n'a pas repréſenté ici l'Idole *Kiwaſa* dans ſon Temple : il la place en pleine campagne, dans une cabanne faite de nattes, ſur une eſpéce de Siége ou d'Autel que les Virginiens nomment *Pawcorance*. (a) Ces Peuples conſacrent à cette Divinité des Chapelles & des Oratoires, où l'on voit ſouvent pluſieurs différentes repréſentations de l'Idole. Ils en tiennent même chez eux dans l'intérieur du logis. Ils les conſultent dans l'occaſion, & leur communiquent leurs affaires. Elles leur ſervent alors de Dieux tutelaires ; & c'eſt d'elles, diſent-ils, que la bénédiction découle ſur la famille.

Ces Idolâtres repreſentent ſouvent *Kiwaſa* avec une pipe à la bouche ; & même il fume réellement, car la pipe eſt allumée. La vérité eſt qu'un Prêtre ſe cache derriere l'Idole, & fume adroitement pour elle. L'obſcurité où le Dieu habite ne permet pas qu'on diſtigue le fumeur, ni que le Peuple ſe voiant trompé, perde le reſpect qu'il doit aux Directeurs de ſa Religion. C'eſt ainſi que les Dieux des Peuples de notre Hemiſphére ont ſué, gemi & pleuré.

Kiwaſa ſe manifeſte ſouvent par des Oracles, ou par des Viſions. On le conſulte pour la chaſſe, & pour des objets de moindre importance. Comme chez ces Peuples un caprice eſt l'effet de l'inſpiration du Dieu, ſi dans le tems qu'ils vont à la chaſſe, il leur vient dans l'eſprit de jouer, ils ſe determinent au jeu, parce qu'ils croient que leur Dieu l'ordonne ainſi ; & que même dans les plus vils ſujets leur volonté doit dependre immediatement de la ſienne. Lorſqu'il eſt néceſſaire de l'evoquer, quatre Prêtres ſe rendent à ſon Temple, & le conjurent par le moien de certaines paroles inconnuës au Peuple. Alors *Kiwaſa* ſe deguiſe ſous la forme d'un bel homme ; orne le côté gauche de ſa tête d'une touſe de cheveux qui lui deſcend juſqu'aux talons ; & paroiſſant en cet état au milieu de l'air, prend auſſi tot le chemin du Temple. D'abord il s'y promene avec agitation : mais il ſe calme un moment après, & fait appeller huit autres Prêtres. L'Aſſemblée étant formée, il lui declare ſa volonté ; après quoi il reprend le chemin du Ciel.

Les Virginiens honorent auſſi le Soleil. Dès la petite pointe du jour les Dévots de l'un & de l'autre ſexe vont à jeun ſe laver, dans une eau courante. L'ablution dure juſqu'à ce que le Soleil paroiſſe : les enfans même âgés de dix ans ſont obli-

(a) Tiré de *Purchas*.

gés à cet Acte religieux. Quand le Soleil est sur l'Horison, on lui offre du tabac. La Divinité que l'on voit ici représentée après l'Idole *Kiwasa*, est un autre objet de l'adoration des Peuples de la Virginie. C'est elle qui dirige les Vents & les Saisons. Toutes les choses dont son Image est chargée sont symboliques.

Ces Idolâtres n'épargnent ni les offrandes ni les sacrifices à leurs Dieux; & le plus léger sujet de crainte leur fournit l'occasion de faire fumer (*a*) la graisse ou le tabac en l'honneur de ces Divinités, qu'ils croient toujours prêtes à les accabler. (*b*) » S'ils » entreprennent un voiage, ils brûlent du tabac *pour obtenir l'assistance du Soleil.* S'ils » traversent un lac ou une riviére, ils y jettent du tabac, ou même ce qu'ils ont de » plus précieux, pour obtenir un heureux passage de l'Esprit qu'ils croient présider » en ces lieux. Lorsqu'ils reviennent de la chasse, de la guerre, ou de quelqu'autre » entreprise considérable, ils offrent une partie de leurs dépouilles, du meilleur tabac, des fourures, des couleurs dont ils se peignent, la graisse & les meilleurs » morceaux du gibier qu'ils ont pris. « Les Anciens pratiquoient une partie de ces usages.

» Ils ont aussi *quelques traditions ridicules.* Vers les cascades de la riviere *James* il » y a un rocher, où paroissent distinctement plusieurs marques qui ressemblent aux » traces d'un Géant, & qui sont éloignées autour de cinq pieds l'une de l'autre. » Les Indiens croient qu'un de leurs Dieux aiant marché sur ce roc, y laissa les em- » preintes de ses pieds. «

Nous avons observé que les Virginiens ont des figures symboliques. » Ils élevent » souvent des Pyramides & des Colonnes de pierre, qu'ils peignent & qu'ils ornent » selon leur goût. Ils leur rendent même toutes les marques extérieures d'un Culte re- » ligieux, non pas comme au Souverain Dieu, « mais en qualité de représentans de Dieu, parce que ces choses sont pour eux des symboles & des Hiéroglyphes de l'Etre Suprême. Ils honorent sa Majesté devant le signe, ils l'honorent dans le signe, sans pourtant honorer le signe. C'est dans la même intention » qu'ils gardent chez eux » certains paniers faits de pierre, « qui sans doute leur représentent aussi quelque caractére de la Divinité. » Ils offrent des sacrifices aux Riviéres & aux Fontaines, « parce que leur cours éternel est l'image de l'éternité de Dieu.

» Ils élevent des Autels par tout, où il leur arrive quelque chose de remarqua- » ble: mais il y a un Autel particulier, qu'ils honorent préferablement à tous les » autres. Avant l'entrée des Anglois en Virginie, le grand Autel étoit en un lieu » que les Virginiens appelloient *Uttamussak.* On voioit là le principal Temple du » Païs; & ce lieu étoit le Siége Métropolitain des Prêtres. On y voioit aussi trois » grandes Maisons, chacune de soixante pieds de longueur, & toutes remplies d'Ima- » ges. Ils conservoient les corps de leurs Rois dans ces Maisons Religieuses, pour » lesquelles les Naturels du Païs avoient un si grand respect, qu'il n'étoit permis » qu'aux Rois & aux Prêtres d'y entrer. Le Peuple n'y entroit jamais, & n'osoit » même approcher de ces Sanctuaires qu'avec la permission des premiers. Le grand » Autel étoit d'un cristal solide, de trois ou quatre pouces en quarré. On sacrifioit » sur cet Autel aux jours solemnels: le crystal étoit si transparent, qu'on pouvoit » voir au travers le grain de la peau d'un homme. Avec cela il étoit d'un poids si » prodigieux, qu'incapables de le traîner plus loin, on fut obligé de l'enfouir dans » le voisinage » pour le cacher aux yeux des Anglois. Cette pesanteur miraculeuse n'est pas sans exemple dans les Religions de notre Monde. Combien de peine & de fatigues n'a t'il pas fallu essuier pour vaincre la résistance des Dieux, des demi-Dieux, & des autres Vicaires de la Divinité, dont les Statues ou les Images s'opiniâtroient à ne pas bouger d'une place? C'est ce que les Anciens racontent du Dieu Terme, qui dans le tems qu'on batissoit le Capitole ne voulut jamais quitter la place qu'il occupoit dans l'espace où l'on vouloit construire cet Edifice. On fut donc obligé de l'y laisser, ensorte qu'il se trouva dans le Temple avec Jupiter. Entre les prerogatives extraordinaires qu'Homere donne si libéralement à ses Dieux, il n'a eu garde d'oublier la pesanteur, & la grandeur de la taille, en quoi Virgile & les autres Poëtes l'ont imité

Nous avons dit que les Virginiens appellent leurs Autels *Pawcorances.* » C'est pour » cela qu'ils respectent beaucoup un petit Oiseau, qui répete continuellement ce » mot. Ils disent que cet Oiseau est l'Ame d'un de leurs Princes. Ils ajoutent » qu'un Indien aiant tué un de ces Oiseaux, sa temerité lui couta cher. Il disparut » peu de jours après, & l'on n'entendit plus parler de lui. Lorsqu'en voiage ils se

(*a*) Les Virginiens s'en servent au lieu d'encens. | (*b*) *Histoire de la Virginie.*



PRÊTRE de la **VIRGINIE** *vû du côté droit.*



PRÊTRE de la **VIRGINIE** *vû du côté gauche.*



MAGICIEN de la VIRGINIE.

» trouvent près d'un *Pawórance*, ils ne manquent pas d'instruire les jeunes gens qui » se rencontrent avec eux, de l'occasion qui l'a fait bâtir, & du tems auquel la chose » s'est faite. Ils les exhortent à rendre à l'Autel le respect qui lui est dû. « C'est par ces instructions orales que se perpetue chez eux la tradition des miracles de leurs Dieux, des merveilles de leur Religion, & de la Doctrine qu'elle enseigne.

Sentimens *des* Virginiens *sur la* Divinité, *la* Création, *&c.*

» Les Virginiens, dit l'Auteur qui nous fournit ces Extraits, reconnoissent un Dieu » bien faisant, qui demeure dans les Cieux, & dont les influences bénignes se répan- » dent sur la terre. Il est éternel, souverainement heureux, souverainement parfait, » souverainement tranquille, *& qui pis est, souverainement indifférent.* Il répand ses biens » sur les hommes, sans choix, sans distinction, sans s'embarrasser de leurs affaires. « Il les abandonne entierement à leur franc arbitre, tandis qu'il reste dans une indolence, d'où le Culte qu'on lui rend n'est pas capable de le tirer. Il est donc inutile de le prier, puisque rien n'est capable de le toucher.

Voilà un systême très mal lié, peut-être aussi très mal rapporté par ceux qui ont écrit de la Religion de ces Peuples. Nous avons dit, en parlant (*a*) de *Kiwasa*, que les Virginiens se croient immédiatement inspirés de lui en tout ce qu'ils pensent; d'où il résulte qu'il agit sur leur volonté, & que par conséquent il s'embarrasse des occupations des hommes. Quoiqu'il en soit, voiant qu'ils n'ont rien à craindre de la fade & indolente bonté de leur Dieu, ils tâchent de mettre dans leurs interêts un mauvais Génie, incomparablement plus actif que lui. On ne sçauroit dire s'ils le croient son sujet, son égal, ou son Lieutenant, & si c'est lui qu'ils nomment *Okée*, ou *Kiwasa*: toujours est-il sûr » qu'ils servent avec beaucoup de zéle ce mauvais Es- » prit; ce qui revient à peu près au Culte que les Peuples du Missisipy & du Ca- » nada rendent au mauvais Génie. C'est lui, disent les Virginiens, qui se mêle des » affaires de ce Monde: il nous visite; il trouble l'air; il excite les tempêtes, &c. » Nous l'appaisons par des sacrifices

(*b*) Quelques autres Peuples de la Virginie croient, que Dieu qu'ils supposent éternel, aiant résolu de créer le Monde, créa d'abord une classe de Dieux subalternes, qu'il établit ensuite pour gouverner l'Univers, après avoir emprunté leur secours à le créer. Après cela il créa le Soleil, la Lune & les Etoiles. Ceux-ci sont d'un rang inferieur aux autres Dieux. La premiere chose que les Dieux créérent, ce fut l'eau. Ils en tirérent toutes les Créatures, tant visibles qu'invisibles. La femme fut formée avant l'homme. Elle eut commerce avec un de ces Dieux Créateurs & mit les hommes au Monde. Voilà l'origine du Genre humain.

Leurs Prêtres *&* *leurs* Devins; *leur* Discipline, *&c.*

LA Planche représente un Prêtre & un Devin. » (*c*) L'habit des Prêtres est une es- » péce de jupe de femme plissée, qu'ils mettent autour du col, & qu'ils attachent sur » l'epaule droite: mais ils tiennent toujours un bras dehors, pour s'en servir en cas » de besoin. Ce manteau est arrondi par le bas, & ne va que jusqu'au milieu de » la cuisse. On le fait de peaux bien préparées & molettes, avec la fourure en » dehors.

» Ces Prêtres ont la tête rasée de près, excepté sur le sommet, où ils laissent » une crête déliée, qui va depuis le haut du front jusqu'à la nuque du col, & sur » le haut même du front. Ils laissent sur le haut du front une bordure de cheveux, » qui soit par leur force naturelle, soit par la roideur que leur donnent la graisse & » les couleurs dont ils les platrent, deviennent hérissés, & s'avancent en dehors » comme la corne d'un bonnet

» Les Magiciens, ou Devins coupent aussi leurs cheveux ras, & ne laissent qu'u- » ne crête. Ils portent sur l'oreille la peau d'un Oiseau, dont le plumage est obscur; » & ils se barbouillent avec de la suie, ou quelqu'autre chose de cette nature, de » même que les Prêtres. Par modestie ils pendent à leur ceinture la peau d'un Lou-

(*a*) On lit dans *Purchas* qu'ils adorent le Démon sous le nom d'*Okee*, ou *Kiwasa*

(*b*) Tiré de *Purchas*.

(*c*) *Histoire de la Virginie.*

» tre, dont ils font passer la queüe entre leurs jambes. Ils y attachent aussi une po» che, qui s'appuie sur la cuisse, & dont le dessous est orné de quelques longues fran» ges, ou d'éguillettes. «

On assure que les Virginiens ont beaucoup de respect pour leurs Prêtres, » & » que ceux-ci travaillent à se l'attirer par la maniére effroiable dont ils se barbouil» lent tout le corps, par la singularité de leurs habits, & par l'arrangement de » leurs cheveux. « Tout ce qu'ils disent passe pour des oracles, & fait une forte impression sur l'esprit du Peuple. Ils vivent souvent séparés de la societé des hommes, dans les bois ou dans des huttes écartées. Ils sont d'un accès assez difficile : ils ne se donnent aucune peine pour leur vie, parce qu'on a soin de leur apporter de quoi vivre près de leur demeure. On s'adresse à eux dans des nécessités pressantes. Par exemple, on va leur demander de la pluie ; on les prie de faire retrouver des choses perdues : ils servent aussi de Médecins, à cause de la connoissance qu'on leur attribue de la nature. Enfin leur avis décide de la guerre ou de la paix ; & rien d'important ne se fait sans les consulter.

» Le Devin est l'associé du Prêtre, non seulement à l'égard des fraudes, mais » aussi pour les profits qui en reviennent ; & quelquefois ils officient l'un pour » l'autre.

» Le Service religieux se fait en une Langue générale, qui n'est entendue que des » principaux de la Nation, & répond en quelque maniere au Latin. «

Comme les enchantemens font une partie considérable de la Religion du Païs, nous en allons donner la description, telle qu'on la trouve dans l'*Histoire de la Virginie* qui nous a déja fourni plusieurs extraits. » Il y a, dit l'Auteur de l'Histoire, » bien des occasions où les Virginiens emploient les enchantemens : ils n'epargnent » pas non plus les sacrifices à l'Esprit malin. Ils lui offrent à chaque saison de l'an» née les prémices de leurs fruits, des Oiseaux, du poisson, du betail, des plantes, » des racines, &c. Ils renouvellent leurs offrandes toutes les fois qu'ils ont quelques » grands succès à la guerre, à la chasse ou à la pêche.

» (a) Le Capitaine *Smith* étant tombé entre leurs mains, ils pratiquérent à son » occasion un sortilége ou enchantement, dont nous allons donner la description. Il » s'agissoit de sçavoir s'il étoit bien ou mal intentionné pour eux, & si d'autres An» glois devoient arriver. On alluma dès le matin un grand feu, autour duquel on » traça un cercle de farine ; après quoi un homme, qui étoit apparemment le Chef » des Prêtres ou Magiciens, s'approcha du feu, en faisant plusieurs gestes extraor» dinaires. Il étoit couvert d'une peau : il avoit sur la tête une couronne de plumes » avec des peaux de Belettes & de Serpens. En cet équipage il commença l'invoca» tion d'une voix tonnante, & chanta des chants magiques, en quoi il fut secondé » des autres Prêtres, qui étoient au nombre de six. Le chant fut reiteré plusieurs » fois : dès qu'il cessoit les Prêtres posoient quelques grains de blé à terre, & le » Grand-Prêtre jettoit de la graisse & du tabac dans le feu. Après cela on traça » deux autres cercles. Les Prêtres prirent des buchettes, & les mirent dans les in» tervalles des grains de blé qui étoient à peu près rangés cinq à cinq. La cérémo» nie dura trois jours.

(b) Ces Devins se mêlent aussi de conjurer les orages. Pour cet effet ils se rendent au bord de l'eau ; s'adressent à elle par des cris affreux accompagnés d'invocations & de chants ; après quoi ils jettent au milieu de l'eau du tabac, des morceaux de cuivre & autres semblables bagatelles, pour appaiser la Divinité qui y préside.

On a accusé les Virginiens de sacrifier de jeunes enfans. Le Capitaine *Smith* mal informé des circonstances de ce pretendu sacrifice, qui n'est autre chose qu'un noviciat, qu'ils font faire à ceux qu'ils destinent aux mysteres de leur Religion, nous en a donné la description de la maniere suivante.

(c) Ils peignirent de blanc quinze jeunes garçons des mieux faits, âgés de douze à quinze ans : ils les conduisirent devant une assemblée nombreuse de Prêtres & de Peuple, tous peints avec tant d'artifice, qu'un Peintre n'auroit pû mieux faire. » Le *Werrowance*, c'est le nom que les Virginiens donnent à leurs Princes, présidoit » à cette assemblée. Tous ceux qui la composoient tenoient en leurs mains des gour» des & des rameaux d'arbre. Le Peuple passa toute la matinée à danser & à chan-

(a) Ceci est tiré en partie de *Purchas*.
(b) *Purchas*.
(c) Tiré de *Purchas*, & de l'*Histoire de la Virginie*.

» ter autour des jeunes garçons : l'après midi on les plaça tous quinze sous un arbre ; » & l'on fit entr'eux une double haie de gens armés de faisseaux de petites cannes. » On choisit alors cinq jeunes hommes, qui allerent prendre tour à tour un de ces » garçons ; le conduisirent à travers la haie, & le garantirent à leur propre dam, & » avec une patience merveilleuse, des coups de baguettes qu'on fit pleuvoir sur eux. » Pendant ce cruel exercice, les meres apprêtoient, en pleurant & se désolant, des » nattes, des peaux, de la mousse & du bois sec, pour servir aux funérailles de leurs » enfans. Après cette cérémonie, on abattit l'arbre ; on mit en pieces le tronc ; on » coupa les branches & les rameaux ; on en fit des guirlandes pour les couronner ; » & l'on orna leurs cheveux des feuillés de l'arbre abattu.

» On ne put sçavoir ce que ces enfans devinrent : mais on les jetta les uns sur » les autres dans une vallée, où l'assemblée fit de grandes réjouissances. Le *Weró-* » *wance* interrogé sur ce prétendu sacrifice, répondit que tous ces enfans n'étoient » pas morts ; mais que l'*Okée* suçoit le sang de la mamelle gauche à ceux qui lui » tomboient en partage, jusqu'à ce qu'ils fussent morts ; que les cinq jeunes hommes » gardoient les autres dans le désert pendant neuf mois, sans qu'il leur fut permis » en tout ce tems-là de converser avec personne. C'est, ajouta-t'il, du nombre de » ces jeunes gens, que nous tirons nos Prêtres & nos Devins. «

L'Auteur de l'*Histoire de la Virginie* croit que ces Prêtres Médecins ont voulu persuader au Peuple, que l'*Okée* suce le sang de la mamelle gauche aux enfans qui lui tombent en partage, afin que si quelques-uns des Novices succombent sous la rigueur de leur noviciat, la réputation du Sacerdoce soit à couvert. Il ajoute que le récit du Capitaine *Smith*, n'est autre chose qu'une description imparfaite de cette Discipline par laquelle on fait passer ceux qui aspirent à la Prêtrise, ou qui ont assez d'émulation, pour travailler à être reçus un jour parmi les grands hommes de la Nation. C'est ce que les Virginiens appellent *Huscanawer*. Nous allons en donner la description, telle qu'on la trouve dans l'*Histoire de la Virginie*.

» On la celébre ordinairement une fois en quinze ou seize ans, à moins que les » jeunes gens ne se trouvent plus souvent en etat d'y être admis. C'est une Discipline » par laquelle tous leurs jeunes hommes doivent passer, avant que d'être reçus au » nombre des grands hommes, ou des *Cockarouses* de la Nation. Les Chefs du lieu où » doit se faire la Cerémonie choisissent les jeunes hommes les mieux faits, & les plus » eveillés qu'il y ait, pour être *Huscanawés*. Ceux qui refuseroient de subir l'epreuve de » cette discipline, n'oseroient demeurer avec leurs compatriotes. On fait d'abord quel- » ques unes des Ceremonies rapportées par *Smith*, dont la principale est la retraite. On » les enferme plusieurs mois de suite, sans qu'ils aient dans leur solitude aucune autre » nourriture, que l'infusion ou la decoction de quelques racines qui boulevertent le » cerveau. En effet ce breuvage, qu'ils appellent *Wisoccan*, joint à la severité de la » Discipline, rend les *Novices* fous à lier. *Ils continuent quelque tems en cet état. Cepen-* » *dant* on les garde enfermés dans un enclos bien fort & fait exprès pour cet usage. » (a) Cet enclos a la figure d'un pain de sucre : il est ouvert en maniere de treillis, » pour donner passage à l'air. Il n'y avoit pas encore un mois, que treize jeunes hom- » mes y avoient eté *Huscanawés*, & qu'on les avoit mis en liberté. « C'est là que ces nouveaux initiés perdent le souvenir de toutes choses ; oublient biens, parens, amis, & même leur Langue. » Lorsque les Prêtres-Medecins trouvent que les *Novices* ont » assez bû de ce *Wisoccan*, ils en diminuent peu à peu la dose, jusqu'à ce qu'ils les aient » ramenés à leur premier bon sens : mais avant qu'ils soient retablis, ils les conduisent » à leurs differentes Villes, *ou Villages, apparemment pour les faire reconnoître au Peu-* » *ple.* Après cette cruelle fatigue, les jeunes hommes n'oseroient dire qu'ils se sou- » viennent de la moindre chose, dans la crainte d'être *Huscanawés* une autrefois. Alors » le traitement est si rude, qu'il n'en echape gueres la vie sauve. Il faut *qu'un Novice* » devienne sourd & muet, & qu'il apprenne tout à nouveaux frais. Que l'oubli de ces » jeunes gens soit feint ou reel, il est sur qu'ils ne veulent rien connoitre de ce qu'ils » ont sçu autrefois, & que leurs gardiens les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient tout » appris de nouveau. En un mot ils recommencent à vivre, après être morts en quel- » que maniere, & deviennent hommes en oubliant qu'ils ont eté autrefois enfans. » La peine que les Gardiens de ces jeunes gens se donnent est si extraordinaire, & ils » doivent observer durant tout le cours de cette rude discipline un secret si religieux, » que c'est la chose du monde la plus méritoire que de se bien acquitter de cette » charge. C'est aussi un moien sur pour parvenir aux grands emplois : mais d'autre

(a) Voyez en la figure à la Planche, qui represente le *Calumet*.

» côté on peut compter d'être bientôt expédié pour l'autre Monde, si par légéreté » ou par négligence on manque tant soit peu à son devoir.

» L'Auteur de ce récit ajoute, que ceux qu'on avoit *Huscanawés* de son tems étoient » de beaux garçons bien tournés & pleins de feu, de l'âge de quinze à vingt ou vingt-» cinq ans, & qui passoient pour riches. Cela, continue-t'il, me faisoit croire d'abord, » que les vieillards avoient trouvé cette invention, pour s'emparer des biens de la » jeunesse, puisqu'en effet ils les distribuent entr'eux, ou les destinent, *disent-ils*, à » quelqu'usage public. Les Indiens prétendent qu'on n'emploie ces violens moiens, » que pour délivrer la jeunesse des mauvaises impressions de l'enfance, & de tous les » préjugés qu'elle contracte avant que la raison puisse agir. Ils soutiennent, que remis » alors en pleine liberté de suivre les Loix de la Nature, ils ne risquent plus d'être les » dupes de la coutume ou de l'éducation, & qu'ils sont plus en état d'administrer » équitablement la justice, sans avoir aucun égard à l'amitié ni au parentage. « Les Anciens avoient la même opinion de leurs initiations. On croioit alors qu'elles purifioient l'entendement, & rectifioient les idées. Nos Modernes n'ont guéres changé de goût. Il seroit inutile & dangereux d'en faire ici l'application.

Leurs Fêtes *&* *leurs* Dévotions.

VOICI ce que dit le même Auteur sur ce sujet. » Il ne paroît pas qu'ils aient un » tems fixe, ni certains jours destinés à célébrer leurs Fêtes : mais ils se réglent pour » cela sur les differentes saisons de l'année. Par exemple, ils célébrent un jour à l'arri-» vée de leurs oiseaux sauvages, un autre au retour de la saison de la chasse, & pour la » maturité des fruits : mais la plus grande de toutes leurs Fêtes est au tems de la » moisson. Ils emploient alors plusieurs jours à se divertir, & mettent en usage la » plûpart de leurs divertissemens, comme les Danses guerriéres, & les Chansons » héroïques.

Au retour de la Guerre, ou après avoir échappé de quelque danger, ils allument des feux, & se réjouïssent auprès, tenant chacun sa gourde ou sa sonnette à la main. Hommes, femmes & enfans dansent souvent pêle-mêle autour de ces feux. Il semble même que ce soit en cela que consiste leur principale dévotion. Quelques Voiageurs ont prétendu, qu'en cette occasion ils rendoient un Culte religieux au feu. Quoiqu'il en soit, c'est cette cérémonie que la Planche represente ici.

En général leurs dévotions ne sont que des cris de joie mêlés de danses & de chansons, excepté qu'en tems de tristesse & d'affliction, ces cris de joie sont convertis en hurlemens. Les Prêtres président à ces sortes d'Assemblées, parés de leurs Ornemens Sacerdotaux, qui sont entr'autres la gourde, cette jupe que nous avons décrite, & des peaux de serpens ou de belettes, dont les queues s'attachent proprement sur le sommet de la tête en guise de tiare. Ces Prêtres commencent le chant, & font toujours l'ouverture de l'exercice religieux. Souvent ils y ajoutent les Conjurations magiques, dont une partie des mystéres est renfermé dans ces chants dont nous venons de parler. Le bruit, les gestes, les grimaces, tout contribue à rendre ces conjurations affreuses, & toute la fête extrémement tumultueuse.

Nous remarquerons ici, qu'un de leurs actes de pieté consiste à jetter au feu le premier morceau de ce qu'ils mangent à leurs repas. Le bon Rubriquès envoié par Saint Louis à l'Empereur des Tartares *Manzukin*, rapporte que l'usage de jetter à terre le premier morceau etoit pratiqué de son tems dans tous les Païs qu'il traversa: conformité singuliere, propre à prouver ce qu'on a avancé au sujet des Américains, qu'une partie du moins venoit de Tartarie. On a dit, il est vrai, plus d'une fois que certains usages pouvoient avoir été imaginés par differens Peuples, & en differens tems, sans pour cela qu'on pût assurer, qu'ils avoient été communiqués des uns aux autres : mais il y en a de si marqués, qu'ils doivent faire exception à cette régle.

Disons encore un mot des Danses de ces Peuples. Il faut les considerer comme étant du ressort de cet Article, puisqu'elles sont une dépendance si considerable du Culte des Virginiens, qu'il est difficile d'y distinguer le profane d'avec le religieux. » Ils » dansent de deux manieres, à ce que dit l'Auteur de l'*Histoire de la Virginie*; seuls, » ou tout au plus en petit nombre, ou plusieurs ensemble : mais ils n'ont aucun egard » au tems ni à la figure. A la premiére sorte de danse il n'y a qu'une seule personne, ou » deux, ou trois tout au plus. Cependant les autres qui sont assis en cercle sur le pavé, » chantent à toute outrance, & secouent les sonnettes. Les Danseurs chantent quel-» quefois eux-mêmes, lancent des regards terribles & menaçans; frappent des pieds

» contre

MES
, si par légéreté

son tems étoient
à vingt ou vingt-
t croire d'abord,
des biens de la
nt, *disent-ils*, à
violens moiens,
e, & de tous les
nent, que remis
t plus d'être les
at d'administrer
arentage. « Les
rs qu'elles puri-
ucres changé de

qu'ils aient un
se réglent pour
t un jour à l'arri-
asse, & pour la
t au tems de la
ent en usage la
& les Chansons

r, ils allument
ette à la main.
feux. Il semble
ques Voiageurs
feu. Quoiqu'il

ses & de chan-
nt convertis en
eurs Ornemens
ons décrite, &
prement sur le
, & font tou-
njurations ma-
nt nous venons
es conjurations

tter au feu le
nés envoié par
ge de jetter à
qu'il traversa:
s Américains,
d'une fois que
& en differens
s des uns aux
te régle.
comme étant
ble du Culte
ligieux. » Ils
rginie; seuls,
aucun egard
personne, ou
sur le pavé,
hantent quel-
ent des pieds
» contre



Les **VIRGINIENS** *adorent le* **FEU** *et se rejouissent, apres avoir été delivrez de quelque danger considerable.*

» contre terre, & font mille postures & mille grimaces. L'autre Danse, où il y a » grand nombre d'Acteurs, se fait en rond, autour d'un cercle planté de pieux, où » l'on voit quelque sculpture, ou autour d'un feu qu'ils allument dans une place com- » mode : c'est la dévotion qui est représentée par la figure. Chacun y paroît avec » la sonnette, ou l'arc & la fleche à la main. Ils se couvrent aussi de *feuillages*; s'ajustent » de la maniére la plus bisarre qu'ils puissent imaginer, & dansent dans cet équipage. » Quelquefois ils mettent trois jeunes femmes au milieu du cercle.

» Tous les soirs ils font des feux : l'on y chante & l'on y danse. « C'est un rendez-vous pour ceux qui veulent se divertir. La description d'un bal que l'Historien qui nous fournit cet extrait a copiée d'un Voiageur plus ancien, montre que les Virginiens ont quelque goût pour cette sorte de plaisir.

Leurs Cérémonies *de* Paix *&* *de* Guerre, *& leurs* Hiéroglyphes.

LES Virginiens ont l'usage du *Calumet*, comme les Peuples dont nous avons déja parlé. Lorsqu'ils doivent recevoir des Etrangers, voici les Cérémonies qu'ils observent à leur égard. » Le *Werowance* accompagné de ses gens va au devant des Etran- » gers à quelque distance du lieu de sa résidence; les prie de s'asseoir sur des nattes » que ses gens portent exprès, & les invite en même tems à la Cérémonie du *Calumet*, » laquelle est suivie d'une petite conversation. Après cela on se rend à la demeure du » *Werowance*, qui ordonne de leur laver les pieds, les régale, & leur donne ensuite » un divertissement composé de chansons & de danses grotesques. Quand il est heure » de se coucher, on choisit deux jeunes filles des plus belles qui se trouvent, pour avoir » soin de l'Ambassadeur, ou des principaux Etrangers. Ces filles le deshabillent; & » d'abord qu'il est au lit, elles s'y glissent doucement une de chaque côté. Elles » croiroient même violer les droits de l'hospitalité, si elles ne satisfaisoient à tous » ses desirs; & leur réputation souffre si peu de cette complaisance, que les autres » filles leur portent envie, comme du plus grand honneur qu'on leur puisse faire. Cela » ne s'observe qu'à l'égard des Etrangers de la première distinction. «

Lorsque la paix est conclue, ils enterrent un *Tomahawk*, pour témoigner que toute inimitié est éteinte. C'est ce que les Canadiens appellent *enterrer la hache*. Ils plantent souvent un arbre sur le *Tomahawk*, pour montrer que l'amitié va fleurir entr'eux comme un arbre. Lorsqu'on est sur le point de faire la guerre, le *Werowance* consulte les Prêtres & les Devins; assemble les principaux de la Nation, & tient un Conseil général. » (a) Les jeunes hommes qui se trouvent à ces assemblées, ont accoutumé, » sur tout si l'on s'attend à une guerre, de se peindre tout le corps de blanc, de rouge, » de noir & de diverses autres couleurs entremêlées. Par exemple, ils se barbouillent » de rouge la moitié du visage, & l'autre moitié de noir ou de blanc. Ils font de » grands cercles de différentes couleurs autour de leurs yeux, avec des moustaches » monstrueuses, & mille autres figures grotesques sur tout le reste du corps. Pour se » rendre plus terribles, ils sément des plumes, du duvet, ou du poil de quelque bête » sur la peinture toute fraiche. En cet équipage ils se rendent au Conseil; & d'abord » qu'ils y sont arrivés, ils commencent à danser avec les fléches, ou le *Thomahawk* » à la main. Ils chantent en même tems la gloire de la Nation & les prouesses de leurs » Ancêtres, & font avec leur *Thomahawk* des signes, qui marquent qu'ils vont faire » un terrible carnage de leurs ennemis. «

Ils ne se battent guéres en pleine campagne: ils tâchent de surprendre leurs ennemis, & de les détruire à la faveur de quelque embuscade, comme les Canadiens & les Iroquois. L'Auteur que nous citons dit » qu'ils n'épargnent ni hommes, ni femmes, » ni enfans, pour prevenir toute vengeance; « en quoi ils sont plus cruels, que les autres Peuples de l'Amérique Septentrionale.

Ils expriment leurs pensées d'une maniere qui a du rapport aux Hiéroglyphes des Egyptiens & des Chinois. Par exemple, ils se servent de certaines représentations d'Oiseaux, de Bêtes à quatre pieds, ou d'autres choses, pour designer certaines idées. C'est à ces représentations que le Baron de la *Hontan* a donné mal à propos le nom d'*Armoiries*, puisque ce sont de vrais Hiéroglyphes, & en même tems la plus ancienne maniére d'écrire. Lorsqu'ils sont en voiage, ou qu'ils vont en guerre » ils peignent cer- » taines marques sur leurs épaules, pour se distinguer, & faire voir de quelle Nation

(a) *Histoire de la Virginie.*

» ils font. La marque ordinaire est une, deux, ou trois fléches, qu'une Nation peint » la pointe en haut, une autre la pointe en bas, une troisiéme en travers, &c. « L'Auteur de l'Histoire de la Virginie dit que ces Peuples portent avec eux à la guerre une de leurs Idoles: c'est apparemment leur Dieu Mars. Il ajoute, qu'ils chantent en marchant au combat.

Leurs Mariages, *&* *l'*Education *de leurs* Enfans.

On assure, » (a) que les Indiens *de la Virginie* regardent le mariage comme une » Action fort solemnelle, & que les vœux qu'ils font alors, passent pour sacrés & » inviolables. Il est permis au Mari & à la femme de se quitter, s'ils ne vivent pas » de bonne intelligence: cependant le divorce y est en mauvaise odeur, & les per- » sonnes mariées poussent rarement leurs démêlés jusqu'à la séparation. Quand on » en vient là, tous les liens du Mariage se rompent; les parties ont la liberté de se » remarier; chacun prend les enfans qu'il aime le plus; & si les parties interessées » ne sont pas d'accord sur cet article, on sépare les enfans en nombre égal, & l'hom- » me choisit le premier.

Les Virginiens observent aussi de séparer les femmes de la société civile, lorsqu'elles sont attaquées de certaines infirmités. Nous avons parlé du libertinage des filles du Canada & du Mississipy. Les Virginiennes, dit-on, sont infiniment plus modestes. » Quoique l'on dise que les jeunes Indiennes se prostituent pour peu de cho- » se, je n'ai jamais pû découvrir qu'il y eût aucun fondement à cette accusation. *C'est ainsi que s'exprime l'Auteur de l'Histoire de la Virginie.* » Je crois que c'est une » calomnie dont on les noircit. Les Indiens désavouent cette coutume, quoiqu'ils » reconnoissent que leurs filles sont maîtresses d'elles-mêmes, & peuvent disposer » de leurs personnes comme il leur plaît. Je sçai d'ailleurs que s'il arrive à quelqu'une » d'avoir un enfant, elle est perdue de réputation pour toute sa vie, & qu'elle ne » sçauroit plus trouver un mari. « Comment accordera-t-on cette apologie de la pudeur des filles de la Virginie, avec ce qui a été rapporté il y a un moment? Mais il faut observer en general ici comme par tout ailleurs, que dans le même Païs il se trouve des cantons, où les mœurs sont differentes de celles des cantons voisins. C'est une distinction qu'il faut toujours appliquer aux relations générales de quelque Païs que ce soit. Un Voiageur qui peindroit le caractére des femmes & des filles de Normandie, en feroit un portrait fort different de celui que nous donneroit un autre Voiageur des Provençales, ou des Languedociennes.

On dit que les hommes ont du penchant à la jalousie. Si cela est, leur honneur n'en est pas mieux à couvert. Qu'un Mari s'épargne tous les soins de la vie, & ne retienne que celui-là, il doit être assuré d'avoir de l'occupation pour le reste de ses jours. » C'est apparemment par un effet de cette jalousie, qu'ils excluent de la cou- » ronne les enfans de leur souverain, & la transportent à son frere maternel, s'il en a » quelqu'un, ou à son défaut aux enfans de sa sœur aînée, parce que le côté de la » femme leur paroit toujours le plus sûr: mais le mâle au même degré succéde pré- » férablement aux femmes, quoique celles-ci soient preferées aux mâles, qui se » trouvent dans un dégré plus éloigné. « L'usage dont il est parlé ici par rapport à la succession à la Couronne, se pratique aussi, suivant toutes les Relations, dans plusieurs Roiaumes des Indes Orientales.

A l'égard de leurs Enfans, » dès qu'ils sont nés, ils les plongent dans l'eau » froide. « Lorsqu'ils deviennent un peu grands, & jusqu'à ce qu'ils approchent de l'âge viril, ils les gouvernent à peu près comme les Canadiens & les autres Indiens de l'Amérique Septentrionale.

Leurs Remédes, *&c.*

Il n'est pas nécessaire de répeter que les Prêtres de la Virginie sont Medecins. C'est un bonheur pour l'Europe, que nos Ecclesiastiques ne se soient pas encore avisés de réunir la guérison du corps à celle de l'ame. Les Virginiens guérissent par les sueurs les maladies causées par un froid subit, ou par des chaleurs excessives. Ils succent les apostumes; ils scarifient les plaies; ils appliquent le feu aux tumeurs

(a) *Histoire de la Virginie.*



TOMBEAUX des Rois de la **VIRGINIE.**

» par le moien d'une buchette de bois léger, qui réduite en charbon, brûle com-
» me un fer chaud. Avec l'autre extrémité de la buchette ils percent la chair, où
» il se fait une plaie, qu'ils tiennent ouverte jusqu'à ce que toute la mauvaise hu-
» meur en soit sortie. Ils font aussi un petit Cone avec une espéce de bois pourri;
» en appliquent la base sur la partie afectée, & y mettent le feu, jusqu'à ce que tout
» soit brûlé, & qu'il ait formé un véritable cautere. «

Les Prêtres étudient les qualités des plantes: mais ils cachent au Peuple cette science & l'art de guérir les maladies. Ils mettent cette connoissance au rang des mystéres, & croient qu'elle ne doit être communiquée qu'à ceux qui se destinent à la Prêtrise. Ils disent que Dieu les puniroit, s'ils découvroient leurs remédes. Nous laissons le détail des remédes qu'ils emploient, parce qu'il n'est pas l'objet de cet ouvrage: mais nous n'oublierons pas de dire, que l'application s'en fait avec beaucoup de grimaces, & de contorsions, de chants, d'hurlemens, qui préviennent le malade & les spectateurs en faveur du Médecin. Ce bruit, ce désordre seroient-ils l'ouvrage d'un mortel? c'est Dieu qui agit sans doute. Tel est peut-être le raisonnement qu'ils font en cette occasion.

La maniére de faire suer les malades est la même, que celle dont nous avons donné la description, en parlant des Peuples du Missisipy. Nous y renvoions le Lecteur.

Leurs Cérémonies funébres, *& leur* Croiance *sur l'*Etat *de l'*Ame *après la* Mort.

NOUS commencerons par les Cérémonies qu'ils observent à l'égard de leurs Souverains. » Les Virginiens conservent religieusement les corps de leurs Rois & de
» leurs Chefs; & voici comment ils s'y prennent. Ils fendent d'abord la peau tout
» le long du dos, & l'arrachent toute entiére, s'il est possible. Ils décharnent en-
» suite les os sans offenser les nerfs, afin que les jointures puisse rester ensemble.
» Après avoir fait sécher les os au Soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils
» ont eu soin de tenir humide avec un peu d'huile ou de graisse, ce qui la ga-
» rantit de la corruption. Lorsque les os sont bien placés dans la peau, ils en
» remplissent adroitement les vuides avec du sable très fin, & ils la recousent en
» sorte que le corps paroît aussi entier, que s'ils n'en avoient pas ôté la chair. Ils
» portent le cadavre ainsi preparé dans un lieu destiné à cet usage: ils l'y étendent
» sur une grande planche nattée, qui est (a) à quelque élevation du sol; & ils le cou-
» vrent d'une natte, pour le garantir de la poussiére. La chair qu'ils ont tirée du corps,
» est exposée au Soleil sur une claie, & quand elle est tout-à-fait séche, ils l'enferment
» dans un panier bien cousu, & la mettent aux pieds du cadavre. Ils placent dans
» ces tombeaux une Idole de *Kiwasa*, qui, à ce qu'ils prétendent, a soin de garder ces
» corps. « Un Prêtre se tient nuit & jour dans ce Mausolée auprès d'un feu allumé;
c'est là qu'il s'acquite de quelques pieux devoirs, auxquels il s'imagine que les defunts
s'interessent. S'il ne le croit pas, il le fait pourtant accroire au Peuple. La Planche
represente la disposition des corps, & la céremonie du Prêtre.

On ne pratique pas le même usage à l'egard des particuliers. Ceux-ci sont ensé-
velis dans des fosses assez profondes, après qu'on les a enveloppés de peaux, ou de
nattes. On pose sur des batons les corps enveloppes de la sorte; l'on y ajoute leurs
principaux effets; & l'on couvre tout cela de terre. Après cette cérémonie, les fem
mes mettent leur visage en deuil; car c'est ce qu'on peut dire de la couleur dont elles
le peignent, par le moien du charbon noir détrempé dans une certaine quantité
d'huile qu'elles preparent pour cet usage. En cet etat elles hurlent, & lamentent vingt
& quatre heures de suite.

Ces Peuples croient l'immortalité de l'Ame, qui après cette vie est suivant ses
merites ou heureuse ou malheureuse. Leur Enfer (b) est une grande fosse, qu'ils pla-
cent à l'extrémite de l'Univers, au Soleil couchant. C'est là que les méchantes Ames
doivent bruler sans misericorde. (c) D'autres disent qu'elles sont suspendues entre
le Ciel & la terre. Ils ajoutent que la verite de ces souffrances leur est confirmée par
des morts, qui de tems en tems leur apportent, comme ils le pratiquoient autre-
fois chez nous, & le pratiquent encore en quelques Pais, des nouvelles de l'autre
Monde. Cet Enfer s'appelle *Popogusso*. Les *Werowances* & les Prêtres vont à coup

(a) C'est un échafaut de 9. à 10. pieds de haut. *Purchas.*

(b) *Purchas.*

(c) *Ibid.*

sûr dans un Paradis, qu'ils placent aussi au Soleil couchant, & derriere les Montagnes. C'est-là que ces bienheureux se réjouissent éternellement : mais quelle réjouissance ? Couronnés de plumes, le visage barbouillé de quelques couleurs bisarres, avec cela possesseurs paisibles de certaines bagatelles, dont les plus considerables sont le tabac & la pipe, ils y dansent & chantent avec leurs ancêtres. Tel est l'objet de leur immortalité. C'est bien peu de chose sans doute : cependant ils en excluent la populace. Il n'y a chez eux de résurrection que pour les Prêtres & pour les Grands. Il a plû de même à Mahomet d'exclure les femmes de son Paradis, mais pour en faire trouver de plus parfaites. Toutes ces erreurs prouvent clairement les excès où l'homme privé de la revelation, peut se porter : mais elles montrent en même tems qu'un des principaux Dogmes de notre Religion, l'immortalité de l'ame, est admis par tous les Peuples, même les plus grossiers & les plus stupides.

Leur Année ; *leurs* Mémoriaux.

(a) Ils comptent le nombre des années par celui des hivers, qu'ils apppellent » *Cohonk*, du cri des Oies sauvages, qui ne viennent chez eux qu'en hiver. Ils distinguent l'année en cinq différentes saisons. La premiere est quand les arbres bourgeonnent, ou fleurissent au printems. La seconde, lorsque les épis sont formés & bons à rotir. La troisiéme est l'été ; la quatriéme, la moisson ; la cinquieme, l'hiver. Ils comptent les mois par les Lunaisons, sans avoir aucun egard au nombre qu'il y en a dans l'année « & leur donnent, suivant la coutume du Canada, le nom des choses qui sont remarquables en ces lunaisons. » Par exemple, ils ont la lune des cerfs, la lune du grain, la premiere & la seconde lune de *Cohonk*, &c. Ils ne partagent point les jours en heures : mais ils en font trois portions, qu'ils nomment le montant & la descente du Soleil.

» Ils comptent par unités, par dixaines, par centaines, &c. & pour ce qui concerne la maniere de conserver la mémoire des évenemens, ou des affaires de la vie civile, ils ont l'usage de certains cordons qui ont du rapport aux *Quippos* des Péruviens. Ils se servent aussi de certains morceaux de bois, sur lesquels ils font des coches, &c.

CHAPITRE V.

Religion *des* Peuples *de la* Floride.

» (b) LES Peuples de la Floride sont Idolâtres, & tiennent le Soleil & la Lune » pour les Divinités qu'ils adorent, sans leur offrir des prieres ni des sacrifices. Toutefois ils ont des Temples ; mais ils ne s'en servent que pour y enterrer » ceux qui meurent, & pour y enfermer ce qu'ils ont de plus precieux. Ils elevent » aussi aux portes de ces Temples, en forme de trophée, les depouilles de leurs ennemis. » Voilà tout ce que l'Yncas *Garcilasso de la Vega* qui nous a donné l'histoire de ce Pais, qu'il pouvoit mieux connoitre qu'aucun Europeen, nous dit de la Religion des Floridiens. On peut avec raison les comparer à ces Peuples Idolâtres de l'Antiquité, qui adoroient tout ce qui leur paroissoit extraordinaire ou singulier, s'il est vrai que la superstition fit adorer aux Floridiens un pillier, que le Capitaine *Ribaut* avoit elevé sur une hauteur, avec les Armes de France, lorsqu'il decouvrit cette partie de l'Amerique Septentrionale. Ils offrirent des sacrifices à ce Monument, ils le couronnerent de fleurs, & l'ornerent de guirlandes & de festons. En un mot ils lui rendirent toutes sortes d'hommages.

Les Floridiens adorent, sous le nom de *Toia* (c) le Diable, ou plûtôt ce mauvais principe qu'ils opposent à leur suprême Divinité. Persuadés que cette derniere puissance ne sauroit leur nuire, à cause de la bonté dont elle est douée, ils tâchent d'appaiser l'autre, dont, à ce qu'ils disent, ils sont cruellement tourmentés. (d) Le

(a) *Histoire de la Virginie.*
(b) *Hist. de la Conq. de la Floride* par *Garcilasso de la Vega.*
(c) *Lescarbot. Purchas.*
(d) *Purchas.*

Démon leur fait des incisions dans la chair; les effraie par des visions; & leur apparoît de tems en tems, pour les obliger à lui sacrifier des victimes humaines. Supposons que le Démon ne se donne pas la peine d'agir en ces occasions, ses Prêtres ont trop à cœur les intérêts des Peuples, pour manquer à ce qu'ils lui doivent. Il y a donc beaucoup d'apparence qu'ils sont eux-mêmes le mauvais génie, & qu'ils suppléent à la malice que la crainte des Floridiens lui prêtent. *Toute cette croiance* des Floridiens ressemble fort à celle des Egyptiens, & des autres Peuples, qui admettoient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais.

(a) Un autre Auteur dit au sujet de la Religion des Peuples de la Caroline, » qu'ils adorent un seul Dieu, Créateur de toutes choses, à qui leur grand Pontife » offre des sacrifices : mais ils ne croient pas que les affaires des hommes méritent » ses soins. Ils disent qu'il commet des Divinités subalternes & inférieures au gou» vernement de ce bas Monde; c'est-à-dire qu'il le laisse à la disposition des bons » & des mauvais Esprits, à qui les Prêtres d'un rang inférieur font des sacrifices & » autres dévotions. « C'est à peu près ainsi que raisonnoit *Porphire*, pour sauver le Paganisme des absurdités qui résultoient de la croiance commune. Il n'y avoit, disoit-il, qu'un Dieu : mais il étoit si grand, si élevé au-dessus des Créatures, qu'il ne se mêloit pas des petites choses. Content d'avoir formé le Ciel & les Astres, il avoit laissé à des Dieux subalternes, ou à des Génies le soin de produire & de gouverner le bas Monde; & comme ils étoient devenus par là les médiateurs entre l'Etre suprême & l'homme, c'étoient eux qu'il falloit adorer, & leur offrir des sacrifices ou pour les appaiser lorsqu'ils étoient courroucés, ou pour nous les rendre propices; au lieu qu'on ne devoit adorer le Souverain Dieu, que par la seule pensée. Tout autre culte, le sacrifice même, & les prieres, étoit indigne de sa Suprême Majesté.

A l'egard des Peuples qui habitent autour des Montagnes d'*Apalache*, ils adorent le Soleil, comme Auteur de la vie & Créateur de la Nature. Il semble qu'ils aient conservé quelques traces du Déluge universel; car ils disent que le Soleil a[illegible]tardé de vingt-quatre heures sa course ordinaire, les eaux du grand Lac [illegible] se déborderent de telle sorte, que les sommets des plus hautes Montagnes [illegible]nt couverts, à la réserve de celle d'Olaimy, que le Soleil garantit de l'inondation générale, à cause du Temple qu'il s'y étoit bâti de ses propres mains, & que les Apalachites consacrérent dans la suite comme un lieu de pélerinage, où ils alloient porter à cet astre leurs hommages religieux. Tous ceux qui purent gagner cet asile furent préservés du Deluge. Au bout de vingt-quatre heures le Soleil reprit ses premieres forces; & renvoiant les eaux dans leurs bornes, dissipa les vapeurs que ces eaux avoient répandues sur la terre. C'est en reconnoissance de cette delivrance mémorable, que les Floridiens, qu'on appelle *Apalachites*, ont crû devoir adorer le Soleil. Nous allons voir comment ils l'ont adoré, & tout le detail de ce Culte.

Culte *rendu au* Soleil *par les* Floridiens; *leurs* Fêtes, *leurs* Temples, &c.

Nous commencerons par le Culte des *Apalachites*. Leur Service religieux consiste à saluer le Soleil levant, & à chanter des hymnes à sa louange. Ils lui rendent tous les soirs le même hommage. Outre cela ils lui font quatre fois l'année des sacrifices, & des parfums solemnels sur la Montagne d'*Olaimy* : mais comme ils n'offrent rien de sanglant à cet Astre, parce qu'ils le regardent comme le Pere de la vie, & qu'ils croient que celui qui la donne aux Créatures ne sçauroit agréer un Culte qui la leur ote, (b) l'on ne peut gueres donner le nom de sacrifices aux offrandes qu'on lui fait, puisqu'elles ne consistent qu'en parfums qu'on brule, en présens qu'on fait aux Prêtres, & en chansons qu'on chante à l'honneur de l'Astre du jour.

La veille de la Fête destinée à l'offrande des parfums, les Prêtres vont en retraite à la montagne, pour mieux se preparer à l'action solemnelle du lendemain : le Peu-

(a) *Description des Colonies Angloises* dans le *Recueil de divers Voyages*, impr. in 4. à Paris.

(b) On ne sçait pourquoi l'Auteur Hollandois dit qu'on ne peut gueres donner le nom de sacrifices aux offrandes, que les Floridiens présentent au Soleil. Est-il necessaire pour un sacrifice que la victime soit immolée, & n'y a-t'il pas plusieurs sortes de sacrifices?

ple se contente de s'y rendre avant le jour. Tout est éclairé pendant la nuit de feux qu'on allume sur la montagne : mais les dévots n'oseroient approcher du Temple, ou plûtôt de la Grotte, qui est dédiée au Soleil. L'accès de ce lieu de dévotion n'est permis qu'aux *Jouanas*, nom des Prêtres Floridiens ; c'est à eux que les dévots remettent leurs offrandes & leurs dons, que ces *Jouanas* suspendent ensuite à des perches placées à chaque côté du portail. Ces offrandes demeurent suspendues jusqu'à la fin de la Cérémonie : alors ils en font la distribution conformément à la volonté du Donateur.

Dès que le Soleil commence à luire, les *Jouanas* commencent à chanter ses louanges, en se mettant à genoux à plusieurs reprises ; après quoi ils jettent des parfums dans le feu sacré qui est allumé devant la porte du Temple. Ces deux actes d'adoration sont suivis d'un troisiéme, qui n'est pas moins essentiel. Le Prêtre verse du miel dans une pierre creusée exprès pour cet usage, placée devant une table de pierre. Il répand auprès de la pierre beaucoup de Maïs à demi-brisé & dépouillé de sa peau. C'est la pâture de quelques (*a*) Oiseaux qui, selon l'opinion des Floridiens, publient les louanges du Soleil. Pendant que les Prêtres brulent les parfums, & chantent à l'honneur de cet Astre, le Peuple se prosterne, & fait ses dévotions. La Cérémonie finit par les jeux, les danses & les plaisirs. L'essentiel de la fête s'acheve à midi. Alors les Prêtres entourent la table, en redoublant les chansons & les cris de joie ; & quand le Soleil commence à dorer de ses raions les bords de la table, ils jettent dans le feu tout ce qui leur reste de parfums. Ce n'est pas là tout-à-fait la fin de cette Cérémonie. Après la derniere offrande des parfums, six *Jouanas* choisis au sort restent auprès de la Table, & donnent la liberté à six Oiseaux du Soleil qu'on avoit apportés dans des cages, pour les faire servir à cette Cérémonie. La delivrance de ces Oiseaux mysterieux est suivie d'une procession de gens, qui descendent de la montagne avec des rameaux à la main, & se rendent à l'entrée du Temple, où les Prêtres les introduisent. Ensuite les Pelerins se lavent le visage & les mains dans une eau sacrée. Telle est la description de cette Cérémonie, que nous tirons d'un (*b*) Auteur qui nous la donne sur les Mémoires de deux Anglois.

Le Temple consacré au Soleil & à son culte par les Floridiens d'*Apalache* est une grotte spacieuse, taillée naturellement dans le roc à l'Orient de la Montagne. On dit qu'elle a deux cens pieds de long ; qu'elle est ovale ; que sa voute s'eleve à six vingt pieds de hauteur ; & que de la voute percée au milieu jusqu'au dessus du terrain de la montagne, il en vient assez de jour pour éclairer cette grotte.

On trouve dans l'*Histoire de la Conquête de la Floride* par *Garcilasso* la description d'un autre Temple des Floridiens de *Cofaciqui* : mais il semble qu'il étoit uniquement destiné à la sepulture des principaux du Païs. Les Espagnols trouverent dans ce Temple de grands coffres de bois, placés autour des murailles sur des bancs, à deux pieds de terre. » Ces coffres enfermoient les morts embaumés de telle sorte, » qu'ils ne sentoient point mauvais. Outre ces grands coffres, il y en avoit de plus » petits, & des corbeilles de roseau très-bien faites. Les petits coffres etoient pleins » d'habits d'hommes & de femmes, & les corbeilles remplies de perles de toutes » sortes. « Le Temple de *Talomeco* servoit de sepulture aux *Caciques* du Païs. La description que nous en donne *Garcilasso* mérite bien que nous l'insérions.

» Le Temple de *Talomeco*, où est la sepulture des *Caciques*, a, dit-il, plus de » cent pas de long sur quarante de large ; les murailles hautes à proportion, & le » toit fort eleve, pour suppleer au defaut de la tuile, & pour donner plus de pen» te aux eaux. La couverture est de roseaux fort delies, fendus en deux, dont les » Indiens font des nattes qui ressemblent aux tapis de jonc des Maures ; ce qui » est tres-beau à voir. Cinq ou six de ces tapis mis l'un sur l'autre servent pour » empecher la pluie de percer, & le Soleil d'entrer dans le Temple ; ce que les par» ticuliers de la contree, & leurs voisins imitent dans leurs maisons.

» Sur le toit de ce Temple il y a plusieurs coquilles de differente grandeur, & » de divers poissons, rangees dans un tres bel ordre. Mais on ne comprend pas d'où » on peut les avoir aportees, ces Peuples etant si eloignes de la mer ; si ce n'est qu'on » les ait prises dans les fleuves & les rivieres qui arrosent la Province. Toutes ces » coquilles sont posees le dedans en dehors, pour donner plus d'eclat, mettant tou» jours un grand coquillage de limaçon de mer entre deux petites ecailles, avec des » intervalles d'une piece à l'autre, remplis par plusieurs filets de perles de diverse

(*a*) On les apelle *Tonatzuli*.

(*b*) *Rochefort* dans son *Histoire des Antilles*.

» grosseur en forme de festons, attachés d'une coquille à l'autre. Ces festons de perles, qui vont depuis le haut du toît jusqu'en bas, joints au vif éclat de la nacre & des coquilles, font un très-bel effet, lorsque le Soleil donne dessus.

» Le Temple a des portes proportionnées à sa grandeur. On voit à l'entrée douze statues de Géans faites de bois. Ils sont représentés d'un air si farouche & si menaçant, que les Espagnols s'arrêterent long-tems à considérer ces figures dignes de l'admiration de l'ancienne Rome. On diroit que ces Géans soient mis là pour défendre l'entrée de la porte. Car ils sont en haie des deux côtés, & vont en diminuant de grandeur. Les premiers ont huit pieds, & les autres un peu moins à proportion, en forme de tuiaux d'orgues.

» Ils ont des armes conformes à leur taille; les premiers de chaque côté, des massues garnies de cuivre qu'ils tiennent élevées, & semblent tout prêts à les rabattre avec fureur sur ceux qui se hazardent d'entrer. Les seconds ont des marteaux d'armes; & les troisiémes, une espéce de rame; les quatriemes, des haches de cuivre dont les tranchans sont de pierre à fusil. Les cinquiémes tiennent l'arc bandé, & la fléche prête à partir. Rien n'est plus curieux à voir que ces fléches, dont le bout d'en bas est d'un morceau de corne de cerf fort bien mis en œuvre, ou de pierre à fusil afilée comme un poignard. Les derniers Géans ont de fort longues piques garnies de cuivre par les deux bouts, en posture menaçante, ainsi que les autres; mais tous d'une maniére differente & fort naturelle.

» Le haut des murailles du Temple en dedans est orné conformément au dehors du toît; car il y a une espéce de corniche faite de grandes coquilles de limaçons de mer mis en fort bon ordre, & entre elles on voit des festons de perles qui pendent du toît. Dans l'intervalle des coquilles & des perles, on apperçoit dans l'enfoncement attaché à la couverture quantité de plumes de diverses couleurs très-bien disposées. Outre cet ordre, qui regne au-dessus de la corniche, pendent de tous les autres endroits du toît plusieurs plumes & plusieurs filets de perles, retenus par des filets imperceptibles attachés par haut & par bas, ensorte qu'il semble que ces ouvrages soient prêts à tomber.

» Au dessous de ce plafons & de cette corniche, il y a autour du Temple, des quatre côtés, deux rangs de statues, l'un au-dessus de l'autre; l'un d'hommes, & l'autre de femmes, de la hauteur des gens du Païs. Chacun a sa niche joignant l'une de l'autre, & seulement pour orner la muraille, qui eût été trop nue sans cela. Les hommes ont tous des armes en main, où sont des rouleaux de perles de quatre ou cinq rangs, avec des houpes au bout faites d'un fil très-delié, & de diverses couleurs. Pour les statues des femmes, elles ne portent rien en leur main.

» Au pied de ces murailles il y a des bancs de bois fort bien travaillés, où sont posés les cercueils des Seigneurs de la Province & de leur famille. Deux pieds au-dessus de ces cercueils, en des niches dans le mur, se voient les statues des personnes qui sont là ensevelies. Elles les représentent si naturellement, que l'on juge comme elles étoient au tems de leur mort. Les femmes n'ont rien à la main: mais les hommes y ont des armes.

» L'espace qui est entre les images des morts, & les deux rangs de statues qui commencent sous la corniche, est semé de boucliers de diverses grandeurs, faits de roseaux si fortement tissus, qu'il n'y a point de trait d'arbalête, ni même de coup de fusil qui les puisse percer. Ces boucliers sont tous ornés de perles & de houpes de couleur; ce qui contribue beaucoup à leur beauté.

» Dans le milieu du Temple il y a trois rang de caisses sur des bancs séparés. Les plus grandes de ces caisses servent de base aux mediocres, & celles-ci aux plus petites; & d'ordinaire ces piramides sont composées de cinq ou six caisses. Comme il y a des espaces entre un banc & un autre, cela n'empêche point d'aller de côté & d'autre, & de voir dans le Temple tout ce qu'on veut.

» Toutes ces caisses sont remplies de perles; de sorte que les plus grandes renferment les plus grosses perles, & ainsi en continuant jusqu'aux plus petites, qui ne sont pleines que de semence de perles. Au reste la quantité des perles étoit telle, que les Espagnols avouerent qu'encore qu'ils fussent plus de neuf cens hommes, & eussent trois cens chevaux, ils ne pouvoient tous ensemble emporter en une fois toutes les perles de ce Temple. « On ne doit pourtant pas s'en trop étonner, si l'on considere que les Indiens de la Province apportoient dans ces caisses depuis plusieurs siecles toutes les perles qu'ils trouvoient, sans en retenir une seule; de là on peut juger par comparaison, que si tout l'or & tout l'argent qu'on a apporté du Perou en Espagne, ne s'étoit pas transporté ailleurs, les Espagnols pourroient aujourd'hui couvrir d'or & d'argent plusieurs Eglises.

» Outre cette innombrable quantité de perles, on trouva force paquets de peaux » de chamois, les uns d'une couleur, & les autres d'une autre, sans compter plu- » sieurs habits de peaux avec le poil teintes differemment, plusieurs vêtemens de » chats, de martres, & d'autres peaux aussi-bien passées, qu'au meilleur endroit d'Al- » lemagne & de Moscovie.

» Autour de ce Temple, qui par tout étoit fort propre, il y a un grand magasin » divisé en huit salles de même grandeur ; ce qui lui apporte beaucoup d'ornement. » Les Espagnols entrérent dans ces salles, & les trouvérent pleines d'armes. Il y avoit » dans la premiére de longues piques ferrées d'un très-beau cuivre, & garnies d'an- » neaux de perles, qui font trois ou quatre tours. L'endroit de ces piques qui tou- » che à l'épaule est enrichi de chamois de couleur ; & aux extrémités il y a des hou- » pes, avec des perles qui contribuent beaucoup à leur beauté.

» Il y avoit dans la seconde salle des massues semblables à celles des Geans, gar- » nies d'anneaux de perles, & par endroit de houpes de diverses couleurs, avec des » perles alentour. Dans la troisiéme on trouvoit des marteaux d'armes enrichis com- » me les autres ; dans la quatriéme, des epieux parés de houpes, près du fer & à » la poignée ; dans la cinquiéme, des espéces de rames ornées de perles & de franges ; » dans la sixieme, des arcs & des fléches très belles. Quelques-unes sont armées de » pierres à fusil, aiguisées par le bout en forme de poinçon, d'epée, de fer de piques, » ou de pointes de poignard, avec deux tranchans. Les arcs sont émaillés de diver- » ses couleurs, luisans, & embellis de perles en divers endroits. Dans la septiéme » salle il y avoit des rondaches de bois & de cuir de vache apporté de loin, garnis » de perles & de houpes de couleur. Dans la huitiéme, des boucliers de roseaux tissus » fort adroitement, & parés de houpes & de semences de perles. «

Quelques Peuples de la Floride sacrifient leurs premiers nes au Soleil, ou plûtôt à leurs Souverains. Du moins il est certain, que cette cruelle cérémonie se fait en présence d'un de ces Princes ou Caciques, qu'ils appellent *Paraousti*. Pendant que la mere du petit enfant se couvre la face, pleure & gémit devant le bloc sur lequel la victime doit être ecrasée, & que les femmes qui l'ont accompagnée, chantent & dansent en faisant un cercle, une autre femme paroit au milieu du cercle, tenant l'enfant entre ses bras, & le montrant de loin au *Paraousti*. Cette femme danse com- me ses compagnes, & chante en dansant les louanges du *Paraousti*. Après cela le Prêtre qui paroit dans le lointain de la Planche au milieu de six autres Floridiens, vient écraser cet enfant. La victime doit toujours être un garçon.

(a) Ces mêmes Peuples offrent avec beaucoup de ceremonie la représentation d'un Cerf au Soleil. Ils choisissent pour cet effet la peau du plus grand Cerf qu'ils puissent trouver. Après l'avoir remplie de toutes sortes d'herbes, ils l'ornent de fleurs & de fruits, & l'elevent au sommet d'un grand arbre, la tête tournee au Soleil le- vant. Cette cérémonie se fait tous les ans vers la fin du mois de Fevrier, & est tou- jours accompagnee de prieres & de chansons, que le *Paraousti* & un des premiers *Jouanas* entonnent eux-mêmes à la tête des assistans. Les Floridiens demandent au Soleil qu'il lui plaise de benir les fruits de la terre, & de lui conserver sa fé- condité. Pour la peau du Cerf, elle reste exposée sur l'arbre jusqu'à l'annee suivan- te. Les Grecs & les Romains offroient aussi quelquefois à leurs Dieux, au lieu de vi- ctimes veritables leurs representations, sur tout à la place des victimes humaines.

Ils ont une autre fête remarquable. (b) Le Peuple s'assemble sous la conduite d'un *Paraousti*, pour aller rendre ses devoirs à *Toia*. Les Voiageurs ignorant ce que c'é- toit que ce *Toia*, ont dit tout court que c'etoit le Diable : mais nous avons deja observé, que dans l'idee de ces Peuples c'est le mauvais principe. Quoiqu'il en soit, cette cérémonie paroit être un acte de Religion, par lequel ils croient obtenir la faveur de cette Idole. Les Floridiens s'assemblent dans une grande place, que les femmes ont ornee & preparee le jour qui precede celui de la fête. Après que l'as- semblee s'est formee en cercle, trois *Jouanas* peints de plusieurs sortes de couleurs depuis les pieds jusqu'à la tête, paroissent au milieu du cercle avec des tambours, au son desquels ils dansent & chantent, en faisant des gestes & des grimaces ex- traordinaires. L'Assemblee répond en Chœur au chant de ces Prêtres, qui après avoir fait trois ou quatre tours de danse, quittent brusquement la partie, & s'enfuient dans les bois. C'est la qu'ils vont consulter *Toia*. Cette fuite mysterieuse interrompt la ceremonie : mais les femmes la continuent tout le jour par des pleurs & des hurle- mens. Elles font aux bras de leurs filles des taillades & des incisions avec des écailles de

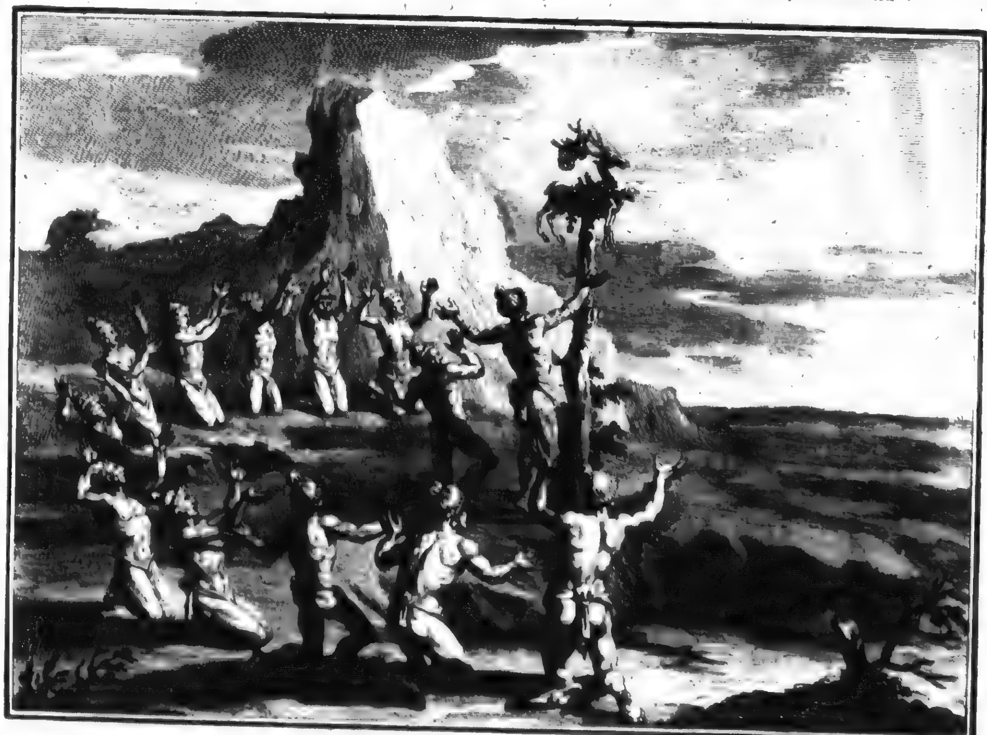
(a) *Purchas.*

(b) *Purchas. Lescarbot.*

moules,



SACRIFICE que les **FLORIDIENS** *font au* **SOLEIL**, *de leurs* **PREMIERS** *nez.*



OFRANDE que les **FLORIDIENS** *font d'un* **CERF** *au* **SOLEIL**.

moules, & jettent en l'air, comme un hommage dû à *Toia*, le sang qui découle de ces plaies, en invoquant trois fois cette Idole. Deux jours après les *Jouanas* reviennent des bois, où ils s'étoient retirés pour la consulter, & dansent en la même place qu'ils avoient quittée si brusquement. La danse finit par un repas, dont une abstinence de trois jours ne les met guéres en état de se passer: mais elle leur paroît nécessaire, supposé qu'ils la gardent bien sincérement, parce qu'ils sont persuadés que les Dieux se manifestent plus librement à ceux qui jeûnent; leur cerveau n'étant pas exposé aux vapeurs qu'excitent les alimens, reçoit plus facilement les impressions de l'entousiasme.

Nous finirons ces descriptions par une remarque; c'est que les Floridiens se vantoient, comme les Méxicains, d'avoir une prophétie qui les avertissoit de la venue des Espagnols: prophétie sans doute faite après coup, pour persuader que leurs Dieux ne les abandonnoient pas au point de leur laisser ignorer des événemens qui les intéressoient.

Leurs Prêtres; *leur* Discipline, *&c.*

LEURS Prêtres sont Médecins, comme ceux des autres Peuples de l'Amérique: ils sont aussi les Conseillers & les Ministres d'Etat du *Paraousti*. Ce triple caractére est accompagné de gravité, de modestie, & d'une abstinence extraordinaire. Avant que d'être promûs à la Prêtrise, ils doivent passer par les épreuves d'une longue Discipline, sous la conduite des autres Prêtres, qui leur enseignent les mystéres de la Religion, & pour ainsi dire, préparent leur esprit à ces idées, qu'ils doivent un jour imprimer au Peuple. On les exerce par le jeûne, l'abstinence, la retraite, la privation des plaisirs des sens: mais la rigueur du noviciat est adoucie par des visions & par une communication intime avec la Divinité. C'est ainsi que le rapportent les Voiageurs. Que leur récit soit exactement véritable ou non, toujours ne faut il pas douter que les vieux Prêtres n'enseignent aux jeunes, qu'au moins ils doivent paroître convaincus de la sainteté d'une vocation, qui tout à la fois les rend maîtres de l'ame & du corps. Cette Discipline dure trois ans. Telle étoit à peu près le noviciat de ceux qu'on initioit aux mystéres d'Eleusis.

Ces Prêtres portent à la ceinture un sac plein d'herbes médicinales & d'autres médicamens; ce qui est aussi pratiqué par ceux des Virginiens: ils connoissent assez bien la vertu de ces remédes & les propriétés des simples. Du reste ils ont l'usage des vomitifs, des sueurs, & des scarifications, comme la plûpart des autres Médecins de l'Amérique. Ils n'essuient point le sang qui coule des plaies qu'ils ont faites: ils le sucent avec la bouche, & souvent avec un chalumeau. Les Floridiens croient que le soufle & l'attouchement de leurs Prêtres Médecins ne peut qu'être salutaire aux malades. Le Prêtre, (*a*) à ce que nous apprend une Relation moderne, accompagne ses opérations de quelques paroles. Quand tous ces remédes n'opérent pas la guérison, il prescrit le bain; & si le bain ne produit rien, il expose le patient à la porte de sa cabane, le visage tourné au Soleil levant. Le Prêtre Médecin conjure cet Astre de rendre la santé au malade par la douce influence de sa lumiere. C'est-là la derniere ressource de l'un & de l'autre; comme ici c'est d'envoier le malade aux eaux.

Ces Prêtres sont revêtus d'un manteau de peaux coupées en bandes inégales. Quelquefois cet habillement est fait à la façon d'une longue robe: alors ils l'attachent avec une ceinture de peau, d'où pend le sac qui renferme leurs remédes. Ils ont les pieds & les bras nuds, & portent sur la tête un bonnet de peau qui finit en pointe: souvent au lieu de bonnet, ils ont la tête ornée de plumes.

Leurs Cérémonies *de* Guerre.

LES Floridiens sont extrémement vindicatifs. On reconnoît ce caractere dans tous les autres Américains. (*b*) Pour mieux s'exciter à la vengeance, les premiers tiennent certaines assemblées, où l'un d'eux est placé dans un lieu assez écarté. Un autre se léve; & prenant un javelot à la main, va frapper le premier de toute sa force, sans que celui qui est frappé se remue en aucune façon: le javelot passe en d'autres mains,

(*a*) *Coreal*, Tom. I. de ses Voiages. | (*b*) *Lescarbot*, *Purchas*.

jusqu'à ce que le blessé tombe par terre. Alors les femmes & les jeunes gens le relevent en pleurant ; lui donnent à boire du *Casiné*, qui est le breuvage ordinaire des Guerriers, & le portent en une cabane, où l'on recommence à pleurer autour de lui. Les femmes & les filles apprêtent quelques remedes pour la guerison du blessé, pendant que l'assemblée boit, se réjouit, chante les prouesses de ses Ancêtres, & s'anime à la vengeance. Toute la cérémonie est une commémoration de la mort de leurs compatriotes. Celui qu'ils blessent leur remet devant les yeux les mauvais traitemens qu'ils ont reçus de leurs ennemis ; & cette vue inspire à toute la Nation une haine irréconciliable.

Avant que de marcher à la guerre, ils assemblent un Conseil où les *Jouanas* donnent leur avis. Rien ne s'y resout sans leur participation, & sans qu'ils aient consulté auparavant l'Oracle de leur Idole. Les fumées du *Casiné* contribuent autant que l'Oracle à faire prendre des résolutions désesperées, qui sont les seules que tous ces Peuples connoissent : mais il n'appartient qu'aux Guerriers de boire du Casiné ; & l'on n'en boit qu'après avoir donné des preuves de sa valeur.

(a) Avant que de faire une expédition, le *Paraousti* se tourne du côté du Soleil ; le conjure de lui être favorable, & prenant de l'eau dans une écuelle de bois, après avoir fait plusieurs imprécations contre l'ennemi, jette cette eau en l'air, de telle maniére qu'elle retombe en partie sur ses Guerriers. *Puissiez-vous*, leur dit-il en même tems, *répandre de cette façon le sang de vos ennemis !* Il prend une seconde fois de l'eau ; la répand sur le feu qui est à côté de lui ; & s'adressant aux mêmes Guerriers, *puissiez-vous*, ajoute-t-il, *détruire nos ennemis avec autant de promptitude que j'éteins ce feu !* Des cris effroiables, & des grimaces expressives accompagnent ces deux actions.

(b) Celles du *Jouanas* qui est consulté sur le sort de l'expédition, ne le sont pas moins. Le prétendu Magicien se met sur un bouclier, dans une attitude qu'il seroit inutile d'exprimer, puisque les paroles seroient au-dessous de l'art du graveur. Nous renvoions le Lecteur à la figure, en lui faisant remarquer, que le Prêtre consulté trace un cercle de figures inconnuës, au milieu duquel il s'enferme. Ces figures servent au moins à donner au Peuple une plus grande opinion de sa science. Après un quart d'heure d'agitation, de grimaces, de contorsions aussi fortes que les mouvemens convulsifs les plus violens, il perd cette attitude forcée : le Dieu abandonne son Ministre, qui se relevant tout étourdi, va rendre compte au *Paraousti* du succès de la conférence spirituelle qu'il a eue avec le Dieu ; lui déclare le nombre de ses ennemis, la maniere dont ils sont campés, & le succès de l'expédition. On assûre qu'ils rencontrent quelquefois, soit par hazard, ou parce qu'ils sont instruits secretement de l'état où est alors l'ennemi.

Ils enlevent le crane & la chevelure à leurs ennemis, comme les autres Peuples de l'Amerique Septentrionale, & pendent à des perches dressées exprès les bras & les jambes de ceux qu'ils ont tués à la guerre. (c) Ils font une assemblée autour de ces perches, pour écouter les malédictions qu'un *Jouanas* prononce contre l'ennemi. Trois hommes sont à genoux devant le Prêtre, qui tient une petite Idole à la main. Un de ces trois hommes bat la mesure sur une pierre avec sa massue, & repond aux imprécations du Prêtre, pendant que les deux autres chantent au bruit de leurs calebasses.

Les femmes de ceux qui sont morts à la guerre, vont implorer l'assistance du *Paraousti*. Elles se présentent à lui baignées de larmes : effet surprenant de l'amour qu'elles portent à leurs maris ! Que ce soit adresse ou sincerité, on ne doit pas douter que ces larmes n'excitent puissamment la vengeance des Guerriers.

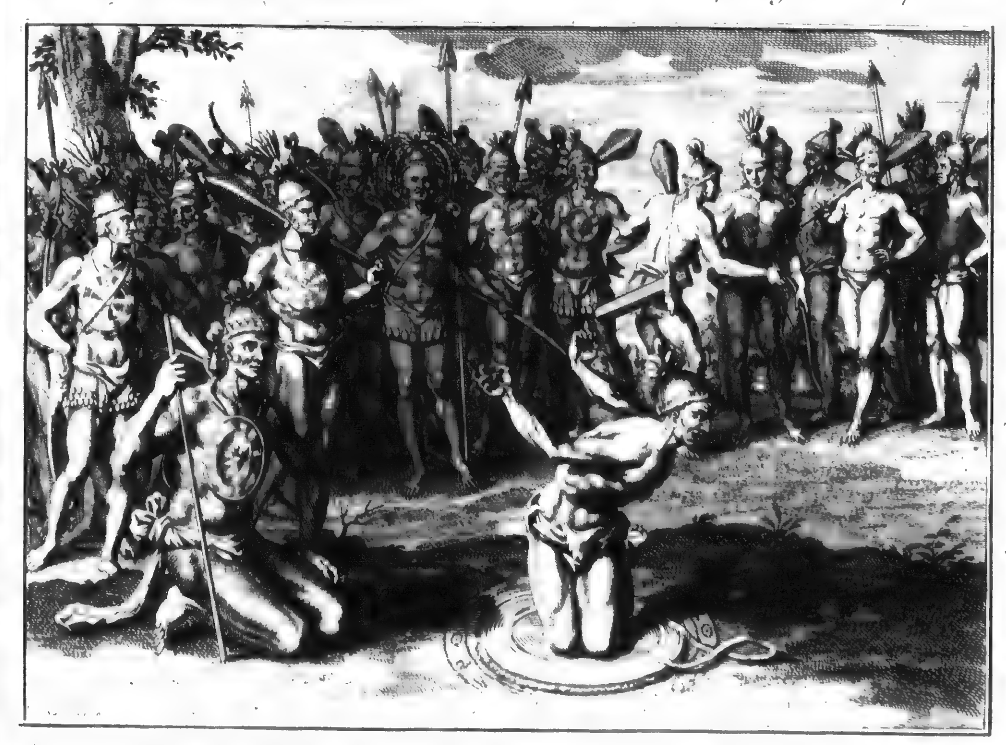
Les Hermaphrodites, qui, comme nous l'avons deja dit, sont des personnes d'un genre de vie fort suspect, servent a porter les fardeaux & les provisions de guerre. Ils servent aussi a transporter les malades & les blessés. Ces Hermaphrodites portent les cheveux longs comme les femmes, & sont l'objet du mepris des Guerriers.

(a) *Purchas.*
(b) Les mêmes.

(c) *Purchas.*



CEREMONIE, observée par un des **ROIS** *de la* **FLORIDE**, *avant que de faire une Expedition.*



Un des **ROIS** *de la* **FLORIDE**, *consultant son* **MAGICIEN** *avant que de marcher à l'Ennemi.*

Leurs Cérémonies Funébres ; *leurs* Opinions *touchant* *l'*Immortalité *de l'*Ame.

Les Floridiennes dont nous venons de parler, ne se contentent pas d'aller verser des larmes aux pieds du Roi, pour l'exciter à venger la mort funeste de leurs époux. Elles vont pleurer & gémir sur les tombeaux des défunts ; & pour dernier témoignage de la tendresse conjugale, ces veuves désolées se coupent entiérement les cheveux, & les sement sur ces tombeaux. En voilà donc pour toute la vie, diroient certaines gens, qui croient de la meilleure foi du monde que la perte d'un époux mérite une douleur éternelle. Point du tout : leur deuil est à terme, comme celui de nos veuves. Les Floridiennes ne peuvent se remarier qu'après que leurs cheveux sont revenus à leur premiére longueur, c'est-à-dire, lorsqu'ils passent les épaules.

Ils ensévelissent leurs *Paraoustis* avec toute la magnificence qu'ils sont capables d'imaginer. Le tombeau est entouré de fléches plantées en terre par la pointe. On met au-dessus de ce monument la coupe qui servoit à ce Souverain. Trois jours se passent en pleurs & en jeûnes à son honneur, & sur son tombeau. Les *Paraoustis* ses alliés viennent le pleurer avec les mêmes cérémonies. On se rase la tête pour l'amour de lui. Enfin des pleureuses de profession le pleurent trois fois le jour pendant six mois, le matin, à midi, & le soir. On brule tout ce qu'il a possédé en sa vie ; & le même usage s'observe à la mort des Prêtres. On les ensévelit dans leurs maisons ; après quoi l'on brule & la maison, & les effets du défunt. On dit (*a*) que les Peuples de la Foride, après avoir brulé ces corps sacrés, en réduisent les os en poudre, & les donnent à boire un an après aux proches parens des défunts. (*b*) Les Floridiens des Provinces que *Fernand de Soto* visita, enterrent avec leurs Souverains des esclaves tous en vie, pour les aller servir en l'autre monde.

(*c*) Ceux d'*Apalache* embaument les corps de leurs parens & amis défunts. Ils les laissent à peu près trois mois dans le baume ; après quoi ces corps dessechés par la force des drogues aromatiques, sont revêtus de belles peaux, & mis en des cercueils de cedres. Les parens gardent le cercueil chez eux l'espace de douze Lunes entiéres. Ensuite on le porte à la forêt voisine, & l'on enterre le défunt au pied d'un arbre.

Ils en usent plus noblement à l'égard de leurs *Paraoustis*. Après les avoir embaumés, revêtus de leurs ornemens, parés de plumes & de colliers, on les garde trois années dans l'appartement où ils sont morts ; & pendant ce tems-là ils sont enfermés dans ces cercueils de bois, dont nous venons de parler. Ce terme étant expiré, on les porte au tombeau de leurs prédecesseurs, à la pente de la Montagne d'*Olaimy*. On les descend dans une grotte, dont on ferme l'ouverture avec de gros cailloux ; & l'on pend aux branches des arbres voisins du tombeau les armes dont ils se servoient à la guerre, comme autant de témoignages de leur valeur. On ajoute que les plus proches parens plantent un Cédre auprès de la grotte, & qu'ils l'entretiennent avec soin, à la gloire du défunt. Si l'arbre meurt, on lui en substitue aussi-tôt un autre.

Les Apalachites croient l'immortalité de l'ame, & que ceux qui ont bien vêcu sont portés au Ciel, & placés entre les étoiles. Ils assignent la demeure des méchans dans les précipices des hautes Montagnes du Nord, parmi les ours, au milieu des neiges, des glaces & des frimats. (*d*) Les autres Peuples de ces vastes contrées croient aussi la récompense des bons, & la punition des méchans après cette vie. Ils appellent le Ciel le *haut Monde*, & au contraire *bas Monde*, l'endroit qui sera le sejour éternel de ceux qui auront mal vêcu sur la terre. C'est en ce dernier endroit que regne *Cupai*, ce mauvais Génie que les autres Floridiens appellent *Toia*.

(*e*) Les Indiens de la Caroline croient la transmigration des ames ; & quand il meurt quelqu'un parmi eux, on enterre avec lui des provisions & quelques utensiles pour ses besoins, comme faisoient nos anciens Gaulois.

Nous observerons une Coutume des Floridiens d'*Hirriga*, qui a du rapport à celle des Apalachites. (*f*) Ces Sauvages enterrent leurs morts dans les forêts. On y met

(*a*) Ibid.
(*b*) *Histoire de la Conquête de la Floride.*
(*c*) *Histoire des Isles Antilles*, dans un extrait tiré de quelques Memoires Anglois.
(*d*) *Histoire de la Conquête de la Floride.*
(*e*) *Description des Colonies Angloises* dans le *Recueil de divers Voyages*, impr. in 4. à Paris.
(*f*) *Histoire de la Conquête de la Floride.*

les corps dans des cercueils de bois couverts de planches qui ne sont point attachées, mais arrêtées seulement par le poids de quelques pierres, ou de quelques pieces de bois qu'on porte sur le cercueil; & comme les bêtes sauvages sont en grand nombre dans cette Province de la Floride, ils font garder les cercueils par leurs esclaves.

Leurs Cérémonies nuptiales; *l'*Education *de leurs* Enfans.

(*a*) Les Indiens de la Floride n'épousent d'ordinaire qu'une femme, qui est obligée de garder la fidélité à son mari, sur peine d'être punie d'un châtiment honteux, ou même d'une mort cruelle. Pour les Grands du Païs, ils se dispensent de l'usage qui ne permet qu'une femme au Peuple. Ils en prennent autant qu'ils veulent: mais il n'y en a qu'une légitime, & les autres ne sont que des Concubines. Les enfans qui naissent de ces dernieres, ne partagent pas egalement les biens du pere avec les enfans de la femme légitime.

Les Apalachites ne se marient pas hors de leurs familles. Les Mariages sont souvent conclus par les parens dès la tendre jeunesse de leurs enfans; & les enfans devenus grands ratifient, dit-on, ce que leurs parens ont conclu. Il leur est permis de contracter mariage dans tous les degrés, qui sont au-dessous de frere & de sœur.

Ces derniers Peuples donnent à leurs enfans mâles les noms des ennemis qu'ils ont tués, ou des Villages qu'ils ont brulés, ou des prisonniers qui sont morts à leur service. Pour les filles, elles portent ceux de leurs meres ou grands-meres decedées; car ils observent que deux personnes de la famille ne portent pas le même nom. Les meres élevent leurs enfans, tant garçons que filles, jusqu'à l'âge de douze ans; après quoi les garçons passent sous la discipline du pere.

On assure que les maris n'ont point de commerce avec leurs femmes, depuis qu'elles se trouvent enceintes, jusqu'à ce qu'elles soient accouchées. Le scrupule va même à ne point manger de ce qu'elles ont touché, pendant le tems de leur grossesse.

(*b*) » Les Floridiens des environs de *Panuco* se marient tard: cependant on » assure qu'à dix ou douze ans les filles ne le sont plus que de nom. » Les femmes des Isles Lucaies portent pour la bienséance un (*c*) tablier de coton: les filles le prennent quand elles sont en âge de devenir femmes. Les Sauvages de ces Isles ont été détruits par les Espagnols.

Leurs Mémoriaux.

(*d*) Les Floridiens de la *Caroline* se servent d'Hiéroglyphes & d'Emblêmes, pour tenir compte des évenemens. Ils ont soin d'instruire leurs enfans des choses qui concernent leurs familles & la patrie, afin que la memoire s'en conserve de generation en generation. Aux lieux où il s'est fait quelque combat, & en ceux où quelque Colonie s'est établie, on éleve une petite pyramide de pierres. Le nombre des pierres marque celui des morts, ou celui des fondateurs, & de ceux qui habiterent les premiers les lieux où se trouve la pyramide.

CHAPITRE VI.



Religion *des* Isles Caraïbes.

LES Espagnols ont détruit la plus grande partie des habitans de ces Isles, & à leur exemple les autres Européens ne les ont pas mieux traités: mais ni les uns ni les autres n'ont pu ôter à ces malheureux Sauvages la liberté de se plaindre de leur injustice, & des cruautés qu'ils ont souffertes sous la domination de [illegible] nouvea[illegible]

(*a*) [illegible] *Floride* [illegible] P. *Le* [illegible] ne *Camisa* dans [illegible]

[illegible] Voyages. [illegible] (*d*) [illegible] imprimé [illegible] Pa[illegible]

Hôtes. (*a*) » Vous m'avez chassé de mes terres, leur disent les Caraïbes ; elles ne » vous appartenoient pas : vous n'aviez rien à y prétendre. Tous les jours vous me mé- » nacez d'enlever le peu qui me reste. Faudra-t'il donc que le misérable Caraïbe aille habiter la mer avec les poissons ? Vos terres sont bien mauvaises, puisque vous les » quittez pour venir m'enlever les miennes. Pourquoi venez-vous de gaïeté de cœur » me persécuter ? « L'avarice & l'ambition nous ont fait oublier les maximes de l'Evangile. Il est vrai que nos Conquêtes ont un beau prétexte, qui est de gagner les ames des Américains à JESUS-CHRIST : mais, nous dira l'Indien converti, » pourquoi donc ne me regardez-vous pas comme frere ? puisque le Christianisme, » afranchit les hommes, & qu'en les exhortant à l'humilité, il leur inspire la dou- » ceur, & des sentimens d'humanité que vous avez perdus pour nous. « A cela nous leur répondrons, que notre intérêt demande leur abaissement ; qu'il nous faut des Esclaves, pour travailler à l'entretien de leurs terres ; que nous les avons enlevées pour les mieux faire valoir & pour en tirer des richesses qui leur étoient inconnues. On s'aveugle jusqu'au point de croire, que ces motifs peuvent s'accorder avec le Christianisme ; mais doit-on en être étonné ? puisque l'on a essaié de justifier par des principes de Religion la destruction des Peuples de l'Amérique, & que l'on s'y est crû autorisé par la conduite des Juifs envers les Cananéens.

La destruction presque totale des *Caraïbes* nous a engagé à cette digression. Il semble qu'ils aient été détruits avec plus de fureur que les autres Peuples des Indes Occidentales, & que pour excuser les horribles inhumanités qu'on a exercées contr'eux, leurs Conquérans aient affecté de les faire passer pour des monstres d'impureté, sans Loi, sans Religion, sans naturel ; en un mot qui n'avoient rien de supportable que la forme d'homme.

Si l'on en croit (*b*) *Rochefort*, bien loin de servir un Dieu, les *Caribes* n'ont pas même de nom pour exprimer la Divinité. Quand on veut leur parler de Dieu, il faut user de périphrase, pour leur faire connoître cet Etre Suprême. Ils regardent la Terre comme une bonne mere, qui nourrit ses Créatures : mais ils ne comprennent pas ce qu'on leur dit de l'Essence Divine, & des Mystéres de la Religion. Cet Auteur auroit parlé plus exactement, s'il eût dit, qu'ils n'ont point d'idée de la Divinité, telle que nous la concevons. Quoique nous citions cet Ecrivain, nous croions qu'il ne faut se rapporter à lui que de bonne sorte, parce qu'il n'est pas toujours exact. Ce qu'on dit des *Caraïbes*, on le dit de la plus grande partie des Peuples de l'Amerique. Il y a quelque apparence qu'on exige tout à la fois trop de choses de ces barbares. On veut qu'ils conçoivent du premier coup la Divinité telle que nous la concevons, & qu'ils croient au premier mot, & sur leur parole, des gens qui viennent leur annoncer des Mysteres, dont ils n'ont été convaincus eux-mêmes qu'après beaucoup d'experience, d'etude & de reflexions precedées d'un Catechisme qu'on leur a enseigné dans leur enfance, pour mieux preparer les voies à la Foi Chretienne. S'il est vrai que ces Peuples soient peu capables des choses qui sont au dessus des sens, il faut premierement les polir, former leur esprit à la reflexion, & faire un homme, avant que de vouloir faire un Chretien.

(*c*) Les *Caribes*, ou *Caraïbes*, reconnoissent deux principes ; l'un bon & l'autre mauvais, qu'ils appellent *Mabota*. *Rochefort* dit qu'ils croient plusieurs bons Esprits, & que chacun s'imagine en avoir un pour soi en particulier, auquel ils donnent le nom de *Chemen*. Selon quelques autres Voiageurs (*d*) *Louquo* etoit à ce qu'ils disent, le premier homme : il donna l'origine au genre humain ; créa les poissons, & ressuscita trois jours après sa mort. Ensuite il s'en retourna au Ciel. Après le départ de *Louquo* les animaux terrestres furent creés. Ils croient la creation de la terre & de la mer, mais non pas celle du Ciel. Ils ont aussi quelque idee du Deluge, & en attribuent la cause à la mechanceté des hommes de ce tems-là. *Mabota*, disent-ils, fait les Eclipses. Quoique prévenus du pouvoir & de la malice de ce mauvais Esprit, ils (*e*) le prient cependant » sans regle, sans » determination de tems ni de lieu, sans chercher à le connoître, sans en avoir aucune » idee un peu distincte, sans l'aimer en aucune maniere, seulement pour l'empêcher de » faire du mal, pendant qu'ils disent que le premier principe etant bien faisant, il est » inutile de le prier. « Les Peuples dont nous avons parlé dans les Articles precedens sont dans le même sentiment. Ils croient que le Soleil preside aux etoiles, & que celles-ci sont des *Chemens*. C'est à ces *Chemens* qu'ils laissent aussi la direction des méteores, des

(*a*) *Histoire des Isles Antilles par Rochefort.*
(*b*) *Histoire des Isles Antilles.*
(*c*) Ibid.
(*d*) *Relation des Caraibes* par *la Borde.*
(*e*) Le Pere *Labat* dans ses Voiages.

orages, &c. Il ne faut pas oublier que ces Sauvages ont leurs Héros, ou plûtôt leurs demi-Dieux, qui maintenant sont des étoiles & des *Chemens*: en quoi leur idée n'est pas éloignée de celle des Egyptiens & des Grecs.

Ils offrent aux *Chemens* de la Cassave, & les prémices de leurs fruits. Quelquefois par un principe de reconnoissance ils font un festin à leur honneur. Ces offrandes, dit *Rochefort*, ne sont accompagnées ni d'adoration, ni de prieres. On les pose simplement à l'un des bouts de la case, sur des tables tissues de jonc & de latanier. Ils appellent ces tables *Matoutous*. Les Esprits s'y rendent pour manger & boire ces présens: preuve de cela, c'est que les Caraïbes assurent que l'on entend remuër les vases où l'on a mis ces présens, & le bruit des machoires de ces Dieux.

Pour se garantir des mauvais traitemens du *Mabouïa*, ils font, dit le même Auteur, de petites images semblables à la forme sous laquelle il leur apparoit; portent ces images au col; & prétendent qu'elles leur procurent du soulagement. On dit encore qu'ils se font des incisions, & qu'ils jeûnent pour l'amour de lui. Nous sommes obligés de faire remarquer ici au Lecteur, que *Rochefort*, le Pere *Labat*, la *Borde* & quelques autres, tant Catholiques que Protestans, assurent positivement que ces Peuples sont tourmentés de l'Esprit malin qui les bat, les égratigne, les blesse même cruellement, pour les obliger à faire ponctuellement ce qu'il leur demande. Tout cela peut être véritable. Nous avons vû que les Américains Septentrionaux craignent aussi les persécutions du Démon; & nous verrons dans la suite, que les Meridionaux sont exposés aux mêmes tourmens. Le Pere *Labat* assure que cet Ange de ténebres perd son pouvoir dans les lieux où la Croix est plantée; & *Rochefort* nous apprend » que » le Malin n'a pas le pouvoir de maltraiter les Sauvages en la Compagnie d'aucun » des Chrétiens. Les Sauvages persécutés par ce maudit adversaire, se sauvent à » toute bride dans les plus prochaines maisons des Chrétiens, où ils trouvent une » retraite assurée contre les attaques de ce furieux aggresseur. C'est, ajoute-t'il, une » verité constante, que le Baptême étant conferé à ces Sauvages, le Diable ne les » bat plus. « De ces deux autorités, qui nous viennent de deux partis si opposés, il en résulte, dit l'Editeur Hollandois, que le Diable craint également les Catholiques & les Protestans: mais ne pourroit-on pas en conclure plus naturellement, qu'il redoute le caractere sacré & ineffaçable qui est également conferé aux uns & aux autres par le Baptême?

Ils ont une infinité de présages & de superstitions. Nous n'en rapporterons que deux. Ils prétendent que les chauvesouris sont des *Chemens*, dont l'office est de faire la garde pendant la nuit. Ils conservent souvent dans une calebasse les cheveux, ou les os de quelqu'un de leurs parens defunts. Ils les consultent dans l'occasion; & leurs *Boïés*, dont nous allons parler, leur font accroire que l'esprit du mort les avertit des desseins de leurs ennemis.

Leurs Prêtres; *leur* Discipline, &c.

Ces *Boïés*, Prêtres-Médecins des *Caraïbes*, ont chacun leur Genie particulier, qu'ils se vantent de pouvoir evoquer par le chant de certaines paroles, & la fumée du tabac. On n'evoque ce Genie, ou ce Demon, que pendant la nuit, dans un lieu où il n'y a ni feu ni lumiere. Ces mêmes *Boïés* sont, dit on, sorciers, & sçavent le secret de tuer leurs ennemis par des charmes qu'ils font contre eux.

Les anciens *Boïés* preparent par une discipline assez rigoureuse celui que l'on destine à la Prêtrise. Dès son enfance il doit s'abstenir de plusieurs sortes de viandes, & même jeuner au pain & à l'eau dans une petite case, où il ne voit personne que ses Maitres, qui lui font des incisions dans la peau. Ce n'est pas tout. Ils lui donnent à boire du jus de tabac, qui le purgeant avec violence, le degage, disent-ils, des impuretés de la terre, & facilite à son esprit l'accès du *Chemen*. Ils lui frotent le corps de gomme, & le couvrent ensuite de plumes, afin qu'il soit diligent à consulter les Genies, & prompt à executer leurs ordres. Ils lui enseignent à guerir les malades, & la maniere d'evoquer l'Esprit.

Les *Caraïbes* attribuent leurs maladies à *Mabouïa*. Comme on observe que ce Peuple est fort melancolique, il est assez vraisemblable que les apparitions nocturnes du Demon, & les tourmens qu'il leur fait souffrir, sont l'effet d'une imagination vivement frapée. C'est à cette imagination attaquée, qu'il faut rapporter une partie des Operations Magiques des Prêtres Americains. Les y rapporter toutes [illegible] ve, seroit peut être pousser l'incredulité trop loin.



FLORIDIENNES, qui ayant perdu leurs maris, a la guerre, viennent implorer l'asistance du **ROY.**
***HERMAFRODITES**, déstinez a servir les malades, et a enterrer les morts.*



[illegible] *FLORIDE* [illegible]





Maniere d'ensevelir, les **ROIS**, *et* **PRETRES** *de la* **FLORIDE**.

M.
étei
Apr
bou
clac
parf
pref
d'en
l'ufa
foul
avoi
que
le d
S
& à
nuit
rituc
le t
n'eft
feftin
laid

L
façon
coup
d'un
d'un
Il
de p
apre
& fe
fe pa
pour
haine
leurs
Le
avon
l'on
Le
gue
de t
des
bres
la vi
Le
» te
» ma
» ils
» ter
» paf
» tes
» en
» de
Le
» qu

Pour sçavoir l'évenement de leurs maladies, ils commencent par préparer sur un *Matoutou* l'offrande destinée à *Maboia*, & font venir de nuit un *Boïé*. Celui-ci éteint d'abord les feux de la Case, & fait sortir les personnes qui lui sont suspectes. Après cela il se retire en un coin, où il ordonne qu'on améne le malade; fume un bout de Petun, dont il broie dans ses mains une partie; & faisant en même tems claquer ses doigts, soufle en l'air ce qu'il a broié. Le *Chemen* arrive à l'odeur de ce parfum, & répond aux questions du *Boïé*. Celui-ci s'approche de son malade: tâte, presse, manie plusieurs fois de suite la partie affligée, si le mal est extérieur; & feint d'en tirer la cause du mal. Souvent il suce l'endroit malade. Ces Peuples ont aussi l'usage des bains & des scarifications. Si la consultation de l'Esprit ne produit aucun soulagement au malade, le Boïé Medecin reprend la fonction de Prêtre; & après avoir consolé son malade pour le préparer au passage de l'autre Monde, il lui déclare que son Dieu, ou si on l'aime mieux, son Diable, veut l'avoir en sa compagnie, & le délivrer des peines de cette vie.

Si le malade revient en santé, on fait un festin au *Maboia*. On lui présente à boire & à manger sur un *Matoutou*. La *Cassave* & l'*Ouicou* qu'on lui sert restent toute la nuit sur la table; & comme, à ce qu'ils disent, l'Esprit ne mange & ne boit que spirituellement, tout ce qu'on lui a servi se trouve le lendemain dans l'état où il étoit le soir. Le *Boïé* se met en possession de ces offrandes si vénérables aux *Caraïbes*, qu'il n'est permis qu'aux vieillards & aux premiers de la Nation d'y toucher. A la fin du festin on noircit le convalescent avec des pommes de *Junipa*; ce qui le rend aussi laid qu'un Diable.

Leurs Fêtes; *leurs* Assemblées; *leurs* Guerres.

LEURS fêtes, ou plûtôt leurs débauches, sont fréquentes. Ils solemnisent de cette façon le retour d'une expédition, la naissance de leurs enfans, le tems qu'on leur coupe les cheveux, & celui auquel ils commencent d'aller à la guerre. La tenue d'un Conseil de guerre, la coupe du bois, le défrichement d'une terre, la construction d'un canot, sont aussi des solemnités. Ces fêtes & ces assemblées s'appellent *vin*.

Ils jeunent quand ils sortent de l'enfance, lorsqu'on les fait Capitaines, à la mort de pere ou de mere, de femme ou de mari: ce dernier point est fort extraordinaire, après le peu d'affection qu'on assure qu'un mari de cette Nation a pour sa femme, & selon toutes les apparences, une femme pour son mari. S'il est vrai que l'amitié se paie par l'amitié, & que selon la maxime de *Bussi Rabutin*, il ne faille qu'aimer pour être aimé, il peut être fort vrai que pour être haï, il ne faille qu'avoir de la haine. Les *Caraïbes* jeunent aussi après avoir tué un *Arouague*. Les *Arouagues* sont leurs ennemis.

Leurs assemblées de guerre n'ont aucun tems fixe. A l'égard des autres, (a) nous avons dit qu'on y mangé, qu'on y boit, qu'on s'y enivre; ajoutons que dans celles-ci l'on se massacre avec beaucoup de sens froid.

Lorsqu'il s'agit de faire la guerre, quelque vieille femme en fait le projet; harangue la compagnie pour l'exciter à la vengeance; & lorsqu'elle voit que par l'effet de ses discours & de l'*Ouicou*, qui est leur boisson, l'assemblée commence à donner des signes évidens de fureur, elle jette au beau milieu de la place quelques membres boucanés de ceux qu'ils ont tués à la guerre. Après cela un Capitaine seconde la vieille, & harangue sur le même sujet.

Leur maniere de faire la guerre consiste en surprises & en embuscades. » (b) Ils » se couvrent de branches & de feuilles depuis les pieds jusqu'à la tête, & se font un » masque avec une feuille de balisier, qu'ils percent à l'endroit des yeux. En cet état » ils se mettent à côté d'un arbre, & attendent leurs ennemis au passage, pour leur » fendre la tête d'un coup de (c) *Bouton*, ou leur tirer une fleche quand ils sont » passés. Lorsqu'ils attaquent une maison couverte de feuilles de cannes ou de palmis» tes, ils mettent le feu à la couverture, en tirant dessus des fleches auxquelles ils » ont attaché une poignée de coton, qu'ils allument dans le moment qu'ils les » décochent.

Leurs fleches sont empoisonnées. » Elles sont toutes coupées par de petites hoches, » qui font des hardillons fort proprement travaillés, & taillés de maniere qu'ils

(a) Le P. *Labat*, *Voiage aux Isles de l'Amerique*.
(b) *Idem*, Ibid.
(c) C'est la massue dont ils se servent.

» n'empêchent pas la fléche d'entrer, mais de sortir, sans élargir considérablement » la plaie, ou sans la pousser vers la partie opposée, pour la retirer par une nouvelle » blessure. Ils ont soin de faire deux taillades à l'endroit où le roseau de la fléche » est enté à la pointe, afin que quand la pointe est entrée dans le corps, le reste de » la fléche tombe, en laissant dans le corps la partie de la fléche qui est empoisonnée. « Ils traitent leurs prisonniers de guerre à peu près comme les Canadiens traitent les leurs.

Leurs Cérémonies Nuptiales ; *l'*Education *de leurs* Enfans, *&c.*

Les Epoux Caraïbes sont jaloux. Un soupçon d'infidélité bien ou mal fondé suffit, sans autre formalité, pour les mettre en droit de casser la tête à leurs femmes. Il n'en est fait aucune recherche, parce que dans ces Isles la femme est l'esclave de son mari ; & malgré la dureté de l'esclavage, (*a*) on leur rend ce témoignage, » qu'elles » obéissent avec tant d'exactitude, de silence, de douceur & de respect, qu'il est rare de » voir que leurs maris soient obligés de les en faire souvenir. Grand exemple pour les » femmes Chrétiennes, à qui l'on prêche inutilement sur l'article de l'obéissance & de la » fidélité. Selon toutes les apparences on leur prêchera cette doctrine jusqu'à la fin des » siécles ; mais avec aussi peu de fruit qu'on prêche l'Evangile aux Caraïbes. « Enfin la servitude des femmes est si grande, qu'il est inoui qu'une femme mange avec son mari, ni en sa présence.

A douze ans, ou environ, on donne le tablier aux filles. C'est le signal de modestie & de chasteté. Aux Isles Lucaies (*b*) dès qu'une mere reconnoît à certains accidens naturels, que la fille peut-être reçue au nombre des femmes, les parens s'assemblent & font une fête, après laquelle on lui donne un rézeau de coton rempli d'herbes, qu'elle porte désormais autour des cuisses. Avant cela elle étoit nue comme la main. Il est vrai que la nudité ne fait aucune impression sur leurs sens, & qu'on assure qu'ils ont assez de vertu, pour dire qu'en cet état il ne faut se (*c*) regarder qu'entre les deux yeux. On dit aussi, (*d*) que quand une fille devient nubile, elle est obligée de jeûner dix jours à la *Cassave* séche : si elle résiste à la faim, c'est une preuve qu'elle sera bonne ménagére.

Les familiarités avec les garçons sont défendues aux filles Caraïbes reconnues pour nubiles. Les meres les gardent à vue. » Cependant, dit le Pere *Labat*, il est rare qu'une » fille demeure jusqu'à cet âge sans être retenue par quelque garçon, qui la regarde, » dès qu'il a déclaré sa volonté, comme sa femme future, en attendant qu'elle soit en » âge de la devenir réellement. Parmi eux les parens ont droit de prendre leurs parentes, sans qu'elles puissent les refuser : très souvent ils les retiennent dès l'âge de quatre » à cinq ans. Leur coutume n'est pas qu'un frere épouse sa sœur, ni une mere son enfant. « *Rochefort* assure que ces crimes leur font horreur : » mais pour tous les autres dégrés, » & pour la pluralité des femmes, ils ont une liberté si générale & si étendue, que » très souvent le même homme prendra pour femmes trois ou quatre sœurs, qui seront » ses cousines germaines ou ses niéces. Ils prétendent qu'aiant été élevées ensemble, » elles s'aimeront davantage, & vivront avec plus d'intelligence. « Nos idées sont bien différentes.

Il ne faut pas oublier une plaisante coutume. Il arrive quelquefois qu'un Caraïbe demande d'avance le fruit d'une femme enceinte, en cas que ce soit une fille. Si on le lui accorde, il marque la femme au ventre avec du *Rocou*. Dès que la fille a sept ou huit ans, il la fait coucher avec lui pour l'aguerrir.

Un Pere observe à la naissance de son premier né mâle une retraite & un jeûne très-austére de trente ou quarante jours. Un autre Voiageur (*e*) ajoute que le Pere se met au lit, & fait l'accouchée. On ne nous dit ni l'origine, ni la raison de cette coutume : mais en voici une qui n'est pas moins singuliére. (*f*) Le tems du jeûne étant expiré, on choisit deux jeunes *Caraïbes* pour lui taillader la peau, & lui faire des estafilades par tout le corps : ils frottent ses plaies avec du jus de tabac ; après quoi on le met sur un siege peint en rouge. Les femmes apportent à manger ; les vieillards

(*a*) Le Pere *Labat*, *Voiage aux Isles de l'Amerique.*
(*b*) *Purchas* dans son Recueil en Anglois.
(*c*) Le Pere *Labat* dans ses *Voiages.*
(*d*) *La* Borde, *Relation des Caraïbes.*
(*e*) *La Borde* dans la *Relation des Caraïbes.*
(*f*) La *Borde.* Ibid.

le

le présentent au patient, & même le lui mettent à la bouche comme à un petit enfant; ils le font boire de même, lui tenant le col; & quand il a fini de manger, les vieillards font des largesses de deux piéces de *Cassave* que ce pauvre pere martyrisé tient en ses mains. La Cérémonie se fait en place publique; & pendant qu'elle dure, il est monté sur deux *Cassaves*, qu'il est obligé de manger ensuite. On juge bien qu'elles sont ensanglantées. On frote de sang le visage de l'enfant. Cela sert à le rendre vaillant; & plus le Pere témoigne de patience, plus l'enfant aura de courage. Ce n'est pas tout. Il doit s'abstenir pendant six mois de plusieurs sortes de choses, toutes les fois que quelqu'une de ses femmes accouche. Dès que l'enfant est né on le baigne; & s'il nait de nuit, le Pere se baigne aussi. D'abord la mere commence à applatir le front de cette petite créature, & à lui écraser le visage: c'est là un trait de beauté. Du reste l'éducation est telle qu'on peut l'imaginer.

Quinze jours plus ou moins après la naissance des enfans, ils leur donnent le nom. Ce nom est pris de quelqu'un des ancêtres de la famille, ou d'un arbre, ou de quelqu'objet qui leur a été agréable; enfin de telle chose qui leur plaît, ou qui les frappe. Le nom se donne en cérémonie. L'enfant a parain & maraine, si l'on peut appeller ainsi ceux qui percent à l'enfant les oreilles, la lévre inférieure, & l'entre-deux des narines. On passe des fils dans ces trous, & l'on y attache des pendans: mais la Cérémonie est différée, si l'enfant n'est pas assez fort. A deux ans on fait celle de lui couper les cheveux.

Leurs Cérémonies *Funébres.*

Aprés qu'un Caribe est mort, on assemble tous ses parens, afin qu'ils soient convaincus qu'il est mort de mort naturelle; & s'il s'en trouvoit un seul qui n'eût pas vû le défunt, tous les autres ensemble ne pourroient pas lui persuader la maniére dont il seroit mort. Il croiroit qu'ils auroient tous contribué à sa mort, en conséquence de quoi il seroit obligé d'en tuer quelqu'un pour la venger. On met le mort dans un puits creusé au coin d'un (a) *Carbet*, d'environ quatre pieds de diametre, & de six à sept pieds de profondeur. Il est accroupi, les coudes sur les genoux; les paumes de ses mains soutiennent ses joues. Il est peint de rouge, avec des moustaches & des raies noires d'une autre teinture que les ordinaires, qui ne sont que de *Junipa*. Ses cheveux sont liés derriére la tête; son arc, ses fléches, son bouton & son fourreau à côté de lui. On l'ensâble jusqu'aux genoux, seulement pour le soutenir dans sa posture; car le sable n'atteint pas aux bords de la fosse. Aprés que tous les parens ont fait l'examen du corps, on comble la fosse. Quelques autres Voiageurs ajoutent (b) qu'ils enterrent avec lui un valet pour le servir, & son chien pour le garder.

Pour leur deuil, on en conçoit assez la bisarrerie. Après avoir descendu le mort dans sa fosse, on fait un feu tout auprès, & chacun s'accroupit au tour de ce feu. Les hommes s'y placent derriére les femmes, & les invitent à pleurer, en les touchant sur les bras. Alors ils pleurent tous à la fois, en faisant de longues & fréquentes exclamations sur le pauvre défunt, & lui demandant la cause de sa mort.

Ils croient qu'un même homme a plusieurs ames, & que celle du cœur est immortelle. Ils en logent une à la tête; celle-ci est la seconde en dignité. Les autres occupent les jointures, & les endroits du corps où il y a battement d'artére. La premiere après être sortie de ce Monde, va occuper en l'autre un beau jeune corps tout neuf. Les autres ames restent ici pour animer des bêtes, ou devenir tout au plus de mauvais Génies. Une chose est sûre; c'est qu'ils n'ont rien de suivi sur cette matiére. Ils disent que l'ame, quoi qu'immortelle, est un corps extrémement subtil & délié. L'idée ne leur est pas particuliére, puisque quelques Peres de l'Eglise l'ont eue. Cette ame est sensuelle; elle a besoin de boire, manger & se divertir en l'autre Monde: mais où prendra t'elle ces plaisirs? Les uns disent qu'elle ira dans certaines Isles fortunées, où leurs ennemis seront leurs esclaves: les autres, qu'elle sera plongée jusqu'au cou dans un fleuve de plaisirs.

(a) C'est le nom qu'on donne aux cabanes des Caraibes.

(b) *La Borde*, *Relation des Caraibes*. Rochefort, *Hist. des Antilles*.

Leurs Mémoriaux, *&c.*

Lorsqu'ils ont fixé un jour pour quelque affaire, ils prennent un certain nombre de pois, & en jettent tous les jours un dans une petite calebasse, jusqu'à ce qu'il ne leur en reste plus; ce qui est une preuve que le jour fixé est venu. Un autre moien de soulager leur mémoire, est une corde à laquelle ils font divers nœuds, qui par leur diversité marquent le nombre des choses qu'ils ont dessein de retenir; ce qui revient aux *Quippos* [illegible]. Ils font aussi sur certains morceaux de bois autant de marques, qu'ils veulent emploier de jours à se preparer à une affaire.

Ils content les mois par Lunes, & réglent les années sur les recoltes: mais en général ils les comptent par le cours de la Constellation des Pleiadés.

CHAPITRE VII.

Religion *des* Habitans *de l'*Isle Espagnole.

Il est inutile de s'étendre beaucoup sur la Religion de ces Peuples, puisqu'elle est la même que celle des autres Antilles. Il faut seulement remarquer, que ce Peuple se vantoit qu'autrefois leurs Demons leur avoient prédit la conquête & la destruction de leur Païs par une Nation habillée, & portant barbe, qui renverseroit leur culte, aboliroit leurs usages, & massacreroit leurs enfans. En mémoire de cet Oracle, ils établirent un formulaire de prieres accompagnées d'offrandes à leurs Démons: mais le terme qui marquoit la décadence du pouvoir de ces Esprits infernaux étoit arrivé. Il fallut se rendre.

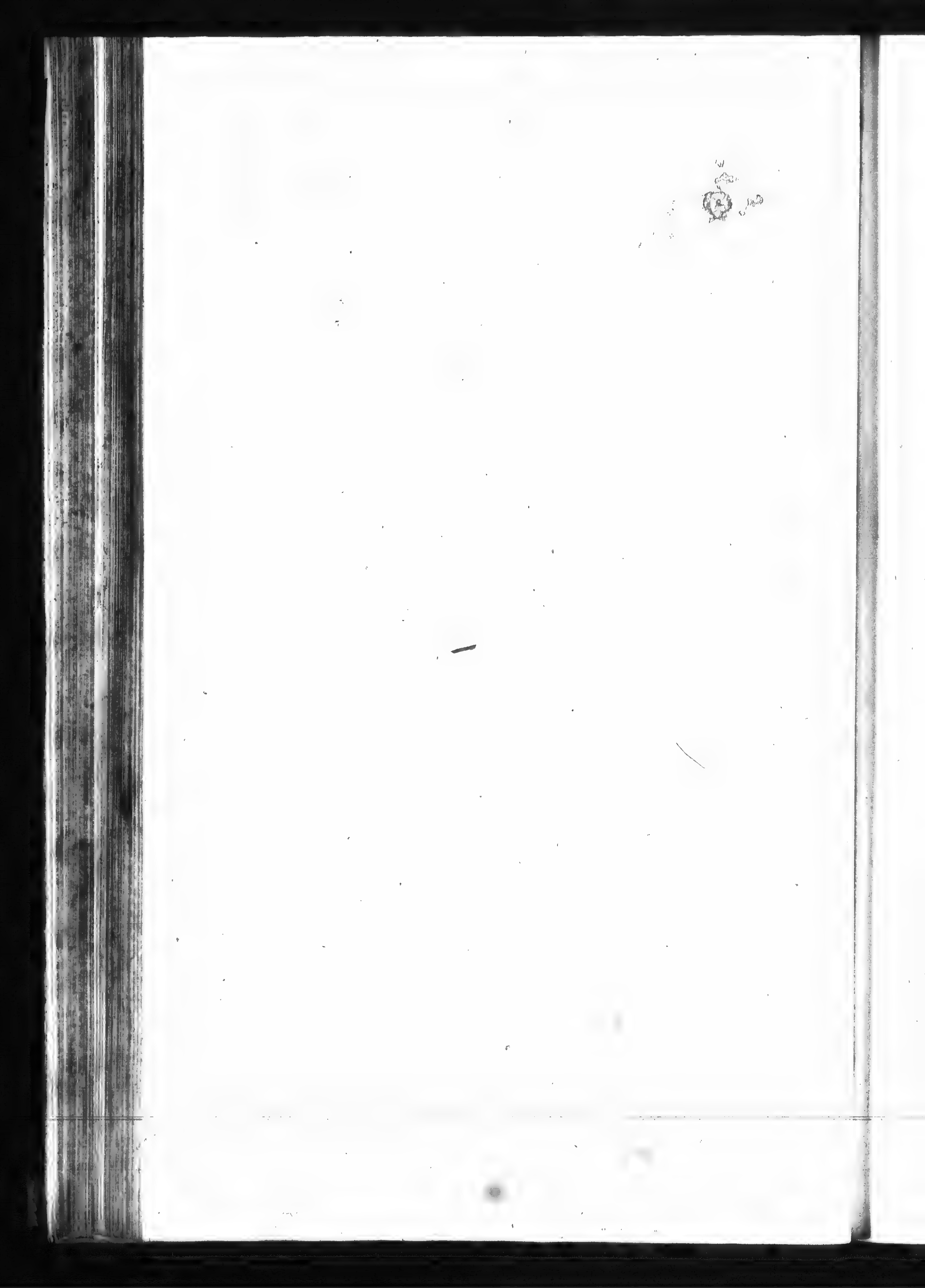
Leurs Prêtres étoient du même caractére que les autres: leurs danses n'avoient rien de plus particulier que celles dont nous avons parlé. Elles étoient mêlées de chansons; & ce melange pieux suivant eux, mais profane selon notre goût, s'appelloit *Areita* en leur langage. Ces Chansons roulant sur les faits de leurs Ancêtres & les exploits de leur Patrie, pouvoient être regardées comme des Chroniques de la Nation. On y dansoit au son d'une espéce de tambour de bois creux. Le tabac étoit le parfum, qui fumoit à l'honneur de leurs Idoles. Les Prêtres étourdis ou enivrés par la fumée du tabac, profitoient assez adroitement du desordre qu'elle causoit à leur imagination, pour débiter au Peuple leurs égaremens comme autant d'Oracles de leurs Démons.

Le Culte Religieux qu'ils rendoient à ces Démons est remarquable. (*a*) Les Caciques en indiquoient la solemnité par des Herauts; & lorsque le jour de la Cérémonie étoit venu, ils marchoient en Procession avec un tambour à la tête de leurs sujets de l'un & de l'autre sexe. Les hommes & les femmes étoient dans leurs plus beaux atours, & les filles y paroissoient nues. Ils se rendoient tous ensemble au Temple de ces fausses Divinités, que l'on y voioit représentées sous des figures extraordinaires, toutes également hideuses, & telles que nos Peintres les font quelquefois pour représenter le Diable. On y voioit aussi les Prêtres servant ces Idoles & les priant avec zéle, ou plutôt avec des cris & des hurlemens propres à intimider des hommes incapables de connoître les fourberies, que les Ministres de leurs Dieux cachoient sous une devotion fanatique. C'est en cet état qu'ils presentoient aux Dieux les offrandes. Une partie de ces offrandes consistoit en gâteaux, que certaines femmes présentoient dans des corbeilles ornées de fleurs; après quoi, au signal des Prêtres, elles dansoient & chantoient les louanges des *Zemes*, que nous avons ci-devant nommés *Chemens*; offroient leurs gateaux; & finissoient cet acte de dévotion par les louanges de leurs anciens Rois ou Caciques, & par des prieres pour la prosperité de la Nation. Les Prêtres rompoient ces gateaux en plusieurs pieces, dont ils faisoient ensuite la distribution aux hommes. Il falloit garder chez soi durant le cours de l'année ces morceaux de gateaux consacrés par l'offrande qui en avoit été faite aux *Zemes*. On estimoit que c'étoient des préservatifs contre plusieurs sortes d'ac-

(*a*) De Bry & Purchas.



CEREMONIE Religieuse des Habitans de l'Isle ESPAGNOLLE.



cidens. Lorſque la Proceſſion, dont on voit ici la repréſentation, étoit prête d'entrer dans le Temple, le *Cacique* qui la conduiſoit, s'aſſeioit à l'entrée. La Proceſſion entroit en chantant, & paſſoit en revue devant lui. En ſe préſentant devant l'Idole, on ſe fourroit un petit bâton dans le goſier, pour s'exciter au vomiſſement; car il falloit ſe préſenter net devant ſon Dieu, &, pour ainſi dire, le cœur ſur les lévres.

Leurs *Zemes* ſe communiquoient aux Prêtres, & quelquefois ſe faiſoient entendre au Peuple; ſoit que ce fût un artifice du Démon, ou une ruſe du *Boié*. On jugeoit de la réponſe de l'Oracle par la contenance du Prêtre. S'il danſoit & chantoit, c'étoit bon ſigne; s'il avoit l'air triſte, le Peuple s'affligeoit, s'abandonnoit aux larmes, à la douleur, & jeûnoit juſqu'à ce qu'il y eût eſpérance de réconciliation avec ſes Dieux.

Quelques Eſpagnols, témoins oculaires des premieres Conquêtes du Nouveau Monde, ont écrit, que les Indiens de l'Iſle Eſpagnole regardoient les *Chemens* ou *Zemes*, car c'eſt ainſi qu'ils écrivent, comme les Meſſagers, les Agens, ou les Médiateurs d'un Etre Souverain, unique, éternel, infini, tout-puiſſant, inviſible. Ils croioient que ces *Zemes* préſidoient à tous les beſoins des hommes. Ils appelloient *Jocanna* & *Gamanocon* ce Dieu Souverain & pourtant créé, puiſqu'ils lui donnoient une Mere qui avoit cinq noms differens. Quand ils alloient à la guerre, ils s'attachoient ſur le front deux petits *Zemes*.

Nous avons dit que ces *Zemes* étoient de bois, de pierre, de coton, &c. Ceux de l'*Eſpagnole* en adoroient un ſous la forme d'une femme, à côté de laquelle on voioit ſes deux principaux Miniſtres prêts à exécuter ſes ordres. L'un faiſant l'office de Héraut convoquoit les autres *Zemes*, afin que ſelon l'occurrence ils allaſſent exciter le vent, amener la pluie, &c. L'autre avoit ordre de châtier par des inondations ceux qui ne rendoient pas à leur Maîtreſſe les hommages qui lui étoient dûs. Nous tirons ces remarques de l'Ouvrage de *Pierre Martyr*, intitulé *de rebus Occeanicis & novo Orbe*, &c.

L'origine que les Habitans de l'Eſpagnole donnoient au Genre humain eſt ſi extravagante, qu'on a de la peine de ſe refoudre à la rapporter. Les hommes, diſoient-ils, ſont ſortis de deux cavernes d'une montagne. De l'une ſortirent ceux qu'on peut appeller de la bonne ſorte; c'eſt-à-dire, la fleur & l'élite du Genre humain: de l'autre, ce qu'il y a de plus chétif & de plus vil parmi eux. Le Soleil irrité de cette ſortie, changea en pierre celui qui gardoit l'ouverture de la montagne; apparemment pour empêcher la naiſſance du Genre humain. Mercure en fit autant, dit-on, pour punir la jalouſie d'une des filles de Cecrops, laquelle vouloit l'empêcher d'entrer dans la chambre de ſa ſœur. Quoiqu'il en ſoit, ſelon ces Sauvages, l'Aſtre du jour métamorphoſa ces nouveaux venus en arbres, en grenouilles, &c. Cependant l'Univers ne laiſſa pas de ſe peupler. Après tout ces Anciens qui ont fait ſortir les hommes des chênes, n'ont rien dit de plus abſurde. Le Soleil & la Lune ſortirent eux-mêmes d'une grotte de l'Iſle, pour éclairer l'Univers: auſſi la grotte étoit-elle ſi fameuſe, que les habitans de l'Eſpagnole y alloient faire des pelerinages, qui ne devoient rien à ceux qu'on fait ailleurs. La Caverne étoit ornée de peintures d'un goût Indien: mais avant que d'y entrer, on rendoit ſes devoirs à deux Démons qui gardoient l'entrée.

La Polygamie étoit établie en cette Iſle. On y prenoit autant de femmes qu'on en pouvoit entretenir. Les Caciques en avoient pour le moins une trentaine. Il paroît, par le rapport des Hiſtoriens du Nouveau Monde, qu'après leur mort on leur en envoioit deux ou trois, pour les ſervir en l'autre vie. Malgré cette pluralité de femmes ils donnoient dans une débauche abominable. Ils croioient aux *Revenans*, & s'imaginoient que les morts couroient la nuit: belle matiére pour exercer leur pieté, s'ils avoient eu l'eſprit de s'en aviſer! Ces morts, tout morts qu'ils étoient, en vouloient quelquefois aux femmes: mais en étoit-on au fait & au prendre? il ſe trouvoit que ces morts ne valoient pas les vivans. Les ombres n'avoient la permiſſion d'emprunter la forme humaine qu'avec certaines reſtrictions, qui ne les rendoient ni aimables aux femmes, ni redoutables aux maris.

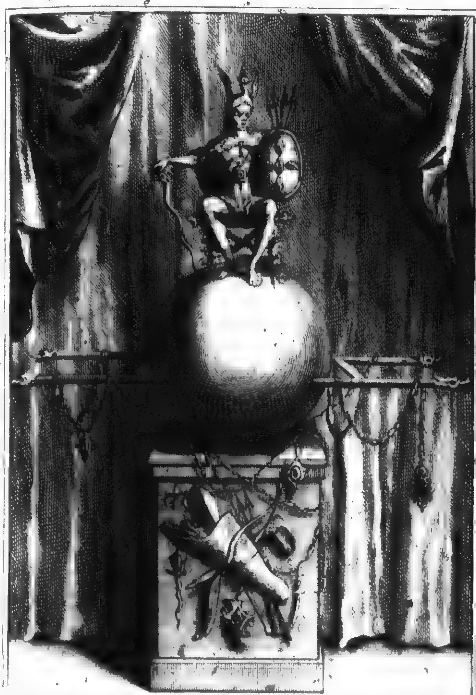
CHAPITRE VIII.

Religion *des* Méxicains, *&* *des* Peuples *leurs voisins.*

IL feroit difficile de concilier la politeſſe de ces Peuples, avec la barbarie de leur Religion, dont le culte conſiſtoit principalement à ſacrifier des hommes, & à verſer leur ſang devant les Idoles: mais on auroit la même peine à concilier avec la douceur & l'humanité du Chriſtianiſme la barbarie des Eſpagnols envers les Peuples qu'ils ont ſubjugués dans ce puiſſant Empire du Nouveau Monde. La même fureur animoit le zéle des uns & des autres. Ceux-là guidés par une ſuperſtition aveugle, ſacrifioient des hommes à leurs faux Dieux. Ceux-ci conduits par un zele amer, qui ſe prêtoit à une avarice inſatiable, exterminoient à la gloire du vrai Dieu ceux qui détruiſoient les hommes, pour mieux honorer les fauſſes Divinités. Ce prétexte étoit plauſible: rien ne flatoit davantage les paſſions de ces Chrétiens, qui entreprirent les premiers la Conquête de l'Amérique. Il eſt vrai que voulant faire un uſage plus légitime de ſes richeſſes, conſacrer à Dieu leurs Conquêtes, & lui amener par l'exemple des milliers d'Elûs du Nouveau Monde, ils ſe croioient en droit d'emploier la force quand ils le jugeroient néceſſaire, & de ravir ce qui ne leur appartenoit pas, parce qu'ils déſarmoient l'impieté, & qu'ils ôtoient au Démon le moien de nuire. Ces raiſons ſont abſurdes dira-t'on. Point du tout: la pratique & l'expérience nous apprennent qu'elles ſont d'un bon uſage, quoiqu'elles n'aient pû être goutées des Américains, & que faute de les bien connoître, ils ſe ſoient laiſſés aller à murmurer contre la tyrannie des Eſpagnols, & à condamner leurs mœurs. Un vieux *Cacique* de la Province de *Nicaragua* s'entretenant avec un Eſpagnol de la ſuite de ces premiers Conquerans lui diſoit: » Chrétien, qu'eſt-ce que le Chriſtianiſme? Les Chré» tiens nous enlevent nos proviſions: ils couchent avec nos femmes: ils ſont fai» néans, joueurs & blaſphémateurs: ils ſont mauvais: il leur faut ſans ceſſe de l'or » & de l'argent. A la Meſſe ils ſont indévots & médiſans. Ils ſe querellent, ils ſe » battent. Je conclus, dit-il, que ce ſont de mechantes gens.» C'eſt de *Bry* qui rapporte cette Hiſtoire.

Les premiers Mexicains étoient des Sauvages aſſez ſemblables à ceux des parties les plus Septentrionales de l'Amérique, *(a)* d'où l'on croit qu'ils tiroient leur origine. Ils vivoient de chaſſe dans les forêts & dans les montagnes, ſans police, ſans aucune forme de gouvernement, adoroient le Soleil, & lui ſacrifioient des Oiſeaux. Ces Sauvages, que l'on appelloit *Chichimecas*, vivant de la ſorte, laiſſoient les meilleures terres incultes. Les *Navatelcas*, qui comprenoient ſix ou ſept Peuples venus du Nord, s'emparérent peu à peu de ces terres; les peuplerent, les cultiverent. Leurs Colonies ſe formerent, autant qu'on peut en faire la ſupputation par les Hieroglyphes des Mexicains, dans le neuviéme ſiecle. Trois cens deux ans après cette premiere expédition, il s'en fit une autre: ce fut celle des Mexicains d'aujourd'hui, plus fameuſe ſans comparaiſon que la premiere. Ceux-ci ſubjuguerent les *Navatelcas*, ſous la conduite de leur Capitaine & Legiſlateur *Mexi*. Le ſuccès de l'expedition étoit infaillible. *Vitzliputzli*, le Dieu de la Nation, lui avoit promis la Conquête des terres qu'il alloit chercher. Il marchoit à la tête de ce Peuple avanturier. Quatre Prêtres, qui recevoient ſes Oracles, le portoient dans un coffret de roſeaux. *Vitzliputzli* leur dicta ſon culte, & les ceremonies ſuivant leſquelles il vouloit être ſervi, & leur donna des Loix. Lorſqu'il falloit camper, on lui dreſſoit un Tabernacle au milieu du Camp, & l'on plaçoit le coffret, ou l'Arche ſur l'Autel. Ils ne marchoient & ne campoient qu'après avoir conſulté l'Idole, & reçu ſes ordres. La marche fut très longue & très-lente. En quittant les lieux où ils avoient eu ordre de camper, ils y laiſſoient les vieillards & les infirmes, pour y former des Colonies. Un jour que pluſieurs d'entre ces derniers ſe baignoient, *Vitzliputzli* ordonna aux Mexicains de leur voler leurs hardes, & de ſe mettre auſſi-tôt en marche. Piqués de cet outrage, ces barbares ainſi abandonnés changerent de [illegible] & de langage, conſervant en même tems une haine implacable contre leurs

(a) [illegible] M. Nique[illegible]



VITZLIPUTSLI.



TLALOCH, ou TESCALIPUCA.



TESCALIPUCA



PRETRES MEXICAINS

anciens compatriotes. *Vitzliputzli* signala son pouvoir par des miracles, qu'il est inutile de rapporter. Lorsqu'ils furent enfin arrivés à la terre qui leur étoit promise, le Dieu apparut en songe à un Prêtre, lui ordonna de s'établir dans cet endroit du lac, où l'on trouveroit un Aigle perché sur un figuïer, qui auroit sa racine dans un rocher. Le Prêtre fit rapport de la vision: on chercha le signe indiqué. Après avoir cherché quelque tems, on trouva le figuïer dont la tige sortoit d'un rocher, & sur le figuier l'Aigle tenant entre ses griffes un petit oiseau. C'est là que fut bâtie la célebre Ville de Mexique. Le jour suivant les Mexicains firent un tabernacle pour l'Idole, en attendant qu'on pût lui bâtir un Temple. La Ville fut par son ordre divisée en quatre quartiers; & le tabernacle de *Vitzliputzli* resta au milieu. Ce Dieu voulut que chaque quartier se fit un Dieu tutélaire.

Le Lecteur pourra remarquer beaucoup de rapport entre cette Histoire de l'arrivée des Mexicains au Mexique, & celle de l'entrée des Israëlites dans le Païs de Canaan. Sans avoir égard au défaut de Chronologie, ne se pourroit-il pas faire que les Mexicains eussent conservé dans l'Histoire de la fondation de leur Etat, une partie des verités qui se trouvent dans celle des Juifs? Originaires du Nord de l'Amérique, ou pour mieux dire du Nord de l'Asie, ils pouvoient avoir parmi eux quelques descendans des anciens Juifs dispersés après la destruction de leur Etat par les Assyriens.

Il est aisé de remarquer par ce que nous venons de dire touchant la puissance de *Vitzliputzli*, que les Mexicains reconnoissoient sous ce nom l'Etre Suprême, quoiqu'au rapport des Espagnols, ils n'eussent point de terme pour exprimer la Divinité; de sorte que pour designer cet Etre que nous appellons Dieu, ils furent obligés de se servir de celui de *Dios*. Quoiqu'il en soit, les Mexicains adoroient *Vitzliputzli*, comme Seigneur Souverain de toutes choses, & Createur du Ciel & de la Terre. Ils donnoient à cette Divinité supréme le nom d'ineffable: mais malgré la notion qu'ils avoient de cette premiere Cause, ils ne pouvoient se réduire à croire qu'elle pût gouverner le Monde sans le secours present d'une infinité de Génies. » Ils étoient » prevenus, dit l'Auteur de la *Conquete du Mexique*, de cette folle opinion, qu'il » n'y avoit point alors de Dieux dans les autres endroits du Ciel, jusqu'à ce que les » hommes eussent commencé à devenir misérables, à mesure qu'ils se multiplioient. » Ils regardoient leurs Dieux comme des Génies favorables, qui se produisoient lors-» que les mortels avoient besoin de leur assistance.

Après *Vitzliputzli*, le plus grand de tous les Dieux étoit le Soleil. *Vitzliputzli* etoit une figure humaine, faite d'un bois précieux, que l'on représentoit assise sur un siége de couleur d'azur, supporté par un brancard d'où l'on voioit sortir aux quatre côtés quatre têtes de Serpens. Le front de l'Idole étoit peint de bleu, & elle avoit sur le nés une raie bleue qui traversoit d'une oreille à l'autre. Un (*a*) Auteur Hollandois, dit que cette Idole avoit des ailes semblables à celles de la chauvesouris, de grands yeux ronds, une bouche, ou plutôt une gueule, qui des deux côtés touchoit aux oreilles: mais il ne nous apprend pas, d'où il a tiré ces particularités. Il vaut mieux suivre l'Auteur de la *Conquete du Mexique* & son Traducteur, qui disent que cette Idole étoit placée sur un Autel fort élevé, entouré de rideaux. » On l'avoit faite de figure humaine, assise sur un Trone soutenu par un globe d'azur qu'ils appelloient le Ciel. Il sortoit des deux côtes de ce globe quatre bâtons, [illegible] bout etoit taillé en tête de Serpent. Cela formoit un brancard, que les [illegible] portoient sur leurs épaules, quand ils produisoient l'Idole en public. [illegible] sur la tête un casque de plumes de diverses couleurs, en figure d'oi- [illegible] le bec & la crête d'or bruni. Son visage étoit affreux & sévère, » & encore plus enlaidi par deux raies bleues qu'elle avoit l'une sur le front, » l'autre sur le nés. Sa main droite s'appuioit sur une couleuvre ondoiante, » qui lui servoit de bâton, la gauche portoit quatre fleches, qu'ils reveroient com- » me un present du Ciel, & un bouclier couvert de cinq plumes blanches mises en » croix. Tous ces ornemens, ces marques & ces couleuvres avoient leur significa- » tion mysterieuse. « Le globe marquoit l'etendue de la puissance de *Vitzliputzli*. Ce Dieu etoit couvert de perles & de joiaux.

Tlaloch confondu par quelques uns avec *Tescalipuca*, dont nous parlerons dans un moment, ressembloit assez à l'Idole que l'on vient de decrire: aussi les Mexicains (*b*) tenoient ils ces Dieux pour freres, & si bons amis, qu'ils partageoient entr'eux

(*a*) *Montanus*, Description de l'Amérique. | (*b*) *Histoire de la Conquete du Mexique*

de pouvoir souverain sur la guerre, égaux en forces, & uniformes en volontés. Par cette raison ils ne leur offroient à tous deux qu'une même victime, & les prieres étoient également pour l'un & l'autre. Ils les remercioient des bons succès, & pour nous servir des termes du Traducteur de la *Conquête du Mexique*, tenoient, pour ainsi dire, leur dévotion en équilibre.

Tescalipuca étoit la Divinité de la pénitence, que les Mexicains invoquoient dans l'adversité, parce qu'ils croioient qu'elle châtioit les péchés du genre humain par la peste & la famine, &c. On la voit ici représentée en deux manières. De la premiere, elle étoit assise sur un siége placé au milieu d'un Autel. Sa figure faite d'une pierre noire, luisante comme du jeais, & couverte de joiaux, avoit la forme humaine comme *Tlaloch* & *Vitzliputzli*. Elle portoit des pendans d'oreilles d'or: un bijou attaché à une chaine de même métal, qu'elle avoit au col, lui couvroit toute la poitrine; & un petit tuiau de cristal de la longueur de demi-pied lui perçoit la lévre inférieure. Quelquefois on attachoit au bout du tuiau une plume verte ou bleue; ce qui n'étoit pas l'effet du caprice, mais un symbole de cette fausse Divinité. De ses cheveux tressés avec un cordon d'or pendoit une oreille, autre symbole, pour apprendre aux affligés & aux pécheurs repentans, qu'ils pouvoient se confier en la misericorde divine, & qu'elle éxauceroit leurs prieres. Sa droite étoit armée de quatre fléches; ce qui signifioit le châtiment des péchés & la vengeance du Ciel, qui se fait sentir aux hommes par la peste, la guerre, la famine & la pauvreté. Sa gauche tenoit un miroir d'or bien poli, & si luisant, qu'il rendoit très-distinctement les objets. De la même main il tenoit derriere ce miroir un éventail de plumes de toutes sortes de couleurs; ce qui apprenoit aux hommes que rien n'étoit caché à ce Dieu vengeur. L'idole étoit environnée d'emblêmes, dont on ne nous a pas dit le mystére.

L'autre forme, sous laquelle on représentoit cette Idole, étoit, comme la précédente, celle d'un homme assis majestueusement sur un trone soutenu par une espéce d'Autel, & caché derriere un rideau rouge, sur lequel on avoit ou peint ou brodé des têtes & des ossemens de morts. Cette *Idole* avoit l'air aussi effroiable, l'attitude aussi menaçante que l'autre. Elle avoit le bras droit levé, pour lancer un javelot qu'elle tenoit à la main. De la gauche elle soutenoit un bouclier, d'où l'on voioit sortir quatre fléches autour de cinq pommes de pin disposées en croix. Le corps de l'Idole étoit peint en noir, & sa tête couverte de plumes de cailles. Elle avoit autour d'elle plusieurs figures symboliques, & des richesses d'un prix inestimable.

Le *Mercure* qui étoit aussi le *Plutus* des Mexicains, étoit de même représenté en forme humaine, excepté qu'il avoit la tête d'un oiseau. Il portoit sur la tête une Mitre de papier peint, & tenoit à la main une faulx. Son corps étoit couvert de joiaux sans prix: parure convenable à celui qu'ils adoroient comme le dispensateur des tresors. Cette Idole étoit representée & adorée d'une maniere fort differente à *Cholula*, Republique tributaire du Mexique. Nous en donnerons la description lorsque nous parlerons des Fêtes des Mexicains. Il faut seulement remarquer ici qu'on n'appelle ce Dieu *Mercure* & *Plutus*, que parce que ses fonctions repondoient à celles de ces deux Divinités, parmi les Grecs & les Romains. J'avoue cependant que je ne vois pas la raison pourquoi les Mexicains donnoient le nom de Mercure à leur Idole: elle n'en a aucune marque, & la faulx qu'elle porte, designeroit plutôt Saturne, ou le Dieu du temps.

Tozi, c'est à dire notre *Grand' Mere*, étoit née mortelle. *Vitzliputzli* lui procura les honneurs de la Divinité, en ordonnant aux Mexicains de la demander pour [illegible] à son Pere, qui étoit Roi de *Culhuacan*, après quoi il leur ordonna aussi de [illegible] de l'écorcher ensuite, & de couvrir un jeune homme de sa peau. C'est [illegible] fut dépouillée de l'humanité, pour être élevée au rang des Dieux, & c'est [illegible] de cette Apotheose, que ce Peuple, dont la superstition étoit excessivement barbare & cruelle, dattoit la coutume de sacrifier les hommes à ses Idoles.

On adoroit au Mexique une autre Idole, qui étoit faite de toutes les semences de la terre paitries dans le sang de quelques jeunes enfans destinés à lui être sacrifiés, après qu'on avoit arraché le cœur à ces innocentes victimes. Le cœur étoit offert à cette Idole, que les Prêtres consacroient avec toute la [illegible] possible en présence de tout le Peuple. On ornoit de joiaux le Dieu que le Prêtre venoit de [illegible] Laïque n'osoit toucher le nouveau Dieu après sa consécration. On renouvelloit de tems en tems l'Idole, & pour lors on le distribuoit la vieille en plusieurs morceaux comme des Reliques. Heureux qui pouvoit avoir part à cette di-

stribution : car on prétendoit que ces Reliques étoient d'excellens préservatifs dans les dangers, & les soldats s'en munissoient pour la guerre. En faisant cette consécration, les Prêtres faisoient aussi une eau sacrée, dont on se servoit au couronnement des Rois, & lorsqu'on donnoit la benédiction aux Généraux, que l'on envoioit à la guerre.

Nous parlerons du Dieu de la chasse, & des cérémonies de la pénitence, lorsque nous donnerons la description des Fêtes des Méxicains. Il suffit d'avoir décrit ici leurs principales Divinités. Ce n'est pas qu'ils n'en eussent d'autres, dont le culte ne cédoit en rien à celles dont nous avons parlé : mais le nombre en étoit si excessif qu'on le fait monter à plus de deux mille, qui toutes avoient leurs Temples, leur culte & leurs Sacrifices. (a) » A peine y avoit il une rue qui n'eût son Dieu » tutélaire ; & il n'est point de mal dont la nature se fait paier un tribut par no- » tre infirmité, qui n'eût son Autel, où ils couroient pour y trouver le remède. » Leur imagination blessée se forgeoit des Dieux de sa propre crainte, sans considé- » rer qu'ils affoiblissoient le pouvoir des uns par celui qu'ils attribuoient aux autres ; « & comme s'il ne leur suffisoit pas d'avoir peuplé le Ciel de Dieux de tout rang & de toute espéce, ils prenoient un prisonnier, qu'ils traitoient comme une Divinité pendant le cours d'une année entiere, & quelquefois seulement pendant six mois, selon le Dieu à qui il étoit destiné, & dont on lui donnoit le nom : après cela ils le sacrifioient à l'Idole. Les Marseillois pratiquoient autrefois cette cruelle coutume. Pendant une année entiere ils nourrissoient un homme des mets les plus délicats, le promenoient en cerémonie par toute la ville, & le sacrifioient ensuite.

Leurs Temples.

(b) IL Y AVOIT dans la Ville de Méxique huit Temples également superbes, & bâtis à peu près de la même manière : mais celui de *Vitzliputzli* l'emportoit sur tous les autres par sa grandeur extraordinaire, puis que dans la Cour de ce Temple on auroit pû bâtir une ville d'environ cinq cens Maisons. Nous tirerons de l'*Histoire de la Conquête du Mexique* la description de cet Edifice, qui étoit autrefois le centre de l'Idolâtrie Mexicaine.

» (c) On entroit d'abord dans une grande place quarrée, & fermée d'une mu- » raille de pierre, où plusieurs couleuvres de relief, entrelassées de diverses manié- » res au dehors de la muraille, imprimoient de l'horreur, principalement à la vûe » du frontispice de la premiere porte, qui en étoit chargé, non sans quelque signi- » fication mysterieuse. Avant que d'arriver à cette porte, on rencontroit une espé- » ce de Chapelle, qui n'étoit pas moins affreuse : elle étoit de pierre, élevée de » trente degrés, avec une terrasse en haut, où on avoit planté sur un même rang, » & d'espace en espace, plusieurs troncs de grands arbres taillés également, qui sou- » tenoient des perches qui passoient d'un arbre à l'autre. Ils avoient enfilé par les » temples à chacune de ces perches, quelques cranes des malheureux qui avoient » été immolés, dont le nombre, qu'on ne peut rapporter sans horreur, étoit tou- » jours égal, parce que les Ministres du Temple avoient soin de remplacer celles » qui tomboient par l'injure du tems.

» Les quatre côtés de la place avoient chacun une porte qui se répondoient, » & étoient ouvertes sur les quatre principaux Vents. Chaque porte avoit sur son » portail quatre statues de pierre, qui sembloient par leurs gestes montrer le chemin, » comme si elles eussent voulu renvoier ceux qui n'étoient pas bien disposés : elles » tenoient le rang de Dieux Liminaires, ou Portiers, parce qu'on leur donnoit quel- » ques reverences en entrant. Les logemens des Sacrificateurs & des Ministres étoient » appliqués à la partie interieure de la muraille de la place, avec quelques boutiques » qui en occupoient tout le circuit sans retrancher que fort peu de chose de sa ca- » pacité, si vaste, que huit à dix mille personnes y dansoient commodement, aux » jours de leurs Fêtes les plus solemnelles.

» Au centre de cette place s'élevoit une grande machine de pierre, qui par un » tems serein se decouvroit au-dessus des plus hautes tours de la Ville. Elle alloit tou- » jours en diminuant, jusqu'à former une demi-piramide, dont trois des côtes étoient » en glacis, & le quatriéme soutenoit un escalier : édifice somptueux, & qui avoit

(a) Histoire de la Conquête du Mexique.
(b) Ibid.

(c) Voiez-ci après la 3 figure de la Planche.

» toutes les proportions de la bonne Architecture. Sa hauteur étoit de six-vingt » degrés, & sa construction si solide, qu'elle se terminoit en une place de quarante pieds en quarré, dont le plancher étoit couvert fort proprement de divers carreaux de jaspe de toute sorte de couleurs. Les pilliers ou appuis d'une » maniére de balustrade, qui regnoit au tour de cette place, étoient tournés en coquille de limaçon, & revêtus par les deux faces de pierres noires semblables au jeais, » appliquées avec soin, & jointes par le moien d'un bitume rouge & blanc; ce qui » donnoit beaucoup d'agrément à tout cet édifice.

» Aux deux côtés de la balustrade, à l'endroit où l'escalier finissoit, deux statuës » de marbre soûtenoient, d'une maniére qui exprimoit fort bien leur travail, deux » grands chandeliers d'une façon extraordinaire. Plus avant, une Pierre verte s'élevoit de cinq pieds de haut, taillée en dos d'âne, où l'on étendoit sur le dos le » misérable qui devoit servir de victime, afin de lui fendre l'estomac, & d'en tirer le » cœur. Au dessus de cette pierre, en face de l'escalier, on trouvoit une Chapelle, » dont la structure étoit solide & bien entenduë, couverte d'un toit de bois rare & » precieux; sous lequel ils avoient placé leur (*a*) Idole sur un Autel fort élevé, entouré de rideaux.

» Une autre Chapelle à gauche de la premiere, & de la même fabrique & grandeur, enfermoit l'Idole appellée *Tlaloch*. Le trésor de ces deux Chapelles étoit d'un » prix inestimable: les murailles & les Autels étoient couverts de joiaux & de pierres » precieuses, sur des plumes de couleurs.

Le Temple du Dieu de l'air étoit rond; ce qui signifioit le mouvement circulaire de l'air autour de la terre. L'entrée de cet édifice ressembloit à la gueule beante d'un Serpent; & pour la rendre encore plus effroiable, on y voioit des représentations de toutes sortes de monstres.

Le Temple de *Tescalipuca* étoit fort élevé, & d'une aussi bonne architecture que celui de *Vitzliputzli*. L'entrée de ce Sanctuaire étoit défenduë aux Séculiers. On regardoit ces deux Temples comme des Eglises Cathedrales. Nous ne disons rien de la prodigieuse quantité de Temples dispersés par toute la ville, & qui peut-être n'avoient rien de grand & de remarquable que le nom: mais une chose qui n'a point d'exemple dans l'antiquité Paienne, est que ce Peuple, superstitieux au delà de tout ce qu'on peut imager, avoit destiné certaines maisons fort obscures au logement d'une infinité d'Idoles d'or, d'argent, &c. couvertes, ou pour mieux dire incrustées du sang dont on les frotoit tous les jours. La puanteur de ces charniers, où l'on ne marchoit que dans le sang dont le pavé étoit couvert, ne diminuoit en rien la devotion: mais l'entrée n'en étoit permise qu'aux Nobles; & pour mieux relever l'éclat de ce privilege, les Prêtres ne leur permettoient pas d'entrer, sans avoir auparavant immolé un homme.

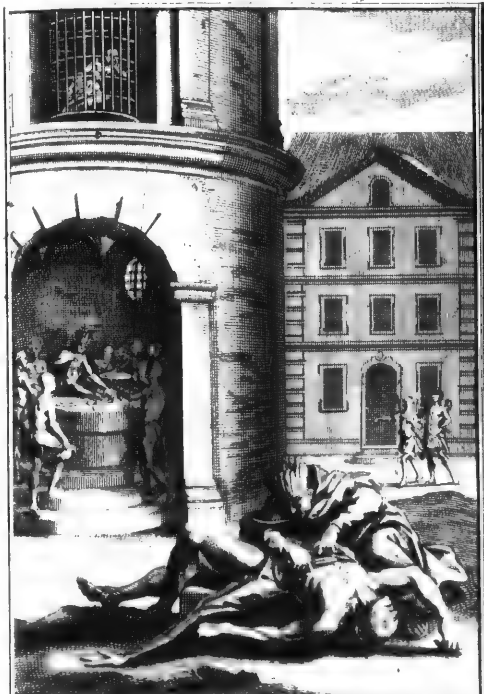
Leurs Sacrifices, *& leurs* Pénitences.

S'IL EST difficile de trouver dans l'Antiquité une Idolâtrie aussi étenduë que celle des Mexicains, il ne l'est gueres moins d'y trouver l'enorme barbarie de leurs Sacrifices, non que nous ignorions que les Sacrifices humains ont été pratiqués par les Anciens, puisque nous en avons donné des exemples: mais il est certain que rien ne peut être comparé à ce culte abominable, que celui des Carthaginois & des Cananeens. Voici de quelle maniere les Mexicains s'acquittoient de ce point de leur Religion.

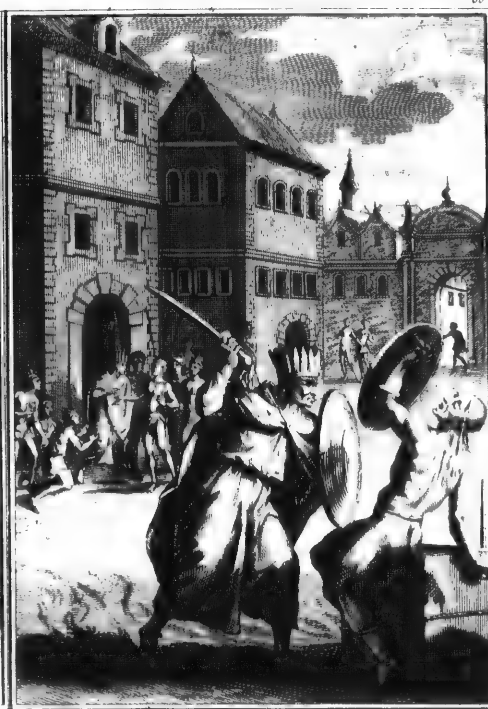
On conduisoit ceux qui devoient être sacrifiés, au charnier que l'on voit s'élever dans cette [illegible] en maniere de platteforme, ou de terrasse soutenue par plusieurs troncs d'[illegible]. Les Victimes gardées à vûe par quelques Soldats Mexicains, attendoient au pied de la terrasse le moment auquel on devoit les sacrifier, sans autre consolation que l'aspect d'un grand nombre de cranes enfilés aux perches, qui passoient d'un [illegible] à l'autre. C'étoient les cranes de ceux qui avoient été immolés avant eux. Un Prêtre, qui tenoit à la main une Idole faite de froment, de mais & de miel, s'approchoit de ces malheureux, & leur presentoit à chacun en particulier cette Idole, en leur disant, *voila votre Dieu*. Ensuite il se retiroit par l'autre côté de la terrasse, & l'on y conduisoit immediatement après les victimes, pour y être immolées par six Ministres de l'Idole. Deux de ces Prêtres prenoient par les pieds celui que l'on sacrifioit

(*a*) C'étoit [illegible]

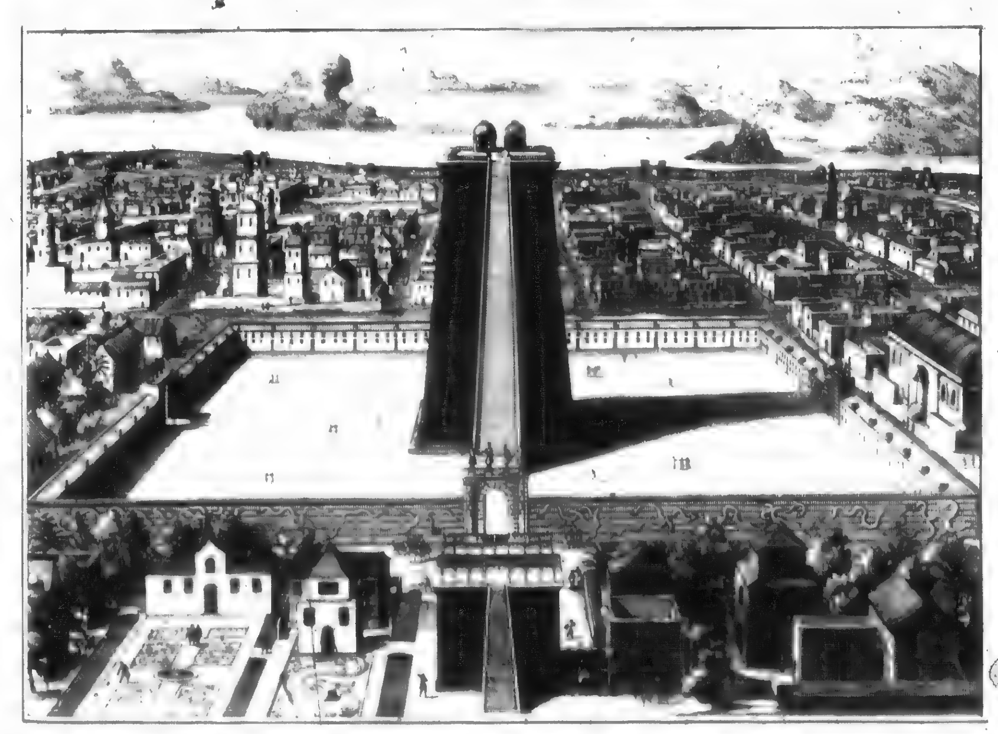
deux



Captif écorché après avoir été vaincu.

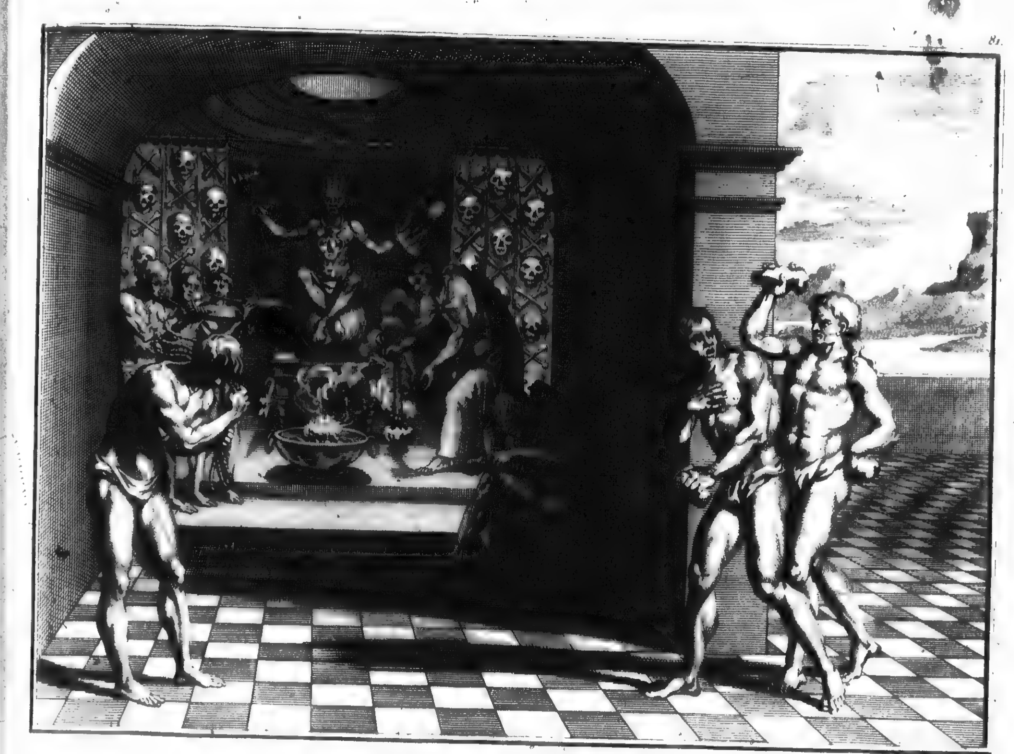


Captif combattant contre un Prêtre MEXICAIN.

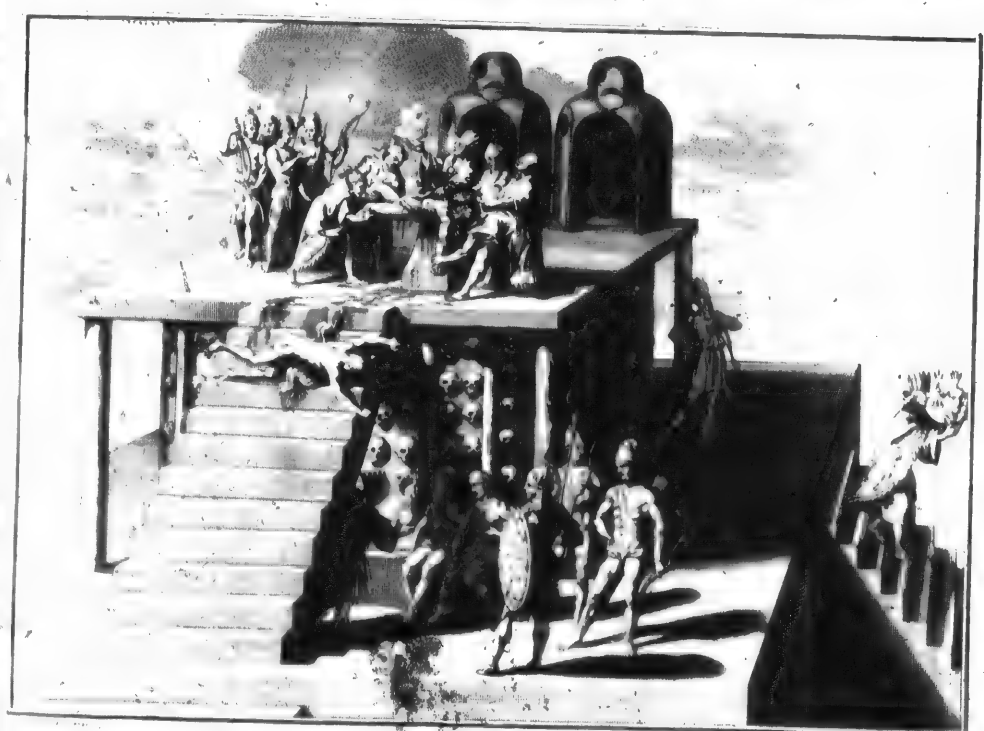


[illegible]





Penitences **MEXICAINES .**



Sacrifice [illegible] **CAPTIFS .**

deux autres s'emparoient de ses bras : un cinquiéme lui tenoit la tête : le sixiéme lui ouvroit l'estomac ; en tiroit le cœur, & le montroit tout fumant encore au Soleil ; après quoi se tournant vers l'Idole, il lui jettoit ce cœur au visage. Après qu'on leur avoit arraché le cœur, on précipitoit les corps du haut de la terrasse en bas par l'escalier qui y conduisoit. On assure que ceux qui avoient pris ces malheureux à la guerre, se les partageoient entr'eux, & les mangeoient. Le moins qu'on sacrifioit de ces victimes en une seule fois, étoit quarante ou cinquante ; & les Nations voisines ou sujettes des Méxicains les imitoient en ce culte sanguinaire. Ceux de la Province de *Mechoacaro* furent les premiers, qui, au rapport du célebre *Fernand Cortez* dans une Lettre que ce Conquérant de l'Empire du Méxique écrivoit à Charles Quint, témoignerent vouloir abandonner un culte aussi injurieux à la Divinité, qu'il étoit indigne de l'humanité. Nous n'oublierons pas de remarquer, que les Prêtres qui sacrifioient les hommes, étoient appellés par distinction, *Ministres des choses sacrées*, & que cet emploi étoit le plus haut grade du Sacerdoce. Le grand Prêtre avoit seul le droit & l'honneur de fendre l'estomac de la victime, & s'en acquittoit avec une adresse, capable sans doute d'attirer l'admiration des spectateurs en toute autre occasion que celle-là. Il est vrai que la pierre, sur laquelle on posoit celui qui devoit être ouvert, étant extrémement pointuë, son corps qui ne portoit que sur les reins, rendoit l'opération du Prêtre moins difficile.

En certaines fêtes on revêtoit un homme de la peau encore toute sanglante d'un de ceux qui avoient été sacrifiés. (a) Un Auteur Espagnol assure, que même les Rois & les Gentilshommes ne dédaignoient pas de se travestir de la sorte, lorsque le captif sacrifié avoit été une personne distinguée. Quoiqu'il en soit, celui qui étoit ainsi déguisé couroit les rues & les places de la ville, demandant l'aumone à tous ceux qu'il rencontroit en son chemin, & frapant ceux qui la refusoient. Cette espéce de mascarade ne finissoit, que quand la peau dont on étoit revêtu commençoit à sentir mauvais. Les aumones que cette course avoit produites, s'emploioient à des œuvres pies.

Une autre cérémonie de Religion, à la vérité moins cruelle en apparence que les précédentes, étoit le duel du captif destiné au sacrifice ; si l'on peut appeller ainsi la permission qu'on lui donnoit, de se défendre contre le Prêtre qui devoit l'immoler. Le Captif attaché par les pieds à une pierre paroit les coups que le Prêtre lui portoit, & l'attaquoit même, comme on le voit dans la figure de la Planche. S'il avoit le bonheur de vaincre le Prêtre ; il étoit relaché, & consideré comme un homme de valeur. Si au contraire il étoit vaincu, le Prêtre, après l'avoir tué, l'écorchoit, & faisoit, dit-on, servir les membres de ce malheureux à un de ces repas qu'ils appelloient religieux. Quelle férocité jusques dans les Ministres de la Religion de ce Peuple barbare !

Avant que de se mettre à table, on offroit au Soleil & à la Terre les prémices des viandes & de la boisson. Ils en faisoient autant des grains, des fruits & des fleurs. Ils avoient d'autres usages religieux, beaucoup moins raisonnables que ceux-là, quoique le principe n'en fût pas absolument mauvais. C'étoit de s'imposer la necessité de faire certaines choses, même les moins décentes, pour l'amour des Dieux. Non seulement ils mangeoient, buvoient, portoient de pesans fardeaux, s'oignoient, se frottoient & se barbouilloient pour l'amour d'eux ; mais même ils s'acquittoient à leur honneur des plus viles fonctions de la Nature.

A l'égard de leurs Penitences, elles étoient du moins aussi rudes que celles des autres Religions. Les Prêtres, en qualité de Mediateurs entre les Dieux & les hommes ; offroient des victimes pour les pécheurs, & se chargeoient encore des iniquités des Peuples. Lorsqu'ils devoient faire cette Pénitence solemnelle, dont on voit ici la representation, ils s'assembloient à minuit dans le Temple ; & pendant que quelques-uns d'entr'eux appelloient le Peuple à la priere, en sonnant d'une espece de cors, un autre encensoit l'Idole. Un des Ministres des faux Dieux commençoit alors la pénitence, qui consistoit en une petite effusion de sang qu'ils tiroient de la cheville du pied, en la perçant avec une épine de *Manguey*, ou avec une lancette de pierre. Ils se frottoient avec ce sang les temples & les oreilles ; après quoi ils alloient se laver en une eau, que l'on appelloit à cause de cela l'*eau du sang*. Pour mieux certifier le merite & la vérité de cette pénitence extraordinaire, on avoit accoutumé de montrer au Peuple l'instrument qui l'avoit produite. Les autres peines que les Prêtres s'infligeoient en présence (b) du Dieu qui presidoit à la pénitence & aux afflictions,

(a) Dans *Purchass Tome VII.*

(b) *Tescalipuca.*

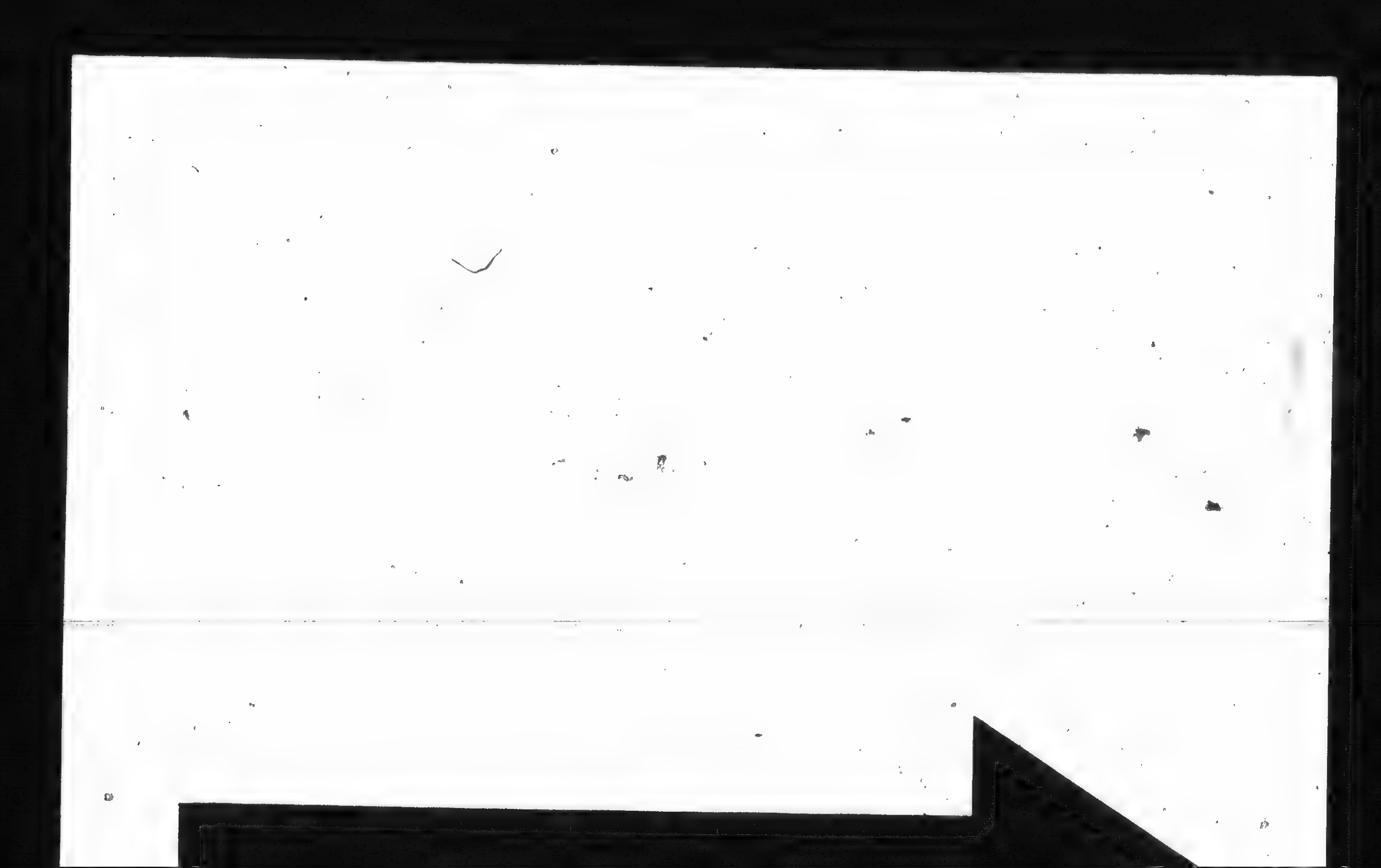
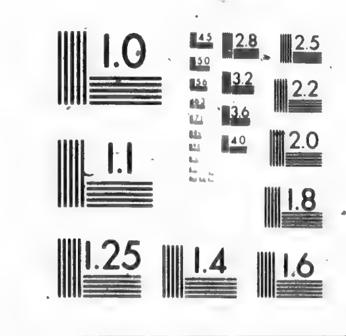


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

consistoient à se flageller avec de gros nœuds de cordes de *Maguey*; à se frapper l'un l'autre à grands coups de pierres, &c. Nous verrons dans l'article suivant quelle étoit la discipline & l'austerité de ces Ministres des Idoles Mexicaines. Nous observerons avant que de finir, qu'ils encensoient trois fois le jour ces faux Dieux, sçavoir le matin, à midi & à minuit; & qu'ils devoient assister tour à tour au Temple, pour entretenir le feu sacré qui devoit bruler perpétuellement à l'honneur des Dieux.

Leurs Prêtres; *leur* Discipline, *&c.*

LE QUATRIÉME cartouche d'une des Planches précédentes représente deux Prêtres Mexicains, dont l'un tient en sa main le sacré couteau. Le Chef de ces Prêtres, ou pour mieux dire le Grand Prêtre, s'appelloit *Topilzin* en Mexicain. On prétend que sa dignité revenoit à celle de Souverain Pontife chez les Catholiques. Il portoit sur la tête une couronne de belles plumes de plusieurs couleurs, aux oreilles des pendans d'or enrichis d'emeraudes, & dans le milieu de la levre un petit tuiau bleu, semblable à celui que porte le Dieu de la Penitence. Il etoit revêtu d'une robe, ou plutot d'une mante d'écarlate. L'habillement des Prêtres changeoit souvent selon la circonstance des tems & des fêtes.

La Prêtrise de *Vitzliputzli* etoit héréditaire: celle des autres Dieux étoit élective. Souvent, comme nous le dirons plus bas, on destinoit les enfans dès leur plus tendre jeunesse au service des Idoles; & pour lors ils tenoient dans la premiere fleur de l'adolescence le rang de Clercs & d'Enfans de Chœur. Les Prêtres encensoient quatre fois par jour le Dieu dont ils etoient les Ministres: mais à minuit les principaux Ministres du Temple se levoient, pour celebrer l'Office nocturne, qui consistoit à sonner pendant long tems de la trompette & du cor, & à jouer de quelques autres instrumens, auxquels se mêloient les voix qui celebroient les louanges de l'Idole. Après cela, le Prêtre qui etoit de semaine prenoit l'encensoir, saluoit l'Idole, & l'encensoit. Il etoit revêtu pour lors d'une mante blanche. Enfin lorsque l'encensement etoit fini, ils passoient tous ensemble dans une Chapelle: c'est là qu'ils pratiquoient ces rigoureuses penitences, dont nous avons donné quelque idée dans l'article précedent.

Les jeûnes de ces Prêtres etoient d'une austerité surprenante: quelquefois ils jeûnoient cinq, six, & même dix jours de suite; ce qui leur etoit ordinaire lorsque le tems des grandes Fêtes approchoit. Pendant ces jeûnes, ceux d'entr'eux qui etoient mariés s'éloignoient entierement des femmes. Leur chasteté seroit certainement admirable, si seulement elle avoit eté fondée sur la raison: mais la défiance d'eux mêmes, & ce principe de présomption qui domine en ceux qui veulent s'attirer des louanges qu'ils ne sçauroient meriter par une veritable vertu, effaçoit la gloire de cette continence forcée. Pour plaire à leurs Dieux, ils pratiquoient tout ce qui pouvoit detruire la generation, sans même epargner les parties que la Nature lui a destinées. Semblables en cela à ces miserables Prêtres de Cybelle, l'objet du mepris de tous les Anciens. Les Prêtres Mexicains ajoutoient à ces penitences, celle de s'abstenir des boissons fortes, & donnoient à l'austerité de leur discipline une partie du tems, que les hommes accordent au sommeil.

Tous ces Prêtres possedoient de grands revenus, & recevoient les offrandes que le Peuple faisoit aux Idoles, ce qui leur produisoit des profits immenses, principalement aux grandes Fêtes. C'etoit en ces Fêtes solemnelles, qu'ils prenoient soin d'instruire de ses devoirs par le moien de certaines exhortations qu'ils prononçoient en sa présence.

La Consecration de ces Prêtres n'etoit pas moins extraordinaire que leur Ministere. On les oignoit depuis les pieds jusqu'à la tête. Leurs cheveux, qu'ils portoient extrêmement longs, & qu'ils n'osoient couper durant le tems de leur Sacerdoce, etoient sans cesse humectés d'une espece de parfum noir, où il entroit de la resine; ce qui sans doute auroit eté trouvé extrêmement degoutant, si le respect qu'inspire la vue des choses estimées saintes, n'en eut fait un objet agréable & même divin. Qu'on se represente un rouleau de tabac de Bresil, qui a six doigts de largeur, & d'une longueur proportionnée, & on aura une idée juste des cheveux tressés des Sacrificateurs du Mexique. Lorsque ces Prêtres alloient sacrifier sur les montagnes, & dans ces lieux presque souterrains où residoient une partie de leurs Idoles, ils emploioient, avec quelques ceremonies mysterieuses, une onction beaucoup plus solemnelle que celle dont nous venons de parler. Elle servoit, disoient ils, à bannir la crainte, & à fortifier le courage. Ils la faisoient des sucs de ce qu'il y a de pl

venimeux entre les Reptiles. Les jeunes gens qui etoient sous la discipline des Prêtres, alloient à la chasse de ces animaux, & en faisoient provision, pour les fournir au besoin. Les Prêtres bruloient ces bêtes venimeuses devant l'Autel de l'Idole ; & quand elles étoient consumées, ils en prenoient les cendres, les broioient dans un mortier avec du tabac, y mêlant même des scorpions en vie, & quelques autres Insectes venimeux. Ils ajoutoient à cette composition une herbe qui a la vertu de troubler les sens, du noir de fumée & de la résine. Voilà ce qu'ils appelloient *mets* ou *nourriture des Dieux* ; & c'étoit, selon l'opinion commune, ce qui faisoit réussir leurs sorcelleries ; ce qui leur procuroit le moïen de s'entretenir avec les Démons ; ce qui les garantissoit de la fureur des Tigres & des Serpens ; ce qui enfin leur inspiroit cet esprit de cruauté, qui les rendoit capables de sacrifier sans émotion des hommes à leurs Idoles. Ils prétendoient aussi que cette composition avoit la vertu de guérir les maux dont on étoit attaqué ; mais ce n'étoit pas la seule superstition qu'ils mettoient en vogue, puisqu'ils avoient plusieurs sortes d'enchantemens, & des manières de deviner qu'il seroit assez inutile de détailler.

Ils avoient un Ordre de Vestales vêtuës de blanc, qui portoient le nom de *filles de la pénitence*. Elles entroient en religion à l'âge de douze ou treize ans. Ces filles devoient avoir la tête rasée, excepté qu'en certains tems il leur étoit permis de laisser croître leurs cheveux. Une Abbesse dirigeoit ces Religieuses, dont les fonctions consistoient à tenir les Temples nets, & à aprêter les viandes sacrées, ou plûtôt les pains que l'on présentoit aux Idoles, & qui servoient ensuite à la nourriture de leurs Ministres. Ces pains avoient ordinairement la figure de pieds & de mains. Elles s'occupoient aussi à faire des couvertures, & d'autres semblables ornemens pour les Temples & les Idoles. A minuit elles se levoient pour servir les Dieux, & pratiquer certaines austerités à quoi leur Regle les obligeoit. Elles se donnoient des coups de lancettes aux oreilles, & en d'autres parties du corps. Du sang qui couloit de ces plaies, elles s'en frottoient les joues. Surtout elles étoient obligées à une inviolable virginité, la perte de laquelle étoit punie de mort. Il est vrai que cette chasteté ne devoit pas durer toute leur vie, puisque la cloture des filles n'étant que l'accomplissement d'un vœu que leurs parens avoient fait aux Dieux, après un certain tems elles pouvoient se marier. Il y a même apparence qu'à parler exactement cette Abbesse, ou cette Matrone dirigeoit une espéce de séminaire, où l'on (*a*) élevoit les jeunes filles de famille, puisqu'elles ne sortoient de ses mains que pour être établies avec la permission de leurs parens.

Ils avoient pour les jeunes hommes un séminaire, ou Couvent semblable à celui des jeunes filles. Ils y entroient souvent dès l'âge de sept à huit ans. Comme durant leur séjour en cette retraite ils etoient obligés de mener une vie qui approche fort de la Monastique, on peut bien les regarder comme un Ordre de Religieux. Ces jeunes gens avoient le sommet de la tête rase, les autres cheveux couvroient à peine les oreilles : mais derriere la tête ils les portoient jusqu'aux epaules, excepté lorsqu'ils les attachoient en forme de houpe. Ils avoient sur le corps un habillement de toile. Ces jeunes gens servoient à l'entretien des Temples, & vivoient dans une pauvreté & dans une continence tout-à-fait exemplaires jusqu'à l'âge de vingt ans, ou même jusqu'à ce qu'ils fussent en etat de s'etablir par le mariage, & par d'autres voies honorables. Outre cela les Prêtres avoient à leur service de jeunes garçons, pour des usages de moindre importance. En certaines occasions solemnelles ceux-ci ornoient de festons les Temples des Dieux. Ils presentoient aux Prêtres l'eau dont ils se lavoient avant & après le service religieux : ils leur donnoient les lancettes & le couteau pour le sacrifice, & suivoient ces mendians, qui alloient de porte en porte recueillir les aumones. S'il arrivoit qu'elles ne fussent pas abondantes, il leur étoit permis d'entrer dans un champ, & de prendre autant de grain qu'ils le jugeoient necessaire, sans que personne osat les en empêcher. (*b*) Outre les jeunes gens qu'on elevoit parmi les Religieux dont nous venons de parler, on voioit aussi beaucoup de personnes qui alloient faire des retraites dans ces Couvens, pour s'acquitter de certains vœux. Les uns demandoient des enfans aux Dieux, les autres des richesses, les autres une longue vie. Tous ces devots donnoient quelque tems à cette retraite, & s'imposoient sans doute une partie de ces austerites dont nous venons de parler, pour se rendre plus dignes des benedictions du Ciel. Ils avoient la permission d'assister

(*a*) *Histoire de la Conquete du Mexique.* | (*b*) *Lopez de Gomara* cité par *Purchas.*

aux processions : mais il leur étoit défendu d'y chanter, & de monter les dégrés du Temple.

Leurs Fêtes.

Nous ne donnons point le nom de ces fêtes, parce que cela paroît assez inutile. A la fin de chaque mois, qui chez les Mexicains étoient de vingt jours, comme nous le dirons dans la suite, ils célébroient un jour de Fête mêlé de rejouissance. Alors on sacrifioit quelques captifs, & l'on couroit les ruës vêtu des peaux de ces misérables victimes tout fraichement écorchées. On dansoit, on chantoit, on recueilloit des aumônes pour les Prêtres; ce qui chez eux, comme ailleurs, passoit pour être l'effet d'une veritable pieté. Lorsque les grains commençoient à monter, ils se rendoient à une certaine colline pour sacrifier à *Tlaloc*, le Dieu des eaux, un garçon & une fille d'environ trois ans; & parce que ces enfans étoient de naissance libre, on ne leur arrachoit point le cœur, mais on se contentoit de leur couper la gorge; après quoi l'on mettoit leurs corps dans une mante neuve, & on alloit les ensevelir dans un sépulchre de pierre. On réiteroit ces sacrifices sanglans, lorsque les grains avoient environ deux pieds de haut. Alors on sacrifioit à ce même Dieu quatre enfans de l'âge de six à sept ans. Ceux-ci étoient nés esclaves. Ensuite on portoit leurs corps dans une cave, qui leur étoit destinée. L'origine de cette cruelle cérémonie étoit dûe, selon les Mexicains, à une grande sécheresse, qui aiant causé la famine, les força autrefois d'abandonner le païs. Enfin quand les grains pouvoient être moissonnés, chaque propriétaire prenoit dans son champ une poignée de maïz, & l'offroit au Dieu *Tlaloc* avec de l'*Atolle*, qui étoit un breuvage de grain & de copal, gomme précieuse laquelle servoit aux encensemens des Idoles. A l'entrée de l'été on couronnoit de fleurs les Dieux, & l'on passoit toujours une journée à se réjouir.

Une autre fête obligeoit les principaux de l'Empire à se rendre dans la Capitale de l'Etat. Le soir de la fête on travestissoit une femme, qui devoit representer le Dieu du sel, & prendre part à la joie publique : mais on la sacrifioit le lendemain; & cette journée se donnoit toute entiére à la dévotion & au culte des Idoles. Les Marchands celébroient aussi des Fêtes sanglantes à l'honneur de leur Mercure, dans le Temple qui lui étoit consacré. Nous ne dirons rien d'une autre fête, dans laquelle on écorchoit une femme, & l'on revêtoit de sa peau un Indien, qui dansoit deux jours de suite en cet équipage avec ses concitoiens; ni de celle qu'ils solemnisoient en entrant dans le lac avec un grand nombre de canots, pour y noier en cérémonie un garçon & une fille. Ils les envoioient, disoient-[illegible]nir compagnie aux Dieux du lac; cependant la journée se passoit en jeunes [illegible] devotions.

Ils celébroient au mois de Mai la grande fête de *Vitzli*[illegible]*zli*. Deux jours auparavant les Vestales dont nous avons parlé, faisoient avec du maïz & du miel une figure qui representoit ce Dieu. Après l'avoir orneé aussi superbement qu'il étoit possible, on la mettoit sur un trone de couleur d'azur, lequel étoit soutenu sur un brancard. Ces filles qui le jour de la fête prenoient le nom de *Sœurs* de *Vitzliputzli*, le portoient en procession sur leurs épaules jusqu'à la place du Temple, où les jeunes Religieux recevoient l'Idole, & après lui avoir rendu leurs hommages, la portoient à leur tour sur les épaules, & la conduisoient jusqu'aux degrés du Sanctuaire. C'est là que le Peuple venoit adorer cette Image de *Vitzliputzli*, & s'humilier devant elle, en se mettant de la poussiere sur la tête; ce qui se pratiquoit de même dans le culte qu'ils rendoient aux autres Idoles. Les filles étoient vêtues de blanc & couronnées de maïz roti. Elles portoient au col des chaines de ce même maïz, qu'elles faisoient passer autour du bras gauche. Leurs joues étoient colorées d'un vermillon assez épais, & leurs bras couverts de plumes rouges de perroquet depuis le coude jusqu'au poignet. Les jeunes hommes étoient vêtus de rouge, & portoient comme les jeunes Vestales des couronnes de maïz.

Apres cette humiliation, la procession alloit faire des stations en trois Villages differens, par un effet de la coutume, & en même tems de l'opinion qu'on av[illegible] de la sainteté de ces lieux où les stations étoient établies. D'abord on alloit sacri[illegible] fier sur une montagne à une lieue de *Mexique*: ensuite la Procession faisoit a p[illegible] pres une course de quatre lieues. Au retour on conduisoit l'Idole dans son Sanctua[illegible] au son des tambours, des trompettes & des cors. On la couvroit de roses, & l'[illegible] semoit toutes sortes de fleurs sur le pavé, & même aux environs du Temple. [illegible]

fin les Vestales sortoient du Couvent portant des morceaux figurés en os de cette pâte, qui étoit la matiére de l'Idole : elles les remettoient aux Religieux, qui les posoient aux pieds de l'Idole. Ces morceaux de pâte, que l'on appelloit communément les *os & la chair de Vitzliputzli*, étoient consacrés solemnellement par les Prêtres avec certaines cérémonies particuliéres, accompagnées de danses & de cantiques à la gloire de l'Idole. On rendoit à cette pâte consacrée le même culte qu'aux Dieux, dont elle n'étoit d'abord que le signe & la figure. L'Immolation des hommes suivoit la consécration, & la fête finissoit par des danses & des chansons.

A cela succédoit une dévotion, (*a*) qui se trouve avoir quelque rapport à la Communion des Chrétiens. Les Prêtres dépouilloient de ses ornemens l'Idole de pâte, & la réduisoient en plusieurs morceaux, de même que les petits pains consacrés. Ils les distribuoient au Peuple en maniére de Sacrement, & communioient l'assemblée d'une façon si semblable à celle qui se pratique dans le Christianisme, que l'on ne peut presque s'empêcher de traiter cette Idolâtrie d'usurpation, que le Démon a voulu faire des mystéres de la Religion Chrétienne. Cette communion étoit accompagnée d'une exhortation, qui apprenoit au Peuple qu'il *mangeoit la chair de son Dieu* : on administroit même cette espéce de Sacrement aux malades. Nous finissons par deux remarques la description de cet Acte religieux : c'est que les Communiés donnoient pour offrande un dixiéme de maïz, & que la clôture de la fête se faisoit par un sermon, qu'un des plus anciens Prêtres prononçoit au Peuple.

La fête de *Tescalipuca* duroit depuis le neuf jusqu'au dix-neuf du même mois. Pendant cette Fête les Prêtres accordoient au Peuple la rémission de ses péchés. On y sacrifioit un captif, que l'on pourroit presque regarder comme une image imparfaite de la mort, que le Sauveur a soufferte pour le Genre humain. Peut-être les Mexicains avoient-ils conservé quelques traces de ce mémorable évenement. La Veille de la Fête le Prêtre de *Tescalipuca* se dépouilloit de ses habits, pour en recevoir d'autres de la part des Nobles Mexicains, qui venoient, comme le reste du Peuple, se réconcilier avec cette Idole de la Pénitence. On ouvroit les portes du Temple à tous les pécheurs repentans ; & un des principaux Ministres du Dieu paroissoit alors en public, & sonnoit du cor, ou d'une espéce de Flute, selon les Relations Espagnoles, en se tournant vers les quatre vents, comme s'il eût voulu appeller toute la Terre à la pénitence. Il se tournoit d'abord à l'Orient, ensuite à l'Occident, au Nord & au Sud. Après cela il prenoit de la poussiére, & la portoit à sa bouche en montrant le Ciel. Tout le Peuple imitoit le Prêtre, & l'on n'entendoit plus que des voix entrecoupées de sanglots, de pleurs & de gémissemens. On se rouloit dans la poussiere en implorant la misericorde Divine ; & les fraieurs qui troublent la conscience des plus aveugles pécheurs, agissoient d'une telle force sur l'esprit des Mexicains, qu'ils appelloient à leur secours les ténebres de la nuit, les vents, les orages, pour mieux échapper à la fureur de ce Dieu toujours prêt, disoient-ils, à châtier les méchans : & comme les lumiéres que les fausses Religions offrent à ceux qu'elles veulent conduire à la vertu ont assez de force, pour exciter des remords dans le cœur des vicieux, & même pour leur faire sentir que le vice est contraire à l'humanité, il arrivoit que ceux qui se sentoient coupables de crimes les confessoient hautement, ne pouvant resister à la fraieur, que le son du cor portoit dans leur conscience. Toute cette agitation, si salutaire en apparence, puisqu'elle excitoit pour quelque tems la repentance dans le cœur des Mexicains, aboutissoit enfin à brûler beaucoup d'encens à l'honneur de l'Idole, dont on solemnisoit la fête.

Le son du cor duroit dix jours, sçavoir depuis le 9 de Mai jusqu'au 19, & tout ce tems là étoit un tems d'affliction & de larmes. Le dernier jour on portoit en procession *Tescalipuca*. L'Image du Dieu environnée de branches de *Manghey*, qui sont garnies de piquans, étoit assise dans une machine fermée de rideaux, semblable peut-être à une littiere. Cette machine étoit portée en procession autour du Temple par les Prêtres barbouillés de noir, qui avoient la livrée de leur Dieu, & dont les cheveux étoient en partie tressés avec un cordon blanc. Deux Ministres de l'Idole marchoient à la tête de la Procession avec l'encensoir à la main, & toutes les fois qu'ils encensoient, tous ceux qui assistoient à la Procession élevoient les bras, en regardant le Soleil & le Dieu de la Penitence. Pendant la ceremonie, plusieurs se donnoient la discipline sur les épaules avec des cordes de Manguey. Quelques uns ornoient de rameaux la Cour & le Temple, & parsemoient les chemins de fleurs.

Après la Procession & la Discipline des Penitens, chacun faisoit ses offrandes. Les

(*a*) *Purchas* & les Auteurs Espagnols qu'il cite, *Histoire de la Conquête du Mexique.*

uns apportoient des joiaux & des Ouvrages d'or ou d'argent ; les autres de l'encens, du bois précieux, du maïz, &c. les pauvres offroient des cailles, que les Sacrificateurs jettoient au pied de l'Autel, après leur avoir coupé la tête. Le Peuple faisoit ensuite un festin assez semblable à ces repas religieux, que l'ancien Paganisme avoit institués à la gloire de ses Dieux. Tout ce que l'on servoit à l'Idole portoit le nom de *viandes sacrées :* elle étoit servie par des Vestales, qu'un vieux Sacrificateur vêtu d'une maniére de surplis blanc conduisoit devant elle. Le même Prêtre ramenoit ces Vestales au Couvent, après qu'elles avoient servi la table du Dieu : mais lorsque l'heure de servir étoit venue, les jeunes gens & les Ministres du Temple prenoient les viandes, & les portoient aux Prêtres, qui seuls avoient le privilége de manger de ces mets divins. On faisoit après le repas le sacrifice de celui, qui pendant l'année avoit été l'Image vivante du Dieu de la Pénitence ; & toute la cérémonie finissoit, comme celle des autres Fêtes, par des Danses & des Cantiques.

Les Méxicains célébroient tous les quatre ans une espéce de Jubilé, qui n'étoit autre chose que la Fête de la Pénitence, telle que nous l'avons décrite, excepté qu'elle étoit plus solemnelle, à cause que la rémission des péchés étoit plus ample & plus générale. On assure que les Méxicains immoloient alors plusieurs Victimes humaines, & qu'il se faisoit entre les jeunes gens une espéce de défi, à qui monteroit le plus vite & d'une seule course au sommet du Temple. L'entreprise étoit des plus difficiles, puisqu'elle attiroit de grands applaudissemens à ceux qui avoient la gloire d'arriver les premiers au but, & que même on les distinguoit entre leurs compatriotes. D'ailleurs ils avoient le privilége d'enlever les viandes sacrées, dont, à ce qu'on assure, ils faisoient un usage presque pareil à celui qu'on fait des Reliques chez les Chrétiens.

Quetzalcoalt, le Mercure des Méxicains, recevoit particuliérement les adorations de tous ceux qui se méloient de trafic. Quarante jours avant la Fête de ce Dieu, les Marchands achetoient un Esclave des mieux tournés, qui pendant ce tems-là représentoit la Divinité, à laquelle il étoit destiné pour victime le jour de la Fête ; mais on le lavoit auparavant dans le *Lac des Dieux*. C'est ainsi qu'on appelloit l'eau, dans laquelle il devenoit propre à cette fatale Apothéose, qui finissoit par sa mort. On l'ornoit ensuite comme le Dieu qu'il représentoit. Il passoit le tems, pendant lequel il étoit pris pour le Dieu même à danser, & à se réjouir ; on secondoit ses plaisirs ; on l'adoroit : mais de peur qu'il n'oubliât sa fatale destinée, deux anciens Ministres de l'Idole lui en rafraichissoient le souvenir neuf jours avant que d'être immolé. Ces deux Prêtres se prosternoient devant le Dieu prétendu, en lui disant : *Seigneur, vos plaisirs finissent dans neuf jours d'ici.* Il devoit leur répondre de fort bonne grace ; *à la bonne heure*, & continuer à se réjouir. Il devoit attendre patiemment son sort, & se résigner à sa destinée. S'il paroissoit en être affligé, les deux Prêtres lui donnoient à boire d'une liqueur qui, en lui rendant la gaieté qu'il avoit perdue, le rendoit sans doute insensible à sa destinée. Le jour de la Fête on adoroit encore cette misérable victime ; on l'encensoit plusieurs fois de suite. Enfin on l'immoloit à minuit : on offroit son cœur à la Lune ; ensuite on le jettoit devant l'Idole. Le corps étoit précipité du haut du Temple, ainsi que cela se pratiquoit au Culte de *Vitzliputzli*, & la Fête finissoit par la Danse.

Une fonction assez singuliere des Prêtres de cette Divinité, étoit de marquer la retraite au son d'un tambour, qui se faisoit entendre par toute la ville, & d'appeller à la pointe du jour les gens au travail. Cette fonction appartenoit au Prêtre qui étoit de semaine.

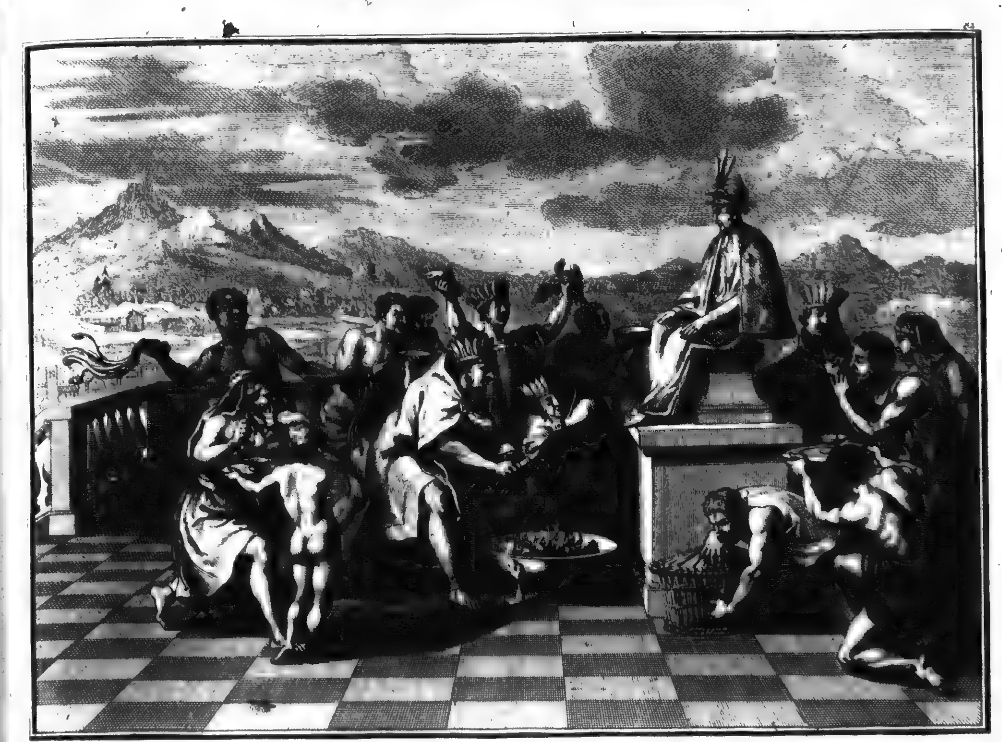
Le Dieu dont nous avons décrit le Culte, étoit adoré d'une autre maniére à Cholula, où on le reconnoissoit pour *Dieu de l'air*. Cholula étoit un lieu de pelerinage pour les Mexicains. On regardoit cette ville comme une terre sacrée, parce qu'elle enfermoit dans l'enceinte de ses murailles plus de quatre cens Temples des Dieux On croioit aussi que ce Dieu étoit le fondateur de la Ville, l'Instituteur des penitences, & l'Auteur des Sacrifices. Son Idole avoit à peu près l'attitude, que le Graveur lui donne dans la Figure. Le manteau étoit parsemé de plusieurs croix rouges. Comme cette Divinité avoit aime pendant sa vie mortelle les jeûnes & les pratiques de penitence, les Devots jeunoient, & se tiroient du sang de la langue & des oreilles pour lui plaire. Ce Dieu se méloit aussi de la guerre ; & on lui sacrifioit cinq garçons & cinq filles de l'age de trois ans, avant que de se mettre en Campagne.

C'est à l'Idole de *Cholula* que l'on attribuoit les fameuses predictions touchant la ruine de l'Empire du Mexique ; predictions qui furent suivies de prodiges, dont il n'est pas necessaire d'entreprendre le detail, d'autant plus qu'il y a grande apparence qu'ils furent exagerés par la credulité des Peuples.

S
de l'encens,
es Sacrifica-
euple faisoit
nisme avoit
toit le nom
Sacrificateur
Prêtre ra-
e du Dieu :
s du Temple
privilége de
ui, qui pen-
oute la céré-
Cantiques.
, qui n'étoit
cepté qu'elle
nple & plus
mes humai-
monteroit le
tes plus diffi-
gloire d'ar-
ompatriotes.
ce qu'on as-
ues chez les

es adorations
ce Dieu, les
ems-là repré-
e ; mais on le
dans laquelle
ornoit ensuite
t pris pour le
mais de peur
n rafraichis-
prosternoient
ans neuf jours
tinuer à se ré-
S'il paroissoit
i, en lui ren-
destinée. Le
soit plusieurs
une ; ensuite
ple, ainsi que
anse.
de marquer
eille, & d'ap-
oit au Prêtre

e maniére à
eu de péleri-
sacrée, parce
les des Dieux
eur des peni-
que le Gra-
croix rouges.
les pratiques
& des oreilles
oit cinq gar-
mpagne.
s touchant la
diges, dont il
de apparence



Le MERCURE des MEXICAINS adoré a CHOLULA sous le nom de QUETZALCOUATL.



DIVINITÉ qui préside à la CHASSE.

A[illegible]
fur l[illegible]
effroi[illegible]
en fo[illegible]
nem[illegible]
& fa[illegible]
fieur[illegible]
fante[illegible]
qui v[illegible]
quelc[illegible]
fut a[illegible]
E[illegible]
fon [illegible]
folen[illegible]
au fo[illegible]
Chaf[illegible]
mes,[illegible]
& o[illegible]
legre[illegible]
phe [illegible]
née.

(a[illegible]
de c[illegible]
fléch[illegible]
de b[illegible]
fléch[illegible]
baff[illegible]
des [illegible]
jurif[illegible]
L[illegible]
loien[illegible]
anin[illegible]
pofé[illegible]
facr[illegible]
mot[illegible]
fans[illegible]
ne s'[illegible]
actio[illegible]
brav[illegible]
L[illegible]
fecc[illegible]
rabl[illegible]
fur [illegible]
A c[illegible]
» di[illegible]
» q[illegible]
» ti[illegible]
» q[illegible]
» d[illegible]
» p[illegible]
mo[illegible]
I[illegible]
hon[illegible]
enf[illegible]

([illegible]
([illegible]

Antoine de *Solis*, Auteur de l'*Histoire de la Conquête du Méxique*, dit qu'il parut sur la Ville capitale, dans le tems de l'arrivée de *Fernand Cortez*, deux Cometes effroiables : qu'un lac se deborda d'une maniére extraordinaire, & que les eaux qui en sortirent inondérent plusieurs maisons ; & cela sans qu'on put attribuer cet évenement, ni à aucune tempête, ni à aucun vent, le tems aiant été fort calme, & sans pluie pendant plusieurs jours. Il ajoute qu'on présenta à *Montezuma* plusieurs monstres, sur tout un Oiseau effroiable, portant sur la tête une lame luisante. L'Empereur vit des choses étonnantes, entr'autes des gens inconnus & armés qui venoient de l'Orient, faisant un carnage effroiable de ses sujets. Ces prodiges & quelques autres jettérent la consternation dans l'esprit de ce Prince : le Peuple en fut allarmé ; & on ne douta pas un moment de la prochaine désolation de l'Empire.

Enfin les Méxicains, surtout ceux de *Tlascalla*, adoroient un Dieu, qui pendant son sejour en ce Monde avoit été grand Chasseur. On l'honoroit par une Chasse solemnelle, dont on voit ici la figure. Pendant que le Dieu étoit sur un Autel placé au sommet d'une montagne, autour de laquelle on avoit allumé plusieurs feux, les Chasseurs poursuivoient les bêtes sauvages, qui pour échapper à la violence des flames, se sauvoient vers le haut de la montagne. On les assommoit là devant l'Idole, & on lui sacrifioit le cœur de ces animaux. La Chasse finissoit par des chants d'allegresse & des cris de joie ; après quoi les Chasseurs ramenoient l'Idole en triomphe, & l'on achevoit de signaler par un festin solemnel la dévotion de cette journée. Pouvoit-on mieux honorer un Dieu Chasseur ?

Leurs Cérémonies *de* Paix *&* *de* Guerre, *& leurs* Hiéroglyphes.

(*a*) LES MARQUES de la dignité de l'Ambassadeur étoient une mante, ou cape de coton brodée d'une frange tressée avec des nœuds. Il portoit à la main droite une fléche fort large, les plumes en haut, & au bras gauche une coquille en maniére de bouclier. On jugeoit du sujet de l'Ambassade par les couleurs des plumes de la fléche. Les rouges annonçoient la guerre ; les blanches marquoient la paix. L'Ambassadeur devoit être respecté à la vûe de ces marques : mais il ne pouvoit s'écarter des chemins roiaux de la Province par où il passoit, à peine de perdre le droit de jurisdiction & de franchise.

Les Sacrificateurs annonçoient la guerre par le son d'un instrument, qu'ils appelloient la trompette sacrée, parce qu'il n'étoit permis qu'à eux de la sonner, pour animer le cœur des Soldats de la part des Dieux. Le son de l'instrument étoit composé de tons lamentables, propres à inspirer au Soldat une nouvelle férocité, en consacrant, dit le Traducteur de la *Conquête du Méxique*, le mépris de la vie par un motif de Religion. Le service des Troupes Méxicaines étoit exact, les Soldats obéissans. Nous ne donnons point ici le détail de leur maniére de combattre, puisqu'il ne s'y agit pas de Religion. Nous disons seulement, que c'étoit pour eux une plus grande action de valeur de faire des prisonniers, que de tuer leurs ennemis, (*b*) le plus brave étant celui qui amenoit le plus de victimes pour les Sacrifices.

Leur maniére d'ecrire consistoit en certaines peintures hiéroglyphiques, avec le secours desquelles ils rappelloient dans leur esprit le souvenir des evenemens mémorables ; car ils n'avoient pas comme nous l'usage des lettres. Ils peignoient les objets sur des toiles de coton preparées exprès pour le pinceau, ainsi qu'on l'a deja dit. A ces images ils ajoutoient des nombres, ou quelques autres signes, » avec (*c*) une » disposition si juste, que le nombre, le caractere & la figure s'entr'aidoient récipro- » quement à exprimer la pensée, & formoient un raisonnement entier. Cette inven- » tion subtile étoit semblable aux hiéroglyphes des Egyptiens. Les Mexicains prati- » quoient cette maniére d'ecrire avec tant d'habileté, qu'ils avoient des livres entiers » de ce style, où ils conservoient la mémoire de leurs antiquités, & donnoient à la » posterité les Annales de leurs Rois. « Ils conservoient aussi par ce moien les cérémonies de leur Religion. Ces derniers livres étoient gardés dans les Temples.

Les Princes Méxicains faisoient chanter dans ces Temples les exploits des grands hommes de la Nation, surtout les belles actions des Rois leurs Predecesseurs. On enseignoit aux enfans ces compositions Poëtiques, qui tenoient lieu d'histoire à ceux

(*a*) *Histoire de la Conquête du Méxique.*
(*b*) Ibid.
(*c*) Ibid.

qui n'avoient pas l'intelligence des Peintures & des Hiéroglyphes de leurs Annales. De cette manière ils apprenoient à connoître les avantages de la vertu militaire, dans un âge où ils n'étoient pas capables de la soutenir : mais c'étoit du moins un excellent préparatif à cette espéce de chef-d'œuvre militaire, qu'un guerrier novice étoit obligé de produire à sa premiere Campagne.

Leur Calendrier, &c.

» (*a*) Les Méxicains régloient leur Calendrier sur le mouvement du Soleil, dont » ils sçavoient prendre la hauteur & la déclinaison, qui leur donnoient les différences » du tems & des saisons. Leur année étoit de trois cens soixante-cinq jours : mais » ils la divisoient en dix-huit mois de vingt jours chacun ; ce qui faisoit le nombre » de trois cens soixante jours : les cinq qui restoient étoient comme intercalaires. On » les ajoutoit à la fin de l'année, afin qu'elle égalât le cours du Soleil. Cette maniére » de compter étoit la même que celle des Egyptiens. Les 12. mois de ceux-ci faisoient » 360. jours, auxquels ils en ajoutoient cinq intercalaires. Durant ces cinq jours que » les Méxicains croioient que leurs Ancêtres avoient laissés exprès comme vuides & hors » de compte, ils s'abandonnoient aux plaisirs de l'oisiveté, & ne songeoient qu'à per- » dre le plus agréablement qu'ils pouvoient ces restes du tems. Les Ouvriers cessoient » leur travail : on fermoit les boutiques : on ne plaidoit point aux Tribunaux : on ne » sacrifioit pas même dans les Temples. Ils se visitoient les uns les autres, & se don- » noient toute sorte de divertissemens, afin, disoient-ils, de se dédommager par avance » des chagrins & des miséres de l'année où ils alloient entrer. Elle commençoit au pre- » mier jour du Printems, & ne différoit de notre année solaire que de trois jours, » qu'ils ôtoient de notre mois de Février.

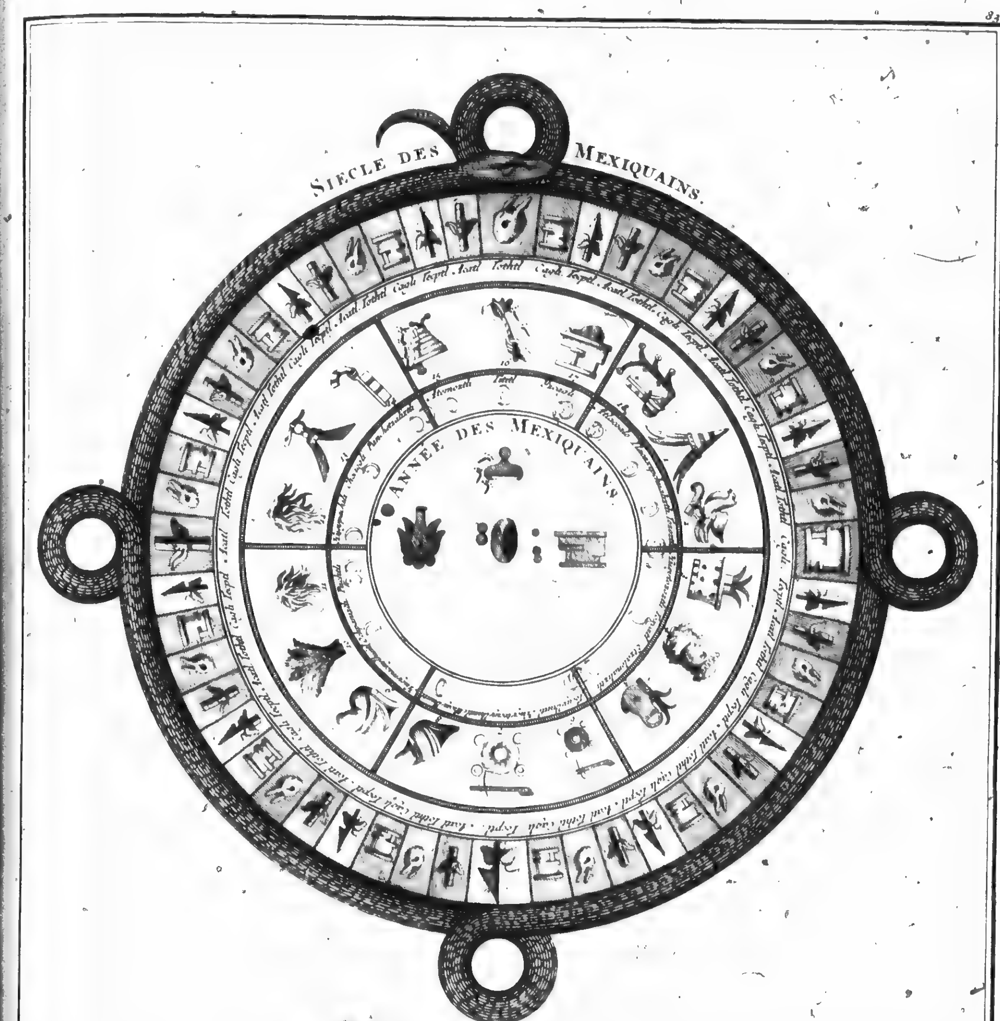
» Leurs semaines étoient de treize jours, avec des noms différens, qu'ils marquoient » sur leur Calendrier par diverses figures. Leur siécle étoit de quatre semaines d'années.

La révolution du siécle des Mexicains est expliquée au bas de la figure qui la représente. L'Auteur de cette explication dit la raison pour laquelle ils commençoient à compter leurs années du Midi. » Lorsqu'ils s'affligeoient & s'humilioient le dernier » jour de leur siécle, ils se mettoient à genoux sur le toit de leurs maisons, le visa- » ge tourné du côté de l'Orient, pour voir si le Soleil recommenceroit son cours, » ou si la fin du Monde étoit venue, & comme dans cette posture ils avoient le Midi » à leur main droite, ils en tiroient une conséquence, que la lumiere avoit commencé » de ce côté-là. Ils croioient aussi que l'Enfer étoit du côté du Nord, & qu'ainsi il » eût été ridicule que le Soleil eût commencé son cours de ce coté là.

(*b*) Comme ils avoient appris par tradition, ou autrement, que l'Univers doit périr, qu'ils s'imaginoient que sa destruction arriveroit à la fin de la révolution des quatre semaines d'années ; quand on étoit arrivé au dernier jour des cinquante-deux années, tout le monde se préparoit au bouleversement de la Nature. On voioit alors les Méxicains se disposer à la mort sans être malades. Ils cassoient toute leur vaisselle, comme leur devenant inutile. Ils éteignoient le feu ; couroient durant toute la nuit, comme des gens qui ont perdu l'esprit ; & personne n'osoit se reposer, jusqu'à ce qu'il eût sçû si l'on alloit tout de bon entrer dans la région des ténébres. Ils commençoient à respirer, lorsque le crépuscule reparoissoit à leurs yeux tournés sans relâche du côté de l'Orient ; & quand le Soleil se montroit, il étoit salué au son de tous leurs instrumens par des hymnes, & des chansons qui exprimoient les transports de leur joie. Les Mexicains se félicitoient alors les uns les autres, de ce que la durée du Monde étoit au moins assurée pour un autre siécle. Ils alloient aux Temples en rendre graces aux Dieux, & recevoir du feu nouveau de la main des Sacrificateurs. On allumoit ce feu nouveau devant les Autels par une violente agitation de deux morceaux de bois sec, qu'ils frottoient l'un contre l'autre ; après quoi chacun faisoit de nouvelles provisions de tout ce qui étoit nécessaire à sa subsistance, & l'on celebroit ce jour là par des réjouissances publiques. On ne voioit par la Ville que des danses & autres exercices d'agilité, consacrés au renouvellement du Siécle, de la même maniere, dit l'Auteur *de la Conquête du Méxique*, qu'en usoit Rome autrefois dans les Jeux séculaires, quoique le motif en fût différent. Il y a beaucoup d'apparence que les Mexicains avoient retenu de leurs Ancêtres l'idée de la fin du

(*a*) Ibid.
(*b*) *Histoire de la Conquête du Méxique. Purchas*, dans des extraits de quelques Auteurs Espagnols.

Monde



Les **MEXIQUAINS** *expliquoient leurs [illegible] és et donnoient une idée des choses sensibles par des Hieroglyphes, à la façon des Anciens Egyptiens. C'est de cette maniere que leur Siecle et leur année étoient representez. Une Roue peinte contenoit l'espace d'un Siecle distingué par années et chargé des evenemens memorables. Le Siecle étoit de 52 Années Solaires, chacune de 365 jours, 4 inductions de 13 Ans chacune formoient la division de la roue, et repondoient aux 4 parties du Monde de la maniere suivante.*

Un Serpent environnoit cette Roue, et marquoit par ses 4 noeuds les 4 divisions. L'Hieroglyphe de la premiere, qui marquoit le Midi, étoit un Lapin sur un fond bleu, que l'on appelloit **TOCHTLILA**, *de la seconde pour l'Orient, une canne sur un fond rouge, on l'apelloit* **ACATL**, *de la troisieme pour le Nord, une epée avec une pointe de pierre sur un fond jaune, on l'appelloit* **TECPATL**, *de la quatrieme pour l'Occident, une maison sur du verd, on l'apelloit* **CAGLI**. *Entre ces quatre divisions, il y en avoit douze petites dans lesquelles les quatre Hieroglyphes étoient distribués successivement en donnant à chacun sa valeur numerale jusqu'à 13 qui étoient le nombre d'années qui composoient l'induction; on faisoit la même chose dans la deuxieme induction avec les mêmes noms depuis un jusqu'à 13, dans la troisieme et dans la quatrieme jusqu'à ce que le Cercle de 52 Ans fût fini, de la maniere qui suit.*

o
o o
o o o
o o o o
o o o o o
o o o o o o
o o o o o o o
o o o o o o o o
o o o o o o o o o
o o o o o o o o o o
o o o o o o o o o o o
o o o o o o o o o o o o
o o o o o o o o o o o o o

On observoit cette maniere de compter par treize, non seulement dans les années, mais aussi dans les mois. Ils recommençoient lors qu'ils arrivoient à 13.

L'Année solaire étoit de 365 jours, et les Mois de 20. Leurs noms & leurs Hieroglyphes sont marquez dans la figure par 1 2 3 & ainsi de suite jusqu'à 18.

Pour faire l'Année complette de 365 jours les Mexiquains en ajoutoient 5 aux 18 mois de 20 jours chacun qui faisoient l'Année.

Cette Explication est tirée de GEMELLI CARERI, *Tom. VI de ses VOYAGES* [illegible]





Desolation des **MEXICAINS** *à la fin du* **SIECLE**.



Rejouïssances des **MEXICAINS**, *au commencement du* **SIECLE**.

Monde, & que ceux-ci l'avoient apportée avec eux d'Asie, où elle a été reçue de tout tems. Que l'Incrédule avance autant de systêmes qu'il pourra en imaginer, touchant les differences qui se rencontrent entre les hommes qui habitent differens Païs. Des traditions bien marquées, comme celles du déluge universel, de l'embrasement du Monde à la fin des Siécles, celle de l'immortalité de l'ame, & quelques autres qu'il seroit trop long de rapporter ici, mais qui se trouvent répanduës dans tout cet ouvrage, prouveront toujours aux personnes raisonnables, & cela sans les préjugés que les Esprits prétendus forts, mais qui dans le fond ne sont que ténébres & foiblesse, nous reprochent à tous propos, que tous les hommes, tant du Nouveau que de l'Ancien Monde, ont la même origine, & descendent de ce premier Pere à qui Dieu révéla des mystéres, que ni l'éloignement des tems, ni celui des lieux, n'ont jamais pû effacer de leur mémoire.

Il paroît aussi que ce Peuple avoit quelque connoissance de l'Astronomie, puisque les premiers Espagnols trouvérent dans la Province de *Jucatan* des Livres Méxicains, qui traitoient de cette matiere. Les Moines qui se connoissoient un peu mieux en Breviaires qu'en Astronomie, brulérent ces livres, dont les figures leur paroissoient autant d'évocations du Démon: perte considérable, puisque ces livres nous apprendroient les progrès de l'esprit humain, & nous auroient peut-être laissé entrevoir quelque conformité entre la maniere de procéder de ces Barbares, & celle qu'avoient emploiée les Chaldéens, les Egyptiens, & les autres Peuples polis de notre Continent.

Le Couronnement *de leurs* Rois, *&c.*

NOUS parlons ici de cette Cérémonie, parce qu'elle est mêlée avec la Religion. Les Empereurs, ou Rois du Mé[illegible], furent d'abord élus par la voix du Peuple ménagée cependant par les Nobles. Dans la suite ils furent élus par quatre Electeurs. On choisissoit les Rois jeunes & propres à la guerre: il falloit qu'ils donnassent des preuves de leur valeur militaire; & c'étoit pour cela qu'on ne les couronnoit pas immédiatement après l'Election. Le Prince nouvellement élu (*a*) » se trouvoit obligé » de sortir en Campagne à la tête des troupes; & d'emporter quelque victoire, ou » de conquérir quelque Province sur les ennemis de l'Empire, ou sur les rebelles, » avant que d'être couronné & de monter sur le Trone. Aussi-tôt que le mérite de » ses exploits l'avoit fait paroître digne de régner, il revenoit triomphant en la » Ville Capitale. Les Nobles, les Ministres & les Sacrificateurs l'accompagnoient » jusqu'au Temple du Dieu de la Guerre, où il descendoit de sa littiére; & après » les sacrifices les Princes Electeurs mettoient sur lui l'habit & le manteau Imperial. » Ils lui armoient la main droite d'une épée d'or garnie de pierres à fusil, qui étoit » la marque de la justice. Il recevoit de la main gauche un arc & des fleches, qui » désignoient le souverain commandement sur leurs Armées: alors le Roi de *Tezucco* » lui mettoit la Couronne sur la tête; ce qui étoit la fonction privilégiée du premier » Electeur. Un des principaux Magistrats faisoit ensuite un long discours, par lequel » il congratuloit le Prince au nom de l'Empire. Il y mêloit quelques instructions, » dans lesquelles il représentoit les soins & les obligations que la Couronne impose, » l'attention qu'il devoit avoir au bien & à l'avantage de ses Peuples, &c. «

Le Grand Prêtre revêtu de ses Ornemens pontificaux sacroit en quelque façon les Rois. Il leur donnoit l'Onction Roiale, & se servoit pour cet usage d'une liqueur, ou composition épaisse & noire comme de l'encre: mais on ignore de quoi elle étoit composée. Ce même Grand Prêtre bénissoit le Roi, & l'aspersoit quatre fois de suite avec un eau consacrée. Ensuite il lui mettoit sur la tête un capuchon, sur lequel on voioit peints des os & des têtes de morts, & sur le corps un vêtement noir, par dessus celui-ci un autre bleu, peint comme le capuchon. Tout cela se faisoit sans doute, pour lui apprendre que les Rois ne sont pas moins sujets aux Loix de la mort, que le plus misérable des hommes, & qu'il ne reste que des squélettes de ces grandeurs si exposées à l'envie des petits. On environnoit le nouveau Roi de certaines drogues propres, disoit on, à le garantir des maladies & des sortiléges: après cela il offroit de l'encens à *Vitzliputzli*, & le Grand Prêtre lui faisoit jurer qu'il maintiendroit la Religion de ses Ancêtres, qu'il observeroit les Loix & les Coutumes de l'Empire, & traiteroit ses sujets avec douceur & bonté. Il juroit encore, que tant qu'il régneroit, le Soleil donneroit sa lumiére, les pluies tomberoient à propos;

(*a*) *Histoire de la Conquête du Méxique.*

que les Rivières ne feroient point de ravages par leurs débordemens ; que les campagnes ne seroient point affligées par la stérilité, ni les hommes par les malignes influences du Soleil. » Ce pacte, dit l'Auteur de la *Conquête du Mexique*, a véritablement quelque chose de bisarre ; néanmoins on peut dire, que les sujets prétendoient par ce serment, engager leur Prince à régner avec tant de modération, qu'il n'attirât point de son chef la colere du Ciel, n'ignorant pas que les châtimens & les calamités publiques tombent souvent sur les Peuples, qui souffrent pour les crimes & pour les excès de leurs Rois. «

Leurs Cérémonies Nuptiales, *&* *leur* Divorce, *&c.*

Les Mariages se contractoient par l'autorité des Prêtres. On exprimoit dans un acte public les biens que la femme apportoit en dot ; & le mari étoit obligé de les restituer, en cas qu'ils vinssent à se separer. (a) Après qu'on s'étoit accordé sur les articles, les deux parties se rendoient au Temple, où un des Sacrificateurs examinoit leur volonté par des questions précises & destinées à cet usage. Il prenoit ensuite d'une main le voile de la femme & la mante du mari, & il les nouoit ensemble par un coin, afin de signifier le lien intérieur des volontés. Ils retournoient à leur maison avec cette espèce d'engagement, accompagnés du Sacrificateur qui les ramenoit chez eux liés de cette façon l'un à l'autre. Là par une imitation de ce que les Romains pratiquoient à l'egard des Dieux Lares, ils alloient visiter le foier, qui, selon leur imagination, étoit le Médiateur des différens entre les mariés. Chez les Romains, les conjoints s'approchoient du feu & de l'eau qu'ils trouvoient à l'entrée du logis. Les Epoux Méxicains faisoient sept fois de suite le tour du foier précédés par le Sacrificateur. D'autres disent que la femme seule faisoit cette cérémonie, qui étoit suivie de celle de s'asseoir, afin de recevoir également la chaleur du feu ; ce qui donnoit la dernière perfection au Mariage. Le marié avoit de son côté deux vieillards pour assistans ou témoins, & la mariée deux vieilles femmes.

L'Histoire Méxicaine representée en figures & Hiéroglyphes ajoute, qu'à l'entrée de la nuit une espece d'entremetteuse, accompagnée de quatre Matrones, armées chacune d'un flambeau, chargeoit la mariée sur son dos, & la portoit au logis du marié. Les parens de celui-ci, qui étoient allés au devant de sa future épouse, la conduisoient en un lieu où le marié l'attendoit, c'est là que s'achevoit le reste de la Cerémonie de la façon que nous venons de le dire. Le repas nuptial suivoit de près ; & quand on s'etoit suffisamment diverti à manger & à boire, les vieillards prenoient le marie à part & les vieilles la mariée, pour leur donner à chacun en particulier les conseils utiles & nécessaires en ce changement d'etat, & les moiens de s'acquitter exactement des devoirs, que prescrit la vocation à laquelle on est appelle par le Mariage. Les vieux & les vieilles s'etant retirés, les jeunes gens mettoient la derniere main à l'ouvrage.

Voilà ce qui se pratiquoit generalement chez les Mexicains : cependant quelques Provinces de l'Empire y ajoutoient ou en diminuoient selon les caprices de l'usage. A Tlascalla on rasoit la tête aux conjoints, comme pour leur apprendre, à ce qu'on dit, qu'il etoit tems de quitter les amusemens de l'enfance. Dans le Mechoacan la fiancee etoit obligee de tenir les yeux attaches sur le fiancé pendant le tems de la Ceremonie, sans quoi il manquoit un degre de perfection à l'hymen. Etoit-ce pour apprendre à la femme, qu'elle doit lire dans les yeux de son mari ses volontes, ses desirs, ses caprices ? Dans une autre Province de cet Empire on enlevoit le marié, pour faire accroire qu'on le forçoit au mariage ; ou peut être pour donner à entendre, que sans les loix de la nature & de la raison, qui forcent les hommes à perpetuer leur espece d'une maniere legitime, il ne se trouveroit point de mari ; que les hommes ne voudroient pas s'embarrasser des soins d'une famille, & prefereroient une longue suite de bâtards, qui vivroient à l'avanture, aux belles recoltes que donne l'hymen apres un travail de plusieurs annees. Dans la Province de *Panuco* les maris achetoient les femmes (c'est en quelque façon donner leur dot) pour un arc, deux fleches & un filet. Apres le mariage, le beau pere passoit la premiere annee sans dire un seul mot à son gendre ; & celui ci, dès qu'il etoit devenu pere, en passoit deux sans s'approcher de sa femme. Dans les vingt premiers jours de leurs mariages, les *Ma-*

(a) *Histoire de la Conquête du Mexique.*



MARIAGE des MEXICAINS.



CEREMONIES que les MEXICAINS pratiquent à l'égard de leurs ENFANS.

cateca
ſoien
& le
manc
voir
que
qui s
relle
circo
dent
s'éca
Le
» ten
» cor
» les
» ſur
» que
» Peu
» de
» ſen
les ſo

L

O
tres,
peinc
une
parti
moni
toit
me,
avec
l'eau
eſpéc
conc
L'
ſant
prép
geoit
de tr
ſance
Prêt
aux
s'il é
ſtrui
Le
l'âge
rien
levoi
des
çoit
oiſive
cieux
ſéver
veni
reite

catecas, autres sujets des Mexicains, jeûnoient, prioient leurs Dieux, leur sacrifioient; & par un motif de pénitence se tiroient du sang, en frotoient la bouche & le visage de leurs Idoles. Pourquoi cette dévotion bisarre, en un tems qui ne demande que la joie & le badinage? Etoit-ce la crainte qui l'excitoit? Etoit-ce le devoir? Il est probable que la crainte y avoit beaucoup de part: mais quelque beau que pût être le motif de cette coutume, nous prendrions pour lunatique l'époux qui s'aviseroit de jeûner & de prier Dieu en ces premiers jours consacrés si naturellement à la joie; & comme après tout, c'est le devoir de la raison d'assortir les circonstances de la vie humaine, & de proportionner les unes aux autres, il est évident que celui qui prie Dieu, lorsque la conjoncture l'appelle à toute autre chose, s'écarte en quelque maniére de cette juste proportion.

Le divorce étoit fréquent au Mexique. » Il suffisoit pour le faire, que le consentement fût réciproque; & ce procès n'alloit point jusqu'aux Juges. Ceux qui en connoissoient, le décidoient sur le champ. La femme retenoit les filles, & le mari les garçons: mais du moment que le mariage étoit ainsi rompu, il étoit défendu sur peine de la vie, de se réunir; & le péril de la rechute étoit l'unique reméde, que les loix eussent imaginé contre le divorce, où l'inconstance naturelle de ces Peuples les portoit aisément. Ils se faisoient un point d'honneur de la chasteté de leurs femmes; & malgré le débordement qui les entraînoit dans le vice de la sensualité, on châtioit un (a) adultére du dernier supplice; » mais on permettoit les femmes publiques & les Maisons de débauche.

Les Cérémonies *pratiquées à la* Naissance *de leurs* Enfans, *&* l'Education *qu'ils leur donnoient.*

ON PORTOIT avec solemnité au Temple les enfans nouveaux nés; & les Prêtres, en les recevant, leur faisoient certaines exhortations sur les miséres & sur les peines où l'on est engagé en naissant. Si les enfans étoient Nobles, on leur mettoit une épée à la main droite, & à la gauche un bouclier, que les Prêtres conservoient particuliérement pour cet usage. S'ils venoient d'artisans, on faisoit la même cérémonie avec quelques outils ou instrumens méchaniques. Après cela le Prêtre portoit l'enfant auprès de l'Autel, quelques-uns disent qu'il le mettoit sur l'Autel même, où il lui tiroit quelques goutes de sang des oreilles & des parties naturelles avec une épine de Manghey, ou avec une lancette de pierre. Ensuite il jettoit de l'eau sur l'enfant, ou même il le baignoit, en faisant quelques imprécations. Cette espéce de circoncision, & l'ablution qui la suivoit, imitoient en quelque façon la circoncision des Juifs & le batême des Chrétiens.

L'*Histoire du Mexique représentée* par figures dit que la sage-femme prenant l'enfant quatre jours après sa naissance, le portoit tout nud dans la cour, où l'on avoit préparé du jonc sur lequel on mettoit un vase rempli d'eau. La sage-femme plongeoit le petit enfant dans ce vase; & lorsque l'ablution étoit finie, trois petits garçons de trois ans prononçoient tout haut le nom de l'enfant. Vingt jours après la naissance, le pere & la mere portoient leur enfant au Temple, & le présentoient au Prêtre avec une offrande. Dès-lors on l'engageoit à la profession qui plaisoit le mieux aux parens. S'il étoit destiné à la Prêtrise, on le remettoit à quinze ans aux Prêtres; s'il étoit appellé à la guerre, on le délivroit au même âge à celui qui avoit le soin d'instruire la jeunesse dans l'Art militaire. En ce dernier cas l'offrande lui étoit donnée.

Les parens de l'Enfant se mêloient de son éducation jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de quinze ans. Il paroît qu'elle étoit assez sévere, & que l'on ne négligeoit rien pour empêcher le libertinage de la jeunesse. Dès la plus tendre enfance on l'élevoit à la sobrieté, & l'on augmentoit d'année en année la dose de sa nourriture, avec des précautions si judicieuses, qu'on ne sçauroit assez les louer. A quatre ans on exerçoit les enfans aux choses proportionnées à leur âge: dès-lors on empêchoit cette oisiveté si connue chez nous, & néanmoins si funeste, qu'elle rend les hommes vicieux & misérables jusqu'à la fin de leurs jours. On ne commençoit à les châtier avec séverité, que lorsque la raison commençoit à se developper: mais avant que d'en venir à la voie du châtiment, les menaces & les représentations étoient long-tems réiterées, afin de donner lieu à la réflexion de l'enfant, & la liberté d'agir à la pru-

(a) On lapidoit les deux Adulteres. Voi. l'*Histoire du Mexique* représentée par figures.

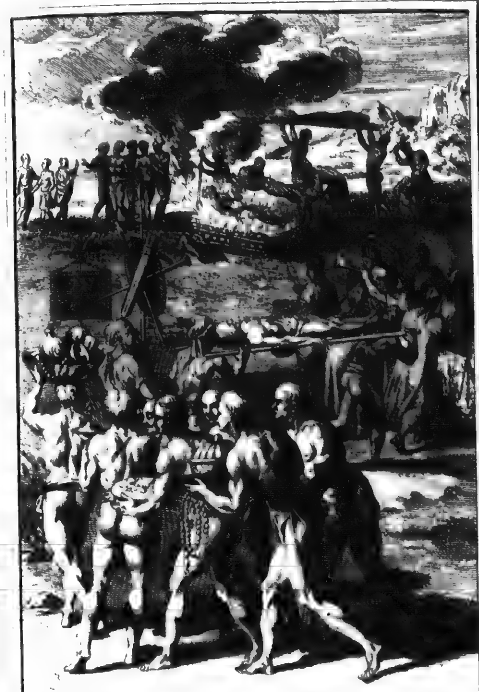
dence de ceux qui ont le droit de le corriger. A neuf ans on châtioit rigoureusement l'enfant revêche ou rebelle. On le dépouilloit tout nud ; & après lui avoir lié pieds & mains, on le piquoit par tout le corps avec des pointes de *Manghey*. Les filles étoient un peu moins rigoureusement châtiées. On frappoit du bâton l'enfant âgé de dix ans : on fumoit au nés de celui d'onze de l'*Axi* sec, ce qui lui causoit une douleur insupportable ; & si la violence de ces châtimens n'étoit pas capable de le corriger, on le portoit pieds & poins liés en un lieu sale & humide, où l'on le laissoit toute la journée exposé aux injures de l'air & à l'ardeur du Soleil. Enfin à l'âge de quinze ans le jeune homme étoit remis aux soins du Prêtre, ou de celui qui avoit la commission d'instruire la jeunesse en la Discipline militaire. Ceux-ci châtioient la jeunesse à proportion des fautes, que l'on peut commettre à un âge le plus fragile de la vie, où les passions abandonnées à elles-mêmes prennent ordinairement un cours, qui peut bien cesser avec les facultés des sens, mais qui laisse toujours la même activité à l'esprit. On punissoit de mort les jeunes gens qui s'enivroient : mais l'ivresse étoit permise aux Vieillards.

Pour donner une idée des exercices auxquels on occupoit la jeunesse dans les Ecoles & les Séminaires, nous copierons ce que l'Auteur de l'*Histoire de la Conquête du Méxique* en a écrit. » Ils avoient, dit-il, des Ecoles publiques, où l'on enseignoit » aux enfans du Peuple ce qu'ils devoient sçavoir, & d'autres Colléges ou Séminaires » bien plus considérés, où on élevoit les enfans des Nobles depuis leur plus tendre » jeunesse, jusqu'à ce qu'ils fussent capables de faire leur fortune, ou de suivre leur » inclination. On trouvoit dans ces Colléges des Maîtres pour les exercices de » l'enfance, d'autres pour ceux de l'adolescence, & d'autres enfin pour la jeunesse. » Les Maîtres avoient l'autorité & la considération des Ministres du Prince ; & » c'étoit avec justice, puisqu'ils enseignoient les fondemens de ces exercices, qui » devoient un jour tourner à l'avantage de la République. On commençoit par ap- » prendre aux enfans à déchifrer les caracteres, & les figures dont ils composoient » leurs écrits ; & on exerçoit leur mémoire, en leur faisant retenir toutes les chansons » historiques, qui contenoient les grandes actions de leurs Ancêtres, & les louanges » de leurs Dieux. Ils passoient de là à une autre classe, où on leur enseignoit la mo- » destie, la civilité, & selon quelques Auteurs, jusqu'à une maniere réglée de mar- » cher & d'agir. Les Maîtres de cette classe étoient plus qualifiés que les premiers, » parce que leur emploi s'appliquoit aux inclinations d'un âge, qui souffre qu'on » corrige ses défauts, & qu'on émousse ses passions. En même tems que leur esprit » s'éclairoit dans cette épreuve d'obéïssance, leur corps se fortifioit, & ils passoient » à la troisiéme classe, où ils se rendoient adroits aux exercices les plus violens. C'est » où ils éprouvoient leurs forces à lever des fardeaux & à lutter ; où ils se faisoient des » défis au saut ou à la course ; & où ils apprenoient à manier les armes, à escrimer » de l'epée ou de la massue, à lancer le dart, & à tirer de l'arc avec force & justesse. » On leur faisoit souffrir la faim & la soif. Ils avoient des tems destinés à résister aux » injures de l'air & des saisons, jusqu'à ce qu'ils retournassent habiles & entendus » dans la maison de leurs peres, afin d'être appliqués, suivant la connoissance que » leurs Maîtres donnoient de leurs inclinations, aux emplois de la Paix, ou de la » Guerre, ou de la Religion. La Noblesse avoit le choix de l'une de ces trois Profes- » sions également considerées, quoique la Guerre l'emportât, parce qu'on y élevoit » davantage sa fortune.

» Il y avoit aussi d'autres Colleges de Matrones dévouées au service des Temples, » où on élevoit les filles de qualité. On les mettoit dès leur tendre jeunesse entre les » mains de ces Matrones, qui les tenoient sous une étroite cloture, jusqu'à ce qu'el- » les en sortissent, pour être établies avec l'approbation de leurs parens & la permission » de l'Empereur, étant très adroites à tous les Ouvrages qui donnent de la réputation » aux femmes.

» Ceux que l'inclination portoit à la Guerre, passoient, au sortir des Séminaires, » par la rigueur d'un autre examen fort remarquable. Leurs peres les envoioient à » l'armée, afin qu'ils apprissent ce qu'ils avoient à souffrir en Campagne, & qu'ils con- » nussent à l'épreuve, à quoi ils s'engageoient avant que de prendre le rang de soldats » Ils n'avoient point alors d'autre emploi que celui de *Tamene*, ou de porte-faix, » portant leur bagage sur l'épaule entre les autres, afin de mortifier leur orgueil, & » de les accoutumer à la fatigue.

» Celui d'entre ces apprentis qui changeoit de couleur à la vûe de l'ennemi, ou qui » ne se signaloit pas par quelque action de valeur, n'étoit point reçu dans les troupes : » c'est pourquoi ils tiroient des services considerables de ces Novices durant le tems

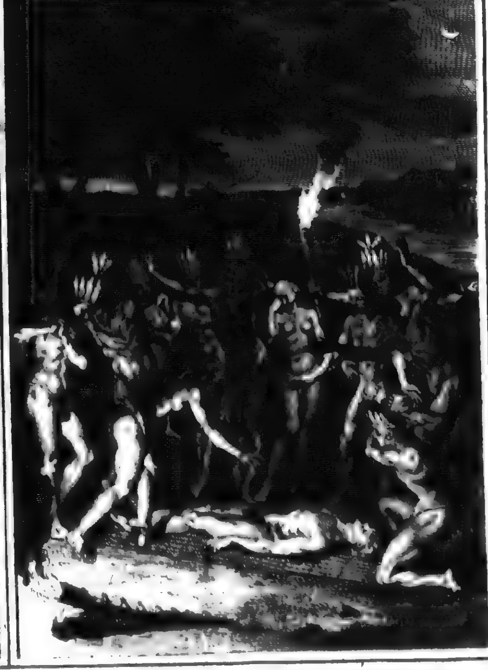


CONVOI funebre des **MEXIQUAINS**.

PRESENS *que les* **MEXIQUAINS** *font a leurs morts*.



Les Habitans de **VENEZUELA** *boivent les cendres de leurs* **CACIQUES** *apres avoir brulé leurs corps*.



Les Habitans de **VENEZUELA** *pleurent sur le corps de leurs* **CACIQUES**.

» de
» s
port
ce q
est-
des
& d
blab
élev
rêts
aux
& le
de c
don
guér
quar
L
Il se
siste
des
noie
cipa
les a
» l'a
» co

L
com
près
siés
les A
vert
plus
& a
rain
genr
sonr
que
ne l
sieur
ont
logi
sept
Mé
L
Prê
mai
fois
les.
Ten
juge
faite
être
rer
corp

» d[illegible]r épreuve, parce que chacun cherchoit à se distinguer par quelque exploit, en » s[illegible]nt tête baissée dans les plus grands périls. «

On peut remarquer dans cette maniére d'élever les jeunes gens beaucoup de rapport à celle des anciens Grecs. Elle n'est pas dans nos principes : mais si l'on excepte ce que la Religion Chrétienne rectifie par sa Morale, notre méthode de les élever est-elle beaucoup meilleure, & les peres Européens peuvent-ils se flatter de former des esprits plus justes, & plus utiles à la République, des cœurs moins corrompus, & des génies ~~plus~~ élevés ? Donnent-ils à l'Etat un grand nombre de Citoiens semblables à ces Grecs & à ces Romains si vaillans & si magnanimes, que l'on avoit elevés à mépriser les périls & leurs intérêts particuliers, lorsqu'il s'agissoit des intérêts de leur Patrie ? Il s'en faut beaucoup que nous n'élevions les enfans à la fatigue & aux travaux qui, en même tems qu'ils endurcissent le corps, fortifient les organes & les ressorts par le moien desquels notre esprit agit. Nous faisons en général fort peu de cas de ce qui accoutume le corps à la fatigue ; & pour ce qui regarde l'esprit, on donne ordinairement à la jeunesse des idées vagues de ses devoirs, ce qui ne la rend guéres capable de résister aux faux principes dont on est, pour ainsi dire, environné, quand on entre dans le Monde.

Les jeux de cette jeunesse Méxicaine étoient en quelque façon mêlés à la Religion. Il semble que ces Peuples crussent, que les plaisirs ne pouvoient honnêtement subsister sans elle. On se divertissoit près des Temples ; & les Prêtres etoient les juges des exercices des jeunes gens. Ils décidoient des differens qui y survenoient, & donnoient les prix à ceux qui les méritoient. La Balle ou la pelotte étoit un de leurs principaux divertissemens, où la victoire se disputoit avec plus de solemnité qu'en tous les autres exercices ; » (a) car les Prêtres y assistoient avec le Dieu de la balle, & après » l'avoir placé à son aise, ils conjuroient le tripot par certaines cérémonies, afin de » corriger les hazards du jeu, & de rendre la fortune égale entre les joueurs. «

Leurs Cérémonies Funébres, *&c.*

LES MEXICAINS croioient l'immortalité de l'ame, & reconnoissoient des récompenses & des peines dans l'éternité. (b) Ils plaçoient le séjour des bienheureux près du Soleil : mais ceux qui étoient morts à la Guerre, & ceux que l'on avoit sacrifiés aux Dieux occupoient les premieres places. Prévenus comme l'étoient autrefois les Anciens, & principalement les Grecs, que la vertu militaire étoit la premiére des vertus, & persuadés en même tems que l'immolation des hommes étoit l'action la plus éclatante de la Religion, il n'est pas étonnant qu'ils attribuassent à leurs Héros, & aux hommes qui se laissoient égorger pour plaire aux Dieux, une félicité souveraine. Ils assignoient en l'autre Monde differens lieux aux Ames, selon le divers genre de mort : par exemple, les enfans morts-nés ne sejournoient pas avec les personnes qui étoient mortes de vieillesse, ni ceux qui mouroient de maladie avec ceux que l'on faisoit mourir pour leurs crimes ; parmi ces derniers même les parricides ne logeoient pas avec les autres meurtriers. Ils établissoient, comme on voit, plusieurs classes de châtimens, & sans doute plusieurs degrés de récompenses. Ceux qui ont lu le sixiéme Livre de l'Eneïde, dans lequel Virgile a fait entrer toute la Mythologie des Grecs sur ce sujet, n'ignorent pas qu'il a partagé le séjour des Ombres en sept demeures differentes ; ce qui, comme on voit, approche assez de l'idée des Méxiquains.

Les obséques, & toutes les Cérémonies funébres étoient du département de la Prêtrise. On enterroit ordinairement les morts dans leurs jardins, ou dans leurs maisons ; & la cour etoit l'endroit du logis que l'on choisissoit pour cela. Quelquefois on alloit enterrer les morts dans les mêmes endroits, où l'on sacrifioit aux Idoles. Enfin on les bruloit souvent ; après quoi l'on ensevelissoit leurs cendres dans les Temples, & avec elles les cendres des meubles, des utensiles, & de tout ce que l'on jugeoit devoir leur être necessaire en l'autre vie. On chantoit aux funérailles ; on faisoit même des festins en cette occasion ; usage qui, tout ridicule qu'il est, n'a pû être encore aboli parmi quelques Nations Chretiennes. Sur tout la maniere d'enterrer les grands Seigneurs etoit extrémement superbe : on portoit aux Temples leurs corps avec pompe, & accompagnés d'un grand cortége. (c) Les Prêtres venoient

(a) *Histoire de la Conquête du Méxique.*
(b) Ecrivains Espagnols cites par *Purch.*
(c) *Histoire de la Conquête du Méxique.*

au-devant avec leurs brasiers de copal, chantant d'un ton mélancolique des hymnes funébres, accompagnés du son lugubre & enroué de quelques flutes. Les Grecs, & les Asiatiques avant eux, avoient de ces sortes de flutes, desquelles on ne tiroit que des sons tristes & lugubres. Ils élevoient à diverses fois le corps en haut, durant qu'on sacrifioit ceux qui étoient destinés à servir ces morts distingués. On faisoit mourir leurs Domestiques, afin qu'ils tinssent compagnie à leurs Maîtres. On sacrifioit même le Prêtre, ou le Chapelain de ce grand Seigneur : ses boufons faisoient aussi le voiage avec lui, pour le divertir en chemin. C'étoit une marque d'amour exquis, mais ordinaire aux femmes légitimes, de célébrer par leur mort les funérailles de leurs maris. On enterroit avec ces morts beaucoup d'or & d'argent, pour faire les frais du voiage, qu'ils croioient long & fâcheux. Le Peuple imitoit les Grands à proportion de ses facultés. Les amis venoient faire des présens aux défunts, & leur parloient, comme s'ils eussent été vivans : soit qu'on brulât les Morts, ou qu'on les ensévelît, on pratiquoit toujours les mêmes cérémonies. N'oublions pas que l'on portoit les Armoiries & les marques d'honneur du défunt, s'il étoit de qualité ; & que le Prêtre qui faisoit l'Office mortuaire, étoit revêtu de celles de l'Idole que le Noble représentoit. Les obséques duroient dix jours.

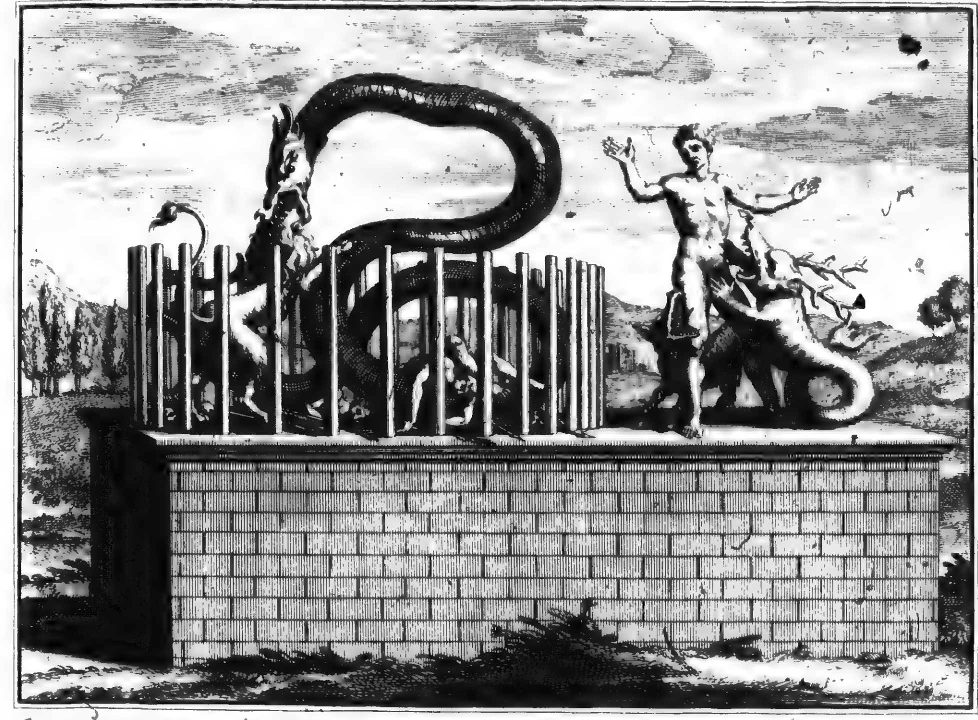
Les Cérémonies *qu'ils pratiquoient à la* Mort *de leurs* Empereurs.

(*a*) L'ORGUEIL & la vanité faisoient chez les Mexicains, comme chez le reste des hommes, un dernier effort à la mort du Prince. Si un mourant reconnoît de bonne foi à sa derniére heure le néant des grandeurs humaines, il n'en est pas toujours de même de ceux qui restent après lui. Divers intérêts, faux ou véritables, les obligent à étouffer des idées, dont ils sentiront tôt ou tard la force.

Lorsque l'Empereur étoit malade, on mettoit un masque sur la face des Idoles, & on ne l'ôtoit plus que le Prince ne fût ou mort ou guéri. S'il mouroit, on publioit sa mort, & un ordre pour le pleurer dans toute l'étendue de ses Etats. Toute la Noblesse étoit invitée à ses funérailles. Les quatre premiéres nuits d'après la mort, on faisoit garde autour du corps de l'Empereur : après cela on le lavoit ; on prenoit un toupet de ses cheveux, que l'on conservoit comme une Relique, parce que, selon les Mexicains, ce toupet représentoit l'ame. On lui mettoit une émeraude dans la bouche ; on l'enveloppoit dans dix-sept mantes d'un travail exquis : sur la derniére de ces mantes on voioit l'Image de la Divinité, qui avoit été particuliérement l'objet de la dévotion du Souverain. On lui mettoit un masque sur le visage ; & on le portoit ainsi dans le Temple de cette Idole. Le Clergé du Temple le recevoit à la porte, en chantant à la Mexicaine l'Office des Morts. Ensuite le Grand Prêtre prononçoit quelques paroles, & l'on jettoit le corps dans le feu avec tout ce qui lui étoit destiné. On étrangloit un chien, qui devoit être son guide en l'autre Monde ; & on lui sacrifioit plusieurs jours de suite un grand nombre d'esclaves & d'autres gens, pour l'aller servir. Enfin on enfermoit les cendres & le toupet de cheveux en un cercueil orné par dedans de toute sorte de peintures d'Idoles ; & sur le cercueil on mettoit l'image du Prince défunt. Tel étoit le dernier acte d'une cérémonie, où tout ce que l'homme voit de plus éclatant va se perdre parmi les vers & la pourriture.

Les Rois de Méchoacan étoient à peu près ensévelis avec le même appareil. La Planche représente ici, outre les Cérémonies funebres des Mexicains, celles de *Venezuela*, sur lesquelles il n'y a rien à dire de particulier.

(*a*) *Purchas.*



IDOLES de CAMPÊCHE et de IUCATAN.



IDOLES de TABASCO.

R

LES
aill
Idoles d
donne p
» y renc
» ajoute
» il y a
» leur a
On v
haut d'
homme
On voic
rante-sep
derniére
çon par
têtes de
bien êtr
Les P
apprend
nies prat
chez ce
pouvoie
sur ce q
passa da
L'Isle
» roient
» archit
» affreu
rendoit
l'Idole,
autres f
dit-on,
Dans
En tem
crifioit
réiteroi
sions,
racle. L
dans l'
Les
la figur
ouvert
tout fa
la figur
un refe
paroisso
du cœu
jettoit

(*a*)
(*b*)

CHAPITRE IX.

Religion *des* Peuples *de* Campéche, Jucatan, Tabasco, Cozumel, *&c.*

LES Divinités que la figure présente ici étoient adorées à *Campéche*, & peut-être ailleurs. Les Peuples de la Côte Orientale du Méxique alloient sacrifier aux Idoles dans l'Isle *des Sacrifices*. L'Auteur de l'*Histoire de la Conquête du Méxique* ne donne pas la description de cette Isle : il se contente de dire, » que les Espagnols » y rencontrérent des Idoles de différentes figures, & toutes horribles. Elles étoient, » ajoute-t'il, posées sur des Autels où l'on montoit par des dégrés, proche desquels » il y avoit six ou sept corps humains immolés depuis peu, & mis en quartiers, après » leur avoir arraché les entrailles. «

On voioit autrefois à Campéche un théatre quarré, bâti de terre & de pierres, haut d'environ quatre coudées. Il y avoit sur ce théatre la figure en marbre d'un homme, que deux animaux de forme extraordinaire sembloient vouloir déchirer. On voioit aussi tout proche de cette figure la représentation d'un serpent de quarante-sept pieds de longueur, gros à proportion, qui engloutissoit un lion. Ces deux dernieres figures étoient de marbre comme les autres, & renfermées en quelque façon par des palissades. On voioit sur le pavé des arcs & des fléches, des os & des têtes de morts. C'est (*a*) tout ce qu'on nous apprend de ces figures, qui pouvoient bien être mystérieuses.

Les Peuples de Jucatan avoient aussi une espéce de Circoncision : mais on ne nous apprend pas si elle étoit différente de ce qui a été rapporté, en parlant des Cérémonies pratiquées par les Méxicains à la naissance de leurs enfans. On trouva des Croix chez ces mêmes Peuples : il seroit difficile de deviner l'usage que ces Idolâtres en pouvoient faire, & quelle en étoit l'origine ; car on ne sçauroit faire aucun fond sur ce qu'ils dirent aux Espagnols, *qu'autrefois un personnage plus beau que le Soleil passa dans cette Province, & laissa aux habitans ce monument de son passage.*

L'Isle de *Cozumel* portoit, (*b*) dit-on, le nom de l'Idole que les habitans ado- » roient. Le Temple de cette Idole étoit de figure quarrée, bâti de pierres, & d'une » architecture passable. L'Idole avoit la figure d'homme, mais d'un air terrible & » affreux. « On avoit ménagé derriére l'Idole une fausse porte, par laquelle le Prêtre rendoit les Oracles sans être apperçu ; & ceux qui venoient adresser leurs vœux à l'Idole, s'imaginoient bonnement qu'elle leur répondoit. (*c*) On y voioit quelques autres figures de marbre & de terre, qui ressembloient à des ours. Ces Dieux étoient, dit-on, les Divinités domestiques, ou les *Lares* des habitans.

Dans cette même Isle, le Dieu de la pluie étoit adoré sous la forme de la Croix. En tems de sécheresse, on alloit en procession la prier de faire pleuvoir. On lui sacrifioit des cailles ; on lui offroit des parfums exquis ; on l'arrosoit d'eau ; & l'on réiteroit sans doute si long-tems & si souvent les offrandes, les prieres & les aspersions, qu'enfin les nuages avoient le loisir de se former. Il pleuvoit : voilà le miracle. Les Romains avoient aussi leur Jupiter *Pluvius*, dont on trouve la figure (*d*) dans l'Antiquité expliquée.

Les Idoles de *Tabasco*, & les sacrifices qu'on leur faisoit, sont représentés dans la figure que l'on place ici. On arrachoit le cœur aux victimes, après leur avoir ouvert l'estomac. Ensuite on posoit, ou, pour mieux dire, on enchâssoit le corps tout sanglant de la victime dans un creux, pratiqué à l'endroit du col du lion que la figure représente. Le sang de celui qu'on avoit sacrifié de la sorte tomboit dans un reservoir de pierre, au bord duquel on voioit une figure humaine de pierre, qui paroissoit regarder avec attention le sang de la victime immolée. Pour ce qui est du cœur que le Sacrificateur lui arrachoit, il en frottoit la face de son Idole, & le jettoit ensuite dans un feu allumé exprès.

(*a*) *Purchas.*
(*b*) *Histoire de la Conquête du Méxique.*
(*c*) *Purc*[illegible]
(*d*) Tom[illegible]

CHAPITRE X.

Religion *des* Peuples *de* Nicaragua.

CES Peuples, qui adoroient le Soleil & plusieurs autres Divinités, sacrifioient des hommes à la maniére de leurs voisins. Entre leurs Prêtres il y en avoit que l'on pouvoit regarder comme des Confesseurs, puisqu'ils étoient destinés à recevoir les confessions, & ordonner les pénitences. Ils indiquoient aussi les Fêtes & les autres solemnités. Ils prescrivoient la forme des Sacrifices; donnoient le formulaire des prieres, &c. Ces Prêtres observoient le Célibat.

A l'égard des Sacrifices, voici ce qu'ils pratiquoient de plus remarquable. Le Sacrificateur tournoit trois fois autour de la victime, qui étoit un prisonnier de guerre, en chantant d'un ton lamentable. Ensuite il lui ouvroit l'estomac: de son sang il s'en frottoit le visage, & partageoit le corps, après en avoir tiré le cœur. Le Sacrificateur donnoit ce cœur au Grand Prêtre, les pieds & les mains de la victime au Roi, & le reste au Peuple. La tête étoit mise sur un poteau, qui portoit le nom de la Province avec laquelle on étoit en guerre, & de laquelle le prisonnier sacrifié étoit originaire. Souvent on sacrifioit sous ces poteaux des enfans, même des hommes du Païs: mais avant que de les immoler, il falloit les acheter; & il étoit permis à un Pere de vendre son enfant pour cette cruelle cérémonie. Ceux qui avoient le bonheur d'être sacrifiés de la sorte, jouissoient des privileges de l'Apothéose. Ils passoient, dit-on, de cette vie mortelle à l'immortelle. Toutes ces cérémonies étoient accompagnées de prieres, de vœux, de retours sinceres aux Dieux, & de Processions à leur honneur. Les Prêtres y assistoient en mantes de coton qui descendoient jusques sur les jambes: les Séculiers portoient des banniéres, où ils représentoient à leur mode les Images des Dieux pour lesquels ils avoient de la dévotion; les jeunes gens s'y trouvoient avec l'arc & la fleche à la main. A la tête des Dévots marchoit le Grand Prêtre, portant l'Image d'une Divinité du Païs au bout d'une lance. Les Prêtres alloient chantant, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à l'endroit où l'Idole devoit faire halte. Alors on jonchoit de toutes sortes de fleurs la place où elle étoit posée. On cessoit le chant: le Grand Prêtre se tiroit du sang de quelque partie de son corps à l'honneur du Dieu: ceux qui assistoient à la procession l'imitoient; les uns se seignoient à la langue, les autres aux oreilles, d'autres beaucoup plus bas. Mais quelle que fût la partie qui souffroit l'opération, le sang qui en couloit servoit à colorer le visage de l'Idole. Pendant ces actes de dévotion, les jeunes gens dansoient & se réjouissoient. Quelquefois on consacroit le maïz en ces Processions.

La consécration qui servoit à le sanctifier est assez extraordinaire. Ils l'arrosoient d'un sang, dont la proprieté n'est pas d'inspirer aux hommes des œuvres de sainteté. La Consécration étoit suivie de la manducation.

Les Temples de ces Peuples sont bas, & les appartemens en sont obscurs. (a) En face d'un de ces Temples on voioit le grand Autel. C'étoit là que le Sacrificateur faisoit au Peuple une exhortation, qui servoit de préliminaire au sacrifice.

Leurs Cérémonies Nuptiales.

QUOIQUE la Polygamie leur soit permise, ils n'ont cependant qu'une épouse légitime. Le Prêtre prend le fiancé & la fiancée par le petit doigt, & les conduit dans une chambre près d'un feu allumé pour cette Cérémonie. Là il les instruit particuliérement de leur devoir, & de tout ce qu'il croit necessaire en ce passage d'une condition à l'autre, beaucoup plus perilleux à la vérité pour nous, que pour les maris du Nouveau Monde. Dès que le feu est éteint, l'époux & l'épouse sont censés mari & femme: mais si celle-ci prise de bonne foi pour vierge se trouve toute autre à l'examen, le mari la répudie sans autre façon, à moins qu'il ne veuille bien s'en rapporter à son Cacique, & lui remettre la vérification de la virginité de cette Novice. Le divorce est la seule peine qui soit imposée à celle qui viole la fidelité con-

(a) P. Martyr. *Decad. de Reb*, &c.

jugale

jugale, & pour punition on lui défend le mariage. En certaines fêtes de l'année, le mari accorde à sa femme la permission de lui donner un substitut, se soumettant ainsi, par la force de la coutume, à entrer dans une confrérie qui n'est partout que trop nombreuse. Après cela quelque atteinte que souffre l'hymen, les Indiens trop complaisans peuvent à juste titre s'approprier ces vers :

Maris, c'est la plus sure route
De ne voir goute,
Ou bien d'en faire le semblant.

On rapporte qu'en ce Païs là les parens de la femme adultére sont deshonorés; que celui qui viole une fille est fait esclave, ou condamné à paier sa dot; que l'esclave qui a commerce avec la fille de son Maître est enterré vif avec elle; & que pour prévenir tous ces accidens, il y a des maisons de joie. Ajoutons qu'il y a beaucoup de contradictions en tous ces usages: mais l'homme est-il autre chose qu'une contradiction perpétuelle.

Le Lecteur remarquera, que nous avons parlé des coutumes de ces Peuples comme si elles subsistoient actuellement. Cependant il y a grande apparence que si elles subsistent, ce n'est plus que chez un petit nombre d'Indiens, renfermés dans les bois ou dans les montagnes. Le Christianisme les a généralement abolies, dans tous les endroits où il a été reçû.

CHAPITRE XI.

Religion *des* Peuples *de* Darien, *de* Panama, *de la* Nouvelle Grenade, *&* *de* Cumane.

ON assure que les Indiens de la Province de Darien n'ont ni Temple, ni Autel, ni autres marques extérieures de Religion: (*a*) cependant ils croient qu'il y a un Dieu au Ciel; & ce Dieu est le Soleil mari de la Lune. Ils adorent également l'un & l'autre. Pour ce qui est du mauvais Principe, ils le craignent à cause qu'il leur fait du mal, & l'adorent afin qu'il leur fasse du bien. Ils lui présentent des fleurs & des fruits, des parfums & du maïz. A l'égard de ses fréquentes apparitions, on peut croire, sans faire tort à son jugement, que c'est souvent l'effet de leur imagination, peut-être de leur mélancolie, peut-être aussi des tromperies de leurs Prêtres. Ceux-ci joignent à la Prêtrise la Médecine & la Politique. N'oublions pas qu'ils sont encore les Ministres de la guerre.

(*b*) Les prétendues conjurations magiques de ces Prêtres se font en secret. Beaucoup de cris & de contorsions, des grimaces & des hurlemens qui n'ont rien de commun, persuadent bien-tôt le mystére à des Peuples aussi ignorans que ceux-là. Les cris reïterés de ces Devins imitent, dit-on, celui des bêtes & quelquefois le chant des oiseaux. A ces cris se joint le bruit de certaines pierres, qu'ils frappent sans doute en observant quelque cadence, le son d'une espéce de tambour fait de cannes, celui d'une flute faite de la même matiére; & si l'on y ajoute celui que peuvent faire quelques os de bêtes attachés ensemble, en voilà autant qu'il en faut pour donner une idée complette de la musique, qui accompagne les enchantemens de ces Prêtres. Cependant ils ne hurlent pas toujours: un profond silence succéde au bruit; & l'Oracle répond enfin. L'homme quelque grossier qu'il ait été, quelque peu de Religion qu'il ait eu, a toujours crû pouvoir parvenir à avoir quelque commerce avec la divinité, à laquelle on n'a jamais refusé la connoissance de l'avenir. Qu'on parcoure les Relations; on trouve cette persuasion établie partout.

(*c*) Pour ce qui regarde la maniére qu'emploient les Prêtres-Médecins de ces Peuples pour guérir les malades, elle est des plus singulieres. » Ils font asseoir le malade sur une pierre, ou ailleurs, n'importe: ensuite le Prêtre-Medecin prend un » petit arc & de petites fleches, les tire le plus vite qu'il lui est possible contre le

(*a*) *Purchas.*
(*b*) *Voyage de Wafer* à la suite des *Voiages de Dampier. Tome VII.*
(*c*) Ibid.

» corps de son malade, qui est tout nud. Leur adresse à tirer de l'arc les fait toujours viser fort juste; & de plus il y a un arrêt à la fléche; afin qu'elle ne pénetre qu'autant qu'il le faut. Si la fléche ouvre une veine remplie de vent, & qu'alors le sang en sorte avec quelque impétuosité, le Médecin & ceux qui sont présens à l'operation sautent de joie, & témoignent par leurs gestes que l'opération est heureuse. « Lionel *Wafer* raconte dans sa Relation, qu'il arriva à l'Istme de Darien dans le temps qu'on alloit saigner de cette maniére la femme d'un Cacique, qui étoit assise dans une riviere peu profonde, & qu'on devoit lui tirer du rivage ces petites fléches, jusqu'à ce qu'on eût rencontré une veine. Il persuada au Prince qu'il la saigneroit d'une maniére moins dangereuse & plus sûre; ce qu'il fit: mais on fut si étonné de voir sortir le sang avec impétuosité après le coup de lancette, qu'on vouloit le tuer. Il appaisa les murmures, & dans peu de jours la malade fut entiérement guérie; ce qui le mit en si grande réputation, qu'on lui fit les propositions les plus avantageuses pour le retenir.

Les Indiens qui habitent entre *Carthagéne* & *Panama* adoroient autrefois, & peut-être adorent encore, les Astres & le Démon; c'est-à-dire le mauvais Principe. Comme le systême de leur Religion se réduit à ce que nous avons rapporté de ceux de Darien, nous n'en dirons pas davantage en cet endroit. Ceux qui habitent plus avant dans les terres, & dans ces lieux où (a) les Rois Indiens avoient leurs Palais sur des arbres, c'est-à-dire depuis Carthagéne & Sainte Marthe, jusqu'aux environs de *Macaraibo*, adorent aussi le Soleil, & semblent le reconnoitre pour leur principale Divinité.

Rio grande, qui va se jetter dans le Golfe d'*Uraba*, s'appelloit autre fois *Dabaiba*, du nom d'une Idole fort celebre parmi ces Indiens. On y alloit en pélerinage; & on brûloit des esclaves en sacrifice devant cette Idole. La maniére de rendre ses dévoirs à ce Dieu, ou à cette Déesse, consistoit en de longs jeûnes de trois ou quatre jours, en des austerités pareilles à celles que nous avons deja decrites, & en menues dévotions, comme soupirs, gémissemens, exstases, &c. (b) Nous adorons, dirent-ils aux Espagnols qui les questionnoient sur leur Religion, un Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre. *Dabaiba* est sa mere. Cette *Dabaiba* étoit une femme très vertueuse, & par conséquent si fort estimée, qu'après sa mort elle fut deifiee, & devint mere de Dieu. Lorsqu'elle est en colere, elle envoie sur les hommes les éclairs & le tonnerre. Voilà à quoi se réduit la Religion de ces Peuples.

Leurs Prêtres font vœu de continence; & s'ils le rompent, on les lapide, ou bien on les brule sans rémission. Dans le tems des jeûnes & des autres austerités dont nous venons de parler, ceux qui les pratiquent s'abstiennent du commerce des femmes. Malgré la rigueur avec laquelle on punit l'incontinence des Prêtres, ils conservent l'autorité que la Prêtrise s'est universellement arrogée, & on ne fait rien sans leur avis.

On dit que les Indiens de la Vallée de Tunia adorent le Soleil & la Lune, & une Idole nommee *Chiappen* Avant que d'aller à la Guerre, on lui sacrifie des esclaves & des prisonniers, & on teint le corps de l'Idole avec le sang de la victime: ils ne font aucune entreprise sans lui demander conseil & sans implorer son assistance. Pour cet effet ils pratiquent une longue pénitence de deux mois, pendant laquelle ils s'abstiennent de sel & de femmes. Pourquoi s'abstiennent ils du sel? On ne le dit pas. Ils ont, ou du moins ils avoient chez eux au tems de l'arrivee des Espagnols, des maisons de discipline, ou des seminaires pour élever les filles & les garçons.

Il n'y a pas beaucoup de choses à dire sur la maniére dont leurs Prêtres, qui là, comme dans presque toute l'Amerique, font aussi Médecins, traitent les maladies. Quand ils ne peuvent venir à bout de guérir les malades, ils les abandonnent à leurs Dieux: mais avant que d'en venir là, ils mettent la main sur la partie malade, marmottent méthodiquement quelques paroles; font une incision, & donnent quelque breuvage.

Cumane & Paria (c) reconnoissent pour leurs Dieux le Soleil & la Lune: le tonnerre & les eclairs sont les suites de la colere du premier, & lorsqu'il s'éclipse, ils mettent en usage les plus grandes mortifications, pour lui faire revenir la lumiere. On s'arrache les cheveux, on se perce avec des arrêtes de poissons: les femmes se déchirent le visage, & les filles se tirent du sang des bras. Cependant le Soleil reprend des forces qu'il n'a perdues que dans l'imagination des ignorans: mais tout le monde

(a) P. Martyr, *Decad. de Reb. Oc.*
(b) Tiré de *Purchas.*
(c) Auteurs Espagnols cités par *Purchas.*

n'eſt pas obligé d'être Aſtronome. Ces Peuples croient encore, que les Cométes ſont mauvaiſes & dangéreuſes: c'eſt pourquoi ils font grand bruit, battent ſur une eſpéce de tambour, & les conjurent, pour leur faire peur, & les éloigner. Au culte du Soleil & de la Lune, ils joignent celui de quelques autres Idoles; & parmi ces dernieres on remarque ſur tout une Croix de Saint André, qui garantit des ſpectres & de tous les mauvais Génies qui courent la nuit. On aſſure que cette raiſon les oblige d'attacher leurs enfans à cette Croix.

(a) Outre certaines compoſitions faites de racines & d'herbes, mêlées ſouvent avec de la graiſſe d'oiſeaux, ou de bêtes à quatre pieds, à quoi ils ajoutent pluſieurs choſes dont le Peuple n'a pas connoiſſance, les Prêtres-Médecins de Cumane emploient dans leurs cures l'art de ſucer le mal avec la bouche. Ils accompagnent ces deux méthodes d'une gravité qui ne laiſſe pas d'être prévenante, & marmottent en même tems diverſes paroles, qu'ils diſent aider à l'opération: mais ſi malgré leurs ſoins la guériſon ne ſuit pas, il faut, diſent-ils, que le malade ſoit poſſedé d'un mauvais Eſprit. Alors le Prêtre-Médecin frote vigoureuſement ſon malade; recommence à marmoter; conjure l'Eſprit pretendu; & pour le mettre dehors, ſuce de toute ſa force. Enſuite il prend un morceau de bois, dont la vertu n'eſt connue que de l'Opérateur qui s'en ſert, pour froter la bouche, le goſier & l'eſtomac de ſon patient, & cela avec une telle violence, qu'enfin le malade rend juſqu'au ſang. Auſſitôt l'Opérateur redouble les conjurations; frappe du pied; crie, & geſticule à nouveaux frais: enfin le Diable ſe montre. C'eſt quelque choſe qui ſort du corps du malade, ou qui paroît en ſortir par un tour de paſſe-paſſe du Prêtre. On porte cela hors de la Cabane, en prononçant ces paroles qui peuvent avoir leur vertu ſecrette; *que le Diable s'en aille d'ici.* Après tant de peines & de ſoins ſi le malade vient à mourir, *ſon heure étoit venue*, repond le Prêtre Opérateur, qui pour cela ne perd rien de ſa réputation.

Les Prêtres ſont conſultés ſur les affaires de paix & de guerre. Ils vont interroger leurs Dieux dans des caves, ou en quelques endroits écartés. Ils choiſiſſent volontiers la nuit pour leurs cérémonies magiques; & plus elle eſt noire, mieux elle vaut. Ils évoquent les Démons par des cris, beaucoup de bruit, & des chants magiques, en préſence de pluſieurs jeunes gens. Celui qui conſulte de leur part l'Oracle de l'Idole, eſt aſſis; les autres ſont debout. Quand le Diable vient, le Magicien obſerve de faire beaucoup moins de bruit; & lorſqu'il eſt arrivé, le bruit ceſſe entiérement: le Magicien ſe proſterne & donne le ſignal de l'hommage. Voilà ce que nous racontent ces vieux Ecrivains Eſpagnols, témoins oculaires des anciennes ſuperſtitions du Nouveau Monde. Ils ajoutent, qu'un jour quelques Moines entreprirent d'exorciſer le Prêtre qui évoquoit le Démon, & qu'à force de ſignes de Croix, & d'eau benite, qu'une étole miſe au col du Magicien ſeconda merveilleuſement, il répondit fort pertinemment à toutes les queſtions que les Moines firent au Démon. Entr'autres choſes ils lui demandérent, en quel lieu les ames des Indiens iroient après leur décès. Il répondit en Enfer.

Ceux que l'on deſtine à être Prêtres ſont dès l'enfance initiés à la Prêtriſe. On fait faire à ces jeunes gens une retraite de deux années au milieu des bois: ils ne mangent de rien qui ait du ſang; ne voient point de femme; oublient leur parenté, & ne ſortent point des cavernes. Les vieux *Piaias*, c'eſt ainſi que s'appellent les Prêtres de ces Indiens, vont les viſiter & les endoctriner de nuit. Lorſque le tems de la retraite des jeunes Candidats eſt accompli, les *Piaias* leur donnent un certificat, par le moien duquel ils ſont reconnus Prêtres licenciés & Docteurs ès Arts, en Medecine & en Magie.

Leurs Cérémonies *de* Guerre, &c.

LES INDIENS de Darien, de même que ceux de l'Amérique Septentrionale, font une Tabagie ſolemnelle pour prendre leurs réſolutions de Guerre, Comme entr'eux il ne s'agit ni de Diettes, dont on attend le reſultat pendant des années entiéres, ni de ſubſides difficiles à fournir, ni de taxes & d'impots, qui ſont les fruits de l'eſprit d'un Partiſan; on peut croire que le coup part de la main preſqu'auſſi vite que la réſolution eſt priſe de faire la guerre. Les femmes y marchent comme les hommes, & manient beaucoup mieux l'arc & la fleche, que les notres l'eguille &

(a) *Purchas*, Ibid. & *Coreal* dans les Voiages.

la quenouille. Ils brûlent leurs prisonniers de Guerre: mais avant que d'en venir à l'exécution, ils (a) leur arrachent une dent. Ceux de *Panama* imitent cette coutume de leurs voisins de Darien. Que cet usage ait quelque chose de religieux, c'est de quoi il ne faut pas douter, puisque le serment le plus solemnel des derniers (b) est *par la dent*.

Les Indiens de Darien & de Panama n'assistent jamais au Conseil de Guerre ou d'Etat qu'en habit décent, c'est-à-dire la toile de coton sur le corps, l'écharpe sur les cuisses, l'anneau sur le nés ou sur la bouche, le collier de dents, de coquilles, ou de rassade autour du col. Qu'on ne s'attende pas à trouver en ces colliers la légereté des notres: Ceux de ces Indiens pésent jusqu'à vingt-cinq ou trente livres, & descendent fort souvent jusqu'au nombril. Tel d'entr'eux en porte même plusieurs à la fois: mais alors ils ne pésent tous ensemble que la valeur d'un grand Collier. On ne va pas au Conseil avec cet attirail; les femmes suivent les hommes, & portent après eux les ornemens dont ils doivent se revêtir, quand ils sont obligés de se trouver au Conseil. Du reste ces Conseillers s'embarrassent peu de la gravité nécessaire en cette occasion. Ils dansent sans façon en leurs habits de cérémonie. Après qu'ils ont pris leurs places, un jeune garçon allume un rouleau de tabac, & mouille un peu l'endroit qu'il vient d'allumer, afin que le tabac ne se consume pas trop vite: ensuite il le met à la bouche en guise de pipe, & va de rang en rang, le rouleau de tabac à la bouche, fumer au nés de Messieurs les Conseillers, qui reçoivent cette fumée avec toute la satisfaction possible, & la regardent sans doute comme un signe d'honneur & de respect.

Tous ces Peuples ne font aucun quartier à leurs ennemis: s'ils ne les massacrent pas sur le champ, c'est pour les sacrifier à leurs Idoles, pour les assommer, ou pour les brûler en leurs Assemblées solemnelles. La crainte de la mort vaudroit mille morts au prisonnier, si les Indiens ne témoignoient dans leur esclavage une intrépidité qu'il est difficile de comprendre, & dont peut-être le fond n'est pas absolument méprisable. (c) Les Indiens de la Nouvelle Grenade & de Cumane châtrent les jeunes gens qu'ils font prisonniers, & les engraissent ensuite, s'imaginant qu'il est des jeunes hommes comme des chapons. Ils portent au col les dents des ennemis qu'ils ont massacrés. Ils observent de faire marcher toujours une Idole à la tête de leurs Armées, & lui sacrifient avant le combat des captifs ou des esclaves.

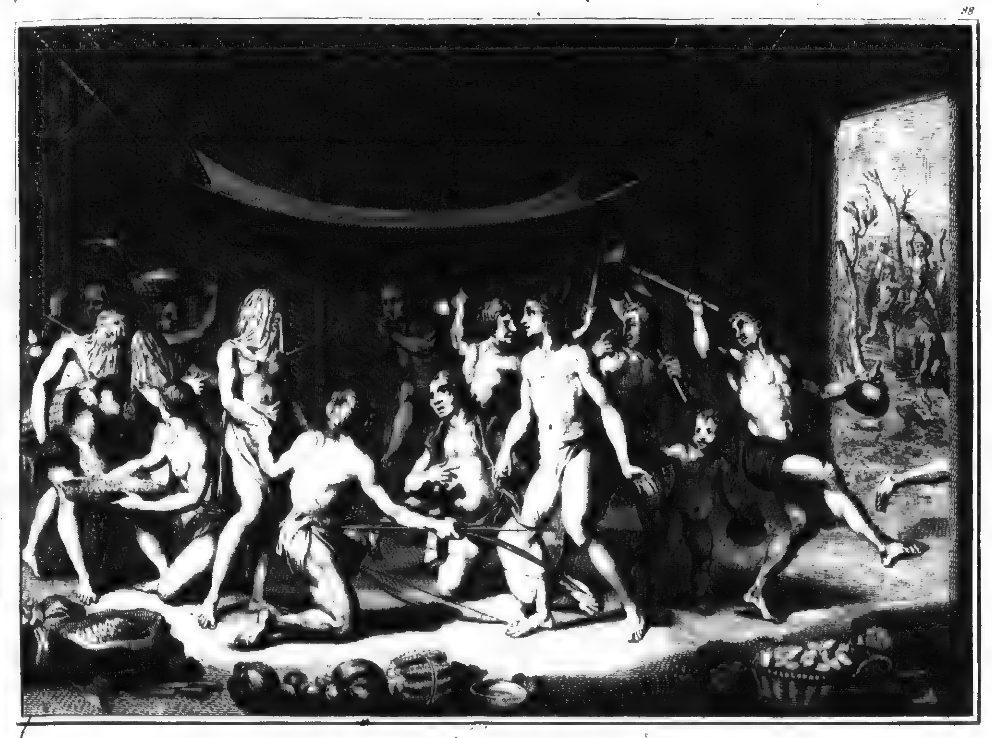
Ceux de Venezuela peignent, ou *recousent* autant de parties de leur corps qu'ils ont tué d'ennemis. Au premier ennemi tué on se peint les bras, au second la poitrine; au troisiéme ils tirent des lignes de couleur depuis le nés jusqu'aux oreilles.

Leurs Cérémonies Nuptiales *&* Funébres.

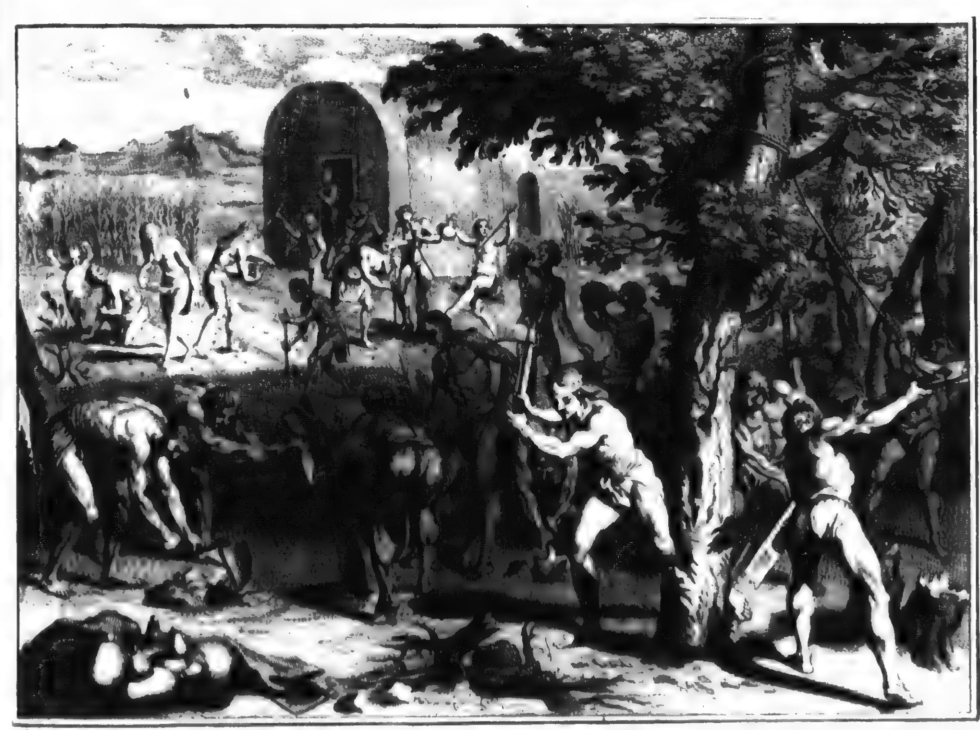
LES INDIENS de Darien ont plusieurs femmes: ils peuvent même s'en défaire, en les vendant aussi-tôt que le degoût commence à leur prendre. Outre cela ils ont des femmes publiques, & s'il en faut croire les Relations, leurs filles ne sont pas cruelles. Cependant comme elles tiennent pour un grand affront une grossesse prematurée, elles mettent d'abord en usage certaines herbes qui procurent l'avortement.

Dès que les filles de *Darien* & de *Panama* ont atteint l'âge nubile, on leur donne le tablier, & elles ne paroissent plus en public. Au logis, elles se voilent le visage même devant leur pere. Heureusement pour elles on les marie promptement; & l'on previent ainsi les dangereuses insinuations d'un (d) maître, qui sans egard pour l'honneur des familles détruit souvent en un moment tout ce que la vertu prêche à la jeunesse pendant quatorze ou quinze ans. » Tous les Indiens de l'Amerique, (e) dit » *Coreal*, sont grands partisans de la Nature, & croient qu'il ne faut pas la laisser » oisive: aussi en fait d'amour, ni les filles, ni les garçons ne soupirent pas long- » tems, & ne songent point du tout à faire des reflexions qui les empêchent de se » satisfaire. J'attribue à la promptitude avec laquelle les jeunes gens se marient, & » à la facilité qu'on trouve à se lier par les nœuds de l'hymen, la rareté des adul- » teres parmi les Sauvages. «

(a) *Purchas*.
(b) [illegible] à la suite de ceux de *Dampier*.
(c) Auteurs cités par *Purchas*.
(d) l'Amour.
(e) Tome II. de ses Voiages.



MARIAGE des INDIENS du PANAMA.



LES PARENS & les AMIS DEFRICHANT la TERRE qui est destinée aux NOUVEAUX MARIÉS

» te
» n
» la
» d
» re
» d
» n
» re
» c
» ce
» qu
» le
» fa
» p
» ni
» d'
» ne
» de
» ſt
» le
» m
» de
» le
(4
che
un
réfo
qu'i
L
con
con
Dar
roic
rica
don
à p
faiſ
deb
vie
de
» ſo
» c
» ce
» m
» le
» u
» to
» ce
» pl
» fa
A
On
che
ne
me
cell
noi

pier

» Pour les mariages, ils n'y font pas beaucoup de façon. Toute la recherche & toute la galanterie consiste de part & d'autre à se demander; car au moins est-il permis à la fille d'insinuer, qu'elle voudroit bien d'un tel, au lieu que parmi nous la régle de la bienseance veut qu'une fille ne fasse aucune déclaration. Après s'être demandé & accordé, on se marie d'abord; & tous ceux qui sont invités à la cérémonie des nôces, apportent chacun un présent. Ces présens sont des haches & des couteaux de pierre, du maïz, des œufs, des fruits, de la volaille, des hamacs, du coton, &c. Ils laissent leurs présens à l'entrée de la cabanne, & se retirent ensuite jusqu'à ce que la Cérémonie de faire les présens soit achevée. Après cela on songe à célebrer la Nôce, dont voici la cérémonie.

» Celui qui se marie présente à la porte de la cabanne à chacun des convives une calebasse pleine de *Chicali*, qui est la boisson ordinaire de ces Indiens. Tous ceux qui sont de la nôce boivent ainsi à la porte, même les petits enfans; après quoi les peres des nouveaux mariés entrent aussi tenant leurs enfans. Le pere du garçon fait sa harangue à l'assemblée, tenant à la main droite l'arc & une fléche dont il présente la pointe. Ensuite il danse, & fait diverses postures bisarres, qui ne finissent pas qu'il ne soit accablé de fatigue & de sueur. La danse achevée, le pere du garçon se met à genoux, & présente son fils à la fiancée, dont le pere, à genoux comme celui du marié, la tient pareillement par la main: mais avant que de se mettre à genoux, le pere de la fille danse à son tour, & fait les mêmes postures que le premier. A peine les civilités sont-elles finies de part & d'autre, que le Paranymphe du marié avec le reste de sa suite courent aux champs la hache à la main, en sautant & cabriolant, pour abattre les arbres qui occupent le terrain où doivent loger les deux conjoints; & tandis que les hommes défrichent cette terre, le Paranymphe de la mariée & toute sa suite y sément les grains.

(*a*) Le Pere de la mariée, & au défaut du Pere, l'oncle, ou quelqu'autre proche parent, la garde à vue une semaine dans l'appartement où il couche. Est-ce un effet de l'affection paternelle, ou de la répugnance de l'épouse, qui ne peut se résoudre à se jetter brusquement entre les bras d'un époux? On n'en dit rien: quoiqu'il en soit, au bout de huit jours elle est remise au mari.

Les femmes du Païs dont nous parlons, sont obligées de vivre dans une grande contrainte. Nous l'avons dit ailleurs: mais en sont-elles plus malheureuses? Elles ne connoissent rien de meilleur que leur condition. Cette Polygamie qui efraieroit nos Dames, & peut-être les rendroit plus souples & plus retenues, lorsqu'elles se verroient environnées de plusieurs rivales, ne cause pas la moindre émotion aux Américaines. Celles de Darien & de Panama s'occupent non seulement à tous les ouvrages domestiques, mais même à labourer, bêcher & défricher les terres, à semer le maïs, à planter, à tailler les arbres. Cela paroit rude: mais les femmes du premier âge n'en faisoient pas moins; & la coutume fait tout. Les Indiennes ne sont pas nées pour les débauches de table, ni pour passer les nuits à jouer aux cartes & courir le bal. Cette vie pourroit leur paroître aussi laborieuse, qu'à nous celle de labourer un champ, ou de suivre un mari à la guerre. (*b*) » Quoique les femmes de l'Istme de Panama soient ainsi emploiées à toute sorte d'ouvrages serviles, soit à la maison, soit à la campagne, & qu'elles soient même en quelque maniére les esclaves de leurs maris: cependant elles s'acquittent de leurs devoirs avec tant de promptitude & si gaiement, qu'il semble que ce soit plûtot par leur choix, que par aucune nécessité qu'on leur ait imposée. Elles sont en general d'un bon naturel, civiles & obligeantes les unes envers les autres, sur tout à l'egard des Etrangers, & prêtes à leur rendre tous les services qui sont dus legitimement à leurs époux. Elles ont pour eux beaucoup de respect & de soumission; & ceux-ci ne manquent ni d'amitie ni de complaisance. Je n'ai jamais vu, ajoute l'Auteur que nous citons, aucun Indien battre sa femme, ni lui dire des injures. «

A l'égard des enfans (*c*) dès qu'ils sont nés, on va les plonger dans l'eau froide. On en use de même envers l'accouchée. D'abord on attache l'enfant sur une planche de bois de *Macau*; & comme il a toujours le dos appuie sur cette planche, il ne court guéres le risque d'etre tortu ou bossu. Filles & garçons, tout est nud comme Adam & Eve dans le Paradis terrestre jusqu'à l'age auquel les uns & les autres cessent d'être enfans. Pour lors les filles portent le tablier, & les garçons un entonnoir dont on comprend assez l'usage.

(*a*) *Voiage de Wafer* à la suite de ceux de *Dampier*.

(*b*) Ibid.

(*c*) *Coreal*, *Wafer*, ubi sup.

Pour ce qui concerne leurs Cérémonies funébres, on n'en ſçait que peu de choſe. Les Relations nous apprennent ſeulement qu'ils donnent à manger aux ames, & qu'ils célébrent des anniverſaires pour les morts : c'eſt-à-dire que tous les ans ils portent un peu de maïz & de *chicali* ſur le tombeau du défunt. Ils ont quelque idée des peines & des récompenſes de l'autre vie.

Les Peuples de la nouvelle Grenade ne ſont pas moins *P.lygamiſtes* que les autres : mais ils obſervent d'éviter dans leurs mariages les dégrés de conſanguinité défendus par la Loi naturelle. Par exemple, ils ne prennent point leurs ſœurs en mariage. Les Caciques ont plus de femmes que le Peuple : les enfans de la plus aimée ſont les ſeuls & véritables héritiers.

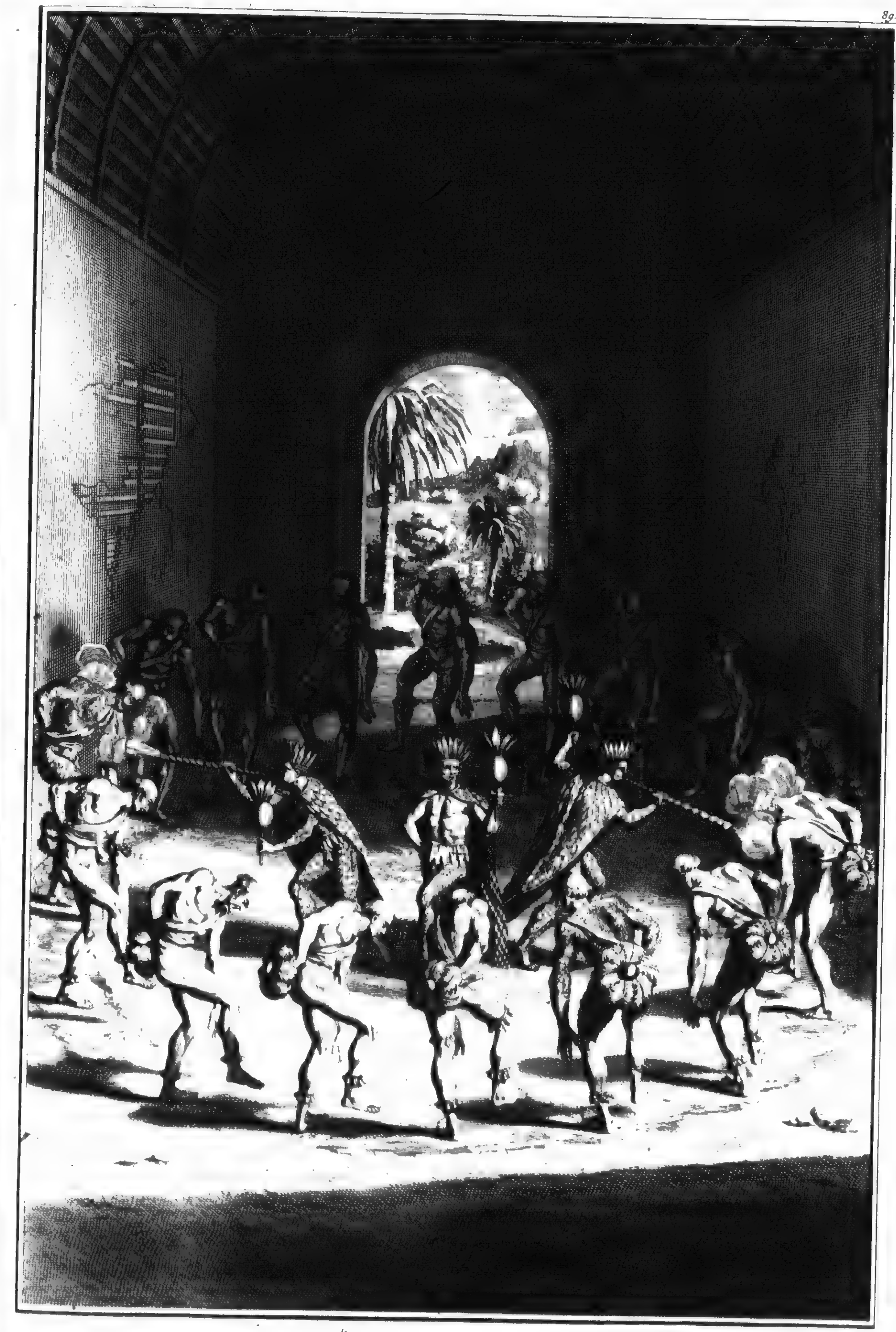
Ils enſéveliſſoient autrefois leurs Caciques avec des colliers d'or garnis d'emeraudes ; du moins ils enterroient avec eux ce qu'ils poſſédoient pendant leur vie ; n'oubliant pas de mettre de quoi boire & de quoi manger près du corps : le Peuple imitoit ſes Souverains. Quelquefois les femmes ſuivoient leurs maris en l'autre Monde. (*a*) Une femme qui nourrit ſon enfant venant à mourir, il faut que l'enfant parte avec elle ; ſans cela, diſent ces Indiens, il reſteroit orphelin ; ainſi on le met à la mammelle de la défunte. Ils ne croient pas qu'il y ait d'autres ames immortelles que celles de leurs grands hommes, & ſans doute auſſi de ceux qui ont été leurs ſerviteurs en ce Monde, puiſqu'ils les leur donnent pour les ſervir après cette vie. Ils croient auſſi qu'un moien aſſûré pour avoir part à cette immortalité, eſt de mourir de gaieté de cœur, & de ſe faire enterrer avec ces grands hommes. Les plaiſirs de cette autre vie conſiſtent à manger, à boire, danſer, aimer, & à renouveller généralement toute la ſenſualité de la vie animale, en certains païs délicieux, où ils établiſſent leur ſéjour.

Ils célébrent ſolemnellement l'anniverſaire de la mort de leurs Guerriers. Ces anniverſaires conſiſtent en régales à leur mode, & en chanſons mêlées de pleurs & de gémiſſemens pour l'amour des morts, ſans y oublier les louanges de ces Héros, & des malédictions contre l'ennemi. Si le Héros dont ils célebrent la mémoire, eſt mort à la guerre & les armes à la main, l'ennemi en eſt plus ſolemnellement maudit. On fait enſuite du mieux qu'on peut l'image de celui-ci, & on la met en piéces à la gloire du Héros qu'il a tué, après cela on mange, on boit, on s'enivre, on chante, on danſe. Le lendemain à la pointe du jour, on met l'image du défunt dans un grand canot, plein de tout ce qui faiſoit plaiſir au Héros pendant ſa vie. Souvent même on porte en proceſſion une partie de ces choſes : mais de quelque maniére que la Cérémonie s'acheve, toujours eſt il ſûr que tout eſt brûlé pour le ſervice du défunt. La joie & l'ivrognerie recommencent après cela ; & les femmes s'y diſtinguent ſur tout du reſte de la troupe par des ſauts & des gambades, qui très ſouvent font ſouffrir la modeſtie. La fête finit par un aſſoupiſſement univerſel, que leur laiſſe la trop grande vivacité de la joie & la force de la liqueur. Pour les jeunes gens deſtinés à donner au premier jour des preuves de leur valeur, ils font une eſpèce de ſacrifice aux ames de ces Guerriers, dont ils veulent ſuivre généreuſement les traces. Il eſt vrai que le ſacrifice eſt un peu étrange ; car il conſiſte à faire avec un os de poiſſon bien aiguiſé, une inciſion à cette partie du corps qui fait préferer les charmes de Venus aux lauriers de Mars. Le ſang qui découle de la plaie, eſt une libation religieuſe à l'honneur des morts.

Tout ce qu'on ſçait des Cérémonies Nuptiales des Peuples de *Cumane*, eſt que les Prêtres s'y ſont arrogés le droit d'enlever aux jeunes fiancées, ce qui n'eſt légitimement dû qu'à l'Epoux. Du reſte il y a chez ce Peuple un ordre de filles qui font vœu de Virginité, & qui la conſervent au péril de leur vie, puiſque toujours armées pour la chaſſe, à laquelle ces chaſtes Guerrieres s'occupent uniquement, elles tuent hardiment celui qui entreprend de leur faire violence.

Ces Peuples, & ceux de Venezuela brûlent & réduiſent en poudre les corps morts de ceux qu'ils ont aimés pendant leur vie, & principalement de leurs Caciques : après cela ils détrempent cette poudre, & l'avalent dans leur breuvage ordinaire. Leur deuil conſiſte à pleurer pluſieurs jours ſur les morts qu'ils ont aimés ou reſpectés. Voilà ce que repréſentent ici deux figures.

(*a*) *Purchas.*



Maniere dont les **PRÊTRES CARIBES** *souflent le Courage.*

O

vais

de P

mêm

courſ

anima

davre

ſemer

ces a

mais

La

l'on p

tion

capab

de qu

Le

peller

menc

un D

chant

les P

danſe

coure

avec

ſeurs

vainc

ligieu

les a

on di

Amé

leur I

pos l'

ennen

(*b*

qué

grand

un d

ſerver

Si

mac

née a

quatr

rens

inqui

(*a*)

CHAPITRE XII.

Religion *des* Peuples *de* Cubagua, *de la* Caribane, *& de la Nouvelle* Andalousie.

ON ne nous apprend autre chose de la Religion de ces Peuples, sinon qu'ils adorent le Soleil & la Lune, mais préférablement encore à ces Astres un mauvais Etre, qui ne reçoit leurs hommages, qu'à cause du mal qu'il leur fait. Ceux de Paria adorent, à ce qu'on dit, les squelettes desséchés de leurs Ancêtres. Ces mêmes Peuples, & ceux de la *Trinité* s'imaginent aussi que l'Astre du jour fait sa course dans un char traîné par des tigres. (*a*) Cette opinion les engage à traiter ces animaux avec respect, & à leur abandonner pour leur nourriture ordinaire les cadavres de leurs morts. Ils conservent même par tradition la mémoire d'un embrasement que le Soleil excita, pour les punir d'avoir négligé d'exposer leurs morts à ces animaux. L'Incendie fut des plus violens, & consuma une infinité d'habitans: mais nous arrêterions-nous plus long tems à de pareilles extravagances?

La Planche représente une pratique religieuse de ces Sauvages Méridionaux, que l'on pourroit fort bien regarder comme une charlatanerie de Prêtres, si la prévention que nous avons contre les Indiens Occidentaux nous permettoit de les croire capables d'être charlatans, en des choses qui demandent tant de bonne foi. Voici de quoi il s'agit.

Les Caribes de la *Caribane* reçoivent dans une Cérémonie solemnelle ce qu'ils appellent *l'esprit de courage*. Le don de cet esprit se fait par les Prêtres, qui commencent la Fête par des chansons & des danses, ou chacun écume & s'agite comme un Démoniaque. Un fort petit calme succede à l'agitation violente; pour lors on chante & on danse avec plus de justesse & de mesure. Tous ceux qui désirent que les Prêtres leur communiquent l'esprit, se tiennent par la main, & continuent à danser sans relâche, pendant que trois ou quatre Prêtres entrent dans le cercle & courent sur les danseurs, les uns avec une callebasse au bout d'un bâton, les autres avec un long roseau rempli de tabac allumé, dont ils souflent la fumée sur les danseurs, en prononçant ces paroles: *Recevez tous l'esprit de force par lequel vous pourrez vaincre les ennemis.* Cette formule fait présumer, que la Cérémonie est des plus religieuses pour des gens, qui comme la plûpart des Indiens Occidentaux, réduisent les articles de foi à des danses & à quelques hommages fort équivoques; car peut-on dire autre chose des descriptions que les Voiageurs nous donnent de l'Idolâtrie Américaine? A l'égard de ceux dont nous parlons, tout ce qu'on peut assurer de leur Religion est qu'elle consiste à craindre & prier l'Esprit malin, & à laisser en repos l'Etre qu'ils tiennent pour Dieu; que de plus il paroît que la destruction de leurs ennemis est pour eux un acte de vertu. Passons à leurs autres Cérémonies.

La Guérison *de leurs* Malades.

(*b*) LES PEUPLES de Paria plongent dans une riviere le malade qui est attaqué de la fiévre, & le font courir à perte d'haleine & à coups de fouet autour d'un grand feu; après quoi ils le portent dans son hamac. Une longue abstinence est encore un des moiens qu'ils emploient pour la guérison de leurs malades. Quelquefois ils se servent de la saignée: alors ils ouvrent une des veines des reins.

Si la maladie est à peu près désesperée, on porte le malade couché sur son hamac dans un bois. On suspend l'hamac entre deux arbres; & l'on danse toute la journée autour du malade. Dès que la nuit est venue, on lui laisse de quoi se nourrir pour quatre jours, & on l'abandonne à son sort. S'il guérit, à la bonne heure. Les Parens se mettent en frais pour s'en réjouir: mais après tout s'il expire, on ne s'en inquiéte guéres.

(*a*) *Purchas.*

(*b*) *De Bry*, Part. X. Americæ.

Leurs Cérémonies Nuptiales *&* Funébres.

IL N'EST pas nécessaire de répeter, que la Polygamie n'est pas moins à la mode parmi les Caribanes que chez les autres Peuples des Indes Occidentales. Les Caciques ont beaucoup de femmes : (*a*) ils en tiennent même de relais sur la route, lorsqu'ils se mettent en voiage. Le peuple prend autant de femmes qu'il peut, ou qu'il veut en nourrir : mais en général on ne fait pas difficulté d'en céder l'usage aux amis, & aux Etrangers qu'on respecte. Cette galanterie ne détruit pas la proprieté : cependant on assure que les maris Caribes répudient leurs femmes, lorsqu'elles manquent à la fidélité conjugale.

Quand les filles sont devenues nubiles, on les enferme pour deux ans ; & pendant ce tems-là il leur est defendu de se couper les cheveux. Ce terme étant expiré, on travaille à les placer. Les fiançailles se font aux dépens des amis, qui apportent de quoi manger, & bonne provision de bois pour bâtir la cabane des futurs conjoints. Un ami du marié lui coupe les cheveux sur le front : une bonne Matrone Caribe en fait autant à la mariée ; & voilà un mariage. On célebre les nôces, en mangeant & buvant bien. Le Prêtre vient sans délai apposer le sceau de la bénédiction à l'hymen ; après quoi sa Révérence rend au mari l'épouse qu'il a promue de l'état de fille à celui de femme. N'oublions pas que celle qu'on traite de cette sorte est la seule femme légitime. Toutes les autres ne sont que des Concubines, ou des femmes secondaires, qui doivent obéir à la premiére comme à leur maitresse.

Ils enterrent leurs morts dans leurs cabanes ; & ceux de Paria, après les avoir mis dans la fosse, font porter des provisions auprès d'eux, persuadés que l'on a besoin de se nourrir après la mort. Souvent ils les dessechent au feu, & les suspendent ensuite à l'air. Toute la Cérémonie est accompagnée de chants funébres & de lamentations, sur tout quand le mort s'étoit distingué par ses exploits & par d'autres services importans. Alors on lui fait l'honneur de célebrer l'anniversaire de sa mort ; & celle de ses femmes qu'il cherissoit le plus en sa vie, est obligée de conserver comme une relique le crane du défunt guerrier son époux. Ils croient l'immortalité de l'ame ; & s'imaginant qu'elle est pourvue des sens dont elle a fait usage en ce monde, ils disent qu'elle va manger & boire à discrétion de côté & d'autre. Ils croient encore que l'Echo n'est autre chose que la voix des ames, qui se promenent à la campagne. Les Grecs étoient-ils plus raisonnables, d'avoir fait de leur Echo une Nymphe amoureuse de Narcisse.

CHAPITRE XIII.

Religion *des* Peuples *qui habitent autour du Fleuve* Orenoque, *& de ceux de la* Guiane.

TOUT ce qu'on nous appprend de la Religion de ces Peuples se reduit à fort peu de chose : il ne faut pas même trop se fier au peu qu'on en sçait. (*b*) Les uns adorent *Watipa*, qui est le Demon ; les autres adorent le Démon sous un autre nom, avec le Soleil & la Lune. Quelques Indiens de la Guiane n'ont d'autres Dieux, que ceux que leurs Prêtres disent mériter leurs respects, ou se contentent de ce que ceux-ci adorent ; quelques autres croient que le Soleil & la Lune sont des êtres animés, mais ils ne les adorent pas. Certains Sauvages qui occupent des terres dans l'interieur de la Guiane (*c*) adressent leurs dévotions à une Idole de pierre, qui a la forme d'un homme assis sur les talons, les genoux ouverts, la bouche de même, appuie sur ses deux coudes, les mains ouvertes & avancées. Cette Idole a une cabane dans laquelle elle réside : c'est son Temple.

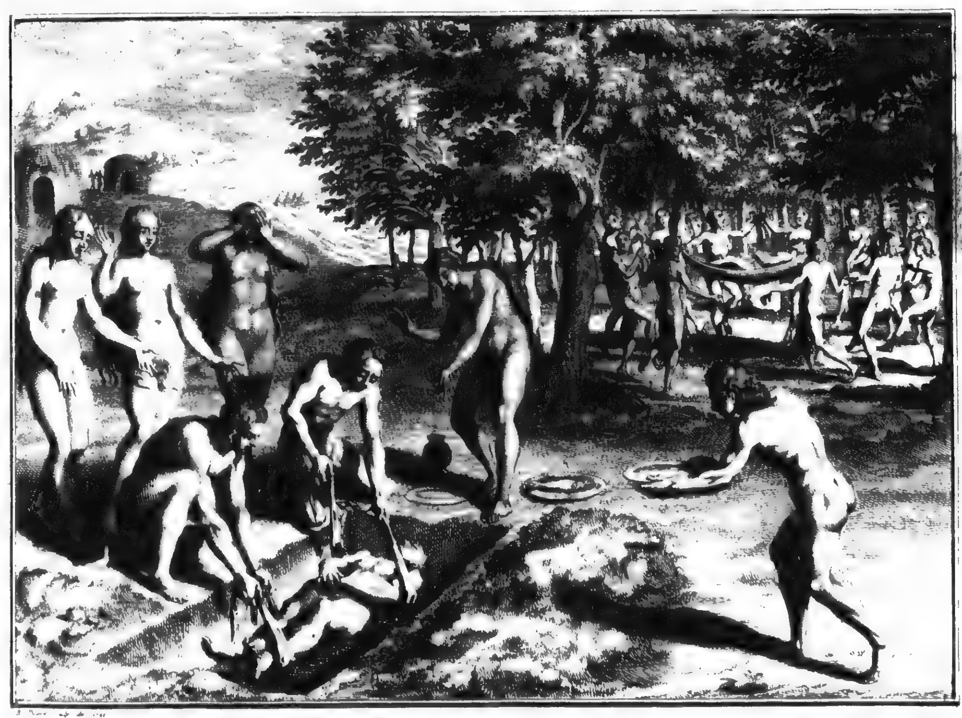
Les Nouragues, les Acoquas & les Galibis reconnoissent un Dieu, sans l'adorer. Ils disent que sa demeure est dans (*d*) le Ciel ; mais ils ne sçavent pas si c'est un

(*a*) Auteurs cités par *Purchas.*
(*b*) Relation citées par *Purchas.*
(*c*) *Purchas* les appelle *Marashawaccas.*
(*d*) *Journal d'un Voiage dans la Guiane*, &c. 1674.

esprit:



Maniere dont les SAUVAGES *de* PARIA *gouvernent leurs* MALADES.



DANSE *des* SAUVAGES *de* PARIA *autour des* MOURANS, *et leurs* CEREMONIES FUNEBRES.

efprit : ils
fignifie *l'*
font fond
Les Pr
Indiens.
l'Oracle ;

Quelq
celui qui
fait une l
de fouet,
Les Pr
que de p
épreuves
pille des
capacité
Prêtre-M
On ne
me que p
couchées
en avoien
tôt après
ble-t'il p
chez les
Nouragu
mer, éto
On no
ples qui
fquélettes
riture a c
noque, r
mes, &
févelifien
pendant
ples : mai
la diftan
Quelqu
de leurs
défunt s'
Peuples
Monde.
méchans

Re

» LA
» f
» auxque

(*a*) V
le place i

esprit : ils semblent croire qu'il a un corps. Les Galibis appellent Dieu d'un nom qui signifie *l'ancien du Ciel*. Les uns & les autres ont beaucoup de superstitions, qui ne sont fondées que sur des contes absurdes.

Les Prêtres de ces Peuples leur servent de Médecins, selon l'usage des autres Indiens. Avant que d'entreprendre la guérison de son malade, le Prêtre consulte l'Oracle ; & s'il déclare que le malade mourra, on ne lui fait aucun reméde.

Leurs autres Cérémonies.

QUELQUES uns de ces Peuples élisent leurs Capitaines à table & *parmi les pots* ; & celui qui est nommé Capitaine porte les deux mains sur sa tête, pendant qu'on lui fait une longue exhortation sur son devoir. Ensuite on éprouve son courage à coups de fouet, & on lui en donne jusqu'au sang.

Les Prêtres-Médecins des Galibis passent par des épreuves assez difficiles, avant que de pouvoir être reconnus Docteurs en l'une & en l'autre profession. Une de ces épreuves est si rude, que ceux qui sont obligés de la souffrir en crévent souvent. On pille des feuilles vertes de tabac : on en exprime le suc ; & l'on emplit de ce jus la capacité d'un grand verre, que l'on fait vuider à celui qui veut se faire recevoir Prêtre-Médecin, ou *Boié*.

On ne nous apprend rien de particulier de leurs mariages. Les Galibis, de même que plusieurs Nations du Bresil, se mettent au lit dès que leurs femmes sont accouchées, & reçoivent des félicitations sur leur heureux accouchement, comme s'ils en avoient souffert la peine. Les Nouragues mettent leurs filles sur de la boue, aussitôt après qu'elles sont nées : on ne les en retire qu'au bout de quelque tems. Ne semble-t'il pas que cette coutume ait du rapport à l'exposition que l'on faisoit des filles chez les Grecs & chez les Romains ? En voici la différence : l'exposition des petites Nouragues n'est que pour un tems, & celle des deux Peuples qu'on vient de nommer, étoit pour s'en débarrasser tout-à-fait.

On nous apprend quelque chose de plus de leurs Cérémonies funébres. Les Peuples qui habitent aux environs de l'Orenoque (*a*) pendent dans leurs cabanes les squelettes de leurs morts, & les ornent de plumes & de colliers, après que la pourriture a consumé la chair des cadavres. Les Arvaques, qui habitent au Sud de l'Orénoque, réduisent en poudre les os de leurs Caciques, & l'opération faite, les femmes, & les amis de ces Guerriers infusent cette poudre dans leur boisson, & ensévelissent de cette façon dans leurs entrailles ceux qu'ils ont cheris ou respectés pendant leur vie. De tels usages persuadent que l'amitie doit être forte parmi ces Peuples : mais les Sauvages ont leurs bienséances comme nous les notres ; & l'on sçait assez la distance qu'il y a entre elles & l'amitié.

Quelques autres Peuples de la Guiane font de grandes réjouissances après la mort de leurs Chefs, & portent le plaisir jusqu'à l'ivresse, pendant qu'une des femmes du défunt s'afflige, & hurle au point de persuader qu'elle va se desespérer. Ces derniers Peuples donnent des captifs ou des esclaves au défunt, pour le servir en l'autre Monde. Ils croient un Paradis pour les gens de bien, & un Enfer pour les méchans.

CHAPITRE XIV.

Religion *des* Peuples *qui habitent autour du fleuve des* Amazones, *& dans l'intérieur de* l'Amérique Méridionale *jusqu'au* Pérou.

» LA Religion de tous ces Gentils, dit le P. d'*Acunha*, (*b*) est presque toute » semblable : ils adorent tous des Idoles, qu'ils fabriquent de leurs mains, & » auxquelles ils attribuent diverses opérations. Les unes dominent, à ce qu'ils croient,

(*a*) Voiez la premiére fig. de la Planche qui se place ici.

(*b*) *Relation de la Riviére des Amazones.*

» sur les eaux ; & ils les représentent avec un poisson à la main : ils en ont pour les » semailles, & d'autres pour leur inspirer du courage dans les combats. Ils disent que » ces Divinités sont descendues du Ciel exprès, pour demeurer avec eux & leur faire » du bien : mais ils ne leur rendent pas le moindre culte. Ils les portent dans un étui, » ou les abandonnent à l'écart, jusqu'à ce qu'ils en aient besoin. C'est ainsi que prêts » à marcher à la guerre, ils élevent à la proue de leurs canots l'Idole en qui ils se » confient le plus, & dont ils attendent la victoire. Ils en usent de même quand ils » vont à la pêche ; & ils arborent l'Idole qui domine sur les eaux. « Supposé que le P. D'Acunha ait été bien informé, son recit se réduit à deux particularités dignes de remarque. 1. Qu'ils partagent à leurs Dieux le Gouvernement de la Nature : 2. Qu'ils ne les prient que lorsqu'ils en ont besoin ; en quoi l'on peut dire, sans trop presser la comparaison, qu'ils ne font qu'imiter la plûpart des sectateurs des autres Religions. Ces Dieux sont, à proprement parler, des Génies soumis à une Divinité supérieure. Les Peuples de l'Amazone reconnoissent ce principe ; & la conclusion en est facile à tirer de la suite du récit de ce Jesuite.

Ces Sauvages ont beaucoup de respect & de crainte pour leurs Prêtres. Ils ont, dit le même Pere, une maison particuliére pour l'exercice de leurs Cérémonies ; & c'est-là qu'ils rendent leurs Oracles, & qu'ils reçoivent les réponses de leurs Dieux. Ces Prêtres sont les Maîtres, les Predicateurs, les Conseillers & les Conducteurs du Peuple. On s'adresse à eux pour avoir la résolution des doutes ; & lors qu'on a dessein de se venger de ses ennemis, ces dignes Ministres des Idoles fournissent les herbes venimeuses, dont les Indiens empoisonnent leurs fléches & leurs autres armes.

Ils ont tant de vénération pour la mémoire de ces Ministres de leur culte, qu'ils gardent leurs ossemens comme des Reliques ; & après les avoir tous mis ensemble, ils les tiennent pendus en l'air dans les mêmes lits de coton, où ils couchoient pendant leur vie.

Leurs autres Cérémonies.

ON NE nous apprend rien de leurs mariages. A l'égard des morts, les uns les gardent dans leurs maisons, » pour avoir toujours, dit le P. d'*Acunha*, le souvenir de » la mort devant les yeux. Les autres brulent les cadavres dans de grandes fosses, & » avec eux tout ce qu'ils ont possédé pendant leur vie : mais ils célébrent tous leurs » funérailles plusieurs jours de suite, pendant lesquels ils ne font que pleurer & boire » jusqu'à l'excès. «

Les *Aguas* moins sanguinaires que la plûpart des autres Sauvages de l'Amérique, traitent avec toute sorte de douceur les prisonniers qu'ils font à la guerre. Cependant lorsqu'ils ont la réputation d'être vaillans, ils les massacrent dans leurs fêtes solemnelles, & pendent leurs têtes pour trophées à l'entrée de leurs cases : mais il paroit que c'est moins la fureur de verser du sang qui les anime, que la crainte qu'ils auroient de ces prisonniers, s'ils les laissoient vivre.

CHAPITRE XV.

Religion *des* Peuples *du* Brésil.

» LES Brésiliens, dit *Coreal*, (*a*) n'ont ni Temples, ni Monumens à l'honneur » d'aucune Divinité, fort differens en cela des Mexicains & des Péruviens. Ils » ne sçavent ce que c'est que la Creation du Monde, & ne distinguent les tems que » par les Lunes : mais on ne peut pas dire qu'ils n'ont absolument point d'idée de la » Divinité, car ils levent souvent leurs mains vers le Soleil & la Lune, en signe » d'admiration, &c. Ils ont quelque idée du Deluge ; car ils racontent, » qu'un Etran- » ger fort puissant, & qui haïssoit extremement leurs Ancêtres, les fit tous perir par » une violente inondation, excepté deux qu'il réserva pour faire de nouveaux hom- » mes, desquels ils se disent descendus, & cette tradition, qui designe assez le

(*a*) Tome premier de ses Voiages.

» Déluge, se trouve dans leurs Chansons. « Ils craignent (*a*) beaucoup le Démon, qu'ils appellent *Agnian* : cependant ils ne lui rendent aucun hommage. » Ils ne » craignent pas moins le tonnerre, dont ils assignent la direction à *Toupan*; & quand » on leur dit qu'il faut adorer Dieu qui est l'Auteur du tonnerre, c'est chose » étrange, répondent-ils, que Dieu qui est si bon, épouvante les hommes par le » tonnerre.

Ils ont beaucoup de vénération pour un certain fruit aussi gros qu'un œuf d'Autruche, & semblable à des calebasses. Ils l'appellent *Tamaraca*; & par corruption quelques Voiageurs l'ont appellé *Maraca*. » Lorsque les Prêtres Brésiliens, dit *Coreal*, » font la visite de leurs Diocéses, ils n'oublient jamais leurs *Maraques*, qu'ils font » adorer solemnellement. Ils les élevent au haut d'un bâton; fichent le bâton en » terre; les font orner de belles plumes; & persuadent les habitans du Village de » porter à boire & à manger à ces *Maraques*, parce que selon les Prêtres, cela leur » est agréable, & qu'elles se plaisent à être ainsi régalées. Les Chefs & les Peres de » famille viennent offrir à ces *Maraques* une partie de leurs provisions » (*b*) & c'est un grand crime que d'enlever ce qu'on a consacré à ces Idoles. Les Prêtres assurent que l'*Esprit* rend ses Oracles par l'organe de la *Maraque*. On parle de plusieurs autres Cérémonies où cet Esprit intervient, disent-ils, d'une maniére Divine. Une des principales, est quand leurs Prêtres soufflent l'esprit de courage, dont nous avons déja donné la description. Enfin ils regardent ces *Maraques* comme des Dieux domestiques; & pour cet effet, après que la consecration en a été faite solemnellement par leurs Prêtres, ils les emportent au logis, & les consultent dans l'occasion. (*c*) Un autre Auteur dit, qu'ils adorent aussi la Lune, sur tout quand elle est nouvelle.

Purchas rapporte aussi sur la foi de *Jérome Rodriguez*, que dans l'intérieur du Brésil il y a des Sauvages, qui ont un culte & des Cérémonies religieuses fort semblables à ce qui se pratique chez les Catholiques. Ils ont, dit-il, un Chef qui préside à une espéce d'Hierarchie, une Ordination des Prêtres, la Confession, l'absolution, des Chapelets : mais ce récit a l'air d'un conte fait à plaisir, ainsi que bien d'autres qu'on débite des Peuples de l'Amerique, sur la foi d'autrui.

L'essentiel de leurs fêtes consiste en danses & en chansons, qui roulent sur leurs beaux faits d'armes, & servent à conserver la mémoire de leurs Guerriers. Un de ces beaux faits est le massacre des prisonniers, mangés ensuite en des assemblées solemnelles. (*d*) Cependant quelques Relations contestent un peu cet article, & prétendent que ces Peuples ne sont pas à beaucoup près aussi Anthropophages qu'on a voulu nous le persuader : mais, ajoute-t'on, les Portugais ont tâché de justifier par cette supposition l'excès de leur cruauté.

Les *Boiès*, ou Prêtres interprétent aussi les songes, & font accroire au Peuple; qu'ils ont de secrettes intelligences avec *Agnian*; que par son moien ils peuvent détourner les fleaux & les maladies, &c. Le Boié consulte l'Oracle dans une case faite exprès : il y trouve un hamac propre, & bonne provision de (*e*) *Caouin*, preparé par une vierge de dix à douze ans. Le Boié qui pendant neuf jours entiers doit s'être privé des plaisirs du mariage, se lave avant que de se mettre au lit; & c'est là qu'il consulte l'Esprit, qui ne manque pas de répondre à ses prieres : mais il est bon de remarquer que l'evocation de l'Esprit se fait sans temoins.

Leurs Cérémonies *de* Guerre.

S'IL EST vrai que les Bresiliens soient aussi vindicatifs qu'on nous les dépeint, il n'y a plus de salut à esperer lorsqu'on est devenu leur captif. Les Prêtres & les Anciens disposent le Peuple à la guerre; ils donnent le signal de la marche : mais l'on expose auparavant les *Maraques*, ces Dieux tutelaires de l'Etat. Nous n'entrons pas dans le detail du militaire. Il n'est du ressort de cet Ouvrage, qu'autant que les Cérémonies qu'on y pratique, tiennent à la Religion. Ainsi il suffira d'apprendre au Lecteur comment ils en usent à l'egard des prisonniers; puisqu'il semble que leur mort soit une espece de sacrifice.

(*f*) Ceux qui sont des prisonniers sont obliges de les nourrir & de les engrais-

(*a*) Auteurs cités par *Purchas*.
(*b*) *Purchas*.
(*c*) Auteur cité par *Purchas*.
(*d*) *Relation de la Riviére des Amazones*.
(*e*) Auteurs cités par *Purchas*.
(*f*) *Coreal*, & quelques Auteurs cités par *Purchas*.

ſer. On donne des femmes à ces priſonniers : mais on ne donne pas des hommes aux femmes que l'on a priſes à la guerre. Le captif a même le privilége de chaſſer, & de ſe divertir juſqu'au moment de la mort. Lorſqu'il eſt devenu bien gras, on penſe à l'expédier. On aſſemble ſolemnellement le Peuple ; & l'on commence la fête par des danſes, & autres ſemblables rejouiſſances que l'ivrognerie anime. Le priſonnier lui-même prend part aux plaiſirs ; danſe, boit, s'enivre, s'etourdit enfin, pour mourir avec plus d'intrépidité. Ces priſonniers ſont ordinairement des *Margajates*, ennemis mortels des autres Bréſiliens. Nous avons remarqué, que cette intrépidité brutale eſt aſſez du caractere de tous les Américains. Après s'être divertis pendant quelques heures de cette façon, deux ou trois hommes des plus robuſtes ſaiſiſſent le priſonnier, & le lient par le milieu du corps avec des cordes de coton, ſans que pour cela le priſonnier paroiſſe effraié du moment fatal qui approche. On le promene en triomphe dans le Village ; après quoi on l'expoſe quelque tems aux inſultes de tout le Peuple. Ceux qui l'ont lié le gardent à vûe ; & ſe tenant éloignés à huit ou dix pieds de lui, tirent également l'un à droite, l'autre à gauche, les cordes dont il eſt lié. Un troiſieme Sauvage apporte des pierres à ce miſérable ; & on lui permet de les jetter contre ceux qui l'environnent. » Si toutes ces particularités » ſont véritables, (a) dit un Voiageur, on doit croire qu'ils traitent la mort d'une » façon fort comique. « N'oublions pas de remarquer, que celui qui a l'honneur de prendre un priſonnier, prend en même tems un nouveau nom, & que le titre qu'il acquiert eſt un degré de Nobleſſe. Quand le priſonnier a achevé de jetter ſes pierres, un Sauvage s'avance avec la tacape, qui eſt une eſpéce de maſſue, & lui tient quelques diſcours qu'on peut appeller la ſentence de mort du priſonnier. Le coup ſuit les diſcours de fort près. Si le priſonnier en recevant le coup de mort tombe ſur le dos, c'eſt un préſage de la mort de celui qui l'a frapé. Dès que le captif eſt aſſommé, la femme qu'on lui avoit donnée pour ſon ſervice ſe jette ſur le corps du mort, & pleure : mais ſa douleur eſt fort paſſagére ; & s'il en faut croire le récit de ceux qui ont voiagé dans le Bréſil, elle ſe régale avec les autres de la chair du pauvre défunt.

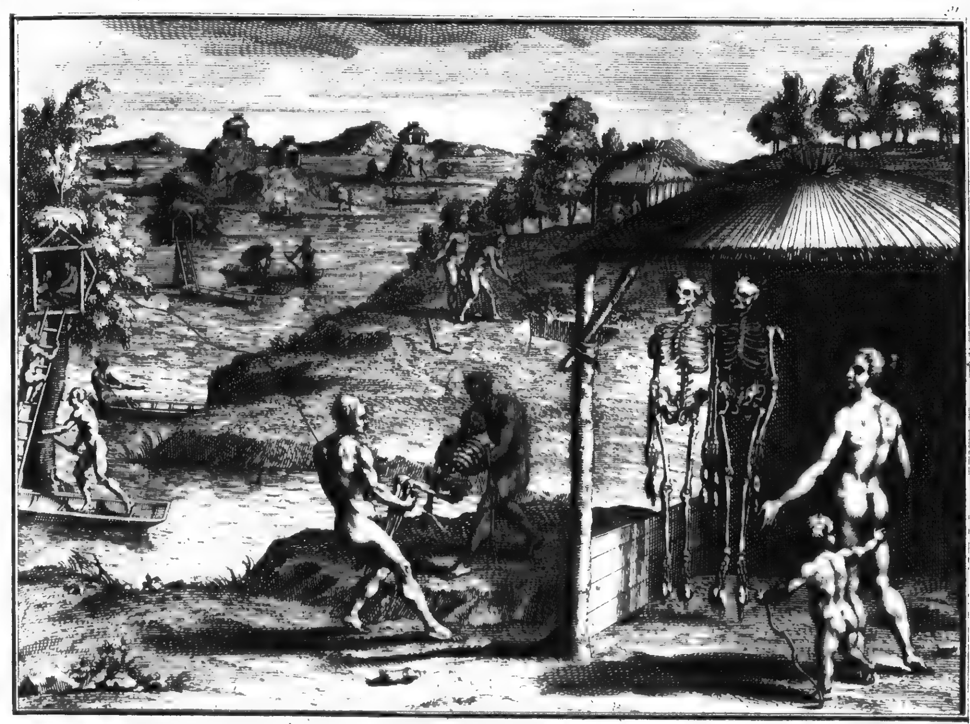
Leurs Cérémonies Nuptiales & Funébres.

» Je consens, dit *Coreal*, qu'on regarde tous les Sauvages de l'Amérique com- » me fort éloignés des principes d'une bonne morale, & de la véritable honnêteté : » cependant les plus ſimples devoirs de la Nature ne ſont pas abſolument effacés en » eux. Les Sauvages du Bréſil évitent dans leurs mariages de prendre pour femme » leur mere, leur ſœur, ou leur fille. Pour les autres dégrés de parenté, on n'y prend » pas garde parmi eux. Dès qu'un garçon eſt en âge d'approcher des femmes, il lui » eſt permis de ſonger à s'en donner une. Il n'eſt pas queſtion, comme en Europe, » de ſçavoir ſi l'eſprit a la force de ſoutenir un menage & le poids des affaires ci- » viles. Autrefois un jeune homme ne pouvoit ſe marier, qu'il n'eût maſſacré quel- » que ennemi ; aujourd'hui celui qui a jetté les yeux ſur quelque fille, parle aux pa- » rens, & ſi elle n'en a point, il s'adreſſe aux amis, ou même aux voiſins de la fille, » & la leur demande pour femme. » Les preliminaires du mariage leur ſont inconnus : point de déclaration d'amour, ni d'entretiens de galanterie. Si les parens, les amis ou les voiſins accordent la fille, le galant devient mari ſur le champ. La Polygamie eſt parmi eux fort honorable, & eſt une preuve qu'on veut donner beaucoup de ſujets à l'Etat. On dit que les femmes vivent enſemble d'aſſez bonne intelligence mais les maris les repudient pour le plus leger pretexte.

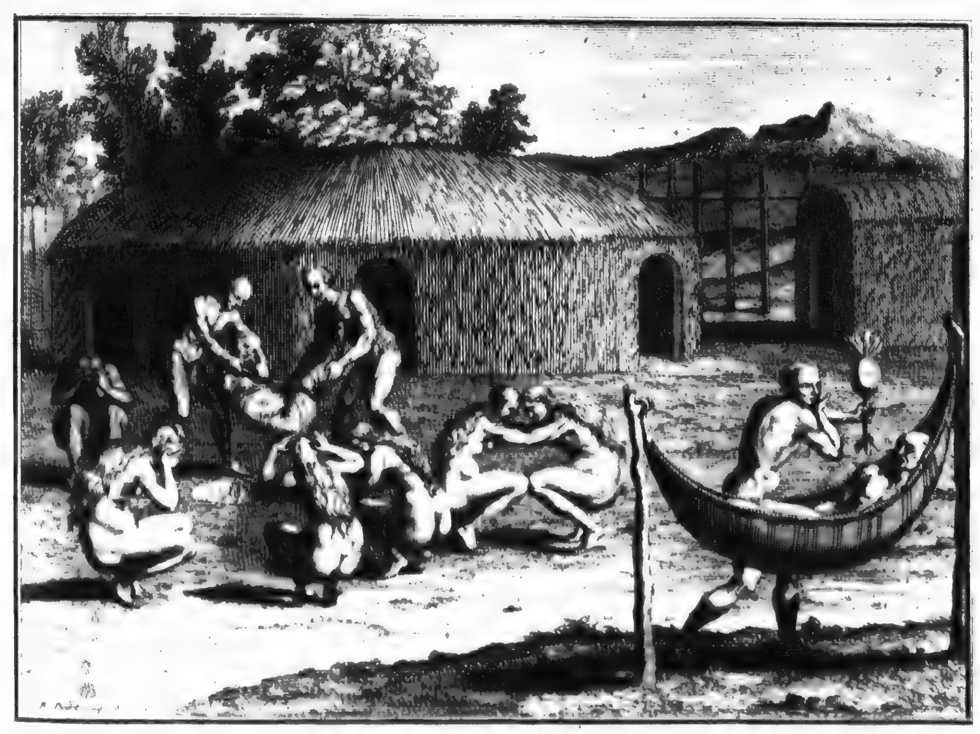
Le mari tient le lit après l'accouchement de ſa femme, & joue fort bien le rôle d'une accouchée, en recevant les viſites de couche, & ſe faiſant ſoigner comme s'il étoit bien malade (b) Cependant il eſt l'accoucheur de ſa femme : coupe à belles dens le cordon à ſon enfant, & lui écraſe le nés. Enſuite il le lave, & le peint de rouge & de noir. Enfin il ſe met au lit, & la femme retourne à l'ouvrage. La naiſſance de l'enfant eſt ſuivie de quelques formalités aſſez ſimples. Si le nouveau né eſt un garçon, le Pere poſe auprès de lui un arc, des fleches & un couteau ; l'exhorte à être courageux, & finit par lui donner un nom qu'il emprunte de ce qui frappe le plus ſon imagination. Quand l'enfant eſt devenu grand, le Pere le mene avec lui, & lui apprend à tuer les hommes. A cela ſe reduit leur Art militaire. Pour les filles, on les éleve au menage

(a) *Coreal*, Tome premier de ſes *Voiages*.

(b) *Coreal* & *Purchas*.



CEREMONIE *funebre des peuples qui habitent aux environs du fleuve* ORENOQUE.



CEREMONIE *funebre des* BRESILIENS.

quand ell
folemnelle

Ils cro
à-dire ceu
les félicit
les tourm
& lugubr
parens &
(*a*) Ils cr
par leurs
hautes mo
& chante
ges du Br

(*b*) Lo
tent fur e
la nuit fui
fins & les
lade donn
même on

Ils laver
coton, ou
autres orn
cune terre
fon decès
le fatiguer
lui-ci. Vo
tiére & en
qu'on defc
me de puit
foit corron
qui ne ma
de la foffe.
» droit où
» une plan
» des chan
» diroit qu

La plan
tre qui vie
& les Bré
fifte encor
fur la foffe

Religi
S

ON ne
facre
deftinées à
Quelques a
Lune eft p
os qu'ils ai
quelque id

(*a*) *Coréa*
(*b*) Auteu
(*c*) *Coréal*

quand elles ont donné les premieres marques de l'âge nubile, on célébre une fête solemnelle.

Ils croient l'immortalité de l'ame, puisqu'ils assurent que les gens de bien, c'est à-dire ceux qui ont fait périr beaucoup d'ennemis, vont au delà des montagnes gouter les félicités de leur Paradis. A l'égard de ceux qui ont manqué de courage, *Agnian* les tourmente en l'autre vie. Ils respectent fort un certain oiseau, dont le chant triste & lugubre se fait entendre pendant la nuit. Ils disent qu'il est le Messager de leurs parens & amis défunts, & qu'il vient leur donner des nouvelles de l'autre Monde. (*a*) Ils croient qu'en observant bien son chant, fussent-ils après leur mort vaincus par leurs ennemis, ils iront pourtant revoir un jour leurs Ancêtres au de là des hautes montagnes, où ils vivront sans cesse dans les plaisirs, & qu'ils y danseront & chanteront éternellement. Cependant quelques Auteurs écrivent, que les Sauvages du Brésil n'ont aucune idée de peines ou de récompenses après cette vie.

(*b*) Lorsque leurs malades sont à l'article de la mort, les proches parens se jettent sur eux, & les pressent souvent jusqu'à les étouffer. Si le malade meurt le soir, la nuit suivante se passe en deuil & en lamentations. On appelle aux pleurs les voisins & les voisines: mais quelque dangereuse que puisse être la maladie, si le malade donne quelque espérance de guérison, non seulement on ne pleure pas, mais même on danse, on chante, on s'enivre à son ordinaire.

Ils lavent & peignent leurs morts; après quoi on les enveloppe dans une toile de coton, ou, (*c*) si c'est un Chef, dans son hamac orné de toutes ses plumes & de ses autres ornemens. On le met (*d*) dans une espéce de cercueil, de telle façon qu'aucune terre ne touche le corps; & on lui porte tous les jours à manger, afin qu'après son decès il ne meure pas de faim, outre que les danses éternelles de l'autre Monde le fatiguent tellement, qu'il est bien aise de venir de tems en tems se refaire en celui-ci. Voilà le raisonnement qu'ils font sur leurs morts. *Coreal*, Copiste en cette matiére & en plusieurs autres de quelques Auteurs beaucoup plus anciens que lui, dit qu'on descend les morts droits sur leurs jambes en des fosses rondes, & faites en forme de puits ou de tonneau. Il ajoute qu'on apporte à manger au mort jusqu'à ce qu'il soit corrompu; & que la raison de cette coutume, est de prévenir la malice d'*Agnian*, qui ne manqueroit pas d'emporter le corps, s'il ne trouvoit de quoi manger auprès de la fosse. » Comme ils changent souvent de demeure, continue-t'il, afin que l'en- » droit où est la fosse ne devienne pas inconnu, ils la couvrent de *Pindo*, qui est » une plante du Brésil; & toutes les fois qu'ils passent près de ces fosses, ils font » des chants lugubres à l'honneur des morts avec un tintamare épouvantable. On » diroit qu'ils veulent les ressusciter, &c.

La planche represente un malade dans son hamac, & le Médecin Boié ou Prêtre qui vient le visiter avec sa *Maraque* à la main; le mort porté dans la fosse, & les Brésiliennes qui le pleurent. N'oublions pas que le deuil de ces Peuples consiste encore à ne manger qu'après le Soleil couché; qu'on va pleurer régulierement sur la fosse, & que le deuil dure un mois.

CHAPITRE XVI.

Religion *des* Peuples *de la* Plata, *& de quelques* Nations Sauvages *plus éloignées: leurs* Cérémonies, *&c.*

On ne nous apprend que fort peu de chose de ces Peuples. Quelques-uns consacrent comme des trophées la peau de leurs ennemis en certaines Maisons destinées à cet usage. C'est ce qu'on a pû remarquer chez eux de culte Religieux. Quelques autres adorent le Soleil & la Lune. Il y a de ces Nations qui, lorsque la Lune est pleine, ou quand elle se renouvelle, se font quelques incisions avec des os qu'ils aiguisent, & qui leur servent de couteaux. (*e*) Ceux du Tucuman qui ont quelque idée de la Divinité, ont des Prêtres qui se mêlent de faire les Devins, &

(*a*) *Coreal*, Tome premier de ses *Voiages*.
(*b*) Auteurs cités par *Purchas*.
(*c*) *Coreal*, Tome premier de ses *Voiages*.
(*d*) Auteurs cités par *Purchas*.
(*e*) *Coreal*, Tome I. de ses *Voiages*. *Lettres édifiantes & curieuses de quelques Missionaires*.

fur cela *Coreal* dit avec raifon : » Je m'imagine que par tout où il y a des Prêtres, » il y a de la Religion, & que l'un eft toujours relatif à l'autre. » Il ne s'agit pas de difputer fur la jufte fignification du mot *Religion*: il n'eft queftion que de l'idée. Les autres Peuples du Paraguai & de l'Uraghai, c'eft-à-dire, ceux que les Jefuites n'ont pas encore civilifés, ne different pas des Tucumans fur ces articles. Leurs Prêtres font leurs Médecins, comme ailleurs, & guériffent les malades, en fuçant la partie attaquée, ou par la fumée du tabac. Ils admettent un Efprit univerfel, qui pénetre la matiere & agit fur toutes fes parties : mais cela eft trop Philofophique pour des Sauvages, & il n'arrive que trop fouvent que les Voiageurs leur prêtent leurs propres idées. Difons plutôt qu'ils s'imaginent que chaque chofe a fon efprit & fon genie : effet de leur groffiére ignorance ; quoi qu'après tout on n'ignore pas que des Peuples très civilifés parmi les anciens & les modernes ont admis l'action immediate d'un Efprit univerfel, & celle des Génies fur les corps terreftres. Conformément à cette idée, on affure que les Sauvages dont nous parlons, adreffent des invocations à ces Génies : quelques-uns (*a*) adorent un pretendu Tigre invifible.

(*b*) » Pour être Prêtre ou Médecin parmi eux, il faut avoir jeuné long-tems » & fouvent. Il faut avoir combattu plufieurs fois contre les bêtes Sauvages, prin- » cipalement contre les Tigres, & tout au moins en avoir été mordu ou egratigné. » Après cela on peut obtenir l'Ordre de Prêtrife ; car le Tigre eft chez eux un ani- » mal prefque divin, & l'impofition de fa fainte grife leur vaut autant que (*c*) chez » nous le Bonnet Doctoral reçu à l'Univerfite de Salamanque. Enfuite on leur ver- » fe fur les yeux le fuc de certaines herbes diftillées ; & c'eft là l'onction facerdota- » le, après laquelle ces nouveaux Prêtres fçavent appaifer les efprits de toutes les » chofes fenfibles & matérielles, avoir des relations fecrettes avec ces efprits, & par- » ticiper à leurs vertus. «

Au-deffus des Prêtres-Médecins il y en a d'autres, dont l'unique fonction eft d'appaifer les Efprits, & de recevoir leurs Oracles. Ils ne montent à cette fuprême dignité qu'après avoir exercé longtems la Medecine : mais pour s'en rendre digne, il faut jeuner une année entiere ; & l'abftinence, dit la *Relation des Moxes*, doit fe produire au dehors par un vifage have & extenué. » A certains tems de l'année, » & furtout vers la nouvelle Lune, ils raffemblent les Peuples fur quelque colline » un peu éloignée de la bourgade. Dès le point du jour tout le Peuple marche vers » cet endroit en filence : mais quand il eft arrivé au terme, il rompt tout à coup ce » filence par des cris affreux, afin, difent-ils, d'attendrir le cœur de leurs Divnites. » Toute la journée fe paffe dans le jeune & dans ces cris confus ; & à l'entrée de » la nuit ils les finiffent par les cérémonies fuivantes. Les Prêtres commencent par » fe couper les cheveux ; ce qui eft parmi ces Peuples le figne d'une grande allegreffe, » & par fe couvrir le corps de plumes jaunes & rouges. Ils font enfuite apporter » de grands vafes, où l'on verfe la liqueur qui a été préparée pour la folemnité. » Ils la reçoivent comme des prémices offertes à leurs Idoles ; & après en avoir » bu fans mefure, ils l'abandonnent à tout le Peuple, qui, à leur éxemple, en boit » auffi avec excès. Toute la nuit eft emploiée à boire & à danfer. Un d'eux entonne » la chanfon ; & tous formant un grand cercle, fe mettent à traîner les pieds en ca- » dence, & à pancher nonchalamment la tête de coté & d'autre avec des mouve- » mens de corps indécens : plus on fait de ces mouvemens, plus on eft cenfé dé- » vot & religieux. «

Quelques autres Peuples, confondus fous le nom de *Moxes* dans les Relations des Peres Jefuites adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles ; d'autres adorent les Fleuves ; quelques-uns portent toujours fur eux un grand nombre de petites Idoles d'une figure ridicule. Ils ne font aucun acte de Religion que par crainte ; & parmi tant de Peuples, auxquels les Miffionnaires & les Efpagnols ont donné le nom de *Moxes*, on n'en a pû découvrir qu'un ou deux, dit la Relation, qui ufaffent d'une efpéce de facrifice.

Ils appellent auffi au fecours de leurs malades les Prêtres-Médecins, Enchanteurs ou Charlatans. On ne dit pas s'ils font gradués à la façon des Prêtrés du Paraguai. Quoiqu'il en foit, lorfque les premiers font appellés auprès des malades, (*d*) ils récitent fur eux quelque priere fuperftitieufe ; leur promettent de jeûner pour leur gué-

(*a*) *Relations des Moxes* dans le Tome III. des *Voiages de Coreal.*

(*b*) *Coreal en fes Voiages. Les Lettres édifiantes* difent en général la même chofe.

(*c*) C'eft toujours *Coreal* qui parle.

(*e*) *Relation de la Miffion des Moxes* dans le Tome III. des *Voiages de Coreal.*

rison, & de prendre un certain nombre de fois par jour du tabac en fumée. Le font-ils d'aussi bonne foi qu'ils le disent? Ils sucent aussi la partie malade; ce qui est une insigne faveur : après cela ils se retirent, à condition toutefois qu'on leur paiera libéralement leurs services.

Leurs mariages consistent dans le consentement mutuel de ceux qui s'épousent, & dans quelques présens que fait la mari au pere, ou au plus proche parent de celle qu'il veut épouser. On ne compte pour rien le consentement de ceux qui contractent; & c'est une autre coutume des plus singuliéres établie parmi eux, que le mari suit sa femme, par tout où il plaît à celle-ci d'habiter. S'ils n'ont qu'une femme, c'est par indigence seulement : l'usage & l'inclination les portent à la Polygamie; & ils la mettent en pratique autant que leurs moiens le leur permettent. Pour l'incontinence des femmes, ils la regardent comme un crime énorme; & si quelqu'une oublie son devoir, elle passe dans leur esprit pour une infame & pour une prostituée : souvent même il lui en coute la vie. Si les hommes sont injustes en quelque chose, c'est sans doute en cette occasion. Pourquoi n'est-il pas permis aux femmes de châtier l'incontinence des hommes? Ou du moins pourquoi n'est-il pas permis à un sexe, dont nous tournons tous les jours la fragilité en ridicule, d'entreprendre de dompter les hommes, infiniment plus fragiles que les femmes, oubliant vingt fois le jour à leurs pieds cette force d'esprit qu'ils s'attribuent, & sacrifiant à leurs attraits tout ce qu'ils ont de plus cher?

On a vû pour la belle Omphale
Le fier Alcide enchainé par l'amour, &c.

Les femmes préparent la liqueur que boivent leurs maris, & prennent soin des enfans. Ils ont la barbarie » d'enterrer les petits enfans, quand la mere vient à mou- » rir; & s'il arrive qu'elle enfanté deux jumaux, elle enterre l'un deux, alléguant » pour raison que deux enfans ne peuvent pas se bien nourrir à la fois.

Ils ont une connoissance fort obscure de l'immortalité de l'Ame. Pour leurs funérailles, elles se font presque sans aucune cérémonie. Les parens du défunt creusent une fosse; ils accompagnent ensuite le corps en silence, ou en poussant des sanglots. Quand il est mis en terre, ils partagent entr'eux sa dépouille. Le P. *Sepp*, dans une Lettre imprimée dans le XI. Recueil des *Lettres édifiantes & curieuses*, rapporte que quelques Peuples du Paraguai se coupent les doigts & les oreilles, à mesure qu'il leur meurt quelque proche parent.

Dans ces derniers tems on a tant parlé du Paraguai, & de l'empire que les Missionnaires avoient pris sur l'esprit des Sauvages de ce Païs depuis que les Espagnols s'en sont rendus maîtres, que le Lecteur ne sera pas fâché sans doute, que nous lui donnions ici une idée de l'etat présent des Missions de cette partie de l'Amérique. Nous la tirons de la Relation (*a*) qu'en a faite un Religieux Capucin, qui en 1712. se trouvoit dans la Peuplade *de Saint François Xavier*, une de celles que les PP. Jésuites ont établie dans le Paraguai. Nous ne croions pas nous écarter beaucoup de notre sujet, en donnant un extrait de cette Relation; ou si c'est un écart, on nous le pardonnera du moins en faveur de la curiosité, & parce qu'il contribuera encore à faire connoitre davantage le génie & le caractére des Peuples, dont il est parlé dans cet article.

Etat *des* Missions *du* Paraguai.

» LA PEUPLADE où j'étois, dit (*b*) l'Auteur que nous venons de citer, est com- » posée d'environ trente mille ames. On sonne la Cloche dès la pointe du jour pour » appeller le Peuple à l'Eglise. Un Missionnaire fait la Priere du matin : on dit » ensuite la Messe; après quoi chacun se retire pour vacquer à ses occupa- » tions. Les enfans depuis l'âge de sept à huit ans, jusqu'à l'âge de douze, sont » obligés d'aller aux Ecoles, où des Maîtres leur enseignent à lire & à écrire, leur » apprennent le Catéchisme & les Prieres de l'Eglise, & les instruisent des devoirs » du Christianisme. Les filles sont pareillement obligees jusqu'à l'âge de douze ans » d'aller dans d'autres Ecoles, où des Maîtresses d'une vertu éprouvée leur apprennent

(*a*) Insérée dans le XIII. Recueil des *Lettres édifiantes & curieuses*, page 218.

(*b*) *Ibid.* page 243.

» les Prieres & le Catéchisme, leur montrent à lire, à filer, à coudre, & tous les autres » ouvrages propres du sexe. A huit heures ils se rendent à l'Eglise, où après avoir » fait la Priere du matin, ils récitent par cœur & à haute voix le catéchisme : les » garçons placés dans le Sanctuaire, & rangés en plusieurs files commencent ; & les » filles placées dans la Nef répetent ce que les garçons ont dit. Ils entendent en- » suite la Messe, après laquelle ils achevent de réciter le catéchisme, & s'en retour- » nent deux à deux aux Ecoles. Au Soleil couchant on sonne la priére du soir, » après laquelle on récite le Chapelet à deux chœurs. Il n'y a guéres personne qui se » dispense de cet exercice ; & ceux que des raisons empêchent de venir à l'Eglise, ne » manquent pas de le réciter dans leurs maisons.

» Pendant l'Avent & le Carême on fait le catéchisme tous les Samedis & les » Dimanches dans l'Eglise ; & comme elle ne peut contenir tout le monde, trois ou » quatre Missionnaires vont trois fois la semaine accompagnés d'une troupe d'enfans » faire le catéchisme dans divers quartiers de la Peuplade. On le finit toujours par » l'acte de contrition.

» Les Dimanches & les Fêtes on célébre trois Messes hautes, la premiére à six » heures, la seconde à sept heures & demie, & la troisiéme à neuf heures : à chaque » Messe il y a prédication. Les Confréries du Scapulaire & du Rosaire y sont établies : » mais celle du Saint Sacrement a quelque chose qui frappe. Tous les Jeudis on » donne la bénédiction du Saint Sacrement, selon la permission qu'on en a obtenue » du Pape ; & à voir le concours des Fidéles qui s'y rendent, on croiroit que tous les » Jeudis de l'année sont autant de Fêtes. Toutes les fois qu'on porte le Viatique aux » malades, un certain nombre de Confreres doivent accompagner Notre Seigneur » avec des flambeaux. Leur foi est si vive, que la pénitence à laquelle ils sont le » plus sensibles, quand ils ont commis quelque faute considérable, est d'être privés » de cet honneur.

» La fréquentation des Sacremens y est fort en usage ; & il n'y a guéres de Fidéles » qui ne se confessent & communient tous les mois. D'autres le font plus souvent, » & même tous les huit jours : ce sont certaines ames prévenues d'une grace par- » ticuliére, qui aspirent à la perfection évangelique. Ceux que l'Esprit Saint ne con- » duit pas par une voie si parfaite, ne laissent pas de mener une vie très-innocente, & » qui ne céde guéres à celle des Chrétiens de la primitive Eglise. L'union & la » charité qui régnent entre ces Fideles est parfaite. Comme les biens sont communs, » l'ambition, l'avarice sont des vices inconnus ; & on ne voit parmi eux ni divisions, » ni procès. On leur inspire tant d'horreur de l'impudicite, que les fautes en cette » matiére sont très-rares. Ils ne s'occupent que de la priere, du travail, & du soin » de leurs familles.

» Bien des choses contribuent à la vie innocente que ménent ces nouveaux Fi- » déles. Premiérement le soin extrême qu'on apporte à les instruire parfaitement de » nos Mystéres, & de tous les devoirs de la vie Chrétienne. Secondement les exem- » ples de ceux qui les gouvernent, en qui ils ne voient rien que d'edifiant. En troi- » siéme lieu le peu de communication qu'ils ont avec les Europeens. Comme on ne » trouve dans le Paraguai ni mines d'or & d'argent, ni rien de ce qui excite l'avi- » dité des hommes, aucun Espagnol ne s'est avise de s'y etablir ; & quand il arrive » que quelqu'un prend cette route pour aller au Potosi ou à Lima, il ne peut de- » meurer que trois jours dans chaque Peuplade, ainsi qu'il a ete ordonné par la » Cour d'Espagne. On le loge dans une maison destinée à recevoir les Etrangers : on » lui fournit tout ce qui lui est necessaire ; & les trois jours expires, il doit con- » tinuer son voiage, à moins qu'il ne lui survienne quelque maladie qui l'arrête. » Quatriémement enfin, l'ordre etabli par les premiers Missionnaires, qui s'est per- » petue jusqu'à nos jours, & qui s'observe avec beaucoup d'uniformité dans toutes » ces Missions.

» Dans toutes ces Peuplades il y a un Chef, qu'on nomme Fiscal. C'est toujours un » homme d'âge & d'experience, qui s'est acquis de l'autorite par sa piete & par sa sa- » gesse. Il veille sur toute la Peuplade, principalement en ce qui concerne le Service » de Dieu. Il a un Memoire, où sont ecrits par noms & par surnoms tous les ha- » bitans de la Peuplade, les Chefs de famille, les femmes & le nombre des enfans. » Il observe ceux qui manquent à la Priere, à la Messe, aux Prédications ; & il » s'informe des raisons qui les ont empêchés d'y assister. Il a sous lui pour l'aider » dans cette fonction, un autre Officier qui s'appelle *Teniente* : celui-ci est charge » du soin des enfans. Sa charge principale est d'examiner s'ils sont assidus aux Ecoles, » s'ils s'appliquent, & si les Maitres qui les enseignent s'acquittent bien de leur em-

ploi

» ploi. Il les accompagne aussi à l'Eglise, pour les contenir dans la modestie par sa » présence.

» Ces deux Officiers ont encore des subalternes, dont le nombre est proportionné » à celui des habitans. Outre cela la Peuplade est partagée en différens quartiers ; » & chaque quartier a un surveillant, qu'on choisit parmi les plus fervens Chré-» tiens. S'il arrive quelque querelle, ou s'il se commet quelque faute, il en donne » aussi-tôt avis au Fiscal, qui fait ensuite son rapport aux Missionnaires. Si la faute » est sécrete, on donne sécretement au coupable les avis capables de le faire rentrer » en lui-même. Si c'est une récidive, on lui impose une pénitence conforme à la » faute commise : mais si cette faute est publique & scandaleuse, la réprimande se » fait en présence des autres Fidéles. Ces fervens Chrétiens l'écoutent avec une at-» tention & une docilité, qui me tiroient les larmes des yeux. Le coupable vient » remercier le Missionnaire du soin qu'il prend de son salut. Ils sont élevés à cela dès » leur plus tendre jeunesse ; & ce seroit parmi eux un signe certain d'un mauvais na-» turel, si quelqu'un manquoit à cet usage. On a soin de marier les jeunes gens dès » qu'ils sont en âge de l'être ; & par là on prévient bien des déreglemens. Tel est » l'ordre qui s'observe pour la conduite spirituelle de cette Chrétienté. Je serois infini, » si j'entrois dans le détail de toutes les saintes industries, que le zéle du salut des » ames inspire à ces Missionnaires, pour entretenir & augmenter la pieté dans le » cœur de leurs Néophytes.

» La maniére dont s'administre le temporel a quelque chose de singulier ; & je ne » crois pas qu'il y ait rien de semblable dans aucune autre Mission. Avant que les » PP. Jésuites eussent porté la lumiére de l'Evangile dans le Paraguai, ce Païs étoit » habité par des Peuples tout-à-fait barbares, sans Religion, sans Loix, sans societé, » sans habitation ni demeure fixe, errans au milieu des bois ou le long des riviéres. » Ils n'étoient occupés que du soin de chercher de quoi se nourrir eux & leur fa-» mille, qu'ils traînoient par tout avec eux. Soit qu'ils n'eussent nulle connoissance de » l'agriculture, ou qu'ils ne voulussent point prendre la peine de s'y appliquer, ils ne » vivoient que des fruits sauvages qu'ils trouvoient dans les bois, du poisson que les » riviéres leur fournissoient en abondance, & des animaux qu'ils tuoient à la chasse ; » & ils ne demeuroient dans chaque endroit, qu'autant de tems qu'ils y trouvoient » de quoi vivre.

» Les Jésuites animés de ce zéle du salut des ames qui est si propre de leur Insti-» tut, se répandirent il y a plus de cent ans dans ce Nouveau Monde, pour con-» quérir à l'Empire de JESUS-CHRIST des Peuples, que la valeur de leurs Compa-» triotes avoient déja soumis à la Monarchie d'Espagne. Ils pénétrérent dans ces » immenses forêts avec un courage à toute épreuve. Il n'est pas aisé de concevoir » quels travaux ils essuiérent afin de rassembler ces Barbares, pour en faire d'abord » des hommes raisonnables, avant que d'essaier à en faire des Chrétiens. Ils les sui-» voient dans leurs courses continuelles. La patience, la douceur, la complaisance » de ces hommes Apostoliques fit enfin impression sur ces esprits grossiers. Peu à peu » ils devinrent dociles : ils écoutérent les instructions qu'on leur faisoit ; & la grace » qui agissoit en eux achevant l'ouvrage de leur conversion, un grand nombre se sou-» mit au joug de l'Evangile.

» Mais pour entreprendre quelque chose de solide, il falloit fixer l'inconstance de » ces Peuples accoutumés à une vie vagabonde & errante, & pour les rassembler en » societé, leur en faire goûter les douceurs & les avantages. C'est à quoi penserent » d'abord les Missionnaires. Ils firent venir de *Buenos-Ayres* des bœufs, des vaches, » des moutons, des chevaux & des mules : ces bestiaux multipliérent si fort en peu » de tems, qu'on eut bientôt ce qui suffisoit pour la subsistance des Néophytes. On » commença dès lors à former des Peuplades. On apporta de *Buenos-Ayres* tous les » outils nécessaires, soit pour couper des bois, & mettre en œuvre les pierres & les » matériaux que le païs fournissoit, soit pour défricher & cultiver les terres : on fit » provision de bled, de légumes & de differentes sortes de grains, dont les terres » pussent être ensemencées : on enseigna aux Indiens la maniére de faire de la brique » & de la chaux : on leur traça le plan des maisons qu'il falloit construire. Les Mis-» sionnaires eux-mêmes mettoient la main à tous ces ouvrages ; & ils eurent la con-» solation de voir bientôt trois Peuplades habitées.

» Ces nouveaux Citoiens animés de l'esprit de charité que la vraie Religion inspire, » & pressés par les sentimens d'un amour naturel, s'empresserent de faire part à leurs » Parens & à leurs Compatriotes du bonheur dont ils jouissoient. Ils faisoient des » excursions dans les endroits les plus écartés ; & ils ne revenoient jamais de leurs

» courses, qu'ils n'amenassent avec eux un grand nombre d'Infideles. La douceur » avec laquelle ils étoient reçus, & les témoignages de tendresse qu'on leur don» noit, apprivoiserent insensiblement ces Barbares. Tous les habitans s'empressoient » à leur batir des maisons, tandis que les Missionnaires les disposoient à recevoir la » grace du Baptème. A peine l'avoient-ils reçu, que devenus eux-mêmes de nou» veaux Apôtres, ils alloient chercher leurs alliés & leurs amis, pour les rendre par» ticipans des mêmes avantages. Le nombre des habitans s'étant accru dans chaque » Peuplade, on songea à en former de nouvelles. Les Chretientés qui étoient deja » fondées, fournissoient tout ce qui étoit necessaire aux nouvelles, qu'on vouloit éta» blir ; & celles-ci à leur tour, quand elles etoient bien établies, contribuoient au » besoin des autres qu'on avoit dessein de fonder.

» Sur ce plan, en moins d'un siecle on a reduit en plus de cent Peuplades plu» sieurs milliers d'Indiens, qui sont parfaitement instruits des Vérités Chretiennes, » & dont les mœurs sont très-innocentes. Les Missionnaires qui les gouvernent, n'ont » dégéneré en rien du zéle de leurs Predecesseurs. Ils avancent sans cesse du coté » du Nord, & font tous les jours de nouvelles conquêtes à JESUS-CHRIST. Quand » il arrive d'Espagne une recrue de Missionnaires, le P. Provincial du Paraguai les » envoie dans les endroits les plus éloignés, pour relever ceux qui ont deja passé plu» sieurs années à courir au milieu des forêts après ces Barbares, & qui ont consumé » leurs forces & leur santé dans des Missions si penibles. Ceux-ci sont envoiés dans » les anciennes Peuplades, pour y avoir soin des Chrétiens. Dans celle où j'étois » il y avoit quatre de ces anciens Missionnaires, respectables par leur âge, & beau» coup plus encore par la sainteté de leur vie. J'étois surpris de voir qu'on regardât » comme un repos le travail dont chacun en particulier étoit chargé, & qui certai» nement occuperoit en Europe trois des Ecclesiastiques les plus zélés pour le salut » des ames.

» A mesure qu'on formoit de nouvelles Peuplades, on en fixoit les limites, afin » de prévenir les plaintes & les murmures. A quelques-unes on assigna trente à qua» rante lieues aux environs : à d'autres moins, ou même davantage, selon la gran» deur de la Peuplade, le nombre des habitans & la qualité du terroir. Dans chaque » Peuplade on examina la différence des terres, & à quoi elles étoient propres. On » mit les bestiaux dans celles qui pouvoient fournir le pâturage : on destina les autres » à être ensemencées. On fit choix parmi les habitans de ceux qu'on devoit char» ger du soin des bestiaux, & de ceux qu'on devoit appliquer à la culture des terres. » On fit venir de *Buenos-Ayres* des Ouvriers, pour apprendre au reste des Indiens » les metiers les plus nécessaires à la societé civile. Leur application, & le génie qu'ils » ont pour les Arts méchaniques leur fit apprendre aisément ce qu'on leur enseignoit : » avec le tems & l'experience il se sont perfectionnés ; & il y a certains métiers où » ils excellent. Ils travaillent toutes les toiles & les étoffes dont ils ont besoin. L'Eté, » ils s'habillent de toile de coton ; & l'Hiver, ils se font des vêtemens de laine. » Comme cette fabrique est assez considerable ; (car l'oisiveté est bannie de toutes les » Peuplades) lorsque les habitans sont suffisamment pourvus de toiles & d'etoffes, » on envoie le surplus à *Buenos-Ayres*, à *Corduba*, & au *Tucuman*. L'argent qui » se retire du debit de ces marchandises est emploié à acheter les diverses choses » qui viennent d'Europe, & qui ne se trouvent point chez eux. Ils font pareillement un » assez grand commerce d'une herbe qui croit dans le Paraguai, & qui est fort en » usage dans le Chili & dans le Perou, à peu près comme le Thé qui vient de la » Chine l'est en Europe ; avec cette différence, que l'herbe du Paraguai est beau» coup moins chere, puisqu'on ne la vend que trente sols la livre dans le Perou. » L'argent ou les denrées qui reviennent de ce trafic, sont partagés également entre » les habitans de la Peuplade.

» Les maisons qu'ils se sont bâties eux-mêmes sont d'un seul étage : elles sont soli» des, & sans nul ornement d'Architecture, n'aiant eu en vûe que de se garantir des » injures de l'air. Celle des Peres Jésuites est à peu près semblable, à la réserve » qu'elle a deux étages. Mais l'Eglise est vaste & magnifique. Le dessein en est venu » d'Europe ; & les Indiens l'ont tres-bien executé. Elle est toute de Pierres de taille : » le dedans est orné de peintures travaillées par les mêmes Indiens : les retables des » Autels sont d'un bon goût ; & tout dorés : la Sacristie est bien fournie d'argenterie & » d'ornemens tres propres. Je parle de ce que j'ai vû dans la Peuplade où j'étois. » Cette Eglise seroit certainement estimée dans les plus grandes Villes de l'Europe.

» Rien ne m'a paru plus beau, que l'ordre & la maniere dont on pouvoit à la sub» sistance de tous les habitans de la Peuplade. Ceux qui font la récolte, sont obligés

» de transporter tous les grains dans des Magasins publics. Il y a des gens établis » pour la garde de ces Magasins, qui tiennent un Registre de tout ce qu'ils reçoi- » vent. Au commencement de chaque mois, les Officiers qui ont l'administration » des grains délivrent aux Chefs des quartiers la quantité necessaire pour toutes les » familles de leur district ; & ceux-ci les distribuent aussitôt aux familles, donnant » à chacune plus ou moins, selon qu'elle est plus ou moins nombreuse.

» Il en est de même pour la distribution de la viande. On conduit tous les jours à » la Peuplade un certain nombre de bœufs & de moutons, qu'on remet entre les » mains de ceux qui doivent les tuer. Ceux-ci après les avoir tués, font avertir les » Chefs de quartier, qui prennent ce qui est necessaire pour chaque famille, à qui » ils en distribuent à proportion des personnes qui la composent.

» Par-là on a trouvé le moien de bannir l'indigence de cette Chrétienté. On n'y » voit ni pauvre, ni mendiant ; & tous sont dans une égale abondance des choses ne- » cessaires à la vie. Il y a outre cela dans chaque Peuplade plusieurs grandes maisons » pour les malades : les unes sont destinées pour les hommes, & les autres pour les » femmes. Comme les Prêtres ne s'occupent que de l'instruction & de la conduite » spirituelle des nouveaux Chrétiens, il y a encore trois Freres, dont l'un qui a une » Apoticairerie bien garnie, prépare les remédes nécessaires aux malades. Les deux » autres président à l'administration du temporel, & observent si dans la distribution » journaliere qui se fait à chaque famille, tout se passe avec la droiture & l'equité » convenables. «

Le P. Florentin de Bourges, Capucin, de qui nous tenons ce récit, partit de la Peuplade *de S. François Xavier*, après y avoir resté dix-sept jours. Son dessein étoit de se rendre à *Corduba*. Dans sa route il passa » par *S. Nicolas* & par *la Conception*, » deux autres Peuplades de la mission du Paraguai, où il y a bien, dit-il, dans cha- » cune quatorze à quinze mille ames. Elles sont placées au bord d'une petite Ri- » viere, à trois journées l'une de l'autre. Les ruës en sont droites & bien allignées, » les maisons solides & d'un seul etage. Les deux Eglises font face chacune à une » grande place : elles sont grandes, bien baties & richement ornées. On observe dans » ces deux Peuplades, comme dans toutes les autres de la Mission, le même ordre » que dans celle dont je viens de parler. On prendroit chaque Peuplade pour une » nombreuse famille, ou pour une Communauté Religieuse bien reglée.

Voila ce que nous apprend le P. Florentin de l'etat present des missions du Paraguai. Soit que sa relation ait été tronquée, soit qu'il n'ait pû ou qu'il n'ait pas voulu en dire davantage, le Lecteur judicieux & eclairé souhaitera certainement qu'il se fût un peu plus étendu sur certains articles. C'est dommage que les ordres de la Cour d'Espagne ferment l'entrée de ces Missions aux Européens. Quelque Voiageur habile nous apprendroit sans doute des choses fort curieuses de ce beau Païs. Le Public éspére qu'on y suppléera dans l'*Histoire du Paraguai* qu'on lui a fait esperer. En attendant, il est certain que la relation du P. Florentin fournit matiere à bien des réflexions. Nous les laissons faire au Lecteur, & nous revenons à notre sujet.

CHAPITRE XVII.

Religion *des* Peuples *du* Pérou.

AVANT que les Péruviens fussent gouvernés par les *Yncas*, ils adoroient une multitude inconcevable de Dieux, ou pour mieux dire, de Genies. (*a*) » Chaque » Province, chaque Nation, chaque famille, chaque ville, chaque ruë & même » chaque maison avoit ses Dieux differens de ceux des autres ; parce qu'ils s'ima- » ginoient qu'il n'y avoit que le Dieu auquel ils se vouoient particulierement qui les » pût aider dans leurs besoins. Ils adoroient des herbes, des plantes, des fleurs, des » arbres, des montagnes, des cavernes. Dans la Province de *Puerto-viejo* ils adoroient » l'emeraude, le tigre, le lion, les couleuvres, « & pour ne pas donnner ici un detail trop ennuieux des objets qu'ils jugeoient dignes de leur culte, tout ce qui leur paroissoit extraordinaire, leur paroissoit en même tems mériter d'être adoré.

Ces anciens Idolâtres du Pérou offroient non seulement des fruits de la terre &

(*a*) *Histoire des Yncas du Pérou.*

des animaux à ces Dieux, mais même des prisonniers de guerre, à l'exemple des autres Américains; & on assure qu'au besoin ils immoloient leurs propres enfans. Ces sacrifices se faisoient, en ouvrant les victimes toutes vivantes; en leur arrachant ensuite le cœur, & du sang tout chaud encore on ensanglantoit l'Idole à laquelle on sacrifioit, comme cela se pratiquoit au Méxique. Le Prêtre brûloit le cœur de la victime, après l'avoir examiné, pour voir si l'Idole agréoit le sacrifice. Quelques-autres Idolatres offroient à leurs Divinités de leur propre sang, qu'ils se tiroient des bras ou des cuisses, selon que le sacrifice étoit solemnel; & même en certaines occasions extraordinaires on se seignoit aux extremités des narines, ou entre les deux sourcils. (a) Cependant il faut remarquer que ces sortes de saignées n'étoient pas toujours des actes de Religion, & que très-souvent même elles ne servoient que de précaution contre les maladies.

Tel etoit l'etat de l'Idolâtrie dans tout le Pérou, lorsque *Mango-capac*, Législateur de ce grand Empire, apprit à ses Peuples le Culte du Soleil & du Dieu suprême, sous le nom de *Pachacamac*. Tel il est encore, sans avoir presque changé, au delà des *Andes* & de la *Cordeliére*. Avant que de parler de cette nouvelle Religion introduite dans ce Païs, il faut apprendre au Lecteur, que *Mango-capac* & sa femme disoient pour mieux séduire les Peuples qu'ils vouloient subjuger, qu'ils étoient enfans du Soleil, & qu'ils avoient reçû également de la part de cet Astre la commission d'aller instruire & civiliser les Péruviens. Ils partirent de Titicaca; & se conduisant avec le secours d'une verge d'or que le Soleil, disoient-ils, leur avoit donnée, & qui d'elle-même devoit s'enfoncer dans la terre, lorsqu'ils seroient arrivés à l'endroit où ils devoient se fixer par la volonté de cet Astre, ils prirent leur route du coté du Septentrion, éprouvant continuellement la vertu de cette verge d'or. Enfin elle s'enfonça dans la Vallée de Cusco; & ce fut là qu'ils résolurent d'établir le siege de leur Empire. D'abord le fils du Soleil emploia les armes spirituelles. Le frere & la sœur allerent prêcher la Religion de leur Pere, & firent d'abord un grand nombre de Prosélytes, que la nouveauté de l'equipage, & les avantages de la nouvelle Religion persuaderent autant peut-être que la force de la conviction intérieure. La hardiesse de ces deux personnages, leur vocation merveilleuse, ces idées de puissance & de superiorité qu'ils jetterent, pour ainsi dire, dans l'esprit de ces hommes grossiers & brutaux, produisirent sans doute en fort peu de tems un nombre considerable de sectateurs, parmi lesquels le nouveau Législateur ne manqua pas de choisir les plus habiles pour établir son autorité. Ensuite il l'augmenta par des Conquêtes: enfin il abolit l'ancienne Religion, *voulant*, dit l'Ynca Garcilasso, *que tous ses sujets adorassent le Soleil.*

Cet Ynca *Manco capac* ne se contenta pas de réformer ses sujets en ce qui regardoit la Religion; il leur donna d'excellentes Loix politiques, & forma des établissemens, dont la beauté ne cedoit pas à ce que l'on voit en Europe. » Il falloit, dit » l'*Ynca Garcilasso*, que *Manco-Capac* connoissant parfaitement la stupidité de ces » Peuples, & le grand besoin qu'ils avoient d'apprendre à bien vivre, jugeât qu'il » étoit necessaire de feindre que lui & sa femme étoient enfans du Soleil, & que leur » Pere les avoit envoiés du Ciel. Pour mieux fortifier les Péruviens dans cette opi» nion, il se presenta *dans un equipage eclatant*, & se fit particulierement remarquer » par les oreilles, qu'il avoit si grandes, qu'il ne seroit pas possible de le croire à qui » ne l'auroit vu comme moi dans la personne de ses descendans: « C'est ainsi que les anciens Legislateurs ont sçu profiter de la bonne opinion que le Peuple avoit conçue en leur faveur, & que même quelques-uns d'entr'eux ont eu l'adresse de faire valoir des defauts d'esprit ou de corps assez remarquables. Les longues & frequentes retraites de Numa Pompilius, pendant lesquelles il tomboit peut-être en de violens accès de melancolie, & les convulsions de Mahomet sont des exemples connus. » Et » parce que *Manco-capac*, continue *Garcilasso*, confirma la fable de sa Genéalogie » par les grands avantages qu'il procura à ses sujets, ils crurent qu'il etoit veritablement fils du Soleil, venu du Ciel pour les assister. « Les dernieres paroles de ce Prince meritent d'être lues avec attention: elles feroient douter qu'il n'eût eu pour guides que les lumieres de la Nature, si nous n'avions devant les yeux plusieurs anciens Legislateurs, qui nous fournissent des exemples aussi brillans de la force des verités naturelles. *Manco-capac* jouit bientot des privileges de l'Apotheose: ses sujets lui dresserent des Autels, & à ses successeurs après lui, non qu'ils ne fussent convaincus que ces *Yncas* avoient été des hommes mortels, mais par reconnoissance

(a) Ibid.

pour les bienfaits qu'ils avoient reçus de ces descendans du Soleil ; qu'ils adoroient, disoient-ils, sans lui donner de compagnon. Pour donner une apparence un peu moins absurde à ce systême de Religion, il faut croire qu'ils regardoient les Yncas comme les anciens Grecs leurs Héros, & les Romains Romulus & quelques-uns de leurs Empereurs. Ils pouvoient se persuader que ces enfans du Soleil devenoient les Dieux tutelaires de l'Etat, & que pour récompense des vertus qu'ils avoient fait éclater en cette vie mortelle, ils jouissoient du privilége d'être les dépositaires des prieres, & de les présenter à l'Auteur de la Lumiére. Quoiqu'il en soit, les Péruviens nioient assez fortement les conséquences que l'on pouvoit tirer de leur conduite.

» (*a*) Ils en vinrent, dit *Garcilasso*, par succession de tems, jusqu'à bâtir au Soleil » des Temples qu'ils ornerent de richesses incroiables ; ce qu'ils ne firent pas à la » Lune. Car bien qu'ils la tinssent pour la sœur & la femme du Soleil, & même pour » la mere des *Yncas*, avec tout cela on ne trouve point qu'ils l'aient jamais adorée » comme Déesse, ni qu'ils aient sacrifié sur ses Autels, ni dressé des Temples à sa » gloire ; ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne l'eussent en grande vénération, jusques » à l'appeller la Mere universelle de toutes choses, sans que néanmoins ils allassent » plus avant dans leur Idolâtrie. Ils appelloient le Tonnerre, l'Eclair, & la Foudre, » *les Exécuteurs de la Justice du Soleil* ; *& comme tels ils eurent l'honneur d'avoir un ap-* » *partement* dans la maison du Soleil, qui étoit à *Cusco*. Mais il ne s'ensuit pas de là » qu'ils les aient jamais pris pour des Dieux, comme un Historien Espagnol nous l'a » voulu persuader : au contraire, s'il arrivoit qu'un logis ou quelqu'autre lieu fût » frappé de la foudre, ils l'avoient en si grande abomination, qu'ils en muroient aussi- » tôt la porte avec des pierres & de la boue, afin qu'il n'y entrât jamais personne. » Que si la foudre étoit tombée à la campagne, ils en marquoient l'endroit avec des » bornes, afin qu'aucun n'y mît le pied. En un mot, ils appelloient ces lieux in- » fortunés & maudits, & ils ajoutoient que le Soleil leur avoit envoié cette malé- » diction par le moien de la foudre, qui étoit comme son valet, & le Ministre de sa » Justice. »

Quoiqu'attachés si fortement au culte du Soleil, les plus éclairés d'entre les Indiens reconnoissoient une Ame du Monde, ou pour mieux dire un premier Moteur de la Matiere. Ils l'appelloient *Pachacamac* ; ce qui, selon *Garcilasso*, signifie précisément *celui qui anime le Monde.* » Ce mot, ajoute-t-il, leur étoit en si grande vénération, » qu'ils n'osoient le proferer : mais si la nécessité les y obligeoit, ils le prononçoient » avec de grandes marques de réspect & de soumission ; car alors ils resserroient les » épaules, ils baissoient la tête & le corps, ils levoient les yeux vers le Ciel, puis tout » d'un coup ils les baissoient vers la terre, ils portoient les mains ouvertes sur l'epaule » droite, & donnoient des baisers à l'air. « Ils pratiquoient une partie considerable de ces hommages envers le Soleil, & même à l'honneur des Yncas. Cependant, selon *Garcilasso*, ils avoient dans le fond du cœur beaucoup plus de veneration pour *Pachacamac* que pour le Soleil. Ils reconnoissoient » que lui seul donnoit la vie à l'Univers » & le faisoit subsister : mais ne l'aiant jamais vû, ils le regardoient comme le Dieu » inconnu. « Disons mieux : ils le croioient invisible & immateriel. La reponse de l'*Yncas Atahualipa* pourroit persuader, que le mot *Pachacamac* comprenoit un des attributs du Soleil. *Vincent* de *Valverde* voulant convertir ce Prince, lui precha JESUS-CHRIST Créateur du Monde. L'*Ynca* lui repondit, qu'il ne croioit pas qu'excepté le Soleil aucun Etre pût créer quelque chose dans la Nature ; qu'il le tenoit pour Dieu ; que *Pachacamac* avoit tiré cet Univers du neant, &c.

Les Péruviens opposoient *Cupai* à *Pachacamac* ; & lorsqu'ils etoient obligés de le nommer, ils crachoient à terre voulant marquer l'horreur qu'ils avoient pour ce mauvais Etre. Ils revéroient simplement la Lune, comme femme & sœur du Soleil, & respectoient les Etoiles » qu'ils disoient être les demoiselles ou les suivantes de la » maison de ces Astres. «

A l'egard des *Huacas* ou *Guacas*, voici ce que *Garcilasso* nous apprend, & ce qu'il dit paroit exact & plus raisonnable que ce qui est rapporte dans le Recueil Anglois de *Purchas* sur la foi de plusieurs Auteurs Espagnols. *Garcilasso* nous apprend donc que ce mot *Huaca* signifie Idoles & choses sacrees. Telles etoient les representations du Soleil, les offrandes qu'ils lui faisoient, comme des figures d'hommes, d'oiseaux & de bêtes a quatre pieds, en or, en argent & en bois, même les rochers,

(*a*) On cite tout entier ce passage de *Garcilasso*, parce qu'il est plus exact que les autres Auteurs qui ont écrit sur le même sujet, étant lui-même Peruvien, & de la race des Yncas par sa mere.

les arbres, les pierres, les cavernes, les Temples & les tombeaux que Dieu sanctifioit par sa présence ou par ses Oracles. Ils appelloient encore *Huacas* les Génies, les Héros élevés au rang des Immortels, les choses qui surpassent en excellence & en beauté toutes celles de leur espéce, & même celles qui sont difformes & monstrueuses. Les Espagnols, à qui ces diverses significations etoient inconnues, s'imaginerent, continue *Garcilasso*, que les Indiens prenoient pour des Divinites toutes les choses qu'il appelloient *Huacas*. Ils s'imaginerent aussi, que les Peruviens adoroient sous le nom d'*Apachitas* les terres & les collines, faute de sçavoir » que ce mot corrompu d'*Apache-* » *cta*, qui signifie *celui qui fait supporter ou surmonter quelque peine*, exprimoit suivant » la maniere concise de parler des Indiens, cette espéce de benediction; *rendons grace à ce-* » *lui qui nous fait supporter la fatigue qu'il a falu essuier pour monter cette colline*. Ces actions » de graces se rendoient à *Pachacamac*, qu'ils adoroient alors mentalement, pour les avoir » aides à surmonter cette fatigue. Lorsqu'ils etoient arrivés au sommet de la colline, » ils posoient leur fardeau, s'ils en avoient quelqu'un; & après avoir élevé les yeux » au Ciel, ils les baissoient vers la terre, & donnoient les mêmes marques d'adora- » tion qu'ils avoient accoutumé de pratiquer à l'égard de *Pachacamac*. Outre cela » ils repetoient deux ou trois fois le Datif *Apacuecta*. Ensuite par une espéce d'of- » frande, ils se tiroient le poil des sourcils; & soit qu'ils en arrachassent ou non, » ils les souffloient en l'air, comme s'ils les eussent voulu envoier au Ciel. Ils prenoient » aussi dans la bouche d'une herbe appellee *Cuca*, qu'ils jettoient en l'air, comme » pour dire qu'ils offroient à *Pachacamac* ce qu'ils avoient de plus précieux. Leur su- » perstition alloit même jusqu'à lui offrir de petits eclats de bois, ou de pailles, s'ils » ne trouvoient rien de meilleur, ou quelque caillou, & à faute de cela une poignée » de terre. On voioit même de grands monceaux de ces offrandes sur le sommet des » collines. Quand ils faisoient ces cérémonies, ils ne regardoient jamais le Soleil, » parce que ce n'étoit pas à lui, mais à *Pachacamac* que leur adoration s'adressoit. «

Les *Yncas* & les Péruviens leurs sujets sacrifioient au Soleil plusieurs sortes d'animaux: ils lui offroient aussi du *Cuca*, du bled, des hardes précieuses, & un breuvage composé d'eau de maïz. Voici comment ils presentoient cette derniere offrande à l'Astre du jour. » Quand ils avoient bonne envie de boire, ils mangeoient d'abord, » & ensuite ils trempoient le bout du doigt dans le vase où étoit la boisson. Après ils » tournoient les yeux vers le Ciel avec beaucoup de respect; ils secouoient le doigt où » la goute s'étoit attachée, & ils l'offroient au Soleil en reconnoissance de ce qu'il » leur fournissoit de quoi boire. En même-tems ils donnoient deux ou trois baisers » à l'air; & apres qu'ils avoient fait cette offrande, ils buvoient tout à leur aise, » & comme bon leur sembloit.

» Toutes les fois qu'ils entroient dans leurs Temples, le principal de la compa- » gnie portoit la main sur l'un de ses sourcils; & soit qu'il en arrachat du poil ou non, » il le souffloit en l'air devant l'Idole en signe d'offrande. « On faisoit le même hommage aux arbres, & aux autres choses qu'une vertu divine rendoit sacrées & religieuses.

Les Péruviens rendoient une espéce de culte à la Ville de Cusco, à cause qu'elle avoit eté fondée par *Mango-capac*. Nous observerons que Rome Paienne avoit autrefois ete traitee de même par ses Peuples; & nous avons des medailles qui representent la Deesse *Rome*. On voioit à Cusco ce merveilleux Temple du Soleil, dont les beautes & les richesses surpassoient l'imagination. Nous allons faire usage de la description qu'en donne *l'Ynca Garcilasso*: voici comment il s'exprime.

» Le grand Autel de cet edifice superbe etoit du coté de l'Orient, & le toit de » bois fort épais, couvert de chaume par-dessus, parce qu'ils n'avoient point parmi » eux l'usage de la tuile ni de la brique. Les quatre murailles du Temple, à les prendre » du haut en bas, étoient toutes lambrissées de plaques d'or. Sur le grand Autel on » voioit la figure du Soleil, faite de même sur une plaque d'or, plus massive au dou- » ble que les autres. Cette figure, qui etoit toute d'une piéce, avoit le visage rond, » environnee de raions & de flames, de la même maniere que les Peintres ont ac- » coutume de la représenter. Elle etoit si grande, qu'elle s'etendoit presque d'une » muraille a l'autre, où l'on ne voioit que cette seule Idole; parce que ces Indiens » n'en avoient point d'autre, ni dans ce Temple, ni ailleurs, & qu'ils n'adoroient » point d'autres Dieux que le Soleil, quoi qu'en disent quelques Auteurs.

» Aux deux cotes de l'Image du Soleil etoient les corps de leurs Rois decedes, » tous ranges par ordre selon leur anciennete, & embaumes de telle sorte, sans » qu'on pût sçavoir comment, qu'ils paroissoient être en vie. Ils étoient assis sur des » trones d'or, eleves sur des plaques de meme metal, & ils avoient le visage tourne

» vers le bas du Temple: mais *Huayna Capac*, le plus cher des enfans du Soleil, » avoit cet avantage particulier au-dessus des autres, d'être directement opposé à » la figure de cet Astre, parce qu'il avoit mérité d'être adoré pendant sa vie, à » cause de ses vertus éminentes, & des qualités dignes d'un grand Roi, qui avoient » éclatté en lui dès sa plus tendre enfance. Mais à l'arrivée des Espagnols, les In- » diens cachérent ces corps avec tout le reste du trésor, sans qu'on ait jamais pû » sçavoir ce qu'ils étoient devenus.

» Il y avoit plusieurs portes à ce Temple. Elles étoient toutes couvertes de lames » d'or; la principale étoit tournée du côté du Nord, comme elle l'est encore à pré- » sent. De plus autour des murailles de ce Temple, il y avoit une plaque d'or en for- » me de couronne, ou de guirlande, qui avoit plus d'une aûne de large. A côté du » Temple on voioit un Cloître à quatre faces, & dans sa plus haute enceinte une » guirlande de fin or, d'une aûne de large, comme celle dont je viens de parler. » Tout autour de ce Cloître, il y avoit cinq grands pavillons en quarré, couverts » en forme de pyramide. Le premier étoit destiné pour servir de logement à la Lu- » ne, femme du soleil; & celui-ci étoit le plus proche de la grande Chapelle du » Temple. Ses portes & ses enclos étoient couverts de plaques d'argent, pour don- » ner à connoître par la couleur blanche, que c'étoit l'appartement de la Lune, dont » la figure étoit dépeinte comme celle du Soleil, avec cette différence qu'elle étoit » sur une plaque d'argent, & qu'elle avoit le visage d'une femme. C'étoit là que ces » Idolàtres alloient faire leurs vœux à la Lune, qu'ils croioient être la sœur & la » femme du Soleil, & la mere de leurs *Yncas*, & de tous leurs descendans. Ils la nom- » moient à cause de cette derniere qualité *Mama Quilla*, c'est à dire, *Mere Lune*: » mais ils ne lui offroient point de sacrifices comme au Soleil. Aux deux côtés de » cette figure on voioit les corps des Reines décedées, rangés en ordre, selon leur » ancienneté. *Mama Ocllo*, Mere de *Huayna Capac*, avoit la face tournée du côté » de la Lune, & étoit, par un avantage particulier, au-dessus des autres, parce qu'elle » avo[illegible] Mere d'un si digne fils.

» [illegible]tement le plus proche de celui de la Lune étoit celui de *Venus*, des *Pleia-* » *de*[illegible] de toutes les autres Etoiles en général. On appelloit *Chasca* l'Astre de *Ve-* » *nus*, pour montrer par là qu'il avoit les cheveux longs & crêpés; d'ailleurs on » l'honoroit extrémement, parce qu'on le croioit le Page du Soleil, qu'on disoit aller » tantot devant lui & tantot après. On respectoit fort aussi les *Pleiades*, à cause de » la disposition merveilleuse de ces Etoiles, qui leur sembloient toutes égales en gran- » deur. Pour les autres Etoiles, en general on les appelloit les servantes de la Lune: » on leur donna pour cette raison un logement auprès de leur Dame, afin qu'elles la » pussent servir plus commodement, parce qu'on croioit que les Etoiles etoient au Ciel » pour le service de la Lune, & non du Soleil, à cause qu'on les voioit de nuit, & non » de jour. Cet appartement & son grand Portail etoit couvert de plaques d'argent, » comme celui de la Lune. Son toit sembloit representer un Ciel, parce qu'il etoit » seme d'Etoiles de differentes grandeurs.

» Le troisieme appartement proche de ce dernier étoit consacré à l'éclair, au » tonnerre, & à la foudre. On ne regardoit point ces trois choses comme des Dieux, » mais comme les valets du Soleil; & on en avoit la même opinion que l'ancien Pa- » ganisme peut avoir eüe de la foudre, qu'il regardoit comme un instrument de la » justice de *Jupiter*. C'est pour cette raison que les *Yncas* donnerent un appartement » tout lambrissé d'or à l'eclair, au tonnerre, & à la foudre, qui leur sembloient » être les domestiques du Soleil, & qui devoient par conséquent être logés dans » sa propre maison. Ils ne representerent aucun de ces trois par aucune Image de re- » lief ni de platte peinture, parce qu'ils ne les pouvoient peindre au naturel, à quoi » ils s'etudioient principalement dans toutes leurs Images; mais ils les honorerent » du nom *Yllapa*. Les Historiens Espagnols n'ont pû comprendre jusques ici la signi- » fication de ce nom. Quelques-uns ont voulu mettre leur Idolâtrie en parallele, à » cet égard, avec notre sainte Religion; en quoi ils se sont certainement trompés, » aussi-bien que dans d'autres choses, où ils ont cherche avec moins de fondement » des symboles de la tres sainte Trinite, en expliquant à leur mode les noms du » Pais, & attribuant aux Indiens une creance qu'ils n'avoient jamais eüe, comme » je l'ai fait voir ailleurs.

» Ils consacrerent à l'Arc en-Ciel le quatrième appartement, parce qu'ils trouve- » rent que l'Arc-en Ciel procedoit du Soleil. Cet appartement etoit tout enrichi d'or; » & sur les plaques de ce metail on voioit representé au naturel, avec toutes ses » couleurs, dans l'une des faces du batiment, la figure de l'Arc-en-Ciel, qui etoit

» si grande, qu'elle s'étendoit d'une muraille à l'autre. Ils appelloient cet Arc *Cuychu*, & l'avoient en grande vénération. Lorsqu'ils le voioient paroître en l'air, ils » fermoient la bouche aussi-tôt, & y portoient la main devant, parce qu'ils s'ima» ginoient que s'ils l'ouvroient tant soit peu, leurs dents en seroient pourries & » gâtées.

» Le cinquiéme & dernier appartement étoit celui du grand Sacrificateur, & des » autres Prêtres, qui assistoient au service du Temple, & qui devoient être tous du » sang Roial des *Yncas*. Cet appartement, enrichi d'or, comme les autres, depuis » le haut jusqu'au bas, n'étoit destiné ni pour manger, ni pour dormir, mais servoit » de sale pour y donner audience, & y déliberer sur les sacrifices qu'il falloit faire, » & sur toutes les autres choses qui concernoient le service du Temple. »

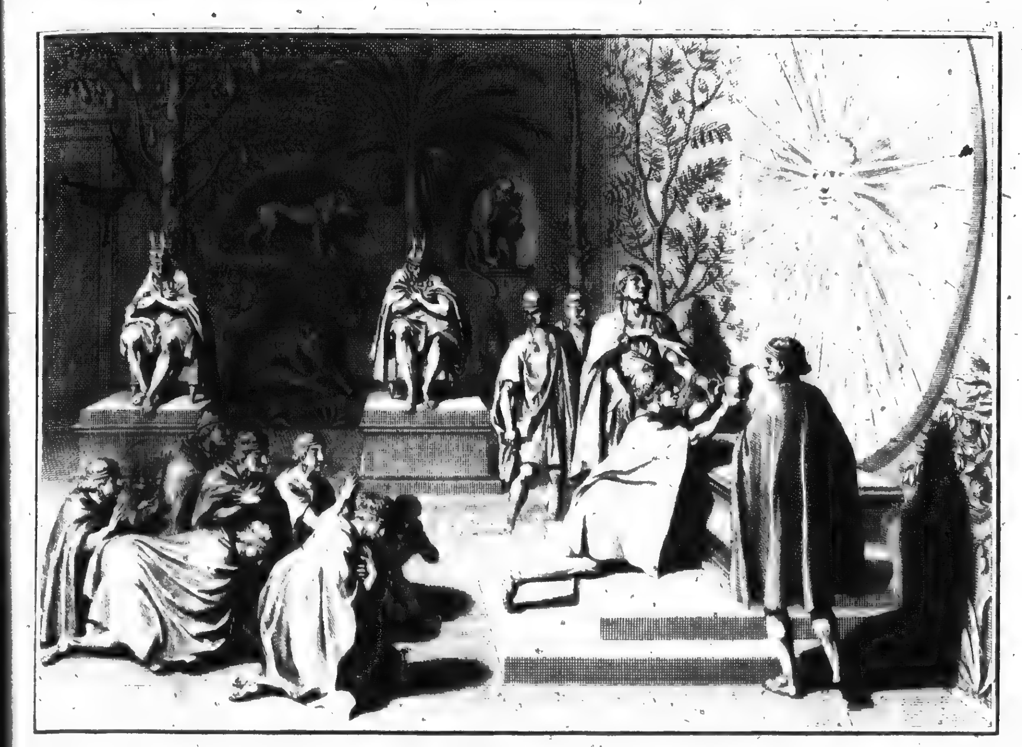
Nous ne devons pas oublier une particularité fort remarquable : c'est que ce Temple de Cusco logeoit dans son enceinte tous les Dieux des Nations soumises par les *Yncas*. Ces Dieux y étoient servis & adorés en présence du Soleil : mais leur culte étoit subordonné à celui de cet Astre. Il falloit premiérement l'adorer comme le grand Dieu ; & avec cette condition, on pouvoit servir les autres Divinités. Telle fut la politique des *Yncas*. Ils crurent devoir des ménagemens aux Religions des Peuples vaincus, & comprirent qu'elles tomberoient insensiblement à la vuë d'un culte moins absurde, & muni de l'Autorité Souveraine ; & ils réussirent dans leur dessein. Le culte du Soleil s'étendit, & il auroit anéanti celui des Dieux étrangers, si l'Empire des Yncas n'eût pas été renversé par les Espagnols. Ne poussons pas les réflexions, & laissons au Lecteur la liberté de tirer ses conséquences.

Nous ne disons rien ici du superbe Temple de *Titicaca*. Nous renvoions le Lecteur à l'*Histoire des Yncas*. (*a*) On trouve aussi dans cette Histoire un grand détail des richesses que ce Temple renfermoit, & dont une partie (*b*) est représentée dans la figure, où l'on voit l'*Ynca* offrant un vase d'or au Soleil. Cette Cérémonie étoit une des plus solennelles de la grande fête du Soleil, que l'on célébroit au mois de Juin, & prouve ce que nous avons avancé, que *Pachacamac* étoit un des attributs du Soleil, ce feu éclatant qui, comme l'on sçait, étoit autrefois l'objet du culte des Perses, des Chaldéens, & de plusieurs autres Peuples. Les Péruviens témoignoient en cette fête solennelle, qu'ils adoroient particuliérement le Pere de la Lumiere, » comme le seul Dieu, Souverain & universel, qui par sa lumiére & par sa vertu engen» droit & nourrissoit toutes les choses du Monde. Ils la solennisoient encore, pour » reconnoître publiquement que le Soleil étoit Pere du premier Ynca « & de tous ses descendans.

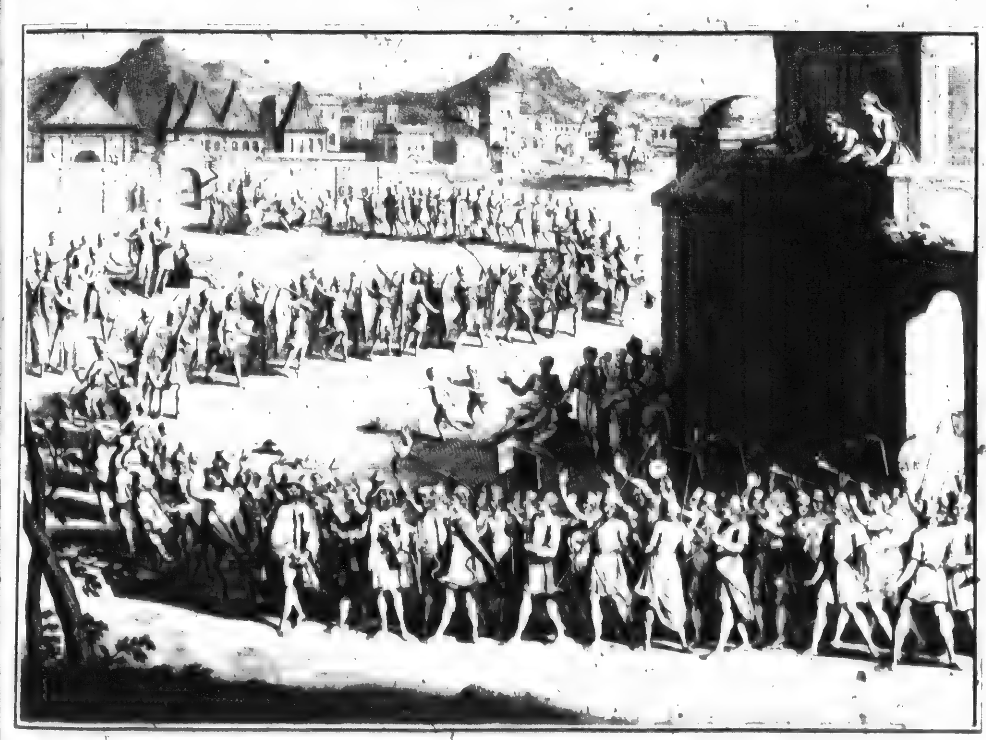
L'Ouverture de la fête se faisoit par des sacrifices. » Il falloit que le feu dont ils se » servoient dans ces Sacrifices, leur fût donné, comme ils disoient, par la main mê» me du Soleil. Ils prenoient pour cet effet un grand brasselet, appellé *Chipana*, sem» blable à ceux que les *Yncas* portoient au poignet de la main gauche, excepté que » celui-ci qu'avoit le principal de leurs Prêtres, étoit plus grand que les autres. Il » avoit au lieu de medaille un vase concave, de la grosseur de la moitié d'une orange, » extrémement luisant & poli. On l'opposoit directement au Soleil, & dans un cer» tain point où les raions qui sortoient du vase se ramassoient ensemble : on mettoit » au lieu de méche un peu de charpie faite de cotton, où le feu prenoit aussi-tôt » par un effet naturel. On brûloit les Victimes avec ce feu ainsi allumé, & donné » de la main du Soleil, & l'on s'en servoit à faire rôtir toute la chair qui se mangeoit » ce jour-là. Ensuite ils prenoient de ce même feu, qu'ils portoient au Temple du » Soleil, & à la maison des Vierges choisies, où l'on prenoit soin de le conserver toute » l'année ; & c'étoit un fort mauvais presage, quand il venoit à s'éteindre. S'il ne » faisoit point Soleil la veille de la fête, qui étoit le jour auquel on apprêtoit toutes » les choses qui étoient necessaires pour le Sacrifice du lendemain, & si par conse» quent il n'y avoit pas moien d'en tirer du feu, on prenoit deux petits bâtons, » gros comme le pouce, longs de demi aûne, & d'un certain bois appellé *Vyaca*, qui » ressembloit à peu prés à de la canelle, & à force de les frotter ensemble on en fai» soit sortir quantité d'étincelles, qui prenoient à la méche. Quoique ce moien fût » trés propre à faire du feu, cependant lorsque la necessité les contraignoit de s'en » servir pour le Sacrifice de leurs Fêtes, ils s'affligeoient fort, & le prenoient pour » un trés-mauvais presage, disant qu'il falloit bien que le Soleil fût irrité contr'eux, » puisqu'il refusoit de leur donner du feu de sa main.

(*a*) Tome I. Ch. 24.

(*b*) On y voit des plantes, des arbres, des fleurs & des animaux qui étoient d'or pur.



L'YNCAS consacre son **VAZE** *au* **SOLEIL.**

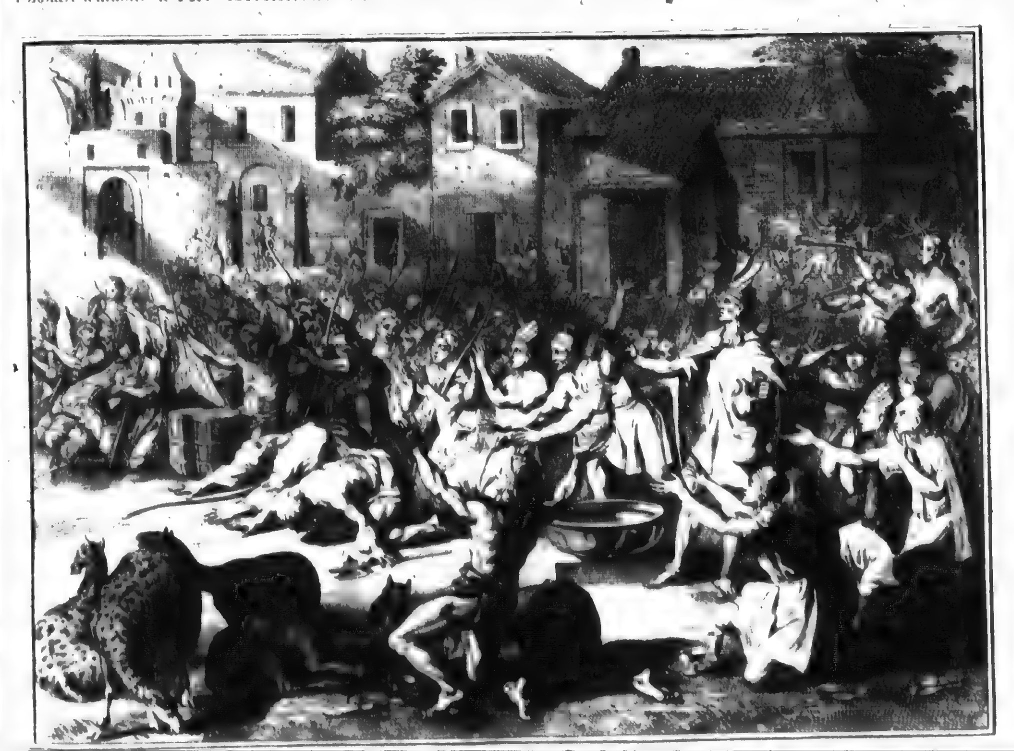


L'YNCAS [illegible] [illegible]RANDES [illegible] SUJETS [illegible] SOLEIL.





Maniere d'alumer le FEU SACRÉ, chez les PERUVIENS, la Veille de la grande FÊTE du SOLEIL, nommée le grand RAMY.



FETE SOLEIL YNCAS

Les princ
la vieilleſſe
brer en perſ
des plus nob
ture de la
ailleurs, ou
l'Empire all
y paroiſſoien
» leurs robe
» bonnets.

» D'autre
» les Anges
» aîles de c
» ont juſque
» paroient
» origine de

» Les *Yn*
» les plus ho
» tures qu'il
» mieux con
» comme d
» ſe ſervoien

» D'autre
» portoit les
» lances,
» main, ou

» Il y en
» actions qu
» noient une
» la trompe
» le plus de
» pour y bri

» Avant
» ne mangeo
» avec quel
» Ils s'abſter
» faiſoit poi

» Après
» les Sacrifi
» ſacrifier;
» Soleil pour
» informé à
» falloit que
» étoient leu
» toutes les
» les femme
» *Cancu*, d
» faut rema
» cette ſolen
» geoient qu
» eſpéce de
» qu'ils le
» pour être
» ment celu
» apprêtaſſe
» toient pas
» qui traitoi
» tres femn
» beaucoup
» falloit néa

(*a*) Eſpéc

Les principaux Capitaines de l'Empire & les *Caciques* assistoient à cette Fête: quand la vieillesse, ou des occupations importantes & inévitables les empêchoient de la célébrer en personne, ils y envoioient en leur nom leurs fils ou leurs freres accompagnés des plus nobles de leurs parens. L'*Ynca* faisoit, en qualité de fils du Soleil, l'ouverture de la Fête, & ne pouvoit s'en dispenser, à moins que la guerre ne l'appellât ailleurs, ou qu'il ne fût obligé de faire la visite de ses Etats. Toute la noblesse de l'Empire alloit en procession présenter ses offrandes au Soleil. Les *Caciques* ou *Curacas* y paroissoient équipés magnifiquement, mais d'une maniére bisarre. » Les uns avoient » leurs robes semées de lammes d'or & d'argent, & des guirlandes de même sur leurs » bonnets. Les autres étoient vêtus de la peau d'un Lion.

» D'autres paroissoient après ceux-ci, tels, sans comparaison, qu'on représente » les Anges; car ils étoient parés des aîles de l'oiseau que l'on appelle *Cuntur*. Les » aîles de ces oiseaux sont parsemées de blanc & de noir, & sont si grandes qu'elles » ont jusques à quinze pieds de long, à les mesurer d'un bout à l'autre. Ceux qui se » paroient des plumes de ces *Cunturs*, le faisoient pour montrer qu'ils tiroient leur » origine de ces oiseaux.

» Les *Yncas* se déguisoient avec certains masques étranges, qui représentoient » les plus horribles figures qu'ils pouvoient s'imaginer. A voir les singeries & les pos- » tures qu'ils faisoient dans ces Assemblées, on les eût pris pour des fols; & pour les » mieux contrefaire, ils faisoient entr'eux un bruit confus d'instrumens mal accordés, » comme de flûtes & de tambours, tenant en main des peaux déchirées, dont ils » se servoient à faire mille sotises.

» D'autres *Curacas* suivoient avec des ajustemens differens; & chaque Nation » portoit les armes dont elle se servoit à la guerre, comme des arcs, des fléches, des » lances, des javelots, & des haches longues & courtes, pour combattre d'une » main, ou de toutes les deux.

» Il y en avoit aussi qui portoient des ornemens, où étoient représentées les belles » actions qu'ils avoient faites au service du Soleil & des *Yncas*; & d'autres qui me- » noient une grande suite de valets, qui jouoient des (*a*) atabales, & sonnoient de » la trompette. En un mot, chaque Nation y paroissoit avec le meilleur équipage & » le plus de suite qu'il lui étoit possible d'avoir, les uns faisant à l'envi des autres, » pour y briller plus que leurs voisins.

» Avant que de solemniser la Fête, on s'y préparoit par un jeûne fort austere. Ils » ne mangeoient de trois jours qu'un peu de maïz blanc, encore étoit-il tout cru, » avec quelques herbes de celles qu'on nomme *Chucam*, & ne buvoient que de l'eau. » Ils s'abstenoient durant ce tems-là de la compagnie de leurs femmes; & l'on ne » faisoit point de feu, en aucun endroit de la Ville.

» Après ce jeûne la veille de la Fête du Soleil, les Prêtres *Yncas*, commis à faire » les Sacrifices, passoient la nuit à tenir prêts les moutons & les agneaux qu'il falloit » sacrifier: ils préparoient aussi les vivres & la boisson, qu'on devoit présenter au » Soleil pour son offrande. On donnoit ordre à toutes ces choses, après qu'on s'étoit » informé à peu près du nombre des gens qui étoient venus à cette Fête; car il » falloit que non seulement les *Curacas*, les Ambassadeurs, leurs parens, & ceux qui » étoient leurs domestiques & leurs sujets eussent part à ces offrandes, mais encore » toutes les Nations en général, qui assistoient à cette solemnité. Cette même nuit » les femmes du Soleil emploioient le tems à pétrir une certaine pâte, appellée » *Cancu*, dont elles faisoient de petits pains ronds, de la grosseur d'une pomme. Il » faut remarquer, que ces Indiens ne faisoient jamais du pain de leur bled qu'en » cette solemnité, & à une autre Fête nommée *Citua*, & même qu'ils n'en man- » geoient que deux ou trois morceaux seulement, parce que la *Gara*, qui étoit une » espéce de légume, leur tenoit lieu de pain, soit qu'ils en fissent cuire le grain, ou » qu'ils le rôtissent. Il falloit que ce fussent les Vierges choisies, voüées au Soleil » pour être ses femmes, qui pétrissent la farine dont se faisoit ce pain, principale- » ment celui que l'*Ynca* & ceux du sang Roial devoient manger, & qu'elles-mêmes » apprêtassent toutes les autres viandes de cette Fête, parce que ce jour-là ce n'é- » toient pas les enfans du Soleil qui traitoient leur pere, mais c'étoit plûtôt le Soleil » qui traitoit ses enfans. Pour le commun Peuple, il étoit servi par une infinité d'au- » tres femmes, qui lui apprêtoient à manger, & qui lui faisoient du pain avec » beaucoup de soin & d'attention; car quoiqu'on ne le fît que pour le commun, il » falloit néanmoins que la farine en fût pure. Il n'étoit permis de manger de ce pain

(*a*) Espéce de Tambour.

» que le jour de cette solemnité, qui étoit la plus grande de toutes leurs Fêtes, parce » qu'on le regardoit comme une chose sacrée. «

Au jour le plus solemnel de la Fête, l'*Ynca* paroissoit en public, accompagné de ses parens. Il se rendoit avec sa suite à la grande Place de Cusco, & y attendoit les pieds nuds que le Soleil se levât, regardant fixement vers l'Orient. Dès qu'il le voioit paroître, il se jettoit à genoux; & tenant les bras ouverts directement opposés au visage, il donnoit des baisers à l'air. Les *Curacas* & les autres Nobles de l'Etat se tenoient à quelque distance, & adoroient le Soleil à l'imitation de l'*Ynca* & des Princes de son sang. L'*Ynca* se levoit ensuite, tandis que les autres restoient à genoux, & prenoit deux grands vases d'or remplis de boisson. En même tems, comme Chef de la Maison du Soleil, il élevoit un de ces vases, & le montrant au Soleil, l'invitoit à boire. Les Péruviens étoient persuadés que cet Astre faisoit raison à l'*Ynca*, & à tous les Princes du sang Roial.

» (*a*) Après que l'*Ynca* avoit ainsi convié le Soleil à boire, il versoit ce qu'il y avoit » de liqueur au vase dédié au Soleil, qu'il tenoit de la main droite, dans une tinete » d'or, d'où la liqueur se répandoit comme par une fontaine dans un tuiau artistement » fait, & qui aboutissoit de la grande Place à la Maison du Soleil. Cela fait, il en » buvoit un peu pour sa part dans le vase qu'il tenoit de la main gauche, & en même » tems le reste se partageoit entre les *Yncas*, dans un petit vase d'or, ou d'argent, » que chacun avoit. Ils vuidoient ainsi peu à peu le vase de l'*Ynca*, dont le breuvage » étoit, à ce qu'ils disoient, sanctifié par sa main, ou par celle du Soleil, & leur com- » muniquoit sa vertu. Tous ceux du sang Roial buvoient un trait de cette boisson: » mais on donnoit à boire aux *Curacas* de la boisson que les femmes du Soleil avoient » faite, & non de celle qu'ils croioient être sanctifiée.

» (*b*) Lorsqu'ils avoient achevé cette cérémonie, qui n'étoit qu'une introduction » à mieux boire, ils alloient par ordre à la Maison du Soleil, & se déchaussoient » tous, excepté le Roi, à deux cens pas de la porte du Temple. Alors l'*Ynca*, & » ceux de son sang entroient dedans, comme fils légitimes du Soleil, devant l'image » duquel ils se prosternoient. Cependant les *Curacas*, qui se croioient indignes d'en- » trer dans son Temple, parce qu'ils n'étoient pas de son sang, demeuroient dehors » dans une grande Place, qui étoit devant la porte; & aussi-tôt que l'*Ynca* avoit offert » de sa propre main le vase d'or, où il venoit de faire la cérémonie, les autres don- » noient les leurs aux Prêtres *Yncas*, qu'on avoit nommés & dédiés au service du » Soleil; car il n'étoit permis qu'à eux de faire cette charge, non pas même à ceux » du sang du Soleil, s'ils n'étoient Prêtres. Après que les Sacrificateurs avoient offert » les vases des *Yncas*, ils sortoient tous jusqu'à la porte, pour y recevoir ceux des » *Curacas*, qui marchoient tous en leur rang, & selon l'ordre du tems auquel ils » avoient été réduits sous l'Empire de l'*Ynca*. Outre leurs vases, ils présentoient au » Soleil plusieurs belles pieces d'or & d'argent, qui représentoient en petit & au na- » turel divers animaux, comme des brebis, des agneaux, des lezards, des crapaux, » des couleuvres, des renards, des tigres, & des lions, des oiseaux de toutes les » sortes, & de tout ce qui croissoit dans leurs Provinces.

» L'offrande étant achevée, ils s'en retournoient par ordre chacun à sa place, » & en même tems on voioit venir les Prêtres *Yncas* avec quantité d'agneaux, de bre- » bis brehaignes, & de toutes couleurs; car elles sont naturellement ainsi tachetées, » comme les chevaux d'*Espagne*. Parmi tout ce bétail, qui appartenoit au Soleil, » ils prenoient un agneau noir, couleur que ces Indiens préferoient aux autres, prin- » cipalement dans leurs Sacrifices, parce, disoient-ils, qu'elle avoit je ne sçai quoi de » divin. Ils ajoutoient à cela, qu'une bête noire l'étoit la plûpart du tems par tout » le corps; au lieu qu'une blanche avoit presque toujours quelque tache noire sur » le museau, ce qui leur paroissoit un défaut. C'est pour cela que leurs Rois étoient » le plus souvent vêtus de noir, & leurs habits de deuil etoient de la couleur que » nous appellons gris de souris.

» Ce premier Sacrifice qu'on faisoit d'un agneau noir, étoit pour tirer des présa- » ges bons ou mauvais de la solemnité de leur Fête. Car dans toutes leurs actions » d'importance, en tems de paix & de guerre, ils sacrifioient un agneau, auquel ils » arrachoient le cœur & les poumons, pour juger par là si leur offrande étoit agréa- » ble au Soleil, si la guerre qu'ils alloient faire auroit un événement heureux, ou

(*a*) *Histoire des Yncas*, Liv. VI. Ch. 21.

(*b*) Voiez le Ch. 23. du VI. Livre de cette *Histoire* sur la maniere de boire de l'*Ynca*, le defi qu'il envoioit à ses Vassaux en cette occasion, & les cérémonies qu'il falloit observer pour lui faire raison.







SACRIFICE d'un AGNEAU noir, le jour de la grande **FÊTE** *du SOLEÏL.*



FESTIN à l'HONNEUR du SOLEIL, le jour du grand RAMY.

» infortun
» faut ren
» préfages
» bis breh
» même d
» Sacrifice
» noient l
» mes lo
» ouvroien
» poumon
» rien de
Ils étoi
men des e
Hiſtoire
» quand l
» noient p
» ſuffiſoit
» tiré la fr
» par le b
» duits pa
» dinairen
» le préſa
» me ſero
» ment de
» me men
» lards fa
» de leur
» lorſque
» ils faiſo
» Ils t
» qu'ils v
» la tenoi
» à la fro
» étoient
» ſoigneu
» celles-c
» tres da
» puiſſent
Les Sa
fiées, qu
Yncas, &
leur ſerv
dont on
mangean
aucune N
Ils cé
marquab
lebroit l
ſtration
& de ga
paroient
jeûner
de *Canc*
juſqu'à c
l'une on
quelque
jouf, &
les cuiſſo
par cett
cation,
en froto
fication

» infortuné, & si la récolte des biens de la terre seroit bonne cette année. Mais il » faut remarquer, qu'ils sacrifioient divers animaux, selon la différente nature des » présages qu'ils en vouloient tirer, comme des agneaux, des moutons, & des bre- » bis brehaignes; car ils ne tuoient jamais celles qui ne l'étoient pas, & ne mangeoient » même de leur chair, que lorsqu'elles n'étoient plus capables d'engendrer. Dans ces » Sacrifices ils prenoient l'agneau ou le mouton qu'ils vouloient immoler, & lui tour- » noient la tête du coté de l'Orient, sans lui lier les pieds, mais trois ou quatre hom- » mes le tenoient fortement, pour l'empêcher de remuer. Ainsi tout en vie, ils lui » ouvroient le côté gauche, où ils mettoient la main, & en tiroient le cœur, les » poumons, & tout le reste de la fressure, qui devoit sortir entiére, sans qu'il y eût » rien de rompu. «

Ils étoient du moins aussi superstitieux que les Grecs & les Romains dans l'exa- men des entrailles de la victime. C'est ce qui se justifie par ce passage de cette même *Histoire des Yncas* que nous venons de citer. » Ils tenoient pour un si bon présage, » quand les poumons palpitoient encore, après qu'on les avoit arrachés, qu'ils pre- » noient pour indifférens tous les autres presages, parce, disoient-ils, que celui-ci » suffisoit pour les rendre bons, quelque mauvais qu'ils fussent. Lorsqu'ils avoient » tiré la fressure, ils souffloient dans le gosier pour le remplir de vent, puis ils le lioient » par le bout, ou le pressoient avec la main, observant en même tems si les con- » duits par où l'air entre dans les poumons, & les petites veines qui s'y voient or- » dinairement, étoient plus ou moins enflées, parce que plus ils l'étoient, & plus » le présage leur paroissoit bon. Ils consideroient aussi plusieurs autres choses, qu'il » me seroit bien difficile de rapporter, ne les aiant pas remarquées. Je parle seule- » ment de celles-ci, parce que je les ai vuës pratiquer deux fois. Il me souvient qu'on » me mena, lorsque j'étois encore enfant, dans une basse-cour, où quelques vieil- » lards faisoient cette espece de Sacrifice dans un de leurs baptêmes, non pas le jour » de leur *Raymi*, c'est le nom de la Fête du Soleil, dont on ne parloit deja plus » lorsque je nâquis, mais en un autre tems, auquel pour des occasions particuliéres » ils faisoient des Sacrifices d'agneaux & de moutons, pour en tirer des présages.

» Ils tenoient pour un présage sinistre, s'il arrivoit qu'en ouvrant le côté à la bête » qu'ils vouloient immoler, elle se levât sur pied, & s'echapât des mains de ceux qui » la tenoient. Ils prenoient encore pour un malheur, si le gosier, qui tient d'ordinaire » à la fressure, venoit à se rompre, sans qu'ils l'eussent tiré entier; si les poumons » étoient déchirés, ou le cœur gâté, & ainsi des autres choses dont je n'ai pas été » soigneux de m'informer, ni par conséquent de les remarquer. Je me souviens de » celles-ci, pour en avoir oui parler aux Indiens, qui se demandoient les uns aux au- » tres dans leurs Sacrifices, si les présages en étoient bons ou mauvais, sans qu'ils » prissent garde à moi à cause de mon bas âge. «

Les Sacrifices finissoient par un festin ou l'on servoit la chair des Victimes sacri- fiées, qu'on distribuoit à tous ceux qui se trouvoient à cette solemnité, c'est-à-dire aux *Yncas*, & après eux aux *Curacas* & à leur suite selon leur rang. Avec cette viande on leur servoit du pain que *Garcilasso* appelle *Cancu*. Ensuite on présentoit d'autres mets, dont on mangeoit sans boire, l'usage né permettant pas aux Peruviens de boire en mangeant. Ils ne buvoient qu'après leurs repas, & ne cédoient pas sur cet article à aucune Nation de notre hemisphere.

Ils célébroient quelques autres Fêtes. Celle que *Garcillasso* appelle *Citu* étoit re- marquable; & l'on peut la regarder comme une lustration generale. On la célé- lebroit le 1. jour de la Lune de Septembre après l'Equinoxe. Le but de cette lu- stration étoit de purifier l'ame des infirmités qu'elle contracte dans le corps humain, & de garantir celui-ci des maladies auxquelles il est exposé. Les Péruviens s'y pré- paroient par le jeune. Il falloit s'abstenir de tout commerce avec les femmes, & jeûner 24 heures. La nuit d'après ce jeune, les Péruviens paitrissoient des pelotes de *Cancu*; les mettoient dans des marmites de terre; & les faisoient cuire à demi jusqu'à ce que le *Cancu* fût réduit en masse. Ils en faisoient de deux sortes; dans l'une on meloit le sang que l'on tiroit d'entre les deux sourcils & des narines de quelques jeunes enfans. Tout ceux qui avoient jeuné se lavoient le corps avant le jour, & se frotoient ensuite la tête, le visage, l'estomac, les épaules, les bras & les cuisses avec la pâte dont nous venons de parler, afin, disoiens-ils, d'éloigner d'eux par cette purification les maladies & toutes sortes d'infirmités. Après cette purifi- cation, le plus âgé & le plus qualifié de chaque famille prenoit de cette même pâte; en frotoit la porte de sa maison, & y laissoit la pâte attachée, pour marquer la puri- fication de ceux qui l'habitoient. Le Grand Prêtre faisoit la même cérémonie dans le Pa-

lais & dans le Temple du Soleil, pendant que ses Substituts alloient purifier les Chapelles & les autres lieux sacrés. Dès que le Soleil commençoit à paroître, on l'adoroit comme on l'a déja dit. Mais on observoit dans la Fête que nous décrivons les Cérémonies suivantes. Un *Ynca* du sang Roial se présentoit dans la place de *Cusco* vêtu richement, tenant à la main une lance garnie de plumes de diverses couleurs, & enrichie de quantité d'anneaux d'or. La lance servoit aussi d'étendart en tems de guerre. Cet *Ynca* en alloit joindre quatre autres armés comme lui de lances, qu'il touchoit de la sienne, les consacrant en quelque façon par l'attouchement: il leur déclaroit que le Soleil les avoit choisis pour chasser les infirmités, & les maladies. Aussi-tôt ces quatres Ministres du Soleil partoient pour exécuter leurs ordres; & pendant qu'ils faisoient la revue des quartiers, chacun sortoit du logis, secouoit ses habillemens, se frottoit la tête, le visage, les bras, les cuisses. Telles étoient les cérémonies, par lesquelles on croioit se purifier, & qu'on accompagnoit de grands cris de joie. Les Ministres du Soleil prenoient les maux dont le Peuple venoit de se dépouiller, & les chassoient à cinq ou six lieues de la Ville.

La nuit suivante, ces mêmes *Yncas* couroient de côté & d'autre avec des flambeaux de paille; ensuite ils sortoient de la Ville. Cette lustration nocturne chassoit les maux auxquels on est exposé la nuit, comme celle des lances avoit servi à chasser les maux du jour. On jettoit dans la Riviére, où le Peuple s'étoit lavé, ces flambeaux à demi consumés; & si l'on en trouvoit des restes au bord de l'eau, on s'en éloignoit comme d'une chose pestiferée. Ces Fêtes finissoient par des réjouissances mêlées d'actions de grace, & de Sacrifices au Soleil.

Religion *de quelques* Peuples *sujets des* Yncas.

Cet article n'est destiné qu'à donner une légere idée des Peuples, dont les *Yncas* détruisirent l'Idolâtrie pour y substituer la leur. (*a*) Ceux de la Vallée de Rimac, appellée ensuite *Lima*, adoroient sous la figure d'un homme l'Idole *Rimac*, qui répondoit aux questions qu'on lui faisoit, à la maniére des anciens Oracles de la Grece. *Rimac* veut dire *celui qui parle*. Cette Idole résidoit dans un Temple très superbe, quoiqu'inférieur en magnificence à celui de *Pachacamac*.

Ils adoroient aussi *Pachacamac*: mais ils lui offroient des victimes humaines, & & le respect qu'ils avoient pour lui alloit jusqu'à ne pas oser le regarder. Les Rois & les Prêtres entroient dans son Temple à reculons, en sortoient de même, & ne levoient jamais les yeux vers l'Idole.

Les *Antis*, Peuples qui habitent vers les Montagnes du Pérou, adoroient les tigres & les couleuvres, ainsi que l'herbe *Coca*. Lorsqu'ils faisoient des prisonniers, ils les massacroient sans miséricorde; avec cette différence, qu'un prisonnier de peu de considération étoit massacré sur le champ, au lieu qu'ils sacrifioient solemnellement celui qu'ils estimoient digne de ce funeste honneur. Ils le dépouilloient; l'attachoient nud à un gros pieu, & le découpoient par tout le corps avec des rasoirs, & des couteaux faits d'un caillou fort tranchant. Ils ne les démembroient pas d'abord: mais ils otoient seulement la chair des parties les plus charnues, comme sont les gras des jambes, les cuisses, les fesses, &c. Après cela, hommes, femmes & enfans se teignoient du sang de ces malheureux, & les mangeoient tout en vie. Les femmes se frottoient de leur sang le bout des mamelles, & donnoient ensuite à teter à leurs enfans le sang de leurs ennemis mêlé au lait, dont la nature les avoit pourvues pour l'entretien de ces petites Créatures. Cette sanglante exécution portoit chez ces Peuples inhumains le nom Religieux de Sacrifice. Ils mettoient au rang des Dieux, & logeoient sous des cabanes sur le sommet de leurs montagnes ceux qui souffroient la mort avec courage, ou plûtot avec férocité. Au contraire ils jettoient à la voirie ceux qui n'avoient pas la force de résister aux tourmens.

Les Peuples de la Province de *Manta* adoroient la mer, les poissons, les tigres, les lions, plusieurs autres animaux féroces & une émeraude d'une grosseur extraordinaire, qu'ils exposoient aux yeux du public en leurs Fêtes solemnelles. Ils écorchoient leurs prisonniers de guerre, & après avoir rempli leur peau de cendre & de terre, ils l'attachoient comme un trophée aux portes des Temples de leurs Idoles. Nous ne pousserons pas plus loin ce detail d'absurdités, qui pourroit ennuier le Lecteur. Il suffit

(*a*) Les *Yncas*.





DÉSOLATION des PÉRUVIENS pendant L'ECLIPSE de LUNE.



CAPTIF Sacrifié par les ANTIS

de remarq
barbare, &

Op

(a) Ils
» un homm
» sans os
» se faisoit
» du *Pérou*
» Ils racon
» quelques
» qui aupa
» suire ému
» fut ador
» *Choun*
» lui, & q
Les Pér
d'y démêle
cilasso. Il f
que idée
Nous n
leur opinio
des songes
dans l'Oce
avoir passé
tin par les
que Geogr
nous rappo
sances, &
mes impre
Nous fi
ses. Quand
me une pr
Quand la
infailliblen
périroient
que l'Eclip
cornets, c
& leur do
la Lune q
maux à ca
de se réve
sont encor
qui veut la
coup de m
poit sur de

Leur

Les P
fisoit que l
vilogies, c
Sacrifices
presque toujour
Soleil, ma
Place de
de chant

de remarquer que Mango-Capac laissa à ces Peuples sauvages une Religion moins barbare, & des Loix qui peu à peu adoucirent leur férocité.

Opinions *des* Péruviens *touchant leur* Origine, *&c.*

(*a*) ILS DISOIENT » qu'il vint chez eux des Parties Septentrionales du Monde, » un homme extraordinaire, qu'ils nommoient *Choun*; que ce *Choun* avoit un corps » sans os & sans muscles; qu'il abaissoit les montagnes, combloit les vallées, & » se faisoit un chemin par les lieux inaccessibles. Ce *Choun* créa les premiers habitans » du *Pérou*, & leur assigna pour subsistance les herbes & les fruits sauvages des champs. » Ils racontoient encore, que ce premier Fondateur du *Pérou* aiant eté offensé par » quelques habitans du plat Païs, convertit en sables arides une partie de la terre, » qui auparavant étoit fort fertile; arrêta la pluie; desseicha les plantes: mais qu'en- » suite ému de compassion, il ouvrit les fontaines & fit couler les rivières. Ce *Choun* » fut adoré comme Dieu, jusqu'à ce que *Pachacamac* vint du Sud.

» *Choun* disparut à la venue de *Pachacamac*, qui étoit beaucoup plus puissant que » lui, & qui convertit en bêtes sauvages les hommes que *Choun* avoit créés. «

Les Péruviens avoient quelque connoissance du déluge: mais il est assez difficile d'y démêler rien de net. Nous renvoions pour cet article à l'*Histoire* de l'*Ynca Garcilasso*. Il suffit de remarquer qu'on a découvert peu de Peuples, qui n'aient eu quelque idée d'une inondation qui fit perir le genre humain.

Nous ne disons rien ici de la vénération qu'ils avoient pour l'Arc-en-Ciel, ni de leur opinion superstitieuse touchant les Comètes; ni des prédictions qu'ils tiroient des songes; ni comment ils s'imaginoient que le Soleil à son couchant se précipitoit dans l'Océan, y perdoit sa lumiere & sa chaleur, reprenoit l'une & l'autre après avoir passé sous la terre, qu'ils plaçoient sur la surface des eaux, & sortoit au matin par les portes de l'Orient. Les Poëtes de l'Antiquité, qui n'étoient rien moins que Geographes, avoient à peu près raisonné de même. On peut juger, par ce que nous rapportons ici, du caractére de l'esprit humain destitué de certaines connoissances, & si les hommes ne sont pas également propres à recevoir par tout les mêmes impressions, lorsque leur Physique n'est fondée que sur le rapport des sens.

Nous finirons cet article de leur Religion, par l'opinion qu'ils avoient des Eclipses. Quand le Soleil s'éclipsoit, ils croioient sâché contr'eux, & regardoient comme une preuve de sa colere, le trouble qui, disoient-ils, paroissoit sur son visage. Quand la Lune s'éclipsoit, ils s'imaginoient qu'elle étoit malade; qu'elle mourroit infailliblement, si elle achevoit de s'obscurcir; qu'alors elle tomberoit du Ciel, qu'ils periroient tous, & que la fin du Monde arriveroit. Pour eviter ces malheurs, dès que l'Eclipse commençoit, ils faisoient le plus de bruit qu'ils pouvoient avec des cornets, des trompettes & des tambours. Ils attachoient des chiens à des arbres, & leur donnoient de grands coups de fouet, pour les obliger d'aboier si haut, que la Lune qu'ils croioient évanoüie par la force de la douleur, & qui aimoit ces animaux à cause des services signalés qu'ils lui avoient rendus autrefois, fût obligée de se réveiller à leurs cris. Plusieurs Peuples de notre Continent en faisoient, & en font encore autant pour soulager la Lune eclipsée, ou pour la délivrer du Dragon qui veut la dévorer. Les anciens Grecs, & même les Romains se donnoient aussi beaucoup de mouvement, pour faire revenir la Lune qu'ils croioient évanoüie. On frappoit sur des bassins de cuivre, on lui présentoit des flambeaux, &c.

Leurs Prêtres, *leur* Discipline, *leurs* Religieuses, *&c.*

LES PRETRES du Soleil étoient tous *Yncas*, nés du sang Roial: mais il suffisoit que les Prêtres destinés aux moindres services du culte sacré fussent *Yncas* privilegiés, c'est-à-dire, elevés à ce rang à cause de leur merite. Nous avons déja parlé des Sacrifices que les Prêtres faisoient au Soleil. Nous ajouterons ici, qu'ils ne sacrifioient pas toujours dans le même lieu, & que souvent ils sacrifioient dans la Cour du Temple du Soleil, mais que les sacrifices de la principale Fête du Soleil se faisoient dans la grande Place de *Cuzco*. Avant que d'entrer dans le Temple du Soleil, il falloit que les Prêtres se dechaussassent.

(*a*) ... Voiages, ... &c.

(*a*) » Ils n'élisoient pour souverain Prêtre qu'un des Oncles ou des Freres du Roi, » ou si c'étoit quelqu'autre, il falloit du moins qu'il fût légitimement venu de son » sang. Les Prêtres n'avoient point d'habits particuliers: mais dans toutes les Pro- » vinces, où le Soleil avoit des Temples en fort grand nombre, il n'y avoit que ceux » qui en étoient natifs, & parens du Seigneur de chaque Province, qui pussent exer- » cer cette Charge Religieuse. Quant au principal Prêtre, tel sans comparaison qu'est » un Evêque parmi nous, il falloit qu'il fût *Ynca*. Afin même que dans leurs Sacri- » fices & leurs Cérémonies ils se rendissent conformes à leur Métropolitain, ils eli- » soient les *Yncas* pour supérieurs en tems de paix & de guerre, sans démettre ceux » du Païs, afin qu'on ne leur reprochât point de les mépriser, & d'user de tirannie en- » vers eux. Le grand Prêtre déclaroit au Peuple ce dont il consultoit avec le Soleil, » & ce que le Soleil lui commandoit de leur dire, selon la doctrine de leur Religion. » En un mot, il leur déclaroit les choses qu'il devinoit par le moien des Augures, des » Sacrifices, & de semblables superstitions, qu'ils avoient entr'eux. Ils appelloient » leurs Prêtres d'un nom qui signifie *deviner*.

» Il y avoit dans la maison du Soleil plusieurs appartemens pour les Prêtres, & » les domestiques, qui étoient du nombre des *Yncas*, qu'on appelloit privilegiés. Car » aucun Indien, quelque grand Seigneur qu'il fût, ne pouvoit y entrer, s'il n'étoit » *Ynca*. Les Dames n'y entroient point non plus, pas même les filles, ni les femmes » du Roi. Les Prêtres servoient dans le Temple par semaines, qu'ils comptoient par » les quartiers de la Lune: durant ce tems-là ils s'abstenoient de leurs femmes, & » ne sortoient du Temple, ni jour ni nuit. » Pendant que les Prêtres & les Mini- stres de la Religion des *Yncas* s'acquittoient des fonctions de leurs charges dans les Temples, où ils servoient par semaines, ainsi qu'on l'a dit, ils étoient entretenus des *revenus du Soleil*, c'est ainsi que l'on appelloit les productions de certaines terres, que l'on cédoit au Soleil comme son domaine, & qui (*b*) alloient ordinairement à un tiers des terres d'une Province.

Ces Peuples entretenoient aussi des Religieuses, qui vouoient au Soleil une vir- ginité éternelle. On étoit si scrupuleux sur l'article de la virginité, que pour n'y être pas trompé, on prenoit des filles au-dessous de l'âge de huit ans. On usoit sur tout de cette précaution à l'égard des vierges de la Maison Religieuse de *Cusco*, à cause qu'elles étoient destinées à devenir femmes du Soleil. Par cette même rai- son, il n'entroit dans la Maison Religieuse de *Cusco* que des filles d'Yncas du sang Roial, nées sans aucun melange de sang etranger. Les plus vieilles d'entr'elles (*c*) étoient les Abbesses du Couvent. Elles dirigeoient les jeunes; leur apprenoient tou tes sortes d'ouvrages; les instruisoient dans le service divin; veilloient sur la fragi lité de la chair; & la cloture etoit si rigide, qu'elles ne pouvoient voir ni hommes ni femmes. Le Couvent n'avoit ni tour, ni parloir. On assure que ces ordres étoient observés avec la derniere exactitude, & que la loi qui punissoit celles qui faisoient breche à la fidelité qu'elles devoient au Soleil leur epoux, étoit d'une rigueur eton nante. Ecoutons *Garcilasso*.

(*d*) » Si parmi un si grand nombre de Religieuses, il s'en trouvoit quelqu'une qui » vint à faillir contre son honneur, il y avoit une Loi qui portoit qu'elle fût enterrée toute » vive & son galand pendu. Mais parce qu'on estimoit peu de chose de faire mourir » un seul homme, pour une faute aussi grande qu'étoit celle de violer une fille dediée » au Soleil leur Dieu, & le Pere de leurs Rois, il etoit ordonné par la même Loi, » qu'outre le coupable, sa femme, ses enfans, ses serviteurs, ses parens, & de plus » tous les habitans de la Ville où il demeuroit, jusques aux enfans qui étoient à la » mamelle, en portassent la peine tous ensemble. Pour cet effet ils detruisoient la ville, » & y semoient de la pierre, de sorte que toute son etendue demeuroit deserte, & » solée, maudite & excommuniée, pour marque de ce que cette ville avoit engendré » un si detestable enfant. Ils essaioient encore d'empêcher que ce terroir ne fut foulé » de personne, non pas même des bêtes, s'il étoit possible. Cette Loi ne fut pourtant » jamais executée, parce qu'il n'y eut jamais de coupable de ce crime dans le » Païs.

Des Couvens semblables à celui de *Cusco* etoient etablis dans les principales Pro vinces de l'Empire: mais on recevoit dans ceux-ci, » toutes sortes de filles

(*a*) *Histoire des Yncas du Perou*. Liv. II. Chap. 9 & Livre III. Ch. 22.
(*b*) *Histoire des Yncas*, L. V. ch. 1.
(*c*) *Mamacunas*, mot qui signifie *femme qui fait l'office de mere*.
(*d*) L. IV. Ch. [illegible]
(*e*) Ibid.

» soit qu'elles fussent de sang Roial, & légitimes, soit qu'elles fussent bâtardes, & » nées d'un sang étranger. L'on y admettoit encore par une grande faveur les filles » des Seigneurs qui avoient quelques Vassaux, & même celles des moindres Bourgeois, pourvû qu'elles fussent belles. Car sous cette condition elles étoient destinées à être filles du Soleil, ou Maîtresses de l'*Ynca*. On les gardoit avec le même » soin, que les femmes dédiées au Soleil. Elles avoient, comme les autres, des Demoiselles qui les servoient, & étoient entretenues aux dépens du Roi, parce qu'elles » étoient ses femmes. D'ailleurs, elles s'occupoient pour l'ordinaire, comme les Vierges du Soleil, à filer, & à faire quantité de robes pour la personne de l'*Ynca*. » L'*Ynca* faisoit part de tous ces ouvrages à ceux de son sang, aux *Curacas*, aux Capitaines les plus illustres, & à toutes les autres personnes qu'il vouloit favoriser, » sans que la justice & la bienseance l'en empêchassent; à cause que ces habits étoient » de la façon de ses femmes, & non pas de celles du Soleil, & faites pour lui-même, » & non pour son Pere.

» Ces femmes avoient encore leurs *Mamacunas*, comme celles de *Cusco*, & pour » le dire en un mot, toute la différence consistoit en ce que celles de *Cusco* devoient » être légitimes, de sang Roial, & vivre toujours enfermées, conditions nécessaires pour être femmes du Soleil; au lieu qu'on recevoit dans les autres maisons » du Roiaume des filles de toutes conditions, pourvû qu'elles fussent belles & vierges, » à cause qu'on les vouoit à l'*Ynca*, à qui on les livroit à sa premiére demande; & » s'il les trouvoit à son gré, il les retenoit pour ses Maîtresses. « Ces maisons étoient donc de véritables Serrails à la façon de ceux des Orientaux. » Ceux qui attentoient » à l'honneur des femmes de l'*Ynca* étoient punis aussi rigoureusement, que les adultéres des vierges vouées au service du Soleil. La Loi l'ordonnoit ainsi, parce que » le crime étoit le même. «

» Les Filles, qu'on avoit une fois choisies pour être les Maîtresses du Roi, & qui » avoient eu commerce avec lui, ne pouvoient retourner chez elles sans sa permission: mais elles servoient dans le Palais en qualité de Dames, ou de femmes de » chambre de la Reine, jusqu'à ce qu'on leur permît de s'en retourner en leur Païs, » où elles étoient comblées de biens, & servies avec un respect religieux, parce que » ceux de leur Nation tenoient à très-grand honneur d'avoir une femme de l'*Ynca*. » Pour les autres Religieuses que le Roi ne daignoit pas prendre pour ses Maîtresses, » elles gardoient la maison, jusqu'à ce qu'elles commençoient de venir sur l'âge. Après » que le Roi étoit mort, ses Maîtresses étoient honorées par son successeur du nom » de *Mamacuna*, parce qu'elles étoient destinées à être les Gouvernantes de ses Maîtresses, qu'elles instruisoient comme les belles-meres instruisent leurs belles-filles. « Nous avons rapporté toutes ces particularités, qui seroient plus propres à faire les épisodes d'un Roman, qu'à parer la description d'une Religion, si les Peuples du Pérou n'avoient mis au rang des usages religieux tout ce qui concernoit leurs Souverains.

Il y avoit plusieurs autres Dames du sang Roial, qui vivoient en retraite dans leurs maisons, & faisoient des vœux particuliers de chasteté sans prendre le parti du Cloître. » Si elles sortoient quelquefois, ce n'étoit que pour visiter leurs proches parentes, » quand elles étoient indisposées, ou en travail d'enfant, ou lorsqu'il étoit question » de couper les cheveux à leurs aînes, ou de leur donner un nom. La chasteté de » ces femmes, & leur honnête façon de vivre les faisoient regarder avec tant de vénération, qu'on les appelloit par excellence *Oello*; nom consacré dans leur Idolâtrie. Il ne falloit pas que la chasteté de ces femmes fût feinte; car si contre leur » vœu on découvroit qu'il y eût de la fourberie, celle qui avoit failli étoit brûlée » toute en vie, ou jettée dans la fosse aux lions. Les veuves ne sortoient point durant la premiére année de leur veuvage. Si elles n'avoient point d'enfans, on les » voioit rarement se remarier; & si elles en avoient, elles passoient leur vie dans » une continence perpétuelle, & ne s'engageoient plus au mariage. Cette vertu les mettoit si fort dans l'estime de tout le monde, qu'on leur avoit accordé plusieurs grands » privileges, & qu'il y avoit des Loix & des ordonnances expresses, qui portoient que les » terres des Veuves fussent labourées plûtôt que celles des *Curacas*, ni de l'*Ynca* même.

Nous ne finirons pas cet article sans dire quelque chose de la Confession que faisoient les Peruviens de leurs fautes, & de la pénitence qui la suivoit. Persuadés par la raison, & convaincus par leur conscience, que les péchés du genre humain trainent les maux & la vengeance divine après eux, ils croioient devoir expier leurs crimes par la pénitence & les sacrifices. (a) Il y avoit des Confesseurs établis dans

(a) *Acosta* cité par *Purchas*.

toute l'étendue de l'Empire, qui proportionnoient le châtiment au péché. Des femmes se mêloient aussi de cette fonction. Dans la Province de *Collasuio* on emploioit le sort pour découvrir les péchés ; & quelquefois on les découvroit par l'inspection des entrailles d'une victime. On punissoit par des coups de pierres reiterés plusieurs fois de suite celui qui ne réveloit pas ses fautes. On s'accusoit de ses fautes dans les occasions où l'on a un besoin particulier du secours divin : mais la grande & solemnelle Confession se faisoit, lorsque l'*Ynca* étoit malade. L'*Ynca* ne se confessoit qu'au Soleil ; après quoi il se lavoit dans quelque eau courante, en lui disant *reçoi les péchés, que j'ai confessés au Soleil, & porte les dans la mer.* Les pénitences consistoient en jeûnes, en offrandes, en retraites dans les déserts des montagnes, en flagellations, &c. Les Empereurs de la Chine, ainsi qu'on peut le voir dans l'Ouvrage du P. du *Halde*, font aussi, sur-tout dans les calamités publiques, l'aveu public de leurs fautes, qu'ils croient avoir attiré les maux dont l'Empire est alors affligé.

Leurs Mariages, *& l'*Education *de leurs* Enfans.

NOUS commencerons cet article par le mariage de ceux qui appartenoient de près ou de loin aux *Yncas* ; voici ce que nous en apprend *Garcilasso.* (*a*) » Le Roi » faisoit assembler chaque année, ou bien de deux en deux ans, dans un certain » tems, tout ce qu'il y avoit de filles & de garçons de sa race, qui étoient à marier dans la ville de *Cusco*. Les filles devoient être âgées de dix-huit à vingt ans, » & les garçons de vingt-quatre. Car on ne leur permettoit pas de se marier plûtôt, » parce, disoient-ils, qu'il falloit qu'ils eussent l'âge & le jugement requis, pour bien » gouverner leur maison, & que c'étoit une pure extravagance de les engager plus » jeunes.

» Quand il étoit question de les marier, l'*Ynca* se mettoit au milieu d'eux. Ils se » tenoient près les uns des autres : il les appelloit par leur nom ; puis les prenant par » la main, il leur faisoit donner la foi mutuelle, & les remettoit entre les mains des » Parens. Alors les nouveaux mariés s'en alloient dans la maison du pere de l'époux, » & la noce se faisoit pendant trois ou quatre jours, ou davantage, si bon leur sembloit, parmi les Parens qui leur étoient les plus proches. Ces filles ainsi mariées » s'appelloient ensuite les femmes légitimes, ou bien *les femmes livrées* de la main » de l'*Ynca* ; nom qu'on leur donnoit, pour leur faire plus d'honneur. Après que » l'*Ynca* avoit marié les personnes de sa race, le lendemain des Ministres députés » pour cet effet marioient dans le même ordre les autres jeunes hommes, fils des » habitans de la ville, observant la division des quartiers qu'on appelloit *Cusco la haute*, & *Cusco la basse.*

» Les Parens donnoient les meubles ou les utensiles de la maison : chacun apportoit sa piece de ménage ; ce qu'ils faisoient entre-eux fort ponctuellement, sans » faire dans leurs mariages ni de sacrifices, ni d'autres cérémonies.

» Les Gouverneurs & les *Curacas* étoient obligés par le devoir de leur charge, » de pourvoir de la même maniere les garçons & les filles, qui étoient à marier dans » leur Province. Il falloit qu'ils assistassent en personne à ces mariages, ou qu'ils les » fissent eux-mêmes, comme Seigneurs & Peres de la Patrie.

» Les Communautés de chaque Ville étoient chargées de faire la maison des nouveaux mariés parmi les Bourgeois, & les plus proches parens de fournir des meubles » pour leur ménage. Ceux d'une Province, ou d'une Ville, ne pouvoient se marier » dans une autre ; mais il falloit qu'ils s'alliassent tous dans leurs Villes, & parmi des » personnes de leur parenté, comme les anciennes Tribus d'Israël. Ce qu'ils faisoient » tout exprès, pour ne pas confondre les Nations ni les familles, par le mélange des » uns avec les autres. Ils en exceptoient les sœurs néanmoins. Tous les habitans d'une » Ville, ou même d'une Province, se disoient parens, pourvû qu'ils fussent d'une » même Nation, & qu'ils parlassent une même Langue. J'ajoute à ceci, qu'il leur » étoit défendu d'aller vivre d'une Province, d'une Ville, ou d'un quartier à l'autre, » parce qu'ils ne pouvoient confondre les Decuries, qui étoient faites par les Bourgeois : outre que c'étoient les Communautés qui [illegible] ordre aux maisons, ce » qu'ils ne devoient [illegible] faire plus d'une fois, encore [illegible] que ce fût dans leur » quartier, & du consentement de leurs parens.

» L'Heritier de la Couronne se marioit à sa propre [illegible]. L'usage étoit fondé sur

(*a*) *Hist. des Yncas*, &c. L. IV. Ch. 8.

les



MANIERE dont L'YNCAS marie CEUX de son SANG.



[illegible] CHEVEUX [illegible] un NOM aux FILS de L'YNCAS.

les exemp
» avoit ép
» il étoit j
» encore ,
» le Roïa
» Mere ;
» droit de
» L'aîn
» propre f
» soit sa p
» sa niéce
» mâles ,
» épousoit
» La fe
» l'Impéra
» sieurs M
» le quatr
» avoient
» enfans c
» car quoi
» tant poi
» ceux - c
La premie
Yncas.
Purchas
sa maîtres
la mariée
fait d'une
L'habil
de l'Histoi
» de cordo
» quarrée
» joignoit
» Pour
» *Uncu* pa
» Langue
» lieu de
» aussi pou
» attachée
» qu'on ap
» Indiens
» présente
» ses paren
» pleins pa
Du mar
» (*b*) Les
» quand il
» ment de
» tous leu
» leurs cad
» Ils sév
» avec lesc
» pas , &
» devoit fa
» avoit cho
» permis d
» pour cel
» nous nou
» selon son

(*a*) Ou
(*b*) *Hist*

les exemples du Soleil & du premier *Ynca*, » car on disoit que puisque le Soleil » avoit epousé la Lune sa sœur, & avoit marié ensemble ses deux premiers enfans ; » il étoit juste d'observer le même ordre dans la personne des aînés du Roi. On disoit » encore, qu'il ne falloit point mêler le sang du Soleil avec celui des hommes ; que » le Roiaume devoit appartenir à l'héritier tant du côté du Pere que de celui de la » Mere ; & qu'autrement il déchéoit de son droit ; car on étoit fort rigoureux sur le » droit de succession à la Couronne.

» L'aîné des freres étoit l'héritier légitime de la Couronne ; & se marioit avec sa » propre sœur de Pere & de Mere. Mais s'il n'avoit point de sœur légitime, il épou- » soit sa plus proche parente de la tige roiale, soit qu'elle fût sa cousine, sa sœur, » sa niéce, ou sa tante ; & cette parente pouvoit hériter du Roiaume au défaut des » mâles, comme en *Espagne*. Si le Prince n'avoit point d'enfans de sa sœur aînée, il » épousoit la seconde, ou bien la troisiéme, jusqu'à ce qu'il en eût.

» La femme qu'il avoit épousée étoit appellée la *Coya*, c'est-à-dire, la Reine, ou » l'Impératrice. Outre leur femme légitime, les Rois avoient pour l'ordinaire plu- » sieurs Maîtresses, dont les unes étoient étrangéres, & les autres leurs parentes dans » le quatriéme dégré, & même au-delà. Ils tenoient pour légitimes les enfans qu'ils » avoient de leurs parentes, parce qu'ils n'étoient point d'un sang étranger. Les » enfans que les *Yncas* avoient eus des étrangers, ne passoient que pour bâtards ; » car quoiqu'on les respectât parce qu'ils étoient de naissance roiale, on n'avoit pour- » tant point pour eux la même vénération que pour ceux du sang roial. On adoroit » ceux-ci comme des Dieux, & on honoroit les autres comme des hommes. « La premiére figure de la Planche que l'on voit ici représente un Mariage fait par les *Yncas*.

Purchas rapporte, sur la foi des Ecrivains Espagnols, que le marié alloit prendre sa maîtresse à son logis, & lui chaussoit l'*Otoia*, qui étoit une espéce de soulier. Si la mariée étoit vierge & fille, le soulier étoit de laine ; si elle étoit veuve, il étoit fait d'une espéce de roseau.

L'habillement roial de l'*Ynca* demande une explication. La voici telle que l'Auteur de l'Histoire des *Yncas* la donne. » L'*Ynca* portoit d'ordinaire sur la tête une maniére » de cordon qu'on appelloit *l'Auta*, de la largeur du pouce, & d'une forme presque » quarrée, faisant quatre ou cinq tours sur la tête, & la bordure de couleur, qui » joignoit d'une temple à l'autre.

» Pour son habit, c'étoit une camisole qui lui alloit jusques aux genoux, appellée » *Uncu* par ceux du Païs, & par les Espagnols *Cusma* ; ce qui n'est pas un mot de la » Langue générale, mais plutôt de quelque Province particuliére. Ils portoient au » lieu de manteau une espéce de casaque nommée *Yacola*. Les Religieuses faisoient » aussi pour l'*Ynca* une espéce de bourse quarrée, qu'il portoit comme en écharpe, » attachée à un cordon fort bien travaillé, de la largeur de deux doigts. Ces bourses, » qu'on appelloit *Chuspa*, ne servoient qu'à y mettre de l'herbe (*a*) *Cuca*, que les » Indiens ont accoutumé de mâcher, & qui pour lors n'étoit pas si commune que » présentement ; car il n'étoit permis qu'au seul *Ynca* d'en manger, ou du moins qu'à » ses parens, & à quelques *Curacas*, ausquels le Roi en envoioit tous les ans de » pleins paniers par une faveur très-particuliére. «

Du mariage nous passons aux usages qui concernoient les enfans & leur éducation. » (*b*) Les *Yncas* faisoient de grandes Fêtes, & des rejouissances extraordinaires, » quand ils sévroient leurs enfans aînés ; parce que le droit d'aînesse, principale- » ment des mâles, étoit en grande estime parmi les *Yncas*, & à leur exe[illegible]mi » tous leurs sujets ; mais ils faisoient peu de réjouissances pour leurs filles, ou pour » leurs cadets.

» Ils sévroient leurs enfans à deux ans, & leur coupoient les premiers cheveux, » avec lesquels ils étoient venus au Monde ; car avant ce tems-là ils n'y touchoient » pas, & ne leur donnoient point le nom propre qu'ils devoient avoir. Quand on » devoit faire cette cérémonie, tous les parens s'assembloient exprès ; & celui qu'on » avoit choisi pour parrein, donnoit le premier coup de ciseau à son filleul, s'il est » permis d'a[illegible]ler ciseaux certains rasoirs faits de pierre à feu, dont ils se servoient » pour cel[illegible]ce que les Indiens n'avoient pas encore l'invention des ciseaux, dont » nous nous servons. Après le parrein, tous les autres suivoient à leur tour ; & chacun » selon son âge, ou sa qualité, coupoit les cheveux de l'enfant, qu'ils n'avoient pas

(*a*) Ou *Coca*.
(*b*) *Hi[illegible]des Yncas du Perou*. L. IV. Ch. 11.

La Figure qui est sous le mariage des *Yncas* représente cette Cérémonie.

» plûtôt rafé à leur mode, que tout d'un commun accord ils lui impofoient un nom, » & lui offroient les préfens qu'ils avoient à lui faire ; les uns des habits, les autres » du bétail, les autres des armes de diverfes fortes, & quelques-uns des vafes d'or & » d'argent propres à boire, qu'on ne préfentoit pourtant qu'à ceux d'extraction » roiale, car les gens de baffe naiffance ne pouvoient s'en fervir que par un privilége » particulier.

» Après avoir fait ces préfens, ils buvoient jufqu'à l'excès, autrement la Fête n'eût » pas été bonne, & danfoient, & chantoient jufqu'à la nuit. Cela duroit trois ou » quatre jours, plus ou moins, felon que l'enfant étoit bien apparenté. Ils obfervoient » prefque la même [illegible] févroient le Prince héritier, & lui coupoient les » cheveux ; fi ce n'eft [illegible] en étoit roïale, & qu'ils prenoient pour par- » rein le Grand [illegible]. Alors les *Curacas* de tout le Roiaume, ou en » perfonne, ou par leurs Ambaffadeurs, venoient tous à cette Fête, qui ne » duroit pas moins de vingt jours, & faifoient au Prince de grands préfens, » d'or, d'argent, de pierreries, & de tout ce qu'ils avoient de meilleur dans leurs » Provinces.

» Comme les Sujets aiment à imiter leur Souverain, les *Curacas*, & généralement » tous ceux du *Pérou* faifoient auffi [illegible] [r]ejouïffances dans ces mêmes occa- » fions ; chacun felon fon rang, & fa qualité : c'étoit là une de leurs Fêtes les plus » folemnelles.

» Ils élevoient leurs enfans le moins délicatement qu'il leur étoit poffible ; ce qui » s'obfervoit indifferemment en la perfonne des *Yncas*, & de leurs Sujets, riches ou » pauvres. D'abord que l'enfant étoit venu au monde, ils le lavoient d'eau froide, » & l'enveloppoient ainfi dans fes langes, ce qu'on continuoit tous les matins, après » avoir laiffé la plûpart du tems cette eau au ferain. Si la mere vouloit careffer » extraordinairement fon enfant, elle prenoit de l'eau dans fa bouche, & lui en » jettoit par tout le corps, excepté fur le fommet de la tête, où elle ne touchoit » jamais. Si l'on demandoit à ces Peuples ce qui les obligeoit à cela, ils répondoient » qu'ils le faifoient à deffein, pour accoutumer leurs enfans au froid & à la fatigue, » & leur renforcer les membres. Ils laiffoient paffer plus de trois mois fans leur enve- » lopper les bras, parce, difoient-ils, que cela n'eût fervi qu'à les affoiblir. De plus » ils les tenoient ordinairement dans leur berceau, qui étoit une efpéce de banc de » quatre pieds, tel que la Figure le repréfente, dont il y en avoit un plus court que » les autres, afin de les pouvoir bercer plus facilement. Le lit où l'on couchoit l'en- » fant étoit une efpéce de rêts affez groffe, dont on l'enveloppoit des deux cotés du » berceau, pour l'empêcher de tomber.

» En quelque tems que ce fût, & même quand il falloit donner à tetter aux » Enfans, les meres ne les prenoient point entre leurs bras, parce, difoient-elles, » qu'ils n'en vouloient jamais bouger, dès qu'on les accoutumoit à cela, & qu'on » pouvoit difficilement les faire demeurer dans le berceau. Cependant lorfqu'elles » jugeoient à propos de les en tirer, elles faifoient un creux dans la terre, où elles » les mettoient debout jufqu'au fein, les environnoient de vieux drapeaux, afin qu'ils » fuffent plus môllement, & leur donnoient divers jouets pour les amufer, fans les » prendre jamais entre leurs bras, quand même c'eût été l'enfant du plus grand » Seigneur du Roïaume. Lorfqu'une mere vouloit donner à tetter à fon enfant, elle » fe couchoit fur lui, [illegible] elle ne l'alaittoit que trois fois le jour, le matin, à midi, » & le foir ; hors ce tems-là, elle ne lui donnoit jamais le teton : elle aimoit mieux » le laiffer crier, que de lui faire prendre l'habitude de tetter tout le jour. Toutes les » femmes du Païs obfervoient la même chofe, & difoient pour leur raifon, que cette » coutume les rendoit fales & fujets à vomir, qu'ils en devenoient gloutons quand » ils étoient grands, & que l'experience montroit cela par l'exemple des bêtes » mêmes, qui n'alaittoient leurs petits qu'à certaines heures du jour, & non pas » toute la nuit. Quelque grande Dame que fût une mere, elle même élevoit fon » enfant, & ne le mettoit point en nourrice, fi quelque indifpofition particu- » liere ne l'y obligeoit : tant qu'elle nourriffoit, elle s'abftenoit de voir fon » mari, pour ne pas corrompre fon lait ; ce qui pouvoit faire venir l'enfant en » chartre. *(a)*

A mefure que l'enfant croiffoit, on lui fortifioit le corps par la fatigue & les exercices. On le mettoit enfuite entre les mains des *Amautas*, qui étoient les Philofophes ou les Docteurs du *Pérou*. Ces *Amautas* formoient les mœurs de la jeuneffe, lui enfeignoient les ceremonies & les preceptes de la Religion, les Loix de l'Empire & ce que l'on fe doit les uns aux autres. On commençoit à prendre foin de l'education

des enfans presque au sortir du berceau ; & à six ou sept ans on leur donnoit déja quelques emplois, mais toujours conformes à la portée de l'âge. Enfin on évitoit la fainéantise & l'oisiveté avec un soin capable de faire honte à des Peuples infiniment plus éclairés. On ne fuioit pas moins l'activité du luxe, plus dangereuse que l'oisiveté ; dont tout le dessein est de plaire aux sens, & de nourrir la vanité ; qui n'a d'autre but que celui de ranimer les plaisirs à mesure qu'ils vont défaillir ; & qui jusqu'aux derniers momens de la vie, entretient l'esprit dans une occupation continuelle, sans qu'il puisse produire aucun fruit de ses travaux, ni en montrer une seule trace.

Leurs Sentimens *sur* l'Immortalité *de* l'Ame, & *leurs* Cérémonies Funébres.

Les *Amautas* distinguoient entre l'ame & le corps de l'homme. Ils attribuoient l'immortalité à l'ame : pour le corps, ils l'appelloient terre animée. » D'ailleurs, dit *Garcilasso*, sur ce que l'expérience leur apprenoit que les animaux croissent, & (a) ont du sentiment, ils leur attribuoient pour cet effet l'ame végétative & la sensitive : mais non pas la raisonnable. Ils croioient qu'aprés cette vie il y en avoit une autre qui étoit meilleure pour les bons, & pire pour les méchans, à cause de la récompense des uns, & du supplice des autres. Outre cela ils divisoient l'Univers en trois Mondes, dont ils appelloient le premier, sçavoir le Ciel, *Hanan Pacha*, c'est-à-dire le haut-Monde, où les gens de bien recevoient la récompense de leurs vertus ; le second *Hurin Pacha*, ou le bas Monde, à cause de la génération & de la corruption ; & le troisiéme, *Veu Pacha*, qui signifie le Centre de la Terre, ou le Monde inférieur, qu'ils disoient être destiné à la demeure des méchans. Ils nommoient encore ce dernier Monde, *Cupaypa Huacin* c'est-à-dire maison du Diable : mais ils croioient que l'autre vie étoit corporelle, à peu près comme celle que nous passons ici bas, & ils faisoient consister le repos du haut Monde à mener une vie paisible, & libre des inquiétudes de celle-ci : au contraire ils assuroient que la vie du Monde inférieur, que nous appellons Enfer, étoit pleine de toutes les maladies, & de tous les maux que nous souffrons ici bas, sans qu'il y eût aucune sorte de repos, ni de contentement. Il faut ajouter à cela qu'ils ne comptoient point parmi les plaisirs de l'autre vie, ni les voluptés charnelles, ni les autres vices non plus : mais qu'ils réduisoient tout le bonheur à la tranquilité de l'ame, & à celle du corps, qu'ils mettoient à n'avoir aucun souci, ni aucune peine.

» Les *Yncas* croioient encore la Résurrection universelle, sans pourtant que leur esprit s'élevât plus haut que cette vie animale, pour laquelle ils disoient que nous devons ressusciter, & sans attendre ni gloire ni supplice. Ils avoient un soin extraordinaire de mettre en lieu de sûreté leurs ongles, & les cheveux qu'ils se coupoient, ou qu'ils s'arrachoient avec le peigne, & de les cacher dans les fentes, ou dans les trous des murailles. Si par hazard ces cheveux & ces ongles venoient à tomber à terre avec le tems, & qu'un Indien s'en apperçût, il ne manquoit pas de les relever d'abord, & de les serrer de nouveau. Cette superstition me donnoit souvent la curiosité de leur demander le but qu'ils se proposoient par-là ; & ils m'en alléguoient tous la même cause. Sçavez-vous bien, me disoient-ils, que tout ce que nous sommes de gens, qui avons pris naissance ici bas, devons revivre dans ce Monde, & que les ames sortiront des tombeaux avec tout ce qu'elles auront de leurs corps. Pour empêcher donc que les notres ne soient en peine de chercher leurs ongles & leurs cheveux, car il y aura ce jour-là bien de la presse, & bien du tumulte, nous les mettons ici ensemble, afin qu'on les trouve plus facilement, & même s'il étoit possible, nous cracherions toujours dans un même lieu. » *Francisco Lopez de Gomara*, lorsqu'il parle des enterremens que l'on faisoit aux Rois & aux grands Seigneurs du *Perou*, s'exprime en ces termes dans le Ch. 125. de son Livre : *Quand les Espagnols*, dit-il, *ouvroient ces tombeaux, & en jettoient les ossemens çà & là, les Indiens les prioient de n'en rien faire, afin qu'ils se trouvassent ensemble, lorsqu'il faudroit ressusciter. Par où l'on peut voir, qu'ils croioient la résurrection du corps, & l'immortalité de l'ame*, &c.

(a) *Histoire des Yncas* L. II. Ch. 7.

Les Peuples du Pérou avoient l'art d'embaumer les corps de telle façon, que non seulement ils résistoient à la pourriture & à la corruption, (*a*) mais qu'ils acquéroient même une dureté extraordinaire. On embaumoit de cette maniére les corps des *Yncas*. Quand l'*Ynca*, ou quelque grand Seigneur de l'Empire venoit à mourir, ses domestiques & ses femmes s'offroient à mourir aussi pour l'aller servir en l'autre Monde; & la presse étoit si grande, que souvent il falloit renvoier une partie de ceux qui se présentoient. Il y a apparence, (*b*) dit un Voiageur, que les Prêtres, à la faveur de la Religion, trouvoient des raisons pour les persuader de mourir: sans cela comment croire que les femmes eussent eu assez de bonne volonté, pour se disputer le plaisir de se faire enterrer auprès d'un Epoux? Comment auroit-il été possible que les grands Seigneurs eussent trouvé des domestiques? Mais cette pratique n'est-elle pas encore aujourd'hui en usage dans une partie considérable des Indes; & les Princes comme les particuliers n'y trouvent-ils pas des domestiques, qu'on brule, ou qu'on enterre avec eux pour leur faire compagnie, & les servir en l'autre Monde? Quoiqu'il en soit, on conduisoit le corps au lieu de la sepulture sur une espéce de trône porté sur un brancart, & suivi des femmes & des domestiques du defunt, chargés des provisions nécessaires pour les besoins de l'autre vie. Pendant la marche, un des proches parens du défunt lui souffloit quelque nourriture dans la bouche avec une sarbacane; car on étoit persuadé que sans un tel secours le mort ne pourroit soutenir la fatigue du voiage. On mettoit sur le sépulchre la figure en bois du defunt. L'Artisan y portoit ses ouvrages, & le soldat ses armes. On voit dans les deux Figures que nous donnons ici, les céremonies que nous venons de décrire, & la maniére dont on descendoit les morts dans la fosse.

Après qu'on avoit embaumé les corps des *Yncas*, on les mettoit devant la figure du Soleil au Temple de Cusco, & on leur offroit des sacrifices, comme à des hommes divins, enfans du Soleil. » Tout le premier mois après la mort du Roi se passoit en pleurs. Les bourgeois de la Ville le pleuroient tous les jours, avec de grandes démonstrations du regret qu'ils avoient de sa mort: tous ceux de chaque quartier de *Cusco* s'assembloient, portant les enseignes de l'*Ynca*, ses bannieres, ses armes, ses habits, & tout ce qu'il falloit enterrer avec lui pour honorer ses funérailles. Ils entremêloient à leurs plaintes un récit des victoires que l'*Ynca* avoit remportées, de ses exploits mémorables, des biens qu'il avoit faits aux Provinces, dont étoient natifs ceux qui demeuroient en tel & tel quartier qu'ils nommoient. Le premier mois du deuil écoulé, ils le renouvelloient tous les quinze jours à chaque conjonction de la Lune, pendant toute la premiére année. Enfin on la finissoit avec toutes les solemnités, & toutes les plaintes imaginables. Il y avoit pour cet effet des *Pleureurs*, qui chantoient d'un ton lugubre les exploits & les vertus du defunt. C'est de cette façon que tous ceux de *Cusco* celebroient le deuil: les *Yncas* du sang Roial en faisoient de même, mais plus solemnellement, & avec plus de pompe.

» Cela se pratiquoit encore dans les autres Provinces de l'Empire: chaque Seigneur y donnoit toutes les marques possibles du regret qu'il avoit de la mort de son Souverain. On visitoit les lieux que le Prince avoit favorisés de ses graces, ou seulement de sa presence, & on y laissoit de plus grandes marques d'affliction qu'ailleurs, mêlant aux plaintes le récit des faveurs & des biens qu'on avoit reçus du defunt « On honoroit de la même façon la mémoire des *Curacas* & des autres grands Seigneurs.

Leur Maniére *de* distinguer *les* Saisons.

VOICI ce que (*c*) *Garcilasso* nous apprend sur cette matiere. » Le menu Peuple comptoit les années par les recoltes; & tous en général connoissoient les Solstices du Printems & de l'Hiver d'une façon extraordinaire. Il y avoit seize Tours à *Cusco*, huit à l'Est, & autant à l'Ouest, qui étoient rangées quatre à quatre. Les deux du milieu etoient plus petites que les autres, & avoient trois etages ou environ de hauteur. Il y avoit jusqu'à huit, dix, & vingt pieds de distance d'une Tour à l'autre; & celles des cotes etoient beaucoup plus hautes que les guerites qu'on a dans les Ports d'*Espagne*, ou sur les frontieres. Elles servoient même à cet

(*a*) *Histoire des Yncas* L. V. Ch. 29.
(*b*) *Voiages de Coreal* Tom. II. p. 94.
(*c*) Liv. II. Ch. 22.

HONNEURS FUNÈBRES, rendus aux GRANDS, du Perou apres leur mort.



Maniere D'ENSEVELIR les GRANDS, du Perou.

» usage ; &
» lever & a
» Pour l
» attentiver
» étoient à
» observati
» d'autres
» choient
» les mois
» Ils faisoie
» avec l'Ar
» ver leur
» vement d
» ploioient
» ques Aut
» années e
» les Indier
» stices par
» de constr
» le Soleil.
» Ils con
» grandes f
» leur Maïz
» le Jardin
» Principale
» riches , &
» vant le T
» que le te
» ces Colon
» centre ils
» appris , en
» Colomne
» l'Equinox
» la Colom
» regardat,
» lomnes de
» le Trone
» & qu'il
» avec de
» présens n
» peut rem
» *Amautas*
» que plus
» d'ombre
» & dans to
» ge que le
» Cette me
» s'imaginer
» puis qu'il
» ne s'arrête

Nous c
peut-être
donnant un
apprendre.
» Lorsque
» (*Ozeron*, q
» les neuds
» fils de diff

» usage ; & l'espace qu'il y avoit entre les petites Tours par où le Soleil passoit à son lever & à son coucher, étoit le point des Solstices.

» Pour le bien verifier, l'*Ynca* se plaçoit dans un lieu commode, d'où il regardoit attentivement si le Soleil se levoit & se couchoit entre les deux petites Tours, qui étoient à l'Est & à l'Ouest. Les plus habiles des Indiens faisoient de même ces observations ; & c'est ainsi qu'ils fixoient leurs Solstices. Les Indiens n'avoient pas d'autres marques pour connoitre les points fixes des Solstices, & ils ne les attachoient pas à certains jours des mois auxquels ils arrivent, parce qu'ils comptoient les mois par les Lunes, & non par les jours, comme nous le verrons dans la suite. Ils faisoient leur année de douze Lunes : mais ils n'avoient pas l'esprit de l'ajuster avec l'Année Solaire, qui étoit plus longue d'onze jours, de sorte que pour trouver leur compte à l'égard des Solstices, ils étoient obligés d'avoir recours au mouvement du Soleil. C'est ainsi qu'ils separoient une année de l'autre, & qu'ils emploioient la Solaire toutes les fois qu'il s'agissoit d'ensemencer les champs. Quelques Auteurs ont dit à la verité qu'ils n'ignoroient pas l'art de supputer les deux années ensemble : mais il y a grande apparence qu'ils se trompent, puisque si les Indiens avoient sçu faire ce calcul, ils auroient sans doute marqué les Solstices par les jours des mois auxquels ils arrivent, & ils n'auroient pas eu besoin de construire des Tours, ni de prendre tant de peine pour voir lever & coucher le Soleil.

» Ils connoissoient d'ailleurs les Equinoxes ; & ils faisoient en ce tems-là de grandes solemnités. A l'Equinoxe de *Mars*, les Habitans de *Cusco* moissonnoient leur Maïz, & se rejouissoient entr'eux, sur-tout à *Collcampata*, qui étoit comme le Jardin du Soleil. Mais à l'Equinoxe de *Septembre* ils celebroient une des quatre Principales Fêtes. Pour verifier l'Equinoxe, ils avoient elevé des Colomnes fort riches, & travaillées avec beaucoup d'art, au milieu des Places qui étoient devant le Temple du Soleil. Leurs Prêtres s'y assembloient tous les jours, d'abord que le tems de l'Equinoxe s'approchoit ; & ils observoient exactement l'ombre de ces Colomnes. Les Places où elles étoient posées formoient un cercle ; & de son centre ils tiroient une ligne de l'Est à l'Ouest. Une longue experience leur avoit appris, en quel endroit ils devoient chercher leur point ; & par l'ombre que la Colomne faisoit sur la ligne, ils jugeoient de l'eloignement ou de l'aproche de l'Equinoxe. Si depuis le lever du Soleil jusques au coucher l'ombre étoit autour de la Colomne, & qu'il n'y en eut point du tout à Midi, de quelque côté qu'on la regardât, ils prenoient ce jour-là pour l'Equinoxial. Aussi tôt ils paroient ces Colomnes de fleurs & d'herbes odoriferantes, puis ils mettoient dessus la chaise ou le Trone du Soleil, où ils disoient qu'il venoit s'asseoir ce jour-là avec sa lumiere, & qu'il s'arrêtoit à plomb sur ces Colomnes. Aussi l'adoroient ils ce même jour avec de plus grandes démonstrations de joie & d'allegresse, ils lui faisoient des présens magnifiques d'or, d'argent, de pierreries, & d'autres choses de prix. On peut remarquer ici, qu'à mesure que les Rois *Yncas* gagnoient des Provinces, les *Amautas* qui étoient leurs Philosophes, apprenoient par de nouvelles experiences, que plus ils approchoient de la Ligne Equinoxiale, moins les Colomnes faisoient d'ombre en plein midi. C'est pourquoi celles qu'on avoit dans la Ville de *Quito*, & dans son voisinage jusques à la côte de la mer, étoient les plus estimées, parce que le Soleil y donnoit à plomb, & qu'à midi on n'y voioit aucune ombre. Cette même raison les portoit à venerer ces Colomnes plus que les autres, & à s'imaginer que le Soleil ne trouvoit point de siége plus agreable que celui-ci, puisqu'à leur dire, il prenoit plaisir de s'y asseoir perpendiculairement, au lieu qu'il ne s'arrêtoit aux autres que de côté. «

Leurs Memoriaux

Nous copierons pour la derniere fois *Garcilasso*. Son recit paroît, et [illegible] peut-être l'affoiblirions, nous en le [illegible] sous de nouveaux termes, qui, en lui donnant un stile à la mode, lui feroient dire ou plus ou moins qu'il n'a voulu nous apprendre.

» Lorsque les Indiens vouloient faire leurs comptes, qu'ils marquoient par le mot *Quipu*, qui signifie *nœud*, ou *nouer* & se prend pour le compte même, parce que les nœuds se faisoient de toutes sortes de choses, ils prenoient ordinairement des fils de differentes couleurs ; car les uns n'en avoient qu'une seule, les autres deux,

» les autres trois, & ainsi du reste. Chaque couleur, soit qu'elle fût simple ou mê-
» lée, avoit sa signification particuliere. Ces cordons, qui etoient de trois ou qua-
» tre fils retors, gros comme de la moienne ficelle, & de la longueur de trois quarts
» d'aulne, étoient enfilés par ordre en long dans une autre ficelle; ce qui faisoit une
» espéce de frange. On jugeoit du contenu de chaque fil par la couleur; par exem-
» ple, le jaune designoit l'or, le blanc marquoit l'argent, & le rouge les gens de
» guerre.

» S'ils vouloient désigner des choses dont les couleurs ne fussent point remarqua-
» bles, ils les mettoient chacune selon son rang, commençant depuis les plus con-
» siderables jusques aux moindres: ainsi, par exemple, s'il se fut agi de bled ou
» de legumes, ils auroient mis premierement le froment, puis le seigle, les poix,
» les féves, le millet, &c. De même quand ils avoient à rendre compte des armes,
» ils mettoient les premiéres, celles qu'ils estimoient les plus nobles; s'ils vouloient
» faire un compte de Vassaux, ils commençoient par les Habitans de chaque Ville,
» puis par ceux de chaque Province. Ils mettoient au premier fil les vieillards de
» soixante ans & au-dessus, au second ceux de cinquante, au troisiéme ceux de qua
» rante, &c. ainsi des autres, en descendant de dix en dix ans, jusques aux enfans
» de la mamelle. Ils tenoient le compte des femmes selon leurs âges, dans le même
» ordre.

» Il y avoit dans quelques-unes de ces ficelles d'autres petits fils fort deliés, d'u
» ne même couleur, & qui sembloient être des exceptions de ces autres régles ge
» nérales: par exemple, les petits fils, qui etoient au cordon des femmes, ou des
» hommes mariés de tel & tel âge, signifioient ce qu'il y avoit de veufs & de veuves
» cette année-là; car ces comptes etoient comme des Annales, qui ne rendoient
» raison que d'une annee seulement.

» On observoit toujours dans ces cordons ou dans ces filets l'ordre d'unité, com-
» me qui diroit dixaine, centaine, mille, dixaine de mille. Ils passoient rarement
» la centaine de mille, parce que chaque Ville aiant son compte particulier, & cha-
» que Capitale sa Province, le nombre ne montoit jamais si haut que cela. Ce n'est
» pas pourtant que s'il leur eût fallu compter par le nombre de centaine de mille,
» ils ne l'eussent pû faire de même, parce que leur Langue est capable de tous
» les nombres d'Arithmetique. Chacun de ces nombres, qu'ils comptoient par les
» nœuds des filets, étoit divisé de l'autre, & les nœuds de chaque nombre dépen
» doient d'un, comme ceux d'une cordeliere, ce qui se pouvoit faire d'autant plus fa
» cilement, qu'ils ne passoient jamais neuf, non plus que les unites, ni les dixaine,
» &c. Ils mettoient le plus grand nombre, qui etoit la dixaine de mille, au plus
» haut des filets, & plus bas mille, & ainsi du reste. Les nœuds de chaque fil & de
» chaque nombre etoient egaux les uns aux autres, & places de la même maniere
» qu'un bon Arithmeticien a coutume de les poser, pour faire une grande suppu
» tation.

» Parmi les Indiens, il y avoit des hommes exprès qui gardoient ces *Quipus*, ou
» ces cordons à nœuds. On les appelloit *Quipucamayu*, c'est à dire, *celui qui a la*
» *charge des Comptes*. Le nombre de ces *Quipucamayus*, ou de ces Maîtres de Comp
» tes, devoit etre proportionné aux Habitans de toutes les Villes des Provinces:
» pour si petite que fut une Ville, il falloit qu'il y en eut quatre, & ainsi [illegible]
» [illegible] en montant, jusque à vingt & à trente. Bien qu'ils eussent tous un [illegible]
» registre, & que par consequent ils n'eussent pas besoin de plus d'un Maître de
» Comptes, l'*Inca* neanmoins vouloit qu'il y en eut plusieurs dans chaque Ville
» pour couper chemin aux supercheries, disant que s'ils etoient peu, ils pourroient
» s'entendre ensemble, au lieu que cela n'etoit pas si facile à plusieurs, & qu'il fa[illegible]
» [illegible] ainsi, ou qu'ils fussent tous fideles, ou qu'ils trempassent tous dans une même
» [illegible]

Ils comptoient par nœuds tous les tributs que l'*Inca* recevoit chaque [illegible]
» On y voioit le Rôle des gens de Guerre, de ceux qui [illegible]
» [illegible] naissoient, & de ceux qui mouroient tous les ans, &c. On y marquoit même
» le nombre des Batailles & des rencontres, des Ambassades de la part de [illegible]
» & des Declarations que le Roi avoit données. Mais [illegible] on ne pouvoit [illegible]
» exprimer par des nœuds le contenu de l'Ambassade, & [illegible] Historiques,
» [illegible] certaines marques par [illegible] les [illegible] memorables
» les Ambassades, & les Declarations [illegible]
» [illegible]
» par tradition [illegible] particulierement dans les Villes, ou dans les [illegible]

» ces où ces choses s'étoient passées, & où la mémoire s'en conservoit plus qu'en » toute autre Contrée. Il se servoient encore d'un autre moien, pour transmettre » à la posterite les choses mémorables. Les *Amautas* les mettoient en prose, & » les reduisoient succinctement en forme de fables, afin que les Peres les racontassent à leurs enfans, & les Bourgeois aux gens de Village, & qu'ainsi passant » d'âge en age de l'un à l'autre, il n'y eût personne qui n'en conservât le souvenir. » Ils donnoient outre cela un sens fabuleux & allégorique à leurs Histoires. Les » *Araviens*, ou leurs Poëtes composoient exprès de petits vers, dans lesquels ils » comprenoient succinctement l'Histoire, l'Ambassade, ou la réponse du Roi, & exprimoient de cette manière ce qu'ils ne pouvoient faire comprendre par leurs nœuds. » Ils chantoient ordinairement ces vers dans leurs triomphes, & dans leurs Fêtes les » plus Solemnelles, au couronnement de leurs nouveaux *Yncas*, & aux autres Cérémonies qu'ils observoient.

Nous finissons par cet Article ce que nous avions à dire des Ceremonies Religieuses du *Perou*, & de celles qui peuvent passer pour y avoir quelque rapport.

CHAPITRE XVIII.

De *quelques autres* Peuples *de l'*Amérique.

NOUS ne pretendons pas avoir parlé ici de toutes les differentes Nations, qui habitent le vaste Continent de l'Amerique. Il y en a qui n'aiant pour retraite que le fond des Forêts, n'ont pas encore eté decouvertes, d'autres si farouches & si sauvages qu'il a ete impossible de rien apprendre de leur Religion, d'autres, enfin, qui paroissent n'avoir aucune connoissance de la Divinite, tels que les *Chiriguanes*, Peuple voisin du Paraguai, que les Missionnaires Jesuites tachent depuis quelques annees de convertir. C'est inutilement, dit un de ces Missionnaires, qu'on s'est emploie jusqu'ici à inspirer des sentimens de Religion, & meme d'humanite a ces Barbares. Il y a plus de deux cens ans que de fervents Missionnaires brulant de zele pour leur conversion, & s'y emploiant avec une charite infatigable, les quitterent sans avoir pu retirer aucun fruit de leurs travaux.

Saint François de *Solano* n'epargna ni soins ni fatigues pour amollir ces [illegible] [illegible]les, sans avoir pu y reussir. Un d'eux me dit un jour, *tu te donnes bien* [illegible], & fermant la main, *les Indiens*, ajoûta-t-il, *ont de* [illegible] *a peine. Tu te trompes*, repliquai-je, [illegible] *tu n'en dis pas* [illegible] *Ni plus ni moins*, me repondit-il, *mais en meme tems ils* [illegible] *que tu ne penses. Il n'y a point d'homme, quel* [illegible] *bien* [illegible].

[illegible] mauvaise subtilite de leur esprit qui met obstacle a [illegible] [illegible]ellement gais, pleins de feu, enclins a la plaisanterie, & [illegible] [illegible]lent pas d'avoir leur sel [illegible] laches pour Lorainante [illegible] [illegible] mais insolens jusqu'à l'exces, lorsqu'ils s'apperçoivent qu[illegible] [illegible] approfondi leur caractere, & c'est pourquoi souvent [illegible] [illegible] leur parlois en Matiere [illegible]

[illegible] [illegible]ees disposees en forme de cercle, & la place en est [illegible] [illegible] d'une liqueur tres forte que tout [illegible] [illegible] Divinite. Lorsqu'ils sont chez eux, ils vont [illegible] [illegible] des Culottes de Cuir mais le plus souvent [illegible] [illegible] [illegible], ils se mettent un collet de [illegible] [illegible] [illegible] remplies.

[illegible] que de quelques vieux haillons qui leur [illegible] [illegible] Elles portent les Cheveux [illegible] bien [illegible] [illegible] leurs Cheveux une espece de couron[illegible] [illegible]

[illegible]

tout le reste du corps, lorsqu'il y a quelque Fête où l'on doive s'enivrer. Les hommes se contentent de se tracer sur le visage quelques lignes de la même couleur, ausquelles ils ajoûtent quelques gros traits noirs. Quand ils sont peints de la sorte, hommes & femmes, ils ont un air effroiable. Les hommes se percent la levre inferieure, & ils y attachent un petit Cilindre d'étain ou d'argent, ou de Resine transparente. Ce pretendu ornement s'appelle *Tembeta*.

Les garçons & les filles, jusqu'à l'âge de douze ans, n'ont pas le moindre vêtement : c'est une coûtume généralement établie parmi tous ces Infidéles de l'Amérique Méridionale. Leurs Armes sont la Lance, l'Arc, & les Fléches. Les femmes y sont du moins aussi rusées que les hommes, & ont une égale aversion pour le Christianisme. Ce qui m'a fort surpris, est que dans la licence où ils vivent, je n'ai jamais remarqué qu'il échappât à aucun homme la moindre action indecente à l'égard des femmes; & jamais je n'ai oui sortir de leur bouche aucune parole tant soit peu deshonnête.

Leurs mariages, si l'on peut leur donner ce nom, n'ont rien de stable. Un mari quitte sa femme quand il lui plait. De-là vient qu'ils ont des enfans presque dans toutes les Bourgades.

Dans l'une ils se marient pour deux ans, & ils vont ensuite se remarier dans une autre. C'est pourquoi je leur disois quelquefois, qu'ils ressembloient à leurs Perroquets, qui font leur nid une annee dans un Bois, & l'annee suivante dans un autre.

Ce pretendu mariage se fait sans beaucoup de façon. Lorsqu'un Indien recherche une Indienne pour sa femme, il tâche de gagner ses bonnes graces, en la regalant quelque tems des fruits de sa moisson, & du Gibier qu'il prend à la Chasse; après quoi il met à sa porte un faisceau de bois. Si elle le retire & le place dans sa Cabanne, le Mariage est conclu : si elle le laisse à la porte, il doit prendre son parti, & Chasser pour une autre.

Ils n'ont point d'autres Médecins qu'un ou deux des plus anciens de la Bourgade. Toute la science de ces pretendus Médecins consiste à souffler autour du malade, pour en chasser la maladie. Quand je sortis la premiere fois de *Caisa*, je laissai malade la fille d'un des deux Capitaines; lorsque je revins peu après, je la trouvai guerie. Aiant eu alors quelques accès de fievre, sa mere m'exhorta fort à me faire souffler par leur Medecin. Comme elle vit que je me moquois de sa folle credulité; *écoute*, me dit-elle, *ma fille étoit bien mal quand tu nous quittas, tu la trouves en parfaite santé à ton retour : Comment s'est-elle guérie? C'est uniquement en se faisant souffler.*

Lorsqu'une femme a mis un enfant au monde, c'est l'usage que son mari observe durant trois ou quatre jours un jeune si rigoureux, qu'il ne lui est pas même permis de boire.

Ces Indiens n'abandonnent point leurs morts comme d'autres Barbares. Quand quelqu'un de leur Famille est decedé, ils le mettent dans un pot de terre proportionné à la grandeur du Cadavre, & l'enterrent dans leurs propres Cabannes. C'est pourquoi tout autour de chaque Cabanne, on voit la terre elevée en [illegible] lut, selon le nombre de pots de terre qui y sont enterrés.

Les femmes pleurent les morts trois fois le jour, dès le matin, à midi & le soir : cette Ceremonie dure plusieurs mois, & autant qu'il leur plait. Cette sorte de deuil commence même aussi-tôt qu'ils jugent que la maladie est [illegible] ou quatre femmes environnent le Hamac du malade avec des cris [illegible] effroiables, & cela dure quelquefois quinze jours de suite. Le mal[illegible] qu'on lui rompe la tête, que de n'être pas pleuré de la sorte; car si [illegible] à cette Ceremonie, ce seroit un signe infallible qu'il n'est pas aimé.

Quoique ces Peuples paroissent n'avoir aucune idée de la Divinité [illegible] pendant l'immortalité de l'ame, mais sans sçavoir ce qu'elle devient pour [illegible] Ils s'imaginent qu'au sortir du corps, elle est errante dans les broussailles [illegible] qui [illegible] autour de leurs Bourgades : ils vont la chercher tous les matins, & [illegible] de la chercher inutilement ils l'abandonnent.

Il y a apparence même qu'ils ont quelque idée, quoique confuse, de la Metempsycose, puisqu'une Indienne qui avoit laissé sa fille malade, voiant passer un Renard, dit que ce pourroit bien être l'ame de sa fille morte depuis son de[illegible]

[illegible]

se mettent en voiage, & qui l'entendent chanter, ils ne vont pas plus loin, & retournent à l'instant chez eux. Je me souviens que conférant un jour avec les Capitaines de trois Bourgades, & un grand nombre d'Indiens, un de ces *Chochos* se mit à chanter dans le Bois voisin : ils demeurérent interdits & saisis de fraieur, & la conversation cessa sur l'heure.

Du reste, les Magiciens & les Sorciers, qui font fortune chez d'autres Sauvages, sont parmi eux en exécration, & ils les regardent comme pestes publiques. Trois ou quatre mois avant que je vinsse à *Caisa*, ils y avoient brûlé vifs quatre Indiens de *Sinanditi*, sur le simple soupçon que le fils d'un Capitaine étoit mort par les maléfices qu'ils avoient jettés sur lui. Lorsqu'ils voient qu'une maladie traine en longueur, & que les souffleurs ne la guérissent point, ils ne manquent pas de dire que le malade est ensorcelé.



TABLE DES CHAPITRES.



HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
CÉRÉMONIES,
MŒURS ET COUTUMES
RELIGIEUSES
DE TOUS LES
PEUPLES DU MONDE.

SECONDE PARTIE DU TOME VII.

Qui traite des Cérémonies Religieuses des Peuples d'Afrique.

MC

D

ont pris le
Romains : a
cienne Reli
reconnoitre

Strabon r
Religieuses
» de toutes
» Ils regard
» qu'en gen
» que les p
» tent sous
» en est d
» ce qu'il le
Sauvage, »
(c) Purchas

(a) Les P
ont ess'ag



CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES RELIGIEUSES DES PEUPLES D'AFRIQUE.



NOUS finiſſons cet ouvrage par les Cérémonies Religieuſes des Peuples qui habitent l'Afrique, Peuples plus groſſiers encore qu'aucun de ceux dont nous aions parlé juſqu'ici, & qui ſont abandonnés aux Superſtitions les plus ridicules & les plus monſtrueuſes. Sans nous amuſer à expoſer au Lecteur les divers noms que les Grecs & les Romains ont donnés autrefois à l'Afrique, & que les Arabes, les Mores & les Indiens lui donnent aujourd'hui, nous paſſerons directement à la Deſcription des Religions des Peuples Idolâtres, qui habitent cette partie du Monde.

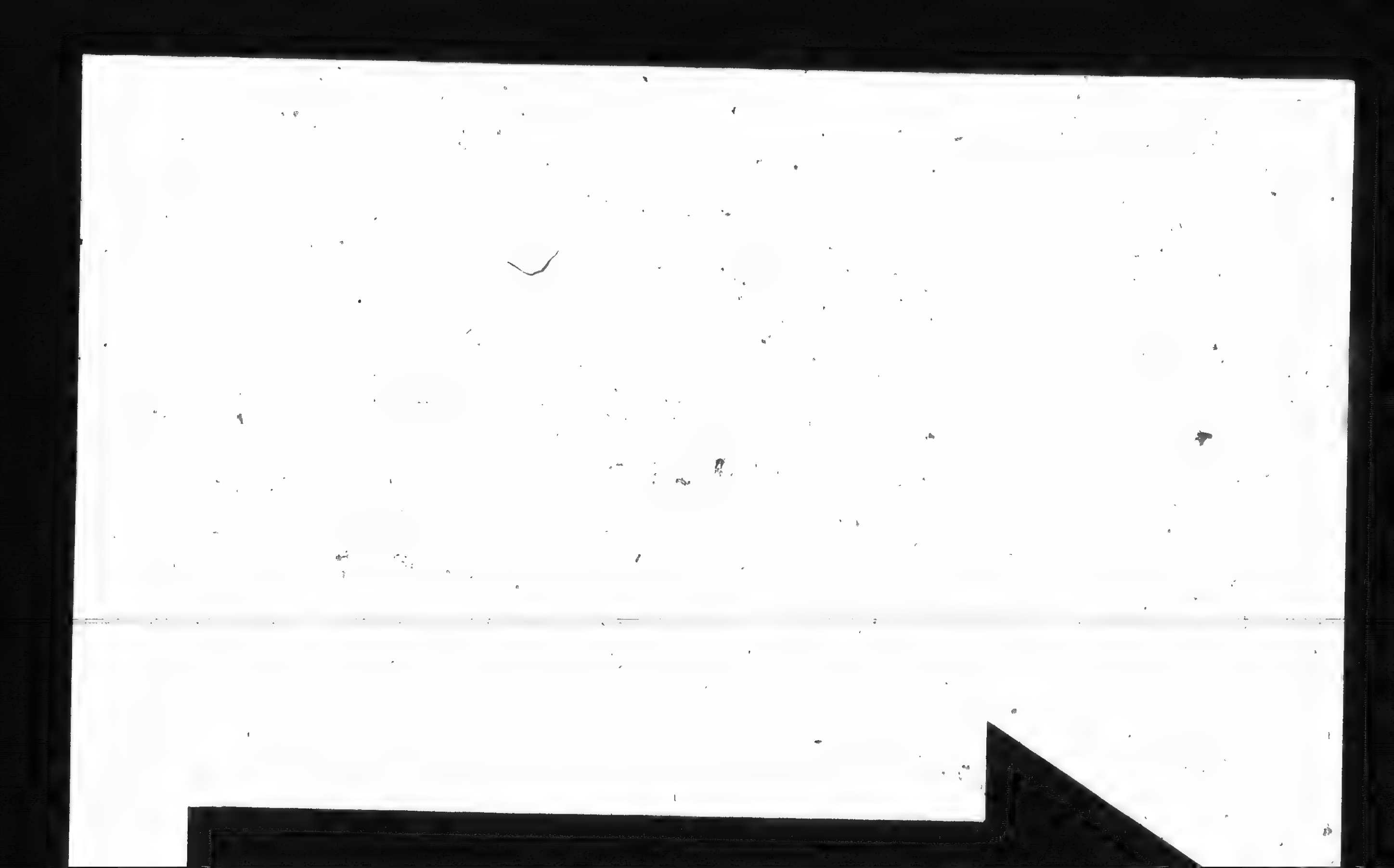
On ne ſçauroit dire d'où ces Idolâtres modernes ont pris leur Culte. On n'y voit preſque aucun raport avec celui des Grecs & des Romains : auſſi peu avec celui des Egyptiens. Il s'eſt conſervé ſi peu de choſe de l'ancienne Religion des Ethiopiens, des Nigritiens, &c. qu'il ſeroit difficile d'en rien reconnoître dans ce peu qui nous reſte des traces de l'Idolatrie de leurs deſcendans.

Strabon nous a conſervé quelques particularités de la Religion, & des Cerémonies Religieuſes des Ethiopiens. » Ils croient, dit il, un Dieu immortel qui eſt la cauſe » de toutes choſes, & un Dieu mortel, qui n'a point de nom & qui eſt inconnu. » Ils regardent comme Dieux leurs bienfaiteurs & les gens de qualité. (a) Ils croient » qu'en general les Rois ſont les conſervateurs & les gardiens de tous les autres, & » que les particuliers le ſont de ceux à qui ils font du bien. Parmi ceux qui habi» tent ſous la Zone torride, il y en a qui paſſent pour Athées ; (nous verrons ce qui » en eſt) ils haïſſent le Soleil, & lui donnent des malédictions quand il ſe leve, par» ce qu'il les brule, &c. « *Herodote* dit (b) auſſi des Atlantes, Peuples de la Libye Sauvage, » qu'ils maudiſſent le Soleil, parce qu'il les brule & qu'il ruine leur Païs. « (c) Purchas raporte, que les anciens Africains adoroient autrefois le Soleil & le feu

(a) Les Peuples de Guinée & de Congo con[illegible] On le verra dans la ſuite.

(b) Lib. IV.

(c) *Purchas* L. VI. *P.* [illegible]



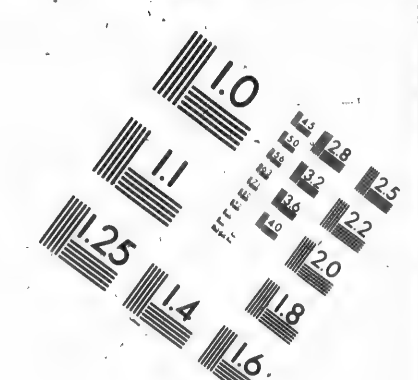
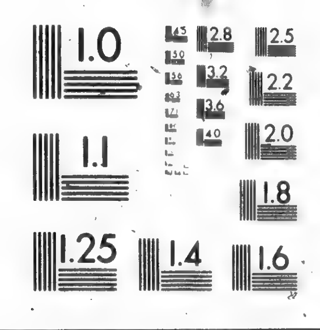


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6″

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Ils avoient dédié des Temples à l'un & à l'autre, où ils conservoient le feu à la maniére des anciens Romains. Il ajoute que les Affricains de Libye & de Numidie offroient des Sacrifices & faisoient des priéres à quelques Planétes. Une partie des Négres adoroient *Guighimo*, c'est-à-dire le *Seigneur du Ciel*. Leur Paganisme dégénera ensuite en Judaïsme. Ils y persévérérent assez long-tems, & jusqu'à ce qu'ils furent convertis au Christianisme, qui à son tour céda la place aux impostures de Mahomet. Voilà ce que *Purchas* rapporte; & si cela est, il n'est pas surprenant qu'il se trouve des traces de Judaïsme, de Christianisme & de Mahométisme dans l'Idolâtrie de ces Peuples. Il se peut même que les Hottentots qui habitent vers les extrémités méridionales de l'Afrique, judaïsent encore aujourd'hui, ainsi que le prétend l'Auteur Allemand, qui nous a donné dans un gros infolio la Description du Cap de bonne Espérance & des Païs habités par les Hottentots.

Peut-être qu'à la faveur d'une érudition empruntée des Auteurs Grecs & Romains nous pourrions raprocher les idées des Africains anciens & modernes: mais ces recherches nous paroissent d'autant plus inutiles, qu'il est impossible de déterminer sur cet Article quelque chose qui plaise à un Lecteur de gout.

CHAPITRE I.

Religion *des* Peuples *de la* Nigritie *ou* Négrérie.

LA NIGRITIE comprend les Etats de *Gualata*, *Genehoa*, *Tombut*, *Melli*, *Sousos*, *Mandinghe*, *Sanfara*, les Roiaumes de *Sénégal*, de *Gambie*, *&c.* Nous ne parlerons point ici de ceux des Peuples de ce Païs qui ont embrassé le Mahométisme; pour les autres, on assure que ceux de *Gualata* adorent le feu, & que les autres en général, excepté ceux qui se disent Mahométans ou Chrétiens, n'ont presque point de Religion. Ceux du *Sénégal* & quelques-uns de leurs voisins saluent la Lune avec de grandes acclamations. Le Culte Religieux se fait dans le creux des gros arbres; & les Idoles qui présidènt dans ces espéces de Temples, sont honorées d'offrandes qui consistent en légumes & en grains. Quelquefois aussi on leur offre le sang des bêtes.

Ce Culte est dirigé par une espéce de Prêtres, qui distribuent à ces Négres certains petits sacs de cuir, où sont renfermés quelques morceaux de papier chargés de caractéres d'une vertu équivalente à ceux des *Amulétes*, des *Abraxas*, &c. Les Prêtres, dit-on, ne s'allient jamais avec le Peuple; & il leur est expressément défendu de prendre femme ailleurs que dans une famille sacerdotale.

On assure encore que ces Négres croient l'unité d'un Dieu tout-puissant, qu'ils ont l'usage de la Circoncision, & qu'ils circoncisent leurs enfans à l'âge de six ou sept ans. Tout est incertain & plein de contradictions dans les Relations de ces Païs Africains. S'il faut les en croire, autrefois ceux de Nubie étoient Chrétiens; & on voit encore chez eux quelques vieilles images de Jesus-Christ & de plusieurs Saints. Ils baptisent avec un fer chaud, ou pour mieux dire, ils impriment l'équivalent du baptême avec ce fer sur quelque partie du corps.

Ceux de *Gambie*, & des environs ont conservé une foible connoissance de J. C. qu'ils appellent *Nabe*. Ils disent qu'il étoit fils de Marie, & grand Prophéte. Si cela est, ils tiennent cette idée des Mahométans.

Les Négres de *Kasamanse* ont une Idole à laquelle, selon *Dapper*, ils donnent le nom de (*a*) *China*. Leurs Prêtres qu'ils appellent *Aracani*, la portent en Procession en certains tems de l'année. La banniére de la Procession est une espece d'écharpe de soie blanche, sur laquelle sont representés des épis de ris & des os de morts. Après la Procession on pose le Dieu dans le creux d'un arbre, & on lui fait quelques Sacrifices; entr'autres on lui offre du miel. Ce Dieu *China* est representé, à ce qu'on dit, par un faisseau de bâtons liés ensemble.

Les Peuples de *Mandinga* professent un mélange d'Idolâtrie & de Mahométisme; & les *Bexerins*, qui sont leurs Prêtres, s'adonnent fort aux sortiléges. Le Grand

(*a*) *Dapper* dans sa *Description de l'Afrique*. *Jovet* dans son *Histoire des Religions*, le copie mot à mot, & sans discernement

Bexerin,

Bexerin, qui est comme le Chef de ce Clergé Negre, réside dans la Capitale de l'Etat. Tous ces Prêtres tiennent des Ecoles de Superstition & de Magie, & distribuent à leurs Disciples & au Peuple certains billets, qu'ils prétendent avoir la vertu de les garantir des dangers. (*a*) Quelques-uns de ces Peuples refusent d'attribuer à la bonté de Dieu les biens qui leur viennent; disant, que si Dieu étoit véritablement bon, il ne souffriroit pas qu'ils se donnassent la peine de travailler pour les acquérir.

Leurs Cérémonies Nuptiales, *&c.*

TOUS CES Negres pratiquent la polygamie, & même en général changent de femmes quand il leur plait. Ils ne s'assujettissent à aucune loi sur ce point; & tout ce qu'ils font de raisonnable, est de n'avoir point de commerce avec celle de leurs femmes qui est enceinte.

(*b*) Ceux de *Sierra Lione* ont dans chaque Ville, ou plutôt dans chaque bourgade une grande Maison séparée de toutes les autres, où l'on instruit pendant un an les jeunes filles qui sont devenues nubiles. C'est un vieillard distingué par sa naissance & par sa vertu qui se charge de ce soin. Après avoir achevé l'année, elles sortent de cette retraite, & se présentent sur la place parées de leurs plus beaux atours. Les parens des filles s'y rendent aussi avec quelques jeunes hommes, qui examinent ces filles pendant qu'elles dansent au son de quelques Instrumens Moresques. Après l'examen, les jeunes hommes choisissent celles qui leur plaisent le plus, & donnent quelque chose aux parens de celles qu'ils ont choisies, ainsi qu'au Vieillard pere, pour le soin qu'il a pris de leur éducation.

Leurs Cérémonies Funébres.

LES NEGRES du *Sénégal* & les Jaloffes accompagnent leurs morts au tombeau au son du tambour, lequel marche à la tête du Convoi. Les parens tant hommes que femmes, suivent le corps.

Quand on enterre le mort, on met avec lui dans la fosse toutes les choses dont il faisoit usage en cette vie; après quoi on couvre la fosse, & on éleve au dessus une espéce de monument. C'est le faîte de la maison du défunt, qui sert ordinairement à cet usage. Lorsque le mort a été homme de guerre, on met au bout du monument une banniére blanche.

Ces mêmes Negres ont une opinion singuliére touchant ceux qui exercent la profession de Tambours. Ils croient que la terre où l'on les met après leur mort perd sa force, & devient stérile; que si on les jette dans une riviére ou dans la Mer, le poisson cesse de produire. Pour prévenir ces malheurs, on ensevelit les Tambours dans le creux des vieux arbres. Voilà ce que rapporte *Dapper*, au sujet des Cérémonies funébres des Negres.

Ces usages nous conduisent naturellement à l'opinion que les Negres ont des serpens. Persuadés que leurs parens & leurs amis seront changés en ces reptiles après leur mort, ils ne peuvent se résoudre à les tuer, quelque dangereux qu'ils soient. Ils croient aussi qu'il meurt infailliblement quelqu'un dans le voisinage de l'endroit, où un serpent a été tué. Ils ont parmi eux des gens qui charment ces reptiles, & les manient sans crainte. Ces mêmes Enchanteurs guerissent, dit-on, par leurs charmes celui que le serpent a mordu. Enfin ils charment aussi leurs chevaux, s'imaginant que par ce moien ils ne courront aucun danger à s'en servir, & qu'à la guerre ils les sauveront des mains de leurs ennemis. Les Anciens attribuoient à peu près la même vertu par rapport aux serpens, aux (*c*) *Psylles* qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Roiaume de Barca: mais malgré cette conformité, malgré les témoignages des Relations qui nous parlent des charmes par lesquels divers Peuples arrêtent la fureur des serpens, & détruisent la force de leur venin, il est fort probable que le merveilleux de tous ces charmes (*d*) se réduit à des secrets naturels, que nous ne connoissons pas encore.

(*a*) La *Mothe le Vayer* Tom. I. de ses Oeuvres in fol. sur la foi des Relations

(*b*) *Dapper*, & après lui *Gaya*, Cérémonies nupt. &c.

(*c*) *Ad quorum cantus serpens oblita veneni,*
Ad quorum cantus mites jacuere cerastæ.
Silius *Italicus.* Voiez dans les *Mémoires de l'Académie des Belles Lettres*, Tom. IX. une Dissertation de Mr. l'Abbé *Souchay*, sur les *Psylles*

(*d*) Voiez la dessus *Chevreau* Tom. I. de ses *Oeuvres mêlées*

Ceux de *Gambie* enterrent les gens avec leur or & tous leurs trésors; & selon eux, le plus heureux est celui qui se trouve enterré avec beaucoup d'or.

Quand le Roi de *Guinalé* est mort, douze hommes paroissent en public vêtus de longues robes de diverses couleurs, & annoncent au son de quelques instrumens à tout le Peuple que le Roi vient d'expirer. Aussi-tôt chacun se met autour du corps un drap blanc, & on s'assemble pour procéder à l'élection d'un autre Roi. On lave le corps du defunt; on le vuide, on brule ses entrailles en présence du Dieu du Païs: mais on en garde les cendres, & l'on embaume le corps. Un mois après, on fait la pompe funébre, pour laquelle on apporte de tous cotés des aromates qui servent à embaumer le defunt. Six personnes vêtues de robes de soie blanche le portent au tombeau; & pendant la marche il se fait un triste concert de voix & d'Instrumens Moresques. Tous ceux qui forment le convoi vont à pied, excepté les Princes qui peuvent prétendre à la Couronne. Ils suivent à cheval, & vêtus de blanc. Chez eux, comme chez les Chinois, cette couleur est une marque de deuil.

On égorge sur la fosse les femmes & les domestiques, que le défunt chérissoit le plus pendant sa vie. Ses favoris sont de la partie; & le cheval qu'il montoit n'est pas oublié, dans la persuasion où l'on est, que tout cet attirail ne se trouveroit point dans l'autre monde. On ne doit pas croire que les sujets briguent l'honneur de ce voiage à l'envi les uns des autres: plusieurs se sauvent à tems, sans attendre que le Roi soit mort. Les Relations ajoutent, que ces misérables compagnons de voiage sont traités avec beaucoup de barbarie avant que d'être égorgés. Quoiqu'il en soit, ces gens-là sont moins courageux que nos ancêtres les Gaulois & les Germains, qui ne reculoient jamais quand il s'agissoit d'aller tenir compagnie à leurs Maîtres & Seigneurs dans le *Vahalla*, c'est-à-dire dans l'autre monde. Chez les Germains on craignoit si fort de ne pas arriver assez tôt à ce *Vahalla*, où l'on jouoit & buvoit sans être inquieté des soucis de ce bas monde, que les Grands vouloient y aller à cheval; & c'est pour cela qu'on égorgeoit des chevaux & qu'on les enterroit avec eux. N'est-ce pas une chose étonnante que le Christianisme, qui nous donne de si belles idées de l'autre vie, n'ait pu nous ôter une inclination presque outrée, ou au moins pleine de foiblesse pour celle-ci? Faut-il qu'une Religion si spirituelle fasse un effet si contraire au but du Legislateur? D'où cela vient-il? C'est que le Christianisme ne promet rien que de spirituel, & ces promesses spirituelles n'ont pas toujours la force de persuader ceux qui les enseignent; car en general, ils ne craignent pas moins la mort que les autres. Peut-être aussi sentent-ils mieux que les autres les devoirs qu'impose la Religion & la difficulté de les remplir.

Ceux de *Bena* & de *Sousos* joignent aux hurlemens & aux lamentations, des présens qu'ils apportent avec eux lorsqu'ils vont se rendre au lieu des funerailles. Ces présens se partagent en trois portions, dont il y en a une pour le Roi, une pour les parens du mort, & une pour le mort lui-même, avec laquelle on l'enterre. On batit ordinairement une espece de hutte auprès du tombeau, & c'est là que les parens du mort s'assemblent pour lui demander s'il a des afflictions dans l'autre Monde, & lui offrir de prier leur Dieu qu'il le delivre de ses maux. Pour les Rois & les Grands du Païs, on les enterre fort secretement, souvent même au fond d'une riviere, afin que l'on n'enleve pas les tresors que l'on ensevelit avec eux.

On enterre les Rois de *Sierra-lionne* (*a*) sur les grands chemins, par la raison que ceux qui ont été revêtus des emplois publics pendant leur vie, doivent en quelque façon paroitre en public après leur mort. Telle est, dit-on, l'opinion de ces Negres.

(*a*) Les Nasamonéens, Peuples de Libye, ne s'éloignoient pas de cet usage.

CHAPITRE II.

Religion *des* Peuples *de la* Côte *de* Guinée.

QUELQUES Peuples de Guinée ont reçu la Circoncision, sans rendre aucune raison d'un usage qui peut-être n'est fondé que sur la (*a*) nécessité: mais si on ajoute certaines pratiques observées par quelques-uns de ces Peuples, (*b*) comme de présenter les meilleurs fruits de leurs terres à un certain Dieu *Belly*, & aux ames de leurs parens, de ne point manger de chair de bœuf ou de vache, ni d'aucun poisson avec ses écailles, on y trouvera des traces du Judaisme, & du Paganisme des anciens Egyptiens. En voilà bien assez pour faire tirer des conséquences à ceux qui aiment à rapprocher les conjectures les plus éloignées.

Purchas a recueilli des choses curieuses sur la Religion & sur les Cérémonies Religieuses de ces Peuples. Quoiqu'ils n'aient ni livres, ni écritures, ni même des Loix qui marquent quelque apparence raisonnable de police, il est pourtant vrai qu'ils ont une Religion. Ils consacrent le Mardi à leurs *Fétiches*, ou Idoles, comme nous le Dimanche à Dieu. Ce jour de repos est observé assez religieusement (*c*) par des danses, &c. ce même jour est aussi destiné à la Circoncision des enfans. Il semble qu'entre leurs *Fétiches* il y en a une qu'ils reconnoissent supérieure aux autres. » (*d*) Quand on leur demande leur croiance touchant la Divinité, ils répondent » que Dieu est noir comme eux, que bien loin d'être bienfaisant il leur fait au contraire beaucoup de mal. « A cela le Voiageur leur répondoit en langage de Missionnaire; » Dieu est blanc comme nous; il est bon; il nous fait beaucoup de » bien; il est descendu sur la terre pour nous sauver; il a été mis à mort par les Juifs » pour notre salut; après notre mort nous allons au Ciel, &c. « Mais les Negres goutoient fort peu ces discours, & faisoient principalement des objections contre la Providence Divine, prétendant que ce n'est pas elle qui donne les biens, mais qu'on les doit à la terre, aux eaux, aux plantes, &c. Cela n'est pas étonnant. On n'a qu'à se consulter soi-même, pour sentir le peu de force des argumens qu'on faisoit aux Negres: sur tout rien n'est plus singulier que la *noirceur du Dieu de ces Negres*; *& la blancheur du Dieu des Chrétiens.* N'étoit-ce pas bien réfuter les Negres, de leur présenter un Dieu d'une autre couleur que le leur?

(*e*) Les *Fétiches* sont les Divinités particuliéres des Negres. Chacun les a de différente espéce selon que l'ordonne le *Masouchki*: c'est ainsi qu'*Ovington*, Voiageur assez éclairé, appelle les Prêtres des Noirs de Guinée. Ils attribuent à ces *Fétiches* le bonheur d'éviter une infinité de dangers. S'ils n'étoient pas aussi ignorans qu'ils le sont, on pourroit croire qu'ils ont voulu imiter les Talismans des Orientaux, que l'on supposoit agir par le moien de leurs figures sur les choses naturelles, & avoir la force d'éloigner de quelque lieu la pluie, la grêle & toutes les choses nuisibles. Peut-être leurs *Fétiches* reviennent-elles aux *Manitous* des Américains Septentrionaux, & ont quelque convenance avec les Génies de l'Antiquité, sur tout avec ses Faunes, ses Sylvains, &c. Les Negres leur temoignent toute sorte de respect. Dans leurs festins, ils répandent à leur honneur un trait de vin de palme; c'est toujours par là qu'ils commencent.

Ils regardent certains oiseaux comme des *Fétiches*. *Villault* de *Bellefond* dit dans sa *Relation des côtes d'Afrique*, que cet oiseau est petit comme un Roitelet, qu'il a le bec d'une Linote, qu'il est marqueté de noir & de blanc sur un fond de plumage gris-brun. Si quelqu'un de ces oiseaux vole dans le jardin d'un Noir, il en présage quelque bonheur, & lui jette aussi tôt à manger. Le poisson Epée est une *Fétiche*. Les arbres en sont aussi; & il y en a qui président aux Montagnes & aux collines, Ils sacrifient au pied de ces Arbres *Fétiches*; & ils croient que celui qui les couperoit causeroit la ruine de tous les fruits du Païs. Lors qu'ils vont consulter ces

(*a*) Voiez *Cérémonies des Juifs*. Tom. I. prem. Partie.

(*b*) *Dapper* dans sa *Description de l'Afrique*.

(*c*) Voiez *De Bry* & la Figure.

(*d*) Paroles de l'Auteur d'une *Relation de la Guinée* dans *Purchas*.

(*e*) Voiage d'*Ovington* à Surate, &c.

Arbres, (*a*) ils disent que la *Fétiche* ou le Diable, si l'on veut, leur apparoit sous la figure d'un chien noir. Quelquefois elle ne paroit point, & se contente de répondre sans se donner à connoître. (*b*) Les hautes Montagnes sur lesquelles la foudre est tombée, les collines qui se trouvent exposées aux mêmes accidens, sont regardées comme le séjour de quelques *Fetiches*. Les Noirs n'oseroient passer auprès sans leur offrir quelque chose: ils les entourent de mil, de maïs & de vin de palme.

Certaines pierres, qui ressemblent aux bornes des champs, sont encore mises au rang des *Fetiches*. (*c*) Comme elles leur servent aussi à borner leur champs, on ne sçauroit s'empêcher d'entrevoir ici du rapport avec le Dieu *Terme* & la *Pierre Terminale* des Romains. Quoi qu'il en soit, ils plantent des *Fetiches* aux portes de leurs maisons; & ces Divinités Tutelaires sont faites comme ces bâtons à crochets, dont on se sert pour secouer les branches des arbres, quand on veut en abattre le fruit. Les Prêtres des Noirs attachent celles-ci à ces pierres *Fétiches* dont nous venons de parler, qu'ils croient, à ce qu'on dit, aussi anciennes que le Monde, & les vendent ensuite au Peuple pour servir à la conservation de leurs maisons.

Voilà ce qui concerne les grandes *Fetiches*. Outre (*d*) celles-là il y en a de particulieres & de portatives, qui consistent en bagatelles de peu de valeur que les Prêtres vendent aux Noirs après les avoir consacrées à leur maniere. Les Negres ont une confiance entiere en ces *Fetiches* consacrées: aussi les portent-ils dans un petit sac pendu sur le cœur ou sous les essèlles. Ils les prient soir & matin, leur présentent les meilleurs morceaux de ce qu'ils mangent, & les parent de ce qu'ils ont de plus beau.

Le jour qui répond à notre Dimanche, les Noirs s'assemblent dans une Place, au milieu de laquelle est un arbre qu'ils appellent l'arbre de la *Fetiche*. Au pied de l'arbre ils dressent une table, dont ils ornent les pieds de couronnes faites de divers rameaux, & mettent dessus du vin de palme, du ris, du maïs, &c., pour boire ensuite & manger à l'honneur de leurs Idoles. La journée se passe à danser & à sauter autour de l'Arbre qui les représente, chantant & frapant sur des bassins de cuivre. (*e*) Souvent le Prêtre s'assied au milieu de la place devant une espéce d'Autel, sur lequel il sacrifie aux *Fetiches*. Hommes, femmes & enfans s'asseïent autour du Prêtre, qui leur fait un discours; (*f*) après quoi il prend un *bouchon* de paille, qu'il trempe dans un pot plein d'une liqueur dans laquelle il y a un serpent, & il frote ou asperse ces enfans avec cette eau, en marmotant sur eux quelques paroles. Il en fait autant à l'Autel; ensuite il vuide le pot, & les assistans finissent la Cérémonie par des sons assez mal articulés, auxquels ils joignent beaucoup de bruit & des batemens de mains. Ce même jour, ils se lavent le visage & le corps avec plus de soin qu'à l'ordinaire; car les ablutions sont en usage chez ces Peuples. Ils se lavent tous les matins, & se font ensuite des raies blanches sur le visage, avec une terre qui ressemble à de la chaux; & tout cela à l'honneur de la *Fetiche*.

Souvent le Prêtre (*g*) accompagné de deux femmes va faire ses conjurations à l'arbre de la *Fetiche*, au pied duquel est un chien noir, qui, à ce qu'ils disent, répond aux demandes du Prêtre. L'arbre, ainsi qu'on le voit ici, est orné de plusieurs colliers de paille.

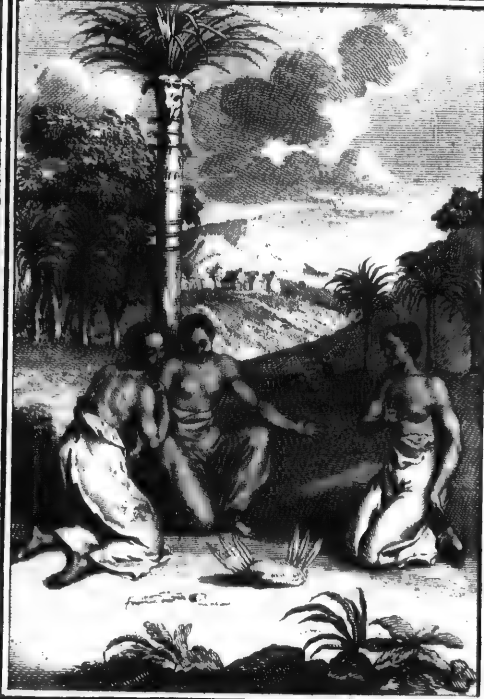
Voici leurs Oracles. (*h*) Si, par exemple, on fait quelque tort au Roi, soit dans les droits ou dans les impots, il se rend auprès de l'arbre qu'il regarde comme sa *Fetiche*, & lui presente à boire & à manger. C'est le sacrifice. Les Prêtres viennent ensuite conjurer l'arbre, pour avoir réponse sur ce qu'ils souhaitent sçavoir. Pour le conjurer, ils forment une petite pyramide de cendres, dans laquelle ils fichent un morceau de l'arbre: après cela ils prennent un pot plein d'eau, en boivent, & en arrosent le rameau; ce qui est suivi de quelques paroles qu'ils disent entr'eux, & qui peut-être sont mysterieuses. Cela fini, ils arrosent une seconde fois le rameau, prennent enfin de ces cendres disposées en pyramide, dont ils se frotent la face, & assurent que fort peu de tems après la *Fetiche* ou le Diable leur repond.

Villault de Bellefonds décrit un autre sacrifice de ces Noirs à une de ces *Fetiches*

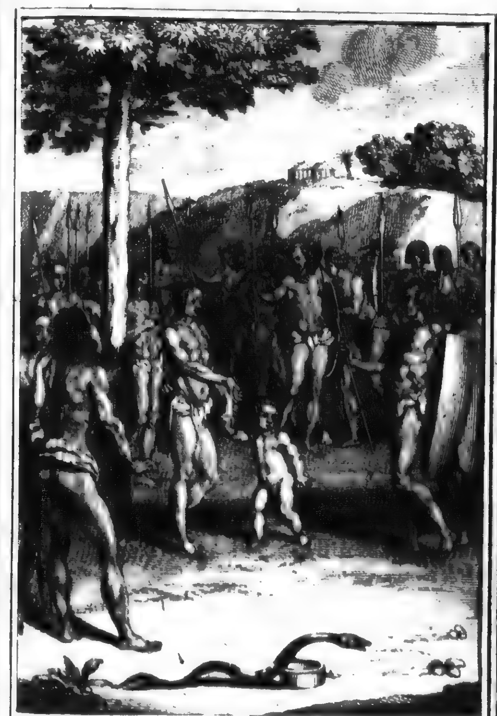
(*a*) *Purchas*.
(*b*) Idem & *Villault de Bellefonds*.
(*c*) *Villault de Bellefonds*, ubi sup.
(*d*) Voiez le même Voiageur & *Purchas*.
(*e*) *Purchas*.
(*f*) Ils croient qu'il y a de bonnes & de mauvaises *Fetiches*. L'aspersion dont il s'agit, est un préservatif contre les *Fetiches* nuisibles.
(*g*) *De Bry*. Voiez la I. Fig. La seconde représente une autre espece de conjuration, dont ils se servent, suivant *De Bry*, pour obtenir de la pluie, & pour avoir un commerce favorable.
(*h*) *Purchas*, Ibid.



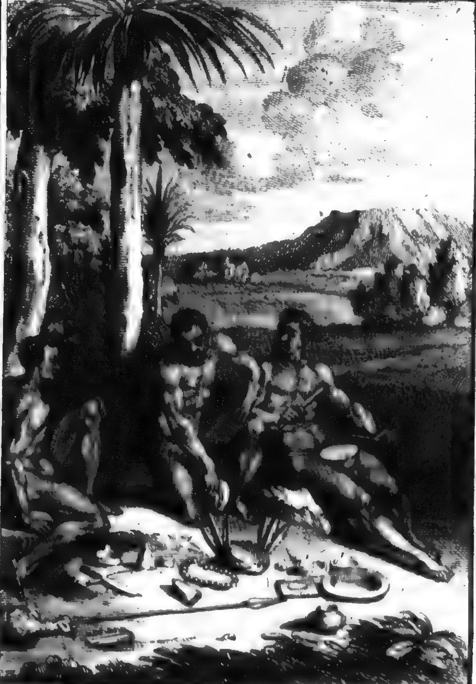
...émonie Religieuse des Peuples de **GUINÉE** *à l'honneur de leur* **DIVINITÉ**.



Autre Ceremonie pour demander de la **PLUIE** *&c*



...émonie des Peuples de **GUINÉE** *pour la* **CIRCONCISION** *d'un* **ENFANT**.



...our **COMMEMORATION** *des* **MORTS**.

malfaisa
» qui é
» sur d
» coupe
» tre ,
» *sois m*
» dema
» les av
» tortil
L'Aute
attrape
sacrifié
encore
croix,
po tére
Le z
» *Fétic*
» grosse
» cinq
» à qui
» croch
» près
» pella
» leur
» ou en
» faisan
ction ,
les Cro
Idolâtr
ble mé
aux no
ces *Fét*
Dieux
les Ha
l'idée
Dieux
Voil
geur m
donner
Le F
Guinée
» est s
» conn
» nent ,
» ignor
» eux
» toute
» quelq
» tiche
» un cl
» cun
» & d'
» de lu
» en lu
» Le
» me ,
» de M
» autre
» qu'en
» *Fétic*

(*a*) V

malfaisantes dont nous avons déja parlé. » Je vis, dit-il, à l'entrée d'une maison, » qui étoit dans un canton séparé, un homme & une femme qui saignoient un poulet » sur des feuilles qu'ils avoient mises à terre, & après qu'il ne saigna plus, le dé- » coupérent par morceaux, se mirent sur ces feuilles, & se tournant l'un vers l'au- » tre, baissant les mains, disoient, *Mecusa, Mecusa, Mecusa*, qui veut dire, » *sois moi bon, sois moi bon*. Je leur laissai achever la Cérémonie; après quoi je leur » demandai ce qu'ils venoient de faire. Ils me dirent que la *Fétiche* de ce Canton » les avoit batus, & qu'ils lui donnoient à manger. La *Fétiche* étoit une tuile en- » tortillée de paille. Je cassai la tuile, & en la place je plantai une croix «. L'Auteur qui nous fournit ces paroles traita de même toutes les *Fétiches* qu'il put attraper, & leur substitua des croix, après avoir convaincu les Noirs que le poulet sacrifié n'étoit pas un manger mortel, ainsi qu'ils se l'imaginoient. Il les avertit encore, que quand la *Fétiche* les voudroit battre, ils devoient prendre les petites croix, les baiser & en faire le signe. Ce discours fut goûté, & plusieurs Noirs apporterent leurs *Fétiches* pour avoir des croix.

Le zelé Voiageur n'avoit garde d'en rester là. » Je me fis conduire, dit-il, à la » *Fétiche* majeure, qui étoit dans une plaine où ils font leurs sacrifices. C'étoit une » grosse pierre couverte de terre que j'éparpillai de tous côtés, & rompis plus de » cinq cens crochets, qui étoient à l'entour, & m'en allai chez un de leurs Prêtres, » à qui je demandai des *Fétiches* à acheter. Il me dit, vous en avez une: c'étoit un » crochet que j'avois pris, & il vouloit que je le lui paiasse. Je le tirai jusques au- » près de cette *Fétiche* majeure; & quand il vit que je l'avois toute brisée, il ap- » pella ses camarades, qui tous crioient miracle de ce que je n'étois pas mort. Je » leur dis, pour votre paiement je plante cette croix, & si pas un de vous y touche » ou en approche qu'à genoux, il mourra sur l'heure même. Ils s'enfuirent chez eux » faisant des cris épouvantables «. Il faut croire que ce zéle fut secondé par l'instruction, sans quoi les Noirs pouvoient ajouter la profanation à l'Idolâtrie, & prendre les Croix pour des *Fétiches* plus redoutables que les leurs. Quelle autre idée des gens Idolâtres & ignorans pouvoient-ils se faire de deux piéces de bois, dont le veritable merite est inconnu à tout autre qu'à des Chrétiens? Ceux qui ne s'arrêtent pas aux noms que chaque Peuple a donnés à ses Dieux, n'auront pas de peine à voir que ces *Fétiches* des Peuples de Guinée, sont les mêmes que les Dieux Pénates, les Dieux des chemins & des carrefours, *viales & compitales*, enfin que les Dryades & les Hamadryades des Grecs & des Romains; non que ces Africains en aient pris l'idée de ces deux Peuples: mais parce que tous les Idolâtres avoient forgé des Dieux pour les differens besoins de la vie.

Voilà en general ce que l'on peut dire de la Religion de ces Idolâtres. Un Voiageur moderne (*a*) va nous fournir sur ce sujet un détail, qui achevera de nous en donner une idée exacte.

Le Roiaume de *Bouré* est situé au Sud de la riviere de *Serra-lionne* sur la côte de Guinée. » L'Idolâtrie est la Religion dominante du Païs. Mais quelle Idolâtrie? Elle » est sans régle, sans Fêtes, sans Cérémonies. Le nombre de leurs Dieux est in- » connu: il n'est point fixe; on peut dire qu'il est infini. Ils ne sçavent d'où ils vien- » nent, ce qu'ils sont, ce qu'ils font, à quoi ils sont propres, ce qu'ils valent. Leur » ignorance sur cela fait compassion, & ne peut être plus grossiére. La terre est pour » eux une source intarissable de Divinités: c'est une masse immense de Dieux de » toute espéce, dont chacun à l'aventure tire le sien. Ils les appellent *Fétiches*. De » quelque nature, figure, couleur ou matiere que ce soit, c'est leur Dieu, leur Fé- » tiche. Les uns ont une corne, d'autres une patte de Crabe, d'autres une épine, » un clou, un caillou, une coque de limaçon, une tête d'Oiseau, une racine. Cha- » cun porte sa Divinité pendue à son col dans un sac orné de rassade, de bouges, » & d'autres babioles. Quoique ce Dieu ne boive ni ne mange, on ne laisse pas » de lui offrir soir & matin ce qu'on a de meilleur, en lui adressant ses prieres, & » en lui demandant ses besoins. Voilà tout leur Culte.

» Les Négres Mandinques, qui sont les plus zélés Missionnaires du Mahometis- » me, ont taché de répandre chez ces Peuples quelque connoissance de la Religion » de Mahomet: mais ils ont crû avoir assez d'une Religion, sans se charger encore d'une » autre plus difficile & plus chargée de Cérémonies que la leur. Car de s'imaginer » qu'en embrassant le Mahometisme, ils eussent quitté leur Idolâtrie & le culte des » *Fétiches*, c'est sur quoi il ne faut pas compter. Il est trop ancien & trop bien éta-

(*a*) Voiage du Chevalier *des Marchais* en Guinée. Tom. I.

» bli chez eux. C'est ce culte ridicule & la pluralité des femmes, qui empêcheront » toujours les progrès du Christianisme chez ces Peuples. Les Normans & après eux » les Portugais y ont prêché l'Evangile. Le Roi de Bouré étoit Chrétien en 1666. » Il s'appelloit Dom Philippe. On prêchoit la Foi dans ses Etats en toute liberté, » mais sans fruit ; & quand les Missionnaires seroient venu à bout de leur faire aban- » donner le culte des *Fétiches*, je doute qu'ils eussent pû les réduire à n'avoir qu'u- » ne femme. Ces Peuples ne veulent rien entendre sur cet article : leur tempéra- » ment y est trop opposé ; & comme leur pratique constante est de ne point appro- » cher de leurs femmes dès qu'elles se sentent grosses, & pendant les quatre années » qui suivent l'accouchement, la continence seroit trop difficile à garder pendant un » si long tems.

» Ils répetent très-souvent dans leurs priéres, & au commencement de toutes » leurs actions, le nom d'*Abraham* d'*Isaac* & de *Jacob*. On n'a pu jusqu'à présent » sçavoir d'où leur est venue la connoissance des noms vénerables de ces anciens Pa- » triarches. On pourroit soupçonner que quelque Juif a voulu introduire le Judaïs- » me chez eux : c'est une conjecture qui n'est pas mal fondée. La pluralité des fem- » mes n'auroit pas été un obstacle, pour les empêcher d'embrasser cette Religion, » puisque la Loi tolère la Polygamie. On sçait d'ailleurs que la Circoncision est pra- » tiquée chez presque tous les Peuples de la côte de Guinée depuis *Serra-lionne* jus- » qu'à *Benin*. Voilà un nouvel obstacle pour la Religion Chretienne, qui rendra » inutiles les travaux des Missionnaires. »

Apres le Roiaume de *Bouré*, en suivant la côte & tirant vers le Sud, on trouve le Cap *Mesurado*. » La Religion des Peuples qui habitent ce Païs est, dit (*a*) l'Au- » teur que nous avons cité, une Idolâtrie mal entendue, & mêlée d'une infinité de » superstitions, dont cependant la plûpart ne sont pas fort esclaves. Ils changent ai- » sément l'objet de leur culte, & ne servent leurs *Fétiches* que sous bénéfice d'in- » ventaire. Il n'y a que le culte du Soleil qui soit plus constamment établi chez eux, » & plus réguliérement observé, quoiqu'il soit très-libre, & ne les oblige pas à de » grandes Cérémonies. Ils adorent cet Astre ; lui font des sacrifices de vin, de fruits » & d'animaux. On dit qu'ils lui sacrifioient autrefois des hommes : mais ce n'étoient » que des prisonniers qu'ils avoient faits dans les batailles qu'ils avoient gagnées sur » leurs ennemis. Ces sacrifices humains ont cessé, depuis qu'ils ont trouvé à s'en » défaire avantageusement, en les vendant pour esclaves aux Européens.

» Ils ont un Grand Prêtre, ou Marabou, qui faisoit ces sacrifices d'hommes, & » ne sacrifie à présent que les animaux, les fruits & le vin. Après que les animaux » sont égorgés, & qu'on a répandu à terre une partie du vin & des fruits, le Roi & » le Marabou prennent une bonne portion des choses immolées, & le reste est aban- » donné au Peuple. Le terme de Marabou, qui est le nom qu'on donne aux Docteurs » Mahométans, sembleroit marquer que le Mahométisme auroit eu quelque entrée » dans ce Païs. Cette conjecture est pourtant très-fausse. Il faut que quelques Euro- » péens aient appellé Maraboux ceux qu'ils voioient faire l'Office de Prêtres chez » ces Peuples, & que ceux-ci se soient parés de ce nom, qu'ils ont crû plus honora- » ble que celui qu'ils portoient auparavant. »

La Religion des Negres qui habitent les bords de la Riviére de *Sestre*, est à peu près la même qu'à *Mesurade*. Il faut seulement observer, que ces Peuples ont retenu des François qui ont demeuré parmi eux, la coutume de porter des noms de Saints. » Quoi- » qu'ils ne soient pas Chrétiens, dit (*b*) l'Auteur que nous suivons, & qu'ils ne marquent » aucune disposition à le devenir, rien de si commun que d'en trouver qui se nomment » Pierre, Paul, Jean, André, & autres noms de nos Saints, auxquels les maîtres des » Villages & les gens de quelque distinction ajoûtent la qualité de Capitaine. Quand » quelque Européen leur plaît, c'est-à-dire, qu'il les a fait boire, ou qu'il leur a fait » quelque présent ; ils lui demandent son nom, & le prennent ou le font porter à leurs » enfans. Il y en a même plusieurs qui ont des surnoms François héréditaires dans » leurs familles depuis plus d'un siecle. D'autres en portent de Portugais, d'Anglois » ou d'Hollandois, selon qu'ils ont été bien avec ces Peuples. «

(*a*) *Ibid.* Ch. VI.

(*b*) *Ibid.* Ch. VIII.

Leurs Prêtres; *leurs* Sermens; *leurs* Fêtes, *&c.*

LES PRESTRES ne travaillent point, & ils sont nourris par les autres Noirs, qui leur donnent tout ce qui se peut, afin qu'ils prient pour eux. En récompense ils vendent des *Fétiches* aux Noirs, de ces *Fétiches* qu'ils ont consacrées ou bénites par l'atouchement de l'arbre auquel ils croient qu'elle est attachée.

L'habit de ces Prêtres, dit *Villault de Bellefonds*, ressemble à une cotte d'armes, faite de grosse toile ou de serge. Ils ont autour du corps des écharpes garnies de petits osselets de poulets brulés; ce qui ressemble assez, ajoute-t-il, aux coquilles des Pélerins de Saint Michel. Le reste du corps est à nud. Ils portent aux jambes des jartiéres faites du fil de l'arbre de la *Fétiche*, & ils y passent des rassades.

A l'égard de leur maniére de faire serment, nous allons extraire ce que le même Auteur en a vû. » Un More accusé d'un vol se présenta au Général des Danois, » pour jurer & manger sa *Fétiche*, comme ils disent. Je voulus apprendre cette » Cérémonie; je vis un fagot d'épines dans un panier que portoit un esclave. Ce » fagot étoit couvert d'une peau de cuir: dans le milieu du fagot il y avoit du suif, » de la cire, des plumes de perroquets, des petits os de poulets brulés, des plumes » de l'oiseau *Fétiche* du Païs, &c. Tout cela compose une *Fétiche*, qu'ils s'obligent » de manger; & s'ils n'en crevent pas, ils sont tenus pour absous. Un de leurs Prê» tres qui étoit présent, dit l'avoir faite la plus forte qu'il lui avoit été possible, & » que s'il mentoit, un moment après l'*avoir mangée*, il ne vivroit pas. » Le Serment (*a*) consiste aussi à boire d'un breuvage fait des drogues & des herbes qui entrent dans la composition de la *Fetiche*. Ils ont aussi une autre coutume quand ils veulent assurer quelque chose: c'est de frapper du visage les pieds, la poitrine & les bras de celui qui exige une assurance, en répétant trois fois certains mots; batant des mains, frapant la terre des pieds; après quoi ils laissent là leurs *Fétiches*.

Lorsque les Négres de *Cabo de Monte* font quelque Traité, ils égorgent des poules ou des poulets, boivent une partie du sang de ces animaux, & en donnent à boire à ceux avec qui ils traitent. Ensuite on fait cuire les poules; on s'en régale de bonne amitié; & pour achever de cimenter l'union, ils se partagent les os, qu'ils se gardent en témoignage de l'Alliance contractée. Si l'on est menacé d'une rupture, celui qui agit de bonne foi envoie à l'autre des os, pour lui faire voir qu'il manque à ses engagemens.

Les sermens des Négres qui habitent entre *Cabo formoso* & *Ambozes*, & leur maniere de se purger d'une accusation de crime, consiste à se faire une coupure dans le bras, & à sucer ensuite le sang de la plaie.

Pour avoir une pêche favorable, ils jettent du ris, du mil & du maïs dans la Mer, afin de s'attirer la bienveillance de leur *Fetiche*; & pour trouver beaucoup d'or, ils tachent de se la rendre favorable par des sacrifices, qui consistent à lui mettre de quoi manger autour des montagnes & des arbres sacrés. Après les semailles, ils brulent avec solemnité les épines qui sont dans leurs champs: cette solemnité consiste en danses & en chansons, & à verser du vin de palme dans le feu à l'honneur de leurs *Fétiches*.

(*b*) L'anniversaire du Couronnement de leur Roi est une des fêtes les plus solemnelles; & ce jour s'appelle la fête des *Fétiches*. Le Roi prie tout ce qu'il y a de personnes de distinction, qui en récompense lui envoient des présens. La fête commence par des sacrifices, & finit par la debauche.

(*c*) La création d'un Gentilhomme est encore une fête distinguée. Pour être dépouillé de la roture, il faut faire present au Corps des Nobles d'un chien, d'un mouton & d'une vache. La fête s'ouvre par des régals. Le Peuple s'assemble sur la Place, les uns avec des tambours, des sonnettes & autres pareilles instrumens, les autres armés d'assagaies & de boucliers, le visage & le corps peints avec de la terre jaune & rouge. Le Noble futur s'y rend aussi, porté sur une espéce de brancart, & de telle sorte qu'il a toujours les pieds posés sur deux esclaves qui se courbent sous son siége. Il est suivi de quelques Gentilshommes Négres. Un petit garçon lui porte

(*a*) *Villault de Bellefonds.*
(*b*) Idem. *Ibid.*
(*c*) *Purchas.*

un Siege, pour s'y asseoir lorsqu'il doit parler à quelqu'un. La Noblesse, qui vient le féliciter sur son changement d'état, prend une botte de paille, & la lui met sous les pieds; ce qui est surtout une marque particuliére de distinction. Les femmes de même rendent tous les honneurs convenables à l'épouse de ce nouveau Noble; la parent; ornent sa tête de petites *Fétiches* d'or; lui mettent au col un collier d'or, & à la main une queue de cheval, qui sert d'évantail; (*a*) la barbouillent de blanc, & lui jettent du sel. Quand chacun s'est placé à la suite l'un de l'autre, selon l'ordre pratiqué chez eux, on amene la vache suivie de beaucoup de Noblesse, qui danse & chante. La bête est attachée à un poteau sur la Place, où elle est entourée de Noirs, qui (*b*) batent du tambour, ou s'exercent sur d'autres instrumens Moresques; & de plusieurs jeunes gens, qui dansent & font l'exercice du bouclier & de l'assagaie. Les femmes de leur côte font un semblable carillon. On danse au son de ces Instrumens; & les hommes & les femmes se séparent en deux bandes, s'approchant de tems en tems, & s'éloignant ensuite en cadence, faisant claquer leurs doigts, gesticulant de la tête, & se disant l'un à l'autre des mots à l'oreille.

Une des Cérémonies que font celles-ci, est de porter le nouveau Gentilhomme & sa femme dans leur siége, & de les promener ainsi en leur jettant de la farine au visage. Le soir, on les ramené chez eux en pompe. Enfin la fête finit par le Sacrifice de la Vache, qui est partagée à l'Assemblée, excepté à celui qui a été créé noble, & à sa Femme: s'ils mangeoient de cette Vache, ils mourroient au bout de l'année. Mais ils emportent la tête; & après l'avoir peinte de plusieurs couleurs, ils l'ornent de petites *Fétiches*, & la gardent au logis comme une preuve de leur Noblesse.

Cette Noblesse Negre célébre aussi l'Anniversaire de sa Réception. Alors chacun expose sa tête de Vache bien parée. Dans un autre jour de Cerémonie, les Nobles, pour se distinguer du Peuple, se peignent tout le corps de rouge & de blanc, & se mettent au cou des Guirlandes faites de paille & de verdure.

Ce qu'ils pratiquent à la Naissance *de leurs* Enfans, *&c.* *Leurs* Cérémonies Nuptiales *&* Funébres.

VILLAULT de Bellefonds dit que les Négresses mettent au cou de leurs Enfans *de petits ouvrages d'or, passés dans du fil de l'Ecorce de l'arbre où ils adorent leurs Fétiches*, pour les garantir des dangers, auxquels ils pourroient être exposés. Il ajoûte, » qu'à mesure qu'ils croissent jusqu'à l'age de quatre ans, on environne » leurs bras & leurs jambes de petits Rameaux, qui se plient en façon de cercle, » & qu'ils achetent de leurs Prêtres, croiant par ce moien les garantir de tous » maux. » *Purchas*, sur la foi des Relations, dit qu'ils revêtent le corps de leurs petits Enfans de filets faits d'Ecorce d'arbre, lesquels sont garnis de *Fétiches*; persuadés qu'après cela le Diable ne sçauroit par où les prendre, & que c'est-là un excellent suplément au défaut des forces de l'Enfant.

La Circoncision des deux Sexes est aussi en usage chez eux, & cette Cérémonie se fait avec beaucoup de solemnité. Quand les garçons ont seize ans, on allume des feux; on chante; on danse pour solemniser cette Fête. (*c*) Sur toutes choses les Négres ont soin de tenir prête bonne provision de grains & de viande, afin que le mauvais Esprit ait dequoi manger, & qu'il ne s'avise pas de se jetter sur leurs Enfans. C'est-là sans doute un artifice des Prêtres.

(*d*) Lorsque les garçons commencent à pouvoir gagner leur vie, on pense à les marier, & à leur chercher des filles qui leur conviennent. Si la fille est au gré du garçon qu'on veut marier, & que les deux parties veuillent l'une de l'autre, les Parens s'assemblent avec un Prêtre qui leur donne des *Fétiches*; & on fait la demande de la fille, qui jure par ses *Fétiches*, & en présence de l'Assemblée, une amitie & une fidélité inviolables à celui qui doit être son mari, après quoi ils se don-

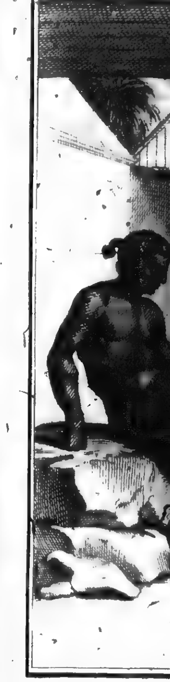
(*a*) *De Bry.*

(*b*) L'espéce de tambour de Basque. Outre cela ils ont un instrument qui a du raport à la Guitarre. Cet instrument a six cordes de roseaux. *Villault de Bellefonds & Purchas.*

(*c*) *Purchas.*

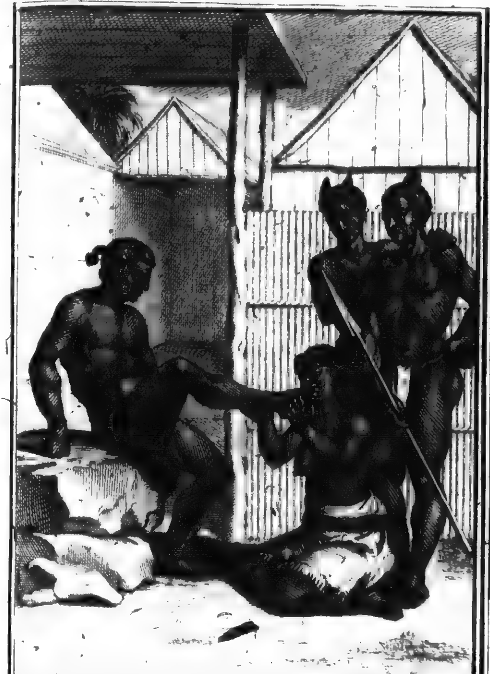
(*d*) *Villault de Bellefonds.*

nent

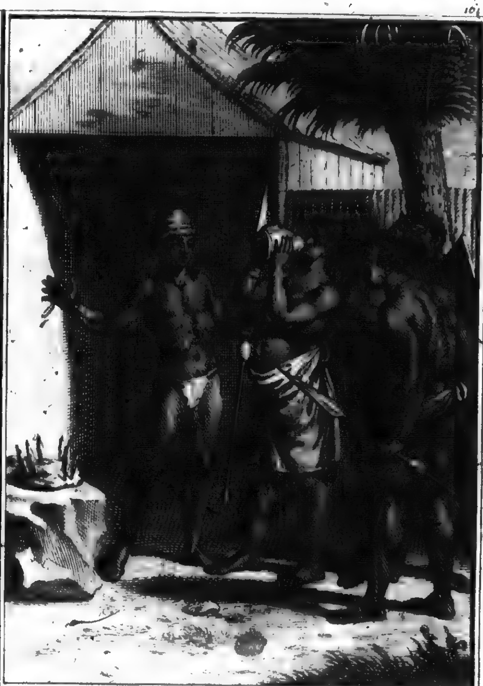


MANIERE dont les N





MANIERE dont les NEGRES de GUINÉE font leur Serment.



MANIERE dont leurs FEMMES se justifient de l'ACCUSATION d'ADULTERE.



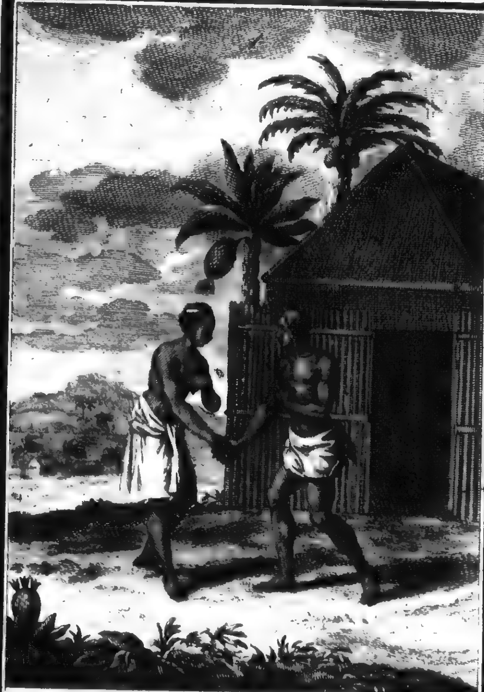
SUPLICES des PEUPLES de GUINÉE.



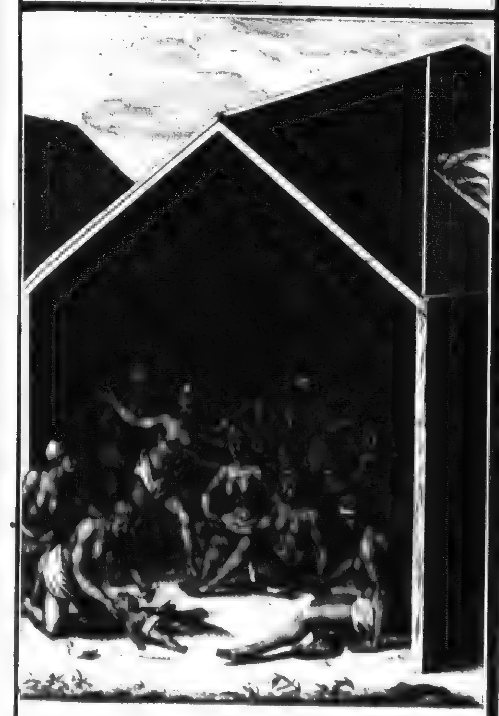
MANIERE



MANIERE de se Saluer le matin en GUINEE



Leur MANIERE de se MARIER.



CEREMONIES . L'ACCOUCHEMENT



L'ACCOUCHEE & ENFANT

nent mutu
la Cérémo
foit en ufa
même, aje
prendre d'a
ne, ne fon
date de leu
derne (*b*)
faire honn
appréhende
ne à charg
très-affecti
trer, dès c
perfuadées
mari veut

. Le Pere
gagne par
ne en dot l
fervir les n
chérie des
nage, fans

Voici, f
Mariages g
ces Négres
le dont ils
On marcha
enfin ce do
quelques B
conduit fo
viennent v
fervir à fo
dans la Ca
les autres a

Le mêm
femmes. »
» qui ont c
» braham,
» aiment la
» femmes l
» dans la d
» paffer la
» prêt le fe
culiéres, où
font fermé
que femain
galité néce
vivent en p
Maifon ; el
& n'ont d'
fuivra ?

(*d*) L'adu
elle eft feul
geant (*e*) d
lorfqu'elle f

A l'égar
efpéce de T

(*a*) *Purcha*
(*b*) Voiag
née, &c. To
(*c*) *Purcha*

Tome

nent mutuellement la main : mais (*a*) le mari ne s'engage pas autrement, & toute la Cérémonie consiste en ce qui se voit dans cette Figure. Quoique la polygamie soit en usage chez eux, cette femme épousée de la sorte est la seule légitime, & même, ajoûte le Voiageur dont nous tirons ces particularités, le mari n'en peut prendre d'autre sans qu'elle y consente. Celles qu'elle veut bien permettre qu'il prenne, ne sont que des Concubines, qui couchent tour à tour avec le mari selon la date de leur Mariage ; mais la femme légitime a trois nuits de suite. Un Auteur moderne (*b*) dit de ces Concubines, qu'on en accommode les Etrangers à qui on veut faire honneur, sans Cérémonie, & sans craindre le qu'en dira-t'on. Il ne faut pas appréhender, ajoûte le même Auteur, que le trop grand nombre de femmes devienne à charge au mari. Point du tout. Ce sont autant de Servantes très-humbles, très-affectionnées, qui sçavent leur devoir en perfection, qu'on a soin d'y faire rentrer, dès qu'elles semblent vouloir s'en écarter tant soit peu, & qui en sont si bien persuadées, qu'elles se trouvent heureuses & bien paiées de leurs peines, quand le mari veut bien leur témoigner qu'il agrée leurs services.

Le Pere ne donne rien à son fils en le mariant. (*c*) Il n'a autre chose que ce qu'il gagne par lui même ; & avec cela il doit faire sa maison. Pour la fille, on lui donne en dot la valeur de six ou sept écus. Quelquefois on y ajoûte un Esclave, pour servir les nouveaux mariés. Quand la femme légitime commence à vieillir, la plus chérie des Concubines prend le dessus ; la vieille devient la servante & fait le ménage, sans s'embarrasser d'autre chose tout le reste de ses jours.

Voici, selon le Chevalier *des Marchais*, les Cérémonies qui s'observent dans les Mariages parmi les Négres, habitant les bords de la Riviére de *Sestre*. Ceux de ces Négres qui ont le moien d'acheter une femme, conviennent d'abord avec celle dont ils ont fait choix ; ensuite ils parlent au Pere, à la Mere, ou à ses Parens. On marchande ; & on tâche d'en avoir le meilleur marché qu'il est possible. On paie enfin ce dont on est convenu, & on reçoit la Marchandise. L'Epoux après avoir bû quelques Bouteilles d'Eau de-vie avec son Beaupere & ses autres nouveaux Parens, conduit son Epouse à la Case qu'il lui a destinée. Les autres femmes, s'il en a déja, viennent voir leur nouvelle compagne, & l'aident à préparer le souper qu'elle doit servir à son mari ; & quand l'heure est venue, celui-ci vient souper, & passe la nuit dans la Case de sa nouvelle Epouse. Dès le lendemain matin elle va travailler avec les autres aux ouvrages qui sont à faire selon la saison.

Le même Voiageur remarque, que les maris ne font point de passe droit à leurs femmes. » Quoique les Africaines, dit-il, soient les plus soumises de toutes celles » qui ont conservé les sentimens justes & raisonnables de la sage Sara femme d'A- » braham, elles connoissent leurs droits & sçavent les soutenir ; & les Négres qui » aiment la paix & la tranquillité dans leurs ménages, n'ont garde de donner à leurs » femmes la moindre occasion de se plaindre & de crier. Ils sont donc fort réguliers » dans la distribution de leurs faveurs. Ils sçavent dans quelle Case ils doivent aller » passer la nuit ; car chaque femme a la sienne : & la maitresse de la Case y tient » prêt le souper de *son Seigneur & Maitre*. « Ces Peuples ont aussi des Cases particuliéres, où ils conservent toutes leurs provisions. Le mari en a les Clefs ; car elles sont fermées avec de bons Cadenats, & il a soin de distribuer chaque jour, ou chaque semaine, ce qui est nécessaire à chacun de ses ménages, avec la sagesse & l'égalité nécessaire pour entretenir la paix dans sa maison. Par ce moien les femmes vivent en paix les unes avec les autres. Elles vont travailler aux Champs, ou à la Maison ; elles se secourent les unes les autres ; elles élevent leurs enfans avec soin, & n'ont d'autre objet que celui de plaire à leurs maris. Bel exemple ! qui le suivra ?

(*d*) L'adultére n'est puni que par une Amende : mais la femme est répudiée. Si elle est seulement soupçonnée, elle doit se purger, en jurant par sa *Fétiche* & mangeant (*e*) du sel, ou buvant d'un certain breuvage. Elle ne hazarde pas le serment, lorsqu'elle se croit coupable, persuadee que la *Fétiche* la feroit mourir.

A l'égard de leurs funerailles, (*f*) ils lavent le mort, & le mettent dans une espéce de Tombeau d'Ozier, d'Ecorce d'Arbre, ou de Jonc, qui n'est à proprement

(*a*) *Purchas*. Voiez la Figure.

(*b*) Voiage du Chevalier *des Marchais* en Guinée, &c. Tome I. Ch. 3.

(*c*) *Purchas*.

(*d*) Idem *ibid*.

(*e*) Une certaine espéce de sel, dit *Purchas*.

(*f*) *Villault de Bellefonds & Purchas*.

parler qu'un grand panier. Les parens, les amis & les voisins se rendent à la maison du mort ; y pleurent, y lamentent ; demandent au défunt pourquoi il les a abandonnés. Après cela ils dansent, chantent des airs tristes, tournent autour du logis, & font grand bruit avec des poiles. Cependant une femme va de maison en maison quêter, & de ce qu'elle amasse, achete un Bœuf ou des Brebis pour le Prêtre qui assiste à cette Cerémonie, afin qu'il rende favorable au mort la *Fétiche* qui doit le conduire en l'autre monde. Le Prêtre, après avoir sacrifié la Bête qu'on lui a donnée, en répand le sang à l'honneur des *Fétiches* du défunt. (a) Toutes ces *Fétiches* sont ensuite arrangées les unes aûprès des autres, la plus grande au milieu, toutes parées de rassade, de corail, de plumes, & de féves. En même tems le plus proche Parent du mort tue une Poule, du sang de laquelle le Prêtre arrose ces *Fétiches*. Les femmes ou les Parens font cuire la Poule, & la leur présentent dans un plat. Ensuite le Prêtre se fait un collier de certaines herbes, & commence une conjuration en marmottant quelques paroles ; après quoi il prend de l'eau ou du vin de palme dans sa bouche, & le crache sur ces *Fétiches*. Des herbes qui composent son collier, il en prend de quoi faire une petite boule, qu'il fait passer & repasser deux ou trois fois entre ses jambes, saluant les vieilles *Fétiches*, & leur disant adieu. Il continue à broier & à rouler entre ses doigts le reste des herbes du collier, (b) & après les avoir mêlées avec le suif & la graisse des vieilles *Fétiches*, il fait du tout une grosse masse, dont il se frape (c) la face ; après quoi il la sépare en plusieurs petits morceaux, qu'il passe dans un fil de l'ecorce de l'Arbre Sacré, & dont il régale l'Assemblée. Le reste de la masse est enterré avec le défunt ; & c'est là la *Fétiche* qui le conduit en l'autre monde.

(d) Après ces cérémonies le défunt est exposé une demi-journée en public, la tête couverte, les mains étendues, puis les femmes le portent au lieu de sa sépulture ; car il n'appartient qu'à elles d'enterrer les morts. Celles du Village suivent le corps, qui est porté de la façon qu'on le représente ici. Les hommes ne vont à l'enterrement que quand il faut porter le mort dans quelque autre Village ; car ils ont tous la manie d'être enterrés dans le lieu de leur naissance, & pour lors les hommes accompagnent le corps à main armée. Le corps étant arrivé au lieu de la sépulture, on creuse une fosse de quatre à cinq pieds de profondeur, où on le met en le couvrant entiérement de bois, de telle sorte que la terre ne le touche pas. La plus aimée de ses femmes jette ses *Fétiches* sur le défunt, met à son côté la meilleure partie de ce qui lui servoit dans son ménage, & s'il aimoit particuliérement certaines choses, on les y ajoute. Quand cela est fait, les assistans tournent autour de la fosse, & disent le dernier adieu à leur mort avec des cris effroiables. Quand le mort est en terre, les femmes qui l'ont enterré (e) passent & repassent en rampant par dessus sa fosse : ensuite on s'en retourne, & chacun s'étant levé on se rassemble pour passer le reste du jour à se régaler.

Sur le tombeau on eleve un petit toit ; & personne ne touche à ce qui a été mis dans la fosse : mais il est permis à celui qui l'a faite & qui a enterré le corps, de prendre son salaire sur les provisions & les présens qu'on a faits au mort. Tous les ans on porte quelques provisions sur la fosse du mort.

(f) Quand leur Roi est mort, ils l'exposent plusieurs jours en vue ; & pendant ce tems-là on le sert comme s'il etoit en vie. Lorsqu'il commence à sentir mauvais, quelques esclaves l'emportent, & l'enterrent dans un endroit inconnu, avec ses *Fetiches*, ses armes & toutes les provisions qu'ils lui croient nécessaires. Quand ils ont bien couvert la fosse, ils reviennent au Palais, se mettent à genoux à la porte sans rien dire, tendent le col afin qu'on les tue, & qu'ils aillent ainsi servir leur maître en l'autre monde, étant persuadés qu'il les recompensera de leur fidelite, en leur donnant les plus belles Charges de ses Etats. Pendant que ces esclaves enterrent le Roi, le peuple va de tous cotés tuer des femmes, des filles, des garçons & des esclaves, pour servir le Prince defunt. L'usage veut qu'on les tue par surprise ; peut être pour leur rendre la mort moins terrible. On enterre leurs corps avec lui ; on expose leurs têtes sur des pieux autour de son Mausolée, & deux gardes font sentinelle, afin que l'on n'enleve pas les provisions du defunt.

Un Voiageur que nous avons deja cite, remarque au sujet des Negres de la

(a) A peu près suivant la 3. Figure de la planche.

(b) *Villault de Bellefonds.*

(c) *Purchas.*

(d) V. *De Bry* & la Planche.

(e) Idem. *Ibid.*

(f) Le Chévalier *des Marchais.* Tom. I Ch. 8.



CEREMONIE FUNÈBRE des HABITANS de GUINÉE.



SEPULTURE d'un ROI de GUINEE.

Rivière de
garçon, en
Peut-être,
mais auſſi
ſe ſéparer
lui, & êtr
fut témoin
» Le Ca
» fait une
» dans un
» des autre
» un arrêt
» ment, q
» Cependa
» tances,
» n'être pa
» gardoien
» d'elles,
» vinrent l
» eut exam
» quelques-
» depuis la
» qui ne ſe
» nate au
» étoit à la
» environne
» Elles ſe d
» le tout p
» par coutu
» rolle : el
» puis elles
» tablemen
» mourir ſa
» Il y av
» Négres e
» faite avec
» le promen
» tems com
» qui s'acco
» celles du
» criant de
» tonnerre.
» remis où
» alors de p
» aſſez prot
» Cabrit. L
» en fit ma
» manger,
» pourtant
» morceaux
» le manger
» Quand
» rite par le
» lui lierent
» le dos,
» les mains
» de bois ju
» mourir en
» Cabrit : il
» de terre &
» à ce bruit

Riviére de *Sestre*, que celle de leurs femmes qui la premiére a mis au monde un garçon, est regardée comme la Favorite, & presque comme la maîtresse des autres. Peut-être, ajoute-t-il, a-t-elle plus de part que les autres aux faveurs du Maître: mais aussi elle est obligée de l'aimer d'une maniére si tendre, qu'elle ne doit point se séparer de lui, même quand il est mort, c'est-à-dire, qu'elle doit mourir avec lui, & être mise dans la même fosse. Le Chevalier *des Marchais*, qui étant à *Sestre* fut témoin d'une de ces lugubres cérémonies, en fait le récit en cette sorte.

» Le Capitaine du Village où l'on fait la traite, étant venu à mourir, pour avoir » fait une débauche excessive d'eau de vie, les cris perçans de ses femmes répandirent » dans un instant cette triste nouvelle dans tout le Village. La Favorite se distinguoit » des autres; & elle avoit raison, car elle sçavoit que la mort de son mari étoit » un arrêt irrévocable prononcé contre sa vie, & demandoit la mort aussi constam- » ment, que si elle eût véritablement été la maîtresse de mourir ou de vivre. » Cependant comme on sçait dans ce Païs quel fond on doit faire sur ces sortes d'ins- » tances, & qu'il est arrivé plusieurs fois que ces crieuses se sont échapées, pour » n'être pas obligées de suivre leurs maris si promptement, les autres femmes la » gardoient soigneusement, & sous prétexte de la consoler, la tenoient au milieu » d'elles, de maniére qu'elles lui ôtoient le moien de se dédire. Les parens du mort » vinrent lui faire leurs complimens & leurs derniers adieux; & après que le Marabou » eut examiné le cadavre, & déclaré qu'il étoit bien mort, ce Marabou assisté de » quelques-uns de ses confreres prit le corps, le lava, l'essuia, & puis le frota de suif » depuis la tête jusqu'aux pieds. Le suif chez ces Peuples est une pommade & un fard, » qui ne se prodigue pas en toutes sortes d'occasions. Ils l'étendirent ensuite sur une » nate au milieu de la case. Ses femmes furent placées autour de lui; la Favorite » étoit à la tête, comme au poste d'honneur. Plusieurs cercles d'autres femmes » environnoient ces épouses désolées; c'étoit à qui crieroit plus haut & plus fort. » Elles se déchiroient le visage méthodiquement, & s'arrachoient le poil de la tête, » le tout pourtant sans pleurer, comme il convenoit à des gens qui ne crioient que » par coutume & par cérémonie. Elles se taisoient de tems en tems & à tour de » rolle: elle racontoient les bonnes qualités & les belles actions du défunt; & » puis elles recommençoient à crier. Il n'y avoit que la Favorite qui pleuroit véri- » tablement, & qui crioit de toutes ses forces; elle avoit raison, puisqu'elle alloit » mourir sans en avoir d'envie.

» Il y avoit bien deux heures que ce charivari duroit, lorsque quatre grands » Négres entrérent dans la case, prirent le corps mort, le lierent sur une civiere » faite avec des branches d'arbres; & en cet etat l'aiant chargé sur leurs épaules, » le promenerent par tout le Village, courant à toutes jambes, chancelant de tems en » tems comme s'ils eussent été ivres, avec des postures & des mouvemens grotesques, » qui s'accordoient aux cris des femmes du défunt, qui accompagnées de toutes » celles du Village, suivoient commes elles pouvoient cette ridicule Procession, en » criant de toutes leurs forces, & d'une telle maniere, qu'on n'auroit pas entendu le » tonnerre. La promenade achevée, le corps fut détaché de dessus la civiére, & » remis où on l'avoit pris. Les chansons, les cris & les égratignures recommencerent » alors de plus belle. Pendant ce nouveau tintamare, le Marabou fit faire une fosse » assez profonde, & capable de tenir deux corps. Il fit aussi tuer & dépouiller un » Cabrit. La fressure servit à faire un ragoût, dont il mangea avec les assistans, & » en fit manger à la Favorite, qui fit toutes les grimaces possibles pour n'en pas » manger, sçachant que ce seroit le dernier repas qu'elle feroit. Elle en mangea » pourtant; & pendant ce triste repas, le corps du Cabrit fut depecé en petits » morceaux. Les assistans en prirent ce qu'ils voulurent; le firent griller légerement, » le mangérent, & les cris recommencerent.

» Quand le Marabou jugea qu'il etoit tems de finir la cérémonie, il prit la Favo- » rite par le bras, & la livra à deux puissans Negres, qui l'empoignérent rudement, » lui lierent les bras derriere le dos, les pieds & les genoux; & l'aiant renversée sur » le dos, lui mirent sur la poitrine une piéce de bois, & se tenant l'un à l'autre » les mains appuiées sur les epaules, ils sautérent de toutes leurs forces sur la piéce » de bois jusqu'à ce qu'ils lui eussent écrasé la poitrine. Ce fut ainsi qu'ils la firent » mourir en tout ou en partie. Ils la jetterent aussi-tot dans la fosse avec le reste du » Cabrit: ils jettérent le corps de son mari sur elle; & aussi-tot la fosse fut comblée » de terre & de pierres. Les cris finirent dans ce moment: un prompt silence succeda » à ce bruit épouvantable qui remplissoit tout le Village; & chacun se retira chez

» soi aussi tranquille, que s'il n'y avoit pas eu le moindre mouvement parmi » eux.

» Telle est la fin de toutes les Favorites sans distinction. Toutes les femmes sont » sujettes à cette loi, soit qu'elles soient épouses d'un Roi, d'un Capitaine, d'un » Marchand, ou d'un simple particulier. « Telle est aussi, comme nous l'avons vû, la coutume des Indes Orientales, où les femmes se brûlent avec le corps de leur époux. L'Auteur dont nous avons tiré ce récit, recherchant la raison d'une pratique si inhumaine, remarque que si en imposant cette loi aux femmes, le Législateur a eu en vûe de les empêcher de souhaiter la mort de leurs maris, ou de l'avancer par quelque maûvais artifice, il n'a remédié au mal qu'en partie ; car un homme aiant plusieurs femmes, & n'y aiant que la Favorite dévouée à la mort, quelqu'une des autres mécontente de lui ou de la Favorite se venge à coup sur de tous les deux, en avançant la mort du mari. De là il conclut qu'il auroit été à propos d'obliger toutes les femmes à le suivre en l'autre monde, afin de les obliger toutes à l'aimer, & à ne rien négliger de ce qui peut servir à sa conservation & à lui prolonger la vie, si tant est qu'il y ait des moiens pour cela.

Leurs Cérémonies *de* Guerre.

LORSQUE le signal de guerre est donné & qu'il y a ordre de marcher (a) on se peint le visage en rouge ou en jaune, chacun à sa fantaisie. Plusieurs endroits du corps, comme la poitrine & les bras, sont peints dans le même goût avec des accompagnemens de croix, de serpens, &c. Ils se munissent de leurs *Fétiches*, & d'un collier de verdure gros comme le bras, qu'ils croient capable de rabattre ou de charmer les coups des armes ennemies. Tout marche à la guerre, jusqu'aux femmes & aux enfans, parce que l'usage est établi chez eux de laisser la maison vuide en tems de guerre, & même de bruler Ville, Village & maison, lorsque la guerre paroît devoir être violente & de longue durée ; prétendant ôter par ce moien l'avantage des conquêtes à leurs ennemis, & à leurs Guerriers le souvenir de leur domestique. Les prisonniers sont faits esclaves ; les morts sont mangés ; & quand la paix est faite, pour tout traité, on s'envoie des otages.

CHAPITRE III.

Religion *des* Peuples *de la* Côte d'Or.

QUOIQUE la Religion des Peuples de la Côte d'Or soit à peu près la même que celle des Negres de Guinée, cependant ce qu'on en raconte renferme des particularites, que nous ne croions pas indignes de l'attention de nos Lecteurs, & qui contribueront encore à éclaircir ce que nous avons dit de celle-ci. Le Chevalier *des Marchais* que nous avons deja cité, sera encore ici notre guide.

(b) Le Christianisme n'a pas fait de grands progrès dans ce Païs : la pluralité des femmes y sera toujours un obstable invincible. Le Judaïsme ni le Mahometisme n'y ont pas encore pénetré. Une Idolâtrie mêlee d'une infinité de superstitions, que l'avarice des Marabous entretient, est la Religion dominante du Païs. Il est difficile de donner une idee distincte du culte des Negres qui l'habitent. Ils sçavent en gros qu'il y a un Dieu Createur du Ciel & de la Terre, qui est bon, & qui comble de biens ceux qui le connoissent & qui l'adorent : ils l'appellent le Dieu des Blancs. Ils croient que les ames ne meurent pas : mais leurs sentimens sur la nature des ames sont des plus grossiers, puisqu'ils supposent qu'elles ont faim & soif, & qu'elles souffrent encore les besoins de cette vie. Du reste leur ignorance fait pitie.

Leur culte, ainsi qu'en Guinée, est tout entier pour les *Fétiches* ; ce sont leurs Dieux. Ils les craignent & ne le aiment point : ils les prient pour éviter d'en être

(a) *Purchas.*

(b) Voiage en Guinée Tom. I. Chap. 12.

maltraités; car ceux qui ont un peu plus d'esprit que les autres, conviennent qu'ils ne peuvent en attendre aucun bien.

Les *Fétiches* n'ont aucune forme ou figure déterminée. C'est un os de poulet, une tête séche d'un singe, une arrête de poisson, un caillou, un noiau de datte, une boule de suif dans laquelle on a lardé quelques plumes de perroquet, un bout de corne plein de diverses ordures, & milles autres choses semblables. Ce sont leurs Marabous qui leur vendent ces Dieux ridicules, en l'honneur desquels ils les obligent à certaines observances dont il y en a de très-difficiles, & auxquelles cependant ils n'oseroient manquer dans la crainte de mourir sur le champ. Il y en a à qui il est défendu de manger du bœuf; d'autres qui ne peuvent manger du cabrit, de certains poissons ou oiseaux, de boire certaines liqueurs: ils se laisseroient plûtôt tuer, que de faire le contraire. Ces *Fétiches* ne sont que pour les Particuliers: les Rois & les Païs en ont d'autres qu'ils appellent les grandes *Fétiches*, qui conservent le Prince & la Nation. Telle est quelquefois une Montagne, un grand Rocher, un grand arbre, quelque gros oiseau. Le Roi d'*Akara* a devant sa porte un gros morceau d'or, qu'on a tiré d'une des Montagnes du Païs. Il est massif, pur & plus gros qu'un muid. Il sert de grande *Fétiche* à tout le Païs. C'est assurément une riche Idole. On auroit des égards pour elle dans bien d'autres Païs qu'en Guinée; & excepté le culte, elle auroit lieu d'être contente du cas qu'on feroit d'elle. Les *Fétiches* des Roiaumes de *Fetu* & du petit *Acavis* sont aussi des Tonnes d'or, qui sont à la porte des maisons de ces deux Princes.

Les Négres de la Côte d'Or ont de grands arbres, au pied desquels ils sacrifient. Ils sont persuadés que si on coupoit un de ces arbres, tous les fruits du Païs seroient perdus, & ceux qui auroient commis un tel crime, punis de mort infailliblement. Les Hollandois peuvent en dire des nouvelles. Il y eut dix de leurs gens massacrés le 10. de Mai 1598. à *Mouré*, pour avoir coupé un de ces arbres.

Il n'y a parmi eux ni Foires ni Marchés le jour qui leur tient lieu de Dimanche, qui est notre Mardi. Ce jour-là personne ne travaille; les Païsans n'apportent rien au marché; tout commerce est interdit. Voici de quelle maniére ils celébrent ce jour. Après s'être lavés bien plus exactement que les autres jours, & s'être parés de leurs plus beaux habits, ils s'assemblent dans la Place où est l'arbre de la Fétiche. Ils dressent une grande table au pied de cet arbre: ils en ornent les pieds avec des couronnes de fleurs & des branches d'arbres: ils la couvrent de ris, de mil, de maïs, de pain, de fruits, de viande, de poisson, d'huile de palme & de vin, afin que la *Fétiche* du Village, accompagnée de toutes les *Fétiches* des particuliers qui composent l'assemblée, puisse faire bonne chere, pendant qu'ils chantent & qu'ils dansent de toutes leurs forces au tour de l'arbre, au son de plusieurs bassins de cuivre, & autres Instrumens de leur musique barbare. C'est dans ces exercices qu'ils passent toute la journée. Sur le soir, ils se lavent encore plus soigneusement qu'ils n'ont fait le matin; & les Païsans étant alors arrivés chargés de vin de palme qu'ils sont obligés d'apporter pour la Cérémonie, le Chef du Village le distribue à toute la compagnie, qui s'en retourne souper chacun chez soi, observant de répandre à terre plus de vin qu'à l'ordinaire, afin d'honorer leurs *Fétiches* & les faire boire. Le festin servi au pied de l'arbre appartient aux Marabous, qui en ont plus besoin que les Fetiches, & qui ont plus d'appetit qu'elles.

Tel est leur culte impertinent, dont les plus spirituels d'entr'eux ne sçauroient rendre la moindre raison. Ils demeurent dans le silence lorsqu'on les en interroge: ils baissent les yeux en se contentant de dire: *vous êtes heureux vous autres Blancs, d'avoir un Dieu bon qui vous donne tous vos besoins, & qui ne vous maltraite pas.* Lorsqu'il s'éleve quelque orage, & qu'ils entendent le tonnerre, ils se renferment dans leurs cases: on n'en trouve pas un dehors. Ils paroissent saisis de fraieur; & quand on leur en demande la raison, ils disent que le Dieu des Blancs est en colere.

Les Habitans de la Côte d'Or disent que leur Dieu est noir, & leurs Marabous assurent qu'il leur apparoit souvent au pied de l'arbre des Fetiches sous la figure d'un grand chien noir. Ils ont appris des Blancs, que ce grand chien noir s'appelle le Diable: il ne faut que prononcer ce mot devant eux, & y joindre quelque imprecation, comme, le Diable t'emporte, ou te torde le col, pour les faire trembler & tomber en defaillance.

Rien n'est plus visible & plus réel, que l'empire que le Demon a sur eux, & les mauvais traitemens qu'ils en reçoivent. On les entend crier, & on voit les meurtrissures & les autres marques des coups qu'il leur a donnees. Il est vrai qu'il a

la discrétion de ne leur casser ni bras ni jambes : mais il les bat quelquefois avec tant d'inhumanité, qu'il les met sur le grabat pour plusieurs mois. C'est alors que les Marabous font bien leurs affaires. Ils exigent de ces malheureux des présens & des offrandes, sans quoi ils les menacent que les *Fétiches* qui sont irritées, acheveront de les assommer. Dans tout ce manége peut-être y a-t'il plus de malice & de fourberie de la part de ces Prêtres, que de réalité.

Naissance & Education *de leurs* Enfans.

Nous ne parlerons point des Mariages de la Côte d'Or : ils se font avec aussi peu de Cérémonie qu'en Guinée. Nous remarquerons seulement après le Voiageur, que nous suivons ici, que la taille ordinaire des femmes de ce Païs est médiocre, bien prise ; & que quoiqu'elles paroissent délicates, elles sont en effet d'un excellent tempérament. Elles sont naturellement sobres & attachées à leur ménage : elles ont l'esprit fin, adroit, vif, engageant ; elles aiment le plaisir : elles sont avares, & vendent bien cher leurs faveurs aux Européens. » Il » n'y a point de femmes au monde, dit le Chevalier *des Marchais*, qui entendent » mieux qu'elles à ruiner un homme, qui s'est empêtré dans leurs filets. Elles n'ou» blient rien pour plaire, & sont d'une extrême propreté. Elles courent se baigner » dès qu'elles sont levées ; après quoi celles qui ne sont pas obligées à travailler, » passent un tems considérable à se blanchir les dents, à se peigner, à tresser leurs » cheveux, & à les orner de rubans ou de menilles. Elles se peignent le front, les » sourcils & les joues. La plûpart se font faire de petites incisions à côté des oreilles » & des tempes, afin d'y faire venir de petites tumeurs qu'elles peignent de diverses » couleurs. Elles portent des pendans d'oreilles, des colliers, des bagues, des bra» selets de corail, de rassade ou de menilles d'or ; & quand elles ont des miroirs, » elles les consultent assiduement, & sont aussi long-tems à s'y regarder pour le moins » que les femmes d'Europe. Les femmes des Capitaines & des Marchands ne sortent » point de leurs maisons, sans être suivies de leurs esclaves. Elles ont alors sous leur » pagne de dessous une piéce de toile fine à fleurs, ou de taffetas de couleur vive, » dont elles se couvrent depuis le sein jusqu'à mi-jambes, & qu'elles relevent par » derriére en maniére de bourrelet. Elles ont une ceinture à laquelle elles attachent » de gros paquets de clefs, comme si elles avoient bien des coffres & des armoires, » quoique souvent elles n'en aient qu'un ou deux, & quelquefois point du tout. Quand » leurs maris sont riches, elles mettent tout en usage pour avoir des menilles d'or » en quantité, & des bagues : on en voit quelquefois, qui en ont plus de cinquante » marcs sur le corps. De retour à la maison, elles quittent tous ces ajustemens ; » elles les enferment proprement dans leurs coffres, & n'ont plus qu'une pagne » de grosse toile, qui les couvre depuis les reins jusqu'aux genoux. «

Ces femmes au reste ont une force & un courage surprenant : elles accouchent sans donner aucune marque de douleur. Ce n'est pas qu'elles n'en ressentent comme toutes les autres femmes ; car pourquoi ne se ressentiroient-elles pas de la malédiction prononcée contre la premiére de toutes les femmes ? Mais c'est par grandeur d'ame qu'elles n'en témoignent rien. Elles seroient déshonorées pour toujours, si elles avoient jetté quelque cri. Elles mettent donc paisiblement leurs enfans au monde : on ne sçait qu'une femme est accouchée, que quand on entend les cris de l'enfant. On donne aux nouvelles accouchées une calebasse pleine d'un breuvage fait avec du ris, du maïs ou bled de Turquie écrasé, de l'eau, du vin de Palme & de la Maniguette (*a*), après quoi on les couvre bien, & on les laisse dormir trois ou quatre heures. Elles se lévent ensuite, vont se laver à la mer ou à la riviére avec leur enfant, & se remettent à travailler comme s'il ne leur étoit rien arrivé.

Au retour du bain, le pere & la mere donnent un nom à l'enfant : s'ils ont reçu quelque bienfait d'un Blanc, ils lui font porter son nom. L'enfant envelopé de quelques langes est posé sur une peau, ou sur une pagne etendue sur des jones ou sur

(*a*) La *Maniguette* est une graine à peu près de la grosseur du chenevis, d'une superficie presque ronde, mais anguleuse, d'une couleur rougeâtre avant que d'être mure, plus foncée quand elle a toute sa maturité, & noire quand elle a été mouillée. Son goût est acre & piquant & approche de celui du poivre. *Voiage du Chevalier* des Marchais *en Guinée*, &c. Tome I Chap 8.

des feuilles de Palmier : il y demeure un mois ou cinq semaines ; après quoi la mere le porte sur son dos assis sur une petite planche, aiant les jambes passées sous ses aisselles, & les mains liées au tour de son col. Elle ne le quitte que la nuit. Comme les Négresses ne portent point de corps de jupe, leur sein n'étant point soutenu tombe, & leurs mamelles deviennnent si longues, que quand l'enfant qu'elles ont sur le dos crie & demande à teter, elles lui donnent la mamelle par dessus l'epaule sans avoir la peine de le détacher. Cela est commode. Elles ont grand soin de les laver soir & matin, & de les frotter d'huile de Palme : cela tient leurs jointures souples, les pores ouverts, & aide beaucoup à la nature à les faire croitre.

Dès qu'ils ont sept ou huit mois, les meres ne les portent plus : elles les laissent à terre où ils vont à quatre pattes, & jouent comme de petits chats. Ils marchent bien plutôt que les enfans en Europe : il est vrai qu'ils tombent souvent ; & on remarque qu'ils ne se blessent presque jamais.

On ne peut expliquer la tendresse que les Négresses ont pour leurs enfans. Si elles sont un peu riches, elles les parent de (a) Menilles d'or, dont elles leur font des colliers, des ceintures & des brasselets. Il faut sur toutes choses que ces Menilles soient enfilées dans du fil composé de l'écorce de l'arbre où ils adorent leurs Fétiches, sans quoi ils croient que le Diable emporteroit ces petits innocens. C'est une superstition que leurs Marabous leur ont tellement gravée dans l'esprit, qu'on voit ces enfans ceints par tout le corps de rameaux de cet arbre, que ces Marabous leur vendent très-chérement.

Les peres & meres ne châtient presque jamais leurs enfans ; ils les aiment trop. Ces enfans étant toujours tous nuds, filles & garçons ensemble, ils n'ont aucune honte de leur nudité. Ils demeurent dans cet etat jusqu'à douze ou quinze ans. Il y a même des endroits où les filles n'ont des pagnes, que quand ceux qui les ont épousées leur en ont donné ; de sorte que quand elles sont laides, ou que quelques autres raisons les ont empêchées de trouver mari, elles vont toutes nues à trente ans, comme elles alloient à dix.

Quand un enfant a dix ou douze ans, si c'est un garçon, le pere se charge de l'instruire. Il le mene avec lui à la pêche ; lui apprend à manier la pagalle ou l'aviron ; à conduire le canot, à plonger l'or ; ou si c'est un Marchand, à vendre & à acheter. Il demeure ainsi avec son pere qui profite de tout son travail, jusqu'à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Pour lors il garde une partie de son gain, afin d'amasser de quoi acheter une femme.

Si c'est une fille, la mere a soin de l'instruire, & de lui apprendre à tenir la maison bien propre, à piler le ris, à écraser le maïs, à faire le pain & la cuisine, à aller vendre & acheter au marché, à faire des paniers & des nattes. Elles sont fort adroites dans ces sortes d'ouvrages. On leur apprend encore à avoir soin de leurs hardes lorsqu'elles en ont, & de celles de leurs pere & mere, & sur tout que le boire & manger de leur pere soit prêt à l'heure. C'est ainsi qu'on les accoutume à servir avec ponctualité les hommes qui les acheteront pour en faire leurs femmes. Ce que les meres n'ont pas besoin d'apprendre à leurs filles, est la coqueterie & l'amour du faste : la nature toute seule est leur maitresse en cela, comme en plusieurs autres choses.

Superstition *des* Marchands Négres ; Médecine *de ces* Peuples ; *leur* Justice, &c.

LES NEGRES qui sortent de leurs cases pour aller trafiquer, observent une plaisante superstition. (b) S'ils éternuent en sortant de chez eux, & que le hazard leur fasse tourner la tête du côté droit qu'ils appellent *Enonfan*, ils regardent ce jour-là comme heureux, & hazardent tous leurs biens. Si au contraire ils tournent la tête du coté gauche, qu'ils nomment *Abincon*, ils rentrent chez eux, & n'en sortent plus de tout le jour, quand même il y auroit une apparence certaine d'un profit extraordinaire.

Une chose qui marque le caractére barbare de ces Peuples, est l'inhumanité qu'ils

(a) Menille est un nom générique, qui revient à celui de bijou, dont nous nous servons, pour signifier les choses précieuses par leur matiére & par leur forme, & qui sont de petit volume. Les Menilles sont de petits ouvrages d'or assez minces & assez légers, fondus ou battus au marteau. On en voit de plusieurs sortes. *Ibid.* Chap. 9.

(b) Voiage du Chevalier *des Marchais* Tom. I. Ch. 12.

exercent à l'égard de leurs blessés & de leurs malades : il les abandonnent absolument. Les enfans laissent leurs peres, les femmes leurs maris : il faut qu'ils périssent. Il n'y a que ceux qui sont voisins des établissemens des Européens, qui peuvent espérer du secours, lorsqu'ils se sont fait des amis, ou qu'ils ont de quoi paier les Esculapes blancs. Il est vrai qu'ils sont d'un tempérament qui a des ressources infinies. Ils sont sanguins, partie robustes, courageux ; les opérations les plus douloureuses ne leur font pas faire une grimace. Ils prennent [illegible] répugnance les remédes les plus dégoutans ; & la nature aide d'une maniere singuliere les remédes qu'on leur applique. Sont-ils guéris ? ils ne se souviennent plus qu'on les a abandonnés. Ils reçoivent leurs femmes, leurs enfans, leurs amis, leurs voisins, comme s'ils en avoient reçû tous les services qu'ils en pouvoient exiger ou attendre. Est-ce grandeur d'âme, ou insensibilité ?

S'ils se sentent trop chargés de sang, ils se percent sans façon d'un couteau en quelque endroit du corps, & laissent saigner la plaie tant qu'ils le jugent à propos ; après quoi ils la lavent d'eau fraiche, la bandent avec un morceau de pagne ; & voilà une saignée faite.

Lorsqu'ils ont mal à la tête, ils se la serrent avec une corde le plus fort qu'ils peuvent. De même ils se serrent le ventre, quand ils ont la colique. Les ligatures sont parmi eux des remédes presque universels. Ils se baignent dans le frisson & dans le chaud de la fievre ; & quoiqu'ils aient chez eux une infinité de simples & de baumes ou de raisines, dont ils pourroient tirer des remédes excellens, ils sont si grossiers ou si indolens, qu'ils n'y pensent seulement pas.

Malgré la conduite brutale de ces Négres, on remarque parmi eux une justice distributive & coërcitive. Il est vrai qu'il faut que les crimes soient bien considérables, pour faire condamner un criminel à la mort. Elle y vient cependant pour certains crimes, surtout pour l'adultere avec la premiére femme des Rois & des grands Seigneurs. Pour les autres femmes, on en est quitte pour une amende, qui est plus ou moins grande selon la qualité des Parties, ou selon que l'on a eu soin de disposer l'oreille & la langue du Juge. Chacun plaide sa cause soi-même. Si les épices sont paiées grassement & d'avance, il est certain que les raisons font tout un autre effet sur l'esprit des Juges, qui sont ordinairement, ou le Roi même, quand les choses en valent la peine, ou les Capitaines des Villages. Si un accusé est condamné à une amende, il faut qu'il la paie sur le champ ; si non il est vendu pour esclave, sans jamais pouvoir se racheter. Si le coupable est en fuite, ses parens sont obligés de paier pour lui, à moins qu'ils n'abandonnent le Païs pour toujours.

Dès que l'Accusé est condamné à mort, on lui bande les yeux ; on le conduit hors du Village ; on le perce d'une saguaie, & on lui coupe la tête qu'on attache aux branches d'un arbre. Quelquefois aussi cette tête est enlevée par les parens, qui la font cuire, pour mieux dépouiller le crâne, que l'on pend ensuite auprès de la *Fétiche* du logis. Le corps coupé en morceaux est jetté çà & là dans les champs, pour servir de pâture aux bêtes.

On ne connoit point encore en ce Païs les Sergens, Huissiers, Appariteurs, & autres vermines qui rongent le genre humain, non plus que les Avocats & Procureurs, Greffiers & autres semblables. Dans les affaires civiles, une Partie cite l'autre devant le Capitaine, qui est en même tems Gouverneur & Juge du Village. Le Demandeur parle le premier ; le Défendeur répond. S'il y a des répliques à faire, elles se font par les Parties sommairement, l'une après l'autre & sans s'interrompre. Le Juge prononce : il n'y a ni Appel, ni Requête Civile, & le Jugement est exécuté sur le champ. Il faut paier sans déplacer, autrement le débiteur est vendu comme esclave, & l'on n'en parle plus.

Il arrive quelquefois que la haine qu'ils ont tous les uns contre les autres, les porte à se battre en duel en sortant d'une affaire civile, & souvent de fort peu de conséquence. Ils prennent chacun trois ou quatre seconds. S'il en demeure quelqu'un sur la place, il faut que les autres quittent le Païs, à moins qu'ils ne soient en état de paier une grosse amende au Roi, qui en ce cas leur fait grace pour le sang qui a été repandu. Les parens des morts ne sont plus en état de les citer en justice pour cela : mais ils ne manquent guéres de s'en venger par le poison ou par d'autres voies cachées. On a vû des Négres qui ont paié au Roi jusqu'à 170. marcs d'or d'amende.

Il n'y a point de procès en ce Païs-là pour les successions ni pour les partages. En voici la raison. Elle est des plus barbares. Les femmes & les enfans sont exclus des biens de leurs peres & de leurs maris. Un homme riche meurt : ses femmes & ses enfans n'ont pour tout bien que leur maison. Le plus proche parent s'empare des esclaves, des meubles & des marchandises du défunt. De là viennent les haines qu'ils ont les

les uns contre les autres, & même les enfans contre leurs peres, à moins que de leur vivant ils ne les mettent en état de ne pas craindre d'être réduits à la mendicité. Pour les femmes, si elles sont encore jeunes, elles se prostituent ou se mettent au service des Nobles, qui étant tous marchands, sont aussi les plus riches.

Leurs Cérémonies de Guerre, &c.

C'EST AUX Nobles que les Rois donnent les premiéres charges de la guerre. Il est rare, malgré les soins que se donnent les Européens, que ces Peuples soient long-tems en paix. Ils sont fiers & interessés. La fierté leur fournit quand ils veulent des prétextes pour déclarer la guerre à leurs voisins : l'avarice & le désir de faire des esclaves, afin d'avoir de quoi acheter des marchandises d'Europe, en est souvent la plus véritable raison.

Quand donc un Prince a une raison ou un prétexte de déclarer la guerre, il fait assembler chez lui ses Capitaines, ses Officiers & ses Nobles : il leur dit les raisons qu'il a de se plaindre d'un tel Roi ou Prince. Il exagére le tort & les injures qu'il en a reçues : il conclud à la guerre ; les exhorte à se souvenir d'eux-mêmes, à soutenir la haute réputation de bravoure où ils sont dans toute l'Afrique ; leur promet la victoire de la part de ses *Fétiches*, & les assure que le butin qu'ils feront sera très considérable. La guerre est aussi-tôt résolue. On envoie la dénoncer à l'ennemi par un Héraut ; & on lui marque en même tems le jour, le lieu & l'heure du combat.

Chaque Capitaine, Officier ou Noble à soin de s'armer, & de se faire accompagner par ses esclaves armés. Le reste du peuple s'arme aussi & se rend sous ses Chefs. Ceux qui ont été assez braves pour avoir tué des ennemis dans les guerres précédentes, paroissent sur les rangs avec des casques composés en partie des crânes de ceux qu'ils ont défaits. Les autres en font de peaux de Lion, de Tigre, de Crocodile, &c. qu'ils chargent de plumes quand ils peuvent en avoir. Ils portent au bras gauche un grand bouclier de peau de Tigre ou de Bœuf, & une longue saguaie à la main droite, sans autre habillement qu'un petit linge devant eux pour cacher leur nudité, & pour n'être point embarrassés pendant le combat. Ils ont leurs sabres devant eux, & leurs grands couteaux au côté. Leurs esclaves armés d'arcs, de fléches & de coutelas marchent à leurs côtés & derriére eux. Le peuple est armé de haches & de sabres : tous ceux qui ont des fusils se mettent au premier rang. Ils ne font que deux lignes, suivant l'étendue du terrain & sa figure, & combattent tous à la fois ; de maniére que si elles sont une fois rompues, il n'y a plus de secours à espérer ; ce n'est plus qu'une fuite précipitée, ou un massacre.

Dès que les armées sont en présence, elles poussent des hurlemens affreux ; après quoi elles se dardent leurs saguaies avec beaucoup de justesse : les boucliers parent la plus grande partie des coups. Les fléches volent de tous côtés ; & tombant sur ces corps nuds, elles font une terrible exécution, particuliérement sur ceux qui n'ont point de bouclier. Les cris des combattans, le son des Tambours & des Trompettes & les blessures leur font mettre le sabre & le couteau à la main ; & c'est alors qu'ils s'acharnent les uns sur les autres, & que le combat devient une veritable boucherie. Ils sont encore excités à la vengeance par les femmes & les enfans qui les ont suivis, qui bien loin de s'affliger des blessures ou de la mort de leurs plus proches, ne cessent d'exciter ceux qui combattent encore à les venger. On ne sçait ce que c'est de faire une retraite honorable & en bonne posture. Le carnage ne cesse que par la défaite entiere d'un des deux partis : on cesse alors de tuer, & l'on s'occupe à faire des prisonniers ; ce qui est le plus souvent, comme nous l'avons dit, la fin & le motif de la guerre.

Ces prisonniers, tels qu'ils soient, ne peuvent jamais recouvrer leur liberté. Il est très rare que des Rois aient été faits prisonniers : tous leurs sujets se feroient plutôt hacher en piéces, que de le souffrir. Il en est demeuré souvent sur le champ de bataille, & alors leurs sujets font les derniers efforts pour emporter leur corps. Mais si un Prince avoit le malheur d'être pris, il aimeroit mieux se poignarder lui-même, que de paroitre comme un esclave en la presence de son vainqueur. Aussi bien est-il censé mort au monde dès qu'il est pris. Tout l'or de ses Etats, en offrit-il gros comme une montagne, ne le sauveroit pas de la mort, ou d'être vendu aux Européens, pour être transporté hors d'Afrique avec assurance qu'il n'y rentrera jamais. Pour les autres prisonniers, ils sont vendus sur le champ aux Européens, étampés à leur marque, & transportés en Amérique.

Il est rare que leurs guerres durent plus d'une Campagne, & leur Campagne plus de trois ou quatre jours. On a pourtant vû les Rois de *Fetu*, du petit *Acanis* & le Seigneur d'*Abrambou*, engagés dans une guerre si opiniâtre, que tous les Européens établis sur leurs terres & aux environs, eurent toutes les peines du monde à les faire consentir à la paix, après quatre années d'une guerre qui avoit fait périr plus de soixante mille hommes, réduit tout le Païs en friche, & anéanti le commerce.

Ils se lasserent à la fin; & les Européens s'en étant mêlés, ils donnerent les mains à une paix qu'ils souhaitoient tous, dont ils avoient tous également besoin, mais dont personne ne vouloit faire les premieres démarches. Les Européens qui avoient besoin du commerce autant qu'eux, les y disposerent. Ils furent les Plénipotentiaires de cette paix: ils les firent convenir de leurs faits & du jour marqué pour la Ceremonie, aussi bien que du lieu.

On choisit pour cela une plaine située sur la frontiere des Etats qui étoient en guerre. Chaque parti s'y rendit armé comme pour une bataille. Ils firent apporter leurs *Fétiches*: les Marabous s'y trouverent. Les Chefs jurerent sur les *Fetiches* de ne plus se vouloir de mal, d'oublier tout le passé; & pour sureté de leurs promesses, ils se donnerent réciproquement des otages. Ce sont ordinairement les Fils de Rois qui en servent, ou à leur défaut des principaux des Païs: mais on ne parle jamais ni de rendre les prisonniers, ni d'aucun dédommagement. On seroit fort en peine, si on vouloit en venir là. On compte un homme pour mort dès qu'il est pris; & il l'est effectivement pour son Païs & pour sa famille, puisque la premiere chose que font les vainqueurs, est de vendre leurs prisonniers aux Européens.

Aussitôt que les sermens sont faits, les Tambours & les Trompettes se font entendre de tous côtés; on quitte les armes; on se mêle; on s'embrasse; on boit & on mange les uns avec les autres. La journée se passe en danses & en chansons, & le négoce recommence comme si on avoit toujours été en paix.

Ces Peuples, dit notre Auteur, sont féroces dans leur maniere de faire la guerre. Si l'avarice ne les portoit pas à faire des prisonniers pour les vendre, leur fureur les empêcheroit de faire quartier à personne: ils tueroient tout sans distinction d'âge ni de sexe. Il y en a qui portent la rage jusqu'à cet excès, qu'ils mangent sur le champ de bataille les corps de ceux qu'ils ont tués, sans les faire cuire comme les autres viandes, se contentant de les faire un peu griller sur les charbons. Ceux qui ne sont pas ces festins inhumains ne manquent pas du moins d'emporter les têtes de ceux qu'ils ont tués. Ils se servent, comme nous l'avons dit, des crânes pour faire des casques, & ils ornent les portes de leurs maisons des machoires des vaincus. C'est le premier pas que les roturiers doivent faire, pour acquerir la Noblesse. Une porte bien tapissée de machoires d'homme, un particulier qui a un ou plusieurs casques de crânes humains, n'a plus qu'à amasser de quoi faire les frais de sa reception: il est sûr que le Roi & son Conseil ne lui refuseront pas la qualité de Noble & de Marchand d'esclaves.

Nous finirons cet article par une description des Ceremonies & des magnificences, avec lesquelles ces Peuples celebrent les avantages & les Victoires qu'ils ont remportées sur les ennemis. Voici ce qu'en dit (a) notre Auteur.

» Le Roi de *Fetu* avoit remporté une victoire sur celui d'*Acanis* & sur le Seigneur » d'*Abrambou*, dans laquelle il y avoit eu quinze à seize mille hommes tués de part » & d'autre. Son gendre qui commandoit une partie de l'Armée dans cette occasion » & qui demeuroit ordinairement au Village de Cap Corse, voulut solemniser l'an» niversaire de cette Victoire l'année suivante d'une maniere éclatante. La Fête » commença dès le matin au Cap Corse. Le Prince y fit un festin somptueux, où ses » sujets & ses voisins furent invités. La bonne chere & la joie durerent toute la » [illegible]née. On n'entendoit que des cris de joie, mêlés au son de toutes sortes d'in» strumens; on ne voioit de tous côtés que des danses & des exercices de plaisir. » Sur le soir le Prince vint à Fredericbourg [illegible]. Le Gouverneur étoit prêt de se » mettre à table, lorsqu'on entendit un grand cri, qui fut suivi dans le moment du » son des Tambours & des Trompettes d'Ivoire qui précédoient le Prince & sa » Cour. [illegible] Ces Trompettes sont de dents d'Elephant de différente grandeur, » [illegible] avec beaucoup de travail, & auxquelles on ne laisse d'épaisseur qu'au» tant qu'il en faut, suivant la diversité des sons qu'on veut leur faire produire. » Ce Prince étoit précédé d'un Tambour & de vingt Trompettes. Il étoit accom» pagné [illegible] de ses Femmes, d'autant d'Officiers, & suivi de soixante [illegible]

(a) [illegible]

» claves, deux desquels portoient de grands Boucliers dont ils le couvroient, & deux » autres portoient des Sabres, son Arc & ses Fléches.

» Ses Femmes étoient couvertes de Pagnes de Damas & de Taffetas, qui alloient » depuis le sein jusqu'au dessous des genoux. Leurs cheveux étoient ornés de Menilles » d'or. Elles avoient aux bras & aux jambes des brasselets & des chaines de rassade » mêlées de Menilles d'ivoire & d'or; ce qui faisoit un très bel effet sur une peau » noire & lustrée.

» Le Prince étoit ceint d'une piéce de Taffetas bleu qui lui passoit entre les jam- » bes, & dont les bouts trainoient à terre devant & derriére. Il avoit devant lui » un petit Sabre; & sur sa tête un bonnet garni de piéces de crânes de ceux qu'il » avoit tués, & tout couvert de plumes. Il avoit aux bras & aux jambes plusieurs » tours de Menilles d'or, & dans ses mains deux eventails de crin de cheval fort » proprement travaillés.

» Après les complimens réciproques que le Prince & le Gouverneur se firent, » les Trompettes firent un concert de fanfares fort bien exécuté, à la fin duquel » la suite du Prince se sépara: les hommes se mirent d'un coté & les femmes de » l'autre; ses Esclaves avec les Tambours & les Trompettes se placerent derriére lui. » Cette derniere troupe commença alors un bal de guerre que le son des Instrumens » régloit. Il dura un quart d'heure, & donna beaucoup de plaisir aux Blancs qui » en étoient spectateurs.

» Le bal fini, le Prince donna ses deux éventails à un Esclave, & prit une sagaie qu'il » faisoit semblant de lancer à ses femmes. Ces Dames qui se trouverent aussi armées, » faisoient la même chose, pendant que les Esclaves le serroient de tous cotés, & » s'empressoient de le couvrir de leurs Boucliers.

» Ce combat aiant duré quelque tems, il mit la main au Sabre & courut à ses » femmes: elles en firent autant. Les Officiers qui jusqu'alors avoient eté simples » spectateurs, entrérent dans la mêlée; les Esclaves les suivirent: le combat devint » general. Il sembloit qu'ils se portoient de grands coups, & que l'attention des » Esclaves étoit de couvrir la personne du Prince; & tous les mouvemens etoient » réglés par le son des Instrumens. Tous les acteurs faisoient voir une vivacité & » une justesse merveilleuse dans leurs mouvemens, qui cesserent tout d'un coup » à un cri que jetterent les joueurs d'Instrumens, quand le Prince en donna le » signal.

» Le Gouverneur fit entrer le Prince, ses Femmes & ses Officiers dans une » sale, où il leur fit servir une grande collation. Il fit distribuer de l'eau de vie » au reste de la troupe. On dit que cette Fête coûta plus de cinq cens marcs d'or » au Prince. «

CHAPITRE IV.

Religion des Peuples de Benin, d'Ardée, &c.

(a) DAPPER dit que ceux de Benin adorent le Demon, & qu'ils lui sacrifient des hommes & des bêtes: mais qu'ils reconnoissent pourtant un Dieu Createur de l'Univers, & avouent même qu'il le gouverne. Cependant ils ne lui adressent ni vœux, ni prieres, car, disent ils, pourquoi prier un Etre naturellement bon, & qui par consequent est incapable de faire du mal? Il n'en est pas ainsi du Demon: ils tachent de l'appaiser par des sacrifices, à cause du mal qu'il leur fait & qu'il peut leur faire. Outre cela ils ont chacun leurs *Fetiches* & leur *Fetissero*, qui est une espece de Pretre directeur, par lequel on consulte le Fetiche dans le besoin. Cet oracle, à ce que dit le même Auteur, se rend par le moien d'un pot qui est percé en trois endroits. Ils font aussi de grands sacrifices à la Mer, pour se la rendre favorable, & même le serment le plus solemnel de ces Peuples se fait par elle, ou par leur Roi.

(a) *Description de l'Afrique.*

Canou est le nom que les *Quoias* donnent au Dieu Suprême. L'Auteur de l'Extrait de *l'Afrique* du Sieur *Dapper* dans le tome 2. de la *Bibliot. Univers.* croit que *Canou* vient de *Cana*, qui en Hébreu signifie *posseder*.

(a) D'autres Peuples voisins de ceux-ci ne reconnoissent aussi qu'un Dieu ; ils croient qu'il récompense les gens de bien, & qu'il punit les méchans. Ils ont aussi quelque idée d'un dernier jugement, & s'imaginent que les ames des morts prennent connoissance des affaires de ce monde ; aussi leur adressent-ils des priéres, des vœux & des sacrifices. S'ils vont à la chasse, où s'ils entreprennent une affaire, pour peu considerable qu'elle soit, ils ne manquent pas d'offrir quelque chose aux ames de leurs parens. Ils font aussi des festins à l'honneur des morts, sur tout de leurs proches, qui sont particuliérement les protecteurs de leur famille ; car, selon eux, chacun protége les siens, & c'est pour cela que leurs Rois n'entreprennent jamais rien, & ne se déterminent à aucun conseil, sans avoir auparavant invoqué les ames de leurs Ancêtres. Les *Quoias*, & en général tous ces Negres s'imaginent que les esprits des defunts sont les protecteurs de leur famille : ils les consultent dans toutes leurs difficultés ; & pour lors ils font un sacrifice solemnel aux Manes de leurs parens, c'est-à-dire, une offrande de vin de palme & de ris. Ce sentiment si generalement etabli dans l'Idolâtrie de la plus grande partie des Nations, & dont on voit même des traces dans le systême de Religion de quelques Peuples dégagés du Paganisme, revient à l'idée qu'Hesiode nous donne dans sa *Théogonie. Ces Héros*, dit il, *deviennent Demons* (c'est-à-dire, Genies & Dieux inferieurs) *par le décret de Jupiter*, (le Dieu suprême.) *Ils sont les conservateurs des mortels ; ils donnent les biens*, &c. Voiez ce qu'on a dit ci-devant sur ce même sujet aux Articles des Indiens, des Chinois, des Lapons, &c.

Ces ames ou ces Esprits résident ordinairement dans les bois. C'est-là que les personnes miserables & affligées vont implorer leur assistance. Du reste ils n'ont ni Temples, ni Chapelles, ni Assemblées : c'est le bocage voisin de leur Ville ou de leur hameau, qui leur sert de temple, ainsi que nous venons de le dire. Là se font les sacrifices, les libations & les présens aux Esprits. Les femmes, les enfans & les étrangers sont exclus de ces exercices religieux ; car, disent-ils, les Esprits les feroient mourir. Faisons en passant cette observation. Les bois & les bocages ont ete chez tous les Peuples Idolâtres, les Temples & les lieux consacrés à l'exercice de la Religion ; & quand dans la suite on est venu à bâtir des Chapelles & des Temples, on a toujours planté au tour des bois & des bosquets. On sçait que les Gaulois ont été long tems sans avoir d'autres Temples que les bois, & que le même arbre, le Chêne sur tout, leur servoit en même tems, de Dieu, de Temple & d'Autel. Cet usage etoit si general, que les Juifs, dans le tems même qu'ils avoient le Temple que Salomon avoit fait construire, avoient encore de ces bois sacres, & que les Livres Saints reprochent souvent, même à leurs Rois les plus sages, de ne les avoir pas abbattus : *Attamen excelsa non tulit.*

Nous ne disons rien de la Circoncision dont ces Peuples ont l'usage, comme les autres Negres & Mores, & que leurs enfans reçoivent plutot ou plus tard, selon qu'ils le jugent a propos, ou que la force de l'enfant le permet.

Ceux d'*Ardre* ou d'*Ardee* n'ont point d'assemblee pour leur culte ; chacun a son *Fetissero*. Nous avons deja dit, que c'est ainsi que les Voiageurs nomment ces Directeurs de Religion & de conscience. Un Negre est-il malade ? Il envoie chercher le *Fetissero*, qui sacrifie pour lui ; & du sang de l'animal sacrifie, il arrose la [illegible] du logis. Nous avons dit aussi, qu'ils n'ont point d'assemblee religieuse : Cependant chaque famille en fait tous les six mois une particuliere où preside le [illegible]. Là se fait un sacrifice à la *Fetiche*, qui est cachee sous un pot percé. On la consulte : elle repond, si le sacrifice lui plait, ou plutot le Pretre repond pour elle.

A l'egard des morts, ils ne croient pas qu'il y en ait d'autres qui ressuscitent que ceux qui meurent a la guerre. L'experience montre, à ce qu'ils disent, que ceux qui meurent ainsi ne restent pas deux jours dans la fosse. Mais c'est un artifice du *Fetissero*, pour exciter leur courage. Cette opinion n'est pas particuliere aux Negres.

Ceux de [illegible] ne refusent rien au Demon, pas même leurs enfans. Ils sont tout adonnes aux sortileges & aux enchantemens, s'imaginant que par ces pratiques de Magie, ils ont tout pouvoir sur les elemens & sur les biens de la terre. Quand nous nommons ici le Demon, ce n'est pas selon l'idee des Theologiens Chretiens. C'est

(a) [illegible] *Peuples* [illegible]

ici uniquement une chose, un Etre, un Esprit que nous ne définissons point, qui est peut-être le seul objet du culte de quelques Peuples, & qui souvent n'est qu'une illusion de leurs Prêtres, ou des prestiges que l'imagination frapée se forge. En général tous les Peuples Idolâtres ont reconnu ces Génies, les uns bienfaisans, les autres Auteurs de tous les maux qui arrivent à l'homme, ainsi que de tous les fléaux, & des calamités qui les affligent. C'est sur tout à ceux-ci, qu'on a cherché par toutes sortes de moiens à appaiser, que s'est toujours adressé leur culte Religieux.

Leur Circoncision ; *leurs* Cérémonies Nuptiales & Funébres.

NOUS remarquerons ici une coutume aussi impertinente, qu'elle est bizarre, & douloureuse sans doute. Les Peuples qui habitent aux environs de *Rio-real*, & les Negres d'*Ardée* ne circoncisent pas le sexe, ainsi que cela se pratique chez plusieurs Peuples d'Afrique : mais pour équivalent de cette cérémonie, ils l'exposent à une épreuve beaucoup plus rude. (a) Lorsque les filles ont à peu près atteint l'âge de puberté, on passe dans leurs parties naturelles un bâton garni de fourmis, que l'on change même de tems en tems, de peur qu'à la longue les fourmis ne cessent de mordre avec toute la vivacité nécessaire. Cette espéce de Noviciat dure à peu près trois mois, & finit lorsque ces insectes ont disposé les filles de la façon qu'elles doivent l'être pour se faire estimer nubiles. Nous renvoions à un autre article la circoncision mysterieuse des Negresses.

Les Negres voisins de *Cabo de Monte* n'ont rien de particulier dans leurs coutumes nuptiales, sinon que les présens d'un galant à celle qu'il veut épouser sont un commencement de proprieté, ou de droit qu'il acquiert sur elle. Par exemple, si la fille n'est pas tout à fait nubile, l'amant peut faire arrêt sur elle par quelques présens. S'il n'a pas de quoi donner, il travaille pour son service : il lui bâtit une hute, & cultive les champs pour elle. Si la fille recherchée ne dépend de personne & n'est pas engagée, l'usage veut que l'amant l'invite chez lui : mais il faut aussi qu'elle fasse la difficile ; après quoi elle fait une corvée de dix ou douze nuits avec le galant, avant que de lui demander le present d'engagement. Si de ce commerce il vient un garçon, le pere le prend ; si c'est une fille, la mere l'eleve. Des essais de cette nature ne font aucun tort au sexe : Vierge ou non, la fille trouve toujours à se placer.

S'il arrive que le galant s'accommode de celle qu'il a gardée chez lui, il la demande solemnellement aux parens, & leur envoie des presens, que la fille reçoit, supposé que le galand lui plaise, sinon ils sont renvoiés sur le champ.

Le nom se donne le huitieme jour aux enfans nouveaux nés, avec beaucoup de céremonie. Elle se fait ordinairement de grand matin, avec grand bruit, & au son des Instrumens. Celui qui doit nommer l'enfant va le prendre à la mere, & le pose sur un bouclier au milieu de l'assemblée, qui est armée de fleches & de zagaies ; lui met un petit arc dans la main ; & lui fait un discours d'une demi heure sur ce qu'il doit observer pour etre heureux & honnête homme, selon leurs lumieres & leurs maximes. Après cela il rend l'enfant à la mere. Une pareille ceremonie se pratique à l'egard des filles, quoi qu'avec moins de solemnité. Celle qui doit lui donner le nom, la prend & la pose sur une natte au milieu d'une assemblée de femmes, & lui met dans la main un baton, dont elles se servent pour remuer le brouet. Ensuite elle lui adresse un discours sur les devoirs de l'honnete femme.

Quelques Peuples de la Cote d'or se donnent, outre le droit de Polygamie comme leurs voisins, celui de decoucher d'avec leurs femmes, pour courir à d'autres, & en sont quittes en paiant une legere amende à leurs femmes, tandis que celles-ci risquent d'être chassées ou vendues pour esclaves, lors qu'elles manquent à la fidelité conjugale. La galanterie de ce canton se reduit à peu de ceremonie. Un jeune homme fait sa demande, il est écouté, pourvu qu'il ne soit pas esclave, & qu'il donne le présent des fiançailles, lequel se reduit à fort peu de chose. Un paranymphe qui est donné pour gardien à la mariée, la conduit, & a le privilege de coucher pendant huit jours entre ces nouveaux mariés, pour mortifier la *cupidité* du mari, & donner le tems à l'un & à l'autre de se connoitre.

(a) Tiré de *Dapper*, [illegible]

A propos de mariage, disons un mot d'une cérémonie, qui certainement ne devroit pas être mêlée avec la Religion. Chaque Village de Négres entretient deux ou trois femmes publiques, que l'on installe dans cette charge en présence de beaucoup de peuple. Celles qui obtiennent ce malheureux privilége, sont exposées en montre sur une natte; & pendant ce tems-là une des plus âgées prend une poule, lui coupe la gorge, en fait découler le sang sur sa tête, sur ses epaules & sur les bras; ce qui est suivi d'une promesse qu'elle fait avec serment, d'admettre un chacun (a) pour très-peu de chose. Ensuite elle se met à l'épreuve de quelqu'un de l'assemblée; après quoi elle va se laver avec une de ses compagnes. L'ablution faite elle se remet sur la natte, & on lui blanchit avec de la craie les bras, les épaules & la poitrine. Pour finir la cérémonie, deux jeunes hommes chargent cette femme sur leurs épaules, & la promenent en triomphe par tout le village. Après cela il faut que pendant huit jours elle se présente sur la même natte, & s'y recommande aux liberalités des galans.

Dans le Roiaume de Benin il n'est pas permis aux Courtisans de porter aucun vêtement, pas même de couvrir ce que la pudeur oblige de cacher, ni de se marier sans la permission du Roi, qui leur permet de s'habiller quand il le juge à propos, & leur donne en même tems une femme. Les femmes ne s'habillent pas non plus sans la permission du mari; & lorsqu'il accorde cette faveur à quelqu'une de ses femmes, il lui fait aussi l'honneur de coucher avec elle. Une Veuve qui est mere d'un garçon, n'oseroit se remarier sans la permission de son fils, dont elle devient même la servante. Si elle est recherchée en mariage, & que le fils veuille bien lui permettre de se remarier, celui qui la recherche doit s'engager à pourvoir ce fils d'une femme. Les filles ne sont données en mariage qu'à l'âge de puberté. Dès lors le pere ne s'embarrasse plus d'elles. Nous passons d'autres coutumes qui nous paroissent peu remarquables: mais en voici une singuliere. Accoucher de deux enfans à la fois est en ce Païs-là une chose fort scandaleuse, parce qu'on est persuadé que les jumeaux sont des suites de la malversation d'une femme; ainsi ils rejettent un des deux. On dit même, qu'ils le font mourir.

Passons aux Cérémonies funébres. Les Négres de *Cabo de Monte* les commencent par les pleurs & les lamentations, parmi lesquelles on mêle quelques beaux traits de la vie du défunt. Après les pleurs, on lave le corps; on lui frise les cheveux; on le dresse sur ses pieds; & pour le faire rester debout, on l'etaie par derriére le dos & sous les bras. Le défunt est armé de l'arc & de la fleche, & paré de ce qu'il possédoit de plus beau pendant sa vie. C'est en cet état que chacun lui apporte des presens. Les parens & les amis s'asseient sur les genoux auprès de lui, le dos tourné, & l'arc à la main, qu'ils bandent si fort, qu'on diroit qu'ils vont le rompre; ce qui signifie, dit on, qu'ils sont prêts à s'en servir contre ceux qui pourroient avoir contribué à la mort de leur parent. Quand on le met dans la fosse, on y jette aussi les presens, & une partie des richesses que le defunt possédoit. On donne des esclaves aux Princes & aux grands Seigneurs, pour les servir en l'autre Monde.

Le deuil consiste en un vœu solemnel avec serment de jeuner huit ou dix jours, & même un mois, lors que la personne a merité une considération particuliere. Pendant ce tems là ces Negres ne doivent ni avoir commerce avec les femmes, ni les frequenter. Ils ne portent point d'habits de couleur, ont la tête rasée, & couchent à terre. Quand le tems du jeune est expiré, ils se relevent de leur vœu, en faisant la même ceremonie par laquelle ils l'ont commencé; c'est à dire, qu'ils levent les mains en haut en presence d'une *Fetiche*. Apres cela on fait un festin a l'honneur du mort.

Quand on soupçonne qu'une personne n'est pas morte de mort naturelle, on ne la pleure, ni ne la lave, ni ne l'habille, qu'après que le soupçon est eclairci, car, disent ils, si l'on s'avisoit de pleurer le mort auparavant, il seroit impossible de reconnoitre le coupable, parce que l'Esprit que l'on consulteroit sur cette mort, ne voudroit pas repondre aux questions. Pour s'eclaircir sur cet article, ils prennent une piece de l'habit du mort, des rognures de ses ongles, un toupet de ses cheveux, nouent le tout ensemble, & soufflent dessus de la poudre d'un certain bois rouge. Ensuite ils attachent ce petit paquet à un baton, dont ils posent les deux bouts sur la tete de deux hommes. Alors un de ceux d'entre eux, qu'ils croient le plus eloquent, prend deux instrumens de fer, comme deux haches, & frapant de l'une contre l'autre, il demande au defunt, de quoi il est mort: si c'est de mort naturelle.

(a) Pour quatre ou cinq sols.

Si cela eſt, l'Eſprit qui agit ſur les deux hommes, les contraint de baiſſer la tête; ſi c'eſt le contraire, on les voit la ſecouer. On continue de la même maniére les autres interrogations, pour tâcher de découvrir ce qui a cauſé ſa mort; ſi la doſe de la drogue, ou de la boiſſon qu'on lui a fait prendre, étoit trop forte? ſi elle étoit empoiſonnée? qui la lui a donnée, &c. Enfin lors qu'on croit avoir découvert celui qui a empoiſonné le defunt, on l'interroge; on le force d'avaler, le matin à jeûn, la valeur de trois ou quatre callebaſſes pleines d'un breuvage fort, qui ſe fait avec une certaine écorce d'arbre. Les Negres ſont perſuadés que cette boiſſon tue l'accuſé, s'il eſt coupable; mais que, s'il ne l'eſt pas, il la rend juſqu'à la derniére goute. Quelquefois un ſort jetté ſur l'Eſprit l'empêche de donner reponſe. Alors on va trouver un Sorcier pour lever le ſort, & on pratique enſuite l'épreuve dont nous venons de parler.

Après la mort du Pere, l'aîné de la famille ſe charge comme héritier de tous les effets du défunt: il y joint la qualité de Tuteur, s'il a des freres; & il eſt l'un & l'autre, quand même il n'auroit pas encore atteint l'âge viril: mais il doit prouver ſa capacite en preſence du Roi de la maniere ſuivante. Il ſe rend ſur la Place où l'on s'exerce à tirer de l'Arc, au milieu d'une Aſſemblée des Parens du mort, aiant l'Arc de ſon Pere à la main, & ſon carquois ſur l'epaule. Il touche de cet Arc la terre dans la poſture d'un homme qui va tirer, & declare en cet état, qu'il ſe ſent capable de combattre avec les armes que ſon Pere lui a laiſſées. Auſſitot après il fait l'exercice de l'Arc. Cette maniere de défi eſt ſuivie d'un petit diſcours, par lequel il declare au Roi, qu'il ſupportera la charge de la famille; qu'il défendra les droits de ſes freres; qu'il conſervera leurs champs & leurs biens, &c.

Plus avant dans les Terres de Guinée, au-deſſus du Roiaume de *Benin*, il n'y a rien de remarquable dans les Ceremonies funebres des Negres, ſi-non qu'après la mort d'un de leurs Chefs, ils creuſent un Arbre dans lequel ils enferment un jeune homme tout vivant, qui doit être ſon Eſclave & le ſervir dans l'autre Monde.

Les morts de *Benin* ſont toujours accompagnés de beaucoup d'Eſclaves. Dès que le mort eſt en terre, on paſſe ſept jours à danſer & à chanter ſur la foſſe. Souvent même on le deterre, pour lui faire un nouveau ſacrifice d'Eſclaves & d'animaux.

A l'egard du Roi, quand il eſt mort, on creuſe une foſſe tres-profonde au milieu même de ſa Cour, & l'on y deſcend ſon corps. Les Courtiſans s'offrent à l'envi pour l'accompagner: mais cet honneur eſt reſervé à ceux qu'il a le plus aimés pendant ſa vie. Dès qu'on a fait choix des favoris du defunt, on les deſcend tout vivans dans la même foſſe, & on en ferme l'ouverture avec une groſſe pierre qu'on roule deſſus. Celui qui meurt le premier dans cette foſſe, eſt toujours le plus honoré. Enfin le nouveau Roi ordonne un repas pour le Peuple ſur la même foſſe; & c'eſt là la Ceremonie de ſon Sacre, lequel eſt ſouvent ſuivi du maſſacre de quelques-uns de ſes Sujets à l'honneur de ſon avenement à la Couronne.

Initiation *des* Négres *de* Cabo *de* Monte.

ON NE connoit aucune Religion, ſoit ancienne ou moderne, qui n'ait eu un ordre de myſteres uniquement reſervés à un certain nombre de perſonnes choiſies; & pour y être initié, il a preſque toujours fallu paſſer par des Ceremonies extraordinaires, capables d'éblouir, de ſurprendre, de ſaiſir d'horreur, d'étourdir même le [illegible]. Ordinairement ces Ceremonies ont été precedées ou accompagnées de jeûnes, de pénitences, ou d'auſterités preparatoires; & qui ne ſait combien s'échauffe en cette occaſion l'imagination de celui que l'on va initier? Cela ſe trouve dans les initiations des Anciens; & nous croions l'avoir remarqué au ſujet des Idolatries precedentes. C'eſt ce qu'on peut dire ſur tout des Myſtéres de Ceres à Eleuſis, ainſi qu'on peut le voir dans la deſcription qu'en a faite le ſçavant *M. Caſaubon*, & *Mr.* le *Clerc* après lui, dans le Tome VI. de ſa *Bibliotheque Univerſelle*.

La *regeneration* des Negres de *Cabo* de *Monte* eſt du même caractere (a). Pour avoir commerce avec les Eſprits, & ſe trouver dans leurs Aſſemblées, il faut *mourir* & *renaître*. Les myſteres de ces Aſſemblées de regenerés ſont cachés aux femmes & aux etrangers. Si malheureuſement l'initié avoit l'indiſcretion de reveler à

(a) [illegible]

quelqu'un ces secrets divins, les Esprits puniroient de mort l'indiscrétion de l'un & la curiosité de l'autre. Ce secret étoit aussi tellement recommandé à ceux qui étoient initiés à Eleusis, & le fond de ces mystéres étoit regardé comme une chose si Sacrée, que la plûpart des Auteurs anciens n'ont pas osé nous en laisser la description. L'initiation des Négres de *Cabo* de *Monte* ne se fait qu'une fois en vingt-cinq ans; & ils n'en parlent qu'avec une espéce d'entousiasme. (*a*) On meurt; on passe par le feu; on change entiérement d'habitude; on est dépouillé de sa corruption, revêtu de l'intégrité spirituelle; & on reçoit un entendement nouveau. Les marques du *Belly-Paaro*, c'est le nom de la *régénération* des Négres, sont des taillades le long du col & des épaules. Ceux qui sont ainsi marqués prétendent être beaucoup plus intelligens que les autres. Ils assistent aux Conseils civils & criminels. Pour ceux qui ne sont pas encore régénérés, on conçoit assez que les premiers les regardent comme des prophanes, des gens impurs & des ignorans, incapables de donner leur jugement sur une affaire, ou de paroitre dans les Assemblées Civiles & Ecclésiastiques. C'est aussi ce que rapporte l'Auteur indiqué dans la (*b*) note. *Belly-Paaro*, dit l'Auteur de la *Bibliothéque Universelle* dans l'Extrait cité, ressemble fort à *Baal-Peor*. Cela est vrai: il ne faut plus que trouver du rapport entre les mystéres de *Belly-Paaro*, & ceux de *Baal Peor*. Si *Baal-Peor* étoit *Priape*, le Dieu de la fécondité, l'âge de puberté, qui est celui auquel on initie, aideroit un peu à faire trouver la conformité: mais si *Baal-Peor* est le Dieu des morts, la ressemblance se trouvera beaucoup plus grande. Les neuvaines aux morts, qui se faisoient dans les fêtes de *Baal-Peor* sont assez conformes aux idées des Négres, & à tout ce qu'ils font à l'honneur de leurs Ancêtres, lorsqu'ils célébrent leur *Belly-Paaro*.

Décrivons en peu de mots l'initiation des Négres. On choisit dans le bois par ordre du Roi un lieu agréable, plein d'Oliviers & d'autres Arbres fruitiers, pourvû enfin des biens que la terre produit pour la subsistance du genre humain. On y conduit la jeunesse, qui, selon notre Auteur, n'y va pas fort volontiers, parce que les jeunes gens sont persuadés qu'on les conduit à la mort. Avant que de partir, ces jeunes gens donnent à leurs Parens & amis tout ce qu'ils ont. C'est une espéce de renoncement au monde. Des vieillards initiés depuis long-tems vont demeurer dans le bois auprès de cette jeunesse, qui s'éleve sous leur discipline. Ils leur enseignent les usages & les maniéres qu'ils doivent suivre, les exercent à une certaine danse qui les secoue extrêmement, & leur apprennent des morceaux de Poësie qui contiennent les louanges de *Belli*: C'est le nom que donne *Dapper* à la Divinité de ces Peuples. Tous ces régénérés reçoivent un nouveau nom. Cette mistérieuse régénération dure quatre ou cinq années; & pendant ce tems-là, on y améne toujours quelques jeunes gens, même des Esclaves. Les derniers venus ont le bonheur d'être expediés en peu de tems. Le Roi lui-même va faire des retraites de quelques jours dans ce bois. A l'egard de la jeunesse, il ne lui est pas permis d'en sortir, ni de paroitre devant ceux qui n'ont jamais participé à ces mystéres. Les environs du bois sont estimés saints à trois ou quatre lieues à la ronde: aucun prophane n'y entre; les femmes en sont excluës; & si une necessité inévitable oblige d'y mettre les pieds, on doit s'anoncer en chantant de toute sa force. Ceux qui méprisent cet ordre disparoissent pour jamais, & sont punis comme des prophanes: les Esprits les saisissent & les emmenent avec eux; ou pour parler plus juste, ceux qui sont dans cette retraite s'en defont pour punir leur indiscretion. On en usoit quelquefois de même à l'égard de ceux qu'on soupçonnoit être entrés dans l'Antre de Trophonius, comme on peut le voir dans *Vandale*, & dans Monsieur de *Fontenelle* qui l'a copié.

Après que le terme de la régeneration est expiré, les vieillards ménent tous ces jeunes gens dans certaines maisonnettes, où des femmes leur apportent à manger. C'est là leur premiere entrevue avec le Sexe, après une assez longue absence. C'est là aussi que les Vieillards enseignent à cette jeunesse régenerée tout ce qui concerne leur politique & leur morale: ainsi on peut appeller ces maisonnettes un seminaire de Négres. Au sortir de là, ils affectent de paroître etrangers & nouveaux venus dans le monde: ils ne connoissent plus, ni pere, ni mere, ni ami, & l'oubli du passé est le premier fruit de cette vie nouvelle. Ils ont oublie jusqu'à leur nom & leur

(*a*) Cette maniere de s'exprimer, en parlant de la regeneration des Initiés, se trouve dans les Mystéres d'Isis, si exactement decrits par *Apulée* L. XI. de la Metamorph. *Accessi*, dit-il, *confinium mortis, & calcato Proserpinæ limine per omnia vectus elementa remeavi. . . Deos inferos & Deos superos accessi coram, & adoravi de proximo*.

(*b*) *Dapper* ubi sup.

origine.

origine. D'un autre côté la bizarerie de leur équipage n'aide pas à les faire reconnoître eux-mêmes. Ils reviennent dans le monde tout couverts de plumes, aiant sur la tête un bonnet d'écorce qui leur couvre une partie de la face, des grelots ou des sonnetes aux jambes, & des dents de Leopard en guise de collier autour du col. C'est en cet état qu'ils vont danser solemnellement sur la Place, & au milieu des assemblées du Peuple la danse de *Belly*, qui est la danse mystérieuse que leurs Anciens leur ont apprise pendant le tems de la régéneration. Cette danse est si essentielle, que ceux qui ont le malheur de ne pas pouvoir la danser dans ces Assemblées solemnelles, sont absolument méprisés du Peuple : après la danse les Anciens appellent ces jeunes initiés par leur nouveau nom, & les présentent à leurs Parens.

L'autorité que l'on attribue à ces Initiés est l'effet d'un mélange de politique & de superstition, qui de tout tems a servi à tenir le Peuple en crainte. Lorsque ces Négres veulent défendre quelque chose, ils font une conjuration par le moien d'un bâton fiché en terre, au haut duquel ils attachent quelques roseaux. Sur-tout ils se rendent redoutables, parce qu'ils livrent les criminels aux Esprits ; & par cette fourberie, qui consiste à faire enlever les malfaiteurs avec beaucoup de violence & de bruit, par des satellites qu'ils ont à leur dévotion, ils exercent un pouvoir si absolu, & ils entretiennent une si profonde ignorance, que personne n'ose seulement regarder, ni s'éclaircir, lorsque les prétendus Esprits enlevent les malfaiteurs, de peur d'être pris eux-mêmes par ces Esprits, & d'aller périr dans le bois avec les autres criminels. Telles sont les suites que produisent les mystéres de cette initiation ; mystéres si religieux & si redoutables, que le Souverain même déclare qu'il y est soumis.

Nous avons parlé d'une eau qui leur sert à découvrir les homicides. L'épreuve s'en fait sur le bras ou sur la jambe de la personne soupçonnée : mais avant que de se servir de cette eau, on doit la faire bouillir, & nommer les personnes que l'on soupçonne, aussi-tôt qu'elle commence à bouillir. Dans le moment qu'on fait l'épreuve, il faut dire ces paroles qui s'adressent aux Esprits : *La personne sur qui je verse de cette eau, est-elle coupable ? Si elle l'est, que cette eau lui brule, ou lui rissole la peau.* Si cela n'arrive pas, la personne est reconnue innocente.

Les femmes ont aussi des mystéres qui se rapportent en quelque façon à ceux que nous venons de décrire, & qui aboutissent à une espéce de Circoncision. Les Matrones les plus respectables entre les Négresses enménent avec elles dans le bois sacré des filles d'un certain âge, & les remettent entre les mains d'une espéce de Prêtresse, qui fait manger des poulets à l'assemblee ; ce qui forme un engagement entr'elles, puisque ces poulets sont appellés *poulets d'alliance*. Ensuite on rase ces Initiées, & on les conduit à une riviere au bord de laquelle la Prêtresse les circoncit. Après cette opération, la même Prêtresse leur fait ôter tous leurs habits, & les garde trois ou quatre mois auprès d'elle pour leur apprendre quelques danses & des Vers sacrés. Lorsque le terme de la retraite est prêt d'expirer, elles se font d'autres habits d'ecorce d'arbres ; leurs parens leur apportent dequoi se parer pour l'entrée qu'elles doivent faire dans leur village ; & cette entrée est suivie d'une fête mêlée de danses & de chansons.

Voici de quelle maniere le Chevalier *des Marchais* (a) parle de la danse que la Prêtresse apprend à ces jeunes filles. » Après leur avoir attaché, dit-il, de petits fers » & des plaques de cuivre aux jambes & aux pieds, afin qu'en dansant elles fassent » un plus grand bruit, elle les fait danser & chanter de toutes leurs forces. Cette » danse est un trépignement de pieds, avec une agitation & un mouvement de corps » qui est très-fatiguant, & très-difficile à supporter. Elles l'accompagnent d'un chant » mêlé de cris, qui paroissent des hurlemens en cadance. Elles continuent ce violent » exercice jusqu'à ce qu'elles tombent en foiblesse ; & à l'instant la Prêtresse substitue une autre bande d'ecoliéres à celles qui sont hors d'haleine, qui recommencent la même danse, le même chant & les mêmes cris. «

Les initiations que nous venons de décrire se pratiquent generalement chez tous les Peuples de Guinée. Il n'est pas difficile d'y reconnoitre des traces des mysteres de l'Antiquité : on y trouve aussi plusieurs conformites avec les initiations du (b)

(a) Voiage en Guinée Tome II. Ch. 10.

(b) Voiez ce que nous avons raporte de l'*Adoption* chez les Indiens de Cinaloa, de l'*Enfantement* chez les Iroquois, du *Noviciat* des jeunes gens chez les Virginiens ; de l'Initiation des jeunes *Boies* chez les Caribes ; de la Discipline des jeunes gens des deux Sexes au Mexique, des Initiations de Paria ; de la retraite des filles adultes chez les Caribes du Continent ; de l'Initiation des Prêtres de la Plata ; & de la Discipline des Vestales au Perou.

Nouveau Monde. Personne n'ignore que les Anciens regardoient les leurs (*a*) comme le commencement d'une nouvelle vie ; idée qui se trouve dans les Initiations des Américains & des Négres. On sçait encore, que les anciennes initiations (*b*) » renfermoient l'essentiel & l'esprit de la Religion, dont ceux qui n'étoient pas initiés » ne voioient que l'écorce & le dehors. Elles renfermoient l'explication de toute la » Théologie, & l'exposition des principes de la Morale «. On sçait enfin, que ceux qui se faisoient initier commençoient leur régeneration par des retraites, des austérités, des jeûnes, des pénitences ; satisfactions exigées expressément par le Myste de celui qui vouloit être initié. Ces rudes épreuves devoient être suivies d'un degagement parfait de tous les objets sensibles ; & lorsque l'ame se trouvoit dans un tel état d'indifference que rien de terrestre ne pouvoit la toucher, on la jugeoit capable de participer aux plus sublimes mystéres de la Religion.

A l'égard de l'initiation des Négresses & de leur Circoncision, quelques circonstances nous persuadent que ces deux pratiques ont du rapport avec les retraites & la discipline, que divers Peuples Américains font subir aux filles adultes, lors qu'elles commencent d'avoir la maladie périodique de leur Sexe. Nous avons donné des descriptions de ces pratiques dans la premiére partie de ce Volume.

(*c*) Les Négres d'*Issiny* séparent les femmes lors qu'elles se trouvent attaquées de la maladie du Sexe. » Chaque Village a une case écartée des autres d'environ » cent pas, qu'ils appellent *Bournamon*, dans laquelle toutes les filles & les femmes » sans exception sont obligées de se retirer, séparées de la conversation de tout le » monde, jusqu'à ce que leurs purgations soient entiérement cessées ; après quoi il » leur est libre de retourner à leur ménage. On leur y porte ce qui est nécessaire » pour la vie, comme si elles étoient pestiferées ; & elles n'oseroient pour toutes » choses celer cette infirmité, lors qu'elle leur arrive, parce qu'il n'y va pas moins » pour elles que de la vie, si l'on s'appercevoit qu'elles accommodassent à manger » pour leurs maris pendant ce tems-là. Aussi leur fait-on manger la *Fétiche*, & jurer » qu'aussi-tôt qu'elles en auront la moindre atteinte, elles le declareront à leurs ma« ris, & se retireront au *Bournamon*.

CHAPITRE V.

Religion *du* Roiaume *de* Juda.

LE Roiaume de *Juda* est voisin & dépendant de celui d'*Ardée*, dont nous venons de parler. Voici ce que le Chevalier *des Marchais* nous apprend de la Religion des Peuples qui l'habitent dans le second Volume de son Vöiage de Guinée.

(*d*) On feroit assurement un tres-grand tort aux Négres de Juda, si on les accusoit de n'avoir point de Religion. Ils en ont, non pas une, mais plusieurs ; & quoiqu'elles ne soient que des superstitions ridicules & sans fondement, ils y sont attaches, & s'acquittent des devoirs de leurs cultes avec une exactitude, qui devroit faire rougir ceux qui etant éclaires des lumieres de l'Evangile, & connoissant le seul & vrai Dieu, vivent comme s'il n'y en avoit point, ou qu'il ne meritât aucun culte.

Les quatre principales Divinites du Païs sont 1. le Serpent qui tient le premier rang ; 2. les Arbres qui occupent le second ; 3. la Mer qui n'a que le troisieme, 4. Agoye qui est au quatrieme.

Cette derniere Divinite est le Dieu des Conseils. On la consulte avant que de rien entreprendre : rien ne se fait qu'apres qu'elle a donne son avis, & qu'on a paie le Marabou qui est son interprete.

Cette Divinite est un vilain petit magot de terre noire, qui ressemble plûtot à une grenouille ou a un Monstre informe, qu'a toute autre chose. Il est assis ou accroupi sur une espece de pied-d'estal de terre rouge, sur lequel il y a un morceau

(*a*) *Initia, seu principia vitæ.* Cicero *de Legib.*
(*b*) Le P. Lafitau Mœurs des Sauv. Tom. I. de l'Edition in 4.
(*c*) *Voiage d'Issiny* par le P. *Loyer.*
(*d*) Voiage en Guinee, Tom. II. Chap 7.

de drap rouge brodé de Bouges (*a*). Il a autour du col une bande d'écarlate d'un doigt de largeur, d'où pendent quatre bouges. Sa tête est couronnée de Lezards & de Serpens avec des plumes rouges, du milieu desquelles sort un fer de saguaie qui enfile un plus grand Lezard, qui a sous lui un Croissant d'argent. Ce magot est sur une table dans la case du grand Sacrificateur. On met devant lui trois moitiés de calebasses ou de gamelles de bois, dans l'une desquelles il y a quinze ou vingt petites boules de terre.

Ceux qui vont le consulter s'adressent au Marabou; lui disent le sujet qui les améne; lui présentent ce qu'ils veulent donner à Agoye, & le prix de sa consultation. Si le Marabou est content, il prend les gamelles; & après quelques singeries que le Consultant regarde avec respect, il jette les boulettes au hasard d'une gamelle dans l'autre, jusqu'à ce que le nombre impair se trouve dans toutes les trois. On recommence le manége un certain nombre de fois; & si le nombre impair arrive, il n'en faut pas davantage; l'Oracle a prononcé: on entreprend hardiment l'affaire; on est sûr du succès; & quoiqu'il arrive très-souvent le contraire, les Négres sont si entêtés de cette folle confiance, qu'ils se persuadent qu'il n'y a point de faute du côté de leur Dieu, mais toujours du leur. Ils croient qu'ils se sont mal expliqués, ou qu'ils ont laissé passer le moment heureux, & sont toujours disposés à se laisser tromper une autrefois, & à faire de nouvelles offrandes.

Les femmes sont les meilleures pratiques de ce Dieu, leur esprit foible & superstitieux est encore plus porté à ces chiméres que celui des hommes; de sorte que le Marabou de cette Divinité a toujours beaucoup d'occupation, & fait un profit considérable avec son magot, dont le corps n'a que dix-huit pouces de hauteur, la couronne un pied, & le pied-d'estal environ autant.

Nous avons dit que la mer est chez ces Peuples la Divinité du troisiéme Ordre. Lorsqu'elle est agitée extraordinairement, & qu'elle empêche le debarquement ou l'embarquement des Marchandises, on consulte le Grand Sacrificateur; & selon l'Oracle qu'il prononce, on égorge sur le bord de la mer un bœuf ou un mouton, dont on fait couler le sang dans l'eau, & on jette un anneau d'or dans les flots le plus avant qu'il est possible de le faire avec la main. L'anneau & le sang sont perdus: les corps des bêtes immolées appartiennent au Sacrificateur, qui les porte chez lui & en fait son profit.

Il n'en coute pas tant pour se rendre favorables les arbres, qui sont les Divinités de la seconde espéce. Il n'est pas trop aisé de deviner l'origine de ce culte. Peut-être pourroit-on dire (*b*) que les arbres qui sont aujourd'hui fort rares dans ce Païs, aiant été d'abord abbatus sans discrétion, ou par les Naturels ou par les Etrangers qui jugeoient peut-être qu'ils les empêchoient de jouir des vents & du frais qui vient de la mer, sur tout le soir & la nuit, le Roi jugea à propos de conserver ce qui en restoit; & pour le faire plus aisement, on insinua au Peuple que les arbres étoient des Divinités qu'il falloit bien se donner de garde de maltraiter, de crainte d'attirer des malheurs extrêmes sur le Païs & sur le Peuple. Les Marabous eurent soin d'appuier cette fourbe; & ils n'eurent pas grande peine à l'inculquer dans des esprits timides, ignorans & superstitieux. On mit donc les arbres au nombre des Divinités tutelaires du Païs; & on ordonna la peine de mort contre les impies qui les insulteroient. Cette Loi est observée dans toute sa rigueur depuis un tems immémorial: personne n'en est exemt. Mais ces Divinités sont des plus malfaisantes. Outre qu'elles tombent souvent sans qu'on ait pû prevoir leur chute & s'en garentir, elles servent d'asiles aux Serpens venimeux qui y sont toujours en grand nombre, qui se laissent tomber sur ceux qu'ils voient au pied, qui les piquent, & répandent dans les plaies qu'ils font un venin, qu'il est presque impossible d'empêcher de causer la mort.

Ce sont ordinairement les malades qui ont recours à ces Divinités. Leur pouvoir est bien petit, ou plutôt n'est rien du tout: mais on se guerit l'imagination en leur faisant un sacrifice; & comme elle est souvent le siege de la maladie, dès qu'elle est guérie, il est immanquable que le malade se porte mieux. On ne sacrifie aux arbres que des pains de mil, de maïs ou de ris. Le Marabou les met au pied de

(*a*) Les *Bouges* sont des coquilles qui se pêchent aux Isles Maldives. On leur donne aussi le nom de *Cauris* dans toute la Guinée. Il y en a de grosses & de petites: ces dernieres sont les plus estimées. Les unes & les autres servent de Monnoie courante dans une grande partie de l'Afrique.

(*b*) Voiage en Guinée, Tom. II. Chap. 2.

l'arbre auquel le malade a dévotion, & les y laisse quelque tems; après quoi il les emporte, à moins que le malade ne s'accommode avec lui pour les y abandonner jusqu'à ce que les chiens, les cochons ou les oiseaux s'en soient emparés.

(a) La principale Divinité du Païs est le Serpent, quoiqu'on ne sçache dans quel tems on a commencé à le reconnoître & à lui rendre un culte : on sçait seulement que cette prétendue Divinité vient certainement du Roiaume d'Ardres. Ceux de Juda étant prêts à donner bataille à ceux d'Ardres, un gros Serpent sortit de l'armée ennemie, & vint se rendre à celle de Juda. Mais il parut si doux, que bien loin de mordre comme les autres animaux de son espéce, il flattoit & caressoit tout le monde. Le Grand Sacrificateur se hasarda de le prendre & de l'elever en l'air, pour le faire voir à toute l'armée, qui étonnée de ce prodige, se prosterna devant cet animal débonnaire, & donna sur les ennemis avec tant de courage, qu'elle les défit à plate couture. Ceux de Juda ne manquerent pas d'attribuer leur victoire à ce Serpent. Ils l'emporterent avec respect; lui bâtirent une maison; lui porterent dequoi vivre; & en peu de tems ce nouveau Dieu éclipsa tous les autres, même les Fétiches qui étoient les premiers & les plus anciens Dieux du Païs. Son culte augmenta, à mesure qu'on s'imagina qu'on en recevroit des graces & des faveurs. Les trois autres Divinités avoient leur district reglé. On n'avoit pas recours à la mer, par exemple, pour guérir les maladies, ni aux arbres pour obtenir une bonne pêche, ni pour sçavoir les évenemens bons ou mauvais des affaires que l'on projettoit : mais le Serpent préside à tout, à la Guerre, au Commerce, à l'Agriculture, aux maladies, à la sterilité des femmes, aux récoltes de ris, de mil & des autres fruits de la terre. Aussi ne le laissa-t'on pas long-tems dans la premiére maison qu'on lui avoit bâtie. On lui en édifia une autre très spacieuse, avec plusieurs cours & de grands logemens bien entretenus. Ceux du Roi manqueroient plutôt de couverture & d'entretien, que ceux du Serpent. On y mit des meubles de conséquence, on lui donna un Grand Sacrificateur & un Ordre entier de Marabous pour le servir. On fit plus : on crut qu'il falloit que des femmes lui fussent dediées. En effet on choisit les plus belles filles pour les lui consacrer; & on en choisit encore tous les ans, afin qu'il ne manque pas de servantes.

Ce qu'il y a de particulier est que les Négres les plus raisonnables disent fort sérieusement, que le Serpent qu'ils réverent aujourd'hui est réellement le même qui vint trouver leurs Ancêtres, & qui leur fit remporter cette victoire célébre qui les delivra de l'oppression du Roi d'Ardres.

La posterité de ce Serpent bienfaisant & débonnaire s'est extrêmement multipliée, & n'a point dégeneré des bonnes qualités de son pere. Ils ne font de mal à personne; ils sont caressans, & se laissent prendre. On les met dans son sein, autour de son col, dans son lit. Ils n'ont de la colere & des dents que contre ces mauvais Serpens venimeux qui repairent sur des arbres, qui cherchent toujours à malfaire, & dont les morsures sont si dangéreuses. Dès qu'ils les rencontrent, ils les attaquent, les étouffent ou les avalent, & semblent se faire un devoir d'en délivrer les hommes. Ce n'est pas seulement aux Noirs qu'ils sont doux & debonnaires : ils le sont aussi aux Blancs, qui les prennent, les mettent à leur col, leur ouvrent la gueule, & font tout ce qu'ils veulent, sans qu'il en soit jamais arrivé le moindre accident.

Ces Serpens sont fort patiens. Si par hasard on marche sur eux, ils se retirent doucement, & ne se jettent jamais sur les personnes. Aussi personne ne leur fait mal. Si un Negre ou un Blanc en avoit maltraité ou tué un, il n'en faudroit pas davantage pour exciter un soulévement général. Si c'étoit un Negre, il seroit assommé sur le champ, ou brûlé : ses femmes, ses enfans & tous ses biens seroient confisqués, & si c'étoit un Blanc, & qu'on pût le sauver de la premiére fureur de la populace, il en couteroit beaucoup à la Nation.

Voici ce qui arriva il n'y a pas long-tems à un Portugais à ce sujet. Il avoit envie de faire voir ce Serpent au Bresil. Son bâtiment étant prêt de mettre à la voile, il prit un de ces Serpens, le mit doucement & secretement dans une caisse, & s'embarqua avec sa caisse dans un canot de barre, qui devoit le conduire à sa chalouse qui l'attendoit au de là des brisans, & le porter à son bord. La mer étoit telle qu'on pouvoit la souhaiter : cependant le canot tourna, & le Portugais fut noié. Les Canotiers aiant relevé leur canot & repris la caisse, revinrent à terre, &

(a) *Ibid.* Chap. 7.

ne manquerent pas de la rompre pour voler les effets qu'ils devoient y trouver. Mais quel fut leur étonnement, quand au lieu de Marchandises, ils y trouverent leur Dieu ! Les cris ou plûtot les hurlemens qu'ils pousserent eurent bien-tot appris à tout le monde le sacrilége que le Portugais avoit commis : mais comme on ne pouvoit pas s'en venger sur lui, les Marabous & le Peuple se jetterent sur les autres Portugais, pillerent leurs magasins, massacrerent ceux qui ne purent se sauver & se cacher chez les autres Européens, & on eut toutes les peines du monde à appaiser ces dévots irrités ; encore fallut-il du tems & des presens considérables, avant qu'ils pussent se résoudre à souffrir les Portugais dans le Païs.

Un autre fait rapporté (*a*) par le même Auteur a quelque chose de surprenant. Un Anglois nouvellement débarqué aiant trouvé un de ces Serpens sur son lit, & n'en connoissant pas le bon naturel, ni de quelle conséquence il étoit de ne le point maltraiter, le tua, & le jetta dans un coin auprès de la chambre qu'il occupoit. C'etoit la nuit, & personne, dit-on, ne l'avoit vû : cependant il n'y avoit pas un demi quart d'heure que le meurtre avoit été fait, lorsqu'on entendit des cris effroiables au-tour du Comptoir. Le Peuple attroupé se mettoit en état d'enfoncer la porte, en criant qu'un malheureux impie avoit tué leur Dieu. Le Directeur s'étant levé, se douta aussi-tot de ce qui étoit. Le jeune homme de son côté declara ce qu'il avoit fait, ne croiant pas que cela tirât à conséquence. Le Directeur le fit promptement sauver dans le Comptoir des François, & alla parler à ce Peuple mutiné, pendant que l'on fit une fosse où l'on enterra ce Dieu mort. Il offrit de faire justice du Blanc que l'on accusoit, si l'on pouvoit justifier qu'il eût tué le Serpent, & consentit que trois ou quatre Marabous entrassent pour en faire la recherche. Le Peuple étant toujours demeuré dehors, les Marabous entrerent ; & comme si eux-mêmes eussent creusé la fosse où l'on avoit mis le Serpent, ils y allerent tout droit, le deterrerent, & auroient fait un vacarme épouventable, si on ne les eût gagnés à force de presens. On tira la négociation en longueur, afin d'avoir le tems d'avertir le Capitaine Protecteur de la Nation & le Roi. Le Prince persuadé par les raisons & les presens des Anglois fit battre le Gongon (*b*), & publier qu'il se réservoit la connoissance & la punition du crime, & en conséquence que le Peuple eût à se retirer dans ses cases. Il obeït ; & quand tout fut tranquille, les Marabous emporterent avec respect le Serpent, & allerent l'enterrer avec les Cérémonies usitées en pareil cas.

Nous avons déja observé que si on veut en croire les Négres, le Serpent qui vint les trouver avant la bataille qu'ils livrerent à ceux d'Ardres vit encore, & est precisément le même qu'ils réverent dans le Palais qu'ils lui ont bâti. Il est de la prudence des Européens à qui ils débitent ce conte, de ne pas les contrarier. On peut croire que celui d'apresent est de la race de ce premier, aussi bien que tous ceux qui courent dans le Païs ausquels on ne rend pas tant d'honneur qu'à leur Chef, mais que l'on ne laisse pas de réverer, de caresser, de loger & de nourrir. On s'estime heureux, quand quelqu'un de ces animaux veut honorer une maison de sa présence, & y prendre gîte. On lui donne du lait ; & si c'est une femelle qui veuille faire ses petits, on s'empresse de lui dresser une petite case où elle se retire pour faire ses couches, & où l'on a soin de la nourrir elle & ses enfans, jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Alors on détruit la case qu'on leur avoit faite. En quelque endroit qu'on trouve une femelle dans ce besoin, on lui bâtit une case & on la nourrit ; & ceux qui sont assez heureux pour trouver cette occasion de leur rendre ce service, ne doutent point qu'ils n'en soient récompensés magnifiquement, & que toutes leurs affaires ne reussissent à leur gré.

Tout le monde sçait que les serpens vivent longtems & peuplent beaucoup : ceux-ci par conséquent devroient couvrir la terre ; car ils ne se mangent point les uns les autres comme les viperes de l'Amerique & les habitans ne les detruisent pas. Pourquoi donc ne sont ils pas en aussi grand nombre qu'ils devroient être ? Les Serpens noirs ne leur donnent point de quartier ; & sans respect pour leur divinité, ils les tuent

(*a*) Le Chevalier *des Marchais*, ubi suprà.

(*b*) Le *Gongon* est une espece de Cloche de fer, à peu près semblable à ces grosses sonnailles qu'on met au col des mulets, excepté qu'elle a un manche aussi de fer. Elle est longue de dix huit pouces, & elle a six pouces de large dans son plus grand diametre. La baguette dont on se sert pour frapper dessus, est de fer. Elle est d'un pied de longueur, & de six lignes de diametre. Le Crieur tient le Gongon de la main gauche, & frape de la droite.

& les mangent : les cochons en font autant ; & voilà ce qui en diminue le nombre. Mais aussi il en coute la vie à ces animaux, lorsqu'ils sont pris sur le fait : rien ne peut les mettre à couvert de la mort. On n'a aucun respect pour ceux à qui ils appartiennent. Fussent-ils au Roi ou aux Princes, ils sont tués sur le champ ; & leur chair appartient à ceux qui les ont tués, comme si leurs maîtres étoient les derniers du peuple.

Outre ces exécutions qui se font sans distinction de tems pendant toute l'année selon l'occasion, il y a une saison où ceux qui ont des cochons sont obligés de les tenir enfermés, s'ils veulent s'épargner le chagrin de les voir tuer sans profiter de leur chair. C'est celle où les mils sont environ à un pied hors de terre. Ces animaux entrent dans les champs, les fouillent, brisent les tuiaux & détruisent toute la récolte. C'est encore ordinairement dans ce même tems que les Serpens réverés font leurs petits ; & c'est dans les terres cultivées qu'ils ont coutume de se retirer. Les cochons font deux grands maux dans ces occasions : ils brisent le mil, foulent aux pieds & dévorent les serpens. Il n'en faut pas davantage pour mériter la mort. Aussi le Roi ne manque pas d'envoier alors de tous côtés ses valets qui exterminent sans miséricorde tous les cochons qu'ils trouvent dehors, & en vendent les corps à leur profit. On peut croire qu'un Prince aussi absolu que le Roi de Juda ne manque pas d'être bien obéi dans une occasion comme celle-là, où les exécuteurs de ses ordres trouvent sur le champ la récompense de leurs peines.

On dit que sous le dernier Roi le grand Marabou vit un cochon qui mangeoit une de leurs Divinités. Son zéle s'enflamma à ce spectacle. Il courut en faire ses plaintes au Roi, & lui remontra si pathétiquement l'énormité de ce crime & les conséquences qu'il pourroit avoir, que ce Prince prononça un arrêt de mort contre tous les cochons de ses Etats.

L'exécution suivit aussitôt la sentence. On fit un massacre effroiable de tous les cochons, non seulement de ceux qui se trouverent dans les rues & à la campagne, mais de ceux qui étoient renfermés dans les parcs & dans les maisons. La race en alloit être éteinte, lors que les peuples allérent représenter au Roi, que pour un criminel il n'étoit pas de sa Justice de punir une infinité d'innocens. On appaisa aussi le grand Marabou ; & il calma le zéle du Roi qu'il avoit allumé. Le Prince fit cesser le massacre ; & les cochons qui resterent eurent ordre d'être plus sages & plus respectueux envers les Divinités du Païs.

Le Serpent est à Juda une Divinité d'un ordre excellent & supérieur à toutes les autres : il se mêle de tout. On a recours à lui pour les conseils, pour les maladies, pour les pluies, pour le beau tems, pour la guerre, pour le commerce, pour les recoltes, pour les mariages. Aussi les offrandes qu'on lui fait & les sacrifices qu'on lui offre ne sont point bornés à des bœufs & à des beliers, ni à des pains de mil ou des fruits. Le Grand Sacrificateur prescrit souvent une quantité considérable de marchandises précieuses, des barils de bouges, de poudre, d'eau de vie, des hécatombes de bœufs, de moutons, de volailles ; quelquefois même des sacrifices d'hommes & de filles qu'on immole à son honneur. Cela dépend de la fantaisie de ce Sacrificateur, des besoins où il se trouve, de son avarice ; car tout cela tourne à son profit. Le Serpent se contente de quelques volailles ou de quelques moutons : il n'a pas besoin des créatures humaines ni des marchandises. Celles qu'on étale dans ses appartemens, n'y demeurent qu'autant de tems qu'il en faut au Grand Sacrificateur, pour les faire enlever, sans que les Insensés qui les ont offertes s'en apperçoivent ; ce qui lui est d'autant plus aisé, que lui seul a le privilége d'entrer dans les appartemens secrets du Dieu. Le Roi même ne le voit qu'une seule fois, lorsqu'il va lui présenter ses offrandes trois mois après son Couronnement.

Il n'y a guéres de Peuple plus superstitieux que celui de Juda : c'est une suite naturelle de son ignorance. Quelque pauvre que soit un pere de famille, il est rare qu'il laisse passer un jour sans faire des sacrifices ou des offrandes à ces Dieux dont nous avons parlé & qui sont les Dieux de toute la Nation, & à ceux qui sont particuliers à chaque famille & à chaque particulier qui la compose. Ces Divinités du bas étage sont les *Fétiches*, dont il a déja été parlé si souvent. Ils en ont de toutes les especes, & de toutes les figures : les plus extravagantes sont les plus respectées. Ce sont ordinairement de petits marmousets de terre rouge ou noire, de cinq ou six pouces de hauteur. Ils les mettent à la tête & à la queue de leurs champs, aux portes de leurs maisons, dans leurs chambres, dans leurs cours, dans leurs parcs à cochons, &c. Le Diable, à ce qu'ils croient, feroit des dégats effroiables par tout, s'il n'étoit arreté par ces Divinités : ce sont pour eux des gardiens, des sauvegardes à qui ils se croient

redevables du bien qu'ils ont, & d'être à couvert des malheurs qu'ils craignent. Les Marabous les entretiennent soigneusement dans ces folles idées, parce qu'ils profitent seuls des offrandes & des sacrifices qu'ils leur font faire à ces marmousets.

Malgré ces superstitions, & la vénération si marquée que ces Peuples ont pour le grand Serpent, & pour sa très-nombreuse famille, le Chevalier *des Marchais* assure (*a*) qu'ils reconnoissent un Etre suprême, Créateur de toutes choses, infiniment plus grand & plus puissant que le Serpent. Ils disent qu'il habite dans le Ciel, d'où il gouverne tout l'univers; qu'il est Tout-puissant & infiniment bon & juste; qu'il récompense les bons & punit les méchans. Ils ont recours à lui dans les calamités publiques, ou pour obtenir la santé de quelque personne considérable : il est vrai que ce n'est qu'après qu'ils ont inutilement invoqué le Serpent, & qu'ils ont tout mis en œuvre pour en obtenir ce dont ils ont besoin. Ils s'adressent alors au grand Dieu. Ils le prient : ils passent les jours entiers & les nuits à danser & à chanter à son honneur; & après lui avoir sacrifié toutes sortes d'animaux, ils lui immolent aussi des hommes & de jeunes enfans des deux sexes.

Ces dispositions parurent excellentes aux François, qui s'établirent dans ce Roïaume en 1666. & 1667. Ils crurent qu'ils pourroient y faire connoître le vrai Dieu, & y introduire la Religion. Dans cette vue on y envoia deux Capucins, qui en peu de tems apprirent si parfaitement la Langue du Païs, qu'ils prêchoient sans Interpréte. Ils travaillérent avec tant de succès à la conversion de ces Peuples, que le Roi qu'ils avoient convaincu de l'extravagance de ses superstitions étoit sur le point de recevoir le Baptême, lorsque ces heureuses dispositions furent troublées par les intrigues de quelques Européens ennemis des Catholiques. Ils cabalérent si bien, & firent tant de présens aux Marabous, que ceux-ci excitérent une sédition contre ces deux Religieux. On intimida le Roi, & on le fit consentir à renvoier sans délai les deux Missionnaires. L'un des deux mourut quelques jours après, de chagrin ou de poison; l'autre repassa en Europe. On fit une seconde tentative en 1670. On envoia deux Jacobins dans ce Païs : mais à peine y furent-ils arrivés, que les mêmes Européens recommencérent contre eux leurs cabales & leurs intrigues; ils y réussirent si bien, que ces nouveaux Missionnaires ne purent jamais obtenir audience du Roi ni des Grands, ni être écoutés lorsqu'ils se mettoient en devoir de parler en public. Ils moururent dans le Païs comme le Capucin.

Les Prêtres *du* Grand Serpent; Femmes *qui lui sont* consacrées.

LE CULTE du Grand Serpent est confié à une famille dont le Grand Sacrificateur, qui est un des Grands de l'Etat, est le chef. Tous les autres Marabous dépendent de lui, reçoivent ses ordres, & lui obéissent.

Outre les hommes & les femmes de cette famille, on enléve tous les ans un certain nombre de jeunes filles pour les consacrer au Serpent : c'est ordinairement quand le mil commence à sortir de terre, que les anciennes Prêtresses font leurs recruës. Elles sortent des maisons qu'elles occupent à quelque distance de Xavier (*b*) sur les huit heures du soir armées de bons bâtons. Elles viennent dans la Ville comme des furies; se séparent en bandes de vingt ou trente, courant dans tous les quartiers & criant comme des possédées *Nigo Bodinâme*, c'est-à-dire, *prens*, *atrape*; & elles enlevent toutes les petites filles qu'elles trouvent hors des maisons depuis l'age de huit ans jusqu'à douze. Il ne faut pas craindre qu'on les en empêche : on se mettroit en danger d'être assommé par ces furies, qui dans ces occasions sont soutenues par des troupes de Marabous qui les suivent. Il est vrai qu'elles n'entrent point dans les maisons ni dans les cours; elles ne forcent ni les portes ni les murailles : mais elles prennent tout ce qui se trouve dehors, & aussitôt elles conduisent ces enfans hors de la ville dans les maisons où elles demeurent, & où il y a des endroits pour renfermer, instruire & marquer ces petites créatures. Elles ont pourtant l'attention d'avertir les parens, afin qu'ils ne soient point en peine de leurs enfans; & comme les parens se font souvent un honneur d'avoir de leurs filles consacrées au Serpent, ils les mettent eux mêmes à la porte de leurs maisons, afin qu'elles soient enlevées & consacrées à ce prétendu Dieu.

(*a*) Voiage en Guinée Tom. II. Ch. 8.
(*b*) Bourg, ou Ville Capitale du Roïaume de Juda.

Ces Prêtresses courent ainsi par tout le Roiaume ; & leurs courses durent ordinairement quinze nuits, à moins qu'elles n'aient plutôt rempli le nombre de celles qu'on veut consacrer au Serpent cette année-là. Lorsqu'elles ne sont pas assez heureuses pour le remplir dans ce terme, elles continuent leur chasse jusqu'à ce qu'il le soit.

Lorsque ces enfans sont renfermés dans ces maisons, elles les traitent avec douceur pendant quelques jours ; leur enseignent les danses & les chansons qu'elles doivent sçavoir pour honorer le Serpent ; ensuite elles les marquent. Cela se fait en leur déchiquetant le corps avec de petites pointes de fer, qui leur font des incisions représentant des fleurs, des animaux, & sur tout des Serpens. On peut croire que cette opération ne se fait pas sans douleur, & sans que ces enfans répandent beaucoup de larmes & de sang, jusqu'à en avoir la fievre : mais ces cruelles megeres n'ont aucune compassion de leurs cris & de leurs douleurs. Elles y ont passé, il faut que les autres y passent ; & comme personne n'ose approcher de ce lieu, il n'y a point de secours à espérer ni à attendre.

Il est vrai qu'elles ont des remédes infaillibles pour guérir promptement ces plaies, sans que les cicatrices s'effacent jamais. Ces enfans paroissent alors vêtus d'un satin noir moucheté, qui fait un assez bel effet. C'est une parure qui marque qu'ils sont consacrés au Serpent ; ce qui leur attire le respect de tout le monde, & leur donne de grands privileges, sur tout celui de faire enrager leurs maris, quand il s'en trouve d'assez fous pour se charger de ces sortes de femmes. Car elles sont fiéres au dernier point, insolentes, paresseuses ; elles n'obeissent que quand il leur plaît, ne font que ce qu'elles veulent, & regardent leurs maris plutôt comme leurs esclaves que comme leurs maîtres, qui n'osent leur commander quoique ce soit, les reprendre ni les menacer, encore moins les corriger. S'ils l'avoient fait, ils pourroient s'attendre de voir fondre sur eux une nuée de ces mégeres, qui le bâton à la main, leur apprendroient à n'y plus retourner ; & ils seroient heureux, s'il ne leur en coûtoit pas la vie.

On n'a dans tous les tems qu'un seul exemple d'un homme qui eut assez de résolution & de bonheur pour corriger sa femme sans en avoir été puni. Il en avoit souffert une infinité d'incartades, & avoit été plusieurs fois près d'être assommé par les compagnes de cette mégere. Il s'avisa un jour de la conduire sous un pretexte spécieux dans un Comptoir d'Européens. Dès qu'elle y fut entrée, il fit fermer la porte, & proposa de la leur vendre. Le marché fut bientôt conclu, parce qu'il convint de la donner pour le premier prix qu'on lui en offrit. Elle avoit d'abord témoigné de la fermeté, croiant que ce n'etoit qu'un jeu pour lui faire peur : mais lorsqu'elle vit que les Commis l'empoignérent, & que le marqueur s'approcha avec la marque toute rouge & le papier huilé pour l'étamper, son courage l'abandonna ; la peur la prit. Elle s'échapa des mains de ceux qui la tenoient ; se jetta aux pieds de son mari, les embrasa, les arrosa de ses larmes ; & lui promit de lui être à l'avenir si obeissante & si respectueuse, qu'il n'auroit jamais le moindre sujet de se plaindre. Le mari fut longtems inexorable : la femme s'adressoit aux Commis, & les prioit d'interceder pour elle. Elle prenoit le Serpent à témoin de la sincerite de ses promesses : elle jura à la fin de ne jamais parler à personne de ce qui se passoit, & fit les plus grands sermens qu'on peut exiger dans le Païs. Enfin le Directeur qui étoit ami du mari, & qui etoit convenu de cette scene avec lui, parla en sa faveur, & s'offrit d'être caution pour elle. Le mari se laissa toucher, pardonna le passé, & reçut le Directeur pour la caution de sa femme. Il la ramena donc bien contrite à sa maison, & eut lieu dans la suite d'être content de sa conduite : mais cet exemple est unique. Revenons à ces jeunes filles, qu'on a consacrées au Grand serpent.

Après qu'elles sont parfaitement gueries, qu'on leur a enseigné les danses & les chansons qui font une partie du culte qu'elles doivent rendre au Serpent, on leur dit que c'est cette Divinite elle-même qui les a touchées & marquées ; & quoiqu'elles soient persuadées du contraire, il faut qu'elles le croient ou fassent semblant de le croire. On leur dit encore, que si elles révelent jamais ce qui s'est passe pendant qu'elles ont éte dans cette maison, le Serpent ira les enlever, & les fera bruler toutes vives. Comme tous les Négres aiment la vie, & que ceux de Juda plus que tous les autres ne craignent rien tant que la mort, on est sûr que la crainte de la mort, & surtout d'une mort aussi cruelle que celle dont on les a menacees, leur fermera entiérement la bouche, malgré la démangeaison naturelle que ce sexe a de parler.

On les ramene alors à la maison de leurs parens ; & on prend pour cela une nuit obscure.

obscure. On les met sur le seuil de la porte, & on leur dit d'appeller quelqu'un. Les parens ne manquent pas de venir aussitôt les recevoir, de les introduire dans la maison, de les caresser; & quoiqu'ils sçachent parfaitement comme les choses se sont passées, ils font semblant de croire ce que leurs enfans leur disent, & d'aller remercier le Serpent d'avoir fait l'honneur à leurs filles de les avoir admises à son service & marquées à son coin.

Quelques jours après les vieilles Prêtresses viennent demander aux parens la dépense que leurs enfans ont faite dans la maison où elles ont été pendant leur absence. Elles la taxent comme il leur plaît, & toujours fort haut: il ne faut pas penser à vouloir en rien rabattre. Les hôtes de Suisse & d'Allemagne ne sont pas si inexorables. On double la somme ou on la triple, & il faut la paier. Le plus sur & le plus court est de paier promptement & de bonne grace. Quand ces Prêtresses ont amassé tout ce qu'elles ont jugé à propos d'exiger pour la nourriture & instruction de ces jeunes filles, elles en font une part pour le Grand Sacrificateur, une autre pour les Marabous, & partagent le reste entre elles, avec la fidelité & l'égalité que l'on admiroit autrefois dans les Flibustiers de l'Amérique.

Ces filles demeurent chez leurs parens. Elles se rendent seulement de tems en tems à la maison où elles ont été consacrées, & y répetent les danses & les chansons qu'elles y ont apprises; & lorsqu'elles sont en âge d'être mariées, ce qui arrive ordinairement à 14. ou 15. ans, on fait la cérémonie de leur mariage avec le Serpent. Les parens qui se tiennent infiniment honorés de cette alliance, donnent à leurs filles les bagues les plus belles, & tous les ajustemens que leurs moiens leur permettent. On les conduit en cérémonie à la maison du Grand Serpent; & lorsque la nuit est venue, on les descend deux ou trois à la fois dans une fosse qui a des souterrains à droite & à gauche, où l'on dit qu'il se trouve deux ou trois Serpens comme Procureurs du Grand Serpent. Pendant qu'elles y sont, les vieilles Prêtresses & celles qui doivent aussi être mariées, dansent & chantent au son des Instrumens au tour de cette fosse, mais à une distance à ne pouvoir ni voir, ni entendre ce qui s'y passe. Quand elles y ont demeuré une heure, on les en retire; & pour lors elles sont regardées comme femmes du Grand Serpent. On dit qu'outre les Serpens, il y a dans ces souterrains des animaux plus capables du mariage que ces reptiles. En effet il y a plusieurs de ces filles qui ne sortent pas de ce trou aussi vierges qu'elles y étoient entrées, & qui au bout du terme marqué par la nature, mettent au jour autre chose que des Serpens. Le jour étant venu, on reconduit ces filles mariées en cérémonie chez leurs parens; & alors elles sont tout-à-fait agregées au corps des Prêtresses. Elles jouissent de leurs privileges, participent aux Offrandes qu'on fait à leur mari Serpent; & si elles en trouvent un autre de leur espéce, elles ne se font pas beaucoup presser pour le prendre, & ordinairement elles le font enrager. Car ce pauvre mari est obligé de les respecter, de les servir, de leur parler à genoux, de les laisser vivre à leur fantaisie, & de leur abandonner tout ce qui est dans la maison. On appelle ces femmes des *Beta*. Malgré cela il est rare qu'elles n'en trouvent pas, sur tout quand elles sont belles, car les belles personnes sont estimées par tout, & sans être des *Beta*, elles n'usent que trop souvent du pouvoir de ces Prêtresses. Quand elles ne sont pas assez heureuses pour trouver un mari, elles vendent leurs faveurs à qui veut les acheter.

Le Grand Sacrificateur est le Chef d'une nombreuse famille divisée en plusieurs branches, dont tous les mâles ont le privilege d'être du Corps des Marabous. Il est aisé de les connoître par les cicatrices dont ils ont le corps tout couvert. On les leur fait quand ils sont jeunes avec la pointe d'un couteau, ou avec de petits ferremens semblables à ceux dont on se sert pour marquer les petites filles. Ils ne sont point distingués des autres Negres par leurs habillemens; ce qu'ils ont de plus, est qu'il leur est permis de s'habiller comme les Grands, lorsqu'ils en ont le moien.

Le Grand Sacrificateur & les Marabous n'ont aucun revenu affecté à leur emploi. Ils trafiquent comme les autres, & ils sont riches quand ils ont du bonheur & de l'adresse dans leur negoce, quand le nombre de leurs femmes, de leurs enfans & de leurs esclaves les met en état de faire valoir beaucoup de terres, d'élever grand nombre de bestiaux, de porter beaucoup de marchandises dans les marchés qui se tiennent dans le Roiaume ou au dehors, & d'en amener beaucoup de captifs, sur la vente desquels ils font un profit considerable. Mais leur revenu le plus clair & le plus considerable consiste dans leur habileté à abuser de la simplicité & de la credulité du Peuple, auquel ils font croire tout ce qu'ils veulent, & dont par une infinité de fourberies ils extorquent des Presens, des Offrandes, des Sacrifices pour le Grand Serpent & pour

les autres Divinités qui ne peuvent en faire aucun usage ; ensorte que tout cela tourne au profit de ces fourbes. Les choses vont quelquefois si loin, que des familles entieres sont ruinées pour assouvir l'avarice de ces malheureux.

Les gens sages & les Grands, qui se piquent plus que les gens du commun d'être des esprits forts, ou pour parler plus juste, de n'avoir que peu ou point de Religion, sont persuadés que leurs Marabous sont des trompeurs & des fripons. Ils l'avouent même aux Blancs qui sont de leurs amis : mais ils sont obligés d'agir comme s'ils étoient dans les sentimens du vulgaire, de crainte de passer pour des impies, & que les Marabous n'excitent contre eux quelque tumulte dans lequel ils courroient risque d'être assommés ou brulés.

Processions *des* Peuples *de* Juda *en l'honneur du* Grand Serpent *& de leurs autres* Divinités.

La plus grande Cérémonie qui se fait à l'honneur du Serpent, est la Procession solemnelle qui suit le Couronnement du Roi. C'est la mere du Roi qui y preside. Trois mois après il s'en fait une autre, où ce Prince assiste en personne. Outre ces Processions qui n'ont lieu qu'une fois pendant chaque régne, il s'en fait une chaque année, où le Grand Maitre de la Maison du Roi préside par son ordre. A cela près, à moins qu'il n'arrive quelque calamité publique, comme des sécheresses ou des pluies extraordinaires, des pestes ou autres maladies qui emportent beaucoup de monde, il faut que le Serpent se contente du culte journalier que les Marabous & les *Beta* lui rendent, & qui consiste en des chansons & des danses qu'on fait en son honneur, en lui portant sa nourriture avec les Présens & les Offrandes du Peuple.

Le Chevalier *des Marchais* s'étant trouvé à la Procession qui se fait à l'honneur du Grand Serpent après le Couronnement du Roi, nous allons la rapporter telle qu'il l'a décrite (a) dans ses Mémoires. Elle se fit le 16. Avril 1725.

La Case, la Maison, le Palais, le Temple du Grand Serpent, car tous ces noms sont synonimes pour signifier les batimens où loge ce Dieu bête, sont environ à une demi-lieue à l'Ouest de Xavier. Le chemin qui y conduit est sans contredit le plus grand du Roiaume, quoiqu'il s'en faille beaucoup qu'il soit aussi large que nos grands chemins de France. S'il étoit pavé de grandes pierres à joints incertains, on pourroit croire qu'il a été copié sur les restes de ces anciens chemins Romains qu'on voit encore en Italie, qui sont droits, tirés à la ligne & fort etroits ; ce qui prouve le peu de largeur des voitures dont on se servoit autrefois. Tel est le chemin qui conduit de Xavier au Palais du Serpent. Il seroit inutile qu'il fut plus large. Il suffit qu'il puisse y passer cinq ou six hommes de front : à l'égard des voitures, elles demandent encore moins de largeur. On ne se sert dans ce Pais ni de chariots ni de carosses. Les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas aller à pied, se font porter dans un hamac sur la tête de deux Negres. Ces voitures n'embarrassent gueres les chemins.

On a soin de faire sçavoir dans tout le Roiaume le jour que la Procession doit se faire. Les Peuples s'y rendent en foule, & rempliroient tellement les chemins qu'il seroit impossible d'y passer, si on n'avoit la précaution de les faire ranger.

Pour cet effet une troupe de Chasse coquins, armés de baguettes, marchent à la tête de la Procession. Ils frappent aussi impitoiablement que des Suisses ou des Archers de Ville sur ceux qui ne se rangent pas assez vite, pour les contenir dans le respect, & empecher qu'ils ne troublent la Ceremonie. On oblige les curieux & les spectateurs à s'asseoir sur leurs talons, & à demeurer dans le silence & le recueillement.

Quarante Mousquetaires, le fusil sur l'épaule, aiant leur Capitaine à leur tête, marchent ensuite quatre à quatre. A une distance raisonnable marche le Trompette Major, suivi de vingt Trompettes sonnans de leur mieux. Après les Trompettes viennent les Tambours precedés du Tambour Major : ils battent de toutes leurs forces. Il faut être fait à ce bruit, pour ne pas être etourdi. Les Flutes suivent les Tambours. Ils sont aussi au nombre de vingt, & sont precedés de leur Chef. Tous ces Instrumens sont de la Musique de la Chambre du Roi, & se font entendre tantot separément, & tantot tous ensemble.

(a) Tom. II. Ch. -

On voit ensuite douze femmes du Roi de la (*a*) troisiéme classe. Elles marchent gravement deux à deux, & sont chargées des présens que le Roi envoie au Serpent. Ce sont des Bouges, de l'eau de vie, des piéces de toile, d'Indiennes & de Soie. Le premier Valet de Chambre du Roi suit ces femmes. Il est vêtu comme les Grands, ses pagnes traînent à terre. Il marche seul la canne à la main & la tête nue. Après lui viennent vingt Trompettes marchant trois de front, & sonnant. Quarante Mousquetaires, le fusil sur l'épaule, & marchant par quatre, suivent les Trompettes. Après les Mousquetaires viennent vingt Tambours, & après eux vingt Flutes: les uns & les autres vont trois à trois. Douze femmes du Roi suivent ces deux Troupes. Elles sont aussi de la troisiéme classe, & portent sur leur tête de grandes corbeilles de jonc remplies de vivres, que le Roi envoie au Serpent. Après ces femmes viennent trois Nains du Roi. Ces petites créatures sont vêtues comme les Grands: on affecte même que leurs pagnes traînent beaucoup; ce qui les fait paroître encore plus petits.

Le Grand Maitre des Cérémonies paroît après les Nains. Il est vêtu comme les Grands, & a des pagnes magnifiques traînantes à terre. Il marche la tête nue, & une canne à la main. Il est suivi de quarante Mousquetaires, de vingt Tambours, vingt Trompettes & vingt Flutes. Ces trois Troupes marchent comme les précédentes, & font grand bruit. Douze femmes du troisiéme rang les suivent, & portent les présens que la mere du Roi fait au Serpent. On voit ensuite trois valets de la mere du Roi, qui portent son fauteuil. Celui qui marche le premier a le dossier du fauteuil attaché à ses épaules, & les deux qui suivent soutiennent les pieds.

Trois autres Nains du Roi, habillés comme les premiers, suivent le fauteüil, & précédent de quelques pas la Princesse mere du Roi, qui marche seule, une canne à la main. Elle est magnifiquement habillée: ses pagnes traînent à terre; & elle a la tête couverte d'un chapeau de jonc très-bien travaillé. Elle est suivie de trois des premiéres Dames du Palais superbement vêtues, mais nue tête.

Après ces Dames, les femmes Musiciennes du Palais viennent en trois corps, comme la Musique des hommes, c'est-à-dire, des Tambours, des Trompettes & des Flutes. Le Grand Sacrificateur les suit à quelque distance. Il est nue tête, une canne à la main, habillé comme les Grands & très-magnifiquement. C'est lui qui ferme la marche; car il n'y a derriére lui qu'une Compagnie de quarante Mousquetaires, & quelques Chasse-coquins pour empêcher la foule du Peuple, qui pourroit troubler l'ordre de la Procession. Le Chevalier *des Marchais* qui se donna la peine de compter ceux & celles qui assistérent à cette Cérémonie comme Acteurs, y trouva deux cens soixante & six hommes, & cent soixante & seize femmes; ce qui fait en tout quatre cens quarante-deux personnes, qui marchant assez éloignées les unes des autres, occupoient un fort grand espace.

A mesure que ces différentes troupes arrivoient au Palais du Serpent, sans entrer dans la cour, elle se prosternoient le visage contre terre devant la porte, battoient des mains, se jettoient de la poussiere sur la tête, & poussoient des cris de joie que l'on auroit pû prendre pour des hurlemens affreux. Les Musiciens & Musiciennes, rangés des deux côtés, faisoient un bruit effroiable; & les Mousquetaires faisoient des décharges continuelles, pendant que les femmes chargées des presens du Roi & de sa mere, rangées en haie dans la premiere cour, attendoient que la Princesse y fut entrée, & qu'elle eut mis entre les mains du Grand Sacrificateur les presens du Roi & les siens. Elle etoit aidée dans cette fonction par le premier Valet de Chambre, le Maitre des Ceremonies & les trois Dames du Palais. Ce furent les seules personnes, qui eurent l'honneur d'entrer dans l'enclos du Palais du Serpent.

On ne dit point si cette Princesse vit le Dieu: mais on á de bonnes raisons pour croire qu'elle ne fut point admise à son audience. Elle salua avec respect le pas de la porte de son appartement, & en demeura là: & comment auroit-elle pû pretendre avoir plus de privilege que son fils, qui n'entre pas même dans la premiere sale, & qui fait ses complimens au Serpent par le canal du Grand Sacrificateur, qui lui sert d'Interprete, & qui lui rapporte en secret les reponses vraies ou fausses, que le Serpent daigne faire aux demandes du Prince? Après la reception des presens, la Procession reprit le chemin de la Ville dans le même ordre, avec la même gravité & les memes Ceremonies.

Dans la Procession où le Roi se trouve trois mois après son Couronnement, il

(*a*) On verra plus bas ce que c'est que ces femmes de la troisiéme classe, ou du troisiéme ordre.

occupe le poste que sa mere occupoit dans celle-ci. Il n'y aucune différence, sinon qu'il est suivi des cinq premiers Princes de son Etat, & que tous les présens sont à lui : ils lui appartiennent aussi dans toutes les autres Processions. Le Grand qui y préside en son nom, n'est suivi que de deux Capitaines.

Il se fait encore tous les ans une Procession à l'Euphrate. C'est la principale riviére du Païs, & on la regarde comme une Divinité. Mais comme elle est moindre que le Grand Serpent, qui est sans contredit la premiére & la plus considérable, aussi le culte qu'on lui rend est-il moindre. Quarante Mousquetaires sont à la tête de la Procession qui se fait en son honneur, & sont suivis de dix-huit femmes du troisiéme ordre du Palais, qui portent les présens du Roi. Le Grand Maître des Cérémonies qui y préside de la part de ce Prince, vient seul après ces femmes. Il est accompagné de sa Musique divisée en trois corps, & composée de vingt Tambours, vingt Trompettes & vingt Flutes. Le Grand Sacrificateur accompagné des Marabous, se trouve sur le bord de la riviere, où il reçoit les présens que le Roi fait au Fleuve. Il jette dedans, avec les Cérémonies superstitieuses usitées en pareil cas, la part qui convient à cette Divinité, c'est-à-dire, quelques poignées de ris, de maïs & de mil, & garde le reste, & ce qui ne peut convenir qu'aux Ministres de ce Dieu, dont en qualité de Chef il a la meilleure part.

La Procession qu'on fait à la Mer est à peu près la même que celle dont nous venons de parler : l'anneau d'or qu'on y jette est des plus minces. Pour ce qui est des Arbres & d'Agoye, on ne fait point de Procession à leur honneur. Ceux qui en ont besoin les honorent en leur particulier, ou mettent leurs offrandes entre les mains des Marabous, qui sçavent trop bien leur métier pour surcharger de biens ces Divinités, qui deviendroient d'un abord trop difficile, si elles devenoient trop riches.

Leurs Cérémonies Nuptiales, *&c.*

Il n'y a point de Païs où les mariages se fassent à si peu de frais, & avec si peu de cérémonie qu'à Juda. On n'y connoit ni contrat, ni dot, ni presens. Les Negres de la côte Occidentale, sont riches, lorsqu'ils ont grand nombre de filles à marier, sur-tout quand elles sont belles, & qu'on est moralement assuré qu'elles ont été sages. Les peres les vendent cherement, & pour une fille qui sort de leur maison, ils y voient entrer des troupeaux de bœufs, de chameaux, de moutons, de chevaux, souvent des esclaves, & toujours une grande quantité de marchandises. Il est vrai que si la fille ne se trouve pas vierge, celui qui l'a achetée est en droit de la renvoier, & d'obliger le pere à rendre ce qu'il a reçu. Cette coutume oblige les parens à veiller sur la conduite de leurs filles.

Rien de semblable ne se pratique à Juda. Comme les femmes n'y sont pas ordinairement fort fécondes, une fille qui a donné des marques de fécondité avant que d'avoir été recherchée en mariage, est plus estimée qu'une autre qu'on prend au hasard : mais aussi les parens ne retirent rien de celui qui veut bien s'en charger. Voici de quelle maniere se font ces mariages.

Lorsqu'un homme se sent de l'inclination pour une fille, ou parce qu'elle est belle, ou parce qu'il est assuré qu'elle lui donnera des enfans, il va sans cérémonie la demander au pere. Il est très rare qu'il fasse la moindre difficulté de consentir à la demande c'est autant de debarassé. Si la fille est en état d'être mariée, son pere & ses parens la conduisent chez l'Epoux, qui lui donne dès qu'elle entre une pagne neuve, qui est souvent la premiére qu'elle ait portée de sa vie ; car elle n'apporte rien que son corps & si elle a gagné quelque chose, elle le laisse à la maison de ses parens. L'Epoux fait tuer un mouton, qu'il mange avec les parens de sa femme, & lui en envoie un morceau la coutume ne permet pas aux femmes de manger avec leurs maris. On boit dans ce repas deux pots d'eau-de-vie, après quoi les parens de la fille se retirent, & l'Epoux demeure avec sa nouvelle Epouse.

Lorsque la fille accordée n'est pas en âge d'être mariée, le futur époux la laisse dans la maison de ses parens sans lui rien donner, & sans que cela empêche les parens de la donner à un autre, s'il se presente quelqu'un qui soit plus de leur goût que celui à qui ils l'avoient promise.

Si dans la suite la femme quitte son mari, car elle est toujours maîtresse de le faire, son pere & ses parens sont obligés de rendre au mari les frais qu'il a faits pour le

repas modique dont on vient de parler. Mais si le mari répudie sa femme, ce qui se fait sans autre cérémonie que de la mettre hors de sa maison, il faut qu'il paie aux parens de cette femme le double de ce qu'il a dépensé pour le festin des nôces. Cette Loi est commode pour les maris qui sont las de leurs femmes. Si elle étoit reçue dans d'autres Païs, on ne verroit pas tant de mariages discordans.

Il y a chez ces Négres de la prudence à ne pas faire plus de frais pour leurs mariages, autrement ils n'y pourroient pas suffire; ou bien il faudroit qu'ils se retranchassent beaucoup, & qu'au lieu de trois ou quatre cens femmes que les Grands ont ordinairement, ils n'en eussent qu'une ou deux douzaines, ce qui ne laisseroit pas encore de leur être à charge, peut-être même de les ruiner.

Si un esclave a envie d'épouser une fille esclave d'un autre particulier que son maître, il la demande au maître, sans être obligé d'en parler au pere de la fille. On la lui accorde sur le champ: mais les enfans mâles qui proviennent de ce mariage appartiennent au maître de la fille, & les filles au maître de l'époux.

Les Négres de Juda semblent avoir emprunté des Juifs la Loi qui sépare de tout commerce les femmes (a) qui ont leurs infirmités ordinaires. On est sur cela d'une rigueur extraordinaire. Elles sont obligées sous peine de la vie de sortir de la maison de leur mari ou de leurs parens, dès qu'elles s'apperçoivent de cette infirmité: elles ne peuvent avoir aucun commerce avec personne pendant que cela dure. Selon le nombre des femmes ou filles qui sont dans une famille, il y a une ou plusieurs cases au bout de l'enceinte, où elles demeurent sous la conduite de quelques vieilles femmes qui les servent, & qui ont soin de les bien laver avant qu'elles rentrent dans la maison & dans le commerce du monde.

On peut dire à la louange des femmes de ce Païs, que leur grand nombre n'incommode jamais ou presque jamais leurs maris, pourvû que ce ne soient pas des *Bets*. Car ce sont elles qui font valoir les terres, c'est-à-dire, qui les labourent, qui les sement, qui font les récoltes, qui vont aux marches vendre & acheter; en un mot elles ont soin de nourrir leurs maris, & de fournir à toute leur dépense de bouche qui n'est pas petite; car les hommes aiment la bonne chére, le plaisir & le repos. Tout ce qu'ils gagnent par leur commerce d'esclaves ou par leur industrie, s'emploie uniquement à leurs habits & à ceux de leur famille: ils ne songent tout au plus qu'à cela; il faut que les femmes pourvoient à tout le reste. Aussi sont-elles occupées sans cesse, & il est difficile de concevoir comment elles peuvent supporter tant de travaux sans y succomber.

C'est cette vie laborieuse des femmes mariées, qui engage un grand nombre de filles dans la debauche & dans le libertinage. Comme elles sont maîtresses d'elles-mêmes, elle se retirent des maisons de leurs parens, vivent en leur particulier, trafiquent pour leur compte, & s'abandonnent à qui fait leur condition meilleure, etant sûres que leur honneur n'en reçoit pas la moindre flêtrissure, & qu'elles trouveront toujours des maris, quand elles jugeront à propos de se soumettre aux dures loix du mariage, sur-tout lorsqu'elles sont belles & qu'elles ont eu des enfans.

Le Roi a jusqu'à deux mille femmes & plus, ou pour parler plus juste, autant qu'il en veut. Elles sont divisées en trois classes. Celle qui a donné au Prince le premier enfant mâle est à la tête de la premiere classe. C'est la Reine, ou comme ils disent, la grande femme du Roi. Toutes les autres la respectent: elle commande dans le Serail, & n'a au-dessus d'elle que la mere du Roi, dont le pouvoir est plus ou moins grand selon que le Roi l'aime, ou qu'elle a de talens pour manier l'esprit de son fils. On peut dire qu'elle n'est d'aucune classe. Elle a un appartement separe dans le Palais, des esclaves de son sexe pour la servir, des revenus pour son entretien, & quand elle a beaucoup de credit, elle reçoit beaucoup de presens de ceux qui ont besoin de sa protection: mais il faut qu'elle garde le celibat.

Le premier ordre des femmes du Roi est compose des plus jeunes personnes & des plus belles qui soient dans le Serail. Le nombre n'en est pas fixe. Le second ne l'est pas davantage. Il n'est rempli que de celles qui ont deja eu des enfans du Roi, ou que l'âge ou quelque maladie a mis hors d'etat de pouvoir servir aux plaisirs du Prince. Le troisiéme enfin n'est que de celles qui ne sont entrées dans le Serail que pour le service du Roi & de ses femmes. Elles ne laissent pas d'être regardees comme femmes du Roi; & en cette qualite il ne leur est pas permis de sortir du Palais, ni d'avoir commerce avec aucun homme, sous peine de la vie pour elles & pour l'homme avec lequel elles auroient eu quelque galanterie,

(a) Nous avons vû que cette Loi est aussi en usage chez presque tous les Peuples de l'Amérique.

Elles sont aussi recluses que nos Religieuses; & dès qu'elles sont une fois entrées au Sérail, il faut qu'elles gardent le célibat aussi sévérement que si elles en avoient fait un vœu solemnel. Aussi n'y a-t-il pas presse à jouir de l'honneur d'être la femme du Roi. Le tempérament des filles de ce Païs y est directement opposé, & le climat qu'elles habitent ne l'est pas moins, D'ailleurs elles sçavent que pour la moindre faute, ou souvent par caprice, le Roi en envoie deux ou trois douzaines au marché, & les y fait vendre à son profit, sans que leur nombre diminue, parce que les Grands sont obligés de lui en fournir tant qu'il en veut. Cela seroit à charge aux Grands s'il leur en coutoit quelque chose: mais ils ont le pouvoir d'enlever les filles qu'ils jugent propres aux plaisirs du Roi, & souvent ils tirent des parens de ces filles des presens pour les relâcher avant qu'elles aient été conduites au Serail. Il est arrivé plus d'une fois que les Officiers chargés de cet emploi en aiant enlevé quelques-unes, celles qui ont pû échaper de leurs mains ont mieux aimé se jetter dans un puits & se tuer, que d'entrer dans ce lieu qu'elles regardent comme un enfer, quoiqu'elles y soient bien vêtues & bien nourries, mais où il leur manque absolument ce qui leur paroît l'unique félicité dont elles puissent jouir en ce monde; car pour l'autre, elles s'en mettent peu en peine, & n'ont là-dessus que des idées confuses & très-peu interessantes.

Les Rois, les Grands & même le Peuple n'entendent point raillerie sur cet article: ils sont jaloux à l'excès. Si un homme est surpris avec une femme du Roi, il en coute la vie à tous les deux. Il est vrai qu'il arrive rarement qu'elles soient surprises; car comme elles sont toutes dans le même besoin, elles s'aident & se secourent les unes les autres, & comme elles ont la garde de l'intérieur du Sérail, elles prennent si bien leurs mesures, que les hommes qu'elles y font entrer déguisés en femmes ne seroient jamais surpris, si la jalousie dont le Sexe n'est pas plus exemt en ce Païs-là que dans tous les autres, ne leur faisoit pas découvrir ces mystéres d'iniquité.

Si l'homme & la femme sont pris, le Roi prononce sur le champ la sentence de mort contre l'un & l'autre. Les Officiers du Sérail font aussi-tot creuser deux fosses de six à sept pieds de longueur, quatre de largeur & cinq de profondeur; assez voisines l'une de l'autre pour que les patiens puissent se voir & se parler. On plante un poteau au milieu d'une de ces fosses, auquel on attache la femme les bras liés derriére le poteau. Elle est assise toute nue au fond de la fosse; elle est encore liée au-dessus des genoux, & des chevilles des pieds.

On plante deux fourches de bois aux deux extrémités de l'autre fosse, & l'homme dépouillé tout nud est attaché sur une grosse barre de fer comme sur une broche avec des chaînes de fer, de maniére qu'il ne peut se remuer. En cet état, & avant qu'on le pose sur les deux fourches qui sont plantées dans la fosse, les femmes du troisiéme ordre apportent des paquets de menu bois, qu'elles étendent dans le fond de la fosse. Avant qu'on y mette le feu, l'homme attaché à la broche est planté sur les deux fourches, & on allume le bois, de maniere qu'il n'y a que la pointe des flammes qui puisse arriver jusqu'à lui. On le fait ainsi brûler à petit feu: supplice cruel, & qui seroit très-long, si on n'avoit la charité de le tourner de façon qu'il a le visage en bas, en sorte que dans cette situation la fumée l'etouffe avant qu'il soit entierement grillé. Quand il ne donne plus aucun signe de vie, on détache les chaînes: le corps tombe dans la fosse, & on le couvre de terre. Le bois est trop rare dans ce Païs-là, pour réduire le cadavre en cendres.

On dit qu'un homme déguisé en femme aiant été surpris dans l'intérieur du Serail, sans qu'on eût decouvert à laquelle des femmes il avoit rendu service, fut condamné à ce supplice, & ne voulut jamais declarer celle ou celles dont il avoit eu la compagnie. Comme on le pressoit de les decouvrir lorsqu'il etoit attaché à la fatale broche, & que pour l'exciter on lui faisoit remarquer l'empressement que ces femmes témoignoient a apporter le bois qui devoit le brûler, on ne put jamais rien tirer de sa bouche. Il se contenta de dire en souriant: elles ont raison de faire les empressées; on les soupçonera moins d'avoir eu besoin de mes services: mais je leur suis inutile à present.

Lorsque l'homme est mort, les femmes du Roi de la troisieme classe sortent du Palais au nombre de cinquante ou soixante, parées comme pour une Fête. Elles sont escortées par les fusiliers du Prince, & accompagnées de ses Tambours & de ses Flutes. Elles ont toutes sur la tête un grand pot de terre plein d'eau bouillante, qu'elles versent l'une apres l'autre sur la tête de celle qui est attachée dans la fosse, & lorsqu'elles ont versé l'eau, elles lui jettent leur pot sur la tête de toutes leurs forces. Morte ou non, il faut que toute l'eau & tous les pots qui sont sortis du Serail,

tombent sur la tête & sur le corps de cette misérable; après quoi on coupe les cordes qui l'attachoient au poteau, on arrache le poteau, & on comble la fosse de terre & de pierres.

Lorsque la femme d'un Grand est surprise en adultére, il est permis au mari outragé de la vendre aux Européens, où de la faire mourir. S'il prend ce dernier parti, il lui fait couper la tête, ou la fait étrangler par le Boureau du Païs. Il en est quitte pour dénoncer le fait au Roi, & pour paier le salaire de cet Officier. Mais comme il n'a point de pouvoir sur l'homme qui l'a déshonoré, à moins qu'il ne l'ait pris en flagrant délit, auquel cas il peut le tuer avec sa femme sans autre forme de procès, il faut quand il n'a pû le prendre, qu'il demande justice au Roi, qui ne manque jamais de condamner le coupable à la mort.

Le Chevalier *des Marchais* fut témoin d'une exécution de cette espéce en 1725, peu de tems après le Couronnement du Roi. Un Grand se plaignit à ce Prince qu'un Particulier avoit abusé d'une de ses femmes, & prouva ce qu'il avançoit. Le Roi ordonna que le coupable fût assommé à coups de baton en quelque endroit qu'on le trouvât, & qu'on le laissât sur la place pour servir de pature aux bêtes & aux oiseaux. Les Satellites du Gouverneur de Xavier se mirent aussi-tot à le chercher : ils le trouvérent prêt à rentrer dans sa maison. Il n'alla pas plus loin : ils l'assommérent à coups de baton, & laissérent le cadavre au même lieu selon l'ordre du Roi. Les voisins allérent représenter au Capitaine du Sérail que ce corps mort infecteroit tout le quartier avant que les animaux l'eussent devoré; & le priérent d'obtenir du Roi qu'ils pussent l'enlever de-là, & le jetter à la voirie dans quelque lieu où il n'incomoderoit personne. Cet Officier préalablement bien paié de ses peines présenta leurs raisons au Roi, & ce Prince lui répondit : si je ne punissois pas l'adultere avec autant de séverité que je fais, il n'y auroit personne en sureté dans mon Roiaume. Le cadavre restera où il est jusqu'à ce que les bêtes l'aient devoré : le peuple le verra, & il se fera sage aux dépens de ce misérable, & il apprendra à ne pas regarder les femmes d'autrui. Si la puanteur incommode les passans & les voisins, ils n'ont qu'à passer par un autre chemin, ou changer de quartier. Tout ce que je puis faire à votre recommandation, est de permettre qu'on mette pendant le jour une natte sur le cadavre, mais de telle sorte que le visage soit découvert, afin qu'on le connoisse tant qu'il sera connoissable. Le Roi n'en demeura pas là. Il donna au Grand qui avoit eté offensé tous les biens du mort, avec ses femmes & ses enfans, pour les retenir comme esclaves, ou les vendre aux Européens, en un mot en disposer comme il lui plairoit.

Malgré ces châtimens rigoureux, les femmes enfermées dans le Sérail du Roi, & celles dont les maris en ont un si grand nombre qu'ils ne peuvent pas les contenter toutes, aiment mieux courir les risques d'être surprises & punies, que de se passer d'hommes. On feroit de gros volumes de leurs histoires galantes & de leurs intrigues.

Cette Loi dure & raisonnable n'est que pour les femmes mariées. Les filles n'y sont pas sujettes. On ne court aucun risque lorsqu'on est surpris avec une fille : son pere, sa mere, sa famille entiere n'a rien à lui dire, parce qu'elle est maitresse de son cœur & de son corps. Bien loin que ce soit une infamie pour elle d'avoir eu des enfans avant que d'etre mariée, elle est assurée d'être plutot recherchée en mariage, parce que, comme nous l'avons dit, ces marques de fecondité font espérer à ceux qui la rechercheront qu'elle leur donnera des enfans ; chose très estimable dans ce Païs, où les peres regardent les enfans, sur tout les males, comme les plus grandes richesses qu'ils puissent avoir, & le soutien de leurs familles. Les femmes n'y sont pas fort fecondes : à peine y en trouve-t-on qui aient plus de deux ou trois enfans. On ne sçauroit croire à quel point on estimeroit une femme qui en auroit cinq ou six. C'est aux Physiciens à nous dire la raison pourquoi ces femmes qui recherchent avec tant d'empressement la compagnie des Hommes, mettent si peu d'enfans au monde, & sont si-tot hors d'etat d'en avoir. En effet dès l'âge de vingt-quatre à vingt-six ans elles cessent de devenir meres.

Leur Circoncision ; Education *de leurs* Enfans.

Les Negres de Juda pratiquent la Circoncision sans être Juifs ni Mahometans. Il est vrai qu'ils n'y apportent pas grande façon ; & il s'en faut bien qu'ils y fassent autant de ceremonie que les Negres du Senegal & de quelques autres endroits d'Afrique. Les plus habiles & les plus spirituels ignorent qui en a etabli l'usage

chez eux ; encore moins ſçavent-ils le tems & les raiſons de cet établiſſement. Lorſqu'on les preſſe ſur cet article, ils répondent que leurs peres & leurs grands peres l'ont vûe pratiquer à leurs Ancêtres, & que puiſqu'ils l'ont pratiquée, ils doivent auſſi la pratiquer, & inſtruire leurs enfans à la pratiquer après eux.

Rien n'eſt plus ſimple que la maniére de circoncire les enfans. Lorſqu'ils les jugent aſſez forts pour ſouffrir l'opération, ils les menent chez le Chirurgien Négre le plus en réputation pour cela, ou bien ils le font venir chez eux. Le pere tient l'enfant ſur ſes genoux : l'Opérateur lui prend le prépuce, & l'aiant bien dégagé du gland, il le lui coupe & le laiſſe ſaigner pendant quelques inſtans ; après quoi il le lave d'eau fraiche juſqu'à ce que le ſang ceſſe de couler. Voilà toute la Cérémonie, & tout le reméde qu'on applique ſur la plaie : en deux ou trois jours elle eſt guérie.

L'Auteur que nous copions ici ne nous apprend rien de la maniére dont ces Peuples élevent leurs enfans. Il obſerve ſeulement (*a*) que les enfans ne parlent à leurs peres qu'à genoux, & que les aînés exigent les mêmes déférences de leurs cadets ; le tout ſous peine d'amende qu'ils réglent à leur volonté.

Ce qui me déplaît dans la conduite des enfans, ajoute cet Auteur, eſt que je ne trouve point qu'ils aient pour leurs meres les mêmes reſpects à proportion qu'ils ont pour leurs peres. Quand même ils les regarderoient comme des eſclaves que leurs peres peuvent vendre lorſqu'il leur plaît, cela devroit-il les diſpenſer de ce que la Nature exige d'eux dans tous les païs du monde ?

Dès que l'enfant qui doit ſuccéder à la Couronne eſt né, les Grands du Roiaume le prennent & le font porter ſur la frontiére, dans la Province de *Zingué*, où ils le font élever comme un ſimple particulier, ſans lui donner aucune connoiſſance de ſa naiſſance, ſans lui apprendre le rang auquel il doit être élevé, & ſans lui donner la moindre teinture des affaires de l'Etat. Aucun d'eux ne le viſite : ce ſeroit un crime d'Etat de l'aller voir ou de recevoir ſa viſite, s'il lui prenoit envie d'aller voir quelqu'un. Il doit demeurer à Zingué, chez le Particulier à qui on l'a donné à élever, qui à la vérité a le ſecret de ſa naiſſance, mais qui n'oſe le lui réveler ſous peine de la vie, & qui le traite ſans diſtinction comme un de ſes enfans. Celui qui eſt à préſent Roi de Juda, dit (*b*) notre Auteur, gardoit les Cochons de ſon pere putatif, lorſque les Grands vinrent le chercher pour le faire aſſeoir ſur le Trône de ſon pere.

On voit aſſez quel eſt le motif des Grands dans cette maniére d'élever l'héritier préſomptif de la Couronne. Comme ils le font monter ſur un Trône dont il ne connoît ni les intérêts ni les maximes, il eſt obligé de s'en rapporter à eux, & de leur abandonner le gouvernement de l'Etat, & à leurs ſucceſſeurs dans les poſtes qu'ils rempliſſent ; car leurs Gouvernemens & leurs Dignités ſont héréditaires, & c'eſt toujours l'aîné de la famille qui ſuccéde au titre & à la plus grande partie des biens de ſon pere.

Cérémonies *du* Couronnement *des* Rois *de* Juda.

(*c*) LE ROIAUME de Juda eſt héréditaire : l'aîné ſuccéde à ſon pere, à moins que les Grands n'aient de fortes raiſons pour le priver de la Couronne, & la mettre ſur la tête d'un de ſes freres. C'eſt donc le fils aîné du Roi qui eſt héritier préſomptif de la Couronne : mais il faut qu'il ſoit né depuis que le Roi eſt couronné ; car ceux qu'il a eus avant que de monter ſur le Trone, n'ont rien à y prétendre. On les regarde comme de ſimples particuliers, à qui leur pere devenu Roi peut faire du bien & donner des emplois, mais qui ſont exclus par les Loix du droit de parvenir à la Couronne.

Le Roi n'eſt pas couronné auſſi-tôt qu'on l'a amené de Zingué, & qu'on l'a mis en poſſeſſion du Palais & du Trone. Il ſe paſſe bien des mois & ſouvent des années avant qu'on faſſe cette Cérémonie. Les Grands en réglent le tems ſelon leurs intérêts particuliers, & le reculent autant qu'il leur eſt poſſible, quelquefois juſqu'à ſept ans : mais, c'eſt le plus long terme qu'ils peuvent donner au delai de cette Cérémonie. Pendant tout ce tems-là le Gouvernement eſt plus entre les mains des Grands que

(*a*) Voiage du Chevalier *des Marchais* en Guinée, &c. Tome II. ch 8.

(*b*) *Id. I.* Ch. 5.

(*c*) Ibid.

du Roi

du Roi. Il ne laiſſe pas cependant d'être ſervi en Roi, d'être viſité & reſpecté comme Roi: mais il ne lui eſt pas permis de mettre le pied hors du Palais.

Enfin lorſque les Grands ſont convenus entre eux du jour de cette Cérémonie, ils en donnent avis au Roi, qui les aſſemble tous dans ſon Palais où l'on tient un grand Conſeil. Là ce que les Grands ont réſolu entre eux eſt déterminé d'un conſentement univerſel, dont le Roi fait donner avis à ſes Peuples par une décharge de dix-ſept coups de Canon, qu'il fait tirer ſur les onze heures du ſoir à la ſortie du Conſeil. Le Peuple de Xavier en témoigne ſa joie par des cris qui s'entendent de village en village, parce qu'ils ſont fort voiſins les uns des autres: de ſorte qu'en moins d'une heure tout l'Etat en eſt averti.

Le Grand Sacrificateur que l'on nomme toujours *Beti*, ne manque pas d'aller le lendemain au Palais ſur les dix heures du matin, & d'ordonner au Roi de la part du Grand Serpent, les offrandes qu'il doit faire en cette occaſion. Comme cette prétendue Divinité ne parle point, ſon Sacrificateur qui eſt l'Interprete de ſes volontés, ordonne ce qu'il lui plaît; & quand même il demanderoit l'offrande des femmes que le Roi aime le plus, il faudroit en paſſer par là & les immoler. Peut-être ne s'eſt-il jamais porté à cette extrémité. Il fut aſſez raiſonnable au Couronnement d'*Amar* Roi de Juda qui ſe fit au mois d'Avril de l'année 1725. & dont le Chevalier des *Marchais* fut témoin. Il n'en couta la vie qu'à un Bœuf, un Cheval, un Mouton & une Poule. Ces quatre animaux furent égorgés dans le Palais, & enſuite portés en Cérémonie au milieu de la Place publique, où l'on les poſa proprement ſur des nattes. On mit à côté des Victimes neuf petits pains de mil bien frotés d'huile de Palme; après quoi le Grand Sacrificateur planta en terre une gaule de neuf à dix pieds de longueur, au haut de laquelle il avoit attaché un morceau de toile en guiſe de Pavillon ou d'Etendart.

Ces Victimes demeurérent expoſées en cet endroit juſqu'à ce que les oiſeaux les euſſent dévorées, ſans qu'il fût permis à perſonne de les changer de place, encore moins d'en emporter quelque morceau pour manger. Il y va de la vie. On ſe met peu en peine ſi la puanteur que rendent ces charognes, incommode les voiſins ou les paſſans. Toute cette Cérémonie ſe fait au bruit des Tambours, des Flûtes, des Trompettes, & des cris de joie que le Peuple pouſſe de toutes parts.

Auſſi-tôt que la Cérémonie de l'expoſition eſt achevée, les femmes du Roi de la troiſiéme Claſſe ſortent du Palais au nombre de dix-huit: elles marchent gravement deux à deux. Elles ont à leur tête les Flûtes du Roi avec quatre de ſes Tambours, & ſont eſcortées de vingt Fuſiliers. La plus conſiderable d'entre elles marche la derniére, & porte une figure de terre cuite qui repreſente groſſiérement un enfant aſſis, qu'elle poſe & qu'elle laiſſe auprès des Victimes. En venant & dans le retour ces femmes chantent une chanſon, & s'accordent très-bien avec les Inſtrumens. Tous ceux qui ſe trouvent ſur le paſſage de cette troupe, ſe retirent pour lui faire place, ſe proſternent & pouſſent des grands cris de joie; ce qu'ils continuent juſqu'à ce que ces femmes ſoient rentrées dans le Sérail. On fait alors une décharge de vingt boëtes, pour avertir le Roi & le Peuple qu'elles ſont rentrées.

Après ces deux Cérémonies tous les Grands vont au Palais. Ils ſont alors vêtus de leurs bijoux les plus précieux: ils ſont accompagnés de leurs Tambours, Flûtes & Trompettes, & eſcortés de tous leurs gens armés. Ils entrent ſans ſe depouiller, parce que le Roi n'eſt pas preſent, & vont ſe proſterner les uns après les autres devant le Trône qui eſt vuide, & ſortent dès qu'ils ont rendu leurs hommages. La Cérémonie de l'hommage au Trône dure quinze jours, pendant leſquels les femmes du Roi ne ceſſent de faire des cris de joie dans le Palais: ces cris ſont accompagnés de décharges de boëtes. Le Peuple qui eſt hors du Palais répete ces cris, & les accompagne de coups de fuſil, & les Grands qui ſont alors dans la ville ne manquent pas de faire tirer bien des boëtes. De trois jours en trois jours le Roi ordonne auſſi des décharges de Canon dès que le Soleil eſt couché. Tout ce bruit eſt de l'eſſence de la Cérémonie: on augureroit mal du regne du Roi, ſi on manquoit à la moindre de ces circonſtances.

L'hommage des Grands étant achevé, ils députent un d'entre eux pour aller à *Ardres* avec un grand cortége, & en amener un des Grands de ce Roiaume, qui de tems immémorial a le droit de couronner les Rois de Juda. Cette prérogative eſt affectée au Chef d'une certaine famille. On l'amene donc avec toute ſa ſuite: on le defraie par le chemin, & on lui fait tous les honneurs imaginables.

Lorſqu'il eſt arrivé à deux lieues de Xavier, il trouve des logemens neufs qu'on lui a preparés, où on le prie de ſe repoſer avec toute ſa compagnie; & comme s'il

avoit beſoin d'un grand repos après avoir fait un voiage de quinze à vingt lieues on l'y laiſſe pendant quarante jours, lui déclarant que ni lui ni aucun de ſa ſuite ne doivent venir à Xavier avant ce terme expiré. Pendant ce tems là il eſt viſité & régalé par les Grands du Roiaume, qui lui font des preſens, & qui le divertiſſent de leur mieux. Le Roi lui envoie à manger deux fois le jour, avec une abondance & une magnificence Roiale. Ce ſont les femmes du troiſieme Ordre qui portent les plats. Elles ſont précédées des Tambours, Flutes & Trompettes du Roi, & eſcortées par dix de ſes Fuſiliers.

Les quarante jours etant expirés, le Roi lui envoie un Grand pour l'inviter à ſe rendre à Xavier, l'aſſurant qu'il y ſera reçu avec le reſpect qui lui eſt dû, & qu'on lui a preparé des logemens & à toute ſa ſuite à coté des murs du Palais. Le Grand d'Ardres reçoit en cerémonie l'Envoié du Roi; &, après avoir entendu ſon compliment, il répond qu'il eſt prêt à faire ce que le Roi de Juda demande de lui: mais qu'avant toutes choſes il faut qu'il ſoit aſſuré de la part du Roi d'Ardres ſon Maitre, que le Roi de Juda a fait réparer la Porte principale de la ville d'*Offra* Capitale du Roiaume d'Ardres, comme ce Prince y eſt obligé ſuivant les anciennes conventions faites entre les deux Roiaumes. On voit par cette réponſe, que le Roiaume de Juda releve de celui d'Ardres. Cette dépendance eſt bien marquée par ces deux Actes. C'eſt une eſpéce d'hommage que les Peuples de Juda rendent au Roi d'Ardres à chaque mutation de Souverain, & dont on ne voit point qu'ils aient encore jugé à propos de ſe diſpenſer, quoi qu'ils ſoient fort en état de le faire.

Le Roi de Juda aiant reçu la réponſe du Grand d'Ardres, envoie des Experts à Offra, pour faire les réparations neceſſaires à la porte de cette Ville. Ils les font en diligence, & reviennent avec un Officier du Roi d'Ardres, qui aſſure de la part de ſon Maitre le Grand qui doit faire le Couronnement, que la Porte eſt réparée, & que rien ne l'empêche d'achever la Cérémonie pour laquelle il a été appellé.

Dès que cette reponſe eſt arrivée, les Grands de Juda, accompagnés de leur ſuite ordinaire & d'un concours prodigieux de Peuple, vont chercher en cérémonie le Grand d'Ardres, & le conduiſent à Xavier. Il y eſt reçu au bruit du Canon & des cris de joie des femmes du Serail, auxquels le Peuple ne manque pas de répondre. On conduit le Grand d'Ardres aux logemens qu'on lui a préparés à coté du Sérail. Il y eſt traité magnifiquement par le Roi, qui l'envoie complimenter dès qu'il eſt arrivé, & qui ne manque pas d'envoier tous les matins ſçavoir de ſes nouvelles. Il peut alors ſortir, & aller voir ſes amis & les Grands dont il a reçu les viſites: mais il ne va voir le Roi que le troiſieme jour. Il entre au Palais avec les principaux de ſa ſuite ſans quitter ſes habits ni ſes joiaux, & il parle au Roi debout, & ſans ſe proſterner. La coutume eſt qu'il demeure cinq jours dans ce nouveau logement.

Ces cinq jours ſont emploiés par les Grands & par le Peuple à faire des Proceſſions à la maiſon du Grand Serpent, pour lui demander que le Prince qu'on va couronner ſoit auſſi bon & auſſi equitable que ſon Prédeceſſeur, qu'il faſſe fleurir le commerce, qu'il ſoit un religieux obſervateur des Loix, & qu'il les maintienne dans leurs Privileges & dans leurs Libertés. Le jour entier, depuis le lever du Soleil juſqu'à ſon coucher, eſt emploié à ces actes de Religion, & la nuit à faire grande chere, à ſe faire des feſtins les uns aux autres, à danſer, à pouſſer des cris de joie, à faire des decharges de Mouſqueterie, à remplir l'air du bruit des Tambours, des Flutes & des Trompettes; en un mot à faire un tintamarre ſi grand, qu'on auroit peine à entendre le Tonnerre.

Le Soleil n'eſt pas plutot couché le cinquiéme jour, que le Roi fait tirer neuf coups de Canon, pour annoncer qu'il ſera couronné le lendemain, qu'il ſe fera voir à ſon Peuple aſſis ſur ſon Trone dans la Cour du Palais deſtinée à cette Ceremonie, & que les portes du Palais ſeront ouvertes à tout le monde. Il fait avertir par un Officier les Européens du tems & du lieu de la Ceremonie, & les invite à s'y trouver.

Cette agreable nouvelle eſt reçue du Peuple avec de grands cris de joie, & un redoublement de coups de Fuſil. Les Grands de Juda vont paſſer la nuit chez celui qui doit faire la Ceremonie du Couronnement. Ils s'y entretiennent; ils font des prieres en ſilence; ils boivent quand ils ſont las de prier; ils fument pour s'empecher de dormir: tout cela eſt de l'eſſence de la Ceremonie.

Enfin le ſixi[illegible] jour ſur les cinq heures du ſoir le Roi ſort de ſon Sérail, accompagné de quarante de ſes Favorites ſuperbement parées des plus belles Pagnes de Soie qu'on ait pu trouver dans les Magaſins du Prince & des Marchands Européens. Elles ſont encore chargées plutot qu'ornées de Colliers d'or, de pendans d'Oreilles,

de Braſſelets & de chaînes de pied d'or, d'argent, & de Bijoux des plus riches. On peut croire que le Roi eſt auſſi paré des plus belles étoffes qu'il a pû trouver; qu'il a des Chaînes, des Colliers & des Bagues des plus précieuſes. Il a ſur la tête un Caſque doré, chargé de plumes rouges & blanches.

En cet équipage, & environné de ſes Gardes il traverſe à pied les Cours du Palais, & va s'aſſeoir ſur ſon Trone poſé devant un grand bâtiment en forme de veſtibule. Il eſt dans une Cour qui fait un angle du côté de l'Eſt de l'enceinte du Palais, & qui ne ſert qu'à cet uſage. Elle eſt appellée pour cette raiſon, la Cour du Couronnement. Le Trone eſt un grand Fauteuil de bois doré, au derriére duquel ſont les Armes de France; marque aſſurée que c'eſt un préſent qui a été fait par les François. Le Prince y eſt aſſis ſur un Couſſin de velours galonné d'or; & il en a un ſemblable ſous ſes pieds. Les quarante Femmes qui ſont ſorties avec lui du Serail, ſont aſſiſes par terre à ſa gauche. Les Européens ſont aſſis ſur des Fauteuils à ſa droite. Il y a à côté du Roi un Grand qui eſt debout, & qui tient un Paraſſol. On conçoit que ce n'eſt que par grandeur & par parade; car la Cerémonie ne ſe faiſant que de nuit, il n'y a pas à craindre que le Roi ſoit incommodé du Soleil. Ce Paraſſol a dix pieds de diametre. Il eſt d'une étoffe d'or très riche: la doublure eſt bordée d'or, & les pentes ſont garnies de franges & de glans d'or. Il eſt ſurmonté d'un Coq de bois doré gros comme nature; & le bâton qui le ſoutient a ſix pieds de haut, & eſt doré. Celui qui le tient le fait tourner continuellement, afin de rafraichir le Prince qui eſt deſſous. Outre cet Officier il y a un Grand à genoux devant le Roi, qui l'évante avec une Pagne de ſoie de la largeur d'une ſerviette ordinaire.

Deux Nains du Roi ſont debout à quatre pas du Trône. Ils lui repréſentent l'un après l'autre les bonnes qualités de ſon Prédeceſſeur, ſa juſtice, ſa liberalité, les bontés qu'il avoit pour ſes Peuples: ils l'exhortent à l'imiter, & même à le ſurpaſſer. Ces deux petites Créatures finiſſent leurs harangues par des vœux qu'ils font pour ſa proſpérité, & pour la longue durée de ſon régne.

Ces harangues étant achevées, on va chercher le Grand d'Ardres qui doit couronner le Roi. On le conduit en cérémonie: le Canon & la Mouſqueterie le ſaluent; les cris de joie redoublent; & on n'entend de tous côtés que le bruit des Tambours, des Flûtes & des Trompettes.

Il entre dans l'Aſſemblée avec toute ſa ſuite. Ses gens l'eſcortent juſqu'à une certaine diſtance: lui ſeul s'avance juſqu'au Trône du Roi, & le ſalue avec une profonde inclination, mais ſans ſe proſterner. Il fait un petit diſcours au Roi ſur la Cérémonie qu'il va faire: enſuite il lui ôte le Caſque qu'il a ſur la tête; & le tenant entre ſes mains, il ſe tourne du côté du Peuple. On fait alors un ſignal, & à l'inſtant les Inſtrumens & les cris ceſſent: il ſe fait un profond ſilence. Alors le Grand dit à haute voix: Voila votre Roi; ſoiez lui fidéles, & vos priéres ſeront écoutées du Roi d'Ardres mon Maître. Il répete trois fois ces paroles, & aiant remis le Caſque ſur la tête du Roi, il lui fait une profonde révérence. L'Artillerie & la Mouſqueterie ſe font entendre auſſi-tôt. Les Inſtrumens & les cris de joie recommencent de nouveau; & pendant que quelques Grands reconduiſent le Grand d'Ardres à ſon logement, le Roi accompagné de ſes Femmes, de ſes Gardes & des Européens qui ont aſſiſté à la Cérémonie, rentre dans ſon Serail. On le reconduit ainſi juſqu'à la porte; enſuite tout le monde ſe retire, & on paſſe la nuit en danſes & en feſtins, pendant leſquels la poudre n'eſt pas épargnée.

Tous les habillemens & tous les bijoux que le Roi a ſur lui en cette occaſion, appartiennent de droit à celui qui l'a couronné: mais comme cela tire à conſequence, il ſe contente d'un préſent magnifique que le Roi lui envoie le lendemain avec quinze captifs ou leur valeur en or ou en marchandiſes; après quoi il faut qu'il reprenne le chemin de ſon Païs. Il ne lui eſt pas permis de demeurer plus de trois jours dans le Roiaume.

Le Roi ne manque pas d'envoier des préſens à tous les Grands de ſon Etat le lendemain de ſon Couronnement; & ces Grands ne manquent pas auſſi d'aller l'en remercier les uns après les autres, & de lui en préſenter de beaucoup plus riches & plus magnifiques. On peut regarder ce que le Roi fait à l'égard de ces Grands comme un acte de bonté, de générosité & de reconnoiſſance; & ce que les Grands préſentent au Roi comme un hommage qu'ils font à leur Prince, & un tribut qu'ils lui paient.

Médecine *de ces* Peuples ; *Leurs* Cérémonies Funébres.

Si nous en croions l'Auteur que nous avons si souvent cité, *(a)* il y a des Médecins & Chirurgiens Négres qui, sans avoir fait leur Cour ni endossé la robe de Rabelais, ne laissent pas de faire des cures, dont nos Esculapes d'Europe se glorifieroient. Ils connoissent des simples admirables, dont les sucs, les feuilles & les écorces opérent des prodiges : mais ils en font un mystére que personne au monde n'est capable de penétrer. Ils ne se font pas prier, lorsqu'il s'agit de les emploier pour les Blancs : mais ils ont un soin extrême de les déguiser de maniére qu'on ne puisse les reconnoitre. Le Chevalier des *Marchais* avoit lié une étroite amitié avec un de ces Médecins, dans l'espérance de découvrir quelqu'un de ses secrets. Il lui faisoit des présens ; il le faisoit boire ; il lui a fait plusieurs fois des offres très avantageuses, sans avoir pû jamais en rien tirer. Ils se laisseroient plutot tuer que de rien découvrir. Les peres laissent leurs connoissances à l'ainé de leurs enfans, après en avoir exigé un serment solemnel sur ce qu'ils ont de plus sacré qu'ils ne le déclareront jamais.

Lorsqu'un pere de famille qui a plusieurs enfans mâles, vient à mourir, c'est l'ainé qui hérite des qualités & des dignités dont le pere a joui. Il hérite encore des femmes de son pere, & s'en sert comme de celles qu'il a épousées : il n'y a que sa propre mere & la mere de son pere qui soient exemtes de cette Loi. N'en déplaise à ceux qui l'ont introduite, elle est certainement des plus barbares : cependant elle est reçue & pratiquée dans le Païs. Elle est en usage parmi les Grands & parmi le peuple. Il n'y a qu'une chose à laquelle ils ne soient pas obligés : c'est qu'ils n'abatent point la maison où le pere de famille est mort, & qu'ils ne sacrifient aucun des esclaves ou des femmes du défunt, comme on le fait à la mort du Roi. Il faudroit pour cela avoir une permission du Prince, qui a des raisons pour ne l'accorder jamais, ou du moins très rarement.

Les Grands font enterrer leurs peres dans une galerie que l'on bâtit exprès : le corps mort est au milieu. On met sur la fosse le bouclier, l'arc, les fleches & le sabre du défunt ; & on les environne de ses *Fétiches* & de celles de la famille. Plus le nombre en est grand, plus le Mausolée est digne de respect. Quoiqu'ils se servent tous de fusils & de pistolets, on ne voit point qu'ils en mettent sur les sépultures. Peut-être regardent-ils ces armes comme étrangéres & nouvelles à la Nation, au lieu que les autres étant très anciennes dans le Païs, leur font plus d'honneur, & marquent davantage la bravoure des défunts.

Ce qu'ils observent inviolablement à la mort de leurs peres, est de passer douze Lunes entiéres sans habiter la maison du défunt, & de s'abstenir pendant le même tems de jouir de ses femmes. Pendant ce tems-là ils vont loger ailleurs, ils quittent les habillemens qu'ils ont coutume de porter, & ne se couvrent que de pagnes d'herbes sans aucuns bijoux ; c'est-à-dire, qu'ils ne portent ni bagues, ni colliers, ni brasselets. C'est là leur deuil. Il n'est permis à personne de donner atteinte à cette Loi, ou en diminuant le tems du deuil, ou en le distinguant en grand & petit deuil, comme on le fait dans quelques Païs de l'Europe, où il semble qu'on s'ennuie beaucoup plus vite qu'on ne faisoit autrefois de pleurer la mort de ses proches, ou d'en donner des marques extérieures.

Nous finirons par la description des Cérémonies qui s'observent à la mort du Roi. Voici ce que notre Auteur *(b)* nous en apprend.

Lorsque le Roi de Juda est mort, c'est à la Reine ou grande femme du défunt à le faire sçavoir aux Grands. Ils sont obligés de garder le secret de cette mort pendant trois mois. Ils s'assemblent pendant ce tems là, & conviennent de celui des enfans du Roi qu'ils mettront sur le Trone, lorsque l'ainé à qui la couronne appartient de droit, n'est pas jugé digne de la porter. Les trois mois étant expirés, on rend la mort du Roi publique dans tout le Roiaume.

Cette declaration est comme un signal, & une permission publique à tout le peuple de faire tout ce que bon lui semble. Les Loix, la Police & la Justice semblent être mortes avec le Roi. Ceux qui ont des ennemis prennent ce tems-là pour se venger, & pour commettre toutes sortes d'excès. Les gens sages s'enferment & se baricadent dans leurs maisons : ceux qui ne prennent pas ces precautions sont exposés à

(a) Le Chevalier *des Marchais*, ubi supra Ch. 7. | *(b) Ibid.* Ch. 5.

être volés, maltraités, souvent même à être tués, s'ils ont des ennemis qui en veulent à leur vie. Il n'y a que les Européens & les Grands qui puissent sortir de chez eux en sureté; encore ne l'osent-ils faire qu'avec des Gardes, & des gens armés en assez grand nombre pour n'avoir rien à craindre de la licence effrénée d'un peuple tumultueux & qui ne cherche qu'à mal faire. Les femmes se tiennent renfermées dans les maisons: elles s'exposeroient à être outragées, si elles paroissoient en public. Tout est dans un désordre affreux: mais ce tems de trouble ne dure que cinq jours depuis celui où l'on a publie la mort du Roi. Il en faut autant pour aller chercher le Prince qui doit remplir le Trone, & le mettre en possession du Palais. On tire un certain nombre de coups de canon, pour avertir le peuple qu'il a un Roi; & aussitôt le désordre cesse; la tranquillité & le bon ordre paroissent de nouveau; le commerce recommence; les marchés s'ouvrent, & tout le monde vaque à ses affaires avec la même paix & la même sureté qu'auparavant.

La coutume du Païs étant de renverser de fond en comble le Palais où le Roi est décédé, on emploie les trois mois qui suivent sa mort à en édifier un autre où le nouveau Roi doit faire sa résidence, & on y transporte toutes les femmes du Roi défunt. Le nouveau Roi en hérite; elles deviennent les siennes. Il n'y a que la mere du défunt & celle du Roi regnant qui soient exemtes de cette Loi.

Le nouveau Roi étant en possession du Palais, ordonne les funérailles du défunt. Il les fait annoncer au peuple par cinq coups de canon qu'on tire au point du jour, cinq à midi, & cinq au coucher du Soleil. Le bruit de ces derniers est suivi de cris & de hurlemens effroiables qui retentissent dans tout le Palais, d'où il n'est plus permis à aucune femme de sortir.

Le Grand Sacrificateur qui a l'intendance des funérailles, fait faire une fosse de quinze pieds en quarré & de cinq de profondeur, au milieu de laquelle on creuse un caveau ou fosse beaucoup plus profonde, de huit pieds en quarré. On met en cérémonie le corps du Roi au milieu de ce caveau. Le Grand Sacrificateur choisit huit des favorites du Défunt, pour l'aller servir en l'autre monde. On les oblige de se parer de leurs plus beaux habillemens, & on les charge de viandes & de boissons pour porter au Roi défunt. Sous ce prétexte on les conduit au caveau, dans lequel on les enferme toutes vivantes, & on les y laisse mourir, ce qui est bien-tôt fait, parce qu'on les accable de terre. Quelque amour qu'elles aient témoigné pour le Prince quand il étoit vivant, il s'en trouve peu qui aillent de bon cœur le servir en l'autre monde. Il s'en voit cependant qui ont assez de générosité pour s'offrir d'elles-mêmes: c'est un honneur pour elles & pour leur famille.

Après la mort de ces femmes, on amene les hommes qui doivent aussi aller servir le Roi défunt. Le nombre n'en est pas fixe; il dépend de la volonté du Roi régnant & du Grand Sacrificateur. Comme on ignore sur qui le sort tombera, les domestiques du Roi défunt tâchent de s'enfuir ou de se cacher, & ne paroissent que quatre ou cinq jours après que la Cérémonie est achevée. Ils en sont quittes pour les reproches qu'on leur fait d'avoir mangé le pain du Roi tandis qu'il étoit vivant, d'en avoir reçu une infinité de graces, & de n'avoir pas eu le courage de l'accompagner en l'autre monde. Ils répondent que l'idée de la mort les a effraiés, & qu'étant dans un âge à jouir encore des plaisirs de la vie, ils n'ont pû se résoudre à la quitter sitot. On se paie de ces excuses; on leur fait grace: ils rentrent au service du Roi vivant, & promettent que s'il vient à mourir, ils le suivront avec plus de fidelité qu'ils n'ont fait son prédécesseur: bien entendu que si le cas arrive, & qu'ils soient au nombre des victimes destinées à la mort, on les observera de si près, qu'ils ne trouveront pas le moien de s'échaper.

Celui de tous les Officiers ou Domestiques du Roi qui doit infailliblement le suivre en l'autre monde, est son Favori. Celui que le Prince honore de ce titre n'a aucune fonction particulière dans sa maison. Il ne lui est pas même permis d'y entrer quand il a quelque chose à lui demander: il doit s'adresser au Grand Sacrificateur, qui expose ses demandes au Prince, qui de son coté ne lui refuse jamais rien, quoi qu'il lui demande. Il a droit de prendre dans les marchés tout ce que bon lui semble; & il n'est permis à qui que ce soit, si ce n'est aux Européens, de l'en empêcher. Il est vêtu d'une robe longue, avec de longues manches & un capuchon, à peu pres semblable à celle que portent les Religieux de S. Benoit. Il peut la faire de toile blanche, ou d'Indienne à fleurs, ou d'étoffe de soie; & lorsqu'il paroit en public, il a une cane à la main. On le respecte; il est exempt de toutes sortes de contributions, de corvées, de peages, d'impositions; sa vie est des plus heureuses: mais elle finit avec celle du Roi, rien ne peut le dispenser d'accompagner son maître en l'autre monde.

Il est gardé à vue dès que ce Prince est mort, & il est le premier à qui on coupe la tête, après que les favorites du Roi ont été étouffées dans le caveau. Tous ceux qui sont destinés à servir le Roi défunt ont aussi la tête coupée ; & suivant l'ordre du Grand Sacrificateur, leurs corps sont couchés ou assis avec leurs têtes à côté d'eux, & son enterrés au tour du caveau du Roi.

Lorsque tous ces corps sont couverts de terre, on éleve sur la fosse une grosse mote de terre terminée en pyramide, au sommet de laquelle on plante les armes dont le Roi avoit coutume de se servir ; & on les environne de quantité de *Fétiches* ou petites figures de terre qui en sont comme les Divinités tutelaires, & qui les gardent. Après cela on renverse tout le Palais du Roi défunt. Il n'en reste que l'enceinte, au dedans de laquelle on a bâti un Palais neuf, pour le logement du nouveau Roi. On brûle tout ce qu'il y a de combustible, sauf à réparer dans la suite ces mêmes logemens, où comme ils étoient, ou d'une autre maniére, selon le goût du Roi.

CHAPITRE VI.

Religion *du* Congo, *d'*Angola, *&c.*

LE ROI de *Lovango*, Province de Congo, est en partie l'objet du Culte de ses Sujets, *(a)* qui lui donnent le nom de *Sambre* & de *Pongo*, c'est-à-dire Dieu : aussi lui attribuent-ils un pouvoir divin. Persuadés qu'il peut donner la pluie, les Peuples & les Grands de l'Etat vont la lui demander *(b)* une fois l'année avec beaucoup de solemnité, & les présens à la main. Il fixe le jour de cette cérémonie : pour lors on lui rend un hommage solemnel, accompagné de l'exercice de l'arc & d'une simphonie Moresque, ou plutôt Ethiopienne. Après l'hommage le Roi décoche une fleche en l'air ; & on passe la journée en réjouissances, sur tout quant il vient à pleuvoir : on peut croire que l'on choisit le tems le plus favorable à la réussite du miracle, ainsi que cela se pratique ailleurs.

Ce Roi, dit-on encore, est un Magicien. Il fait adorer deux Idoles, dont l'une s'appelle *Mokisso*, & l'autre *Checocke*. *Mokisso*, à qui ils donnent aussi le nom de *(c) Gombery*, est desservi par une vieille Sorciere qui porte celui de *Ganga-gombery*. C'est la *Pythienne* de *Lovango* : mais elle rend ses Oracles sous terre, comme autrefois *Trophonius*. *Checocke* a sa Chapelle sur le grand chemin, & c'est là qu'on voit sa petite image toute noire, qui daigne quelquefois s'y communiquer dans la nuit à ses devots. La communication nocturne est suivie d'un transport & d'un entousiasme de quelques heures. Toutes les paroles que proferent alors ces illuminés sont autant d'Oracles, qui declarent la volonté de *Checocke*. Cette Idole est particuliérement l'objet de la devotion des artisans, des pêcheurs & des Sorciers. *(d)* Une partie du Culte qu'on lui rend consiste dans le battement des mains.

(e) Outre ces Idoles, ceux de *Lovango* ont aussi des Dieux domestiques & champêtres, qu'ils adorent sous diverses formes extraordinaires. Ils assignent à chaque Idole son département & sa fonction : *(f)* celles qui gardent les fruits, les bleds & les terres ensemencées, ne sont autre chose que des epouventails faits d'os, de plumes, de cornes, d'ongles, de poils d'animaux,

——— *Furum aviumque*
Maxima formido ———.

Toutes ces Idolatries n'empêchent pas qu'ils ne reconnoissent un Dieu Souverain, dont ils ne s'embarrassent gueres, soit que cela vienne d'une profonde ignorance,

(a) *Purchas*, Pilgrims.
(b) Dans le mois de Decembre.
(c) Voiez ci-après une remarque sur *Mokisso*.
(d) *Plusieurs* : les Anciens avoient le même usage dans le Culte Religieux.
(e) Tiré de la *Description de l'Afrique* par *Dapper*. Cet Auteur donne un detail fort étendu de l'Idolâtrie de ces Africains.
(f) *Cavazzi* dans l'*Istorica Relatione de Congo, Matambo ed Angola*.

ou d'une opinion qui ne leur est pas particulière ; c'est que Dieu gouverne le Monde par des Vicaires & des Intendans, auxquels par conséquent il faut s'adresser, comme l'on s'adresse aux Ministres quand on demande quelques graces aux Souvèrains.

Une autre Cérémonie qui doit passer pour Religieuse, est la maniére dont le Roi de *Lovango* boit. L'Officier qui lui présente la coupe a une sonnette à la main, dont il sonne en tournant la tète, au moment que le Roi va boire. En même tems toute l'assemblée se prosterne en se cachant le visage, & ne se releve qu'après que le Roi a bu ; car il y va de la vie pour celui qui verroit boire S. M. Telle est la bizarrerie du respect qu'exige ce *Prince*, qui est adoré comme une Divinité. De même il mange seul dans une maison destinée à ses repas ; & quand il a achevé de manger, il frappe ou sonne, & sort sans autre cérémonie. Pourquoi ce ridicule usage ? C'est, qu'au dire de ces Noirs, leur Roi mourroit sur le champ, si quelqu'un le voioit manger ou boire. Qui sçait après tout, si cette coutume n'a pas un fondement raisonnable ? Un Prince assassiné à table peut avoir donné lieu à cet usage.

(a) Quand il arrive que des Noirs ont des enfans blancs, chose assez rare, ce Roi de Lovango les fait instruire & élever dans la Magie & dans le Ministère des Idoles. Ils ont le privilege de s'approprier ce qu'ils trouvent à leur bienséance, & le respect du Peuple pour eux est si grand, qu'on ne s'oppose point à leur volonté. Ces Blancs au reste, sont, selon *Dapper*, des espèces de Ladres. Leur blancheur est fade & denuée de ce mélange de rouge & de blanc que l'on appelle incarnat, qui paroît sur le visage des personnes saines. Ils ont aussi la vue extrêmement foible, & voient beaucoup mieux de nuit que de jour. Le même Auteur cite *Isaac Vossius* qui dit, que dans l'interieur de la Guinée il y a des Nations entières de Blancs que les Mores fuient à cause de leur souffle & de leur attouchement, qui sont également contagieux : sur quoi *Dapper*, qui étoit Medecin, conjecture que ces Peuples Blancs ne doivent qu'à la ladrerie la difference de leur couleur, & que la chaleur extrême du climat leur desseche & consume la peau. Les Mores garantissent la leur de cet accident en la graissant & l'oignant soigneusement tous les jours ; ce qui lui conserve la fraicheur qu'elle doit avoir naturellement, & contribue même beaucoup à la santé du corps. On trouve de pareils Blancs dans l'Isle de *Borneo*, dans la *nouvelle Guinée* & dans la *Terre des Papous*.

(b) On voit dans la Province de *Matamba* l'Idole nommée *Maramba*, laquelle est desservie par des Prêtres Sorciers ou Magiciens. Cette Idole est debout, & vis-à-vis de son Temple dans un panier fait comme une ruche. On l'invoque pour la chasse, la pêche, les malades, &c. C'est par elle aussi que le criminel est obligé de se justifier des crimes dont on l'accuse. Il se met pour cela à genoux devant *Maramba*, & l'embrasse affectueusement, en disant ces paroles, *Maramba, je viens ici pour me* [illegible]. Si l'accusé est coupable, il meurt aussi tôt. Les devots conservent & portent [illegible] de petites images de *Maramba* dans des boëtes que l'on peut regarder comme les Reliquaires des Negres : quelquefois ils portent un *Maramba* pendu [illegible] col ou au bras gauche. *Maramba* marche toujours à la tête des Armées : on lui présente le premier morceau de ce qui se sert aux repas du Seigneur ou Roi de *Matamba*, & on répand en sa présence le premier coup qu'on lui verse à boire.

Dans la Province de *Bamba*, on adore un animal à deux pieds, [illegible] longue queue, aiant deux ailes, & ressemblant à ce qu'on dit du Dragon. Comme on ne le [illegible] pas communement, c'est à sa rareté qu'il doit sa Divinité.

Les Noirs de la Province de *Sonio*, les *Bramas* & autres voisins des [illegible], adorent le Soleil & la Lune, qu'ils représentent sous l'image d'un homme & d'une femme. Ils ont outre cela leurs petites Divinités particulieres : mais le Soleil & la Lune son Epouse (c'est ainsi qu'ils le croient) sont toujours les principaux Dieux.

(c) Il y a dans l'Isle de *Quiri* [illegible] une Idole faite de monnoie, à [illegible] offre ce que l'on a de plus précieux, & il est severement defendu de [illegible] moindre usage de ces offrandes. Il faut qu'elles perissent à l'honneur du Dieu, par la pourriture & le tems, dans un parc, dont la palissade est faite de dents d'elephant. Un seul Prêtre reçoit les offrandes des devots, & présente leurs hommages à l'Idole. Ce même Prêtre evite avec soin qu'on ne connoisse la route qu'il prend pour aller au Dieu, & il n'y va jamais par le même chemin. Peut être échauffe t'on le zele

(a) [illegible]

(c) *Dapper*, [illegible]

du Peuple en ne lui faisant pas connoître ce qu'il adore: quoiqu'il en soit, *plura transcribimus quàm credimus.*

Enfin les Peuples du *Congo* rendent un Culte Religieux aux Dragons & aux Serpens, aux Chevres, aux Tigres, à plusieurs oiseaux, & à quelques plantes; semblables peut-être aux anciens Egyptiens, dont la Religion étoit symbolique. (*a*) Ils ont aussi quantité d'images & de figures de pierre ou de bois, qui semblent avoir du rapport aux *Fétiches* & aux Talismans: mais comme ils reconnoissent un Etre Supérieur, on peut croire qu'ils tiennent ces Idoles pour des Etres inferieurs, dignes des hommages & de la veneration des hommes, à cause de leur pouvoir relatif, & de l'accès qu'ils ont auprès de l'Etre Suprême. (*b*) Quoiqu'il en soit, les Images de ces Idoles portent le nom de la Divinité qu'elles représentent, & reçoivent les vœux pour elles. Les *Gangas* ou Prêtres qui vont visiter les malades, leur donnent de ces Images, & les exposent dans la chambre aux yeux du patient, pour obtenir sa guérison, & pour exciter son zéle. On trouve pourtant parmi ces Négres, ajoute l'Auteur que nous citons, des personnes si raisonnables, qu'elles s'abstiennent soigneusement d'adorer plusieurs Dieux, n'invoquant que l'Etre Souverain, auquel ils donnent deux noms, celui de *Deuscata*, le Dieu unique, & celui de *Desu* le Dieu du Ciel.

Leurs hommages Religieux consistent dans l'agenouillement, la prosternation & le battement des mains, comme nous l'avons déja dit. N'oublions pas les prieres, les vœux & les Sacrifices, ni certains gestes, qui sont des signes particuliers de dévotion & d'humilité. Leurs Prêtres sont Magiciens & Sorciers.

La Divination par les oiseaux est en usage dans le Roiaume d'*Angola*; leur vol, leur cri sont des présages de bonheur ou de malheur, comme chez les Paiens de l'Antiquité.

(*c*) Les *Mokisses* ou *Fétiches*, Idoles d'*Angola*, sont ou de bois, ou de pierre. Quelques unes ont des Temples ou des Chapelles: mais en géneral elles sont à l'air dans les Villages, ou sur les grands Chemins. Elles ont differens noms selon leurs fonctions. On leur fait des vœux; on leur sacrifie, pour les apaiser ou pour attirer sur soi leur benediction. De ces *Mokisses*, les unes ont la forme de quelque animal à quatre pieds, les autres d'un oiseau, &c. Elles rendent des Oracles: mais ce ne sont pas les seuls que les Idolâtres d'*Angola* consultent. Ils ont une (*d*) danse qui fait prononcer des Oracles: peut-être ne consiste-t-elle en autre chose qu'en l'art de *s'entousiasmer* soi-même par une violente agitation du corps. C'est en cet etat que le premier illuminé entre les *Danseurs* parle un langage divin à ses Auditeurs, & s'en fait écouter comme un Oracle. Nous reviendrons encore une fois aux Danses Religieuses de ces Barbares. Les *Mokisses* dont nous venons de parler ont au dessus d'elles un Dieu Suprême, que ceux d'*Angola* reconnoissent pour Dieu du Ciel, & qu'ils appellent *Zamban-Pongo.*

Au reste quoique la Religion Chretienne ait été annoncée aux Angolois, ils sont encore pour la plupart Idolatres, & conservent toujours leurs *Mokisses*. Ce sont, dit *Dapper*, des representations de boucs, de crapaux, de jambes d'Elephant, ou de pieds de quelque autre animal. Ils sont persuades que toutes les maladies qui les attaquent, sont des effets de la colere des *Mokisses*; & ils tâchent de les appaiser par des effusions de vin de Palme. C'est aussi par les *Mokisses* que ces Idolâtres jurent lorsqu'ils veulent qu'on les croie. Ils pratiquent une espece de conjuration nommée *Bulungo*, qui revient assez à l'epreuve du feu si frequente autrefois, sur-tout en Allemagne.

Lorsqu'une femme est soupçonnée d'adultere, ou quelque personne de l'un ou de l'autre sexe de larcin, d'homicide, &c. tout le Village s'assemble: & le *Fanga* aiant invoqué son Idole a haute voix, & fait plusieurs grimaces, applique un fer chaud sur le bras ou sur la jambe de l'Accuse, soutenant que s'il n'est pas coupable, le feu

(*a*) On assure qu'ils sont maintenant Chrétiens: mais ceux qui parlent de bonne foi, disent que ce Christianisme est bien superficiel. Aussi arrive-t-il, qu'*ils tournent le dos à Dieu & retournent sans peine à leurs anciens Maîtres*, ainsi que s'exprime le P. *Cavazzi.*

(*b*) Cavazzi dans l'*Historica Relazione*, &c.

(*c*) *Mokisso* est le nom general des Idoles de ces Peuples, à ce que rapportent les Voiageurs, qu'il faut bien croire, puisqu'on ne sçauroit faire mieux. Rien n'empêche pourtant que nous ne regardions ces *Mokisses* comme des Génies & des Esprits, qui reviennent aux Fétiches, aux Manitous, &c. Tout ce qui a une certaine vertu, toutes les choses auxquelles ils attribuent des qualites extraordinaires, sont appellées des *Mokisses*. C'est ainsi que s'exprime *Dapper.*

(*d*) Ils l'appellent *Quimbara.*

ne

ne le brûlera point. Cette coutume étoit si commune entre eux, que les Maîtres mettoient leurs esclaves à cette épreuve, dès qu'ils les soupçonnoient de mensonge ou de tromperie. Mais la séverité que les Chrétiens exercent contre ces superstitieux, dans les Terres qui appartiennent au Roi de Portugal, l'a fait cesser au moins publiquement.

Ainsi quoique ce Roiaume soit encore plongé dans un grand aveuglement, on est cependant redevable au zele des Jésuites, qui travaillent continuellement à la conversion de ces Peuples. En 1584. ils baptisérent un grand nombre de personnes de tout âge & de tout sexe; & en 1590. on trouva qu'il y avoit déja plus de vingt mille Angolois qui faisoient profession extérieure de la Religion Catholique Romaine. Tous les *Sovis* ou Gouverneurs qui relévent des Portugais, sont obligés de tenir un Chapelain dans leur Château pour baptiser & dire la Messe. Le mal est que les Païsans n'y sont pas fort dévots, & s'occupent de meilleur cœur à consulter leurs Idoles, & à préparer des herbes pour empoisonner leurs ennemis.

En général le Christianisme de ces Peuples & de ceux de *Congo* est fort grossier, & mêlé de la plûpart des Superstitions de l'Idolatrie. Les Négres de *Songo* sont Chrétiens de cette maniére. Ils ont deux cordes à leur arc, la Religion Catholique & la Paienne; & quand les Saints ne les exaucent pas, ils invoquent les *Fétiches*. Cependant à les voir couverts de Croix & de Chapelets, on les prendroit pour des Béats. On trouve plusieurs Eglises dans leur Province, & un grand nombre de Prêtres Négres & Mulâtres. Quand le Comte de *Songo* va à la Messe, il se pare superbement, & porte des chaînes d'or & des colliers de corail. Il marche pompeusement au son des Tambours & des Cors, environné de ses Gardes, parmi lesquels il y a cinq ou six Mousquetaires qui tirent de tems en tems. D'autres portent des Drapeaux. Ils sont toujours suivis d'une grande foule de peuple.

Leurs Initiations; *leurs* Danses Religieuses; *leurs* Prêtres, *&c.*

DANS LA Province de *Matomba*, ceux qui se dévouent ou s'engagent à (*a*) *Maramba* sont enfermés par les Prêtres qu'ils nomment *Gangas*, dans une maison fort obscure, (*b*) où ils sont obligés de passer un certain nombre de jours dans une grande abstinence. Après cette retraite on leur impose encore un silence de plusieurs jours, sans qu'il leur soit permis de le rompre pour quelque sujet que ce soit, & quel que mauvais traitement qu'on leur fasse; ce qui ne leur manque pas, puisque c'est par la qu'on éprouve leur patience. Quand le tems du silence est expiré, on conduit les Novices devant *Maramba*, & on leur fait deux taillades en demi lune sur les deux épaules. On fait aussi une legére aspersion du sang qui découle de leurs plaies, & les voila consacrés à *Maramba*: ils doivent lui être fideles, & porter sur eux son Image. Après le dévouement, ils ne peuvent plus manger de certaines choses, qui cependant ne sont pas également défendues à tous; car aux uns (*c*) il est défendu de manger d'une chose, aux autres d'une autre. On initie de cette maniere les enfans de l'un & de l'autre Sexe, quand ils ont atteint l'âge de douze ans.

Les Idolâtres du *Congo* attribuent de la jalousie à leurs Dieux, [illegible] croire, (*d*) ces Dieux voient d'un œil de courroux la préférence des dévots. Un Négre qui croit avoir des obligations particuliéres à une Idole, la sert avec un attachement extraordinaire, lui fait des Statues, lui consacre des Images, & tout cela irrite le Dieu negligé: mais il ne voit pas sans se venger la partialité de ce zele. Il châtie le dévot jusqu'à ce qu'il lui consacre aussi quelque Image. Qu'arrive-t-il? Un autre Dieu vient à la traverse & demande sa part des honneurs. Souvent [illegible]

(*a*) Idole dont on a parlé plus haut.
(*b*) *Purchas*, [illegible].
(*c*) [illegible] du Apa[illegible] lee I. II. de la M[illegible] des Mysteres d'Isis.
(*d*) [illegible] Dieu, [illegible] Meron. I.

On voit par ce passage la [illegible] [illegible] la jalousie des Dieux [illegible] [illegible] Hauts [illegible] cette.

trouve contraint de consacrer beaucoup plus d'Images qu'on ne voudroit. Telles sont les idées des Négres du *Congo*, s'il faut en croire les Relations de ce Païs-là.

Un des *Gangas* doit faire la consécration de ces Images en présence de toute la famille & des voisins de celui qui doit la porter. La Cérémonie est mystérieuse; & on s'y prépare par une retraite de quinze jours dans une hute de palmite, & par un silence de neuf. Après cette préparation le *Ganga*, l'Initié & l'assemblée des parens & les voisins s'en vont dans une plaine, où s'étant rangés autour d'un Tambour, le *Ganga* entonne les louanges de la *Mokisse*, & l'assemblée danse au son du Tambour à l'honneur de cette nouvelle Idole. Au bout de deux ou trois jours le Diable se fait connoître, & commence à posseder le dévot. Alors le *Ganga* marmotte quelques paroles mysterieuses, & se marque de rouge & de blanc aux temples, aux coins des yeux & sur le cœur. Il fait les mêmes marques au dévot dont la possession se manifeste par des contorsions, des yeux tournés, des grimaces & des mouvemens convulsifs. On assure qu'en cet état il manie & mange du feu sans se bruler: mais ce qui doit surprendre le plus est, que très-souvent le Diable transporte le possédé dans un desert, où il reste des trois jours entiers sans qu'on sçache ce qu'il est devenu. L'Enchanteur & les parens battent la campagne pour le chercher, & on l'appelle au son du Tambour. Quand on l'a trouvé on le ramène chez lui en cérémonie, mais si fatigué qu'à peine se peut il remuer.

Il est vrai semblable que la retraite & l'abstinence, peut être aussi quelque breuvage qu'on lui fait prendre, disposent son imagination à des extases & à des déreglemens, qui persuadent à l'assemblée que le Demon opére dans lui. La charlatanerie du Magicien, le son du Tambour la danse achévent le déreglement d'un cerveau déja malade; (a) & s'il est vrai que la consécration de ces Images soit ordinairement l'acquit d'un vœu conçu dans la maladie, ou dans l'affliction, ou dans la vieillesse, en voilà autant qu'il en faut pour établir une possession, & pour faire ensuite (b) un loup garou de ce visionnaire. Mais que penserons-nous de ce feu que le possédé mange? C'est un tour d'adresse, répondra-t-on, mais un de ces tours où la credulité de gens aussi ignorans que les Negres est facilement dupée, comme celle de nos Ancêtres a pu l'etre dans les epreuves du fer chaud.

Pendant que le Diable habite encore dans le corps du Négre, on lui demande à quelles obligations il l'engage. Après qu'il s'est declaré, on passe un anneau dans le bras du Demoniaque; & toutes les fois qu'il fait un serment, ou qu'il atteste quelque chose; il doit être crû, pourvu qu'il jure par cet anneau.

Les obligations ou les observances des Negres sont infinies, & il n'y en a point parmi eux qui ne doive s'abstenir de quelques fruits, ou plantes, ou legumes, &c. Il y a des obligations generales pour la maniere de s'habiller; il y en a aussi de particulieres. Par exemple, les hommes doivent porter de la ceinture à moitié cuisse la peau de quelque animal, & avoir toujours un bonnet ou quelque autre chose sur la tête, ou un bandeau tout autour: au contraire les femmes ont la tête decouverte. Autre usage plus singulier que ceux-là. Si quelqu'un s'assied à côté d'un lit où couchent deux personnes de different sexe, il est souillé, quand même ces personnes se seroient unies par un mariage legitime, & le maître du logis doit avertir charitablement cet homme, afin qu'il aille se purifier. On présente ses habits au feu; & celui qui fait la purification acheve la cérémonie, en prenant de son petit doigt celui de la main gauche de la personne qui s'est souillée. En se tenant de cette maniere, & la main levée sur la tête, ils tournent tous deux. Alors le *Purificateur* prend deux fers qu'il frappe trois ou quatre fois l'un contre l'autre; ensuite il souffle dans le creux de sa main, en fait autant dans celle de la personne qu'il purifie, & marmote parmi toutes ces *simagrées* une douzaine de paroles mysterieuses. Un homme qui a des enfans par un commerce illicite, doit s'abstenir de manger de la poitrine de Bufle: mais il se rehabilite quand le mariage l'a rendu pere à juste titre. Toutes ces observances sont fortifiées de la crainte du châtiment des *Mokisses*, qui ne peut manquer à celui qui les neglige.

Les Danses & les Chants sont une partie considerable de la dévotion de ces Negres, car c'est alors que l'Esprit trouble & saisit les *Gangas*, & la plus grande

(a) Voiez Dapper dans sa *Description de l'Afrique.*

(b) C'est la *Lycanthropie* qui attaque l'imagination de ce Negre. Voiez ce que *Wier* dit de cette maladie dans son Traité de *Lamiis*, & ce qui a été rapporté ailleurs touchant les Lapons.

partie de ceux qui dansent avec eux. Il seroit inutile de décrire leurs folies & leurs contorsions, qui en plusieurs circonstances nous paroissent comparables aux transports des anciens Devins.

(*a*) Le grand Pontife ou Chef de la Hiérarchie du Congo, s'appelle *Chitombe*. On le révere d'une façon toute extraordinaire, & comme un Dieu, ou peu s'en faut; on lui présente les prémices des fruits & de tous les biens de la terre; & on lui adresse des priéres, afin qu'il envoie sa bénédiction sur la récolte. Avant les semailles, il bénit les champs & les semences; & s'il n'en fait pas lui-même la cérémonie, il en donne la commission à ses Vicaires. Ce *Chitombe* entretient aussi un feu sacré auquel on allume des tisons que l'on distribue ensuite aux *Sovis* ou Gouverneurs de Province, qui le reçoivent avec tout le respect possible, & ne peuvent faire aucun acte d'autorité qu'après avoir reçu le sacré tison. Le Peuple prévenu de respect & de vénération pour son *Chitombe*, ne reconnoîtroit pas les *Sovis*, si avant que d'entrer en fonction, ils n'alloient recevoir la benédiction Pontificale, & rendre l'obédience à ce Dieu visible. L'obédience est des plus humiliantes. Le *Sovi* se rend à la porte du *Chitombe* & s'y prosterne; & le Peuple qui l'accompagne, & qui se prosterne avec lui, prie le *Chitombe* de recevoir le *Sovi* sous sa protection. Alors le Pontife jette de l'eau & de la poussiére sur le *Sovi*, & le faisant coucher sur le dos, passe & repasse plusieurs fois sur lui, appuiant du pied sur sa poitrine, & le fait jurer en cet état qu'il demeurera toujours dans la dépendance, & qu'il se soumettra aveuglément à l'Autorité Pontificale. *Je remarquerai dans cette Cérémonie*, ajoute le Missionnaire Capucin qui l'a décrite, *comment la Nature enseigne aux Nations les plus barbares le respect qui est dû aux Souverains Pontifes de la Religion, telle qu'elle soit.* Ce bon Pere ne sentoit pas sans doute les conséquences (*b*) qu'on peut tirer de cette réflexion faite si peu à propos.

Quelque crime que le *Chitombe* ait commis, il ne peut être ni jugé, ni puni. Lorsqu'il doit faire la visite de son Diocése, il faut se preparer à le recevoir par des Actes de continence. Les personnes mariées doivent s'abstenir des actes du mariage pendant qu'il fait la revue de ses ouailles; afin de contribuer par cette chasteté exemplaire à la conservation de leur Pere spirituel. Les Négres croient aussi que ce seroit un grand malheur pour le genre humain, si le Pontife mouroit de mort naturelle; c'est pourquoi lorsqu'on le voit dangereusement malade, celui qui doit lui succéder est chargé de la commission de l'étrangler ou de l'assommer.

Le *Negombo*, moins respecté que le *Chitombe*, mais cependant infiniment considéré, est en même tems Prêtre & Prophéte. Non seulement il predit les choses futures, mais il s'attribue aussi le pouvoir de guérir les maladies; & pour cela il est toujours fourni de toutes sortes de medicamens, de la force desquels les Negres sont si persuadés, que le mauvais succès du Magicien & de son remede n'est jamais imputé qu'au malade. Il ne faut pas aller au Congo pour trouver des exemples de cette ridicule prevention.

Le Prêtre appellé *Negolci* doit toujours avoir onze femmes, qui portent le nom d'autant de *Mokisses*. On brûle de la paille devant ces Idoles, & leurs adorateurs prennent soin de bien recevoir la fumée de cette paille au visage; car ils se persuadent que plus leur visage est enfumé, & plus ils se rendent agréables à ces Idoles. Ceux qui veulent se venger d'un ennemi s'adressent au *Negolci*, qui leur coupe les cheveux & les jette au feu, après les avoir noués ensemble. Pendant que ces cheveux brûlent, le Magicien prononce des imprécations contre l'ennemi, & contre toute sa famille.

Le *Nepindi* se dit le Maître des Elemens, & pretend commander à la foudre & aux tempêtes. Pour montrer son pouvoir, il éleve des monceaux de terre près de sa maison. Après avoir fait les Sacrifices & les conjurations ordinaires, on dit que l'on voit sortir du pied d'un de ces amas de terre un petit animal, qui s'éleve peu à peu, & prend enfin l'essor vers le Ciel: alors le Ciel s'obscurcit, il tonne, il fait des éclairs, il pleut.

On voit au *Congo* une Secte de Négres que le P. *Cavazzi* nomme *Nequiti*, & qui célébrent leurs mysteres dans certains lieux obscurs & écartés. Celui qui veut devenir membre de cette Societé, est obligé de passer & de repasser si souvent sur une

(*a*) *Cavazzi* Istorica descrizione de tré Regni Congo, Matamba, &c.

(*b*) Si dans quelque Religion que ce soit il faut porter au Chef un respect pareil à celui que l'on rend au *Chitombe*, on doit se soumettre aussi à ses décisions, d'où il resulte qu'il faut rester Idolâtre, & par conséquent, &c.

corde, qu'à la fin la force de l'enchantement, l'étourdissement, ou l'adresse de quelque Confrére le fait tomber. Après la chûte, il entre en extase; on l'emporte dans le lieu de l'assemblée; & quand il est revenu à lui, on lui fait jurer qu'il ne desertera jamais de la Confrérie. On immole aux Dieux tutélaires de la Secte ceux qui violent leur engagement.

Le Prêtre ou *Ganga*, que l'on appelle *Mutinu*, & qui prend le titre de *Roi de l'eau*, fait accroire aux Négres, qu'il tire de l'eau des remédes & des préservatifs contre les maladies. Il fait assembler les malades sur les bords d'une riviére, dans laquelle il jette une cruche vuide, en marmotant quelques paroles. Il la retire un moment après toute pleine d'eau. C'est dans cette eau, qu'il distribue aux spectateurs qui se trouvent là presens, les remédes pretendus. Mais à quoi bon nous étendrions-nous davantage sur la Magie de ces Prêtres Négres? Ce detail suffit pour faire concevoir une idée de leur pouvoir, qui ne consiste qu'en fourberies de Charlatans, & en tours de joueurs de gobelets.

La Province de Sondi a son *Chitombe* particulier, qui demeure sur une montagne. Ce *Chitombe* porte la chevelure fort longue, & entrelassée de choses qui sont des objets de la veneration des Negres. Ils ont tant de respect pour ce Pontife, qu'ils ne lui parlent jamais que prosternes & le visage contre terre; & ils n'oseroient le regarder en face, à moins qu'il ne le leur permette par une grace particuliére. Quand il se montre en public, chacun s'incline par respect; & quand il marche, on porte devant lui sur un brancar une Idole de bois.

Les *Gangas* ont chacun leur département. *Amobondu* conserve les grains, par le moien d'une (*a*) *Mokisse* ou *Fetiche* faite d'argille & de plumes, qu'il enterre au milieu des champs qui sont sous sa protection. *Amoloco* rend la santé à ceux qui l'ont perdue par des Sortiléges; car les gens du *Congo* s'imaginent qu'on ne sçauroit être malade, ni mourir que par des charmes & des sortiléges. Nous parlerons un peu plus bas des suites fâcheuses de cette opinion. *Molongi* predit le succes des Maladies. *Neconi*, & *Nezili* ont la vertu de les guérir; *Nezodi* rend l'ouïe aux sourds; *Nesambi* nétoie de la lépre. *Embunzuli* charme les esclaves, & les fait venir à lui d'un coup de siflet; & le *Ganga Muntambola*, s'il faut en croire le Capucin, ressuscite les morts par son art Magique.

Les Idolâtres d'*Angola* n'ont pas moins de respect pour leurs *Gangas*. Ils croient leur devoir la vie, la santé, la fortune, la conservation de leurs biens & celle de leurs champs & de leurs terres. Ils ont un Ordre de Sorciers, appellés *Chibados*, qui portent toujours des habits de femmes.

Leurs Sermens, *& la* Maniére d'éprouver *les* Criminels, *&c.*

En parlant des usages Religieux des Peuples de Guinée, nous avons décrit l'épreuve par le *Quoni*. Celle qui se fait au *Congo* par l'*Imbondo* ou *Bonde*, est du même ordre. L'*Imbondo* est une racine extremement amere. D'une seule racine on peut faire jusqu'à cent epreuves, dit *Purchas*. On exprime le suc de cette racine, ou on la rape; & l'on fait infuser cette rapure. Quand la dose du suc est trop forte, il arrive presque toujours que l'accusé ne peut uriner, & que la force du suc l'etourdit & le fait tomber; d'où l'on peut juger s'il ne se fait pas une infinité d'injustices par la mauvaise volonté de ceux qui president à cette epreuve. On fait boire à celui qu'on veut éprouver le suc de cette racine. Si l'accusé rend son urine après avoir bu de ce suc, il est reconnu innocent: mais s'il ne peut la rendre & tombe après avoir bu, c'est une preuve qu'il est coupable; & comme tel on le condamne à la mort sans aucune remission. Cette epreuve se fait devant le Roi, ou devant le *Moni-Bomba*, qui est le Juge de ces epreuves. (*b*) Pour la faire on paie un certain droit au Roi; après quoi les Juges, les accusateurs & leurs parens s'assemblent sur la place ou sur un grand chemin, où se rend aussi l'accusé avec ceux de sa famille & ses voisins. Tous ceux-ci se placent les uns près des autres; (*c*) car si l'accusé soutient l'epreuve, il faut que ses parens, ses voisins & ses amis y passent l'un après l'autre, jusqu'à ce que l'*Imbondo* ait fait decouvrir le pretendu criminel.

(*a*) On a deja dit que ces deux choses ne different que de nom.

(*b*) *Dapper*, Description de l'*Afrique*.

(*c*) *Carazzi*, ubi sup.

Un autre Auteur (*a*) ajoute, qu'après que l'accusé a bu de cet *Imbondo*, le Juge se leve & lui jette une baguette, en disant ces paroles qui forment sans doute une imprécation, *tombe, si tu es coupable; mais si tu es innocent, leve toi & rends ton urine.* Après ces paroles il coupe l'*Imbondo* en plusieurs morceaux qu'il jette à terre. Tous ceux que l'on soupçonne sont obligés de marcher sur ces morceaux d'*Imbondo*; & on regarde comme convaincus ceux qui ont le malheur de tomber. Malgré les fraudes qui se commettent en ces occasions, on assure que les Négres ont pour ces épreuves un attachement extraordinaire. On les a même convaincus de la fausseté de ces épreuves: cependant il est arrivé chez eux comme ailleurs, que l'imposture, quoique demasquée, n'a pas laissé d'avoir cours & de conserver son credit. Voici un trait d'Histoire que nous rapportons dans les termes de l'Auteur de la *Bibliotheque Universelle*, Tom. IX. Année 1688. qui découvre combien l'imposture a part à cette sorte d'épreuve, comme à toutes les autres. » Un Roi de *Macoco* voulant découvrir » s'il y avoit de la solidité dans ces epreuves, feignit un jour qu'on lui avoit volé » une somme considérable de coquilles d'escargots, qui sont la monnoie du Païs. » Le soupçon tomba sur deux de ses Serviteurs, qui furent d'abord saisis, & qui » soutinrent constamment un examen fort rigoureux. Le Roi qui faisoit semblant de » n'en vouloir pas avoir le démenti, ordonna qu'on en vint aux épreuves accou- » tumées, & fit dire sous main au Prêtre qui devoit la faire, qu'il tachat de lui don- » ner satisfaction. Le breuvage fut donc préparé, mais en telle sorte qu'il fit sur les » innocens le même effet qu'on prétend qu'il produit sur les coupables. On condamne » les accusés; on les méne au supplice: mais le Roi qui étoit présent se leve tout à » coup, révele au Peuple l'artifice dont il s'etoit servi, & ordonne qu'on fasse mourir » le Juge au lieu de ces innocens. «

(*b*) Les Négres du *Congo* gardent religieusement le Serment: mais s'il leur arrive de le violer dans la véhémence de la passion, il leur est assez ordinaire d'en faire une espéce de confession à un *Ganga*, & d'en demander l'absolution. Si le serment violé n'a été prononcé qu'une fois, une simple confession suffit: mais s'il a été répeté souvent, il faut bien des façons pour en obtenir l'absolution. Le *Ganga* réduit en poudre certaines racines qu'il met dans un creux, & sur lesquelles il prononce diverses imprécations contre celui qui a violé son serment. Ensuite il fait coucher par terre ce parjure penitent, & lui ordonne de detester sa faute; après quoi le faisant lever, il lui presente un verre d'eau. Le pénitent le boit, & s'en retourne absous après avoir païe le *Ganga*. Quelquefois ce *Ganga* frote la langue du parjure avec des dates, & accompagne cette action de quelques imprécations.

Nous finirons cet Article par la cérémonie que font ces Peuples avant que d'aller à la guerre. Curieux d'en sçavoir les suites, ils mettent sur le feu un vase plein d'eau & de plusieurs differentes choses. Tout ce qui est dans le vase doit avoir été consacré & preparé par un *Ganga*. Dès que le vase commence à bouillir, ils font des conjurations qu'ils croient capables d'attirer le Genie tutelaire des ennemis, & de le contraindre à se précipiter dans cette eau bouillante. Ils y laissent assez long tems le Genie: mais quand ils s'imaginent qu'il a raisonnablement souffert, & que les douleurs doivent l'avoir humilié, ils l'interrogent sur le succès de la guerre. On ne nous dit pas s'il repond ou non: toujours conjecturent ils qu'ils seront vainqueurs ou vaincus de la maniere dont cette eau bout; & c'est là, sans doute, toute la reponse que leur donne le Genie. Quelquefois, dit on encore, ils mettent sur le feu un pot sans eau, & quand il est bien rouge, ils le renversent de sorte que l'ouverture est en bas, & reçoivent ainsi la chaleur qui sort de ce pot brulant. Ils s'imaginent qu'une force invincible leur est communiquée par cette chaleur. Une prevention de cette nature peut faire souvent les effets que l'on souhaite: on en a des exemples dans l'histoire de tous les siecles, qu'il seroit inutile de citer ici.

Leurs Cérémonies Nuptiales & Funébres, &c.

Le Christianisme que les Portugais ont introduit dans le *Congo* n'a pu en bannir la Polygamie. (*c*) Les Negres, tant les Chrétiens que les Idolâtres y ont plusieurs femmes libres, & outre cela des Concubines esclaves. Ces femmes habitent separement de leurs maris; & la principale d'entre elles à la surintendance de la maison, & sous elle une Lieutenante

(*a*) Dap[illegible]

(*b*) Cav[illegible]

(*c*) *Cavazzi* dans l'*Histoire Ethi*[illegible].

Lors que quelqu'une des femmes libres est soupçonnée d'infidélité, le mari la répudie, sans que ni l'un ni l'autre s'en croient déshonorés: même elle trouve ordinairement un mari, & sans aucune difficulté. Pour les Concubines, qui sont des esclaves, on les achete fort jeunes. Quelquefois on achete d'avance le fruit d'une femme enceinte; & si elle accouche d'un garçon, elle est obligée de fournir une fille à l'acheteur. Enfin l'on s'y marie à l'épreuve, selon la coutume de quelques Peuples de Guinée. Voilà en gros les remarques de l'Auteur que nous venons de citer. (*a*) On assure aussi, que ces Peuples offrent généreusement une de leurs femmes aux amis ou aux étrangers qui viennent les voir.

Entrons un peu plus dans le détail de ces Coutumes. (*b*) Lorsque les filles donnent certains signes de maturité, on a soin de leur raser la tête, excepté au dessus du front, où on leur laisse une petite couronne. Alors les galans commencent sérieusement à penser à elles. Si une fille perd sa virginité avant que de commencer d'être attaquée de la maladie du Sexe, on lui fait faire avec son galant ce que nous appellerions le *Congrès*, en présence du Roi & de sa Cour. Une femme est extrêmement sujette à son mari; & s'il faut s'en rapporter aux Relations, il paroit que la plus libre detoutes les femmes d'un Noir de *Lovango* ou du *Congo*, est beaucoup moins libre que nos servantes. Les femmes même des Rois de ce Païs-là vivent dans cet esclavage: il est fort plaisant de trouver dans *Dapper*, qu'elles doivent travailler pour gagner leur vie. Ces femmes vivent en recluses & comme des Religieuses, jusqu'à ce qu'il plaise au Roi de faire choix d'une d'entre elles pour l'honorer de ses approches. Au milieu de cette pluralité de femmes, les Souverains & les particuliers sont jaloux. Pour ceux-ci, lors qu'ils s'apperçoivent des irrégularités de leurs femmes, ils ont recours au divorce: mais les premiers punissent de mort l'infidéle; & leur jalousie va si loin, que celle de leurs femmes qui se trouve enceinte, est toujours obligée de boire du suc de l'*Imbonda*, pour donner des preuves de sa vertu. Si malheureusement (*c*) il lui arrive d'avoir le sort de quantité d'innocentes, il n'y a point de grace à espérer. On la brûle, & le prétendu galant est enterré vif. Tel est donc le sort des Concubines de ces Souverains: mais à *Lovango* la *Macunda* jouït d'un beau privilége. C'est une des plus vieilles matrones du Sérail, apparemment du prédecesseur du Prince régnant, que l'on choisit pour être la Régente du Roiaume, ou si l'on veut, l'Inspectrice des actions du Souverain. Cette *Macunda*, qui porte le titre de *Mere* du Roi, peut avoir autant de galans qu'il lui plait, & les admettre toutes les fois qu'elle le juge à propos. La propre mere, les sœurs du Roi & toutes les Négresses de la famille Roiale ont le même droit. De plus bien loin de punir ces femmes, quand elles manquent à la vertu conjugale, on châtie leurs maris, lorsqu'ils portent à des maitresses les subsides du mariage. C'est un grand malheur en ce Païs-là que d'epouser une femme du sang Roial. Outre cela la *Macunda* régle les Conseils & la conduite du Prince, & donne la grace aux criminels.

La principale épouse du Roi de *Congo* porte le titre de *Dame des femmes*, *Mani-Mombanda*. On léve pour elle un tribut fort singulier. La premiére nuit de son mariage, le Roi envoie mesurer les lits de tous ses sujets, & les fait taxer à l'empan. Cette Reine demeure dans un appartement du Palais Roial avec ses Demoiselles, qui passent librement les nuits dehors à se divertir avec le Roi, & avec ceux qui leur plaisent. Une conduite de cette nature est due à la coquéterie de la Maitresse, qui veut gagner leur complaisance. Aussi lorsqu'un galant ose se hazarder d'escalader les murailles du Palais, & de s'introduire dans la chambre de la Reine, elles ont assez de charité pour fermer les yeux & l'aider à se cacher. Car le Roi n'entend pas raillerie là-dessus; & s'il le sçavoit, ce seroit fait de la vie de ces Adulteres, quand même le galant seroit un Européen. Pour lui, il n'y fait pas tant de façon. Non seulement il couche, comme nous venons de le dire, avec les Demoiselles de la Reine & toutes les femmes qui lui agréent, sans se mettre trop en peine des Sermons de son Confesseur: il fait même élever de jeunes filles, auxquelles personne ne touche jusqu'à ce qu'il soit mort. Cela fait un furieux dépit à la *Mani-Mombanda*, qui tâche par toutes sortes d'artifices de lui rendre la pareille.

Comme nous faisons fort peu d'attention au Christianisme du *Congo*, nous continuerons le detail des usages des Negres qui l'habitent dans l'etat de mariage. Il est vrai qu'en se mariant ils suivent le rit de l'Eglise Catholique: mais tout ce que

(*a*) Cette coutume se pratique encore ailleurs. On [illegible] aux Iles [illegible]. Voiez la *Relation de l'Islande* dans le *Recueil de Voiages au Nord*, Tom. I.

(*b*) *Dapper*, Description de l'Afrique.

(*c*) Voiez ci-devant.

nous venons de dire & ce que nous dirons encore, prouve qu'ils ne pratiquent pas ce qu'il ordonne. Lorſque de trois freres d'une même famille il en meurt un, les deux autres ſe partagent ſes Concubines. Un de ces deux meurt-il auſſi ? le dernier vivant les poſſede comme ſon bien, & après lui celui qui hérite de la maiſon, quand même ce ſeroit, dit-on, le propre fils du défunt.

A *Lovango* les femmes ſervent aux hommes comme à nous les bœufs. Dans le mois de Janvier toutes les femmes ſont obligées de comparoître devant le Palais du Roi, pour aller enſemencer ſes terres. Les hommes ſont de la partie : ils y vont armés, non pour travailler, mais pour commander à leurs femmes, & préſider à leurs travaux. Du reſte ils paſſent le tems à ſe divertir. C'eſt là un de ces Climats maudits, où la complaiſance que nous avons pour le Sexe eſt tout-à-fait inconnue. Il faut avouer que ces femmes ſont bien à plaindre : peut-être n'en (*a*) jugent-elles pas de même.

Dapper nous apprend que quand les filles du *Congo* commencent à ſe laſſer de leur état, elles vont ſe rendre dans un certain lieu obſcur, parées & ajuſtées à la maniére du Païs, c'eſt-à-dire la peau bien graiſſée & bien vernie, beaucoup de rouge ſur le viſage & aux endroits du corps qui n'ont pas accoutumé d'être couverts. Elles ſejournent à peu près un mois dans ce lieu ſombre, & y font ſans doute ce que l'Auteur ne dit pas, & qu'il eſt permis de penſer. Quoiqu'il en ſoit, elles y choiſiſſent celui des jeunes hommes qui leur a le mieux prouvé de l'amour par ſes ſervices, & par une certaine aſſiduité aſſez ordinaire, tant que l'on n'a pas le nom d'Epoux. En cela les Noirs différent bien peu du reſte des hommes.

A *Angola* une femme n'a point de commerce avec ſon mari, juſqu'à ce que l'enfant qu'elle a mis au monde commence d'avoir des dents. Un autre uſage, qui, de même que celui là, eſt généralement pratiqué dans tous ſes Païs barbares, comme il l'eſt encore par les Juifs, eſt que le mari & la femme vivent ſéparés, tant que celle-ci à ſes purgations. La femme ne touche même à rien de ce que le mari mange, & n'habite ni dans ſa maiſon, ni dans ſon lit, ſans parler des marques par leſquelles elle eſt obligée de ſe diſtinguer de celles qui ſont en bon état. Entr'autres elle porte une corde autour de la tête tout le tems que la purgation dure.

La Circonciſion eſt en uſage dans les Païs dont nous parlons, ſi l'on excepte ceux qui ont reçû le Chriſtianiſme. A *Angola* lors qu'on apperçoit la premiére dent d'un enfant, on le pare du mieux qu'on peut ; & les parens & les amis le portent de maiſon & en maiſon, chantant & danſant, afin d'attraper quelque choſe pour lui. Dans les Païs qui ſont encore Idolâtres, lors qu'un enfant vient au monde, on appelle le Prêtre, afin qu'il lui impoſe quelques obligations particuliéres, qu'il faut peut être regarder (*b*) ou comme des préſervatifs contre les accidens auxquels la vie de l'homme eſt expoſée, ou comme des vœux & des devoirs, par leſquels ces Peuples croient ſe rendre leurs Dieux favorables. Le Prêtre aide à cette croiance, ſi naturelle à la plus grande partie des hommes, & ſi favorable à tous ceux qui ont le caractere de Miniſtres de la Divinité. Il marmote donc quelques paroles, qui ſont de la Rubrique de l'art, & impoſe enſuite les obligations qui lui viennent dans l'eſprit ; & ce qu'il a decidé vaut un Oracle.

Paſſons aux Ceremonies funebres. De tous les prejugés de ces Peuples, dit (*c*) l'Auteur de la *Bibliothéque Univerſelle*, il n'y en a point qui aient des ſuites plus déplorables que celui où ils ſont generalement, qu'il n'y a point de mort nâturelle, & que perſonne ne meurt que par les ſortileges de quelqu'un de ſes ennemis. Le Sorcier, à ce qu'ils croient, reſſuſcité le mort & le tranſporte dans certains lieux deſerts, où il le fait travailler comme un eſclave. Il a ſoin de le nourrir de viandes qui ne ſont point ſalées ; car ſi le reſſuſcité venoit à gouter du ſel, il pourſuivroit l'homicide à toute rigueur. Cette fauſſe opinion eſt cauſe que la mort d'un homme entraîne celle de pluſieurs innocens. Ceux de Lovango commencent par les Sortileges & les enchantemens la recherche de la mort. (*d*) La ſorcellerie conſiſte ſurtout à preſſer de toute ſa force ſes mains ſur un couteau en préſence du *Ganga*, & à ſe les bien frotter. En preſſant & en frottant de cette maniere, on dit, *Un tel eſt mort, on l'a enterré : eſt-il mort enſorcelé ? ou ſes Mokiſſes lui ont-elles ôté la vie ?* Si en faiſant cette interrogation, on n'eſt pas maitre de ſes mains, c'eſt une preuve infaillible

(*a*) Voiez ci-deſſus.
(*b*) Voiez ci deſſus.
(*c*) Tome IX. Ann. 1688. dans l'Extrait du Livre du P. *Cavazze*.
(*d*) *Dapper*, ubi ſup.

qu'il y a du sortilége. De cette question l'on passe à une autre ; & la recherche finit toujours par l'*Imbondo*.

Ces Peuples de *Lovanzo* varient beaucoup dans leurs opinions sur le sort de l'ame après cette vie. Ceux de la famille Roiale tiennent une espéce de Metempsycose, & s'imaginent que les ames des défunts entrent dans le corps de ceux qui naissent dans leur famille. Plusieurs croient l'ame mortelle ; beaucoup d'autres, & l'on peut regarder ceux-ci comme le plus grand nombre, croient que les ames des morts deviennent les Dieux tutelaires de leurs familles ; & suivant cette croiance, on leur eleve de petites Chapelles près du lieu où ils demeuroient ; on va les y prier ; on leur offre au commencement du repas de ce qu'on mange & de ce qu'on boit.

Chicocka, dont nous avons déja parlé, garde les morts ; & sa statue de bois est placée près des tombeaux. Il empêche efficacement que les Magiciens ne les enlevent, ne les batent, ne les forcent de travailler, ne les envoient à la chasse ou à la pêche. Qui sçait si le Dieu gardien n'a pas mérité la confiance des Negres par un effet aussi naturel, que celui (*a*) qu'Horace reproche à son Priape de bois de figuier ? Peut-être l'Europe nous fourniroit-elle encore aujourd'hui les équivalens de pareils miracles.

Ces Peuples enterrent leurs morts tous vêtus ; & les pauuvres demandent aux plus riches de quoi fournir à la dépense des funérailles. Il est defendu de pleurer pour la mort du Roi de *Congo*, quoique pourtant on annonce cette mort part tout le Païs au son d'une espéce de cor. Du reste les funérailles du Prince se font à la façon des Catholiques : mais les Peuples qui ne le sont point du tout, ou qui ne le sont qu'extérieurement, suivent toujours les usages de leurs ancêtres. Ils enterrent avec le mort une partie de ses biens, des presens, des marchandises : usage si général dans l'Idolâtrie ancienne & moderne, qu'il seroit inutile d'en alleguer ici des exemples. A la mort d'un grand Seigneur, ses amis, ses chiens & ses esclaves enchérissent infiniment sur l'extravagance du peuple. Outre les présens & les marchandises, on lui donne des serviteurs pour le servir, des femmes pour se divertir avec elles ; & celles ci, ou forcées de le suivre en l'autre monde, ou prévenues par leurs Prêtres, se disputent l'honneur d'etre enterrees vives avec le defunt.

(*a*) *Lovanzo* a des usages du moins aussi extraordinaires. Les pleurs & les lamentations précédent toujours les céremonies funebres. On porte le mort hors de chez lui ; on danse au tour du corps ; & en dansant on pleure & on hurle. Les pleurs sont mêlées de questions que l'on fait gravement au defunt, pour sçavoir de lui s'il a *décampé* faute d'avoir assez à manger & à boire, &c. Mais le mort ne répond rien ; & on suppose toujours qu'il lui a manqué quelque chose. Le concert funebre & les questions durent quelques heures ; après quoi l'on commence à rassembler tout ce que le mort doit emporter avec lui, & quand on a preparé tout ce bagage, on prend avec précipitation & le mort & ses effets, comme si l'on commettoit un vol. Une partie de ses effets est destinee à être enterrée, l'autre est exposee sur des pieux autour du sepulchre : mais pour prevenir l'envie de ceux qui voudroient voler, l'on découpe, ou l'on dechire tout ce qui est ainsi exposé. Le soir on recommence les pleurs, & on continue de cette maniere le deuil tous les soirs pendant six semaines.

Plus on est distingué, & plus il y a de façons dans ce deuil. Les pleurs sont plus éclatantes, & le cortege plus nombreux ; car on s'assemble de plusieurs villages. Les sortileges & les charmes ont ete emploiés avec tout le soin possible pour sauver un Grand. Ce n'est pas que le peuple ne travaille aussi de son mieux, dans l'espérance de prolonger ses annees : mais là comme ici on s'attache à l'eclat de la grandeur, parce qu'elle a le moien de recompenser. Il ne faut donc pas douter que les enchanteurs ne prodiguent les plus beaux secrets de leur art à ceux que le rang fait respecter.

On s'assemble autour du mort, qui est couché, ou assis. En ce drenier cas il est soutenu par quelqu'un de l'assemblée : mais quelquefois on lui met une buche de bois sous chaque bras. On vient le raser, lui couper les ongles, le laver, l'oindre, & le peindre de rouge. Ses proches sont assis pres de lui ; & les femmes, toujours faciles à emouvoir, & toujours prêtes à pleurer, doivent exciter par leur agitation & leurs transports les regrets de l'assemblee. Elles dansent, ou plutot elles courent à droite

(*a*) *Nam displosa sonat quantum vesica, pepedi Diffissa nate ficus* ——

(*b*) *Dapper*. Description de l'Afrique.

& à

& à gauche comme si elles étoient forcenées : mais dans les intervalles de la passion, elles chantent à la louange du défunt, récitent ses faits, étalent sa génealogie. C'est là son Oraison funebre. Enfin on l'enterre avec une partie de son patrimoine, & ce que ses parens & amis ont contribué pour son établissement dans l'autre Monde. Le lieu ordinaire de la sépulture de ces Noirs, porte le nom de *Kienza*. On y voit sur le tombeau de chacun son arc, ses fléches, son écuelle de bois, sa tasse, ou plutôt la calebasse dans laquelle il buvoit, du tabac, des pipes, &c.

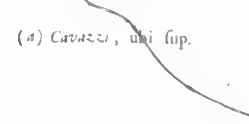
Les mêmes cerémonies se font pour le Roi, mais avec plus de magnificence. On orne le corps du défunt des ornemens ordinaires de la dignité de ces Princes noirs. Il est assis sur un siége dans un caveau particulier ; & on voit autour de lui les représentations de terre & de bois de ceux qui l'ont servi durant sa vie. Devant lui se voit aussi quelque batterie de cuisine, qui servoit à la table de sa Majesté, du linge, des vêtemens, &c. On égorge quelques esclaves en sa faveur ; & on les enterre auprès de lui, ou dans un caveau séparé, afin qu'ils aillent revivre là bas avec leur Prince ; car c'est-là l'idée qu'ils se font de la résurrection. Autrefois on enterroit douze jeunes filles toutes vivantes avec le Roi de *Congo*. Ces filles s'offroient volontairement au service du Monarque, & se disputoient avec fureur la gloire d'être préférées. Chacune vouloit marcher la premiére, & prendre le pas sur ses compagnes. Elles s'équipoient du mieux qu'il leur étoit possible pour cette tragique cérémonie ; & leurs parens leur fournissoient bonne provision de hardes & de tout ce que l'on croioit nécessaire dans l'autre Monde. On assure que cette coutume est aujourd'hui abolie, comme contraire au Christianisme, & qu'à présent, une partie des honneurs funébres se réduit seulement à boire & à manger huit jours entiers sur le tombeau du Prince. On mêle avec ce repas des larmes & des regrets, auxquels on peut donner à juste titre le nom de pure cérémonie.

A *Angola* on suit à peu près les mêmes usages funébres qu'à *Lovango* & dans le *Congo*. On lave le mort, on le peigne, on le rase, on l'envelope dans une espéce de suaire, & on le pose ensuite sur un petit siége de terre. Le mort est paré du mieux qu'ils le peuvent. On égorge des bêtes, & on en verse le sang en son honneur.

Dans le Roiaume de *Matamba* on enduit le corps de resine ; & après l'avoir ainsi embaumé, ou plutôt *poissé*, on le met dans une fosse profonde, où il est gardé par des esclaves jusqu'à ce qu'il soit réduit en poudre. Cette précaution est prise, dit-on, contre les habitans même du Païs, qui dechiquettent, & mettent en piéces ceux qu'ils peuvent attraper de leurs compatriotes morts, pour en emporter les membres chez eux, & les garder comme des Reliques, auxquelles la réputation du défunt donne plus ou moins de merite.

Pour le deuil, les parens & les esclaves se rasent la tête, se frotent le visage d'huile, & de plusieurs poudres qui servent comme de colle aux plumes dont ils se couvrent. A entendre les cris & les hurlemens qu'ils font, on croiroit que la douleur & l'affliction leur ont fait perdre la raison : mais s'il en faut croire (*a*) celui qui rapporte cet usage, ils ne versent pas une seule larme.

Nous finirons par une assez plaisante opinion des veuves du *Congo*. Elles s'imaginent que les ames de leurs maris pourroient revenir loger dans les corps qu'elles occupoient pendant leur vie, si elles ne prenoient la précaution de les en tenir éloignees ; ce qui empêcheroit les pauvres veuves de prendre un second mari. Pour prévenir cet accident, elles s'adressent à un de leurs Prêtres, qui les plonge plusieurs fois dans une eau courante ; après quoi le retour du défunt n'est plus à craindre, & elles peuvent passer hardiment aux secondes nôces.



(*a*) *Cavazzi*, ubi sup.

CHAPITRE VII.

Religion *des* Guagas *ou* Jagues.

NOUS venons de dire un mot du Roiaume de *Matamba* : ce sont les *Jagues* qui l'habitent. L'Antropophagie de ce Peuple est extraordinaire. Non seulement ils mangent leurs ennemis, mais ils vendent encore publiquement la chair humaine. Nous rapporterons leurs Coutumes Religieuses sur la foi d'un (*a*) Anglois & d'un Italien.

Leur Dieu *Quisango* est représenté sous la figure d'un homme de la hauteur de douze pieds. Cette Idole est enfermée dans une petite enceinte qui est faite de dents d'Elephant, sur chacune desquelles on voit le crâne d'un esclave ou d'un captif qui a été sacrifié à ce Dieu : mais ce n'est pas là le seul sacrifice dont on l'honore On lui offre aussi des boucs & des chevres, dont on verse le sang à ses pieds ; & on lui fait des libations de vin de palme

Le Chef des *Guages*, qui prend (*b*) le titre de *grand Guaga*, est une espéce de Prêtre Magicien, & en même tems Général d'Armée. Sa chevelure qu'il porte fort longue, est ornée de certaines coquilles fort estimées chez eux, qu'on appelle *Bumba*. D'autres coquilles moins précieuses lui servent de collier ; & il a à la ceinture un Chapelet dont les grains sont des œufs d'Autruche. Un Chapelet de cet ordre (si tant est pourtant que c'en soit un) peut aller de pair avec celui de (*c*) Gargantua, dont les grains étoient aussi gros que le moule d'un bonnet Un petit vêtement prend à la ceinture du Prêtre, & couvre sans doute ce qu'il faut couvrir. Pour le corps, il est orné de quelques figures d'une sculpture grossiére. Du reste, le Prêtre Genéral est peint de rouge & de blanc, & tout cela est rendu luisant par le moien de la graisse humaine avec laquelle on oint son corps. Une piece de cuivre de la longueur du pouce lui pend du nez : deux autres lui pendent aux oreilles. Il est le mari de vingt-cinq ou trente femmes, une desquelles porte son arc & ses fléches ; quelques autres lui versent à boire & lui présentent la callebasse : usage qui se pratique aussi à la Floride.

Leurs Cérémonies *de* Guerre ; *leurs* Initiations ; *leurs* Mariages ; *leurs* Funérailles, &c.

LORSQUE ce grand *Jaque* ou *Guaga* doit entreprendre une expedition militaire, il s'y prepare par un sacrifice qu'il offre avant le lever du Soleil. Deux Magiciens sont alors à ses côtes, & une quarantaine de femmes autour de lui, tenant chacune à chaque main la queue d'un cheval sauvage, & chantant au son des Instrumens qui composent la musique de ce Peuple. Au milieu de l'assemblee est un grand feu, & sur ce feu un pot de terre, dans lequel est une composition dont ils se peignent les tempes, le front, la poitrine & le ventre, faisant en même tems plusieurs Cerémonies, & quelques enchantemens ; ce qui continue jusqu'au coucher du Soleil. Alors les Magiciens remettent à leur General le *Casengola*, qui est une sorte de hache, en l'exhortant de montrer sa valeur dans les occasions qui se presenteront ; & il croit en donner une preuve, en tuant sur le champ un jeune homme qu'on lui presente. Quatre esclaves ont le même sort : il en massacre deux à l'instant, & fait massacrer les deux autres hors du (*d*) *Chilombo*. Un autre sacrifice suit celui là. On egorge dix vaches, autant de chevres & autant de chiens. On repand a l'honneur de l'Idole le sang de tous ces animaux : mais on mange la chair des victimes ; & ce festin est accompagne de grandes rejouissances.

(*a*) *Batell* cite par *Purchas* & le P. *Cavazzi*.

(*b*) *Purchas*.

(*c*) *Rabelais* dans son *Gargantua* L. I. Ch. 21.

(*d*) C'est le nom que le P. *Cavazzi* donne aux habitations de ces *Jagues*.

Tous les matins avant le lever du Soleil, le grand *Jague* fait sonner le *Gongon*: c'est la génerale. Lorsque ses troupes sont assemblées, il leur fait une harangue pathetique; après quoi on se met en marche: ces harangues militaires sont même réiterées souvent, afin d'encourager le Peuple & l'Armée. On les voit, dit-on, déclamer du haut d'une espéce d'échafaut avec une force & une éloquence naturelle, qui ne céde en rien à ce que nous lisons au sujet des anciens Grecs & de nos Guerriers modernes. Ses Capitaines pratiquent les mêmes usages dans tout ce qui est de leur département. Ainsi s'entretient le courage, disons mieux, la férocité de ces barbares. Quelqu'un manque-t-il de cœur, ou se trouve-t-il assez lâche pour tourner le dos au milieu de la bataille? on le condamne au dernier supplice, c'est-à-dire, à être mangé par ses compagnons.

(*a*) Tous ceux qu'ils prennent à la guerre sont mangés de même, les uns plûtôt, les autres plus tard. La maigreur prolonge leur vie; car il faut les engraisser. Quelquefois on se contente de les vendre pour esclaves. Cependant on assure qu'ils ne vendent ou ne mangent que les captifs d'un âge mur, tant hommes, que femmes, & qu'ils épargnent les jeunes gens. Ceux-ci se naturalisent parmi eux, en faisant les mêmes actes de ferocité. D'abord on leur met un collier qui marque leur esclavage; & on ne le leur ôte, que quand ils apportent au *grand Jague* la tête d'un ennemi. Alors on leur donne la liberté avec le nom de *Gouzo*, qui signifie Soldat ou Guerrier. (*b*) On dit aussi que les Jagues éprouvent le courage des Jeunes captifs, en tirant des fleches contre eux presque à fleur de tête, & que celui qui paroît avoir peur, est tué & mangé sans rémission. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'après de fortes épreuves qu'on les naturalise, avec une formalité que l'on peut regarder comme une espéce d'initiation, puisque ceux qui ne s'y soumettent pas sont traités avec mepris, (*c*) & même avec une aversion qui tient de l'horreur. Cette formalité consiste à perdre quatre dents sur le devant de la bouche, deux de la machoire supérieure, & deux de l'inferieure. Avec cela on perce le nez & les oreilles à celui qui doit jouir de tous les privileges du *Chilombo*.

Puisque nous en sommes à l'Initiation des *Jagues*, nous donnerons ici (*d*) le détail des Loix qu'établit pendant son régne une de leurs Princesses, qu'on peut mettre au rang des Amazones; & cela avec d'autant plus de raison, que l'Afrique a eu aussi autrefois ses Amazones, comme nous l'apprennent les Anciens.

Les anciennes Amazones habitoient dans la Scythie ou Tartarie Asiatique. Elles avoient des Loix & des coutumes particuliéres, sur lesquelles nous renvoions le Lecteur à ceux qui en ont traité. On assure qu'elles faisoient périr leurs enfans males, & qu'elles tenoient leurs maris dans une extrême dépendance; que leur luxure & leur ferocité étoient sans pareilles; que pour assouvir leur passion, elles faisoient mutiler, ou rendoient boiteux de jeunes garçons. A tout ce qu'on a dit de ces anciennes Guerriéres se sont mêlées beaucoup de fables; & même quelques anciens Auteurs ont prétendu, que tout ce qu'on avoit écrit des Amazones étoit fabuleux. Cependant plusieurs Relations modernes, écrites par des gens dignes de foi, font justice sur cet article à *Herodote*, & à tous ceux qui ont rapporté les coutumes de ces Guerriéres. Par exemple, on raporte qu'à la venue des Espagnols en Amerique, l'Isle de la Martinique se trouva habitée par des femmes guerrieres, que les hommes du Continent alloient voir de tems en tems, & qu'ils emmenoient avec eux les enfans males que ces femmes mettoient au monde. *Van de Broek*, dans le Tome IV. des *Voiages de la Compagnie des Hollandois aux Indes*, rapporte que de son tems une armée de vingt mille femmes & de trente mille hommes, tous *Usbeques*, fit une irruption dans le *Candahar*, & que ces Amazones ne cedoient en rien aux hommes, ni pour la fatigue, ni pour la guerre, ni pour la ferocite. Il ajoute que ces femmes tenoient leurs maris dans une grande soumission.

Quoi qu'il en soit, ceux qui ont lû l'Histoire de ces anciennes Guerriéres, y trouvent quelque conformité avec les coutumes qu'on attribue aux *Jagues*. Cette Princesse dont nous parlons, defendit à ses Sujets non seulement d'élever aucun enfant male dans l'enceinte du *Chilombo*; mais elle ordonna même aux peres & meres de les tuer, ou de les exposer aux bêtes sauvages d'abord après leur naissance, & elle declara infames & desherités les enfans males qui auroient eté conservés, & eleves

(*a*) *Dapper* dans la Description du Roiaume d'*Ansiko*, qui est habité par des *Jagues*.
(*b*) Idem. *Ibid.*
(*c*) Voiez *Purchass*.
(*d*) *Cavazzi* ubi sup.

fecrettement par leurs meres. Elle permit aux femmes de fe choifir des maris entre les prifonniers de Guerre, & voulut que ce mariage donnât au futur époux les privileges du *Chilombo*, pourvû qu'en même tems il fe foumît à toutes les Loix de l'Etat, & fuivît les formalités établies pour la naturalifation. Elle défendit aux femmes groffes d'accoucher dans le *Chilombo*, & cela fous peine de mort, afin de ne le pas fouiller par ces couches. Si malgré les ordres donnés pour détruire les enfans mâles, il venoit à en échaper quelqu'un, elle ordonna qu'on ne le reçût dans le *Chilombo*, qu'après qu'on lui auroit arraché deux dents; & fi celles de la machoire fuperieure venoient à fortir avant celles de l'inferieure, il falloit les tuer fans rémiffion. Elle ordonna auffi de faire périr les jumeaux, les monftres, & tous ceux qui naiffoient avec quelque défaut naturel, ou les contractoient après leur naiffance. Enfin elle établit des Juges & des Officiers, pour exécuter ces Loix, punir de mort les femmes qu'on trouveroit accoucher dans le *Chilombo*, obliger les peres & meres qui voudroient fauver un enfant mâle, d'en donner un autre pour être facrifié, & de le faire élever hors du *Chilombo* jufqu'à ce qu'il eût obtenu l'honneur d'être initié en un certain jour deftiné à cette Ceremonie.

Pour faire paffer ces loix, il fallut perfuader aux *Jaques*, que c'étoient celles de leurs Ancêtres; que l'obfervation de ces Loix les rendroit l'effroi de leurs ennemis; & qu'enfin il falloit fceller la force & l'autorité par des exemples, qui montraffent un renoncement folemnel à la tendreffe fi naturelle aux peres & aux meres, & que l'on trouve même chez les bêtes les plus feroces. Que ne peut pas la force jointe à cette fauffe crainte de la Divinité, que l'on appelle fuperftition? Ils crurent, fur la foi de leur Souveraine, que la deftruction de leurs enfans feroit fi agreable à l'Idole, qu'elle leur procureroit le privilege d'être invulnerables, pourvû qu'ils fe frotaffent d'une compofition qu'il falloit faire de la chair & des os de leurs enfans pilés enfemble dans un mortier. La Souveraine donna la premiere l'exemple de cette cruauté inouie. Elle pila fon enfant, le convertit en onguent, & s'en frota le corps. Telles furent ces Loix, qui furpaffent de beaucoup en barbarie tout ce qu'on lit de l'ancien ufage d'expofer & de faire périr fes propres enfans.

Il n'y a rien de particulier à dire de leurs mariages. On rapporte (*a*) des *Jaques* qui habitent la Province ou le Roiaume d'*Anfico*, qu'ils n'enterrent pas leurs morts, mais qu'ils les mangent. *Purchas*, après avoir dit que les *Jaques* lavent leurs morts, les frotent ou les oignent avec un certain parfum, leur frifent les cheveux, & les habillent du mieux qu'ils peuvent, ajoute, qu'on les porte affis au tombeau, & (*b*) qu'on les y pofe de même affis dans l'attitude d'une perfonne qui vit encore. On donne aux hommes une compagnie convenable : deux de leurs femmes font auprès d'eux pour leurs befoins particuliers. Enfuite on ferme le caveau fur les vivans & fur les morts. La Ceremonie finit par des plaintes & des regrets qui durent quelques jours. Tous les mois on reitere ce deuil, qui eft accompagné de facrifices & de feftins mortuaires, autant que les moiens de la parenté peuvent le permettre.

CHAPITRE VIII.

Religion *des* Peuples *de la* Cafrérie Méridionale.

L'AUTEUR de la *Defcription* (*c*) *du Cap de Bonne Efperance* obferve, que les *Cafres*, du moins ceux qui habitent près du Cap, ont beaucoup de conformité avec les Juifs, & pour le juftifier il rapporte quelques ufages fort femblables, par exemple, ceux-ci. Ces Cafres font beaucoup d'offrandes, ils reglent le tems & les Fêtes par la pleine ou par la nouvelle Lune, n'ont point de commerce avec les femmes qui ont leurs regles, & s'ils manquent à cette obfervance, ils font obligés de fe purifier par un facrifice. Ils ufent fouvent de pain (*d*) fans levain, & s'abftiennent de viandes falées. Ils pratiquent la Circoncifion, ou quelque chofe qui lui reffem-

(*a*) *Dapper* [illegible] *Defcription de l'Afrique*.
(*b*) Les Anciens [illegible] de la même chofe des [illegible]
(*c*) Ecrite en Allem. par le Sr. *Kolbe*, & imprimé à *Nuremberg* en 17[illegible]
(*d*) Le pain fans levain [illegible] qu'ils n'ont l'ufage du pain que depuis les établiffemens des Europeens [illegible]

ble. Ils ne mangent rien d'étoufé ni d'aucun poisson sans écailles. Ils n'admettent point les femmes dans leurs Conseils : ils peuvent les répudier, & (*a*) *leur donnent une lettre de divorce.*

De la conformité avec les Juifs, il passe à celle qu'ils ont avec les anciens Troglodytes, comme de donner à leurs enfans le nom d'un bœuf ou d'une vache, au lieu de celui des peres & meres ; d'enfermer les vieillards décrepits dans une cabane avec quelque peu de nourriture, & de les laisser mourir de cette maniére sans autre assistance ; de se laisser séparer par des femmes, quand ils ont quelque querelle entre-eux ; d'être fort legers à la course. L'Auteur ne trouvera pas mauvais que nous lui disions, qu'ils ont en cela aussi beaucoup de rapport avec les Lapons. Nous passons les autres conformités, qui ne sont pas plus capables de convaincre un Lecteur attentif que celles-là : mais nous convenons avec cet Ecrivain, qu'il est possible que ces Cafres se soient formés d'un écoulement de Peuples descendus des parties septentrionales de l'Afrique, qui s'étant établis dans la Cafrerie, y ont conservé quelques rits des Juifs, ou plutôt des Mahométans, & des coutumes de quelques autres Peuples d'Afrique.

Quoiqu'il en soit, ils ont (*b*) quelques idées de l'ancien Déluge ; car ils conservent une tradition de pere en fils, laquelle porte que leurs ancêtres, sortis par une porte ou par une fenêtre, vinrent s'établir sur la terre qu'ils habitent aujourd'hui, & apprirent à leurs descendans l'agriculture, &c. Ils ajoutent, que ces premiers parens s'appelloient (*c*) *Noh* & *Hingnou*. Quelques Voiageurs ont assuré, qu'on ne voit absolument aucune trace de Religion chez ces Peuples ; & d'autres, sans approfondir cette matiere, ont dit simplement, que dès le matin (*d*) on les voit former des assemblées generales, se prendre l'un l'autre par la main, pour danser à l'honneur du Ciel, ou, si l'on veut, de l'Etre suprême ; car ils regardent enhaut en jettant des cris. Le P. *Tachard* (*e*) s'exprime de cette maniére sur leur compte. » Ces Peuples ignorent la création du Monde, la redemption des hommes, & le » Mystére de la Très-Sainte Trinité. Ils adorent pourtant un Dieu : mais la connois» sance qu'ils en ont est fort confuse. Ils égorgent en son honneur des vaches & » des brebis, dont ils lui offrent la chair & le lait en sacrifice, pour marquer leur » reconnoissance envers cette Divinité, qui leur accorde, à ce qu'ils croient, tan» tot la pluie, tantot le beau tems selon leurs besoins. Ils n'attendent point d'autre » vie après celle-ci. Avec tout cela, ils ne laissent pas d'avoir quelques bonnes qua» lites, qui doivent nous empêcher de les mepriser. Car ils ont plus de charité & » de fidelite les uns envers les autres, qu'il ne s'en trouve ordinairement parmi les » Chrétiens. L'adultére & le larcin sont chez eux des crimes capitaux, & qui se » punissent toujours de mort. Quoique chaque homme ait la liberté de prendre au» tant de femmes qu'il en peut nourrir, il ne s'en trouve pas un, même parmi les » plus riches, qui en ait plus de trois. « Voila ce que rapporte le P. *Tachart* : mais un (*f*) Auteur Allemand, Pasteur & Missionnaire des Danois aux Indes, fait raisonner très-distinctement un *Hotantot* sur l'existence de Dieu. Il en interrogea un sur la croiance de ses Compatriotes à cet egard ; & l'*Hotantot* lui repondit avec autant de finesse que le Ministre Danois en auroit pu mettre dans un Sermon : *que celui qui ne sçauroit croire qu'il y a un Dieu, porte ses regards enhaut, qu'en suite il regarde en bas & autour de lui, & qu'après cela il s'en aille dire qu'il n'y a point de Dieu.* Cet air de declamation pastorale nous persuade, que le Danois s'est donné le loisir d'ajuster la reponse de son *Hotantot* dans le Cabinet. Il vaut donc mieux s'en tenir au recit du Jesuite, qui prend le milieu entre ceux qui traitent ces Peuples d'Athées, & ceux qui leur accordent une idee claire de la Divinite.

(*g*) L'Auteur cite au bas de la page dit, qu'ils appellent Dieu, c'est-à-dire le Dieu invisible, *Gounia Ticquoa* ; ce qui signifie le *Dieu*, ou le *Capitaine des Dieux*. Le mot de *Gounia* seul n'est que pour un Dieu visible, tel que la *Lune*. *Gounia* signifie Capitaine ; ce qui rend l'idee qu'ils ont de Dieu conforme à celle qu'ils

(*a*) L'Auteur s'exprime ainsi. Il faut croire que cette expression lui est echapée par inadvertance. On sçait que les *Hotantots* n'ont pas l'usage de l'ecriture. S'ils l'ont, ce n'est que depuis fort peu de tems.

(*b*) *Kolbens*, ubi sup.

(*c*) *Noh* ressemble à Noé. *Hingnou* est le nom de la femme.

(*d*) *Kolbens*, ubi sup.

(*e*) Premier *Voiage de Siam.*

(*f*) Le Sieur *Ziegenbalg*, cité par *Kolben*.

(*g*) *Kolbens*, Relation du Cap de Bonne Esperance.

ont de leurs Chefs qu'ils appellent *Gounias*. Il n'eſt pas ſi aiſé de dire, quelle ſorte de Culte ou de vénération ils rendent à l'Etre ſuprême, parce que malgré l'idée qu'ils paroiſſent avoir de cet Etre, & le conſentement qu'ils ſemblent accorder à ceux qui leur parlent des bienfaits de Dieu, & de la reconnoiſſance qu'ils doivent à ſa Providence, ils s'ennuient enfin de ce détail, & le paient bien-tôt d'indifférence & de mépris. Avouons ſans détour, qu'on ne trouve que de la confuſion dans les idées des Peuples barbares, lorſque de la connoiſſance de l'Etre qu'ils appellent Dieu, & qu'ils ſe repreſentent généralement avec le caractére & les facultés de l'humanité, on veut les amener à la connoiſſance d'un Etre infini, ſelon les idées que le Chriſtianiſme donne. Ajoutons auſſi, que les récits des Voiageurs ſont preſque toujours auſſi confus, que les idées des Peuples dont ils décrivent la Religion.

Les Cafres qui habitent aux environs du Cap adorent la Lune, en danſant à ſon honneur quand elle ſe renouvelle, ou quand elle eſt dans ſon plein : cérémonie qui dure toute la nuit avec grand bruit & fracas. On crie ; on frappe des mains ; on regarde enhaut avec beaucoup d'admiration ; on murmure enſuite ; quelquefois on chante bienhaut des paroles inconnues, & l'on ſe cache le viſage ; quelquefois même on va ſe cacher dans des cavernes, où l'on frappe des mains en murmurant tout bas quelque choſe. Cette Cérémonnie nocturne eſt accompagnée de geſtes & de poſtures extraordinaires : quelquefois (*a*) ils ſe jettent par terre, enſuite ils ſe levent, & regardant la Lune avec de grands cris, ils lui adreſſent ces paroles ; *Nous vous ſaluons ; donnez-nous beaucoup de lait & de miel ; augmentez notre bétail*, &c. On a remarqué auſſi que dans ces aſſemblées nocturnes, ils ſe font l'un à l'autre une croix au front avec de la terre rouge : mais l'Auteur Allemand que nous citons, & qui avoit frequenté long-tems ces Cafres, prétend que les croix rouges ne ſont qu'un ornement ſemblable à ces grandes raies de pluſieurs couleurs, dont les Sauvages Americains ornent leurs corps.

Il ſemble auſſi qu'ils admettent, comme les Négres & pluſieurs autres Péuples, un Etre tout bon qu'on ne doit pas craindre, puiſqu'il eſt incapable de nuire, & un Etre mal faiſant, qui eſt inferieur au premier, mais qu'il eſt pourtant neceſſaire de prier & de ſervir à cauſe du mal qu'il fait. Ils diſent que cet Etre leur apparoit quelquefois ſous une forme hideuſe, & qui a beaucoup de conformité avec celle des anciens Satyres. Après cela, qu'on leur demande raiſon d'une diſtinction ſi injurieuſe à l'Etre bien faiſant, ce qu'ils répondent de plus raiſonnable eſt, » qu'ils ſuivent la » tradition de leurs Ancêtres, & que leurs premiers parens aiant peché contre le *grand* » *Capitaine*, ils étoient tombés inſenſiblement dans l'oubli de ſon culte, de ſorte que » ne le connoiſſant plus, ils ne pouvoient plus le ſervir «. On entrevoit là quelque connoiſſance de la chute du premier homme.

Ils rendent auſſi un culte Religieux à une eſpéce de Haneton ; & lors que cet inſecte paroit, (& ſelon eux il ne paroit jamais qu'il ne porte le bonheur dans la cabane, & n'efface les pechés de ceux qui l'habitent,) ils chantent & danſent à ſon honneur, jettent autour de lui de la poudre d'une plante qu'ils appellent *Buchu*, connue ſous le nom de *Spiræa* chez les Botaniſtes, & même en jettent dans toute la hute. On lui ſacrifie en même tems deux brebis. Cette Cerémonie s'appelle d'un nom qui ſignifie *Régénération*. Si l'inſecte vient à ſe poſer ſur quelqu'un, c'eſt une grande preuve de Regeneration, & cet homme eſt regardé comme un Saint ; on ſacrifie les deux brebis, on tue un bœuf à ſon honneur ; on prend la graiſſe & les boiaux de ce bœuf, & on en pare le Saint. On lui met au col l'*Omentum* (*b*) tout chaud, après l'avoir bien ſaupoudré avec de la poudre de *Buchu*. Il faut que celui qui eſt revetu de cet ornement le porte nuit & jour juſqu'à ce qu'il tombe en pourriture, ou au moins juſqu'à ce qu'un autre hanéton ſe poſe ſur quelque autre régeneré de la Cabane. Pour ce qui eſt de la chair du bœuf, on la fait cuire, & l'aſſemblée s'en regale ; mais les femmes qui ſe trouvent là n'en attrapent que le bouillon. Si au contraire l'Inſecte s'eſt poſé ſur une femme, c'eſt elle que les *Hotantots* regardent comme une perſonne ſanctifiée ; & alors les femmes ſe regalent du bœuf tué à l'honneur de cette Sainte, & les hommes n'ont droit que ſur le bouillon.

Ils prennent toutes les précautions poſſibles pour empêcher que les Européens ne nuiſent à cet Inſecte, croiant que tout ce qui lui arrive de mal ne peut qu'attirer des malheurs ſur eux & ſur leurs troupeaux.

Ils ont des lieux de retraite qu'ils eſtiment ſacrés, principalement les collines &

(*a*) Voiez la Planche.

(*b*) C'eſt ce qu'on appelle en François la C...



HO



HOV

HONNEURS RELIGIEUX que les CAFRES rendent à la LUNE.



HONNEURS RELIGIEUX que les CAFRES rendent à un HANETON

les endroits
meure de c
blable qu'il
& peut-être
établissoien
rivieres, de
jamais ces
soit peu, &
habité ; si
pour battre
Enfin si on
de ces Barb
tions sauva
ici, pourvû
le culte.

Leur

CHAQU
en a quelqu
Le Médeci
S'il meurt,
qui soit dig
ne se donn
quante ans
malades ent
la cause est
se conserve
qui ont tou
Le *Suri*
Il est l'inspe
sçauroit dire
& de tous
tout grossie
comme les
qu'on leur f
autres les f
Voici un
cune des pr
males, des
le P. *Ta*
obligés de
souvent à d
Pour premi
par les jam
pêcher en n
patient pre
le testicule
de brebis &
de ces. Dire
venons de
une brebis
est graisse p
l'Operateur
tot qu'il re
qu'il se trai
laquelle il

(a) C'est
(b) Cett

les endroits qui sont voisins des rivières. Leur opinion est que ces lieux sont la demeure de quelque Saint. Ainsi s'exprime l'Auteur Allemand : mais il est vraisemblable qu'ils s'imaginent que les ames de leurs ancêtres séjournent dans ces lieux, & peut-être pourroit-on rapprocher leur opinion de celle des anciens Idolâtres, qui établissoient le séjour des Nymphes, des Faunes & des Sylvains près des fontaines, des rivières, des montagnes & des forêts. Quoiqu'il en soit, les *Hotantots* ne traversent jamais ces lieux sans faire en passant un acte de dévotion, qui consiste à danser tant soit peu, & à chanter entre les dents quelque chose à l'honneur de l'hôte qui les habite; si cet hote est un Saint distingué, on fait quelque chose de plus. On s'arrête pour battre des mains, & chanter un peu plus respectueusement un air en son honneur. Enfin si on éloigne de tout cet attirail de culte religieux l'extérieur rude & grossier de ces Barbares, qui nous fait trouver de la différence entre la conduite des Nations sauvages & la notre, on conviendra que c'est en quelque façon là tout comme ici, pourvû cependant que l'on admette la difference des objets auxquels s'adresse le culte.

Leurs Prêtres, *leurs* Médecins, *&* *leurs* Initiations.

CHAQUE (a) *Cralle* a son Capitaine, son Prêtre, son Médecin : de ceux-ci il y en a quelquefois deux, & quelquefois aussi les femmes se mêlent du même métier. Le Médecin est elu par les anciens de la *Cralle*; & la charge ne passe pas aux enfans. S'il meurt, on en élit un autre; & s'il ne se trouve pas dans la *Cralle* une personne qui soit digne d'être élue, on va la chercher dans une autre. L'emploi de Médecin ne se donne qu'à des *Hotantots* d'un âge mur, & qui au moins approchent de cinquante ans, sans quoi on ne se fieroit pas à eux. Il meurt, dit-on, fort peu de malades entre les mains de ces Medecins *Hotantots* : mais quand il leur en meurt, la cause est toute trouvee. C'est, disent-ils, que le malade avoit ete ensorcelé : ainsi se conserve le crédit & l'autorité du Medecin. Ne sont-ce pas en effet les malades qui ont toujours tort ?

Le *Suri* (b) est le Docteur spirituel des *Hotantots*, & sa charge est aussi élective. Il est l'inspecteur de leurs mœurs, de leurs usages & de leurs ceremonies. On ne sçauroit dire s'il a l'adresse de ses compatriotes Medecins, ou la charlatanerie des *Bozes* & de tous ceux qui se mêlent de prêtrise parmi les Sauvages. Il est probable que tout grossiers que ces *Suris* paroissent aux Voiageurs, ils ont leurs tours d'adresse comme les autres. Les gages des Medecins & des *Suris* consistent en des presens qu'on leur fait, tantot d'un agneau, tantot d'un mouton, & la dignite des uns & des autres les fait admettre aux festins publics de la *Cralle*.

Voici une (c) initiation & une admission dans la Societe Civile plus bisarre qu'aucune des précedentes. Les *Hotantots* coupent le testicule gauche a tous leurs enfans males, des qu'ils ont atteint l'age de neuf ou dix ans. C'est ce qui a fait traiter par le P. *Tachart* les hommes de ce pais là de *demi-Eunuques*. Cependant ils ne sont point obligés de fixer precisement cette operation à neuf ou dix ans, puisqu'ils la font souvent à des personnes plus agees : mais ils ne la font jamais avant l'age de huit ans. Pour premier acte de cette ceremonie, ils lient le patient bien ferme par les bras & par les jambes, & on se met à genoux sur sa poitrine, pour le mieux assujettir & l'empêcher en même tems de voir une operation si cruelle. L'Operateur ainsi maitre du patient prend un couteau bien affile, ouvre l'endroit qu'il faut ouvrir, y retranche le testicule, & met dans la plaie une boule de pareille grosseur faite avec de la graisse de brebis & du *Buchu*; apres quoi il ferme la plaie. Cet Operateur est toujours un de ces Directeurs spirituels & Maîtres des Ceremonies de la *Cralle*, dont nous venons de parler. Pendant qu'on prepare l'operation, quelques *Hotantots* [illegible] une brebis pour le festin qui suit la ceremonie. N'oublions pas de dire que le patient est graisse par tout le corps, apres cette operation, & que pour achever l'initiation l'Operateur lache son urine sur le patient, qu'on laisse etendu par terre. Mais aussitot qu'il recommence a se remettre de la douleur qu'on lui a fait souffrir, il faut qu'il se traine le mieux qu'il peut vers une petite hute qu'on lui a faite expres, dans laquelle il doit rester trois ou quatre jours. Le regal qui se fait a l'assemblee après

(a) C'est le nom d'un Village chez les *Cafres*.
(b) C'est le nom qu'ils donnent à leurs Prêtres.
(c) Si tant est que c'en soit une.

cette initiation consiste en une brebis, dont cependant l'initié ne goute pas, non plus que les femmes.

Quelques-uns alléguent pour raison de ce cruel usage, que les *Hotantots* en deviennent plus légers à la course : mais il n'y a nulle apparence à cela. C'est plûtôt une coutume autorisée par la superstition de ces Peuples, qui a rapport à leur Religion. En effet la brebis égorgée & mangée par l'assemblée à l'exclusion des femmes, tient du sacrifice. Le tems auquel le retranchement de la partie se fait, qui est ordinairement vers l'âge de puberté, & le soin avec lequel (*a*) les femmes évitent d'avoir commerce avec ceux sur qui l'opération n'a pas encore été faite, nous persuadent de même qu'il y a là une espéce de mystére de Religion. On ajoute une raison assez plaisante de cet usage : c'est que par ce moien les femmes n'ont point de jumeaux. Quoiqu'il en soit, on assure qu'un jeune homme n'oseroit se marier sans avoir auparavant subi cette cruelle opération.

Une autre coutume singuliére, est la réception d'un garçon d'âge competent au rang des hommes. Avant cela il n'est pas permis à un jeune homme de se trouver dans la compagnie des hommes faits, non pas même de manger avec son pere ; & qui négligeroit de se faire recevoir, lorsqu'il se verroit en âge, seroit exposé au mépris de tous ses compatriotes. Pour cette cérémonie, un des plus anciens de la *Cralle* convoque l'assemblee générale ; & cette assemblée se forme en cercle. Chacun s'y tient le corps appuié sur les genoux, & de telle sorte que les fesses ne reposent pas à terre. La maniere est representée ici. Celui qui doit être reçu homme n'entre pas encore dans cette assemblée : il en est à une fort petite distance, & dans la posture des autres. L'Ancien fait d'abord un petit discours, qui roule apparemment sur la circonstance du jour ; après quoi il demande à l'assemblée son consentement pour l'admission du jeune homme. Ce consentement obtenu, il s'avance vers lui, & lui fait gravement ce que (*b*) la *Rancune* fit au Marchand avec plus de malice & moins de cérémonie. Cependant avant que de l'arroser, l'Ancien lui déclare en peu de mots, que desormais il doit faire les actions d'un homme ; qu'il est hors de la tutelle maternelle ; & qu'il doit mériter par ses actions l'honneur qu'il a de devenir membre de cette assemblee. Pendant que l'arrosement dure, le jeune homme qui le souffre avec respect, se frote le corps de l'eau qui découle sur lui. La conclusion de tout cela est que celui qui fait la cérémonie (*c*) félicite le jeune homme au nom de la *Cralle*, lui souhaite longue vie, beaucoup d'enfans, &c. Après cela on se regale d'un mouton aux dépens du jeune homme, à qui il n'est permis d'en manger cette fois là qu'après tous les autres.

Un *Hotantot* qui en insulte un autre par des médisances & des calomnies, est censé lui ôter l'honneur, & l'insulté doit se réhabiliter en donnant à ses compagnons un mouton gras pour les régaler. Ils le mangent à ses dépens : mais il lui est permis d'en emploier la graisse pour s'oindre le corps, & les boiaux pour se parer. Sans cette offrande, qu'ils regardent sans doute comme une purification, le pauvre insulté seroit abandonné de tout le monde. On voit par là, que chez ces *Cafres* le point d'honneur se traite tout autrement que chez nous, mais que tout revient à un, excepté qu'ils sont assez sages pour ne pas se couper la gorge.

Quand ils ont défait leurs ennemis, ou détruit beaucoup de bêtes sauvages, ou quand ils sont relevés de maladie & rechapés d'un grand danger, ils solemnisent un jour tout exprès à leur maniere. On commence la solemnité par faire une hute toute neuve dans le milieu de la *Cralle* ; & comme cette hute marque, dit on, la regeneration ou la purification de ceux qui l'élevent, les materiaux qui la composent doivent être absolument neufs, & n'avoir jamais servi à d'autres hutes. On commence la construction de la hute après le lever du Soleil : les femmes & les jeunes gens qui ne sont pas encore reconnus pour hommes s'en vont couper des branches & des rameaux d'arbres, & cueillir toute sorte de fleurs odoriferantes, dont ils ornent la hute neuve, après quoi on égorge un mouton ou un agneau pour se regaler. Ils font la même cérémonie quand ils arrivent dans une nouvelle habitation : mais avant que de se transplanter, ils font le sacrifice ou le regal ordinaire. Si la maladie se met dans leurs troupeaux, ils sacrifient pendant [illegible] & si malgré cela le mal continue, ils prennent ordinairement le parti de [illegible], & d'aller établir leur

(*a*) [illegible] *Kolbe* [illegible], que celles qui [illegible] dans [illegible] avant cette opération, [illegible] non seulement leur honneur, mais aussi [illegible]

(*b*) Voiez [illegible] *Comique* de *Scarron*.

(*c*) Le terme [illegible] *Cafres* [illegible] servent, [illegible] vient à l'*Etre* [illegible]. Ils l'emploient aussi lorsqu'on eternue [illegible]

Cralle

Cralle dans un lieu où ils croient trouver des pâturages plus sains, mais qu'ils sanctifient auparavant de la maniére que nous l'avons dit. Ils font passer leurs troupeaux par le feu. C'est encore une espéce de purification, qu'ils disent avoir reçue par tradition de leurs Ancêtres; ce qui leur suffit pour la suivre aveuglément. Un Cafre plus raisonnable que les autres répondit à (*a*) l'Auteur qui rapporte cet usage, que c'est un préservatif contre les chiens sauvages, qui sans cela ravageroient leurs troupeaux, & leur feroient beaucoup plus de mal que ni les tigres, ni les lions. Avant que de faire passer ces troupeaux par le feu, les femmes doivent traire les vaches jusqu'à la derniére goute & donner le lait à boire aux hommes, sans qu'il leur soit permis d'en retenir la moindre goute pour elles. Pour peu qu'elles s'avisassent d'en gouter, toute la cérémonie deviendroit inutile. Elle se fait toujours hors de l'enceinte de la *Cralle*, & de la maniére qu'on la voit ici représentée.

Leurs Opinions *concernant les* Sortiléges *&* *la* Résurrection.

CES PEUPLES grossiers croient comme leurs voisins, que l'on peut ensorceler les vivans, & faire revenir les morts. Tout ce qui passe leur entendement est appellé chez eux sortilége: quelque naturel que soit l'effet qu'on veut leur faire comprendre, si c'est quelque chose de nouveau & de surprenant, ils le traitent de sorcellerie, & n'en démordent point. Mais pourquoi se récrieroit-on sur la grossiéreté d'un Peuple, privé depuis tant de siécles de tous les secours qui peuvent servir à l'instruire, tandis que nous avons sous nos yeux divers exemples d'une ignorance aussi extraordinaire, & infiniment plus inexcusable? Que ne croioit pas & que ne croit pas encore le Peuple, du pouvoir des Sorciers? N'avons-nous pas été tous bercés d'histoires du Sabbat, & d'autres pareilles? N'étoit-on pas persuadé, il n'y a pas encore bien des années que la grêle, les orages, les maladies épidémiques des troupeaux, &c. étoient l'effet de la magie & des sortiléges? (*b*) Un cheval dressé à des tours d'adresse, peu communs à la vérité, a été condamné à mort comme sorcier par le Tribunal de l'Inquisition, ce Juge Souverain de la Foi Chrétienne. Le Nouveau Testament Grec a été traité de livre de magie, & le caractére Grec de grimoire, par ces mêmes Juges, dont l'érudition n'étoit pas montée jusqu'au Grec.

Les Cafres attribuent aussi leurs maladies à des sortiléges; & par conséquent ceux qui leur servent de Medecins, doivent être eux-mêmes une espéce de sorciers: aussi la cure du malade ne consiste-t-elle qu'en une pratique, par laquelle ils prétendent desensorceller le malade. Mais avant que d'en venir là, on travaille à la purification. On commence donc par tuer un mouton gras; après quoi l'on prend l'*Omentum* de la bête: le Docteur l'examine, le saupoudre de *Buchu*, & le pend ensuite tout chaud au col du malade, en lui disant ces paroles; *vous êtes ensorcellé: mais je vous déclare que vous serez bientot guéri, car le charme n'est pas fort.* Le malade doit porter ce collier jusqu'à ce qu'il tombe en piéces: mais si le charme résiste au collier, (*c*) le Medecin emploie du mieux qu'il peut les autres secours de son art, qui consistent à preparer en secret certaines herbes qu'il va cueillir dans des endroits écartés.

De leur Sorcellerie & de la croiance qu'ils ont aux revenans, on (*d*) peut conclure qu'ils doivent avoir quelque idée de l'immortalité de l'ame & d'une autre vie après celle-ci, & de la résurrection des morts. Il semble en effet qu'on ne sçauroit croire le retour des morts, sans croire que les ames sont immortelles. A l'egard d'une autre vie, si les *Hotantots* la croient, c'est bien grossiérement, puisqu'un d'eux s'avisa de demander à un Voiageur, (*e*) *s'il y avoit des vaches, des bœufs & des brebis dans le Paradis.* Pour la résurrection, telle que le Christianisme nous l'enseigne, il n'en paroit pas la moindre trace dans leurs discours. Quelques paroles vagues, debitées au hazard ou apprises chez des Chrétiens, *alambiquées*, s'il faut ainsi dire, dans l'imagination du Voiageur, ne suffisent pas pour fixer les sentimens d'un Peuple sauvage. Une chose paroit remarquable, c'est que si l'on suit avec attention le raisonnement de la plus grande partie des Idolâtres de l'Afrique, des Indes, &c. on trouvera que

(*a*) *Kolbens*, ubi sup.
(*b*) Voiez le *Mercure Historique & Politique* de l'année [illegible]
(*c*) *Kolbens*, ubi sup.
(*d*) *Kolbens*, ubi sup.
(*e*) Idem *Ibid.*

toutes leurs pratiques funébres paroiſſent dériver de cette opinion; *que l'ame, quoiqu'immortelle, étant matérielle, elle eſt ſujette à tous les beſoins du corps; que par conſéquent il lui faut, après ſa ſéparation d'avec le corps, tout ce qui ſervoit à l'entretenir & à lui faire plaiſir lorſqu'elle étoit unie au corps ſur la terre.* Les *Hotantots* perſuadés à leur maniére des beſoins de ceux qui ſont morts, laiſſent ſur pied les hutes où ils ont logé pendant cette vie, & tout le ménage qu'ils y avoient, afin qu'à leur retour ces morts ne cherchent pas gîte ailleurs, & ne s'aviſent pas de s'emparer des poſſeſſions des vivans.

Leurs Uſages *à l'égard des* Enfans nouveaux nés, *&c.*

LORSQU'UNE femme enceinte approche du terme, deux ou trois Matrones *Hotantotes* ſe rendent auprès d'elle, & la gardent en quelque façon juſqu'à ce que les douleurs commencent. Alors c'eſt au mari à décamper; & ſi malheureuſement il ſe trouve préſent au travail, il eſt obligé de ſe purifier, c'eſt-à-dire, de donner deux moutons ou deux agneaux pour le ſacrifice, tel que nous l'avons deja décrit. Quand l'accouchement eſt difficile, on donne à la femme en travail une décoction faite de lait & de tabac. Ce remede qui feroit crever nos femmes, fait un merveilleux effet ſur ces Africaines.

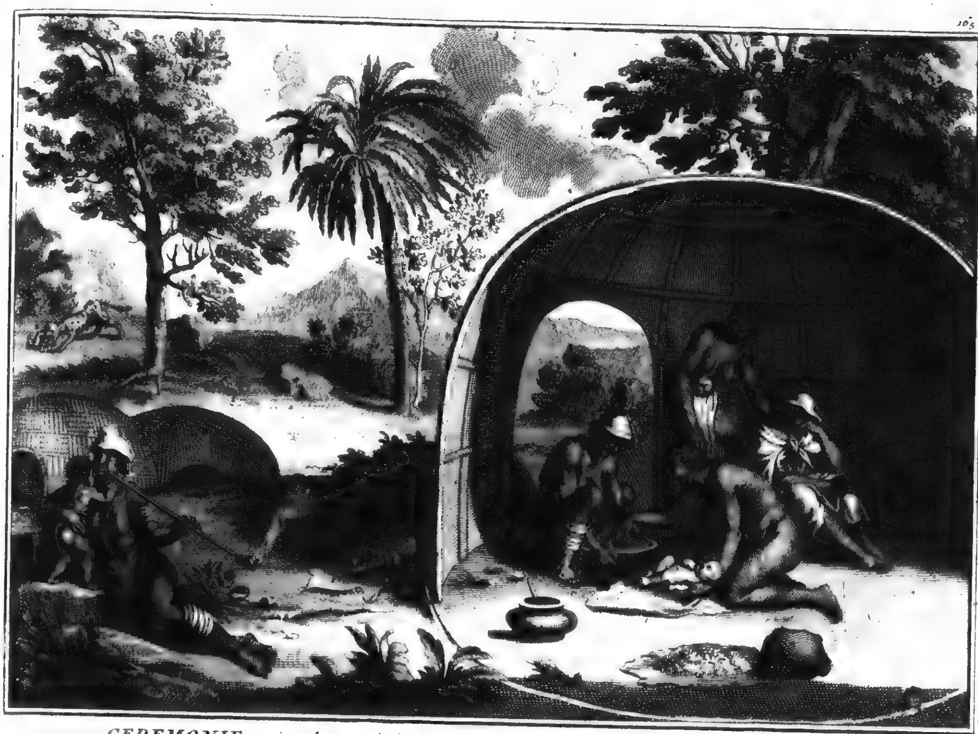
Si la femme accouche d'un enfant mort, ce ſont des chagrins cuiſans; c'eſt une affliction générale, ſur tout ſi le petit mort ſe trouve un garçon. Après l'avoir enſeveli, le pere ſe purifie à l'accoutumée: on rompt la hute; on abandonne le terrain au mort; & on va en choiſir un autre pour y faire un nouveau domicile.

L'enfant nouveau né eſt poſé à terre, dans la cabane, ſur une peau de brebis ou autre: là on le frotte bien fort avec de la bouze de vache; & c'eſt là la purification du nouveau né. Le pauvre petit tout barbouillé, tout couvert d'ordure, eſt enſuite porté à l'air de la maniére qu'on le repreſente ici, ſans être le moins du monde à l'abri du vent & du Soleil. Cette ordure ſe deſſeche au Soleil, en telle façon qu'elle peut s'enlever ſans faire du mal à l'enfant. Alors les *Hotantotes* prennent des feuilles bien pleines de ſuc, qu'elles *expriment* en les preſſant entre deux pierres. Ce ſuc leur ſert à laver, & même, à ce qu'elles pretendent, à fortifier l'enfant. Après l'avoir ainſi lavé, on le graiſſe bien avec de la graiſſe de brebis ou d'agneau, & enfin on lui poudre tout le corps avec du *Buchu*. La graiſſe & le *Buchu* contribuent, diſent-ils, l'une à rendre le corps fort & ſouplé, outre que la peau raffermie par cette graiſſe en reſiſte mieux au Soleil; l'autre ſert principalement à l'embelliſſement du corps, & ne laiſſe pas de le fortifier auſſi.

La condition des jumeaux n'eſt pas toujours heureuſe. Si ce ſont deux garçons, non ſeulement ils ont la vie ſauve, mais la joie augmente conſiderablement dans la *Cralle*. On felicite le pere & la mere ſur leur *ſçavoir faire*, & ſouvent il en coute au pere un ſacrifice de deux & de trois bœufs. Si au contraire deux jumelles viennent au monde, les pauvres filles ſont froidement accueillies: à peine ſacrifie-t-on pour l'amour d'elles une des plus chetives brebis, & ſi une de ces filles paroit mal ſaine ou trop delicate, ſi le ſein de la mere ne peut fournir à les nourrir toutes deux, ſi enfin le pere ne veut pas les elever, on les porte ſimplement aux champs, quelquefois on les enterre (a) à moitie, ou on les lie à une branche d'arbre. Si une femme accouche tout à la fois d'un garçon & d'une fille, il eſt ſans difficulte qu'on preferera le garçon, & que la fille ſera expoſée, ſi on ne peut l'elever ſans nuire à ſon frere. Tel eſt le ſort des filles. On ſçait que l'Antiquite ne les a pas mieux traitées, & que les Grecs & les Romains, ces Peuples ſi ſages, ſi polis, n'ont pas fait difficulte de les expoſer lorſqu'il ne leur plaiſoit pas de les elever. Nous avons vu comment les Chinois & les Japonois traitent les filles qui leur naiſſent.

Nous avons deja parle des noms que ces *Cafres* impoſent à leurs enfans. Le mari ne doit point approcher de la Cabane où eſt ſa femme, pendant le cours des accidens qui ſuivent les couches; & s'il contrevient à cet uſage, il doit ſe purifier par le ſacrifice ordinaire. Lors que le tems eſt venu qu'il peut la revoir, il commence par ſe bien graiſſer & ſe poudrer avec du *Buchu*. Etant entre dans la Cabane, il

(a) Voyez ici la Figure.



CEREMONIE *qui s'observe à la* **NAISSANCE** *des* **ENFANS** *chez les* **CAFRES.**

1. *La* **PURIFICATION** *des* **ENFANS** *nouveaux nés.* 2. **L'EXPOSITION** *des* **ENFANS** *qui naissent avec quelques* **DÉFAUT.**



MARIAGE des CAFRES

ſume d'ab
qu'à ce q
& la fem
dinaire.

AVAN
der le cor
il faut le
aſſure mê
Lors qu'u
rens s'aſſe
fumée de
muniquen
femme en
jeune *Caf*
homme e
mis de pa
que les fi
pas à l'ar
cruelle pa
de ces An
coups de p
que pour

Pour l
des parens
la graiſſe
dammen
cette on
geâtres,
parens &
on voit la
hommes,
époux, fa
[illegible]ns par
ra[illegible] des
La poly
moiens : (
dont on
ble dans
mé à une
me, aprè
d'un ama
meurtrier
cette cru
rance de
puniſſent
On dit
remarient
un gage,
fit. Si l'o
nage, qui
dition, q
qui pourt

(a) C'eſt
me nous d
(b) Vo

fume d'abord du (a) *Dacha* sans dire un seul mot, & continue dans le silence, jusqu'à ce que la fumée de ce *Dacha* commence à lui égaier les sens. Alors l'homme & la femme se remettent en train de converser familierement, comme à l'ordinaire.

Leurs Cérémonies Nuptiales.

AVANT QUE de parvenir au Mariage, on est obligé de part & d'autre à demander le consentement des proches parens, ou à leur défaut, des bons amis; surtout il faut le consentement des deux peres. Avant cela point de commerce suspect; on assure même qu'on porte le scrupule à un point qui fait honte aux Nations polies. Lors qu'un jeune *Hotantot* a jetté les yeux sur une fille, les deux peres & les parens s'assemblent, & le jeune homme régale l'assemblée de *Dacha*. Aussi-tôt que la fumée de ce petun commence à débrouiller leurs idées, les deux peres s'entre communiquent les propositions de mariage. Le pere de la fille parle un moment avec sa femme en la présence de l'assemblée; après quoi il accorde ou refuse sa fille au jeune *Cafre*. Après le refus, on se sépare d'abord sans autre façon: mais si le jeune homme est accepté, on lui dit; *Prenez la fille, la voilà*; & pour lors il lui est permis de parler à sa fiancée, & de lui faire sa déclaration. C'est en cela uniquement que les fiançailles consistent. La conclusion suit de près. Mais si la fille ne répond pas à l'amour de celui qui la recherche, il faut qu'il gagne l'affection de cette cruelle par un combat, qui ne finit qu'après qu'elle s'est rendue à ses désirs: c'est de ces Amans de la *Cafrerie* que l'on peut dire véritablement *qu'ils font l'amour à coups de poings*. Ne pourroit-on pas assurer aussi que souvent ces Combats ne sont que pour la montre, & que la fille se laisse vaincre après quelque résistance?

Victa est non ægrè proditione sua.

Pour les préparatifs de la Nôce, le futur époux donne en régal à l'assemblée des parens un, deux, ou trois bœufs, selon ses moiens. On se frotte le corps de la graisse de ces bœufs; & sur cette graisse, qui fait leur parure, ils repandent abondamment du *Buchu*. Les femmes un peu plus vaines que les hommes ajoutent à cette onction un fard, qui consiste en de grandes taches & raies rouges ou rougeâtres, qu'elles se font au front, sur les joues & au menton. Cette assemblée des parens & des amis se forme en deux cercles. (b) Dans l'un, qui est celui des femmes, on voit la mariée un peu séparée des autres femmes; & dans l'autre, qui est celui des hommes, le marié séparé de même. Celui de la *Cralle* qui a le droit d'unir les futurs époux, fait alors tour à tour sur eux, & jusqu'à trois fois, l'aspersion dont nous avons parlé, lors qu'il s'est agi de décrire la maniére de recevoir les jeunes gens au rang des hommes. Cette aspersion est suivie d'une espéce de bénédiction nuptiale.

La polygamie leur est ordinaire. Ils prennent des femmes à proportion de leurs moiens: (c) mais l'adultére est puni de mort; & voici selon *Dapper* la maniére dont on traite les deux coupables. D'abord on les jette pieds & poings liés ensemble dans une fosse, & on les y laisse un jour entier. Le lendemain on pend l'homme à une branche d'arbre, & on le dechiquete membre après membre. Pour la femme, après l'avoir liée de la maniére que nous avons dit, ils la jettent au milieu d'un amas de bois bien sec, & l'y brulent toute vive. On perce les genoux aux meurtriers, & on les attache à leurs épaules; après quoi on les laisse expirer dans cette cruelle situation. On voit par là que ces Peuples ont conservé dans leur ignorance de l'amour pour la vertu & pour la justice naturelle. Ces mêmes Peuples punissent aussi l'inceste avec la même rigueur. Ils ont l'usage du divorce. (d) On dit que les femmes se coupent autant de jointures des doigts qu'elles se remarient de fois, en commençant par le petit doigt. Chaque jointure coupée est un gage, que la femme qui se marie est obligée de donner au mari qu'elle se choisit. Si l'on ajoute à ce cruel témoignage d'amour, les peines & les fatigues du ménage, qui sont les attributs ordinaires de ces pauvres femmes, & l'esclavage de leur condition, qui les oblige à couper du bois, à chercher des vivres pour leurs maris, qui pourtant ne leur donnent que leurs restes; il faudra convenir sans détours, ou

(a) C'est une plante dont ils se servent, comme nous du Tabac.

(b) Voiez la Planche.

(c) *Kolbens* dans sa Relation.

(d) *Tachart* & autres.

que le désir qui porte à l'union conjugale est absolument invincible, ou que l'idée sous laquelle l'hymen se présente à celles qui ne l'ont pas encore gouté, a des charmes inexprimables. Croions l'un & l'autre, puisque les Veuves se remettent sous un joux si insupportable.

Quelques autres Usages, *où il entre de la* Superstition.

On observe (*a*) que les *Cafres*, du moins ceux qu'on appelle *Hotantots*, ne mangent point de cochon, ni de poisson sans écaille; ce qui pourroit achever de persuader que ces Peuples descendent des Juifs ou des Mahométans. Quoi qu'il en soit, ils n'ont que leur tradition pour garant de cet usage, ainsi que pour celui qu'observent les hommes de ne point manger de lait de brebis, point de liévre ni de lapin. Les femmes à leur tour n'oseroient manger du sang. Ils n'ont aucune aversion pour les bêtes qui meurent de vieillesse ou de maladie, & les mangent; semblables en cela aux anciens *Troglodytes*.

Les hommes & les femmes mangent toujours séparément, de crainte que quelque femme n'ait ses régles. Il est expressément defendu aux hommes, par leur tradition ou autrement, d'avoir aucune communication avec les femmes qui sont en cet état.

Ils chantent & dansent au son du *Gongom*. C'est un de leurs Instrumens de Musique (*b*) dont on voit ici la figure, de même que d'un autre Instrument semblable à un pot. Le *Gongom* est fait comme un arc; & le bois dont on se sert pour cela est dur & serré. La corde de ce *Gongom* est ordinairement de boiau, comme celle de notre violon. Ils attachent au dessus de cette corde un tuiau de plume, par lequel ils souflent, en telle sorte qu'ils tiennent en même tems l'extremité de la corde dans la bouche, afin que le son qui se forme dans le tuiau agisse aussi par ce moien sur la corde, & que, pour ainsi dire, la correspondance du tuiau & de la corde fassent un accord plus agréable. Lors qu'ils veulent que le *Gongom* rende un son plus harmonieux, ils passent dans la corde la moitié d'une coquille de cocos vuide & bien nette. Ils remuent & conduisent cette coquille avec la main, tantôt en haut & tantôt en bas; ce qui forme une varieté de ton assez sensible, à ce qu'on assure. Cette Musique ne laisse pas de plaire, même à des oreilles plus faites à une Musique de bon goût qu'à celle des *Cafres*. Ils se servent aussi d'une espéce d'Instrument de Musique, qui, comme nous venons de le dire, ressemble assez à un pot, ou si l'on veut à une tymbale. Ils tendent sur ce pot une peau d'agneau fort unie, en sorte qu'elle rend à peu près le son d'un tambour. Les femmes battent sur ce tambour avec la main, comme sur les tambours de Basque.

Quand ils ont quelque riviére ou quelque courant à passer, avant que d'y entrer, ou après en être sortis, ils ne manquent jamais de prendre de l'eau de cette riviére & de s'en laver; & cette ablution est accompagnée de sauts & de danses. C'est ainsi peut-être qu'ils témoignent à l'Etre Suprême leur reconnoissance, de ce qu'il les a délivrés du péril de l'eau.

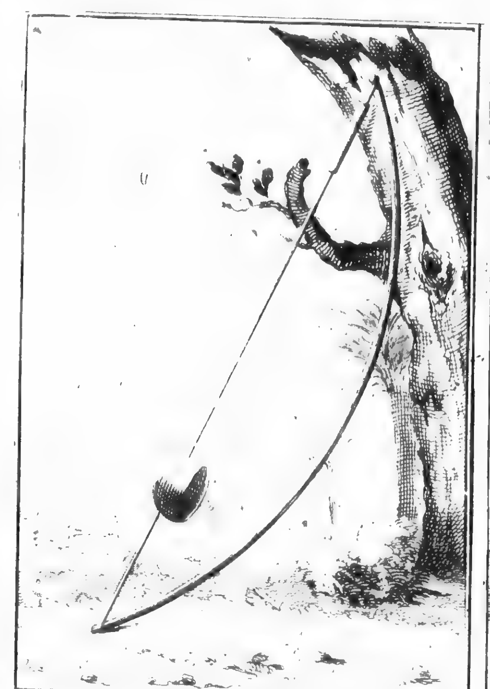
De leurs Maladies; *de leurs* Cérémonies Funébres, *&c.*

Tant que les gens d'un âge avancé peuvent agir, on les souffre; on les supporte dans leurs infirmités; on travaille même à les soulager, s'il donnent espérance de pouvoir se soutenir quelque tems sans être à charge à personne. Les femmes, si maltraitées & si méprisées parmi ces Peuples barbares, sont supportées avec la même patience, quelques vieilles, degoutantes & infirmes qu'elles soient, pourvû que la vieillesse & l'infirmité ne les empêche pas d'aller couper du bois, & de cueillir des légumes & des racines. Mais l'age a-t-il rendu ces personnes si infirmes & si incommodes, qu'elles ne puissent plus agir, & qu'il faille les entretenir, sans aucune espérance de secours ou d'utilité de leur part? on songe à se debarrasser d'elles; & voici comment s'exécute une action qu'ils traitent de charitable, & que nous regardons avec raison comme très barbare.

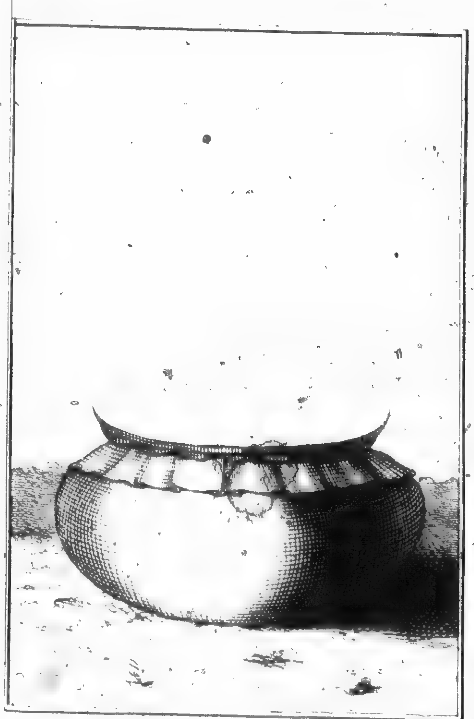
On fait à la campagne une hute pour le vieillard qui est inutile au monde; après quoi on le charge sur un bœuf pour le porter à cette hute, qui est son dernier logis.

(*a*) *Kolbens*, ubi sup.

(*b*) Voiez la Figure.




INSTRUM. de MUSIQUE dont les CAFRES jouent.




INSTRUM. de MUSIQUE dont leurs FEMMES jouent.

Toute la
ſe ſouten
ſans plus
quelque
quand l'
Troglody
les vieill
qu'après
gnoit la c
de les tu
malheure
principe,
curable.
certainen
étoit d'er
A l'ég
font des
l'onction
leur peat
de la ma
ſi bien p
qu'il ſe p
ſieurs in
ce qui ſe
l'opératio
ſont prof
le patient
compoſe
a recours
velle ſcar
Nous
ver. Ils
contrepoi
malades,
ment pre
cette nou
la circula
d'état d'e
l'onction
& ne di
turel.
Les *T*
de deuil
par ceux
la purific
Pour ſe
nent un
enſuite,
le malade
lui donner
ſi la breb
Quand
a recours
dans ils th
que remed
C'eſt com
les par lé
étant a l'a
ſon bon te
arrive, qu

Toute la *Cralle* l'y conduit en cérémonie ; & après avoir laissé auprès de lui de quoi se soutenir pendant un court espace de tems, on abandonne ce pauvre malheureux, sans plus s'embarrasser de lui. Son bonheur est alors d'être promptement expédié par quelque bête féroce. Riches & pauvres, tous perissent de même façon, (*a*) dit-on, quand l'âge les a rendu décrepits. On rapporte quelque chose de pire encore des *Troglodytes*. Ces anciens Sauvages de l'Afrique étrangloient avec la queue d'une vache, les vieillards qui ne pouvoient pas les suivre : mais ils ne les étrangloient de la sorte qu'après qu'ils avoient differé de s'étrangler eux mêmes. Une exhortation accompagnoit la délivrance du misérable vieillard ; car, selon eux, c'étoit délivrer les gens que de les tuer lors que la vie sembloit leur devoir être inutile. Ils regardoient comme malheureux ceux qui aimoient encore une vie dont ils ne pouvoient plus jouir. Sur ce principe, ils expédioient charitablement toute personne dont le mal leur paroissoit incurable. Disons en passant que cette conduite, qui nous paroit si cruelle, & qui l'est certainement, étoit cependant fondée sur un spécieux principe d'humanité, qui étoit d'empêcher les gens de souffrir.

A l'égard de la cure des maladies, elle se pratique par l'usage que ces *Caffres* font des simples ; (*b*) qu'ils connoissent assez bien, à ce qu'on assure ; ou par l'onction & la friction, à quoi ils se servent de la même graisse qui vernit & lustre leur peau ; ou par le moien de l'incision & de la scarification, qu'ils pratiquent de la maniere suivante. Ils prennent une corne de bœuf, qu'ils égalisent & polissent si bien par sa base, qu'ils peuvent l'ajuster parfaitement, & même aussi fortement qu'il se puisse, à la partie du corps qui doit être scarifiée : ensuite ils font plusieurs incisions dans les chairs, que la forte pression de la corne rend insensibles, ce qui se continue jusqu'à ce que le patient en ressente du fo[illegible]ent. Quelquefois l'opération dure deux heures ; & elle est plus ou moins longue, selon que les incisions sont profondes, ou que les forces du malade le permettent. Pendant cette operation le patient est couché sur le dos. Si elle ne le soulage pas, on a recours à un breuvage composé d'herbes medecinales ; & si malgré cela les souffrances durent encore, on a recours à la friction, qui, au défaut du soulagement attendu, est suivie d'une nouvelle scarification.

Nous ne disons rien de leur saignée, où il n'y a rien de fort particulier à observer. Ils guerissent les morsures venimeuses & les plaies empoisonnées par des contrepoisons qu'ils sçavent fort bien composer, & qu'ils donnent à avaler aux malades, en même tems qu'ils en font l'application extérieurement, principalement près du cœur, où l'on fait une incision. Ils versent du contrepoison dans cette nouvelle plaie, afin qu'il se mêle ensuite avec le sang par le moien de la circulation, que l'experience leur fait supposer sans doute, quoiqu'ils soient hors d'état d'en raisonner comme nous. Ils traitent la dislocation par la friction & l'onction, qu'ils accompagnent d'une agitation obstinée de la partie disloquée, & ne discontinuent pas de la mouvoir qu'elle ne soit remise en son état naturel.

Les *Hotantots* & autres *Cafres* se rasent les cheveux & la barbe en signe de deuil, après la mort de leurs parens ; mais ces usages ne se pratiquent que par ceux qui n'ont pas le moien d'offrir au moins une brebis pour le sacrifice ou la purification.

Pour sçavoir si un malade mourra de sa maladie, ou s'il en rechapera, ils prennent un mouton ou une brebis, écorchent l'animal tout vif, & le detachent ensuite, lui laissant la liberté de marcher. S'il ne bouge pas, c'est un signe que le malade mourra de cette maladie ; & pour lors ils l'abandonnent à son sort, ne lui donnent aucun remède, & lui permettent de boire & manger à son ordinaire. Mais si la brebis écorchée marche, c'est bonne marque.

Quand le malade est abandonné, ce n'est pas à l'Etre Suprême & aux prieres qu'on a recours. On se contente de s'assembler autour de lui pour le voir mourir. Cependant ils flatent le pauvre patient, en lui faisant encore esperer du secours de quelque remede efficace, ou plutôt de quelque sortilege particulier qui le tirera d'affaire. C'est comme nous l'avons deja dit, le nom qu'ils donnent aux médicamens composés par leurs Docteurs, & même à ceux que leur donnent les Européens. Le malade étant à l'agonie, l'assemblée pleure, hurle, lamente, & à force de cris, ou plutôt par son bon temperament, le malade revient quelquefois. De quelque façon que la chose arrive, quand il rechape, ils font le sacrifice ordinaire : si c'est un homme, des hom-

(*a*) Kolben, ubi sup. | (*b*) Kolben, le Pere Ta[illegible]

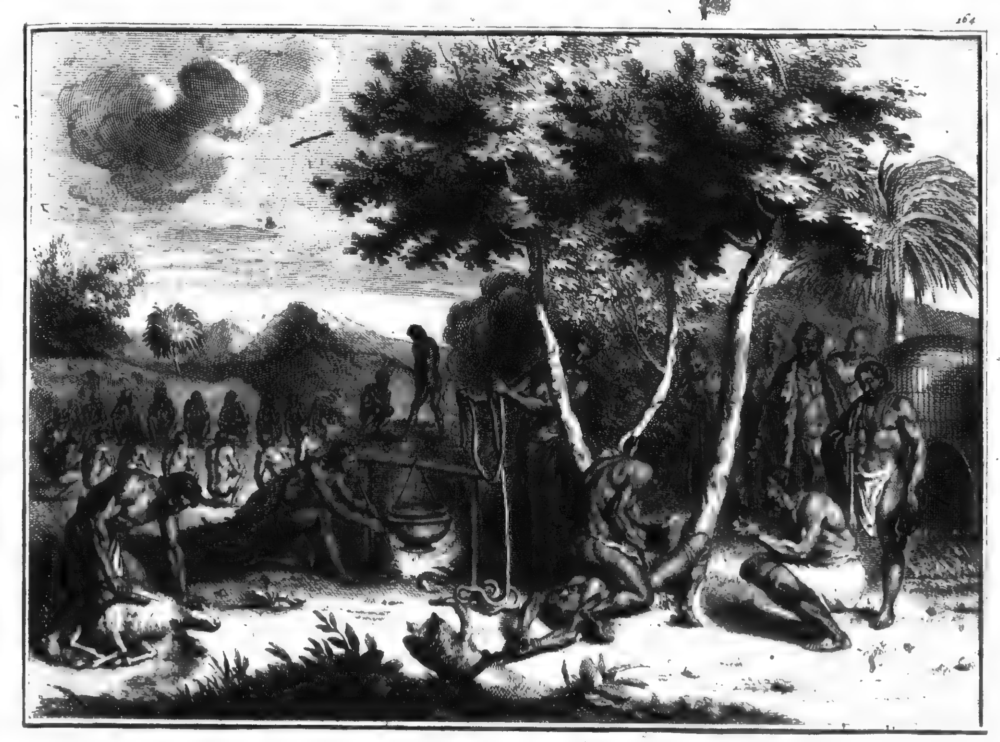
mes mangent la chair du facrifice, & les femmes boivent le bouillon. Mais fi la perfonne rétablie eft une femme, les hommes boivent le bouillon, & les femmes mangent la chair.

(*a*) Enfin, lorfque le malade a rendu le dernier foupir, on ne donne plus qu'un quart d'heure aux lamentations : mais elles font telles, qu'on pourroit les entendre de fort loin. Toute la *Cralle* pleure, gemit, hurle ; & les cris funébres font accompagnés de geftes fi extraordinaires & fi violens, & de battemens de mains fi forts, qu'il faut fe boucher les oreilles pour réfifter à tout ce vacarme. Nous ne connoiffons point de deuil dont le Charivari puiffe être comparé à celui-là, que le deuil des Languedociénes. Sans toucher trop à l'intérieur de l'un & de l'autre, les Languedociénes, fi fanfarones, fi vaines & fi précieufes en général, le font dans leur deuil comme en autre chofe. Ceux qui ne les connoiffent pas, s'imaginent, à voir la violence de leurs tranfports, qu'elles vont s'enterrer avec leurs morts, comme la Matrone d'Ephefe, dont il femble que Pétrone ait pris copie chez elles.

Revenons au deuil des *Cafres*. Heureufement, dit l'Auteur Allemand qui nous fournit toutes les particularites de ce deuil impetueux & violent, il ne dure tout au plus qu'un quart d'heure, parce qu'on fonge auffi-tot à enterrer le mort, & que chacun s'occupe aux chofes qui font chez eux du reffort des derniers devoirs. D'abord le Chef, ou le Capitaine de la *Cralle* detache quelques *Cafres* pour préparer le dernier gite du defunt, furtout pour faire en forte qu'après avoir été mis en terre, les bêtes féroces ne le deterrent pas pour le dévorer. Pendant ces préparatifs ceux du logis mettent le cadavre en double (*b*) les bras fur la poitrine, & la tête contre les genoux ; c'eft-à-dire qu'ils le mettent dans la même fituation où il etoit dans le ventre de fa mere. De cette maniere ils le lient etroitement dans la peau qui lui fervoit d'habillement pendant fa vie, & l'enfeveliffent toujours fix heures après qu'il eft mort. Trois ou quatre porteurs choifis par le Chef de la *Cralle* le chargent fur leurs épaules, & le portent en terre. Une chofe affez finguliére, eft l'ufage qu'ils ont de ne point faire fortir le corps par la porte de fa Cabane, & de faire une grande ouverture tout exprès. Cette ouverture fe fait à l'oppofite de la porte. L'Auteur Allemand croit que cet ufage eft une fuite de la crainte qu'ils ont des morts. Ils s'imaginent, dit-il, que chemin faifant ils pourroient nuire aux vivans & à leurs troupeaux, qu'ils laiffent la nuit fur la place qui eft dans le milieu de la *Cralle*. Pour éviter cet inconvénient, on fait fortir le mort du côté qui regarde la campagne. (*c*) Pendant cette fortie, les parens & les parentes s'affeient en rond, & à leur mode ordinaire près de la porte du mort. Les hommes hurlent d'un coté, les femmes de l'autre. Chacun donne l'effort à fa trifteffe ; & l'on ne fçauroit dire lequel l'emporte, du cercle des hommes ou du cercle des femmes. Dès que le mort eft forti de fa Cabane, on la condamne, & perfonne n'en approche plus, de crainte d'y rencontrer l'ame du defunt. Toute la *Cralle* doit le convoïer au fepulchre : mais cela fe fait fans ordre & fans regularite. En récompenfe, (*d*) on y voit tout ce qui peut s'imaginer de plus grotefque en geftes & en grimaces, du moins fi l'on doit s'en rapporter au Voiageur dont nous empruntons ces details. Après cela on (*e*) met le mort dans le caveau, & l'on roule de groffes pierres ou des arbres entiers fur lui, pour l'empecher d'être la proïe des bêtes feroces. Dans le retour ils hurlent, gefticulent, font des grimaces comme auparavant, & appellent continuellement le defunt par fon nom, comme s'ils vouloient le rappeller du tombeau. *Dapper* s'eft fort trompé dans le detail de ces Ceremonies. Tout ce qu'il dit eft prefque entierement oppofé à la Rélation de notre Allemand, temoin oculaire des ufages de la *Cafrerie*. Par exemple, *Dapper* dit, fur la foi des Voiageurs qu'il a copiés, que les *Cafres* enterrent leurs morts tout nuds & affis ; que les parens les plus eloignés, s'ils viennent a heriter des biens du defunt, font obliges de fe couper le petit doigt de la main gauche, & que ce doigt eft mis en terre auprès du mort. Tout cela eft fort different de ce que nous avons rapporté.

Ce n'eft pas tout encore. Etant de retour à la *Cra[illegible]* ils s'affeient aut[illegible] de la Cabane du mort, & recommencent methodiquement les pleurs, les cris, les grimaces. Souvent meme ils donnent toute la huitaine a ce fervice funebre, fur tout fi la perfonne defunte etoit fort cherie de fes parens & amis. Une heure apres le retour du Convoi funebre, le plus ancien de la *Cralle* fe leve, & [illegible]ravement l'afperfion

(*a*) *Kolbe*, [illegible]
(*b*) Voiez [illegible]
(*c*) Voiez la [illegible]
(*d*) Voiez la troi[illegible] Figure.
(*e*) V[illegible] la quat[illegible] Figure



L'INITIATION des JEUNES GENS reçeus au rang des HOMMES.



Les FUNERAILLES des CAFRES ou HOTTANTOTS

dont nou
aſperſion
conforme
l'aſſemble
La premi
ment cho
& n'a rie
aſperſion
ction che
ſur les au
Cral'e a

Le lend
ſa Caban
afin que
ordre, ſa
que de d
menu bet
vent, au
La chair
ceremoni
ple, ſes c
une brebi
qui ne ſo
barbe &

TOU
Die
Dapper
nent le m
lemnel q
à quoi ſi
ſuffiſamme
n en conn
Culte du
de l'Afriq
Monde ſe
dans le
pais le pl
les ans da
de la Com
d'abord t
tant paien
cet uſage
n'eſt pas
Tout cela
aſſez vraiſ
& majeſt
& on va
que le te
remarque

[illegible]
[illegible]

dont nous avons parlé ailleurs sur ceux qui ont honoré la sépulture du mort. Cette aspersion est suivie d'une autre que le Lecteur trouvera moins dégoutante, & plus conforme aux usages de quelques autres Peuples. Ce même Ancien verse sur toute l'assemblée des cendres (a) qu'il va chercher lui-même dans la Cabane du mort. La premiére aspersion, si contraire à la bienséance & à la pureté, n'a d'autre fondement chez eux que l'ancienneté de la pratique : mais cette pratique se trouve *isolée*, & n'a rien de commun avec celles des autres Nations ; au lieu que dans la seconde aspersion on voit des traces d'une coutume fort commune dans le deuil & dans l'affliction chez les anciens Orientaux. Enfin quelques-uns des plus affligés encherissent sur les autres, & mettent de la bouze de vache sur la cendre, que l'ancien de la *Cralle* a répandue sur eux.

Le lendemain de l'enterrement la *Cralle* décampe ; chacun fait son paquet, & rompt sa Cabane. On ne laisse que celle du mort sur pied, avec tout le ménage du défunt, afin que si par hazard il s'avise de revenir en ce monde, il trouve son ancien gite en ordre, sans quoi il pourroit s'en prendre à eux & les chagriner. Cependant avant que de décamper, ils se purifient par le sacrifice d'une victime prise du gros ou du menu bétail, suivant que leurs moiens le permettent. Arrivés à l'endroit où ils doivent, au moins pour un tems, fixer leur nouveau domicile, ils se purifient encore. La chair de ces victimes sert à les regaler, comme dans toutes les occasions de cérémonie dont nous avons déja parlé. Les plus proches parens du mort, par exemple, ses enfans doivent porter au col (b) la coëffe de la victime, sur tout si c'est une brebis. C'est là la marque du deuil des parens. Nous avons déja dit que ceux qui ne sont pas assez à leur aise pour offrir une victime, se contentent de se raser la barbe & les cheveux en signe de deuil.

CHAPITRE IX.

Religion *des* Peuples *du* Monomotapa.

TOUS les Peuples de cet Empire sont Idolâtres : mais ils reconnoissent un Dieu Createur de l'Univers, qu'ils nomment *Maziri* ou *Mozimo* & *Atuno*. *Dapper* rapporte qu'ils adorent ou reverent une certaine Vierge, à laquelle ils donnent le nom de *Peru*. Ils ont tous les mois quelques jours plus saints ou plus solemnels que les autres, sans parler de l'anniversaire du jour de la naissance du Prince ; à quoi si l'on ajoute l'hommage qu'ils lui rendent par le feu nouveau, il paroitra suffisamment au Lecteur, que ces Peuples ont un Culte Religieux, quoique nous n'en connoissions pas le detail. On ne doit pas être surpris que nous mettions ici le Culte du Prince au rang des Cultes Religieux. Ceux qui ont ecrit des Coutumes de l'Afrique nous font comprendre unanimement, que les Rois de cette partie du Monde sont des Dieux visibles. A l'egard du feu nouveau, dont l'usage est etabli dans le *Monomotapa*, c'est, dit on (c), une marque de soumission que le Peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, doit a son Prince. L'Empereur env[illegible] les ans dans toutes les Provinces de ses Etats quelques-uns des principaux S[illegible] de sa Cour, pour porter le feu nouveau a tous ses Sujets. Ces Commissaires eteignent d'abord tous les feux, & chacun se presente pour en recevoir du nouveau, qu'il faut paier à ces Commissaires, ce qui sert a les defraier. Ceux qui contreviennent à cet usage, sont traités comme des rebelles à l'Empereur. Qui sçait après tout si ce n'est pas une espece de gabelle aussi rude que celle qui s'exerce dans d'autres Etats. Tout cela peut être, sans que l'usage cesse pourtant de tenir du religieux. Il est même assez vraisemblable, que le feu est regarde chez ces Peuples comme une chose sacrée & majestueuse. Quand l'Empereur campe quelque part, on bâtit aussi tot une hute, & on y allume un feu que l'on entretient avec soin. Nous observerons en passant que le feu marchoit autrefois devant les Rois de Perse, & nous avons dej[illegible] remarqué à quel point la veneration pour cet Element etoit portee dans l'Orient.

(a) Voiez la Figure.
(b) Voiez aussi la Figure.

(c) En parlant de la Religion des *Gaures*.

Ce Prince est servi à genoux; & on n'oseroit lui parler debout. Tout le monde garde le silence devant lui; mais quand il boit, chacun s'écrie à son honneur, & l'air qui retentit de ces cris, les porte du Palais Roial par toute la Ville. On sçait de même par de pareils cris de joie le moment auquel le Monarque éternue.

(a) On assure que ce Monarque & ses Sujets sont fort superstitieux, & qu'ils ajoutent beucoup de foi à la Divination & aux sortiléges. Le Prince, dit-on encore, a une maison particuliére où l'on pend les cadavres de ceux qui ont été suppliciés pour des crimes; & on ne les enterre qu'après qu'ils ont cessé de rendre toute leur humidité, laquelle est reçue dans un vase uniquement destiné à cet usage. De cette dégoutante liqueur on compose au Monarque un élixir, qui, selon eux, lui sert de preservatif contre les sortiléges, & même lui prolonge la vie.

Les Cérémonies Nuptiales *&* Funébres *de cet Empire; les autres* Usages, *&c.*

LES FILLES sont nues dans ce Païs jusqu'à ce qu'on les marie, & n'ont rien de couvert que ce qui se couvre generalement par tout. Devenues femmes & meres, elles se couvrent le sein & tout le reste du corps. On dit que ces Peuples ont des Couvens, dans lesquels leurs filles sont tenues enfermées.

(b) La Polygamie ou la pluralité des femmes est en usage chez eux; & comme ailleurs, il y en a une supérieure aux autres. Il n'est pas permis d'épouser une fille qui n'a pas encore les signes de capacité pour le mariage: mais aussi-tôt que ces signes se manifestent, on lui témoigne par des transports solemnels de joie la part que l'on prend à la faculté qu'elle a reçue de donner des Citoiens à l'Etat. Enfin c'est un crime que d'attenter à la pudeur d'une fille, qui n'est pas encore dans l'âge de puberté. A l'égard des vieilles, ces Peuples en font très-peu de cas; cependant on assure que le sexe est generalement estimé chez eux: mais il est probable que c'est le sexe en sa fleur. Nous concluons de ces remarques, que ces Peuples estiment les femmes comme un Laboureur ses terres; c'est ainsi qu'en usent aussi tant de Peuples que nous avons fait passer en revue. On dit que le Souverain de cet Empire a communément un millier de femmes.

A l'égard de leurs Cérémonies funébres, ce que nous en sçavons ne sera pas mieux circonstancié que leurs Cérémonies Nuptiales. Ils conservent les os de leurs proches parens, & leur rendent tous les huit jours une espéce de Culte Religieux. Ils s'habillent alors de blanc; leur présentent des viandes sur une table proprement couverte; & après avoir prié les ames pour leur Monarque & pour eux-mêmes, ils se regalent des mets qui ont composé ce repas funébre.

Quand ces Peuples sont en guerre, ils ne se lavent ni les mains ni le visage jusqu'à la paix. C'est un vœu peut être. Un autre usage, dont on trouve quelque trace dans l'Antiquité, est, pour le dire modestement, de mutiler les captifs, & de presenter aux femmes les parties qu'ils ont ôtées à leurs ennemis. Ces femmes portent au col ces glorieuses marques de la victoire des maris. On se rappelle facilement à cette [illegible]casion l'histoire du R[illegible] David, que [illegible] ne voulut recevoir [illegible] gendre, qu'à [illegible] qu'il apport[illegible] pour p[illegible] *[illegible] des Philistins.*

[illegible] le dernier usage que nous ren[illegible] [illegible]omme[illegible] nant du Religieux [illegible] [illegible] du serment. Lorsqu'un homm[illegible] est [illegible] & [illegible] le cas dont on le croit [illegible] se trouve d'ailleurs [illegible] on [illegible] à boire d'un breuvage qui [illegible] son innocence, [illegible] peut [illegible]pecher de le rendre [illegible]

[illegible] [illegible] *Hist. des* [illegible] *Inc.* L. VI. Chap. II.

( ) [illegible]

CHAPITRE X.

Religion *de quelques* Païs *voisins ou dépendans du Monarque du* Monomotapa, *connus sous les noms* d'Agag, Tocoka, *Roiaume du* Quiteve, *qui, à ce qu'on dit, a pour Capitale* Symbaoë, *que l'on prétend avoir été connue des* Anciens *sous le nom* d'Agysimba, &c.

On ne peut marcher ici qu'avec beaucoup d'incertitude & de défiance, à cause des ténébres qui enveloppent l'histoire & la Religion de ces Peuples. Si dans tout ce que nous avons dit sur la foi des Voiageurs, on trouve des détails suspects, du moins le peu de matiére qu'ils nous fournissent touchant les Païs qui font le sujet de cet article, n'ennuiera pas long-tems le Lecteur. (*a*) Ces Peuples, disent-ils, n'ont qu'une connoissance confuse de l'Etre Suprême, qu'ils appellent *Molungo*: mais ils ne lui demandent rien, & par conséquent ils ne lui adressent ni vœux, ni priéres. C'est à leurs Rois qu'ils s'adressent dans leurs besoins. Ces Dieux visibles sont invoqués pour toutes les nécessités de la vie; ils doivent delivrer de la famine & des maladies, procurer la pluie, l'arrêter, &c. Nous avons observé plus haut que les Empereurs du Méxique juroient à leur Sacre, que pendant leur regne le Soleil ne donneroit sa lumiere qu'à propos, & que les pluies fertiliseroient les terres, quand cela seroit nécessaire. Cette pratique, si bizarre & si extravagante en apparence, ne laisse pas de recevoir un fondement assez spécieux; & voici le raisonnement que ces Idolâtres ont pu faire. Un Roi est l'Image de la Divinité: il est établi pour gouverner le reste des hommes: sa dignité, son autorité supposent un homme qui peut, ou doit être plus éclairé & plus intelligent que les autres. Cette Dignité suppose aussi une homme plus [illegible] & plus juste. Le Roi pourra donc avoir des liaisons plus etroites avec l'Etre [illegible] il est l'Image; il sera donc plutôt exaucé de l'Etre Suprême. Sur un tel fondement les Peuples s'en rapportent à lui.

Quoiqu'il en soit, quand ces Idolâtres Africains vont prier leurs Princes, ils les abordent les mains garnies, & reviennent si souvent à la charge, qu'enfin le tems se dispose à procurer ce que le Peuple croit devoir à l'intercession du Prince auprès des ames de ses Ancêtres, qui sont (*b*) les Dieux ausquels il s'adresse. Une longue secheresse est necessairement suivie d'une forte pluie: ainsi va le reste. Le Peuple content croit que son Monarque fait des miracles, & ne s'informe pas d'autre chose.

Ce prince est environné d'un ordre d'hommes, qu'on peut regarder comme des Musiciens & des Poëtes devoués à le flater. Ils ne chantent qu'à son honneur, & dans leurs chansons ils lui donnent les épitheres les plus superbes, & les titres les plus vains. Ils le traitent de *Seigneur du Soleil & de la Lune*, de *Roi de la T*[illegible] *Mer*; & comme ils croient peut-être, que tout ce qui ten[illegible] à une [illegible] de perfection, dans le mal comme dans le bien [illegible] de grandeur, [illegible] appellent leur Monarque, *grand Voleur*, [illegible] comme nous appellons nos Princes *grands Conquerans*. [illegible] pris le change sur [illegible] titre de [illegible] seroit il pas mieux l'art de courir sur les terres [illegible] de Tartarie & des Am[illegible], & une certaine adresse [illegible] Brigands [illegible] connue des plus anciens Peuples.

(*a*) [illegible]

(*b*) [illegible]

Puisqu'ils prient les ames des morts, on conçoit qu'ils croient l'immortalité de l'ame. Ils craignent le Diable, qu'ils appellent *Masucca*; & le regardent comme l'ennemi des hommes. Pour l'Enfer, ils n'en ont aucune idée : mais ils se flatent d'aller après leur mort dans un Paradis, où ils vivront dans les plaisirs avec leurs femmes & le reste de leur famille. Ils ignorent la création de l'Univers, soit que le défaut de lumiéres ne leur ait pas permis de raisonner sur un sujet si difficile, ou que, par une tradition confuse qu'ils ont reçue des Peuples qui habitent plus près de l'Asie, ils croient l'éternité de la matiére. On ne nous a rien expliqué de leur opinion sur ce sujet; ainsi nous n'en dirons pas davantage.

Quoique l'on assûre (*a*) que ces Peuples n'ont ni Assemblées religieuses, ni Prêtres, ni Sacrifices, ni représentations d'Idoles, ils ont cependant des fêtes & des solemnités que le bon plaisir du Prince régle tout seul. Le premier de la Lune est un jour de fête. Les *Musimos*, qui sont des fêtes indiquées comme les autres solemnités par le Monarque, se celebrent à l'honneur des ames des morts, ou si l'on veut s'exprimer comme eux, (*b*) *des gens de bien trepassés*. Il paroit que ce sont là les seules Divinités de ces Peuples, & qu'ils ont une confiance aveugle en certains Oracles qu'ils prétendent que ces morts rendent, & dont nous parlerons bientôt. Finissons par une observation que nous ne surchagerons pas d'une erudition inutile : c'est que le culte Religieux que (*c*) l'Idolâtrie la plus ancienne rendoit aux morts, n'étoit pas indifféremment pour tous les morts. Il n'étoit rendu qu'aux gens de bien, afin qu'après leur mort ils fussent Médiateurs entre la Divinité Suprême & les hommes : distinction cependant qui souffrit bien des exceptions dans la suite.

Leurs Sermens ; *leurs* Cérémonies Nuptiales & Funébres ; *Quelques autres* Usages.

CES PEUPLES ont trois sortes d'épreuves, dont une a beaucoup de rapport à celles qui se pratiquent au *Congo* & en Guinée. Celle qu'on nous decrit sous le nom de *Lucasse*, consiste à faire avaler à l'accusé une certaine quantité de poison; ce qui est accompagné de quelques paroles de malediction & d'execration, qui ne le menacent pas de moins que d'une mort presente. Si l'accusé resiste à l'effet que doivent produire les maledictions & le poison, il est reconnu pour innocent : l'accusateur est puni par la confiscation de tous ses effets, même de sa femme & de ses enfans.

Le *Noqua* est une sorte d'épreuve par le fer chaud. L'accusé doit lecher ce fer; & s'il lui brule la langue, c'est une preuve de son crime. *Jean de Santos*, cité dans les remarques de l'Abbé *Renaudot* sur deux *Relations de la Chine*, decrit ainsi cette ceremonie. » Le serment qui s'appelle *Noca* se fait avec le fer d'une houe qu'ils » mettent dans le feu, & lorsqu'il est tout rouge, ils l'en tirent avec une tenaille, & » l'approchent de la bouche de celui qui doit jurer. Ils lui ordonnent de lecher le » fer rouge, parce que s'il est innocent de la faute qu'on lui impute, il ne recevra » aucun dommage du feu [illegible] qui ne lui brulera ni la langue, ni les levres : mais s'il » est coupable, il lui mettra aussi tôt le feu à la langue, aux levres & au visage. » Les Mores, ajoute t[illegible] en servent, comme les *Cafres*, & même les Chretiens à » l'egard de leurs escl[illegible]

Le *Calano* est la troisiéme espece d'épreuve, qui n'est peut être autre chose que l'épreuve du *Bondo* pratiquée au *Congo* & en *Guinée*. C'est une boisson fort amere, que l'accusé doit avaler [illegible] un seul trait, & rendre à l'instant, sans qu'il lui en reste une seule goute dans l'estomac. S'il ne la rend qu'avec peine & après des efforts reiterés, il est tenu pour coupable. C'est apparemment la même épreuve qui est en usage dans le *M*[illegible]

On achete les femmes [illegible] aussi dit on, que c'est [illegible] en ce Païs là [illegible] quelque chose [illegible] on la rend [illegible] es parens, mais [illegible] dant quelque chose; & pour lors on e[illegible] de la revendre à d'autres. A l'egard des peuvres

(*a*) *Purchas*, [illegible]

(*c*) *Soules et jaunes a pane* [illegible] *Purchas* [illegible] Mo[illegible] en [illegible] Ch. 8. su[illegible]

femmes, il n'y a point de retour pour elles. Après avoir été achetées, il ne leur est plus permis d'abandonner leur mari, ou pour mieux le nommer, le maître qui les a achetées. Cependant les préliminaires & les solemnites du mariage consistent, comme ailleurs, en fêtes, en régales, en danses, en présens de noces. On invite les amis & les voisins: chacun apporte son plat, & la petite provision pour les nouveaux mariés. Faisons une réflexion sur ces coutumes, qui peuvent avoir été exagérées ou mal entendues par les Voiageurs. Ceux qui nous parlent d'un usage aussi extravagant que l'achat des femmes, observent-ils la difference qui se trouve entre une femme légitime & une concubine? Est-il à croire que dans les Païs les plus sauvages, il n'y ait pas des mariages d'inclination? Ne doutons point qu'on ne trouve de grandes exceptions dans ces usages: d'autant plus que les *Polygamistes* dont il s'agit, se choisissent, comme tous les autres, une femme qui est la maitresse du logis & la superieure des autres femmes. Il n'est permis qu'au Monarque d'épouser sa sœur & sa propre fille. Cet inceste n'est pas un crime pour lui: mais le Sujet qui s'y abandonne est puni de mort.

L'extrême vieillesse & les maladies reconnues pour mortelles sont traitées comme chez les Cafres voisins du Cap. On abandonne les gens qui sont dans cet état, sans leur donner le moindre secours, ni pour les aider à vivre, ni pour leur aider à mourir. Il est vrai qu'on a ordinairement la charité de les porter dans le desert avec un peu de nourriture, & que les bêtes feroces éteignent le peu de vie qui reste à ces malheureux. Eux-mêmes sentant approcher leur derniere heure, demandent sans façon d'être exposés de cette maniere.

Il est arbitraire d'enterrer les morts habillés ou nuds: en un mot, on les enterre dans le même état où on les a trouvés expirant. On fait un creux dans la terre, & on y met le mort avec quelques provisions pour le voiage de l'autre Monde. On le couvre de terre; & l'on pose sur son tombeau la natte ou le siége sur lequel il a expiré. La superstition ne permet pas de toucher le siége, ni toute autre chose qui ait touché le corps d'un mourant ou d'un mort. Le deuil dure huit jours, depuis le lever du Soleil jusqu'à son coucher, & outre cela une heure après que le Soleil est couché. Ce deuil est mêlé de pleurs, de danses & de chansons. Ensuite on mange & on boit à l'honneur du trepassé.

Vers le mois de Septembre, & dans le tems de la nouvelle Lune, le Roi, qui comme nous l'avons deja dit, est le Dieu visible du Païs, ou au moins le Vicaire de la Divinite, part avec beaucoup de suite de *Symbaoé* sa Capitale, & se rend a une certaine Colline, qui est le tombeau des Rois, pour y faire une neuvaine solemnelle à l'honneur (*a*) des ames de ses Predecesseurs. Dès qu'on est arrivé là, on commence la ceremonie par un repas funebre, où l'on s'enivre de (*b*) *Pombo*, & ce festin dure huit jours. Le *Pomberar*, qui est un des jours de la neuvaine, est destiné a une espece de tournoi, dans lequel le Roi & sa Cour paroissent superbement équipes. Aux huit jours de rejouissance on en ajoute deux de deuil. C'est alors que le Demon entre dans le corps d'un des Courtisans, du moins s'il faut en croire les Negres, & declare à l'assemblee qu'il est l'ame du Predecesseur du Roi regnant, cette même ame qui a part à la solemnite funebre. Ce possede tombe & se roule par terre, & le Demon parle par sa bouche en un langage inconnu: mais il s'humanise ensuite, & parle comme le Roi defunt auroit parlé lui-même. (*c*) Le Roi qui croit reconnoitre son Predecesseur, s'approche de lui & le salue: aussi-tot la Compagnie s'eloigne par respect; & le Roi etant seul avec le Demoniaque, le consulte comme un Oracle infaillible, sur tout ce qui regarde son Etat, & sur sa personne en particulier. L'Oracle aiant cessé de repondre, le Demon abandonne le corps de celui qu'il possedoit, & l'on assure que le pauvre patient se ressent ordinairement toute sa vie de l'honneur d'avoir servi d'Oracle. Il est fort probable que tout ce manege est du à l'imposture de quelqu'un, qui se donne pour Magicien: c'est tout ce qu'il est permis d'en dire avec assurance. Nous ajouterons seulement, que l'Antiquite rapporte un grand nombre d'evocations de morts, & les Sçavans sont persuadés que le voiage

(*a*) Nous citerons [illegible] du passage de *Pomponius Mela* [illegible] touchant les *Augiles*. *Augilæ* [illegible] Manes [illegible] *eos ut Oracula* [illegible], *precatique quæ volunt*, *ubi tumulis* [illegible], *pro responsis ferunt*. On [illegible] conformite de ces usages. [illegible] vaines & [illegible] des Anciens [illegible] que Virgile en donne [illegible] funebres, un tournoi, evocation & invocation des Manes. Comparez à la description que nous venons de donner, ces endroits de Virgile, [illegible]

(*b*) C'est un breuvage fait de Maiz, ou de quelques autres grains du Païs.

(*c*) Tout ceci a beaucoup de rapport aux [illegible] *Salve, Sancte Parens*, [illegible]

d'Orphée & celui d'Ulysse aux Enfers, n'étoient que de pareilles évocations. La Thesprotie sur tout, étoit le Païs où cet usage se pratiquoit le plus souvent, & avec plus de solemnité; ce qui joint aux fleuves Cocythe & Acheron qui y couloient, avoit engagé les Grecs à y fixer le séjour des morts, de l'Enfer & des Champs Elisées.

Lorsque le Roi vient à mourir, ses femmes le suivent pour l'aller servir dans l'autre Monde; & elles s'empoisonnent au moment même qu'il expire. Dès qu'il est mort on le porte au sépulchre de ses Peres; & dès le lendemain au matin, son Successeur qui prend possession de la Roiauté & des Concubines du défunt, se présente en public, mais de telle maniére qu'un rideau le cache lui & ses femmes aux yeux du Peuple. On le proclame par tout le Païs, afin que les Nobles & les principaux du Peuple viennent le reconnoître & lui faire hommage; ce qui se fait avec ces marques de servitude si communes par tout l'Orient, & si agréables à des Princes qui se flatent de tenir de la Divinité, lors qu'ils voioient leurs sujets ramper en tremblant aux pieds de leur Trône, & leur parler sans les voir. C'est ainsi que les Sujets rendent leurs hommages à ce Monarque Africain, qui daigne répondre à leur humilité, mais sans se montrer encore au public. Après avoir répondu, on tire le rideau qui le cachoit, & il se montre enfin. Chacun frappe des mains, & s'écrie transporté de joie. Un instant après le rideau se tire sur le Monarque, & ceux qui ont fait l'hommage s'en retournent en rampant comme ils étoient venus. Toute la Ville célébre la fête de l'avénement de son Prince à la Couronne; tout retentit de cris de joie, & du son des Instrumens de Musique.

Le jour d'après, le Monarque fait déclarer son avénement au Trône par ses Officiers, qui en même tems invitent les Sujets à venir voir rompre l'Arc par leur nouveau Souverain. C'est une cérémonie où il y a quelquefois plus d'un concurrent à la Roiauté, & à laquelle on trouve des exemples équivalens chez plusieurs anciens Peuples d'Europe & d'Asie. Il est vraisemblable que le nouveau Prince fait cet acte de cérémonie, pour donner une preuve de sa force au Peuple. Il y a tant d'exemples dans l'Antiquité, qui prouvent que les Peuples exigeoient pour le moins autant la force du corps que la prudence dans ceux qui étoient destinés à les gouverner, qu'il est inutile de s'amuser à les citer. Notre Histoire rapporte un exemple, qui montre assez bien que nos Ancêtres n'avoient pas encore dégéneré sur cet article. Pepin le *Bref* se voiant méprisé d'une partie des Seigneurs de sa Cour à cause de sa figure courte & grosse, qui ne leur donnoit pas une haute idee de sa valeur, les invita au divertissement du combat d'un Taureau contre un Lion. Quand il vit que le Lion acharné sur le Taureau commençoit à l'etrangler, qui de vous, dit-il aux Seigneurs, se croit assez de courage pour forcer ce Lion à lacher prise & le tuer? Il ne se trouva personne qui osat entreprendre une action si dangereuse. Alors le Roi sautant dans l'arene, tire son sabre, coupe la tête au Lion du premier coup, & revenant froidement prendre sa place, il dit en passant devant ceux à qui il vouloit se faire entendre; *David étoit petit, & terrassa Goliat; Alexandre étoit petit, mais il avoit plus de force & de cœur que plusieurs de ses Capitaines plus grands & mieux faits que lui.* *David* éprouva de même le mépris de *Saul* & de sa Cour à cause de sa petitesse. Cependant il étoit extrêmement fort; *on le comptoit parmi les vaillans hommes d'Israel.* Il dit dans un de ses Pseaumes, que sa force etoit telle qu'*il rompoit un arc d'acier*; & quoique Mr. *Le Clerc*, dans ses Commentaires, laisse a penser que cette expression pourroit bien être une hyperbole de Poësie, peut être se trouveroit-il des Interpretes qui prendroient cette action pour une preuve de force, que *David* avoit voulu donner devant son Peuple.

Quoi qu'il en soit, lorsque le *Quiteve* ou le Pretendant se trouve dans une si facheuse circonstance, il doit avoir recours a la faveur des femmes qui survivent au defunt; car celui qu'elles admettent dans le Palais est le seul veritable successeur. Il ne serviroit de rien de forcer l'entree, parce que cette violence est contraire aux loix de l'Etat. Elle feroit perdre le droit de regner au Pretendant: il faut donc qu'il maintienne son droit, en faisant la cour à ces femmes.

Nous avons dit qu'une partie des femmes du Roi meurent avec lui. On assure qu'on lui donne aussi pour escorte quelques grands Seigneurs du Roiaume, sous pretexte qu'il a besoin de leurs services, & que le Successeur choisit ordinairement ceux dont il craint les factions: tant la Politique inspire de raffinement aux Nations mêmes les plus grossieres, & les plus barbares. On dit aussi qu'autrefois le Roi lui même ne s'exemptoit pas de la Loi cruelle, qui veut que l'on meure volontairement, quand on est atteint d'une maladie incurable. En ce cas là les Rois se donnoient la mort,

après avoir déclaré leur Successeur. Un défaut notable survenu à leur personne, les pertes, les disgraces, l'adversité, enfin la perte des deux dents de devant, les obligeoient à la même chose. » Il faut, disoient-ils, qu'un Roi n'ait aucun défaut : si malheureusement il lui en survient quelqu'un, ne vaut-il pas mieux qu'il sorte du monde, & qu'il passe dans cette autre vie où il sera dégagé de toute imperfection ? « Dans la suite les Rois ne soutinrent plus des sentimens si nobles en apparence. Un d'eux préferant la vie présente à l'espérance d'être parfait après sa mort, fit publier dans ses Etats, » que quoiqu'il eût eu le malheur de perdre une dent, il avoit résolu de vivre pour le bien de ses Sujets, & d'attendre tranquillement que la mort vint le surprendre sans aller au devant d'elle «

(a) Ce Prince ordonne en certains temps des Chasses Roiales, & alors seulement il est permis de chasser au Lion & de le tuer ; ce qui seroit un crime en tout autre tems, parce que le *Quitève* porte le surnom de grand Lion.

Ces Peuples n'entreprennent rien, sans avoir auparavant cherché à en deviner le succès par le sort avec une espéce de des, ou par le moien de quelques lignes qu'ils tracent à terre. Quoique la sorcellerie leur soit défendue sous peine de mort, ou au moins de confiscation de femmes, d'enfans & même de la liberté, cependant ils ne laissent pas d'être grands Sorciers. L'adultère & le vol sont sujets aux mêmes peines que les sortiléges.

Quand le Roi a des négociations à faire avec ses voisins, il les confie à quatre Ambassadeurs, dont le premier seul représente sa personne, & doit être traité avec le même respect que Sa Majesté. L'Ambassadeur qui vient après celui-là, est appellé la *bouche du Roi* ; & il fait le rapport de sa commission. Le troisiéme est l'*œil du Roi*. C'est lui qui doit être attentif à ce qui se passe. Le quatriéme est l'*oreille du Roi* ; il doit écouter tout ce qui se dit de part & d'autre, & le rapporter fidelement.

CHAPITRE XI.

Religion *des* Peuples *de* Sofala *&* *leurs* Usages.

ON ne sçait autre chose de ces Peuples, sinon qu'ils sont Idolâtres, & qu'ils observent à leurs mariages à peu pres les mêmes Cerémonies que leurs voisins. Voici ce qu'il y a de particulier. (a) Celui qui est le marié se met sur le dos d'un de ses Compagnons, qui doit le porter tout d'une traite, & sans se reposer au lieu de la nôce. Si le porteur se repose, c'est un presage de malheur ; & le mariage est renvoié à un autre jour : quelquefois même on le rompt sans autre façon.

A l'egard de la sépulture, ils portent à manger aux morts, ainsi que le pratiquent tous ceux dont nous avons parlé. Ils mettent deux pierres sur le tombeau, l'une à la tête, l'autre aux pieds du mort, & frotent ces pierres avec du Sandal. Ils sont fort adonnés aux songes ; & quoique la credulité de ces Peuples ignorans soit toujours trompée, ils ne reviennent point de cette superstition. Il ne faut pas aller à *Sofala* pour rencontrer des gens de ce caractere.

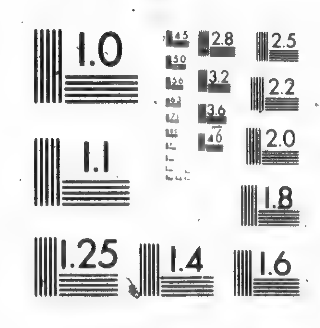
(b) Certains *Cafres* de ces quartiers portent leurs morts dans une Caverne, qui est habitée par un grand nombre de Crocodiles, afin que les ames des morts entrent dans ces animaux, & s'y purifient. Ils ont tant de respect pour les Crocodiles, qu'ils leur mettent de quoi manger à l'entrée de la Caverne, laquelle est estimée un lieu saint.

Nous abregeons cet article, pour éviter les redites, & sur-tout un grand nom-

(a) *Purchas*, ubi sup.
(b) *Purchas*, ubi sup.
(c) Ibid.



IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

bre d'absurdités dans lesquelles le détail pourroit nous jetter. Il est facile de rassembler toutes les contradictions des Voiageurs ; mais il ne l'est nullement de distinguer le vrai du faux.

CHAPITRE XII.

Religion *des* Peuples *qui habitent aux environs de* Quillimanca, *de* Loranga, *de* Quisungo, *&* *depuis ce premier* Fleuve *jusqu'au* Cuama *vers la Côte de* Sofala.

LES Païs les plus voisins du premier Fleuve que nous venons de nommer dans ce titre, font partie de l'ancienne *Troglodyte*. Quelques-uns de ces Peuples n'ont point d'Idoles ; & on ajoute qu'il s'y en trouve qui n'adorent qu'un seul Dieu ; qui croient sa providence Divine, sa bonté & l'immortalité de l'ame. Ils croient aussi qu'il existe des Esprits malins : mais tout cela n'empêche pas qu'ils ne blasphêment la Divinité, lors que les affaires ne vont pas à leur gré. Ils observent des jours de fête & des jours de jeûne, même avec rigueur : mais le lendemain ils se dédommagent amplement par l'ivrognerie, de l'austerité du jour précedent. La débauche se fait avec leur boisson de maïz & une espéce de vin doux, tiré d'un certain (*a*) fruit du Païs.

Monbaze est peuplé de Mahométans & d'Idolâtres. La Religion de ceux-ci différe si peu de celle des autres Peuples, que la différence ne vaut pas la peine d'être marquée. Le Roi ainsi que tous les autres qui régnent sur les païs dont nous venons de parler, est (*b*) une espéce de Dieu visible, qui s'attribue sur la terre un pouvoir immense. On porte le feu devant lui, quand il se met en campagne.

Mélinde n'a pas moins de vénération pour son Souverain. On le porte sur les épaules, & on se prosterne devant son brancart sans oser lever les yeux sur le Prince qui y est assis. Devant lui marchent des gens chargés de parfums exquis ; & de peur qu'en chemin il ne fasse quelque mauvaise rencontre, aussi-tôt qu'il sort du Palais Roial on éventre une biche, dont les Prêtres Idolâtres examinent les entrailles, pour y chercher le bonheur ou le malheur de cette sortie. Le Peuple fait des cris de joie, & les plus belles femmes vont à sa rencontre : les unes chantent à son honneur, & les autres lui offrent des parfums, ou les brulent devant lui. Dans les déliberations importantes, on observe d'éventrer la biche, & de faire l'inspection dont nous venons de parler. Le Roi doit passer trois fois sur le corps de cette biche ; & les *Labis*, c'est ainsi qu'on nomme les Prêtres du Païs, après l'avoir ouverte, font plusieurs sortes de conjurations pour découvrir la verité du succès.

Ces Peuples sont généralement adonnés aux sortilèges ; & leur sorcellerie consiste ordinairement en certains charmes, qui, accompagnés d'une danse assez fatiguante, troublent enfin quelqu'un de la troupe ; & c'est en cet état que le prétendu possédé révele la chose qu'on veut sçavoir.

Leurs Cérémonies Nuptiales, *&c.*

LES PEUPLES dont nous parlons dans cet article, ont plusieurs femmes, qu'ils épousent de la maniere que nous allons le raconter. Le jour du Mariage, deux ou trois voisines ou parentes des mariés marchent à la tête d'une troupe, se présentent dès le grand matin à la porte de la mariee, dansent & chantent, jusqu'à ce que chacune d'elles ait fait à la mariee le présent de noces, qui consiste en maiz, en

(*a*) Dans *Purchas* [illegible] sup.

(*b*) On dit la même chose des anciens Ethiopiens. *Quem Regem creaverunt, veluti numen insit, aut a Numine divina providentia sit datus, vultu adorant. Johan. Boemus* dans son Livre intitulé *Mores, Leges, &c.*

farine, &c. Avant que d'offrir le présent, on donne une poignée de maïz aux danseuses; on se met de la farine sur l'œil gauche & sur la jouë. La journée s'acheve dans la joie; après quoi le marié emmeine chez lui sa mariée, ce qui finit la Cérémonie.

Vers la Riviere de *Quizungo*, les filles, qui doivent se marier, sortent de leur demeure, & vont dans (a) une campagne inculte pleurer pendant une heure entiére la perte de leur virginité; cela se passe en présence des parens & amis qui viennent leur rendre visite. La nuit elles s'en retournent au logis. Aussi-tôt que la nouvelle Lune paroit, on fait la fête du mariage, & le lendemain la Dame est délivrée au prétendant, qui s'en met en possession sans autre façon.

Le deuil est accompagné de longues lamentations, de pleurs & de plaintes, qui se font aussi haut qu'il est possible. On envelope, ou plutôt on emmaillotte le mort dans quelque chose de noir avec une bande de même couleur; & on l'ensevelit avec ses armes, son équipage & ses provisions pour le voiage. La natte sur laquelle il étoit couché, le siége sur lequel il étoit assis, les meubles dont il se servoit, tout cela est brulé après lui, même sa maison. On conçoit assez que la perte est médiocre: ces Peuples ne se piquent pas de magnificence dans leurs logemens. Ces mêmes usages s'observent chez la plus grande partie des Peuples de cette Côte. Il est essentiel aux vivans de ne pas toucher aux morts, ni à ce qui leur a servi; car qui touche ces choses est souillé, & n'oseroit rentrer chez lui, ni avoir commerce avec ses compatriotes, sans auparavant s'être lavé & purifié. On met dans le sépulchre les cendres de tout ce qu'on a brulé. Le deuil dure huit jours, deux heures chaque jour. Vers le minuit un de la troupe *entonne* les lamentations; & toute la troupe répond sur le même ton. Le jour on va au sépulchre porter de quoi vivre au défunt. Ceux qui vont faire cette cerémonie ont de la farine sur la jouë & sur l'œil gauche, ainsi que cela se pratique au mariage. Ils marmottent quelques paroles sur le tombeau du défunt; soit qu'ils lui adressent des priéres pour leur récolte, ou qu'ils fassent quelques commémorations pour eux. Pendant le deuil on ne se lave point le visage.

A la Côte de *Melinde*, ou chez les Peuples voisins, l'usage veut que les jeunes garçons, même ceux de sept ou huit ans, portent autour de la tête la valeur de six ou sept livres pesant d'argile, jusqu'à ce qu'ils aient donné quelques preuves de valeur à la guerre, ou dans un combat d'homme à homme. Ces jeunes gens sont obligés de présenter des marques de leur victoire & de leur courage, lesquelles sont les mêmes qu'au *Monomotapa*. Un tel Certificat est nécessaire à leur valeur, qui s'accroit considérablement par la honte qui est attachée à ceux qui manquent de faire leurs preuves.

Enfin nous observerons, qu'entre *Angola* & le *Monomotapa* on trouve (b) des gens efféminés, qui ne se plaisent qu'à des actions féminines, & qui se dégradent de leur sexe pour servir à la brutalité de leurs compatriotes. Peut-être ces hommes efféminés sont-ils de l'ordre des (c) Hermaphrodites de la Floride.

CHAPITRE XIII.

Religion *des* Ethiopiens & *des* Galles.

QUOIQUE le Gouvernement de l'Ethiopie soit Chretien, il y a cependant grand nombre d'Idolâtres dans ce grand Empire. Ce sont des Peuples errans & Sauvages, dit *Ludolf*, (d) *sans foi, sans loi & sans Roi*. Ils tiennent aussi des *Troglodytes*. (e) Leur langage est informe & mal articulé. Tels sont ces Peuples Sauvages (f) que l'on met au rang des *Cafres*. Outre ceux-là on nous nomme les *Agawas*, qui habitent le haut Païs de Goiame, les *Gonguas*, les *Gafates*, les *Galles*, qui peut-être sont les mêmes que les *Guagas* ou les *Jagues* decrits ci-devant, & quelques-autres. Commençons par les *Galles*.

(a) *Matos*.
(b) *Chibadi*.
(c) Voiez ce que nous en avons dit plus haut.
(d) *Hist. Æthiop.* L. 1. Ch. 14.
(e) *Strident, non loquuntur.*
(f) *Ludolf*, ubi sup.

(*a*) Ces Peuples n'ont point d'Idoles, & nulle marque extérieure de Religion : du moins est-elle à peine sensible. Ils ne distinguent point d'avec le Ciel l'Etre Suprême, Créateur & Conservateur de l'Univers. C'est lui, disent-ils, qui renferme toutes choses dans sa vaste enceinte : mais ils ne lui rendent aucune sorte de Culte. Cependant, on assure qu'ils sont dociles, & propres à être convertis au Christianisme.

Ceux de *Zender* adorent les Idoles ou les Démons, & sont fort adonnés à la magie & aux sortiléges. Il n'y a rien de particulier à dire des autres Peuples, que nous avons nommés au commencement de cet article.

Leurs Usages, *&c.*

Les *Galles* ont l'usage de la Circoncision ; & la Polygamie leur est permise. Il est défendu aux jeunes hommes de couper leur chévelure, avant que d'avoir signalé leur courage à la guerre par la mort d'un ennemi, ou à la chasse par celle d'une bête féroce. Ce n'est pas la tête d'un ennemi qu'ils apportent pour monument de leur courage ; c'est quelqu'autre chose que l'on devinera facilement, quand on sçaura qu'il faut prouver avec évidence le (*b*) sexe de l'ennemi tué. On fait des trophées de ces marques honorables à la tête du Camp. Tous les huit ans ils élisent un nouveau Chef, qui doit signaler son avénement au Gouvernement par une irruption sur les Terres d'Ethiopie.

Ceux de *Zender* vont chercher un Roi dans les bois, parmi les bêtes sauvages, qu'il traîne après lui, dit-on, par la force de ses enchantemens, comme un autre *Orphée*. Il n'appartient qu'aux Grands de l'Etat de s'élire un Prince après la mort de son Prédécesseur. Pour le trouver dans les forêts, ils se mettent sous la conduite d'une sorte d'aigle, qui décele par ses cris celui qui doit être élu Roi. Il a plû quelquefois à des Peuples mieux policés de suivre des guides aussi peu sûrs que ceux-là. (*c*) Darius Roi de Perse, premier du nom, eut le bonheur d'être élu Roi, parce que son cheval hennit avant ceux de ses Compétiteurs, qui tous ensemble étoient convenus après la mort du faux *Smerdis*, que celui-là seroit élu Roi, dont le cheval henniroit le premier. Revenons au Roi de *Zender*. La modestie, ou plûtot l'usage de ces Sauvages qui l'a fait cacher, l'oblige à résister à ceux qui veulent l'élire. Il va même jusqu'à les combattre, & à les blesser s'il peut. Il faut donc le maltraiter, & le fatiguer pour le forcer de régner : mais il ne faut pas qu'il se laisse blesser par les Electeurs ; car alors il ne seroit plus digne du Trone. On ajoute même qu'il est permis aux Sujets de tuer celui qu'on leur destinoit pour Roi, [illegible] qu'il a eu le malheur d'être blessé dans cette résistance affectée. Quoiqu'il en soit, [illegible] avoir cédé à ses Electeurs, il est encore exposé à la violence de ceux qu'il rencontre en chemin, & qui tâchent de l'enlever, pour avoir la gloire de le porter sur son Trone. Ce Trône, comme on peut le croire, est un siege ordinaire, & le Palais une chaumiére, ou tout au plus une tente ; car rien n'égale la pauvreté de ces Peuples, dont les plus beaux meubles consistent en quelques nattes travaillées grossiérement.

CHAPITRE XIV.

Religion *des* Insulaires *de* Socotora.

Les Insulaires de *Soçotora* sont des *Beduins*, imitateurs & successeurs des *Troglodytes* ; car, comme eux, ils habitent les Cavernes & les trous des rochers. (*d*) On a voulu les faire passer pour des Chrétiens de Saint Thomas. (*e*) Cependant on assure qu'ils n'ont aucune connoissance de Jesus-Christ & de la Religion Chrétienne ; quoi

(*a*) *Nulla Idola, & vix sacra habent.* Id. *Ibid.*

(*b*) *Postquam de sexu imberbium dubitaretur, turpissimam partem viris amputavere.* Ludolf. *ubi sup.* Cap. 10.

(*c*) *Hérodott.*

(*d*) *Incolæ partim Christiani, qui à divo Thoma cognominantur.* Commentar. Rerum a Soc. Jesu in Oriente gest.

(*e*) *Dapper* dans sa *Description de l'Afrique*. Il ne cite aucun Auteur.

qu'il

qu'il soit vrai cependant qu'ils paroissent honorer la Croix, & qu'on la voit sur leur Autel. » On a crû, dit *Dapper*, que les Beduins étoient ou des Chrétiens de Saint » Thomas, ou des Jacobites; que Saint François Xavier en avoit converti beaucoup » à la Foi Catholique, & qu'ils portoient tous des noms de Saints & d'Apôtres. Je » ne sçai si l'on trouve S. *Lucaa*, S. *Sumaa*, S. *Xembe*, S. *Terremo*, S. *Xamaxana*, » S. *Suracaa*, &c. dans le Calandrier: mais au moins ce sont là des noms d'hommes » parmi ces Barbares. L'erreur est venue sans doute, de ce qu'on leur a oui nommer » leurs femmes *Maria*: mais c'est que *Maria* signifie en leur Langue une femme. » Il est vrai qu'ils pratiquent la Circoncision, & qu'ils sont si sévéres là-dessus, qu'ils » coupent les doigts à ceux qui ne sont pas circoncis. Il est vrai encore qu'ils ont » des Autels & des Croix; qu'ils font une espéce de Carême, commençant à jeûner » à la nouvelle Lune de Mars, & s'abstenant durant soixante jours de lait, de beure, » &c. ne mangeant que des Herbes & des Dates, ou du Ris & du Miel que les » Riches font venir d'Arabie. Mais au fond toutes ces pratiques ne marquent rien » de précis. Ce ne sont que des Cérémonies qui se sont conservées par une Tradi- » tion ancienne, & dont ils ne sçauroient rendre raison: du reste ils sont dans une » profonde ignorance à l'égard des vérités du Christianisme. «

Ils adorent la Lune comme la mere & la cause de toutes choses; & dans une longue séchéresse ils s'adressent à elle pour avoir de l'eau: voici comment. Ils choisissent un d'entr'eux, qu'ils enferment dans un certain lieu par le moien d'une espéce de circonvallation, d'où il lui est défendu de sortir sous peine de mort. Cet homme ainsi enfermé est obligé de prier la Lune pendant dix jours, afin d'obtenir de l'eau. S'il est vrai qu'on coupe les mains à cet homme, quand au bout de dix jours la Lune n'a pas encore fait pleuvoir, on croira facilement que le zéle de ce dévot ne doit pas céder à celui des autres Religions, qui en pareille occasion implorent avec des austérités surprenantes, & sous le joug de la plus cruelle discipline, l'intercession des Etres célestes: mais nous ne connoissons pas assez les circonstances de cette extravagante & barbare cérémonie, pour pouvoir en raisonner sans nous exposer à tromper le Lecteur.

En certains tems de l'année, & avant certains jeûnes dont ils se sont imposés l'observance, les principaux s'assemblent & font un sacrifice (*a*) de cent têtes de boucs ou de chévres. C'est une espéce d'*Hécatombe*. A ces Idolâtries ils allient des rits Chrétiens, comme la célébration de Noël, qu'ils fêtent soixante jours, par une espéce de jeûne, sans manger ni lait, ni beure, ni poisson, ni viande. Tout cela se fait comme nous l'avons vû, avec beaucoup de rigueur; & si malheureusement quelqu'un s'avisoit de rompre le jeûne, il lui en couteroit pour la premiére fois les deux doigts de la main droite, pour la deuxiéme toute la main, & pour la troisiéme le bras.

Ils ont quantité de *Moquamos*; c'est le nom qu'ils donnent à leurs Temples. Ces *Moquamos* sont fort petits & fort bas: ils ont trois entrées; & pour y entrer, il faut se courber extrémement. Dans ces Chapelles on voit un Autel, sur lequel il y a une Croix & des bâtons mis en fleurs de lys; ce qui semble figurer aussi une Croix. Chaque Chapelle est gouvernée par un Chef ou Prêtre qu'ils appellent *Hodamo*. Sa Charge est annuelle; & les marques de cette charge sont un bâton & une Croix, qu'il ne lui est point permis de donner ni de laisser toucher à personne, sous peine de perdre la main. L'heure de faire ses dévotions dans ces Chapelles est quand la Lune se couche, ou quand elle se levê; & les marques de dévotion sont de fraper trois fois le jour & trois fois la nuit un certain nombre de coups sur un long bâton avec un autre plus court, & de faire ensuite trois fois le tour de la Chapelle, en se tournant trois fois de suite à chaque tour. Cet exercice est suivi d'une espéce de sacrifice de bois de senteur, qu'on met dans un bassin de fer suspendu par trois chaînes sur un grand feu. Après cela on encense trois fois l'Autel, & trois fois les portes du Temple; on fait à haute voix des vœux & des priéres à la Lune dans le Temple & dans le parc qui l'environne; on lui demande sa protection, & qu'il lui plaise de ne l'accorder qu'à eux seuls. Pendant cette dévotion, le Hodamo tient sur l'Autel une chandelle allumée. Cette chandelle est faite de beure, l'usage de toute autre graisse étant défendu; & pour cet effet on a soin d'avoir toujours dans la Chapelle un bassin qui en est plein. Ce n'est pas seulement à faire des chandelles qu'il sert, c'est encore à graisser les croix & les bâtons emploiés aux usages religieux. En

(*a*) Tout ceci est peut être un reste fort corrompu du Sabeïsme, dont nous avons parlé. Les Sabéens offroient un bouc à la Lune, lors qu'elle étoit nouvelle.

certains jours de l'année on fait une procession solemnelle autour du Temple. On choisit un des principaux du Païs pour porter à cette procession le plus grand des bâtons-sacrés, & après la Procession on lui coupe les doigts de la main, & on lui remet un petit bâton, qui, par le moien de certaines marques, lui sert de sauvegarde contre toutes sortes d'insultes, sans parler des honneurs particuliers que le bâton lui attire, & d'une odeur de sainteté que lui procure l'avantage d'avoir porté à la Procession le bâton sacré On voit assez par ce détail, combien monstrueux est le mélange de Mahométisme, de Christianisme & de Paganisme qui se trouve dans cette Religion. On prétend aussi que ces Peuples ont emprunté plusieurs rits des Nestoriens.

Leurs Mariages; *leurs* Funérailles *& autres* Usages.

APRÈS une Religion si extraordinaire, on doit s'attendre à des usages fort ridicules. On se marie à autant de femmes qu'on en peut nourrir, & on les chasse comme on les a prises; c'est-à-dire, qu'on les renvoie sans formalité. On les troque même contre d'autres pour un certain tems, peut-être jusqu'à ce que l'absence ait piqué le gout.

Le nom que ces Barbares donnent à ces femmes est assez singulier: ils les appellent *Mampirate*; ce qui veut dire *faiseur d'ennemis*. En effet les femmes d'un même homme se haïssent mortellement, & se nomment les unes les autres *Mirase*, c'est-à-dire, ennemi, sans pourtant s'en fâcher, ni s'en tenir offensées.

Mais rien n'est plus singulier que la manière dont les peres transportent leurs enfans à d'autres. Quand il leur plaît de s'en défaire, ils nomment tel ou tel pour en avoir soin; & ce pere d'adoption est obligé de les nourrir, & de les entretenir comme ses propres enfans. On appelle ces enfans adoptifs, *fils du feu* ou *de la fumée*, parce que ces hommes brutaux voiant que la génération des enfans est nécessairement la suite de l'union à laquelle la sensualité seule les porte, se déterminent, après avoir satisfait leur passion, à transporter le fruit qui doit naitre; & pour cet effet celui qui a résolu de transporter son enfant à un autre, allume un grand feu dans sa caverne, & y jette certain bois verd. Lorsque ce bois commence à fumer, il sort, & crie de toute sa force, que l'enfant que sa femme a conçu doit appartenir à tel voisin. Celui-ci éleve l'enfant dont on lui a fait présent, & rend la pareille à quelqu'autre. De semblables désordres se trouvoient chez les (*a*) *Troglodytes*, dont ces Peuples paroissent être les descendans.

Selon ces Insulaires il n'y a aucune différence entre un homme mort & celui qui commence à mourir; & en vertu de cette opinion, on porte les gens au tombeau dès qu'on les voit à l'agonie. Les parens les plus proches se chargent de ce charitable devoir; & les mourans eux-mêmes, qui, comme on peut le croire, ont autrefois exercé la même charité envers d'autres, voient tranquillement qu'on les traite comme ils ont traité leurs parens. Lorsqu'ils sentent leur fin approcher, on assure qu'ils font assembler leurs proches, pour les exhorter à ne faire aucun changement dans la Religion de leurs ancêtres, à ne s'allier avec aucun étranger, & à se venger de leurs ennemis. Quelquefois même le mourant donne un Catalogue de ces ennemis & des sujets de rancune qu'il a eu contr'eux. Cette vengeance est une source inepuisable de meurtres. Quand celui qu'on poursuit ne voit point de moien d'échaper, il avale une liqueur blanche qui découle d'un certain arbre de l'Isle, & qui est un poison violent. Le mourant part après ces exhortations avec beaucoup de tranquillité. Elle est ordinairement le partage de ceux qui ne connoissent aucun sentiment. Ils se donnent la mort sans la marchander, & sans regret pour la vie lors qu'elle leur est à charge. Ainsi en usent dans certain Païs ceux qui se voient malades, malheureux ou persécutés.

Voici de quelle manière ces Insulaires s'acquittent des devoirs des funérailles. Les plus proches parens lavent fortement le corps du défunt; l'ornent de Menilles d'or, de pendans d'oreilles & de chaines embellies de Corail. Ils l'ensevelissent ensuite dans deux ou trois linges fort fins. Cependant tous les parens, amis & esclaves du mort se rendent dans la maison, pour faire leurs plaintes & lamentations autour du corps, aux pieds duquel ils font brûler jour & nuit une chandelle. Pendant ce tems là plusieurs femmes & filles dansent au son du tambour des danses

(*a*) *Troglodytæ Uxores & filios habent communes*, dit *Joh. Boemus* dans son Livre des *Coutumes*, &c.

férieuses : après avoir fait quelques tours, elles vont pleurer auprès du cadavre, & se remettent ensuite à danser. Les hommes font aussi de tems en tems l'exercice des armes, & le jour se passe dans cette burlesque vicissitude de lamentations & de pleurs. Ceux qui font des lamentations dans la maison exaltent les vertus du mort, en témoignant combien sa perte leur est sensible. Ils s'adressent à lui, & lui parlent comme s'il vivoit encore, lui demandant la raison qui l'a obligé à se laisser mourir, comme si la chose eût dépendu de lui; s'il lui manquoit quelque chose; s'il n'avoit pas de l'or, de l'argent, du fer, du bétail, des fruits, des esclaves & des marchandises à souhait? Enfin après avoir fait jusqu'au soir des plaintes sur le corps mort, on tue des bœufs, & on en distribue la chair rôtie ou bouillie à l'assemblée.

Le lendemain matin on met le corps dans un cercueil fort, fait de deux troncs creusés qui joignent exactement l'un à l'autre, & on le porte ainsi au Cimetiére appellé par ces Peuples *Amônouque*. Là on le met six pieds en terre sous une maison artistement bâtie, avec un panier de ris, une boëte à tabac, un plat de terre, un petit réchaud pour brûler des parfums, un habit & une ceinture. On ferme ensuite le sépulchre, & on plante devant une grosse pierre de douze ou quinze pieds de hauteur. On y immole plusieurs bêtes, dont on laisse une partie pour le mort, pour le Diable & pour Dieu; & huit ou quinze jours après les parens envoient par un esclave de la viande au défunt, & le font saluer comme s'il vivoit encore. On met aussi les têtes des animaux qu'on a immolés sur des pieux autour du tombeau; & les enfans y viennent de tems en tems sacrifier un bœuf, & demander conseil au mort sur les choses qui les embarrassent en ces termes: *Vous qui êtes maintenant avec Dieu, donnez-nous conseil sur telle ou telle affaire.* S'ils deviennent malades, & qu'ils tombent en frénésie, les parens du malade mandent aussi-tôt un *Ombi-asse* ou Prêtre, pour aller chercher de l'esprit au Cimetiére. Il y va de nuit, & creuse le tombeau. Il appelle l'ame du pere du malade, & lui demande de l'esprit pour son fils ou sa fille qui n'en a plus. Ensuite il met un bonnet directement sur le trou, & le ferme promptement. Aussi-tôt après il court droit à la maison, en disant qu'il tient l'esprit, & met le bonnet sur la tête du malade, qui est assez sot pour dire ensuite, qu'il se reconnoît bien depuis qu'il a recouvré son esprit qu'il avoit perdu.

Lorsque quelque personne de qualité vient à mourir loin de son Païs, on lui coupe la tête pour l'emporter dans sa patrie, & on enterre le reste du corps au lieu où il est décedé. Que si quelqu'un vient à être tué en guerre, on l'enterre sur le lieu, mais on le déterre en tems de paix, pour le transporter au tombeau de ses Ancêtres.

Nous avons vû plus haut que ces Peuples ont l'usage de la Circoncision; & que celui qui vivant parmi eux auroit le malheur de ne pas être circoncis, perdroit les doigts de la main. Une femme en telle occasion ne feroit aucune difficulté de déceler son mari; & leur respect pour cet usage est si grand, qu'un incirconcis n'oseroit entrer dans un *Moquamo*. A l'egard des crimes, ils ont leurs *Hodamos* qui les punissent. Un voleur poursuivi échape au châtiment, s'il a le bonheur de pouvoir se réfugier dans un *Moquamo*, & d'y être reçu sous la protection de quelqu'un qui se présente à point nommé. Celui-ci est reconnu pour parrein du Criminel: mais si etant dans le Temple il s'y trouve sans protecteur, on l'arrache de cet asile, & on lui coupe la main. Je ne sçai si ceux qui nous ont laissé de sçavans traités sur les asiles, ont remarqué cette particularité de ces Insulaires.

La plus grande civilité de ces *Beduins* est de baiser l'epaule de celui qu'ils saluent; ce même usage est observé dans quelques Provinces de l'Abyssinie.

Ajoutons à ce que nous venons de dire, que si l'on doit s'en rapporter au témoignage des Jesuites Missionnaires, (a) il y a beaucoup de Judaïsme mêlé dans la Religion de ces Peuples. Ces Peres auroient du expliquer ce Judaïsme; car nous ne trouvons rien de Juif chez les *Beduins*, que l'usage de la Circoncision. Ces Peres ajoutent dans leur Relation, qu'il est défendu aux *Beduins* (b) de toucher des poules, ni même aucun autre oiseau, & d'en manger. (c) Une autre Relation porte, qu'*ils observent la Loi de l'Evangile*; que Saint Thomas les convertit au-

(a) Dans le *Comment. Rerum à Societ. Jesu in Oriente gestar.* on dit, *complures Judaicos ritus ac Caremonias retinent.*

(b) *Gallinam, aut quamlibet avem n[illegible] contingere, nedum gustare est religio*

(c) Dans *Purchas.*

trefois au Christianisme; qu'ils souhaitent ardemment d'être instruits; & qu'ils ont beaucoup d'inclination pour la Religion des Catholiques & pour ses Cérémonies. Cette Relation ajoute aussi, que ces Insulaires ont beaucoup de dévotion pour la Croix; qu'il n'y a presqu'aucun Insulaire qui n'en porte une pendue au col; & enfin qu'ils se servent du langage Chaldéen dans leur service Religieux. Mais comme nous l'avons vû, tout cela ne prouve rien.

CHAPITRE XV.

Religion des Insulaires de Madagascar.

NOUS n'avons rien de plus étendu ni en même tems de plus mal digeré touchant ces Peuples, que la Relation (a) du Sieur de *Flacourt*. Cet Auteur donne un détail assez ample des mœurs & des coutumes de ces Insulaires: mais outre que sa Relation est très-mal écrite, on trouve beaucoup de contradictions & d'obscurité dans ce qu'il raconte. Par exemple pag. 22. il dit qu'ils n'ont aucune connoissance de Jesus-Christ, qu'ils ne font ni prieres ni jeûnes; & pag. 59. il dit qu'ils connoissent Jesus-Christ sous le nom de *Kahissa*, & pour fils de Dieu. Pag. 67. il parle de leurs jeûnes. Cependant ces contradictions viennent de ce qu'il exprime mal ses pensées.

Quoiqu'il en soit, ces Insulaires, selon ce Voiageur, sont Païens; on trouve pourtant chez eux des traces de Mahométisme & de Judaïsme. Ils croient un seul Dieu Créateur de toutes choses, l'honorent & le révérent, & en parlent avec beaucoup de respect. On ne voit chez eux ni Idoles, ni Temples; cependant ils sacrifient à la Divinité suprême. Mais, pour ménager le Démon, (b) *ils lui donnent le premier morceau de la bête sacrifiée*, & de cette maniére l'associent à la Divinité. On voit par là que ces Insulaires reconnoissent deux principes, l'un du bien, & l'autre du mal. Ils ont reçû cette opinion des Peuples du Continent, & ceux-ci peut-être des Peuples d'Asie. Quoiqu'il en soit, ceux de Madagascar reconnoissent que Dieu a crée le Ciel, la Terre, les Esprits & toutes les Créatures. Ils comptent sept Cieux, & croient que Dieu est Auteur de tous les biens, & le Démon au contraire Auteur de tous les maux que souffrent les hommes. C'est pour cela qu'ils le craignent, qu'ils lui font des offrandes, & que même on lui sacrifie avant que de sacrifier à Dieu. Nous l'avons déja dit: c'est un principe généralement vrai, que les hommes respectent moins la bonté, qu'ils ne craignent la méchanceté. *Dian-Manamb* est aussi l'objet du Culte de nos Insulaires. Il est le Dieu ou le Vice-Dieu des richesses, & revient par conséquent au *Plutus* de l'Antiquité: l'or est le Symbole de cette Divinité. (c) » Quand ils le voient, ou le tiennent, ils le passent par dessus leurs têtes en grande révérence, le baisent; & même il y en a plusieurs, qui croiant avoir commis quelque faute, trempent une menille d'or dans un gobelet plein d'eau, & boivent cette eau, & par ainsi ils croient leurs fautes leur être pardonnées. «

Ils croient qu'il y a plusieurs Ordres de Génies ou d'Esprits, dont les uns gouvernent & font mouvoir les Cieux, les Astres, les Planetes; les autres dominent sur l'air, sur les Meteores, sur les eaux, sur la terre & sur les hommes. Cette doctrine touchant les Genies s'étoit répandue (d) part tout, & il y a eu peu de Peuples Païens qui ne l'aient adoptée. Nous avons montré qu'elle n'est pas moins commune aujourd'hui chez les Peuples Idolatres, même chez ceux du Nord de l'Europe & chez les Idolâtres du (e) Nouveau Monde. Outre ces Génies, ils admettent un Ordre d'Esprits invisibles comme les premiers, mais qui

(a) *Histoire de Madagascar* imprimée à Paris en 1660.

(b) Ce sont les termes de *Flacourt*.

(c) Idem Chap. XVII. de son *Histoire*.

(d) Cela est si connu qu'il seroit inutile de s'étendre la dessus.

Quisque suos patimur Manes — Virg. Æneid. VI. c'est-a-dire, nous avons chacun nos Genies.

(e) Voiez ce qu'on a dit là dessus en parlant des Peuples de l'Amerique. Voiez aussi ce qu'on a rapporte des Lapons, &c. dans le VI. Volume.

prennent un corps quand ils le jugent à propos, & se rendent visibles à ceux qu'ils aiment. Ceux-ci sont mâles & femelles, se marient, ont des enfans, & sont sujets aux necessités humaines, sans participer aux infirmités de notre nature. Cependant ils meurent, & sont récompensés ou punis après leur mort, selon qu'ils ont bien où mal vécu. Les anciens Poëtes, qui dans leurs fables renfermoient une partie de la Théologie Païenne, disoient aussi, que les Divinités champêtres, comme les Nymphes, &c. étoient mortelles: mais ils leur attribuoient plusieurs milliers d'années de vie. Ces Esprits connoissent l'avenir, & font plusieurs choses qui ont du rapport à tout ce que nos anciens Romanciers ont attribué aux (*a*) *Fees*. Ils se forgent aussi des Lutins, des Fantomes & des Revenans; craignent *Saccare*, qui est le Diable, & tous les autres Esprits malins, ausquels ils donnent différens noms. *Saccare*, à ce qu'ils disent, leur apparoit comme un Dragon de feu, & les possède souvent quinze jours de suite. Pour s'en délivrer, ou du moins pour se soulager, ils prennent à la main une sagaie, & se mettent à danser & à sauter, en faisant de leurs corps plusieurs figures grotesques. Tous ceux du Village dansent au son du tambour autour de ces possédés, & font les mêmes gestes qu'eux, prétendant les soulager par là.

Ils ont connoissance de la chute du premier homme, du Paradis terrestre & du Déluge: mais cette connoissance est mêlée de plusieurs fables ridicules. Il en est de même de quelques autres idées, que leurs ancêtres pouvoient avoir puisées dans la veritable Religion, mais qui se sont corrompues insensiblement. Ils tiennent que le Diable est Auteur du peché & de la corruption des hommes. Leur croiance sur cette matiere est renfermée dans une espece d'Apologue, dont le sens est, que le Diable eut sept enfans, qui firent tant de mal sur la terre, que les hommes demandérent à Dieu de les delivrer de cette pernicieuse engeance. Dieu exauça leur priere, &c. Ces sept enfans etablirent sept pechés capitaux dans le Monde, le vol, la luxure, le mensonge, la gourmandise, le meurtre, l'orgueil & l'oisiveté.

Ils ont des jours de fête & d'abstinence, qu'ils paroissent solemniser sans régle certaine, tantot en un tems & tantot en l'autre, selon que la circonstance paroit l'exiger. (*b*) Ils s'assemblent de grand matin avec leur famille, pour manger un peu de ris; après quoi ils jeûnent jusqu'à minuit. Dans cet espace de tems ils s'occupent à reciter & chanter les belles actions de leurs Ancêtres. A minuit on mange, ensuite on *salue le Diable & Dieu*. Ils se lavent, sur tout les pieds, & mâchent du betel; après quoi ils font quelques vœux sur les points qui les interessent le plus. La circonstance la plus remarquable de ces jours de fête ou de jeûne, est qu'ils sacrifient un bœuf, qu'ils arrosent l'assemblee du sang de la bête, & qu'ils font toucher le bœuf à leurs enfans, croiant que cela les garantit de maladie toute l'année. Celui qui fait ce sacrifice met le bœuf en pieces; prend la premiere piece & la jette du côté droit en disant, *voilà pour le Diable*; prend ensuite une autre piece & la jette du côté gauche en disant, *voilà pour Dieu*. Enfin ils prennent aussi des poils de la Victime, & se les attachent au col, en prononçant trois ou quelques paroles (*c*) mysterieuses.

Il paroit encore par le recit de l'Auteur cité, que ces Insulaires font une espéce de libation à Dieu & au Diable avant que de boire, & qu'ils font des sacrifices d'actions de grace lorsque la recolte paroit belle. Le ris etant prêt à cueillir, ils sacrifient une vache noire, & jettent une partie de la victime dans le champ, prononçant en même tems quelques paroles d'actions de grace. Pendant la durée de ces jours de fête, on ne fait point d'effusion de sang humain; & si quelqu'un merite la mort, on le noie.

Pour être digne de porter les mains sur une Victime, & de lui couper la gorge pour le sacrifice, il faut avoir appris une (*d*) certaine priére, & (*e*) prononcer certai-

(*a*) Ces *Fees* etoient un reste du Paganisme. Leur nom est communement derivé du Latin *Fari*, ou du Grec [illegible], ou du *Fatua*, qui etoit le nom des Nymphes, comme *Faunus* l'etoit des Faunes & des Sylvains. Ces Fees etoient mortelles; témoin la Fée *Mélusine*, qui residoit à *Lusignan*, & mourut, à ce qu'on dit, dans le XVI. siecle. Elles prédisoient l'avenir: sur quoi l'on peut lire, si l'on veut, tout ce qu'on raconte de cette meme *Mélusine*. On montre encore près de *Dompré* du côté d'Orléans, l'arbre des Fees; c'etoit le lieu où elles s'assembloient.

(*b*) Tiré de *Flacourt* pr. part. Ch. XXI.

(*c*) Ou supposées telles; car *Flacourt* n'en dit rien.

(*d*) Id. pag. 22. Cette priere est appellée *Mi[illegible]reche*.

(*e*) Id. Ibid. p. 307.

nes paroles sur le couteau en levant les yeux au Ciel; ce qui exprime l'intention de celui qui sacrifie. Ils sont même si scrupuleux sur cet article, qu'ils mourroient de faim plûtot que de manger d'une bête tuée par un Chretien.

Ils font aussi des sacrifices lorsqu'ils entrent dans une nouvelle Maison, lorsqu'ils sont malades, lorsqu'ils se marient, lorsque leurs femmes accouchent, & aux funérailles de leurs morts. Avant que de mourir, ils se confessent de leurs péchés. Les vieilles gens sentant approcher leur fin, font une confession si générale, & si détaillée, qu'ils observent de nommer tous leurs péchés l'un après l'autre. Ensuite ils ordonnent un sacrifice de bœufs pour l'expiation de ces péchés. Tout cela est suivi d'une benédiction qu'ils donnent à leur famille, & d'une exhortation fort ordinaire aux vieillards & aux mourans, qui est de mieux vivre qu'eux.

Quelque connoissance confuse qu'ils ont de Noë, d'Abraham, de Moïse, de David & de (*a*) Jesus-Christ, leur circoncision, l'observation du Sabbat, leurs jeûnes, leur confession & les scrupules dont nous venons de parler, montrent que leur Religion est une corruption du Christianisme & du Judaïsme, mêlée de Mahometisme & de Paganisme.

Leur Circoncision, *&c.*

DE TOUTES les superstitions reçues parmi les Peuples les plus barbares, celle qu'ont les habitans de Madagascar, d'abandonner, d'exposer & de faire mourir leurs enfans, est une des plus abominables & des plus horribles. Cette exécrable coutume est pratiquée en plusieurs maniéres; de sorte qu'il n'y a pas lieu de s'étonner, que cette Isle, la plus grande & la plus fertile de toutes les Isles du monde, soit si mal peuplée, puisque dès le ventre de leur mere, ou dès leur naissance, ces pauvres innocens sont condamnés à perdre la lumiére du jour avant qu'ils l'aient jamais vue, ou qu'ils en aient connoissance.

Ce qui oblige les peres d'exposer ainsi leurs enfans nouvellement nés, est qu'ils sont venus au monde en un jour malheureux, ou en un mois, ou même à une heure qui ne présage suivant leur croiance que des malheurs; ce qu'ils exécutent encore plus volontiers, lorsque l'*Ombiasse*, ou Prêtre voit que la situation de la Planette de l'enfant n'est pas à son gré. C'est pourquoi il prononce qu'il sera un parricide, que toute sa vie ne sera qu'une suite continuelle de malheurs, qu'il n'aura d'inclination qu'à commettre toute sorte de méchancetés, & que par conséquent il le faut abandonner, quoiqu'il soit né dans un jour heureux ou à une heure favorable.

Les mois malheureux sont sur tout le mois d'Avril qu'ils nomment *Saffard*, & celui de Mars appellé *Ramahara*. Le huitiéme jour & la derniére semaine de chaque mois sont aussi de ce nombre, dont l'un est appellé en la Langue du Païs *Assaronton* & l'autre *Alacossi*. De chaque semaine le Mardi & le Vendrédi sont mis au rang des jours malheureux, & des heures, celles qui reçoivent les influences d'un mauvais *Vitang*, c'est-à-dire, l'aspect d'une malheureuse Planette; de sorte que ces Peuples comptent presque la moitié de l'année pour des jours malheureux. Il y a pourtant des personnes qui ont quelque sentiment d'humanité, & sont touchés de quelque pitié pour leurs enfans; de sorte qu'après les avoir fait exposer, ils donnent charge à un de leurs esclaves ou de leurs parens de les aller promptement secourir, de les allaiter, & de les reprendre: mais ils ne les tiennent plus pour leurs enfans, les laissant en propre à ceux qui ont eu la charité de les retirer. Il y en a d'autres qui se contentent de faire des *falis* pour ces pauvres enfans; c'est-à-dire, qu'ils immolent des bêtes & des coqs, & enferment les enfans pendant la moitié d'un jour dans un poullailler, pour les dépouiller de toute la malignité de l'Astre qui les domine, croiant que si on les laissoit vivre sans accomplir cette ceremonie, ils ne manqueroient pas de s'abandonner précisément un tel jour à commettre un parricide, ou à exercer des brigandages, & seroient toute leur vie adonnés à toute sorte de méchancetés. Ainsi ils jugent plus à propos de les étouffer dès leur naissance que de les laisser vivre, étant fortement persuadés, qu'en faisant cela ils font une aussi bonne action, que s'ils tuoient un Scorpion ou quelqu'autre bête sauvage.

Si une misérable esclave non mariée est en couche d'un enfant, & que son Maître vienne à la renvoier, elle ne fera pas difficulté de noier son enfant dans la riviere,

(*a*) Voiez *Ibid.* pag. 59. Ils disent que Jesus-Christ est Fils de Dieu, qu'il est né de la Vierge Marie, qu'ils appellent *Rama*[illegible].

ou de l'enterrer tout vif, ou de l'étrangler, pour s'en débarasser & se délivrer du soin & de la peine de le nourrir. Si une femme est fort incommodée dans sa grossesse, & qu'elle souffre beaucoup en accouchant, on accuse ordinairement l'enfant d'en être la cause ; c'est pourquoi la mere ordonne de l'étrangler ou de l'enterrer tout vif, en ajoutant pour excuse, que cet enfant doit être d'un méchant naturel, puisqu'il faut nécessairement qu'il ait été la cause qu'elle a été si malade.

Si la fille d'un *Roandrian* a eu affaire avec un Négre avant que d'être mariée, (comme toutes le pratiquent sans exception) & qu'elle en soit devenue grosse, ou bien elle fait mourir cet innocent & tendre *fétus* avant qu'il ait commencé de vivre, ou elle fait tuer l'enfant lorsqu'elle l'a mis au monde : que si l'enfant est noir comme le pere, ou qu'il ait les cheveux frisés, on le fait mourir aussi-tôt sans différer d'un moment ; & si lorsqu'elle est grosse, elle appréhende d'avoir de trop gros tetons, qui pourroient déplaire à son amant & lui faire concevoir de l'aversion pour elle, sans hésiter elle donne la mort au *fétus* presqu'en même tems que la vie, & dans le même endroit qu'il l'avoit reçue, ou s'il vient à naître, elle le fait mourir dès le moment, ne voulant pas prendre la peine de le nourrir.

Il y en a pourtant quelques-unes, mais en petit nombre, qui ne le font pas, mais donnent secrettement l'enfant à une de leurs Négresses, loin de l'endroit où elles demeurent, pour le nourrir ; il y en a peu pourtant qui ne le pratiquent autrement. Cette abominable & folle coutume n'est pas moins en usage dans le Païs de *Manghabei*, que dans tout le reste de l'Isle ; à quoi il en faut ajouter une autre qui n'est pas moins exécrable, qui est que si une femme meurt en travail d'enfant, on enterre l'enfant tout vif avec sa mere, en disant qu'il vaut mieux que l'enfant meure, puisqu'il n'a plus de mere qui le puisse nourrir & élever que de le laisser vivre.

La Circoncision des enfans se fait ordinairement au mois de Maï en présence des parens & amis de ceux qui doivent être circoncis. On donne un taureau pour chaque enfant à circoncire. Les jours qui précédent cette cerémonie, excepté la veille, se passent en réjouissances, qui ne finissent pas sans qu'on soit bien ivre : c'est-là l'honneur de la fête ; & celui qui doit circoncire l'enfant assiste à ces réjouissances. La veille de la fête est plus calme. Les peres & meres s'interdisent l'usage du mariage, & se préparent à la cérémonie de leurs enfans. Les meres passent la nuit auprès de ceux-ci dans le *Lapa* : ce *Lapa* est une cabane, que les parens des enfans bâtissent & consacrent avec certaines cérémonies un mois avant la Circoncision. La défense du commerce dont on vient de parler, ne s'étend pas seulement aux parens de ceux qu'on doit circoncire. Toute fille ou femme, tout homme ou garçon, qui est intérieurement convaincu d'incontinence ; doit s'éloigner de cette cérémonie religieuse, ces Peuples croiant que la profanation de ces personnes souillées porteroit la mort aux circoncis, & que le sang du prépuce ne s'arrêteroit jamais. Une autre superstition est de ne porter rien de rouge en cette occasion.

Le jour de la Circoncision, tous ceux qui doivent être présens à la cérémonie, vont se baigner de grand matin ; & se tournant au Soleil levant en jouant de leurs tambours, & sonnant d'une espéce de cor, ils prononcent quelques paroles dont on ne nous apprend pas le sens. Celui qui doit Circoncire fait aussi une priére, dont l'objet est la cérémonie du jour. Toute l'assemblée s'étant trouvée au *Lapa*, vers les dix heures du matin, les tambours se font entendre ; & le Prêtre aiant autour de lui un écheveau de fil de coton blanc en écharpe, & un autre autour du bras gauche, pour essuier son couteau, s'approche de ces enfans. Alors chaque pere prend son enfant entre ses bras, & tous ensemble font une espéce de Procession autour du *Lapa*, entrant par la porte qui est au Couchant, & sortant par celle qui est au Levant. Après cette Procession ils en font une autre devant les bœufs destinés au sacrifice, qui sont couchés les quatre pieds liés ensemble. On fait toucher la corne droite de chaque bœuf de la main gauche de l'enfant, qui doit rester assis un moment sur le dos de ces bœufs. Après ces Processions, le Ministre fait la séparation du prépuce à tous ces enfans, & l'oncle, ou le plus proche parent de chaque enfant reçoit le prépuce, & l'avale dans un jaune d'œuf. Ce parent est comme le parrein de l'enfant. On jette à terre le prépuce de celui qui n'a point de parent. La Circoncision finie, celui à qui il appartient de couper la gorge aux victimes, égorge un coq pour chaque enfant, & fait distiller le sang de l'oiseau sur la partie mutilée, mêlant au sang le suc d'une espéce de treffle.

Les femmes qui se sentent prêtes d'accoucher, se confessent à une amie des péchés qu'elles ont commis pendant leur grossesse. Notre Auteur dit aussi, que dans cet

état elles invoquent la Vierge Marie, pour obtenir par son moien un accouchement heureux.

Pour se bâtir une maison, pour couper le bois nécessaire à la charpente, pour la couvrir, &c. il faut observer les jours & les heures. La maison étant achevée, on attend la Lune & un jour heureux pour en faire la consécration, ou si l'on veut la dédicace, qu'ils appellent *Missavatsi*. Le propriétaire de cette nouvelle maison assemble tous ses parens & tous ses amis pour honorer cette cérémonie de leur présence, & chacun apporte des présens selon ses moiens. On fait trois fois le tour de la maison; & l'assemblée qui entre après cette Procession, souhaite beaucoup de bonheur au propriétaire; ce qui est suivi d'un, ou même de plusieurs sacrifices de bœufs, dont la chair se distribue à l'assemblée, & sert à la régaler. Dans cette Cérémonie les uns aménent sept Bêtes, les autres cinq, quelques-uns trois, ou une, chacun selon son pouvoir. Il n'y a pas jusqu'aux moindres esclaves qui apportent des corbeilles de natte, des plats, des pots de terre, du miel, du vin, des fruits, des racines & du ris; en sorte qu'on apporte ce jour-là de tous côtés, & que personne ne vient les mains vuides. Il n'y a que quelques années, dit notre Auteur, qu'un certain *Dian* ou Seigneur, appellé *Ramach*, fit présent d'une chaine d'or qui valoit cent Bêtes en ce Païs là, de dix-huit corbeilles de ris, & d'autant d'Igname à un autre Seigneur nommé *Tserong*, pour le *Missavatsi* ou l'entrée dans une maison neuve. Tous les autres *Roandrians* & *Anacandrians* en firent de même à proportion, en sorte que ce *Dian Tserong* reçut bien la valeur de mille Bêtes.

Tous les présens étant assemblés, continue notre Auteur, *Dian Tserong* parut le jour de l'assemblée vers le soir, couvert d'un habit de soie, de menilles d'or & d'autres riches & précieux bijoux, avec une serpe au côté. Vingt *Ondzatsi* ou pêcheurs apportérent dans sa maison vingt-quatre corbeilles vuides. Ils furent suivis de femmes qui portoient des instrumens de bois pour faire des habits: neuf *Roandrians* vinrent ensuite, dont chacun tenoit trois cannes à sucre, & huit *Ondzatsi* qui avoient chacun une torche à la main. Les principaux des *Roandrians* firent trois fois le tour de la maison, où, étant entrés, ils élevérent tous leurs voix d'un commun accord avec un grand tintamarre, criant à pleine tête, *ha*; ils frappérent ensuite du pied contre terre en trépignant, sans pourtant discontinuer de crier *hic, hac, ha*. Sur quoi tous les assistans criérent *Dria, dria, dria, Roandria tacalounaho, falissanabo*; c'est-à-dire, Seigneur, nous vous souhaitons toute sorte de bonheur & de prosperité; & *Dian Tserong* répondit, *Vellom coüa Anarco*, c'est-à-dire, je vous souhaite la même chose. On y fit encore de part & d'autre quelques autres souhaits de bonheur & de prosperité. Enfin *Dian Tserong* distribua les cannes de sucre aux *Roandrians*, pour les manger.

Le lendemain au matin on vit paroître un *Roandrian* magnifiquement vêtu, avec une ceinture en Croix en forme d'une étolle sur la poitrine, qui après avoir fait trois fois le tour de la maison, égorgea avec un grand couteau de Boucher, trente six Bœufs, qui étoient couchés par terre, & avoient les jambes liées l'une contre l'autre. Il leur teignit le devant de la tête & la poitrine de sang qu'il frotoit avec ses doigts, & l'apporta à *Dian Tserong* & aux autres *Roandrians*. Après cela il fit allumer le feu avec un fusil, & brûler le poil; & aiant coupé les Bœufs par morceaux, il les fit distribuer à tous ceux qui étoient présens. Le lendemain il s'y rendit pour boire du vin, & mangea au soir du ris & d'autres choses qu'on avoit apprêtées; ce qu'il continua de la même maniére pendant huit jours, égorgeant cependant un si grand nombre de Bœufs, sans compter les autres bêtes; qu'il partageoit entre les *Dians* ou Seigneurs des Villages, & les *Lohavohits*, qu'on mangea plus de quatre cens bêtes à ce *Missavatsi*, entrée, ou installation. Malgré cela, *Tserong* fit encore un gain considérable, & fut largement paié des frais qu'il avoit faits à bâtir sa maison, qui avoit environ quatre toises de largeur & huit ou neuf de longueur. Elle n'étoit qu'à un étage de la hauteur d'un homme. Ses murailles étoient de planches de deux pouces d'épaisseur, & étoient à deux pieds & demi de terre. Il y avoit six portes, deux devant, deux derriére, & une à chaque côté; mais elles étoient toutes si petites, qu'on n'y auroit pû entrer sans se baisser. Le toit étoit fort en pente, & fait des feuilles appellées *Rattes*, qui étoient couchées l'une sur l'autre, & attachées avec l'écorce d'un certain arbre, appellé *Mahouits*. Il étoit composé, outre cela, de Bamboches coupées en des lates droites; ce qui étoit fort proprement ajusté. Cette maniére de couvrir les Maisons est fort jolie; mais elle est sujette au feu. Quelques-uns couvrent leurs maisons d'herbes & de verdures, d'autres

d'autres de feuilles larges appellées *Ravenpandre* : mais cette couverture n'est pas de si longue durée.

Leurs Cérémonies Nuptiales.

CES INSULAIRES sont Polygamistes ; & ce qu'il y a de particulier est, qu'avoir plusieurs femmes, s'appelle chez eux comme chez les Socotorins d'un terme qui signifie *faire des ennemis*, parce que plusieurs femmes d'un même mari ne sçauroient s'aimer : cela est aussi vrai qu'un Axiome en Géometrie. Les femmes, dit-on aussi, ne sont point du tout sages ni avant, ni après le mariage : elles passent même les bornes de celles qui veulent mitiger le vice, & sauver les apparences les plus grossiéres. Quelques débauches réiterées d'une fille avec un ou plusieurs garçons, passent pour des épreuves du sçavoir de ceux-ci ; elle n'épouseroit pas même un homme sans l'éprouver plusieurs fois, sans doute pour être assurée qu'il ne se démentira jamais.

L'Adultére est estimé un voleur. On le met à l'amende comme tel ; & l'amende se paie sans ignominie. L'idée n'est ni nouvelle, ni particuliére.

Les enfans d'une femme qui devient mere, après avoir fait divorce avec son premier mari, appartiennent à celui-ci, à moins qu'elle ne lui rende son *tacq*, c'est-à-dire, ce qu'il a paié au pere de cette femme, pour l'avoir en mariage.

Il y a chez eux des hommes ou efféminés, ou impuissans, soit qu'ils aient apporté ce défaut en venant au monde, ou que d'autres hommes aient contribué à leur impuissance. Quoi qu'il en soit, ces demi-hommes, qu'ils appellent *Tsecats*, contrefont le sexe dans lequel ils ne sont pas nés, s'habillent en femmes, & tendent des piéges par des caresses & des présens à la jeunesse qu'ils cherchent à corrompre. Nous avons déja parlé plus d'une fois de pareils monstres : c'est ainsi qu'on doit les nommer, si du moins il faut en juger par la premiére idée qui se présente. La seule justification qu'on puisse donner de ce genre de vie, est le témoignage de ces Insulaires, qui dirent à (*b*) l'Auteur, que ces *Tsecats* étoient des gens qui dès leur enfance avoient fait vœu de virginité, prétendant servir Dieu en vivant de cette façon ; qu'ils haïssoient les femmes, & évitoient leur commerce ; qu'il n'y avoit que de l'honnêteté dans celui qu'ils entretenoient avec les jeunes hommes. Ce commerce ne seroit-il pas de la nature de l'*Athenrosera*, dont le Pere *Laffiteau* (*c*) nous parle, & qui n'est pas sans (*d*) exemple dans l'Antiquité ?

Dans l'article précedent nous n'avons dit qu'un mot de l'exposition des enfans, crime qui n'étoit que trop toleré dans l'Antiquité. Les *Ombiasses*, Medecins, Astrologues, & peut-être aussi Prêtres des Insulaires de Madagascar, autorisent ce désordre par leur prétendue connoissance de la *Nativité* de l'enfant naissant, ou même qui est à peine conçu, & par les fausses prédictions qu'ils font, après avoir tiré son horoscope. Cependant cette cruauté ne s'exerce pas toujours sans exception. Quelquefois, après avoir abandonné leurs enfans, ils donnent comme nous l'avons dit, charge à des esclaves ou à des parens de les nourrir : pour lors ces enfans appartiennent à ceux qui les élevent. Les avortemens sont aussi fort communs dans cette Ile, comme nous l'avons observé : mais comment ne le seroient-ils pas chez un Peuple si peu éclairé, puisqu'ils le font bien parmi les Chrétiens, qui connoissent infiniment mieux leur devoir que des Insulaires barbares ? Mais tel est l'effet du crime qui reduit les femmes à cette extremité. Il les expose au mépris éternel des hommes, qui, à des femmes sans vertu, est plus redoutable que la perte de leur honneur.

(*a*) *Guerre, guerre mortelle à ce larron d'honneur,*
Qui sans miséricorde à souillé notre honneur.
Moliére, Cocu Imag.

Les anciens Poëtes s'expriment suivant la même idée. Après tout elle est bien conforme au caractére de l'Amour.

(*b*) Le Sieur *Flacourt.*

(*c*) *Mœurs des Sauvages de l'Amérique.* Tom. I. Edit. in 4.

(*d*) Voiez l'Extrait des *Mœurs des Sauvages* Tome 4. premiére partie de la *Bibliothéque Françoise.*

Leurs Cérémonies Funébres.

LES CE'RE'MONIES Funébres de ces Insulaires sont les mêmes que celles des Socotorins. D'abord on lave le mort; ensuite on le pare, autant que les facultés du défunt, ou des parens qui lui survivent, peuvent le permettre. Les ornemens sont des colliers de corail, des plaques d'or, des oreillettes du même métal, des rassades, &c. On prépare sept pagnes, afin que le mort en ait de rechange. La *Pagne* est un habillement de coton, qui prend de la ceinture en bas. L'ablution du mort étant faite, les ornemens & les habillemens lui aiant été donnés, on l'enveloppe dans une grande natte pour le porter au tombeau : mais avant ce dernier devoir, tous ceux qui appartenoient au mort, parens, amis & esclaves viennent autour de lui pour le pleurer en cérémonie. Une chandelle à la tête du défunt, & une à ses pieds figurent une espéce de Chapelle ardente. Pendant que ceux que nous avons nommés pleurent, d'autres personnes jouent sur une espece de tambour, au son duquel des femmes & des filles dansent une danse grave; après quoi elles vont pleurer à leur tour. Les pleurs se mêlent aux louanges du défunt, & à des regrets réiterés sur sa mort. N'oublions pas les questions qu'on lui fait au sujet de son départ, questions en usage chez plusieurs Peuples, & qui se réduisent principalement à sçavoir du mort, s'il manquoit du nécessaire & même du superflu; en un mot, s'il n'étoit pas content en ce monde. Tout ce deuil dure jusqu'au soir, qu'on tue des bœufs pour sacrifier & se regaler. Le lendemain on met le corps dans un cercueil fait de *deux souches de bois* creusées & bien jointes, & on le porte au tombeau qui est dans une maison de charpente. On y creuse six pieds en terre; & c'est là qu'on ensévelit le mort avec sa provision dans un panier, du tabac, un réchaut, une écuelle de terre, quelques Pagnes & quelques ceintures. Tout cela étant fait on ferme la maison, & l'on roule devant l'entrée une pierre de douze à quinze pieds de largeur & de hauteur; on sacrifie quelques animaux, & l'on partage le sacrifice en trois portions, pour le Diable, pour Dieu & pour le defunt. Souvent on expose sur des pieux autour de ce Mausolée les têtes des victimes sacrifiées. Pendant plusieurs jours ensuite la parenté envoie à manger au mort : on se recommande à lui; on va même lui sacrifier de tems en tems, & le consulter sur les affaires de ce monde. Dans une maladie, dans l'adversité, on envoie prendre ses avis par un *Ombiasse*, qui faisant une petite ouverture à la maison, évoque par là le mort, & lui demande le secours que le consultant croit pouvoir exiger de lui, en vertu du rang que tient ce mort auprès de la (a) Divinité.

Ils coupent les cheveux aux hommes : mais ils donnent un bonnet aux femmes.

Leurs Médecins & Astrologues, &c.

CES ME'DECINS, qui chez notre Auteur s'appellent *Ombiasses*, sont Astrologues, & peut-être aussi Prêtres, Enchanteurs & Sorciers; car toutes ces qualités se trouvent assez réunies dans la personne d'un seul homme chez plusieurs Peuples Idolâtres, tant anciens que modernes. Les remedes dont se servent les *Ombiasses*, consistent en décoctions d'herbes & de racines, & outre ces remédes, ils emploient des billets d'une certaine façon pour charmer le mal, & les pendent au col des malades, ou les attachent à la ceinture. Ils tracent des figures, & emploient d'autres tours d'Astrologues, soit pour sçavoir le tems de la guerison du malade, ou pour connoître les remedes qui lui conviennent. A cette Charlatanerie se joint la consultation des *Aulis*, dont nous parlerons dans un moment, & l'usage de quelques Talismans.

Il y a plusieurs dégrés d'*Ombiasses* : mais sans entrer dans le detail de cette Hiérarchie, car selon *Flacourt*, c'en est une, nous dirons que dans leurs differentes subordinations, ils paroissent tous ensemble soumis à un seul Chef. Il y a dans l'Ile des Ecoles publiques, où ceux qui veulent se faire *Ombiasses* sont instruits dans tout ce qui est du ressort de la profession. Quelques-uns d'eux se

(a) La maniére de s'adresser à lui commence toujours par ces paroles *Toi qui es ami de Dieu*.

vantent particuliérement de connoitre les aspects des Astres & les influences des Planétes. Ils ont des traités écrits de la force & de la vertu de chaque jour de la Lune : usage trop universel pour l'honneur de la raison, puisqu'il n'y a rien au monde de plus frivole que cette prétendue science des Astrologues, qui cependant a fait dans tous les tems, & dans presque tous les Païs connus, les plus grands progrès, & s'est attiré aussi souvent l'estime & l'approbation de ceux qui s'en sont laissés infatuer.

Le secret des billets que les prétendus médecins emploient à la guérison des malades, consiste à écrire certains mots cachés sur un papier, dont ils lavent ensuite l'encre. Le malade avale l'eau qui a lavé le papier écrit. S'il n'en guérit pas, cest qu'il a manqué à quelque formalité : ainsi l'*Ombiasse* na jamais tort.

Les *Aulis* ont quelque rapport à ce qu'on appelle *Esprit familier*. On tient ces *Aulis* dans de petites boites enjolivées de rassade, de verroterie, ou de dents de Crocodile. Quelques-uns de ces *Aulis* sont des figures humaines, faites de bois. Dans chaque boite ils mettent de la poudre de quelques racines mêlée avec de la (*a*) graisse, & du miel qu'ils renouvellent de tems en tems, portent leurs *Aulis* à la ceinture, & n'entreprennent point de voiage sans eux. Ils les consultent trois ou quatre fois par jour, & leur parlent comme en attendant des réponses : mais si elles ne sont pas à leur fantaisie, ils leur disent mille injures. La maniére la plus ordinaire de consulter ces *Aulis*, est de s'endormir après leur avoir parlé deux ou trois heures. Ce que le consultant a songé en dormant est la réponse de l'Oracle.

Les *Hiridzi* sont des ceintures remplies de mots cachés, & auxquels la superstition de ces Insulaires attribue de la vertu. L'Ecriture des *Hiridzi* est aussi de la façon des *Ombiasses*, qui attendent pour la composer certains jours de l'année & certaines heures du jour ; car il faut bien en imposer au public, pour en tirer quelque présent. Outre cela il faut sacrifier nombre de bœufs d'un certain poil. Voilà qui a beaucoup de rapport aux *Talismans* : quoiqu'il en soit, on les conserve soigneusement dans les familles, & on se les transmet de pere en fils comme un héritage.

Ces Insulaires ont leurs Poëtes à gage, comme parmi nous ; & ces Poëtes chantent les hauts faits des Grands & les exploits des Guerriers. Leur Poësie est d'ordinaire grave & sententieuse, à la maniére des Orientaux. Ce n'est pas qu'ils ne composent aussi des Chansons sur des amourettes : mais ils louent toujours gravement.

Leurs Sermens ; *leur* Paix *&* *leur* Guerre.

Leurs sermens se font de plusieurs maniéres. Pour engager solemnellement quelqu'un, ils lui font manger du foie de bœuf ou de taureau. Enfin dans certains lieux de l'Ile on fait des aspersions d'eau sur ceux qui jurent ; & ceux ci croient qu'il leur arriveroit un malheur, si après cela ils manquoient à leur serment. Pour découvrir un vol ou quelqu'autre crime, ils touchent sept fois la langue avec un fer rouge à celui qu'ils soupçonnent ; & si l'accusé n'est pas brulé par cette épreuve si souvent réiterée, on dit qu'il est tenu pour innocent. Quelquefois ils lui font manger du foie de bœuf avec une certaine racine qui est un poison. Peut-être cette racine est-elle la même que celle de *Guinée* & de *Congo*. Quelquefois aussi ils contraignent l'accusé de plonger la main dans un pot plein d'eau bouillante, & d'en tirer une pierre. Mais ces usages que nous appellons des épreuves, ne seroient-ils pas des maniéres differentes de mettre un criminel à la question ?

La paix se jure par le *Foie du Taureau*. Le jour pris pour la conclure, les deux partis se rendent armés au bord d'une riviére. Chaque parti tue un Taureau ; & l'on s'envoie de part & d'autre un morceau de foie de l'animal. Ce foie se mange en présence des Deputés des deux partis, avec serment & imprécations. Telle est, par exemple, celle-ci ; *que le foie qu'ils mangent les fasse crever, s'ils manquent à leur engagement*. Si un des partis force l'autre de faire la paix, le vaincu mange seul du foie. C'est pour lui un engagement qu'il donne de sa fidelité au vainqueur.

Le *Tinbouchenu* est une convention, par laquelle on s'engage solidairement les uns pour les autres. Elle se fait de cette maniere. Un Insulaire tue une bête grasse,

(*a*) L'huile, la graisse & le miel sont aussi d'usage dans les operations magiques de nos Sorciéres, s'il en faut croire ceux qui ont écrit sur ces matiéres, comme *Loier*, &c.

& la partage en autant de portions qu'il juge à propos d'en distribuer. Tous ceux qui reçoivent une portion, sont obligés de donner au bout de l'année un jeune veau au maitre de l'animal qui a été partagé.

La guerre se fait par surprises & par embuscades. Ils envoient surtout des partis en course munis, outre leurs armes, de sortiléges, de charmes, de poisons & de sorts écrits sur des billets. Pendant la guerre, les femmes & les filles dansent nuit & jour, croiant que par ce moien elles donneront de la force & du courage aux Guerriers.

Nous avons assez fait connoître leurs superstitions : en voici une d'autant plus singuliére, qu'elle est l'effet d'un scrupule qu'on n'attendroit pas de ces femmes, si débordées à ce qu'on assure. Elles sont sages tandis que leurs maris font la guerre, & cela parce qu'elles craignent que leur libertinage ne porte malheur à ces maris si peu menagés quand ils sont en paix au logis. Nous n'assurons pas la vérité de la chose; car qui est celui qui voudroit garantir tout ce que racontent les Voiageurs ? mais nous assurons du moins que le sexe n'est pas si scrupuleux chez nous.

Voilà ce que nous avons pu recueillir des Cerémonies Religieuses de ces Insulaires, & des usages qui paroissent avoir quelque convenance avec la Religion. Tout cela pourroit bien n'être pas également pratiqué dans toute l'Ile, ni de la même maniére, l'Ile étant habitée par plusieurs petites Nations, qui gardent chacune leurs usages particuliers, mais qui nous sont totalement inconnus, ainsi que quelques autres peuples d'Afrique, & des Iles voisines, dont par consequent nous n'avons pû rien dire ici. Après tout qu'apprendroit-on au Lecteur, que des usages barbares & cruels, & une idolâtrie grossiére, qui apparemment n'a que les mêmes objets, que celle des Peuples dont nous venons de parler. Un être suprême qu'on connoît sans lui rendre aucun Culte, des Demons & d'autres Génies mal faisans qu'on n'honore que parce qu'on les craint ; & mille autres absurdités qui seront toujours la honte de l'humanité.

CHAPITRE XVI.

Religion *ancienne des* Canaries.

Le plus grand nombre des Sçavans est persuadé que c'étoit dans ces Iles que les Anciens avoient placé le sejour des morts, leur Enfer & les Champs Elisées, & qu'ils leur avoient donné pour cela le nom d'Iles fortunées. (*a*) Idolâtres comme toutes les autres Nations, ils ne reconnoissoient, si nous en croions *Herbert*, Voiageur Anglois, d'autre Dieu que la Nature. On ajoute qu'ils ne faisoient aucune effusion de sang, pas même des bêtes pour les sacrifices. Superstitieux à l'excès, ils ignoroient les sages loix du mariage reconnues par presque toutes les Nations, même les plus sauvages : leurs femmes etoient communes entre eux. Ils avoient toujours deux Rois, l'un vivant & l'autre mort, & mettoient celui-ci debout dans une cave, avec un bâton à la main & un pot de lait auprès de lui, pour se nourrir dans l'autre Monde. Aujourd'hui les *Guanchos* sont des restes des anciens Insulaires, & conservent peut-être secrettement une partie des anciens usages. Quoiqu'il en soit, ils mêlent encore de la superstition à la vénération qu'ils temoignent pour leurs ancêtres, & pour leurs sepulchres, qu'aucun Etranger n'oseroit visiter sans leur permission, ni même sans risquer sa vie.

Ils avoient autrefois l'usage d'embaumer les corps morts, à la maniére des Egyptiens, & de quelques-autres Peuples, & le baume dont ils se servoient, & par le moien duquel ils conservoient les morts plusieurs siecles, n'etoit connu que de certaines familles, auxquelles il etoit defendu de s'allier avec le reste des Insulaires. Ils tiroient leurs Prêtres de ces familles.

Après avoir embaumé les morts, ils les cousoient fort proprement dans des peaux de bouc preparees. Il est très-vraisemblable qu'il se trouve encore dans quelques endroits ecartes de ces Iles, des gens qui pratiquent les mêmes usages, & ont la

(*a*) *Sicut fortunatorum memorant Insulas,*
Quo cuncti, qui ætatem egerunt caste suam,
Conveniunt. ——— Plautus *in Trinummo.*

même croiance & les mêmes superstitions que leurs Ancêtres : mais tout le reste a embrassé la Religion Chrétienne, depuis la conquête qu'en firent les Espagnols.

Ici nous finirons les descriptions de toutes les Idolâtries modernes. Nous les avons données avec autant de soin & de fidélité qu'il étoit possible ; & pour montrer aux Lecteurs qu'on ne vouloit en rien surprendre leur crédulité, on leur a toujours cité les Auteurs dont il a fallu se servir. Cette matiére n'étant pas susceptible d'invention, il a fallu se réduire à l'orner d'un nouveau tour & de réflexions dans lesquelles souvent l'Auteur n'a pas cru devoir géner ses sentimens. Au surplus l'Ouvrage n'est pas sans défauts, & loin de le supposer tel, on souhaiteroit qu'il fût beaucoup plus parfait, plus correct, mieux écrit, mieux dirigé dans toutes ses parties. L'Auteur n'a pas le bonheur d'être du nombre de ceux à qui Dieu, selon le Pere *Garasse*, a donné pour récompense de leurs travaux la satisfaction d'être contens de leurs Ouvrages, afin d'être dédommagés par là de l'approbation que le Public leur refuse : mais au moins le bon sens ne jure pas dans celui-ci ; & c'est beaucoup dans un tems où le métier de faire des Livres est si avili. Cependant en reconnoissant les imperfections de cet Ouvrage, l'Auteur ne peut s'empêcher de récuser deux sortes de Censeurs, 1. Ces gens *à front ridé*, qui affectent de porter la Religion & la vertu écrites sur leur visage, & qui ne veulent trouver bien-faits que les Livres remplis d'une *onction mystique*. 2. Certains Critiques de deux espéces ; les uns étrangers dans nos maniéres & nos usages, les autres François à la vérité de naissance ou d'origine, mais qui n'ont qu'une pratique fort imparfaite de la Langue, & croient pourtant que pour bien écrire, & pour bien parler, il faut écrire & parler comme eux. C'est-à-dire, composer en François comme un écolier compose en Latin, & répandre dans cette composition sans ame & sans force des fleurs & des élégances, que leur fournissent ceux dont ils sont devenus aujourd'hui les Concitoiens. Sans prétendre choquer cet ordre de gens, ils nous permettront de les comparer à ces Juifs transplantés en Assyrie, en Egypte, en Perse, &c. qui reçurent insensiblement dans leur Langue les Idiomes de tous ces Païs, & se firent un nouveau jargon, qui n'étoit plus l'*Hébreu* de leurs Peres. C'est par là que finit l'Editeur Hollandois, & que nous terminons cet Ouvrage.

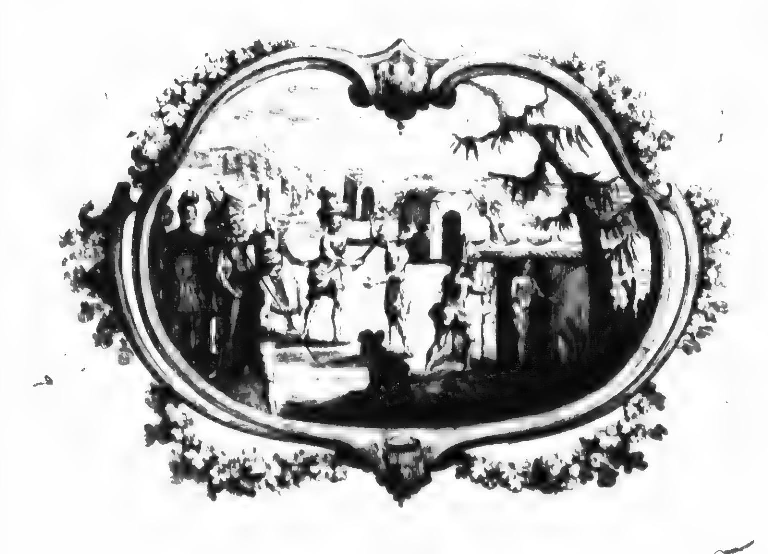


TABLE DES CHAPITRES.

TABLE DES FIGURES
DU TOME VII.

AVIS AU RELIEUR.

Dans l'Arrangement des Figures on ne doit avoir aucun égard au *Numero* qui ſe trouve quelquefois gravé au haut des Planches. On obſervera ſeulement, que quoiqu'il y ait aſſez ſouvent deux ou trois Inſcriptions, ou plus, dans chaque Planche, on doit ſeulement faire attention à l'Indication générale qu'on donne dans la préſente Table.





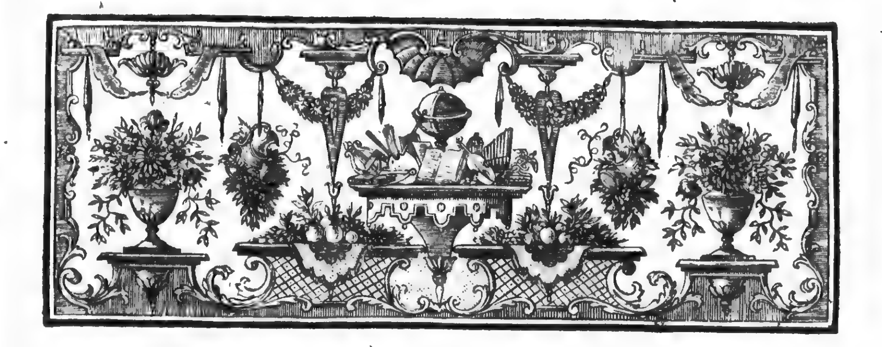


TABLE DES MATIERES

Contenues dans les VII. Volumes.

Le Chiffre Romain *marque le Tome ; & le* Chiffre Arabe *indique la Page.*

par

Arrogance.

Eglise

C

Chari.

C

elles

D.

E.

G.

H.

J.

M.

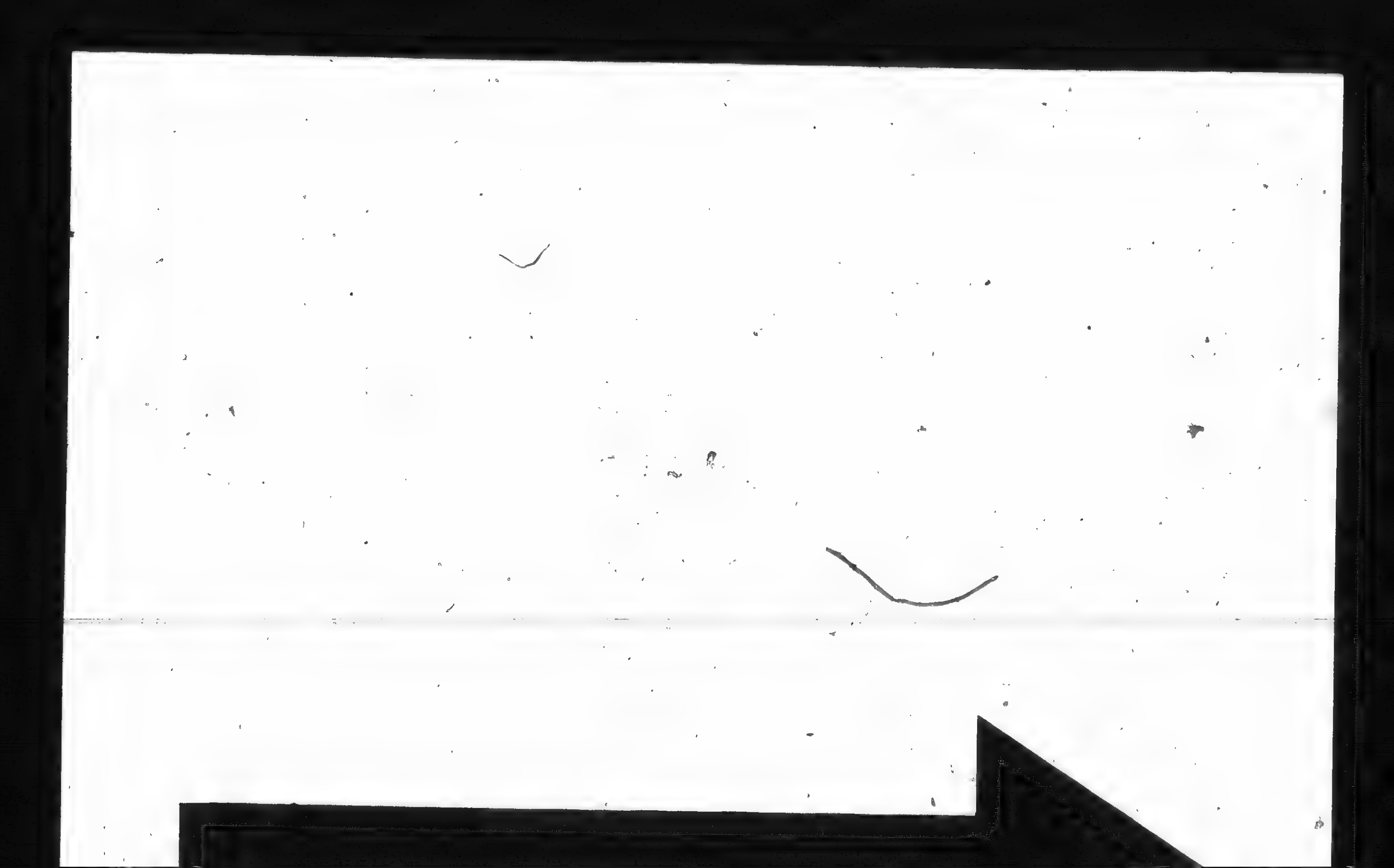
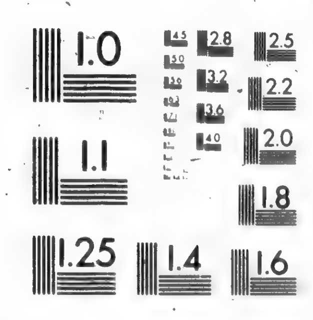


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

qu'une

N.

O.

P.

à des

R.

Comment

W.

Fin de la Table des Matiéres.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le Livre intitulé, *Cérémonies & Coutumes Religieuses de tous les Peuples du monde, &c.* & j'ai crû que l'impression en pouvoit être permise. A Paris ce septiéme Novembre 1737.

BANIER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; Salut. Notre bien amé JACQUES ROLLIN Fils, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, *les Cérémonies & Coutumes Religieuses de tous les peuples du monde, avec une Explication historique & quelques Dissertations curieuses*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires; offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contrescel des Presentes: A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages ci-dessus spécifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparement, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années consecutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages ci-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque pretexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente, les manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, sera remis dans le même état où les Approbations y auront été données ès mains de notre très-cher & feal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DAGUESSEAU, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le seiziéme jour du mois de Mai l'an de grace mil sept cens trente-huit, & de notre Regne le vingt-troisiéme. Par le Roy en son Conseil,

SAINSON.

Registré sur le Registre X. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 49. fol. 44. conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris le 22. Mai 1738.

LANGLOIS, Syndic

es
on

ers
nd
u'il
rer
ous
ai-
ner
fcel
&
urs
ire
oter
lité
ce ;
aire
aire
ou
, à
on-
de
r le
que
on-
zant
Du-
her
en
eau
Da-
def-
aifi-
ires
nue
s &
, de
on-
aifir.
otre

49.
22.



